



La nature sauvage et champêtre dans les villes: Origine et construction de la gestion différenciée des espaces verts publics et urbains. Le cas de la ville de Montpellier.

Gaëlle Aggeri

► To cite this version:

Gaëlle Aggeri. La nature sauvage et champêtre dans les villes: Origine et construction de la gestion différenciée des espaces verts publics et urbains. Le cas de la ville de Montpellier.. Sciences of the Universe [physics]. ENGREF (AgroParisTech), 2004. English. NNT: . pastel-00001564

HAL Id: pastel-00001564

<https://pastel.hal.science/pastel-00001564>

Submitted on 20 Mar 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SOMMAIRE GENERAL

PREMIER CHAPITRE : Identification des principales idées de natures sauvages et champêtres : notions et méthodes 9

11 Les principales idées sur le sauvage aux sens propre et figuré	12
111 Les principales définitions scientifiques de la nature sauvage au sens propre	
112 Les principales idées sur la nature sauvage au sens figuré	
113 Conclusions sur la notion de sauvage	
12 Les principales idées sur la campagne aux sens propre et figuré	35
121 Une définition scientifique de la campagne	35
122 Les principales idées sur la campagne au sens figuré	38
123 Conclusion sur la notion de campagne	50
13 Le sauvage, le champêtre et la ville ; des contradictions dépassées : quelles productions de la nature en ville ?	51
14 Problématiques, hypothèses, modèles, démarches, méthodes	54
141 Les problématiques concernant la production d'espaces de natures sauvage et champêtre dans la ville	54
142 Les hypothèses de recherche	56
143 La présentation de la démarche de recherche : les objectifs et les sites d'études	57
144 Les outils et les méthodes employées	58
Conclusion	73

DEUXIEME CHAPITRE : Chronologie de la genèse et de l'évolution de l'idée de « gestion différenciée » dans les services des espaces verts des collectivités françaises 74

21 Les prémisses de la critique de la gestion horticole et rationalisée de l'espace vert dans les années 60-70	79
22 L'apparition d'un système critique de la gestion horticole des espaces verts dans les années 70	82
23 La mise en œuvre de modèles de gestion environnementale dans les services d'espaces verts des villes du Nord et de l'Est de l'Europe et d'Amérique du Nord.	87
231 Le modèle allemand de la gestion « plus proche de la nature »	87

232 Le modèle hollandais de la gestion des écosystèmes de la ville	89
234 Le modèle canadien, la création de réserves naturelles pédagogiques	90
235 Conclusion sur les expériences étrangères de gestion différenciée	92
24 La diffusion de principes de gestion écologique appliquée au patrimoine vert public des villes françaises dans les années 80-95	95
241 Les services des espaces verts pionniers des villes françaises	95
242 Les manifestations fondatrices en France	107
243 Vers une esthétique des espaces champêtres et une composante de la ville durable	116
25 Conclusion : la gestion différenciée, un paradigme nouveau dans les villes françaises	119
251 La confrontation des représentations de la gestion différenciée par les praticiens	119
252 Synthèse des résultats : les conditions de l 'émergence de la gestion différenciée	127
 <u>TROISIEME CHAPITRE :</u>	
<u>Les ancrages culturels du sauvage dans la ville : du <i>wild garden</i> anglo- saxon à la gestion différenciée</u>	132
31 Le contexte historique de l'invention du <i>wild garden</i> en Angleterre à la fin du XIX^e siècle	135
311 Les créations paysagères du XIX ^e siècle en Angleterre et en Europe	135
312 L'émergence de deux concepteurs jardiniers en rupture avec leur époque	139
32 L'apparition du jardinisme sauvage comme opposition radicale à l'art paysager anglais de la fin du XIX^e siècle	141
321 Une critique de l'académisme néoclassique	141
322 La remise en cause du formalisme géométrique	141
323 La critique de nouvelles techniques industrialisées dans les jardins	143
324 Le rejet du tout exotique comme symbole d'un prestige contestable	143
33 L'invention d'un savant « naturel aménagé » : une certaine idée du sauvage	145
331 La revalorisation de la flore locale indigène	145
332 L'acclimatation de plantes exotiques rustiques et autonomes	146
333 Les formes paysagères du sauvage	149
34 Au-delà du jardin, l'investissement des espaces agricoles et sauvages	151

35 Un sauvage esthétisé comme œuvre d’art impressionniste	153
351 La revalorisation du jardin comme œuvre d’art	153
352 Une succession de tableaux de nature	153
353 La transposition d’une tradition impressionniste	154
36 Le sauvage dans la ville : du <i>wild garden</i> à la gestion différenciée	157
361 Une parenté latente entre les deux mouvements paysagers	157
362 Le jardin sauvage : un héritage historique anglais en cours de mutation contemporaine	160

QUATRIEME CHAPITRE : La construction de projets publics de nature issus de la gestion différenciée : l’exemple de deux sites d’études à Montpellier

41 La construction du parc public du Mas Méric	170
411 Histoire d’un morceau de campagne au nord de Montpellier : de la métairie au domaine bourgeois au XIX ^e siècle	170
412 L’acquisition du site par la ville : la conception d’un parc public alternatif, issu de la gestion différenciée	178
413 Un plan de gestion différenciée en faveur de la biodiversité et d’une esthétique champêtre	189
414 Une animation artistique et naturaliste du site	191
415 Bilan de la généalogie du projet du Mas Méric : un théâtre des champs naturalisé	193
42 La construction du parc public de la Grande Lironde : d’un site rural historique à un jardin composé entre campagne et nature sauvage	197
421 La généalogie d’un espace de campagne autour de la Lironde : une maison des champs	197
422 Une opportunité foncière pour les projets de conquêtes urbaines après les années 80	204
423 En 1992, la conception du parc de la Grande Lironde selon le principe de la gestion différenciée	212
424 Bilan d’une généalogie de projets et de réalisations	222
43 Conclusion sur la construction de parcs publics issus de la gestion différenciée pratiquée dans les villes françaises	226
431 La comparaison des 2 sites : l’identification du pôle pictural et du pôle naturaliste	227
432 La généralisation des pôles picturaux et naturalistes aux projets de parcs publics de villes françaises issus de la gestion différenciée	231
433 Les nouveaux référents des projets de paysage issus de la gestion différenciée	232

CINQUIEME CHAPITRE : Pratiques et représentations sociales des parcs issus de la gestion différenciée : l'exemple de deux sites publics à Montpellier **236**

51 La construction symbolique du Mas Méric par les usagers **240**

511 Une campagne idéalisée	240
512 La mémoire d'une campagne historique, picturale et bourgeoise	242
513 Des touches de sauvage dans la ville	245
514 Un parc en marge de l'espace vert public	247
515 Bilan des représentations du Parc Méric	254

52 La construction symbolique du Parc de la Grande Lironde par les usagers **257**

521 Un échantillon de nature en ville	258
522 Un lambeau de campagne de référence	260
523 Un antidote de la ville	262
524 Un jardin d'un type nouveau	263
525 Bilan des représentations du Parc de la Lironde	267

53 Conclusion sur la représentation des parcs issus de la gestion différenciée **269**

531 Mise en parallèle des représentations des parcs de la Lironde et du Parc Méric	269
532 Mise en relation des constructions de ces parcs avec leurs représentations	272
533 La représentation des parcs de gestion différenciée et la demande sociale de paysage et de nature	275

CONCLUSION GENERALE **285**

Récapitulatif des illustrations **297**

Bibliographie **299**

Annexes **302**

**La nature sauvage et champêtre dans les villes
Origine et construction de la gestion différenciée
des espaces verts publics et urbains : le cas de la Ville de Montpellier**

Résumé de thèse

A partir des années 90, de nombreux professionnels du paysagisme ont participé en France et en Europe à la naturalisation de l'espace vert public dans la ville ; ce mouvement a été qualifié parfois de « retour au naturel ».

Animés par le souci d'appliquer des méthodes plus respectueuses de l'environnement et soucieux d'offrir aux citoyens une variété d'espaces de nature allant du jardin sophistiqué à l'espace d'aspect sauvage, les ingénieurs des services d'espaces verts des agglomérations ont expérimenté la « gestion différenciée » de leur patrimoine vert.

Cette nouvelle conception de l'espace vert public a émergé en France dans les années 75 et a commencé à être vulgarisée, à la lumière des politiques de villes durables, dans plus de 200 collectivités à la fin des années 90.

Parallèlement à cette nouvelle approche essentiellement technique, l'évolution de l'idée de la nature urbaine revendiquée par les gestionnaires des services d'espaces verts a entraîné la création de nouveaux projets de parcs publics alternatifs, dont les images et les usages sont à fortes références champêtre et sauvage. En l'absence de recherche antérieure sur la signification culturelle de la gestion différenciée, cette étude porte autant sur l'origine que sur la construction matérielle et symbolique de ce nouveau type de nature. Nous avons illustré ces espaces urbains dits naturels par l'exemple particulier de deux parcs publics, le Parc Méric et le Parc de la Lironde, emblématiques de la gestion différenciée pratiquée par le service d'espaces verts de la ville de Montpellier.

L'hypothèse que nous voulons vérifier est que la mise en œuvre de la gestion différenciée, avatar philosophique et esthétique du *wild garden* anglosaxon du XIX^e siècle imprégné des valeurs contemporaines durables, a contribué à la construction de nouveaux territoires urbains publics aux références champêtres et sauvages. Ceux-ci ont été dessinés et gérés par les ingénieurs des services d'espaces verts de nombreuses villes dans la dernière décennie selon de nouveaux modèles de parcs intégrant des intentions écologiques et esthétiques.

REMERCIEMENTS

Mener une recherche de thèse jusqu'à son terme est un exercice long, solitaire, rythmé d'imprévus dans son déroulement et ses résultats ...
qui n'aurait pas été possible sans l'entourage de mes proches et l'apport des chercheurs qui m'ont montré le chemin à prendre.

Je tiens à remercier mon père pour m'avoir donné le goût de la recherche et de l'émulation intellectuelle dès mon enfance puis accompagnée dans ce travail, notamment par ses précieuses et longues relectures. Ensuite, je remercie sincèrement ma mère et mon ami pour leur soutien et leurs encouragements répétés, mes petits garçons Ioann et Adrien pour leur patience et leur présence stimulante, Serge Mafioly, Thierry Lochard pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon étude, Valérie Desplas pour son accueil chaleureux parisien qui m'a permis d'entreprendre ce travail en lien avec une laboratoire de recherche Versaillais.

Les conseils, l'écoute et la disponibilité de Pierre Donadieu, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, m'ont été une aide constante. Je tiens à remercier les chercheurs qui ont réagi à mes participations de séminaires ou à mes publications en m'apportant des informations précieuses, notamment Claude Millier, directeur scientifique à l'E.N.G.R.E.F, Bernadette Lizet, Yves- Marie Allain, chercheurs au Museum d'Histoire Naturelle, Marc Rumelhart, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage.

Enfin, les rencontres avec l'équipe de thésards de l'E.N.S.P., encadrés par Pierre Donadieu, ont été toujours chaleureuses et porteuses d'encouragements.

Je remercie aussi mes collègues, Philippe Croze, directeur de la Direction Paysage et Nature de Montpellier pour son intérêt pour mes recherches sur les espaces verts publics de la ville et Michel Bonnet, informaticien de la Direction Paysage et Nature de Montpellier qui m'a assistée avec assiduité dans la réalisation technique de ce document.

Introduction

Depuis les années 90, des touches de naturel émaillent progressivement les jardins historiques et contemporains. Barcelone reconstruit des morceaux de garrigue et de friche portuaire dans son centre-ville; l'île Saint-Germain offre des installations champêtres au pied des tours habitées; Strasbourg choisit des mauvaises herbes pour garnir ses voies de tramway; Montpellier sème des champs de messicoles pour la Coupe du Monde de football; Zurich se donne comme vocation de gérer des conservatoires naturalistes dans la ville; l'agglomération de Strasbourg met en place un schéma directeur d'agriculture et de parcs naturels durables en milieu urbain. Le thème de cette thèse s'inscrit dans ce contexte culturel et sociologique de la naturalisation de l'espace vert urbain public.

Pourtant, traditionnellement, cet espace vert public était identifié par beaucoup de praticiens comme résultant de « l'idolâtrie verte » ou de la « verdolâtrie » selon le néologisme d'Alain Roger: « Faut-il qu'un paysage soit une vaste laitue, une soupe à l'oseille, un bouillon de nature ? »¹. En effet, on constate que pour les citoyens, toute création verte, quel que soit son niveau d'aménagement, renvoyait souvent à la qualité de vie dans la ville, à la perception esthétique du milieu urbain et donc à la qualité dite paysagère. La réponse des villes depuis les années 70 correspondait en général à une offre d'un accompagnement végétal hygiéniste des formes urbaines, à un recours systématique à des plantations de masse et dans une certaine mesure à la dilution de la recherche d'un véritable art urbain.

D'ailleurs, les théoriciens du paysage constataient l'existence d'une crise du paysage urbain et annonçaient même la « mort du paysage »². Ces formules catastrophistes soulignaient avant tout la rupture des créations contemporaines avec les images et les paysages traditionnels, réduits à l'état d'environnements ou de « pays » peu appréciés esthétiquement par les citoyens; elles anticipaient aussi le rebondissement des professionnels du paysage vers la quête de nouveaux modèles paysagers répondant mieux aux nouvelles attentes et usages des citoyens.

C'est pourquoi, une révolution des valeurs culturelles et des pratiques culturelles conduisit de nombreux concepteurs et gestionnaires d'espaces publics à repenser leur représentation de la nature urbaine à partir des années 90 et à s'orienter vers des formes et des symboles d'espaces verts se référant à une nouvelle idée de la nature sauvage et champêtre dans la ville. Dans ce débat largement relayé par les médias et les colloques, certaines expressions reviennent régulièrement : « le retour de la nature en ville », « le jardin sauvage », « la ville campagnarde », « les paysages naturels », « les parcs écologiques ». Elles sont souvent porteuses d'ambiguïtés sémantiques mais s'imposent aux pouvoirs politiques comme significatives de volontés nouvelles de productions de nature urbaine et d'une demande sociale de qualité de vie urbaine insuffisamment satisfaite. Même si cette mouvance de mise en œuvre de l'espace vert naturel touche aujourd'hui de nombreux intervenants du paysage urbain, publics et privés, qui s'inspirent mutuellement,

¹ Selon la définition de verdolâtrie par A. Roger, in *Cinquante mots pour le paysage*, Edition de la Villette, Paris, 1999.

² « Mort du paysage » selon le titre du colloque et de ses actes sous la direction de F. Dagognet, Champ Vallon, Paris, 1989.

nous avons cherché dans cette étude à explorer plus particulièrement la production contemporaine de nature sauvage et champêtre dans les parcs et les jardins urbains publics créés et gérés dans le monde des ingénieurs des services d'espaces verts des villes françaises depuis 1990.

En effet, si on se réfère aux derniers colloques européens portant sur l'évolution des espaces verts publics, notamment ceux de Strasbourg, respectivement intitulés « Vers la gestion différenciée des espaces verts » en octobre 1994³ et « Jardins 21, de la gestion différenciée au développement durable » en juin 2000⁴, on peut observer qu'un grand nombre de villes françaises et européennes se sont engagées dans une nouvelle démarche de mise en œuvre d'espaces verts dits plus naturels, qualifiée de « gestion différenciée », au sens de gestion écologique alternative, différente de la gestion horticole intensive, banalisée, et de gestion diversifiée revendiquant une palette variée de formes, d'ambiances, d'usages, de milieux écologiques dans le patrimoine vert urbain.

La mise en œuvre de ces nouveaux espaces de nature paradoxale s'inscrit selon leurs promoteurs dans la nouvelle politique dite durable du traitement de la nature et de la ville, perceptible dans les discours sur l'espace public depuis le Sommet de Rio de 1992.

Dans le cadre de cette réorientation d'objectifs concernant le traitement et la vocation de la nature urbaine, les publications nombreuses dans des magazines professionnels comme le *Génie urbain*, *Techni- cités*, *Paysage actualités*, le *Lien horticole* ont essentiellement mis en avant les difficultés de réorganisation des services des espaces verts des villes en matière de gestion de leur patrimoine et de leur personnel, notamment les nécessités de mise en place de nouvelles méthodes d'inventaire des espaces verts publics depuis les espaces écologiques sensibles jusqu'aux espaces les plus sophistiqués, les obligations d'évolution du matériel de maintenance adaptée aux nouveaux types d'espaces rustiques, la formation induite des jardiniers à des méthodes plus douces et sélectives d'entretien de la nature urbaine, la mise en place de technologies environnementales comme le traitement des déchets verts, le remplacement partiel des traitements phytosanitaires chimiques par la lutte biologique ou raisonnée. Parallèlement à ces soucis de gestion quotidienne de ces espaces, une gamme plus étendue de types d'espaces verts urbains s'est mise en place, du plus artificialisé au plus naturel, et s'est enrichie de nouveaux modèles d'espaces de natures champêtre et sauvage, conservés, réhabilités ou créés de toute pièce. De nouvelles sources d'inspirations et des recherches de méthodes de réalisations de ces nouveaux parcs ont caractérisé les bureaux d'études des villes.

Pourtant, malgré ces explorations des aspects économiques et techniques de la gestion par les ingénieurs des villes, ni les chercheurs, ni les praticiens du paysage n'ont pourtant entrepris jusqu'à présent de recherches sur la portée sociale et culturelle de ces nouvelles formes de nature dans les villes françaises et européennes.

Art de la représentation, le jardin ne saurait être naturel, sauvage ou champêtre à proprement parler. Dans l'histoire, notamment à partir du XIX^e siècle, plusieurs courants paysagers dits naturels se sont succédés sans se ressembler.

C'est pourquoi on peut se demander si cette notion floue et contemporaine de retour de la nature dans la ville désigne l'adaptation d'images et de symboles de nature, des écosystèmes, la composition esthétique susceptible d'évoquer les motifs de nature spontanée ou une

³ C.N.F.P.T., A.I.V.F, *Actes du colloque européen « Vers la gestion différenciée des espaces verts »*, Strasbourg, 24-25-26 octobre 1994.

⁴ C.N.F.P.T., *Actes du colloque, « Jardins 21, de la gestion différenciée au développement durable »*, Strasbourg, 6, 7 juin 2000.

philosophie qui s'oppose à la représentation rigide et ordonnée de l'espace. Autrement dit, s'agit-il de faits matériels, d'idées ou de constructions métaphoriques d'une idée de nature contemporaine?

L'émergence de cette nouvelle mouvance du naturel irait-elle dans le sens d'un retour cyclique de la « wilderness », « du wild garden » déjà pratiqués dans l'histoire de l'art des jardins ou exprimerait-elle le ferment d'un type de nature urbaine post-moderniste révélateur d'une relation différente du citoyen avec son environnement urbain ?

Dans le contexte d'une absence de recherches concernant cette production contemporaine alternative d'espaces verts publics, nous avons choisi de centrer notre étude sur la compréhension de ce phénomène d'émergence de gestion différenciée, et plus particulièrement sur la construction matérielle et symbolique de cette nouvelle nature de la fin du XX^e siècle.

Nous proposons, entre autres thèmes d'études, de poser un regard rétrospectif sur la généalogie de mise en place de cette nouvelle idée de nature dans le monde des ingénieurs de services d'espaces verts des villes. Puis, en nous fondant sur l'histoire de l'art des jardins, nous essaierons de comprendre l'origine conceptuelle et culturelle de cette pensée. Ensuite, nous nous intéresserons aux intentions de création, aux formes de nature ainsi qu'aux démarches originales de mise en œuvre de ces espaces sous ce registre de parcs de gestion différenciée.

Enfin, nous tenterons de saisir mieux la représentation de cette nature urbaine contemporaine par ses usagers.

Pour illustrer ce vaste sujet avec des cas concrets de parcs publics plus naturels issus de la gestion différenciée, nous nous sommes appuyés sur l'étude de deux sites publics, Le Parc de La Lironde et Le Mas Méric, produits, gérés par la Ville de Montpellier et sélectionnés pour leur diversité de composition, de milieux biologiques et d'usages.

Plus largement, cette étude vise à comprendre mieux le développement culturel et social d'un nouveau type d'espace vert public, plus libre dans ses images et ses pratiques au sein des futures zones urbaines, répondant aux attentes contemporaines des élus, des professionnels et des usagers. Ces débats semblent opportuns dans le contexte de la programmation et de la construction des futurs espaces de nature dans les agglomérations et de la reconversion éventuelle des campagnes cultivées, des friches ou des espaces naturels existants sous la forme d'espaces verts publics gérés par les services d'espaces verts.

En outre, ce travail pourra contribuer à répondre en partie aux questions contemporaines sur la patrimoine vert posées par ces nouvelles formes de nature en ville : la commande publique peut-elle faire évoluer en général ces productions de nature ? Les professionnels, gestionnaires des espaces verts publics, pourront-ils s'approprier la gestion différenciée et développer des projets inventifs, sauvages et champêtres en comprenant mieux les sources et les inspirations de ce mouvement, son contexte culturel général d'émergence, les aspirations des usagers ?

Enfin existe-t-il un nouveau type d'utilisateur qui adhère sur le plan esthétique, fonctionnel, ludique et symbolique à cette nature sauvage et champêtre dans la ville ?

Nous situons notre recherche dans le domaine du grand paysage urbain et dans sa dimension dualiste en tant qu' objet concret et forme urbaine construite, mais aussi en tant qu'image mentale de l'espace perçue par les concepteurs puis par les usagers de ces sites spécifiques. En effet le paysage est à la fois objet et sujet, réalité écologique et produit social et en même temps réalité et apparence de réalité. Nous présenterons dans cette étude un nouveau type de paysage de parcs urbains, tel que le conçoit l'ethnologue G. Lenclud : « un donné, construit par une perception, elle-même informée par des schèmes conceptuels. Le paysage désigne cette réalité et les références culturelles à partir desquelles cette image se forme. »⁵ Si nous nous rattachons au concept de double artialisation du paysage défini par Alain Roger, nous pouvons aussi affirmer que le paysage du sauvage et du champêtre que nous allons étudier est de fait issu d'un schème esthétique car « tout paysage est un produit de l'art, d'une artia-lisation, celle-ci se produisant in situ (sur un site public) et in visu (par le regard) »⁶.

Nous aborderons aussi le domaine de l'environnement au sens scientifique par la description des intentions de projets des ingénieurs des services des espaces verts, fondées, entre autres, sur un développement de certains milieux faunistiques et floristiques, respectés ou créés par les concepteurs dans les parcs urbains. A ce titre, nous intégrerons bien le discernement entre la valeur paysagère de l'ordre de l'esthétique et la valeur écologique de l'ordre du scientifique.

Enfin, nous nous inscrivons dans le champ de l'urbanisme, plus particulièrement de l'étude de l'espace urbain, dans la mesure où l'espace vert public analysé constitue un espace traversé et fréquenté par les citoyens piétons, cyclistes ou motorisés, un lieu de rencontre et d'activités ludiques et sportives ou encore le support d'une identité territoriale qui rend cohérent l'organisation de la ville. Au sein de cet espace urbain, nous traiterons essentiellement le jardin public au sens culturel de composition architecturale et végétale et image idéalisée du monde.

De façon plus indirecte, nous emprunterons des méthodes et des concepts aux disciplines comme la philosophie et la géographie humaine dans les réflexions sur le rapport à la nature et l'habitabilité de la planète, la sociologie et plus particulièrement la relation du fait social au projet de territoire pour l'étude des usages dans les parcs, l'histoire des villes et de la politique des espaces verts ainsi que l'art des jardins.

⁵ G. Lenclud, « Ethnologie et paysage », in *Paysage au pluriel*, sous la direction de C. Voisenat et P. Notteghem. Maison des sciences de l'homme, Paris, 1995.

⁶ A. Roger, *Court traité du paysage*, Gallimard, Paris, 1997.

Schéma 1 : **PROBLEMATIQUE DE LA THESE**

THEME

La naturalisation
de l'espace vert public

EXPLORATION

La production contemporaine
de nature sauvage et champêtre
dans les parcs publics urbains
issus de la gestion différenciée,
pratiquée dans les services
espaces verts des villes durant la
période 1990-1997

**RECHERCHE
ET SUJET**

**LA CONSTRUCTION MATERIELLE
ET SYMBOLIQUE D'UNE
NOUVELLE NATURE SAUVAGE ET
CHAMPETRE DANS LA VILLE:
qu'est-ce que la gestion différenciée ?**
-Généalogie de mise en place
-Origine culturelle
-Mode de construction des parcs
-Représentations et usages par le public

PISTES DE CONTRIBUTION A L'EVOLUTION DES ESPACES VERTS PUBLICS

Professionnels

compréhension
de ce
mouvement par
les praticiens
des villes ?

Commande publique

Evolution de la
commande
publique ?

Demande sociale

nouveau type
d'utilisateurs d'une
nature urbaine
champêtre et
sauvage ?

Planche photos 1

La naturalisation des espaces verts urbains publics à partir des années 90 :

Images de références



Rennes, Parcs des longs-champs,
Conception : Service des espaces verts, Rennes, 1991.



Issy- Les Moulineaux, l'Ile Saint- Germain, Jardins imprévus.
Conception : service d'espaces verts Conseil Général
des Haut De Seine, 1998



Paris, Dalle Atlantique,
Conception Agence F. Brun-M. Pena,
Commande Ville de Paris, 1994



Montreuil- sous-bois, Parc des Beaumonts
Conception Cabinet Cepage, commande ville, 1999.

CHAPITRE PREMIER



1 Identification des principales idées de natures sauvages et champêtres : notions et méthodes

Nous montrerons successivement dans ce premier chapitre :

-l'existence d'une polysémie des notions de sauvage et de champêtre, notamment dans leur rapport à la ville,

-quelles hypothèses peuvent être formulées pour comprendre l'origine, la signification culturelle, les formes paysagères de cette nouvelle nature sauvage et champêtre produite par les villes françaises depuis les années 90 et leurs représentations par le public,

-et quelles méthodes peuvent permettre de décrire et de comprendre cette mouvance dans les villes.

SOMMAIRE PREMIER CHAPITRE

1 Identification des principales idées de natures sauvages et champêtres : notions et méthodes	9
11 Les principales idées sur le sauvage au sens propre et figuré	12
111 Les principales définitions scientifiques de la nature sauvage au sens propre	12
1111 Les définitions données par les dictionnaires	12
1112 La notion de sauvagerie définie par les scientifiques	13
112 Les principales idées sur la nature sauvage au sens figuré	17
1121 La connotation sauvage selon les dictionnaires	17
1122 La sauvagerie chez les artistes; entre idéal et réalité : le pittoresque	18
1123 La sauvagerie pour les anthropologues et les philosophes : la nature idéalisée	23
1124 La sauvagerie pour les paysagistes : la mise en scène du paysage et du jardin	27
113 Conclusions sur la notion de sauvage	33
12 Les principales idées sur la campagne aux sens propre et figuré	35
121 Une définition scientifique de la campagne	35
1211 Les définitions données par les dictionnaires	35
1212 Les définitions données par les scientifiques	36
122: Les principales idées sur la campagne au sens figuré	38
1221 Les définitions de campagnes au sens figuré données par les dictionnaires	38
1222 Le champêtre des artistes :	39
1223 L'idée du champêtre vu par les anthropologues et philosophes	43
1224 L'idée du champêtre chez les paysagistes : la mise en scène du jardin	46
123 Conclusion sur la notion de campagne	50
13 Le sauvage, le champêtre et la ville ; des contradictions dépassées: quelles productions de la nature en ville ?	51
14 Problématiques, hypothèses, modèles, démarches, méthodes	54
141 Les problématiques concernant la production d'espaces de nature sauvage et champêtre dans la ville	54
142 Les hypothèses de recherche	56
143 La présentation de la démarche de recherche : les objectifs et les sites d'étude	57
144 Les outils et les méthodes employés	58
1441 L'analyse de la généalogie de la gestion différenciée dans le chapitre 2:	58
1442 La démonstration de la parenté entre la gestion différenciée et le wild garden anglais dans le chapitre 3	
1443 L'analyse de la construction et de la représentation des parcs de nature champêtre et sauvage: les sites de références et les méthodes choisis pour les chapitres 4 et 5	64
CONCLUSION PREMIERE PARTIE	73

Chapitre premier: Préambule

Dans le cadre de cette étude centrée sur la production matérielle et symbolique de la nature sauvage et champêtre par les services espaces verts des villes, nous chercherons dans un premier temps à mieux cerner les définitions puis les représentations multiples de ces deux notions de sauvagerie et de campagne, en particulier dans leur rapport actuel à la ville du début du XXI^e siècle.

Dans un deuxième temps, nous en dégagerons des hypothèses de recherche concernant la conception et la gestion d'espaces de nature champêtre et sauvage issus de la gestion différenciée pratiquée dans les villes depuis les années 90.

Enfin, nous expliciterons les démarches et les méthodes d'analyse de résultats choisies pour comprendre et décrire les formes paysagères en liaison avec notre thème, l'origine culturelle⁷ de cette mouvance et le rapport du public à ces espaces.

Les publications concernant les témoignages d'expériences de gestion différenciée dans les villes françaises et européennes seront rapportées et analysées dans le second chapitre pour comprendre mieux l'émergence, le mode de vulgarisation de cette politique d'espaces verts et les types de natures urbaines désignées ou produites sous cette appellation.

Cependant, nous avons expliqué dans l'introduction comment l'étude de la gestion différenciée des espaces verts urbains publics avait été peu explorée de façon approfondie par des chercheurs ou par des praticiens sous l'angle culturel de la compréhension des origines de ce mouvement, des modèles de constructions physiques et mentales de parcs urbains. Dans ces conditions, cette recherche faisant office de travail pionnier dans ce domaine, la bibliographie qui suit ne pourra présenter un réel état des lieux des résultats de recherche liés à notre thème d'étude.

De façon plus large, nous chercherons à approfondir le champ théorique de l'étude des rapports entre la ville, la nature sauvage et champêtre et à nous demander quelle réflexion a déjà été menée sur ce thème.

En particulier, nous explorerons ce que disent les chercheurs philosophes, artistes, scientifiques, anthropologues les plus spécialisés sur l'idée du sauvage et du champêtre dans la ville : Quels sont les mythes et les archétypes récurrents dans la production et la perception de la nature champêtre et sauvage ? Comment les formes de nature sauvage et champêtre sont-elles inventées dans un territoire qui revendique d'abord d'être un espace public urbain ? Quelle méthode peut permettre de décrire et de comprendre les formes paysagères créées et le rapport du public à ces espaces ?

Aussi développerons-nous ici les notions d'espaces de nature sauvage et champêtre sous l'angle des débats des scientifiques qui analysent la part de réalité biologique sous ces appellations ambiguës, des anthropologues qui apporteront une dialectique philosophique sur la signification de ces termes au XXI^e siècle, des artistes qui ont inspiré par l'image de leurs oeuvres des modèles de scènes sauvages ou champêtres, ou encore des paysagistes ou des artistes qui puisent dans ces thèmes l'invention de nouveaux types d'espaces publics.

⁷ Au sens de la culture de l'art des jardins.

11 Les principales idées sur le sauvage au sens propre et figuré

111 Les principales définitions scientifiques de la nature sauvage au sens propre

1111 Les définitions données par les dictionnaires

Si l'on s'en tient aux définitions données par les dictionnaires, le terme « sauvage » provient de l'altération du bas latin *salvaticus* issu lui-même de l'altération par assimilation vocalique du latin classique *silvaticus* (« fait pour la forêt »), ou de *silva* signifiant la « forêt »⁸. On retrouve déjà ce mot dans la *Chanson de Guillaume* à la fin du XI^e siècle.⁹ « Silva » a abouti en français à « Selve » (1080), éliminé par « forêt » et ne demeure que dans les noms de lieu : sève, sylvestre, sylvatique.¹⁰

Dès la fin du Moyen-Âge, « sauvage » désignait au sens propre « ce qui est à l'état de nature ou qui n'a pas été modifié par l'action de l'homme »¹¹, c'est à dire ce qui pousse ou est produit sans intervention humaine, par opposition à l'espace domestique qui est maîtrisé par l'homme, à proximité de son domicile et valorisant pour le cercle familial. Sainte-Beuve écrivait « L'état le plus naturel de l'homme qui étudie est encore la vie domestique, régulière, intime »¹². Cette notion de sauvage devait être en effet opposée à la notion de domestication des plantes et des animaux inventée dès la création des premières villes en Mésopotamie et découlant du désir de garder dans un enclos fixe le gibier et le végétal comestibles à proximité d'un habitat stable. Dès lors, une part de la nature vierge était détruite pour produire la nourriture des hommes.

Au Moyen-Âge, on parlait d'animaux sauvages pour désigner ceux qui vivent « en liberté dans la nature et n'appartiennent pas à l'expérience familière de l'homme »¹¹ par opposition à l'animal domestique qui vit auprès de l'homme pour l'aider, le nourrir, le distraire, et dont l'espèce, depuis longtemps apprivoisée, se reproduit dans les conditions fixées par l'homme. On parlait aussi de plantes sauvages « qui poussent et se développent naturellement sans être cultivées comme des pommiers, des rosiers sauvages. »¹³ Quand on qualifiait les hommes de sauvages, on parlait des « hommes qui vivent en petites sociétés, dans des huttes et qui, n'ayant ni agriculture proprement dite, ni troupeaux, ne s'entretenaient guère que du produit de la chasse. »¹⁴

⁸ A. Rey, Le petit Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*, 1994.

⁹ *Dictionnaire étymologique et historique du français*, sous la direction d'Albert Dauzat, Jean Dubois et Henri Mitterand, Larousse, Paris, 1964.

¹⁰ A. Rey, *ibid.*

¹¹ J. Debou et A. Rey, *Le nouveau petit Robert, version électronique*, dictionnaire analogique et alphabétique de la langue française, Paris, 1996.

¹² J. Debou et A. Rey, *ibid.*

¹³ Lexis, *Dictionnaire de la langue française*, Larousse, 1975.

¹⁴ Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Gallimard, Hachette, 1964.

Si au sens contemporain, cette définition d'origine a persisté, nous relevons que, par extension, le terme sauvage qualifie aussi un lieu que « la présence ou l'action humaine n'a pas marqué » et de façon plus négative un site peu accessible, d'un aspect peu hospitalier, parfois effrayant »¹⁵ ou « ce qui est inculte, peu accessible, qui a le caractère de la nature vierge »¹⁶ On l'emploie pour désigner le désert, un lieu inhabité, la côte sauvage. Dans ce même sens, nous pouvons souligner que l'anglicisme « wilderness » désigne une « étendue déserte, une région reculée, un désert, une jungle. »¹⁷, sans connotation négative ou positive.

Au Moyen-Âge, les mots « naturel » et « sauvage » signifiaient tous deux « produit par la nature sans intervention humaine ». ¹⁸

En revanche, aujourd'hui, le terme « sauvage » se distingue nettement du mot « naturel » qui désigne avant tout la part de l'instinct ou du spontané jugée valorisante pour la société et conforme à la raison ou à l'usage commun : naturel, « du latin naturalis, de naissance »¹⁹ est utilisé pour désigner ce qui « appartient à la nature d'un être, d'une chose, d'un lieu, ce qui est propre au monde physique et opposé à miraculeux, surnaturel »²⁰ ou « ce qui appartient à la nature, ce qui est inné, conforme aux lois de la nature. »²¹

Bien que désignant aussi ce « qui n'a pas été modifié, traité par l'homme », il est employé pour qualifier ce qui est positivement « fondé sur la nature, imposé par la nature en tant que principe ou ce qui correspond à l'ordre habituel, est considéré comme un reflet de l'ordre de la nature ».²¹

1112 La notion de sauvagerie définie par les scientifiques

* Le modèle de l'écosystème sans l'homme

L'étude de cette nature sauvage relève ici de la connaissance des écosystèmes, issue de la géographie physique, de la biogéographie, et plus globalement de l'écologie, et s'oppose souvent aux valeurs paysagères, culturelles et artistiques. Un beau paysage perçu comme sauvage par les paysagistes peut être analysé comme pollué, envahi de plantes non indigènes et très artificialisé par les scientifiques spécialistes des sciences de la nature et de l'environnement.

Les recherches des scientifiques naturalistes consistent à estimer par exemple les évolutions et les ruptures des équilibres écologiques de cette nature « vierge » sans homme. La construction de cet objet scientifique est centrée sur les connaissances fonctionnelles de la vie. Un milieu dit naturel peut constituer un patrimoine naturel, un réservoir de biodiversité

¹⁵ J. Debou et A. Rey, *Le nouveau petit Robert, version électronique*, dictionnaire analogique et alphabétique de la langue française, Paris, 1996.

¹⁶ Lexis, Dictionnaire de la langue française, Larousse, 1975.

¹⁷ Le Robert et Collins Senior, dictionnaire franco-anglais, 2001.

¹⁸ Le Robert, dictionnaire historique de la langue française sous la direction d'Alain Rey, 1994.

¹⁹ J. Debou et A. Rey, *ibid.*

²⁰ Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Gallimard, Hachette, 1964.

²¹ J. Debou et A. Rey, *ibid.*

génétique, faunistique et floristique. Pour donner un exemple, l'espace sauvage cité par les scientifiques pourrait être la forêt tropicale éloignée de toutes terres habitées.

De façon générale, on peut dire que les scientifiques contemporains recherchent la naturalité exemplaire dans l'environnement lointain, le désert, les îles et la forêt équatoriale, mais étudient rarement, pour les raisons évoquées, la nature en Europe et encore moins souvent la nature dans le milieu urbain.

Drury montre à quel point les chercheurs ont choisi de façon systématique une nature dont l'homme serait totalement exclu. Il écrit : « Traditionnellement, les recherches écologiques ont été conduites indépendamment des études sur les effets de l'occupation humaine. Dans la plupart des cas, les écologistes sont partis au loin pour éviter des territoires d'études présentant des traces d'influences d'activités humaines, parce que de tels territoires ne seraient pas naturels. »²² Cependant, il est admis depuis peu par l'ensemble des scientifiques que l'Europe, région fortement dominée par l'homme, ne contient plus d'espaces sauvages au sens propre. Philippe Descola²³ montre que l'idée même de la forêt amazonienne comme dernier espace vierge de toute intervention a été battue en brèche par les travaux des scientifiques écologistes. En effet, cet espace boisé aurait été l'objet de plantations vivrières par les tribus d'Indiens indigènes qui auraient considérablement changé le paysage originel des lieux .

* Quel est le gradient de naturalité d'un espace sauvage ?

Dans une synthèse historique de la perception de cette sauvagerie par des scientifiques, Jacques Lecomte rappelle que²⁴:

- Ratcliffe adoptait pour sa part une attitude pragmatique en associant la naturalité à l'ancienneté de l'écosystème et à l'absence de signes de perturbation due à l'homme.²⁵
- Peterken introduisit la notion de temporalité pour expliciter cette notion de nature. En 1997, il écrit que l'on peut considérer comme un fait indéniable la naturalité originale ainsi que la naturalité future mais que les naturalités présentes, passées et potentielles sont hypothétiques. « En Europe, virtuellement toutes les forêts sont depuis longtemps directement ou indirectement affectées par l'exploitation ou la gestion. De ce fait, la naturalité est alors une variable continue et les différentes composantes de la forêt peuvent avoir différents degrés de naturalité. »²⁶
- Schnitzler,²⁷ en s'inspirant de Peterken, souligne que seule la naturalité postglaciaire était totale quand la présence humaine était marginale. « La naturalité virtuelle est celle que l'on pourrait observer si l'homme était resté ce qu'il était aux stades paléolithiques et la naturalité future celle que l'on observerait si l'homme disparaissait subitement. En tenant compte du facteur temps, on considérera des naturalités passées, présentes et futures, mais on ne pensera jamais que le futur peut rejoindre le passé. »

²² W.H. Drury, *Chance and change. Ecology for conservationists*. U. Of Calif. Press., 1998.

²³ P. Descola, « Les cosmologies des indiens d'Amazonie », in *La Recherche* n° 292, nov. 1996

²⁴ J. Lecomte, « Réflexion sur la naturalité » in *Courrier de l'environnement de l'inra* n° 37, Aout 1999.

²⁵ D.A. Ratcliffe, *A nature conservation review*, Cambridge U. Press. 2 vol., 388 et 320 p, 1997.

²⁶ G.F. Peterken , « Concepts of naturalness », in *Naturalités et forêts d'Europe*, Conseils de l'Europe, Strasbourg, 1997.

²⁷ A. Schnitzler, « Prise en compte des cycles sylvigéniques naturels pour une saine définition de la gestion conservatoire », *Dossier de l'environnement de l'INRA* n° 15, pp.57-78, 1997.

Cependant, selon Lecomte, « le gradient de naturalité n'atteint jamais la note cent et ne descend pas souvent à zéro. Aucun système n'échappe aux pollutions atmosphériques planétaires, ni aux conséquences des changements climatiques induits par les activités humaines. »²⁸

Aussi, si l'on resitue cette problématique de l'espace sauvage dans la ville d'un point de vue scientifique, on peut dire que les relations de ce lieu avec ce qui l'entoure conditionnent sa naturalité. Lecomte rappelle que la surface du site est capitale pour évaluer le potentiel de biodiversité : « Un milieu de dix hectares peut difficilement contenir suffisamment d'éléments pour constituer une naturalité de haut niveau. En revanche, ce n'est pas le cas d'une tourbière de dix hectares »²⁹. Une forêt urbaine, un parc écologique de ville, les berges de rivières sont donc incompatibles avec la recherche d'espaces sauvages du point de vue des scientifiques. Cependant la naturalité de ces milieux urbains se situe objectivement le long d'un gradient.

Nous avons montré que cette nature originelle est resituée par la plupart des scientifiques dans le contexte de l'origine historique du continent ou dans le cadre d'expériences contemporaines de fabrication artificielle en Occident .

Etant donné le débat actuel sur la difficulté d'atteindre ou de restaurer la réelle sauvagerie au sens scientifique, nous pouvons nous demander avec les auteurs de *Du bon usage de la nature*, Catherine et Raphaël Larrère, ce que, dans ces conditions, nous allons préserver dans le cadre des politiques environnementales : « Une nature vierge et primitive ? Elle n'a jamais existé. Un équilibre climacique ? Mais les développements de l'écologie montrent que le déséquilibre est la règle dans la nature. C'est un musée vert que l'on veut préserver, celui des vestiges d'un passé pionnier révolu. ». Le seul moyen de conserver les milieux sauvages dans notre contexte de territoire urbanisé serait alors de créer « un laboratoire grandeur nature pour observer des processus simulés artificiellement », « de transformer des étendues de nature sauvage en réserve de biodiversité » ou « de sauvegarder des lambeaux de climax »³⁰, donc finalement de retomber dans la pure artificialisation de la technique et de l'intention.

* Les écologues et la nature sauvage dans la ville

Nous avons vu que de nombreux scientifiques cherchaient à retrouver des traces de nature sauvage dans les forêts tropicales ou dans les territoires éloignés de toute occupation humaine. On comprendra mieux pourquoi les gestionnaires d'espaces verts publics ont difficilement pu tirer profit de cette recherche détournée de la nature sauvage urbaine ordinaire et des enjeux contemporains de la gestion planétaire de la biodiversité et du développement durable, centrée sur les villes et les mégapoles, où vit la majorité de la population.

Cependant, quelques scientifiques, botanistes ou naturalistes contemporains isolés se sont intéressés au « sauvage dans la ville »³¹ comme une alliance entre l'homme, le milieu qu'il produit, la faune et la flore sauvages, dans la tradition de Paul Jovet (1986-1991) et de ses inventaires naturalistes de la flore triviale spontanée des pavés et de ses terrains vagues :

« l'idée d'herboriser en plein Paris, l'idée d'appliquer à la végétation d'un milieu urbain les concepts de l'écologie végétale peut sembler insolite à première vue ; ceux-ci (les inventaires floristiques) semblent plus à leur place dans les collines et les montagnes méditerranéennes ou

²⁸ J. Lecomte, « Réflexion sur la naturalité » in *Courrier de l'environnement de Inra* n° 37, Aout 1999.

²⁹ J. Lecomte, *ibid.*

³⁰ Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature*, édition Aubier, Paris, 1997.

³¹ *Sauvages dans la ville*, textes réunis par B. Lizet, A. Wolf, J. Cécilia, JATBA- 1996, Vol.XXXIX

dans les grandes plaines de l'Amérique du Nord que dans les rues et les places d'une nouvelle grande ville. Mais précisément, il est possible d'aborder l'œuvre de Paul Jovet comme une rencontre entre le milieu urbain et ces concepts venus d'autres milieux. »³² Lui-même disait à ce propos lors de sa contribution au VIII^e Congrès international de botanique : « Nous espérons montrer que la présence, la persistance, la disparition, le rassemblement des plantes et l'évolution de leur groupement posent, dans Paris même, de multiples problèmes au phytosociologue et à l'écologiste »³³. Bernadette Lizet écrit pour alimenter cette dialectique : « Ce naturel des villes apparaît d'ailleurs paradoxal, brouillant les catégories du sauvage et du domestique, du rural et de l'urbain et résultant souvent d'une chaîne de fabrication sophistiquée »³⁴. Paul Jovet définit même des « sanctuaires jardinés », unités territoriales assimilées à des réserves naturelles urbaines d'essences tant indigènes qu'exotiques acclimatées.

Marcel Bournérias et Gérard Aymonin retracent l'intérêt très récent pour cette recherche sur la végétation urbaine : « Depuis le XVIII^e siècle, la floristique urbaine a connu dans les dernières décennies de notre siècle un développement appréciable ; l'analyse des problèmes écologiques à Chicago fait référence aux recherches de Paul Jovet. Beaucoup de grandes métropoles ont suscité des travaux approfondis : Londres et Berlin mais aussi certaines villes du Japon, de petites capitales régionales françaises, et récemment Bruxelles, d'une manière tout à fait exemplaire »³⁵. En effet, à Berlin par exemple, les travaux de Herbert Sukopp ont permis d'élaborer un fin diagnostic des échanges de faune et de flore entre la ville et sa nature périphérique puis d'intégrer des prescriptions écologiques sur les corridors écologiques à privilégier dans le cadre des schémas directeurs urbanistiques de la capitale.³⁶

Dans le même esprit, Philippe Clergeau et son équipe de chercheurs de l'INRA, spécialisés dans la faune sauvage³⁷, ont travaillé sur une définition pertinente de ce que pourrait être une biodiversité en milieu urbain, en s'appuyant sur l'analyse de parcs urbains de l'ouest de la France. En outre, il analyse les potentialités de flux des animaux depuis la campagne environnante jusqu'aux centres des villes, l'inventaires d'oiseaux et de mammifères dans ces espaces publics, enfin l'appréciation et l'attente des usagers des parcs vis à vis de la faune en ville.

Nous avons vu que le sauvage, dans sa définition stricte scientifique de milieu sans intervention humaine, n'existe pratiquement plus objectivement sur la planète, et encore moins dans le milieu urbain du fait de l'interférence de l'homme et de l'environnement qu'il produit. Cependant, les scientifiques cités, entre autres, se sont intéressés au milieu urbain, notamment à la flore et à la faune ordinaires spontanées, acclimatées ou indigènes, comme indicateurs d'une biodiversité certaine dans la ville et comme support contemporain de nouvelles dynamiques écologiques dans la lisière et l'entre-deux campagne/ville/forêt. Depuis le Sommet de Rio de 1992, de nouvelles perspectives s'ouvrent sur l'idée d'une ville, sanctuaire d'espèces nombreuses acclimatées ou propres au milieu urbain, complémentaires et en réseau biologique avec les espèces de milieux plus naturels périurbains. Ces divers milieux

³² J.M.Drouin, « Paul Jovet : les concepts de l'écologie végétale à l'épreuve de la ville, » in *Sauvages dans la ville*, ibid.

³³ Propos rapportés par J. M. Drouin, ibid.

³⁴ B. Lizet, prologue in *Sauvages dans la ville*, op. cit.

³⁵ Marcel Bournérias et Gérard Aymonin, Paul Jovet, ses amis et ses disciples, hommage au grand naturaliste, in *Sauvages dans la Ville*, op. cit.

³⁶ Selon H. Sukopp, *On the history of plant geography and plant ecology in Berlin*, Englera, 1987.

³⁷ P. Clergeau, coordinateur, *Biodiversité en milieu urbain, quelle faune sauvage dans les espaces verts ?*, Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, avril 2000.

peuvent être désignés comme objets d'études de la nature sauvage au sens scientifique large de biotopes spontanés.

112 Les principales idées sur la nature sauvage au sens figuré

1121 La connotation sauvage selon les dictionnaires

Le terme « sauvage » a été employé jusqu'au XVI^e siècle au sens de période de l'histoire où l'homme n'était pas civilisé pour qualifier l'homme primitif³⁸.

Puis, il fut valorisé dès le XVI^e siècle avec l'idéologie du « bon sauvage », développée par Montaigne, puis au XVIII^e siècle, par Rousseau et Diderot.

Cependant, à la fin du XIX^e siècle, on parlait toujours de sauvageon à propos d'un enfant qui avait grandi sans éducation, comme un petit animal. Sauvagerie en anthropologie équivaldrait aujourd'hui à barbarie, brutalité (1855) pour désigner un comportement cruel et vicieux.³⁹ Ce sens particulier s'est perdu au XIX^e siècle.

L'idée du sauvage porte aussi aujourd'hui un sens dévalorisant pour la société et désigne ce « qui surgit spontanément, se fait de façon anarchique, indépendamment des règles »⁴⁰ ou « qui s'établit en dehors des normes, des règles établies. On parle « de grève sauvage, d'urbanisation et d'industrialisation sauvage, non planifiées. A l'extrême, il signifie illégal »⁴¹, notamment quand on parle d'immigration sauvage non autorisée, de camping sauvage, hors des terrains prévus à cet effet ou de psychanalyse sauvage exercée par un non-spécialiste.

Au sens figuré, sauvage désigne encore une personne « qui fuit toute relation avec les hommes, se plaît à vivre seul et retiré »⁴². Il correspond à un caractère craintif, farouche, insociable ou misanthrope. Aragon l'utilise à cet effet : « *Edmond a des amis, mais Armand est un sauvage. Il reste solitaire dans la maison paternelle* »⁴³.

Ce terme peut encore désigner une personne d'« une nature rude, grossière ou même brutale. » ou pire encore quelqu'un « qui a quelque chose d'inhumain, marque un retour aux instincts primitifs », au sens de Baudelaire : « Une explosion rapide, successive, de cris sauvages, démoniaques. »⁴⁴

Nous avons vu que la notion de sauvage (du latin *sylva* : forêt) désigne originellement ce qui a trait à la forêt et au gibier et par extension comme le rappelle Pierre Donadieu : « un rapport à l'espace et à la nature où les manifestations humaines sont peu ou pas sensibles ; Cette relation peut être jugée positive par ceux qui en apprécient les avantages esthétiques,

³⁸ Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Gallimard, Hachette, 1964.

³⁹ Le Robert, dictionnaire historique de la langue française sous la direction d'Alain Rey, 1994.

⁴⁰ Le Petit Robert, version 1965.

⁴¹ J. Debou et A. Rey, *Le nouveau petit Robert, version électronique*, dictionnaire analogique et alphabétique de la langue française, Paris, 1996.

⁴² Lexis, *Dictionnaire de la langue française*

⁴³ J. Debou et A. Rey, *ibid.*

⁴⁴ J. Debou et A. Rey, *ibid.*

symboliques, moraux ou écologiques, ou bien négatives par ceux qui en déplorent les inconvénients réels ou supposés »⁴⁵.

Nous avons montré que tant dans le passé qu'au XXI^e siècle, le même adjectif a pris rarement la connotation positive de « naturel, sans artifice » pour qualifier des espaces mais désigne essentiellement l'opposé des valeurs du domestique, du familier, du civilisé, de l'évolué, du policé, du délicat, du poli, du raffiné.

Les définitions de « sauvage » dans les dictionnaires spécialisés montrent que l'usage du mot couvre donc des variations extrêmes d'acceptions selon ses codes et son contexte culturel d'emploi mais portent essentiellement des valeurs négatives au sens propre et surtout figuré, à l'exception de son usage par les écrivains romantiques.

Nous proposons de nous intéresser aussi à la notion contemporaine de « sauvage » au sens symbolique, esthétique mise en avant par les scientifiques, les artistes, les paysagistes et les philosophes.

1122La sauvagerie chez les artistes; entre idéal et réalité : le pittoresque

Artistes, peintres, écrivains, poètes ont contribué à forger et à transformer les regards actuels sur les paysages, la nature, et donc le rapport entre les usages sociaux et cet environnement. Aussi, faut-il nous interroger sur les images du sauvage transmises par les artistes dans l'histoire européenne qui ont imposé, suscité ou transmis des modèles et des archétypes durables.

La montagne et la mer, par exemple, ont longtemps représenté une portion du territoire esthétiquement neutre, voire répulsive et menaçante avant son artialisement en paysage, soit in situ, soit in visu. Alain Roger rappelle l'invention tardive de ce sauvage : « In visu, la montagne par exemple reste un « pays affreux », jusqu'au début du XVIII^e siècle. Cette formule revient sans cesse dans les récits des voyageurs, pressés de s'éloigner de ces « monts sourcilleux. Certes, on s'y aventure par nécessité, parfois par intérêt, la minéralogie en particulier mais jamais pour le plaisir esthétique. Le pays, c'est en quelque sorte le degré zéro du paysage. Voilà ce que nous enseigne l'histoire. »⁴⁶

Pourtant, nos paysages nous sont devenus si familiers, si « naturels », que nous avons coutume de croire que leur beauté est toujours allée de soi ; et ce sont les artistes qui nous rappellent souvent cette vérité première, mais oubliée : qu'un territoire n'est pas, d'emblée, un paysage, et qu'il y a, de l'un à l'autre, toute la médiation et l'élaboration de l'art.

* La construction du culte de la nature sauvage

Yves Luginbühl montre que si la peinture dans l'histoire a essentiellement valorisé l'environnement bucolique depuis le Moyen-Age, c'est au XVIII^e siècle que s'opère le

⁴⁵ P. Donadieu, définition de forêt, in Mouvance, Edition de la Villette, Paris, 1999.

⁴⁶ A. Roger, Mouvance, Cinquante mots pour le paysage, Editions de la Villette, Paris, 1999.

tournant du rapport de l'homme à la nature, notamment avec une certaine culture de la nostalgie engendrée par la dégradation des œuvres humaines à la façon de Chateaubriand mais aussi le « culte de l'homme sensible, pour lequel la contemplation du paysage, œuvre de la nature et des hommes à la surface de la terre, est un reflet de l'âme, une projection de sa propre vision de l'univers et de ses sentiments ou de ses aspirations à une harmonie, à un tout unique. »⁴⁷ Les écrivains et les artistes se plongent dans la méditation et la contemplation de leur environnement et transmettent leurs relations particulières liées émotionnellement avec leur cadre de vie. Si le paysage pastoral est toujours l'image la plus véhiculée, on retrouve un nouveau thème exploré : la démesure des éléments naturels, qualifiée de paysage sublime et instituée dès lors en modèle de paysage. Yves Luginbühl analyse cet élan vers la mise en scène du sauvage comme « une expression de la capacité de l'homme à vaincre sa frayeur d'une nature redoutable, à devenir son maître : ainsi sont les grands sommets, les vastes forêts et les littoraux découverts à la fin du XVIII^e siècle et dépeints par des auteurs tels que Rousseau, Chateaubriand, Lamartine, Senancour, Michelet, Mary Shelley. »⁴⁸ Alors apparaît un nouveau genre de paysages, nés de la découverte de lieux dits sauvages et jusque là ignorés en raison de la frayeur qu'ils suscitaient chez les voyageurs et des légendes véhiculées par la littérature et la tradition orale.

Dans cet univers de méconnaissance importante du territoire par la plupart des Européens, le sauvage était représenté alors en Europe par les forêts montagnardes et les espaces maritimes et littoraux qui attiraient une clientèle avide de sensations ou d'informations sur le fonctionnement de la nature sans les artifices apportés par l'homme. Selon Y. Luginbühl, « ce mouvement qui prend sa source dans la sensibilité rousseauiste manifeste la supériorité ressentie de la destination humaine vers l'univers naturel. Si l'homme est capable de dominer sa peur de l'infini et des sommets entourés de nuages, il se sent maître de la nature. »⁴⁹ La découverte de ces espaces sauvages est donc toute récente et liée d'une certaine façon à la modernité.

* Le goût du pittoresque et du sublime :

A partir du XVIII^e siècle, par exemple, les voyages, en particulier ceux des botanistes, ont permis la découverte d'autres pays, d'autres cultures, l'importation de végétaux en Europe et donc la possibilité de créer de nouvelles scènes paysagères exotiques. Alors débute un vaste débat esthétique et philosophique sur la nature du beau, du sublime et du pittoresque, centré essentiellement sur l'Angleterre, pays européen alors le plus moderne économiquement et politiquement, et porté par les écrivains, philosophes, poètes, aristocrates et praticiens.

William Gilpin, chanoine de Salisbury, participa à cette théorisation du pittoresque applicable à la peinture et à l'art des jardins lors de ses narrations de ses visites de parcs romantiques, de montagnes et de lacs anglais et emploie ce terme pour la première fois dans *son Essay on Prints*⁵⁰, et le définit comme « ce genre de beauté qui serait d'un bel effet en peinture ». A partir de 1762, Gilpin entreprend plusieurs voyages en Angleterre où il visite le sud du Pays de Galles, la Région des Lacs et les Highlands. Ces voyages sont tous l'occasion de relater ses observations relatives aux beautés pittoresques : « Nous voilà arrivés sur les confins de ces scènes romantiques, qui faisaient le principal motif de notre voyage. Mais pour en rendre la

⁴⁷ Yves Luginbühl, « La palette des artistes », in *l'Atlas des paysages ruraux de France*, sous la direction de P. Brunet, J.P De Monza, 1992.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Ibid

⁵⁰ W. Gilpin, *Essai sur les caractères*, 1789, in J.P. Le Dantec, *Jardins et paysage*, Larousse, 1996.

description la plus intelligible et indiquer d'une manière plus précise les causes de l'espèce de beauté qui y est commune, il ne sera pas hors de propos de jeter le coup d'œil de l'analyse sur les matériaux dont elles sont composées, qui sont les montagnes, les lacs, les terres brisées, les bois, les rochers, les cascades, les vallées et les rivières. A l'égard des montagnes, nous observons seulement d'abord que pour le but pittoresque, nous les observons seulement comme objets éloignés...la montagne est donc dans le fond d'un tableau, où sa grosseur énorme réduite par la distance peut être embrassée par l'œil et où ses traits monstrueux, perdant leur difformité, prennent une douceur que leur nature ne comportait pas. »⁵¹ Cette nature est recomposée par les artistes dans un désir d'harmonie sereine.

Uvedale Price, influencé par Gilpin, développa dans un même esprit un essai sur le pittoresque qu'il définit comme : « Le pittoresque apparaît à mi-chemin du beau et du sublime; et c'est peut-être pourquoi il s'allie plus souvent et plus heureusement avec l'un et l'autre qu'ils ne le font l'un avec l'autre. »⁵²

Toujours pendant le XVIII^e siècle, apparaît un nouveau genre de paysage sauvage plus extrême perçu comme sublime avec les représentations artistiques de tempêtes, de naufrages, de glaciers, d'orages et d'avalanches. La peinture s'emploie à mettre l'âme au diapason des cataclysmes naturels de Lautherbourg ou Ducros, des méditations sur les ruines de Vernet, des apparitions sublimes de Friedrich ou de Turner. Par exemple, dans les tableaux de Caspar David Friedrich, le spectateur peint médite en solitaire, fixant son regard vers un horizon tumultueux. En France, des peintres comme Gustave Doré représentent les Alpes, la côte bretonne, les Pyrénées, notamment dans son tableau fantasmagorique, « le cirque de Gavarnie » montré comme un enfer esthétisé. Dans le même esprit, Yves Luginbühl rappelle que « les Pyrénées comme les autres montagnes ont offert, avant le XVIII^e siècle, le visage d'une région sauvage fréquentée par des animaux féroces, des populations rustres, et sillonnées de gouffres insondables entaillant étroitement des massifs incommensurables. Royaume des neiges éternelles entrevu à travers d'épaisses nuées qui se trouent de temps en temps, les Pyrénées se présentent dans les premières descriptions comme une barrière infranchissable pour le voyageur commun, uniquement parcourue par les contrebandiers qui rapportent du Royaume d'Espagne les denrées fortement taxées sur le sol français, comme le tabac ou certaines épices. »⁵³

* L'appel du tourisme : la mode des grands espaces

Parallèlement à ce mouvement du sublime et du pittoresque dans la peinture et la littérature, si l'on garde cette même référence à la montagne comme illustration, on peut noter au XIX^e siècle que des écrivains comme Chateaubriand, Hugo, Michelet, Flaubert, des musiciens comme Debussy, Ravel, et Fauré ont participé à la pratique touristique courante de la découverte des Pyrénées. Malgré ce récent afflux de visiteurs, les descriptions du lieu continuent à faire vivre le côté sublime de ces espaces sauvages. Victor Hugo parle de « forteresse médiévale dressant sur un ciel d'Azur la silhouette de tours crénelées et de

⁵¹ W. Gilpin, *Voyages en différentes parties de l'Angleterre, et particulièrement dans les montagnes et sur les lacs du Cumberland et du Westmoreland concernant les observations relatives aux beautés pittoresques*, traduction française de la 3^{ème} édition posthume, par Guédon de Berchère (Paris 1820), parue en reprint, Paris, Le Moniteur, 1982.

⁵² U. Price, *Un essai sur le pittoresque*, Londres, 1794.

⁵³ Yves Luginbühl, « La palette des artistes », *ibid.*

remparts ». Il imagine « des armées assiégeant l'immense château imprenable, qui s'élève au fond d'un glacis à l'échelle de son site. »⁵⁴

Ce même mouvement décliné en littérature et en peinture au XIX^e siècle sert de support d'inspiration pour les photographes, les professionnels du tourisme comme le Touring- Club qui valorisent les paysages de cascades, les cimes enneigées des montagnes.

On peut dire que ces artistes de tous horizons ont participé à leur manière à forger un certain regard positif des citadins voyageurs sur ces environnements inaccessibles et à orienter la perception des visiteurs vers une reconnaissance esthétique, puis à l'invention de paysages du sauvage.

Plus tard, après la première guerre mondiale, les modèles de paysages se sont orientés plutôt vers des images dépouillées liées aux arts décoratifs et ont représenté essentiellement le cadre urbain ou les paysages naturels vus sous l'angle du tourisme et du bien-être. La représentation actuelle du paysage est tributaire entre autres de la photographie, devenue son média privilégié comme le souligne Yves Luginbühl : « Désormais, la photographie s'impose comme moyen de promotion des paysages régionaux ; mais ce ne sont plus les paysages équipés pour le loisir que l'on voyait auparavant : aujourd'hui, les paysages vendus par la publicité touristique sont des paysages de grande nature, vastes espaces sans hommes ou désertés par eux, avec quelquefois une maison traditionnelle qui rassure, paysages sauvages, propices à une sensation d'aventure et à l'exploit sportif, ou paysages patrimoines ».⁵⁵

* L'art contemporain et la nature sauvage

Si l'on se réfère à la production artistique contemporaine, on relève que le sentiment de nature « sauvage » exprime d'une certaine façon l'inquiétude écologique sous-jacente actuelle. La crise qu'a connue la peinture du paysage pendant le XX^e siècle a succédé à un retour spectaculaire de celle-ci sur la scène artistique du retour à la nature vers le milieu des années 60 et selon des modalités nouvelles : la manipulation d'objets naturels et leur introduction dans les espaces consacrés, les galeries ou les musées ou encore des interventions in situ au sein de la « nature mère ».

Selon Colette Garraud, à la fin des années 60, une jeune génération d'artistes critique le système marchand et le circuit traditionnel atelier- art- musée-galerie et encourage les artistes à quitter les ateliers retirés pour s'exprimer sur le terrain : « Le rapport à cette nature est quelquefois pensé en termes non pas d'harmonie, de nouvelle alliance, mais de rapport de force. Alors le paysage apparaît à l'opposé d'une nouvelle Arcadie, comme un lieu d'affrontement, voire comme le théâtre de la catastrophe »⁵⁶.

⁵⁴ Extrait de V. Hugo, *Alpes et Pyrénées*, cité dans Yves Luginbühl, « La palette des artistes », *ibid.*

⁵⁵ Yves Luginbühl, « La palette des artistes », in *l'Atlas des paysages ruraux de France*, sous la direction de P. Brunet, J.P De Monza, 1992.

⁵⁶ Colette Garraud, *l'idée de nature dans l'art contemporain*, Flammarion, 1994.

La relation à la nature vierge d'artifice humain avant intervention artistique varie selon les écoles artistiques, notamment:

-L'art in situ, le minimal art qui occupent la scène depuis les années 60 avec des œuvres qui se détachent à peine du réel pour être lisibles mais qui illustrent les motifs biologiques de la nature sans intervention humaine: on peut penser aux assemblages de glaçons de Goldworthy, aux délicats agencements de brindilles de Nils-Udo. On est alors dans le décoratif, la géométrie ou le sens de la nature vierge dans un environnement urbain ou éloigné des villes, mais qui fait naturel.

-Le land art, qui regroupe les artistes européens et américains, à condition que le travail soit in situ et qu'il inspire une marque sur le lieu, éphémère ou non, de grande étendue. Cette nature sauvage d'accueil est aussi bien un désert, une forêt, des falaises battues par les vents. Pour ne citer que quelques artistes emblématiques de ce courant, Christo et son « Wrapped Coast » à Little Bay en Australie en 1969, ou son « Running Fence » en 1976 sur les collines de Californie du Nord, Smithson et la « Spiral Jetty » sur les rives du grand Lac Salé en 1970 ou encore Gloria Fiedmann, « le fond de la forêt », et « éternel hommage au beau naturel » en 1986 à Bar-Le-Duc.

Cet art met en scène le sauvage de façon onirique, ludique et rejoint le sublime du XIX^e siècle. Il affirme et théâtralise une bipolarité spectaculaire entre l'art et le paysage. Mais il n'incarne pas la réelle valeur écologique de la nature brute.

- La pensée sauvage qui rejoint la culture primitive illustrée par le chef de file artistique Pénone. Colette Garraud analyse ce mouvement : « Comme si l'homme primitif faisait figure, entre notre civilisation et l'environnement naturel, de médiateur, voire d'intercesseur, il semble que l'on puisse distinguer essentiellement deux façons d'invoquer les civilisations archaïques : soit en se reportant à des modèles plastiques, soit en s'intéressant aux modes de vie tribaux, aux croyances et aux rites, aux structures mentales, à la pensée sauvage, en somme, au sens de Levi-Strauss prenant pour thème « un attribut universel de l'esprit humain : la pensée à l'état sauvage qui est présente dans tout homme tant qu'elle n'a pas été cultivée et domestiquée à des fins de rendement ».⁵⁷

Cette analyse du regard sur le sauvage par les artistes dans l'histoire de l'art nous a amené à montrer que la perception esthétique et plus encore le goût de l'espace sauvage s'est réalisée tardivement au XVIII^e puis au XIX^e siècle loin de la ville mais paradoxalement à destination des urbains. En effet, le citadin cherchait à se dépayser lors de ses découvertes d'espaces de nature, propices à l'émotion, à la méditation.

L'art contemporain, plus abstrait, peut proposer des interventions urbaines sur le thème du sauvage et répond à cette aspiration renouvelée des urbains à rêver du sauvage. Cependant, nous avons souligné que peu d'artistes s'intéressent à l'interprétation de la friche, de la vitalité des éléments sauvages dans la ville.

⁵⁷ C. Lévi-Strauss, *la pensée sauvage*, Plon, Paris, 1962.

1123 La sauvagerie pour les anthropologues et les philosophes : la nature idéalisée

* La nature des premiers temps: l'amour de l'espace sauvage dans la mémoire collective

Si le mythe de la nature sauvage a été largement représenté dans l'histoire européenne, notamment sous sa version édénique d'inspiration catholique, sous l'angle de la découverte du territoire des montagnes et de la mer par les artistes du XIX^e siècle, nous pouvons affirmer avec Augustin Berque que « c'est hors d'Europe, dans le Nouveau Monde que le regard occidental moderne a opéré le plus délibérément cette esthétisation du paysage sauvage qui décomposait les schémas classiques du sentiment de Nature. En réaction à la diminution d'espaces vierges dans le monde, l'homme contemporain serait enclin d'une certaine façon à se raccrocher à ce thème de "Wilderness". »⁵⁸

Cette expression fut mise en avant par le courant des transcendentalistes de Walden, lié aux milieux intellectuels de la Nouvelle Angleterre et animé par le philosophe et poète Henry David Thoreau qui vivait en ermite à Walden Pond, Ralph Waldo Emerson et le paysagiste Frederic Law Olmsted. Ce dernier, parallèlement à l'aménagement de parcs paysagers de New York, Boston et Chicago, eut l'idée originale d'étendre le mot parc aux réserves naturelles, reliquats de forêt primaire, notamment avec son travail pionnier sur la préservation du site de Yosémite en Californie.⁵⁹

Michel Baridon explique la philosophie et les aspirations des colons d'Amérique dans leur rapport à cette forêt vierge : « F.L. Olmstead, qui avait une très haute idée de son art, faisait du paysage des Rocheuses une réserve destinée à maintenir vivante une image de la nature préexistante à l'homme et d'une fidélité totale à ce que Rousseau appelait l'« image des premiers temps ». On retrouve ici un aspect essentiel du rêve américain que nous a donné les westerns avec leurs pionniers fraternels, leurs forêts silencieuses et leurs grands fleuves venus des neiges. Ce rêve date des premiers colons, qui, en échappant aux guerres et aux persécutions de la vieille Europe, emmenaient avec eux des rêves millénaristes de sociétés justes. Ils en reprenaient le fil en abordant ces étendues vierges qu'ils disputaient à l'indien rôdeur pour en faire une nouvelle Sion. Ceci est particulièrement vrai des puritains de la Nouvelle-Angleterre qui se retrouvaient, la Bible en main, devant le paysage des origines. »⁶⁰ Même si les forêts découvertes par les premiers colons ont été parfois qualifiées de "diaboliques", il n'en reste pas moins que les Américains y ont trouvé au 20^{ème} siècle le fondement de leur identité en l'absence de patrimoine historique. Cette nature sauvage est esthétisée et exaltée. Sa préservation sous forme de "patrimoine naturel" est cristallisée par la création du premier Parc National de Yellowstone en 1872. John Dixon Hunt écrit à propos de ce site : "L'homme confère à ce cadre forestier une démesure proche du sacré, du muséal"⁶¹. Michel Baridon analyse la portée philosophique d'Henry Thoreau dans le contexte de la création littéraire du XIX^e siècle : « Aussi est-ce à Boston qu'est née une philosophie morale, le transcendentalisme, qui a concilié l'idéalisme de Kant et de Goethe avec les thèmes rousseauistes de la régénération par le contact avec la nature. La Création étant l'œuvre de Dieu, elle constituait à leurs yeux un monde de formes, et en même temps, un réseau de

⁵⁸ A. Berque, in *l'Atlas des paysages ruraux de France*, sous la direction de P. Brunet, J.P De Monza, 1992.

⁵⁹ *The papers of F.L.Olmsted*, édition Mc Laughlin et Beveridge, Baltimore et Londres, University Press, 1992.

⁶⁰ M. Baridon, *Les jardins*, coll Bouquins, édition R. Laffont, Paris 1998.

⁶¹ J. D. Hunt, *L'art du jardin et son histoire*, O. Jacob, Paris, 1996.

symboles où l'homme pénétrait par la métaphore poétique. Le spectacle des saisons lui révélait l'ordre du monde et la vue d'une fleur la naissance d'une idée. »⁶²

Le journal d' Henri Thoreau mit en exergue cette idéalisation de l'espace vierge, perçu comme un territoire esthétique et lu comme un paysage sacralisé abritant les Dieux.

Parlant d'une ville au nom symbolique de *Concord*, Thoreau écrivit:

« Je crois que je pourrais écrire un poème que j'appellerai Concorde. Mon thème serait la Rivière, les Bois, les Etangs, les Collines, les Champs, les Marais et les Prés, les Rues et les Maisons et les Villageois. Ainsi que le Matin, le Midi et le Soir, le Printemps, l'Été, l'Automne et l'Hiver, la Nuit, l'Été Indien et les Montagnes à l'Horizon »⁶³. Employant à dessein des majuscules pour les mots les plus communs, il entendait montrer que le sacré transcende le quotidien et transparaît dans l'évocation d'un village anonyme.

Au XX^e siècle, en cherchant à comprendre mieux la part de rêve dans la mémoire collective sur l'idée du sauvage, R. Harrison affirme que les forêts conservent leurs significations anciennes dans les imaginaires collectifs et constituent des supports de valeurs refuges susceptibles d'émerger à tout moment. L'hypothèse de la disparition éventuelle de la forêt provoque une anxiété chronique. Nous aurions besoin d'un horizon forestier comme repère historique et onirique.⁶⁴

Philippe Descola montre en effet que l'image de la forêt d'Amazonie a changé en vertu des considérations actuelles sur l'environnement : « L'enfer vert des années 60 est devenu le poumon de la planète et sa principale réserve de biodiversité. Avatar le plus récent de la figure philosophique du bon sauvage, l'Amazonie incarne à présent, plus que toute autre région de la planète, cette nostalgie aiguë qu'éprouve le monde industrialisé pour un mode de vie où l'équilibre entre l'homme et la nature serait harmonieusement préservé. »⁶⁵

Il est familier de penser que l'espace humanisé s'est peu à peu étendu aux dépens de l'espace sauvage. Cela est vrai écologiquement, mais pas du point de vue des paysages. Pour le citadin d'aujourd'hui, la forêt symbolise la nature. Pour l'homme primitif, toute la forêt devait paraître non point sauvage mais domestique. Ainsi paysagèrement parlant, l'espace sauvage est né au cours de l'histoire, au fur et à mesure que les progrès de la civilisation matérielle permettaient l'aménagement d'espaces formellement distincts de leurs alentours moins transformés par l'homme. Avec Augustin Berque, nous pouvons souligner que « l'espace sauvage a donc un statut ambigu, à la fois positif (l'espace du druide et de la magie) et négatif (l'espace des bêtes sauvages). Cependant, à ces schèmes paysagers viendront se combiner, lors de la christianisation, les images véhiculées par la Bible, qui donne un caractère franchement négatif à l'espace sauvage. »⁶⁶

Si l'on traite particulièrement notre sujet de construction du sauvage dans la ville vu par les anthropologues, nous pouvons noter que la littérature contemporaine est peu abondante sur ce sujet. Aussi nous nous référons plus largement ici aux débats concernant l'idée de nature

⁶² M. Baridon, *ibid.*

⁶³ *The Journal of Henry D. Thoreau*, édité par F. Clarke, Ralph Waldo Emerson et William H. Channing, Boston, Phillips Sampson, 1852, Vol1, p 282.

⁶⁴ R. Harrison, *Forêts, essai sur l'imaginaire occidental*, Paris, Flammarion, 1992.

⁶⁵ P. Descola, Les cosmologies des indiens d'Amazonie, in *La recherche* n° 292, nov. 1996.

⁶⁶ A. Berque, Une certaine conception de l'environnement, in *l'Atlas des paysages ruraux de France*, sous la direction de P. Brunet, J.P De Monza, 1992.

sauvage par les sociétés actuelles et leurs motivations diverses d'aménagement de leurs territoire perçu comme sauvage.

* Le rapport à l'espace sauvage : la soumission ou l'empathie

Bernard Kaloara montre comment le traitement de cette nature sauvage constitue en effet un bon miroir des différences psycho- sociales des pays: « Dans la tradition anglo-saxonne empiriste, l'homme est un serviteur de la nature : Francis Bacon résume cette pensée par cette formule : « L'homme est un serviteur de la nature. Il doit l'observer afin de la jardiner, sans la violer. La France rationaliste se positionne plus délibérément en maître de la nature en transgressant les lois de la nature.

L' Allemagne pratique un culte irrépressible à une nature- mère. Goethe disait en la désignant : « Elle est tout ». »⁶⁷

Augustin Berque apporte une réflexion sur la correspondance entre les valeurs d'une société et son rapport à la nature, notamment au monde du sauvage, en s'appuyant sur les pratiques complexes des Japonais sur leur territoire : « Ce qu'une société voit dans la nature est fonction de sa propre nature ; savoir ce que la nature est pour les Japonais, par conséquent, peut mener à connaître ce qu'ils sont eux mêmes. Cette société a devant la nature un comportement contrasté. D'un point de vue, elle tend à l'ignorer, qu'elle la laisse en l'état ou bien qu'elle la saccage ; mais d'un autre point de vue, elle l'apprécie au degré d'en avoir fait sa valeur suprême, l'aboutissement de sa culture. D'un côté, la nature sauvage, de l'autre une nature construite au comble de l'artifice . »⁶⁸

De façon plus chronologique, Bernard Kaloara montre en France comment les idéologies de projets du territoire se sont succédées depuis l'après - guerre en entraînant avec elles un rapport spécifique à la nature : A cette période, la DATAR met en place une politique volontariste d'aménagement du territoire en conciliant la modernité, l'idéologie humaniste et la nature en place. L'idée de nature promue par l'Etat est un paysage pittoresque, artialisé, ensauvagé , le traitement de la nature est rationalisé, l'espace vierge est conquis conformément au paradigme de la planification. « Cette conception est marquée par les valeurs chrétiennes, spirituelles et esthétiques centrées sur les notions de liberté de l'homme. Vingt ans plus tard, lors de la critique du modèle productiviste et de l'Etat Providence, l'alternance est privilégiée avec de nouveaux modèles de renoncement, de frugalité, de moralisation par rapport à la nature. Les nouveaux idéaux recherchés sont l'empathie avec la nature, voire la soumission par rapport à la nature avec comme corollaire la naturalisation de la société dans le moindre de ses interstices . »⁶⁹

Le début du XXI^e siècle est marqué avant tout par le désir de restaurer la biodiversité et le paysage du sauvage sur la planète et de mettre en place le développement durable dans une biosphère pilotée et jardinée par l'homme. Nous serions dans le contexte du « paradigme du parc naturel, de l'arche de Noë futuriste imaginée par des scientifiques pour se prémunir de catastrophes ». ⁷⁰

⁶⁷ B. Kaloara, « Pollutions sans frontières », in Maîtres et protecteurs de la nature, sous la direction de F. Guery, Seyssel, Champ Vallon, 1991.

⁶⁸ A. Berque, *Nature et artifice*, Gallimard, Paris, 1986.

⁶⁹ B. Kaloara, Le culte contemporain de la nature, in *Natures en tête*, GHK eds. 1996.

⁷⁰ B. Kaloara, *ibid.*

* La peur latente de la nature sauvage

F. Terrasson étudie le rapport collectif des sociétés à la nature sauvage, notamment à travers l'analyse des aménagements et des interventions humaines.

Il analyse les différentes manières des sociétés de traiter la nature pour en tirer une production en fonction de leurs cultures et par là même de bâtir des paysages à leur insu ou consciemment. En outre, il étudie les diverses représentations que l'homme peut avoir de la nature en fonction des mythes et des archétypes liés à la nature sauvage : « A voir vivre les hommes, à les entendre parler de leurs paysages, on se prend à soupçonner de plus profondes et de plus déterminantes raisons. Les arbres, les forêts, les friches sauvages sont le domaine des forces naturelles. Le paysan des sociétés traditionnelles prend position face à elles. Il parle de la forêt de façon amicale comme protectrice et bienveillante ou au contraire il y verra le repaire des loups et d'ours féroces, l'obstacle à l'extension de ses champs. La vision tentaculaire et inquiétante du foisonnement végétal s'oppose comme plus moderne face à l'acceptation du paysage ancien. Elle arrive portée par un courant culturel urbain. »⁷¹

Il en déduit des catégories de sociétés :

« Il y a des cultures qui font l'apartheid de la nature et qui ne la supportent pas, qui ont besoin de s'en séparer, de la dominer. Il y en a d'autres qui, sans renoncer à modifier le milieu, ont choisi la coopération, l'équilibre. Les premières sont fières de leurs terres nues et infinies, les deuxièmes sont attachées sentimentalement à leurs chemins et à leurs bois. Ce sont les premières qui sont en train de gagner. »⁷² Comme au Moyen -Age, les espaces de nature spontanée représentent encore le ventre mou de l'occupation humaine, l'espace non maîtrisé par l'homme.

Ce chercheur apporte aussi une vision plus psychologique, voire psychanalytique de la peur de la nature sauvage de l'Occidental en illustrant son propos avec les contes, les légendes et les mythes . « Projections de nos énigmes intérieures, les symboles manifestant la relation à la nature gouverne les actes agressifs ou protecteurs envers elle. En ce domaine, la plus belle image est celle du diable. Il est la quintessence du rejet, de ce dont nous ne voulons à aucun prix. Et si le diabolique a des caractéristiques empruntées à la nature, soyons sûrs que la philosophie de l'aménagement s'en ressentira. Avec l'aide d'idées issues des religions, mais aussi de traditions venues de ces sociétés rurales qui avaient inventé la danse avec l'homme de l'eau (mythe anti-nature), le diable a été forgé à l'image de ce qui doit disparaître, de ce qui n'a pas droit à l'existence. »⁷³ L'identification des symboles du diable reflète souvent ce qui ne dépend pas de nous, du mouvement spontané de la force animale, de l'élan de vie sans contrainte. Les diables parlent de ce qui dans la nature gêne ou effraie l'être humain. Et la réponse que nous leur donnons traduit notre aptitude à leur laisser leur place, à laisser croître leurs friches, envaser leurs marais et gonfler leurs ronciers.

La confusion contemporaine sur les notions de domestication et de sauvage

Dans le contexte contemporain de l'artificialisation générale de notre environnement les anthropologues d'aujourd'hui mettent l'accent sur le glissement sémantique et l'ambiguïté certaine de l'expression sauvage :

⁷¹ F. Terrasson, *La peur de la nature*, Sang de la terre, Paris, 1988.

⁷² F. Terrasson, *ibid.*

⁷³ F. Terrasson, *ibid.*

Raphaël Larrère illustre la représentation de ce sauvage vu par les citadins occidentaux à travers le prisme des animaux sauvages commercialisés dans nos pays : « Qu'il y ait simple métaphore ou appel pressant à la sensiblerie de citadins censés vivre dans un monde policé, pacifié et saturé d'images édifiantes, s'impose une représentation domestique, familière, parfois même humanisée des animaux sauvages réintroduits. Cette imagerie conduit à une confusion des catégories du sauvage et du domestique. »⁷⁴

Dans le même esprit, comme le rappelle Bernard Lassus, ce sentiment ambigu de naturalité est l'objet d'un certain « déplacement » car « il y a toujours dans le champ visuel un élément qui peut être considéré comme plus naturel qu'un autre, et c'est par son opposition à un autre élément, qui de fait est qualifié d'artificiel, qu'il se situe vers le naturel. « D'où déplacement d'un ou plusieurs des éléments antérieurs. Plus ou moins naturelle, ou plus ou moins artificielle est une identification qui entraîne une classification. »⁷⁵

1124 La sauvagerie pour les paysagistes : la mise en scène du paysage et du jardin

* Le paysagiste médiateur entre la nature vierge et le jardin

John Dixon Hunt, historien des jardins, désigne la nature sauvage de façon similaire aux scientifiques comme « les éléments bruts non médiatisés du monde physique ». Pour lui, « Cette première nature, qu'il qualifie dans son ouvrage *de nature deorum*, une nature intacte, une pure virginité où vivaient les Dieux peut être interprétée au XX^e siècle par l'expression anglaise non traduite, la « wilderness ».⁷⁶

A partir de ce constat, Gilbert Dragon explicite le rôle du paysagiste comme interférant entre la nature brute et le grand public : « Si la nature sauvage existe comme un concept, il est impossible de l'atteindre dans la réalité sans la transformer en spectacle. Entre elle et nous s'interpose au moins un regard, c'est à dire un principe d'organisation, la possibilité de comprendre, de décrire et de représenter. L'art du jardin retrouve une certaine ambiguïté : il faut décrire la représentation figurée comme si elle était nature et la nature comme si elle était représentation figurée. Il faut que la surprise naisse d'un ordre prévisible à peine perturbé, que l'émotion sensorielle vienne d'une éducation qu'on oublie. »⁷⁷ Cette médiation de l'aménageur était donc nécessaire pour que le public apprécie un paysage et non un pays hostile à l'homme.

J.D. Hunt rappelle la position extrême de Shafsbury qui pensait que la nature vierge ne pouvait correspondre qu'à la population en marge de la société civilisée : « Shaftsbury explique qu'il y a des gens qui peuvent percevoir aisément le monde pur de la nature, vierge de toute médiatisation, sans la voir embellie par un champ ou par un jardin : ces gens sont

⁷⁴ R. Larrère, « Sauvagement artificiel », in *Courrier de l'INRA* n°21, PP.35-37, 1994.

⁷⁵ B.Lassus, *Jardins imaginaires*, Paris, Weber, coll « Les habitants-paysagistes ».

⁷⁶ J. D. Hunt, *L'art du jardin et son histoire*, O. Jacob, Paris, 1996.

⁷⁷ G. Dragon, préface, in J. D. Hunt, *L'art du jardin et son histoire*, ed.O. Jacob, Paris, 1996.

ceux qu'on appelait à l'époque des ermites, des enthousiastes ou des visionnaires en quête d'espaces sauvages où contempler cet univers virginal. »⁷⁸

Mais toujours selon cet auteur, les autres, qui sont la majorité, auraient besoin qu'on interprète la nature à leur place. C'est l'un des rôles des arts. Le jardin recourt à tous les moyens d'interprétation, artistiques comme scientifiques, pour expliquer la nature aux non initiés.

* Le sauvage dans le jardin historique : le goût de la mise en scène

John Dixon Hunt montre comment l'art du jardin possède une faculté de mimer la première nature vierge tout en alliant nature et culture. « Dans l'art des jardins, le sauvage n'est pas la première nature de Cicéron, mais la nature la plus sophistiquée et maîtrisée qui imite la première nature vierge : cet art du milieu est la forme la plus sophistiquée de l'art du paysage. »⁷⁹

La première, la seconde nature de l'agriculture et la troisième nature du jardin seraient reliées les unes aux autres par cette vertu première de l'art qui est d'imiter, de représenter sous forme jardinée les zones de la première et de la seconde nature. L'ambition d'un jardin était alors de représenter dans son enclos et par ses ressources propres la totalité des richesses naturelles et culturelles du monde.

Nous avons déjà montré que la notion de « sauvage » dans l'interprétation artistique était en effet une vision moderne émergeant à partir du XVII^e siècle.

D'une certaine façon, en se référant à la théorie des trois natures de Dixon Hunt⁸⁰, nous pouvons admettre que dans les jardins baroques du XVII^e siècle les rocailles et les points hauts représentaient des montagnes, les espaces vierges ou les labyrinthes étaient des imitations paysagères de la forêt vierge non médiatisées, les berceaux ou les charmes étaient le symbole de sentiers ou de clairières de forêts.

Au XVIII^e siècle, si l'on s'en tient à la notion de paysage définie par René-Louis de Girardin comme « une scène poétique, une situation choisie ou créée par le goût et le sentiment »⁸¹, nous pouvons affirmer que le jardin occidental en tant que schéma de vision originellement pictural constitue essentiellement une mise en scène de la nature rurale ou sauvage.

Même le Marquis de Girardin, qui prétend à Ermenonville "créer un art du paysage qui ne doit rien qu'à lui-même et à la nature"⁸², construit son parc par rapport à "des plans pour mettre dans un juste effet de perspectives les lointains des forêts et y inscrire un sentier de peintres inspiré des tableaux de Salvatore Rosa et Kent.

En effet, c'est souvent la peinture qui, en inventant de nouvelles images d'espaces jugés comme sauvages, a fourni des modèles visuels pour instituer « ces pays en paysages » selon la formule d'Alain Roger.

Par exemple, au XVIII^e siècle, les concepteurs paysagers anglais tels Kent, Shenstone, Capability Brown ont inventé le "Landscape gardening" conçu entre autres par interprétation des tableaux de Claude Le Lorrain, Poussin, Gaspard Dughet, mêlant ruralité et nature vierge.

⁷⁸ Citation de Shafsbury citée par J. D. Hunt, *ibid*.

⁷⁹ J. D. Hunt, *L'art du jardin et son histoire*, ed. O. Jacob, Paris, 1996.

⁸⁰ Selon H. D. Hunt, la nature serait composée de la première nature, intacte, pure, virginale, où vivaient les dieux, de la seconde nature, constituée par le paysage agricole, dérivée de la première par le travail manuel de l'homme et enfin de la troisième nature la plus sophistiquée avec le jardin d'agrément.

⁸¹ R. L. de Girardin, *De la composition des Paysages*, postface de M. Conan, Seyssel, Champvallon, 1992, d'après l'édition de 1777, Genève, P.M. Delaguerre.

⁸² R.L. de Girardin, *ibid*.

En France, des paysagistes-peintres tel Carmontelle illustrent cet élan paysager par l'aménagement de scènes successives comme un décor d'opéra en y faisant voir en réalité ce que les peintres pourraient offrir en décoration, c'est à dire tous les temps et tous les lieux.

Ainsi, dans la plupart des jardins d'époque, on cultive le "picturesque anglais", le "merveilleux" ou le "sublime" dans des scénographies faites d'artifices qui reproduisent les formes sauvages de la vie: grottes, volcans, chutes d'eau...

A ce titre, John Dixon Hunt définit ce vaste concept du "picturesque" en ces termes : "Les théoriciens du pittoresque faisaient appel à la peinture de paysage et en particulier à la gravure pour se doter d'une plus riche texture de buisson, de rochers et de forêts, reproduisant sur le terrain les formes qui prolifèrent à la pointe du burin."⁸³ (Poussin, Le Lorrain, Salvatore Rosa...). Aussi, les amateurs de cette idée du sauvage du XVIII^e et XIX^e siècles préfèrent-ils se poser comme spectateurs de scènes picturales successives plutôt que de s'aventurer dans les forêts non aménagées.

Dans les jardins du XVIII^e et XIX^e siècles, le « paysagisme naturel » n'était qu'une forme d'intervention dirigiste de la nature toute aussi formelle que le travail d'André Le Nôtre à Versailles ou à Vaux le Vicomte.

* L'inspiration sauvage dans les jardins contemporains

De façon plus contemporaine, nous pouvons nous demander si l'inspiration sauvage est de l'ordre de l'imaginaire, de l'esthétique, du spectacle ou du symbole dans le jardin et plus généralement dans le projet de paysage.

Raphaël et Catherine Larrère affirment la portée esthétique de cette nature sauvage appréciée par les citadins : « Dans un pays comme la France, de très ancienne civilisation rurale, c'est une nature toujours transformée par l'homme, une nature anthropisée, c'est une nature visible, sensible, une nature à contempler, à dominer. D'où une dimension esthétique de cette préoccupation et l'importance actuelle du paysage, « nature façonnée par l'homme ».⁸⁴

Pierre Donadieu resitue dans un contexte culturel la perception du grand public et la création paysagère d'espaces « naturels » au sens d'espaces aménagés dans un esprit naturel comme la Plage bleue dessinée par l'Agence Ilex et le Marais du Parc de Sausset par Michel et Claire Courajoud et Jacques Coulon. D'une part, « la création de ces deux milieux repose d'abord sur la mise en place d'écosystèmes plantés d'espèces herbacées où vont démarrer des processus d'évolution spontanée encadrés par les gestionnaires des parcs, mais aussi par des paysagistes. Il faut admettre que les milieux étudiés ici sont plus que des espaces physiques contenant des êtres biologiques et que, fréquentés par un public qui les recherche, les regarde, les écoute et les apprécie, ils définissent un espace habité au sens habituel du mot habitat, mais aussi de l'écoumène des géographes. Cela signifie que les réalités et les mots d'oiseau ou de roseau sont capables de susciter d'autres représentations que celles des sciences, d'autres savoirs que ceux de l'ornithologie, de la botanique et de l'écologie, en théorie une infinité d'images propres à chaque regardant. »⁸⁵ Cette perception est réalisée à travers le filtre des connaissances artistiques et de la sensibilité personnelle. La création de ces espaces de nature paradoxale par les paysagistes est, elle aussi, influencée par la culture de l'art des jardins, la créativité et la vision du monde du paysagiste.

Cette mise en scène de la nature dans un parc nous ramène dans un premier temps aux besoins ancestraux des hommes pour les "horizons forestiers " selon la formule de R. Harisson, pour « l'incommensurablement grand » selon l'expression de Bernard Lassus. Le goût pour les parcs

⁸³ J. D. Hunt, *L'art du jardin et son histoire*, ed.O. Jacob, Paris, 1996.

⁸⁴ C. et R. Larrère, *Du bon usage de la nature*, Paris, Aubier, coll. « Alto », 1997.

⁸⁵ P. Donadieu, « Des sciences écologiques à l'art du paysage », in *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°35, novembre 1998.

assimilés à des bois sacrés en ville révèle aussi une valeur refuge, une anxiété chronique de disparition des lieux naturels sur la Terre ; ils constituent quelque peu une nouvelle illustration du "complexe de Noé" de notre civilisation. Fabriqué pour et par l'imaginaire, ils appartiennent bien au monde du spectacle et de la représentation, donc du jardin.

On peut se demander au XX^e siècle quel type de sauvage inspire les paysagistes, quelles représentations artistiques sociales et culturelles ces derniers mettent-ils en avant, quelles formes du sauvage ont été créées, notamment dans les villes?

Le mouvement des paysagistes californiens :

Dans un premier temps, on peut relater le mouvement du paysage californien sauvage américain des années 70-90, en faveur des causes sociales ou écologiques et animé par plusieurs paysagistes leaders :

Laurence Halprin a appliqué les principes du « Happening » et du « Be-in », chers aux années 60, à des séances publiques de création en faisant fabriquer des maquettes avec du bois flotté trouvé sur la plage. Richard Haag avait recours à des tactiques de « Guerilla » pour faire pression sur les instances publiques. Peter Walker a inventé un nouveau modèle qui interprète l'art moderne minimaliste sous forme de compositions abstraites. Le patriarche du groupe de l'école des modernistes californiens est sans conteste Thomas Doliver Church qui fut à l'origine d'un nouveau type de paysage résidentiel en Californie dans les années 40.

Il employa Halprin pour réaliser quelques uns de ses jardins les plus célèbres.

Naguère, les plantes de la côte pacifique faisaient presque figure de mauvaises herbes que l'on s'empressait d'éliminer, dès qu'il était question de créer un paysage peuplé d'espèces tropicales et semi-tropicales, grandes consommatrices d'eau ; Isabelle Greene et d'autres paysagistes ont su acclimater des jardins plus colorés mais aussi plus aptes à supporter la sécheresse que les jardins d'ornement fleuris.

Comme exemple, nous pouvons citer Lawrence Halprin dans son projet de lotissement écologique ; The Sea Ranch, sur les falaises du Nord de San Francisco en 1963, se situe en rupture avec le cadre stérile et bien léché des grandes banlieues américaines. Dans le même esprit que Ian Mac Harg et de son ouvrage de référence, « Design with nature »⁸⁶, des prairies d'herbes hautes ponctuées de gros rochers, des affleurements de pierres tapissées d'orpins jaunes sont exploités comme attributs paysagers. Halprin définit son mode d'intervention dans cette nature brute faite de prairies, de rochers et de forêts: « J'ai senti que ce pouvait être une merveilleuse expérience en matière d'aménagement écologique. J'ai vite été convaincu que le Sea Ranch pouvait devenir un endroit permettant d'établir une interaction entre la nature sauvage et les habitations humaines où l'écologie laisserait les gens s'intégrer à l'écosystème ». Afin de relier les habitations entre elles, des sentiers ont été simplement créés en ménageant des passages à la tondeuse au milieu des herbes hautes des prairies. Dans son projet audacieux de design moderniste de Lovejoy Plaza, à Portland en Oregon, Lawrence Halprin cherche à réaliser en milieu urbain la copie d'une particularité de la nature

⁸⁶ I. Mac Harg, Design with nature, in *cahiers de l'IAURIF*, volume 58-59, septembre 80, traduction de "Design with nature", The naturel history press, 1969.

et à mettre un peu les citadins à l'abri des conditions hostiles qui règnent dans les rues des villes contemporaines. Il s'inspire des sites naturels monumentaux de l'Ouest américain et propose une forme nouvelle : la nature abstraite mais reproduite à son échelle et dans toute sa puissance plutôt que miniaturisée ou banalisée par un excès de détails pittoresques. L'intention de Halprin était de créer « un équivalent expérimental de la nature » et non un simple symbole.⁸⁷

Richard Haag, dans le site de Bloedel Reserve, à Bainbridge Island en 1978, met en pratique son nouveau concept, celui du « no forcing » qui consiste à transformer radicalement un lieu grâce à de subtiles altérations inspirées de son séjour au Japon.

Plus récemment, Angela Danadjieva décline le thème du sauvage dans son projet de création d'une station d'épuration à West Point en 1996 ; l'endroit, fabriqué de toutes pièces d'après des plans et des maquettes, paraît naturel; elle s'est inspirée des courbes dessinées par les dunes et les vagues qu'elle a découvertes en survolant le site. Les nouvelles plantations regroupent 200 000 végétaux du bord de mer, spécialement cultivés et présentant la même taille, la même densité et la même disposition qu'à l'état naturel.

* L'inspiration sauvage dans les projets paysagers français contemporains :

En France, si l'on suit la rétrospective de l'histoire des paysagistes depuis l'après- guerre avec Linda Leblanc et Jacques Coulon, on peut affirmer qu'un mouvement inspiré par l'écologie dans les années 70 a pris de multiples formes d'applications matérielles et de significations culturelles en perdurant jusqu'au début du XXI^e siècle : « Face à l'indigence de l'espace vert et à l'épuisement de la pensée sur le jardin, les paysagistes d'aujourd'hui cherchent ailleurs des sollicitations susceptibles de renouveler leur réflexion. Il nous semble que les domaines d'investissement qui ont le plus enrichi la réflexion et la production des paysagistes sont ceux ouverts par l'écologie et l'art contemporain. La naissance et le développement de l'écologie ont souligné l'importance des fonctionnements d'interdépendance du vivant. »⁸⁸

Les alternatives du jardin sauvage liées à ce désir d'intégrer l'écologie au dessin de jardin peuvent revêtir des formes diverses :

-Une approche plastique fondée sur les formes du milieu vivant sans approche particulière naturaliste, comme le Parc de Villeneuve à Grenoble conçu en 1974 par Michel Courajoud qui le décrit comme tel : « L'image du parc est celle d'une mise en géométrie de la montagne, passée au filtre de l'urbain. »⁸⁹ Le concepteur repositionne son intervention par rapport à la nature : « Le rôle du paysagiste n'est pas de contredire l'urbanité volontaire en ponctuant la ville d'îlots de fausse vraie nature » Selon Bernadette Blanchon, « Il doit, avec des matériaux propres à l'urbain, recréer de toute pièce un cadre qui, par référence, donne à la ville des capacités émotives identiques à celles rencontrées dans la nature »⁹⁰. Le parc est dessiné comme une géométrie rationalisée tout en évoquant les formes de la nature vierge à l'horizon.

⁸⁷ M. Leccese, *Le nouveau paysage américain*, la Côte Ouest, Telleri, Italie, Vilo international, 2000, France .

⁸⁸ L. Leblanc, J. Coulon, *Paysages*, Le moniteur, Paris, 1993.

⁸⁹ M. Corajoud, *Espaces verts*, n°25, 1970, p 32.

⁹⁰ B. Blanchon, Les paysagistes en France depuis 1945, in *Espaces publics modernes*, Le Moniteur, Paris, 1997.

- des formes de pensées écologiques métissées avec des références historiques, jardinières et rurales:

Par exemple, le Parc du Sausset réalisé à partir de 1981 par Claire et Michel Corajoud puis Jacques Coulon est composé à la fois d'un marais reconstitué pour créer une réserve ornithologique et d'espaces forestiers et bocagers très dessinés. La gestion de l'espace laisse une part de développement spontané et aléatoire.

Ces jardins peuvent aussi prendre la forme de lieux d'introduction d'espèces issues de milieux sauvages et réintroduits dans un jardin façonné comme les créations de Roberto Burle-Marx au Brésil : « Il devient évident que le jardin repose sur une base écologique, surtout dans un pays comme le Brésil, dont les conditions climatiques et géologiques sont très variées. C'est là que j'ai véritablement perçu la force de la nature originaire des tropiques que j'avais sous la main, comme un matériau prêt à servir le projet artistique qui était le mien. Depuis ce jour, j'ai utilisé l'élément natif naturel, avec toute sa force et toutes ses qualités, comme une matière propre à concourir à mon projet de composition plastique».⁹¹

Pourtant ces jardins sont contrôlés et guidés par le jardinier, mis en scène à l'intérieur d'un site enclos.

Si l'on pense aux espaces métissés qui jonglent savamment entre la biologie et l'art de domestiquer les plantes, divers modèles coexistent sous la même appellation : la création ex-nihilo d'un musée naturaliste miniaturisé comme le jardin naturel adossé au cimetière du Père-Lachaise, lieu de reconstitution d'une palette de biotopes de l'Ile-de-France à l'intérieur d'une poche urbaine; ou encore le « jardin en mouvement », une friche préexistante ou constituée, jardinée ponctuellement et plantée d'essences vagabondes qui se déplacent dans des îlots imprévus dans les jardins du paysagiste Gilles Clément. Ce dernier résume sa philosophie du jardin entre l'espace sauvage et l'intervention minimale : " Suivre le flux naturel des végétaux, c'est s'inscrire dans le courant biologique qui anime le lieu et l'oriente. le mouvement est son outil, l'herbe sa matière, la vie, sa connaissance, c'est dans la graine que se trouve l'essentiel du message biologique, celui qui génère un ordre dynamique, porteur de jardins inconnus ». ⁹²

-un laboratoire de production de plantes spontanées urbaines comme le jardin privé de Louis- Guillaume Le Roy, qui a appliqué ses « principes écologiques qui devraient régir jardins et paysages »⁹³ en Hollande. J. P Le Dantec dit à son propos . « Cette approche, nourrie par la lecture de scientifiques et de philosophes (Jacob, Mandelbrot, Serres), est aussi une poétique anti-systématique et anti- conformiste qui l'a conduit à édifier son propre jardin expérimental sur 3,5 ha de friches. »⁹⁴. On peut citer dans cette filiation le jardin sauvage de la butte Montmartre, abandonné puis ouvert tel quel pour expliquer le secret du monde naturel aux enfants, le jardin sauvage botanique et didactique de Jean-Henri Fabre à Sérignan- du Comtat, ce naturaliste qui cultiva au début du siècle dans sa propriété nommée l'Harmas (ou « terrain en friche » en provençal) une collection d'essences arrangées selon un aspect visuel naturel ou encore celui de Paul Jovet dans l'Essonne qui conduisit un travail pionnier sur la flore spontanée de la ville et de sa banlieue. Le milieu urbain est artificialisé, mais la flore acclimatée à ces conditions extrêmes évolue de façon aléatoire.

⁹¹ R. Burle -Marx, "Jardins au Brésil" , in *Techniques et Architecture*, Vol.7, n°7-8, Paris, 1947.

⁹² G. Clément, *Le jardin en mouvement*, Pandora, Paris, 1990.

⁹³ L. G. Le Roy, « Principes écologiques qui devraient régir jardins et paysages » , in *Le jardin, lectures et relations*, Yellow Now, Bruxelles, 1977.

⁹⁴ J.P. Le Dantec, *Jardins et paysages*, Larousse, 1996.

Le jardin sauvage cultive la même ambiguïté de sens et recouvre un gradient d'espace de nature allant du plus spontané au pur artifice, se référant à la ville, à l'urbain éclaté, à l'entre campagne et ville ou à la réserve naturelle .

Ces illustrations éparées du sauvage dans le jardin urbain mettent en perspective la richesse des combinaisons éventuelles de l'art et de la science dans la fabrication d'un naturel sous contrôle, la confusion sémantique portant sur les mots naturel et sauvage entretenue de manière chronique.

113 Conclusions sur la notion de sauvage

Nous avons vu au sens propre que le mot sauvage désignait ce qui n'a pas été modifié par l'homme, ce qui a trait à la forêt et au gibier. Les scientifiques admettent que l'espace sauvage au sens strict n'a jamais existé sinon avant les périodes postglaciaires ou de façon virtuelle dans des laboratoires. De façon paradoxale, il n'existe alors que par absence vérifiée de l'homme ou par fabrication in vitro par ce dernier.

Au sens plus large, la nature sauvage est étudiée par des chercheurs écologues, même dans les lieux les plus artificialisés comme le milieu urbain. Sauvage prend alors le sens de nature spontanée, acclimatée selon des formes relatives très variables avec les hommes.

Si l'on résume l'approche de cette nature sauvage au sens figuré à travers les siècles et les diverses représentations pluridisciplinaires, on est amené à faire émerger plusieurs types de rapports de l'homme avec ce type d'espace physique et onirique, et plus particulièrement entre le citadin et la nature sauvage :

-une nature sauvage rejetée, diabolisée, méconnue et fuie par les citadins jusqu'au XVII^e siècle. Perçue comme territoire non esthétique et peu ou pas socialisé, elle est rarement mise en peinture ou représentée dans le jardin. Le sentiment de la domestication nécessaire prévaut sur celui de la nature sauvage répulsive.

-un sauvage idéalisé, puis inventé par les artistes romantiques à partir du XVIII^e siècle. Les espaces sauvages sont représentés par les artistes qui délibérément ou à leur insu forgent des schèmes esthétiques du pittoresque et du sublime qui ont persisté dans l'histoire. Les jardins déclinent des motifs du sauvage partiellement à la fin du XVII^e siècle dans les fabriques ou miment de façon élaborée les espaces naturels à la fin du XVIII^e et au début XIX^e en fabriquant de toute pièce des peintures de paysage pittoresque dans le cadre de jardins à l'anglaise. Cet intérêt pour le sauvage est accompagné par une intervention de l'homme et une mise en scène de la nature selon des règles préétablies en faisant table rase de la nature spontanée préexistante. Le sauvage exprime un sentiment de maîtrise de la nature mais en même temps il est susceptible de toucher la part émotionnelle et sensible de l'homme par la perception de scènes picturales ou jardinées évocatrices d'un espace sauvage imaginaire

-au XIX^e siècle, la nature sauvage désigne le territoire vierge du Nouveau Monde, idéalisé et esthétisé par les écrits du courant philosophique transcendantaliste, érigé en patrimoine naturel et culturel par les Américains, puis protégé sous forme d'enclos édéniques dans les réserves naturelles. C'est la première fois dans l'histoire que l'espace sauvage, au sens scientifique de milieu autonome de l'homme, est reconnu esthétiquement et biologiquement sans artifice sur le terrain. Il devient aussi une source d'inspiration pour des paysagistes comme F. L. Olmsted qui réfléchissent à des nouveaux modèles de villes où les forêts, les parcs d'aspect naturel et les constructions s'interpénètrent.

-à la fin du XX^e siècle, l'espace sauvage désigne de façon latente un imaginaire collectif, une valeur refuge, un repère onirique dans une société qui n'identifie plus de véritables territoires sauvages originels. Selon les sociétés, la culture de la forêt véhiculée par les traditions, légendes et les idéologies politiques portant sur le rapport de l'homme avec son environnement, la nature spontanée est maîtrisée, domestiquée ou transformée en monde minéral par les hommes qui y voient un monde anarchique et tentaculaire, au contraire respectée, idéalisée par les hommes qui se soumettent à cette nature bienveillante ou encore érigée en modèle de biodiversité pour les constructions humaines qui établissent des politiques d'applications de principes minimaux de conservation des ressources naturelles. Le sauvage reste une source éventuelle d'inspiration des artistes qui utilisent les matériaux bruts ou les sites des espaces forestiers, ou des paysagistes qui mettent en scène et en symbole des territoires urbains en les transformant généralement en espaces publics, esthétiques, confortables, fondés sur des interventions nouvelles mêlant la biologie et l'architecture du végétal sauvage. Au début du XXI^e siècle, les notions de sauvage et de domestique, originellement antinomiques, se combinent dans une grande confusion dans le langage courant. En effet, le même terme désigne la nature vierge disparue, le paysage intentionnel reconstruit selon l'idée contemporaine du sauvage, la nature fragmentée spontanée et involontaire dans un territoire planifié et l'esthétique volontaire des formes naturelles.

12 Les principales idées sur la campagne aux sens propre et figuré

121 Une définition scientifique de la campagne

1211 Les définitions données par les dictionnaires

Le mot « campagne » provient étymologiquement du bas latin *Campania* pour plaine, lui-même d'origine similaire à *campus* pour champ.

« Longtemps, la campagne s'est définie essentiellement par sa platitude et son terrain découvert, donc dans le voisinage très étroit du mot « plaine », par exemple la Beauce ou la Champagne. La campagne s'oppose à la mer, mais surtout à la montagne, réactivant l'opposition latine *campus/mons*. »⁹⁵ Campagne renvoie à une « vaste étendue de pays découvert, un paysage rural où les champs ne sont pas clôturés, où il y a peu d'arbres et où les habitations sont groupées. »⁹⁶ ou encore à « un type de paysage rural caractérisé par l'absence de haies et de clôtures, par l'assemblage de parcelles généralement allongées, par la division du terroir en quartiers de culture. »⁹⁷. Elles correspondent à un paysage historique d'openfield, de parcelles non encloses, avec des chemins rares à l'opposé des réseaux de haies des bocages.

Ces terres sont cultivées et fertiles : « L'expression, *rase campagne*, apparaît au moment où le mot commence à désigner spécialement les champs et les terres cultivées (sens aujourd'hui archaïque) et où se dessine l'opposition *campagne/ ville* déjà présente en latin. »⁹⁸

L'adjectif « champêtre » provient du « latin *campestris*, relatif à la campagne, considérée comme un lieu où l'on mène une vie simple et libre »⁹⁹, « où l'on vit dans les champs, où on est loin des villes. »¹⁰⁰ Au sens littéral, on est dans le domaine de ce « qui appartient aux champs, à la campagne cultivée » au sens de « agreste, bucolique, pastoral, rural, rustique »¹⁰¹. Dans le langage courant, on emploie cet adjectif de la vie champêtre, des travaux champêtres, de repas champêtre, de garde champêtre. Le terme épouse l'ensemble des aspects valorisants de la campagne tout en se distinguant nettement du domaine de l'urbain et des espaces non cultivés en frange urbaine.

Le « champ », de même origine étymologique que « campagne », correspond à un terrain cultivable d'une certaine étendue et à l'ensemble des terres cultivées par opposition à la ville et aux bâtiments de la ferme

⁹⁵ *Dictionnaire historique de la langue française* sous la direction d'Alain Rey, Dictionnaire le Robert, Paris, 1992.

⁹⁶ *Le nouveau petit Robert*, version électronique, dictionnaire analogique et alphabétique de la langue française, Sous la direction de Josette Debou et Alain Rey, Paris, 1996.

⁹⁷ Lexis, *Dictionnaire de la langue française*, Larousse, 1975

⁹⁸ *Dictionnaire historique de la langue française*, ibid.

⁹⁹ Lexis, ibid.

¹⁰⁰ Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Gallimard, Hachette, 1964.

¹⁰¹ *Dictionnaire historique de la langue française*, ibid.

Désignant essentiellement l'espace cultivé pour la production agricole au sens strict, la notion de campagne s'oppose nettement à la ville, aux espaces naturels périurbains et aux friches.

1212 Les définitions données par les scientifiques

Au sens strict et didactique, le terme scientifique de *campagne*¹⁰² (ou *de champagne*) renvoie au paysage de l'openfield, c'est à dire aux parcelles non encloses, généralement très régulières, dont les limites sont à peines perceptibles par des repères codifiés dans chaque région. Dans cette acception, la *campagne* s'oppose au *bocage*, parcelles généralement de forme irrégulière et closes, soit par des haies vives, soit par des arbres de talus ou encore des murs de pierres sèches

*La campagne des géographes

De façon plus générale, la campagne évoque des paysages ruraux. Si l'on se réfère par exemple à l'Atlas des paysages ruraux de France et plus particulièrement à la synthèse géographique des formes de campagne de Pierre Brunet, la diversité des paysages ruraux de la France reflète la diversité des paysages de l'Europe. « Se rapprochent aussi bien les bocages atlantiques ou montagnards, qu'on retrouve de la Galice à la Norvège et des Pyrénées aux Carpates, que les campagnes découvertes de Rhénanie et d'Europe orientale. Certaines formes sont sans doute moins représentées, mais des exemples de villages linéaires issus de défrichement forestier sont connus dans le Bassin parisien, des huertas méditerranéennes existent en Roussillon et en basse vallée du Rhône, des cas de *Coltura promiscua* se rencontraient près de Vienne et dans l'Agenais. Seuls manquent les paysages de *latifundia* soit nus, soit à culture céréalières sous des bois clairs ainsi que les enclosures à nouvel habitat dispersé et les campagnes collectivisées des pays socialistes d'hier. »¹⁰³ On en déduit que le sens actuel a perdu la notion de pays plat d'origine citée dans le dictionnaire puisqu'elle englobe les campagnes de montagne, mais concerne tous les types de formes de champs cultivés y compris le bocage, le boisement et les marais quand ils sont travaillés ou mis en pâturage et l'urbanisation implantée dans ces cultures.

Pierre Brunet repère plusieurs typologies de campagnes dans leur organisations spatiales notamment les paysages de bocage, les paysages méditerranéens de la pierre, les paysages de l'eau, les paysages de terrasses. Si l'on revient aux territoires de l'entre-deux, entre champs cultivés et friches ou espaces boisés liés au sauvage, nous pouvons noter que ce géographe les qualifie de « campagnes ». « Ces paysages à faible empreinte agricole » implantés notamment dans le quart sud-est de la France qui contient plus de surfaces incultes, des forêts et des alpages que de terres cultivées. Dans le Massif Central, en Corse, dans les Alpes maritimes, par exemple, « les îlots de campagne qui accompagnent de modestes hameaux s'émiettent parmi les landes, les petits bois et de vastes pacages. »¹⁰⁴

¹⁰² Maurice Morin, *Guide pratique de géographie générale*, Classiques Hachette, Paris, 1962.

¹⁰³ P. Brunet, La France toujours recréée, in l'Atlas des paysages ruraux de France, sous la direction de P. Brunet, J.P De Monza, 1992.

¹⁰⁴ P. Brunet, *ibid.*

Jean-Claude Bontron, met en perspective l'évolution des campagnes au regard de la politique agricole communautaire et de l'urbanisation. Son hypothèse l'amène à imaginer une rétractation du paysage productif agricole avec les différentes formes de « mise en réserve » du territoire que constituent la jachère ou l'extensification et la conservation forestière qu'elle va entraîner dans les régions sans potentiel de renouvellement agricole. « L'urbanisation d'abord soutenue par un développement résidentiel élargi, par la croissance de l'économie des loisirs, de la remise en forme et du tourisme, va de plus en plus marquer le paysage rural de ses signes : diffusion des constructions neuves, multiplication des infrastructures, uniformisation des matériaux, introduction massive des modèles urbains.

Mais dans le même temps, la montée des préoccupations écologiques tend à mettre au premier plan la préservation des fonctions patrimoniales remplies par les espaces ruraux, promus au rang de conservatoire des espaces naturels et des paysages, de la faune, de la flore et des grands équilibres vitaux. Entre ces espaces convoités et ces espaces délaissés, les paysages agraires, soumis à deux dynamiques contradictoires, auront beaucoup de mal à développer une logique paysagère qui leur soit propre. »¹⁰⁵

Cette campagne deviendrait alors le support des aménités paysagères liées aux agglomérations urbaines ou le cadre de projets écologiques liés à la quête de développement durable pour la planète.

* La campagne périurbaine des écologues :

Les formes de la campagne sont susceptibles d'être analysées par les naturalistes sous l'angle des modèles spatiaux formels étudiés par les scientifiques comme le bocage, la zone humide, la prairie sèche ou d'indicateurs de biodiversité comme la niche ornithologique, le biotope d'une plante rudérale, le degré d'artificialisation du territoire, élaborés sur des bases d'écosystèmes ou de fonctionnalités écologiques.

Philippe Clergeau, chercheur à l'INRA, montre combien cette étude scientifique concernant la faune et la flore de la campagne se mêle avec celles du milieu urbain du fait des échanges biologiques entre les deux milieux : « Certaines espèces subissent en milieu rural une pression anthropique considérable les amenant à rechercher en permanence des secteurs moins perturbés. L'installation en zone péri-urbaine et urbaine peut alors constituer une réponse à cette pression de sélection »¹⁰⁶. Dans d'autres cas, les échanges biologiques ville-campagne peuvent aussi être permanents pour certaines populations végétales ou animales qui utilisent simultanément les deux milieux. Par exemple, P. Clergeau cite les choucas et les pigeons qui nichent en ville et qui vont se nourrir essentiellement dans la campagne périurbaine ou les étourneaux qui s'alimentent à la campagne et viennent dormir en ville. Dans les grandes villes comme Rennes, P. Clergeau et J.P. Marchand ont montré que les étourneaux utilisent de plus en plus les friches de la frange suburbaine en attente d'urbanisation comme site de dortoir nocturne et éventuellement les parcs urbains.¹⁰⁷

La ville est alors considérée comme un habitat à part entière participant à la conservation de certaines espèces pour la plupart menacées par l'intensification de l'agriculture. Elle est un milieu refuge pour les espèces de la campagne (cas des renards par exemple).

La ville peut aussi offrir des habitats similaires à ceux de la campagne environnante. On peut alors parler de forte interpénétration des milieux urbains et ruraux sur le plan scientifique.

¹⁰⁵ J.C Bontron, « Quelle France pour le prochain siècle ? », in *l'Atlas des paysages ruraux de France*, sous la direction de P. Brunet, J.P De Monza, 1992.

¹⁰⁶ P. Clergeau, *Biodiversité en milieu urbain*, Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, avril 2000.

¹⁰⁷ P. Clergeau, J. P. Marchand, Evolution des paysages et émergence de risques environnementaux : exemple des dortoirs urbains d'étourneaux en Bretagne, in *l'Espace géographique*, 1999.

Enfin les échanges biologiques villes -campagne se réalisent par des couloirs de dispersion, ce qui peut entraîner des préoccupations épidémiologiques et des processus de colonisation des villes par des espèces de la campagne.

A travers ces analyses de la campagne contemporaine par des scientifiques géographes et écologues, nous avons souligné que les définitions d'origine de la campagne ont évolué en relativisant progressivement l'idée des frontières physiques et biologiques entre l'urbain et les champs cultivés. La campagne peut alors être intégrée dans la ville ou rester mitoyenne de la ville dans le cadre des nouvelles communautés d'agglomérations ou des communautés urbaines.

Mais pour les géographes et les écologues, l'heure actuelle est sans doute celle des interrogations et des remises en cause de leur pratiques centrées sur des études d'éco systèmes. La question contemporaine pour les chercheurs en sciences sociales est bien plus de se demander comment telle ou telle société a pensé et vécu son environnement, comment elle a pratiqué son milieu, son espace écologique et comment elle le perçoit. Le géographe doit alors entrer dans un système descriptif et explicatif de son environnement rural, établir des relations entre les indicateurs visuels du paysage rural et les composantes fonctionnelles liées à l'histoire de l'aménagement agricole et au développement rural.

Cette campagne est analysée sous l'angle d'une étude morphologique d'un paysage perçu par les usagers, d'un lieu de pratiques humaines. Alors entre en jeu le regard des artistes et des paysagistes.

Nous avons vu, au sens propre, que la campagne désignait dans les dictionnaires les champs cultivés sans limites parcellaires distinctes, hors de la ville. Plus largement, la campagne est analysée par les scientifiques comme l'espace multiforme de plateau, de montagne ou de banlieue des villes qui a trait à l'agriculture de production ou à la friche et qui établit des liens biologiques de plus en plus denses avec les milieux urbains.

122: Les principales idées sur la campagne au sens figuré

1221 Les définitions de campagnes au sens figuré données par les dictionnaires

« Champ » peut apporter une signification positive au sens de clé des champs, de champ de Mars, de champ de course, de champ clos, c'est à dire de « lieu limité par des barrières, d'enceinte où avaient lieu les duels, les tournois »¹⁰⁸ où on trouvait par extension des champions.

Dans un sens péjoratif mais toujours lié aux champs, « campagne » est associé à une image dévalorisante de « *bled*, au sens péjoratif du mot arabe pour « terrain, pays » » mais aussi de

¹⁰⁸ *Le nouveau petit Robert*, version électronique, dictionnaire analogique et alphabétique de la langue française, Sous la direction de Josette Debou et Alain Rey, Paris, 1996.

« lieu, village éloigné, isolé, offrant peu de ressources » ou encore de « *patelin* », provenant de l'ancien français *pastiz* pour *pacage*. »¹⁰⁹

Dans le même esprit, un campagnard est un homme « qui vit à la campagne au sens propre » ou qui évoque la campagne au sens figuré : on parle d'un air campagnard. » au sens de paysan « rustre, de bouseux, de cul-terreux ». On est alors dans l'opposition aux notions positives de « bourgeois, citadin, urbain, raffiné. »¹¹⁰

En tant que désignation d'un milieu non urbanisé, le mot campagne, d'abord connoté négativement dans le discours des habitants de la ville, a pris des valeurs positives avec le préromantisme de Rousseau.

Dans un monde contemporain très urbanisé, « il est synonyme de détente (maison de campagne), d'authenticité, de naturel »¹¹¹. On parle de pain de campagne, de pâté de campagne, de buffet campagnard, de décoration campagnarde au sens positif « d'agreste, de rustique. »¹¹²

Le mot campagne, d'abord connoté négativement quand il renvoie au rustique, a pris depuis les préromantiques des valeurs positives renvoyant à l'authentique, à l'identitaire et au naturel.

1222 *Le champêtre des artistes :*

A la façon de Poussin, qui peignit en 1639 les "Bergers d'Arcadie" sans avoir jamais visité le Péloponnèse, les artistes n'auraient-ils pas à leur insu ou volontairement investi dans l'idée de campagne un territoire imaginaire ? A l'opposé, si les paysans ont une connaissance intime de leur environnement, ils ne peuvent regarder leurs terres comme un paysage que s'ils ont acquis des schèmes de perception particuliers, souvent issus de la culture citadine.

Une brève rétrospective de la peinture de la campagne depuis la Renaissance nous amène à évoquer par exemple l'évolution des idées artistiques concernant la représentation de la campagne et plus généralement la perception de la campagne par la classe aristocratique ou bourgeoise, commanditaire d'œuvres picturales.

* *L'idylle campagnarde : la pastorale*

Comme le rappelle Alain Roger, cette nature domestiquée par l'homme, la campagne, est le premier paysage qu'aient apprécié les Européens : « Ce paysage qui s'installe dans le regard occidental aux XV^e et XVI^e siècles est la campagne, un pays sage voisin de la ville, valorisé et comme apprivoisé par les décennies de peinture flamande, puis italienne et bientôt relayée par

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ *Le nouveau petit Robert*, version électronique, dictionnaire analogique et alphabétique de la langue française, Sous la direction de Josette Debou et Alain Rey, Paris, 1996.

¹¹¹ *Dictionnaire historique de la langue française* sous la direction d'Alain Rey, Dictionnaire le Robert, Paris, 1992.

¹¹² *Le nouveau petit Robert*, version électronique, ibid.

la littérature. Le phénomène s'étend désormais à toute l'Europe, qui se délecte de son paysage, cette campagne cultivée à l'opposé du « pays stérile » et « fort sauvage ». C'est ce paysage bucolique qui prévaut depuis lors dans le regard occidental. Quels que soient le prestige et la sublimité de nos autres paysages, la Montagne, la Mer, le Désert, nous restons, ataviquement, nostalgiquement, des citadins « campagnards », et c'est dans cette nostalgie que s'enracine un certain écologisme rural . »¹¹³

Une grande part des paysages représentés en Europe pendant la Renaissance prend appui sur une portion de pays façonnée par les activités rurales, utilisée souvent comme cadre d'une scène religieuse. Yves Luginbühl remet dans son contexte social ces nouvelles images: « Il est vraisemblable que l'importance donnée aux signes de l'activité agraire manifeste la reconnaissance des progrès accomplis à cette époque dans le domaine agronomique. Cette forme de représentation picturale de paysage rural signifierait en quelque sorte le constat esthétique de l'accord qui s'établit entre une société et son pays ; tels apparaissent les paysages de Breughel l'Ancien qui tente de figurer la campagne flamande avec un certain réalisme. Une autre tendance, présente dans les paysages peints, révèle le caractère idéalisé du spectacle de la nature qui efface la réalité agraire des paysages: il s'agit de donner au paysage une image conforme à la pensée esthétique de l'élite sociale, qui, le plus souvent, est à l'origine de la toile. »¹¹⁴ C'est cette dernière tendance qui va perdurer dans le temps.

C'est surtout à partir du XVII^e siècle que le paysage français trouve dans l'imagerie campagnarde ses véritables maîtres : Claude Lorraine, dit Le Lorrain, et Nicolas Poussin, fortement inspirés par l'art pictural d'Italie où ils ont séjourné longtemps, peignent des paysages classiques remplis de personnages mythologiques et de monuments semblant sortis tout droit de l'Antiquité.

En effet, il faut sans doute remonter au mythe de l'idylle arcadienne pour comprendre la continuité du rêve campagnard dans la société européenne. Cette figure bucolique doit ses origines à la tradition de la "pastorale" gréco-latine et à ses chantres artistes comme Virgile et Théocrite qui firent l'apologie des joies et des vertus de la vie rurale et des beautés de la "seconde nature" ("Altera natura", expression de Cicéron).

Le tableau célèbre de Nicolas Poussin, *Les bergers d'Arcadie* (1639), représente deux bergers déchiffrant une inscription latine sur une tombe : « Et in Arcadia ego », c'est à dire : « moi aussi, j'ai vécu en Arcadie. »

Augustin Berque mesure le poids artistique de cette image : « L'Arcadie, région de Grèce montagneuse et jadis occupée par des pasteurs, a symbolisé, dans la tradition littéraire et picturale des Européens, le bonheur et l'innocence. Le sens de l'inscription est donc : moi aussi, j'ai été heureux autrefois, mais le bonheur est passager. Nous avons là un exemple typique de la schématisation qui instaure les paysages comme tels. Les bergers de l'Arcadie antique, Poussin ne les a évidemment jamais vus ; il n'a jamais vu non plus la Grèce à son époque. Ce qu'il a peint, ce sont des motifs issus d'une part de l'imaginaire collectif des Européens, d'autre part de sa perception des campagnes italiennes, dont il schématise certains traits. C'est l'expression, personnalisée par le génie de Poussin, des schèmes du paysage rural idéal pour les Européens cultivés du XVII^e siècle. »¹¹⁵

¹¹³ A. Roger, « Définition du mot campagne », in *Mouvance, Cinquante mots pour le paysage*, Edition de la Villette, Paris 1999.

¹¹⁴ Y. Luginbühl, La palette des artistes, in *l'Atlas des paysages ruraux de France*, sous la direction de P. Brunet, J.P De Monza, 1992.

¹¹⁵ A. Berque, Une certaine conception de l'environnement , in *l'Atlas des paysages ruraux de France*, sous la direction de P. Brunet, J.P De Monza, 1992.

Pierre Donadieu résume cette même pensée en citant les ouvrages artistiques phares qui ont contribué à alimenter les stéréotypes de la douce campagne : « Il faut remonter à la Pastorale grecque et au mythe de l'idylle arcadienne la continuité de la fiction campagnarde qui apparaît sous différents avatars romanesques ou picturaux : *Bucoliques* et *Géorgiques* de Virgile, pastorales de Watteau et Bouchet, *l'Astrée* d'Urfé(1618), *l'Angélus* de Millet (1858), *les Labours* d'H. Martin (1930) et *Collines* de Giono (1928). La pastorale est une philosophie prégnante de l'harmonie du monde anachronique et nostalgique d'une unité cosmique entre l'homme et de la nature . »¹¹⁶

Ce mode de représentation bucolique et lyrique du paysage s'est poursuivi au XVIII^e siècle avec Watteau qui montra une campagne généreuse où les paysans glanaient dans les champs. Parallèlement, les peintres anglais comme Gainsborough et Constable peignaient les campagnes anglo-saxonnes en répondant au goût de l'aristocratie locale pour les campagnes verdoyantes ouvertes ponctuées d'arbres et de bosquets et habitées par des animaux majestueux comme les cerfs et les daims sans aucune allusion aux bocages effectifs du terrain. Yves Luginbühl remet alors en situation sociale cette peinture : « L'aspect agricole productif et la division sociale de la terre ne peuvent figurer dans le paysage, qui, pour s'offrir à la contemplation, ne doit pas laisser deviner les conflits de l'espace ni la peine du travail des champs. »¹¹⁷

Les représentations du XIX^e siècle conservent une profonde empreinte rurale dans leurs sujets d'inspiration. En particulier, Corot, Daubigny, Théodore Rousseau et l'Ecole de Barbizon fournissent en France des représentations régionalisées de leurs campagne et annoncent l'Impressionnisme qui avant tout puise ses sources d'inspiration dans les couleurs, les formes, les ambiances de la campagne. Y. Luginbühl rappelle que « S'il est vrai que les grandes œuvres impressionnistes ne figurent plus le caractère agricole productif du paysage français, excepté chez Pissaro et chez Van Gogh où le parcellaire est parfois présent, elles en ont cependant donné l'image d'une ruralité en plein changement social: les coteaux d'Argenteuil, les bords de la Seine, de l'Oise ou de la Marne et leurs guinguettes, les « coins de campagne » des environs de Paris que peignent Monet, Renoir, Cézanne, Pissarro, Sisley, Renoir offrent aux yeux émerveillés des familles de la petite bourgeoisie parisiennes ces paysages qu'elles commencent à découvrir grâce au train et au développement du tourisme ».¹¹⁸

Si des mouvements contemporains de l'impressionnisme comme la peinture ruraliste ou la peinture de l'école de Pont-Aven s'attachaient plus à l'œuvre de la paysannerie, on peut dire que la fin du XIX^e siècle marque l'épuisement des scènes rurales dans l'inspiration artistique. Le cubisme, la peinture naïve, le surréalisme tinrent plus à un registre imaginaire ou abstrait. Yves Luginbühl mesure l'impact de cette représentation picturale sur la fin du XX^e siècle : « Cézanne, Monet, Pissarro et leurs contemporains ont éclairé magnifiquement le paysage rural français, au moment de l'apogée des sociétés rurales ; mais ils ont également anticipé sur son devenir en projetant sur l'espace national les images que consomme la société actuelle, où la paysannerie n'a plus sa place. »¹¹⁹

¹¹⁶ P. Donadieu, « La jachère : hypothèse pour un exorcisme », in *Le courrier de l'environnement de l'I.N.R.A.*, n°19, pp.19-22, 1993.

¹¹⁷ Y. Luginbühl, *ibid.*

¹¹⁸ Y. Luginbühl, *ibid.*

¹¹⁹ Y. Luginbühl, *ibid.*

* Les nouvelles tendances de représentation de la campagne

A partir de années 60, lors de l'émergence d'un retour à la nature dans la création artistique, la nostalgie d'une douceur pastorale et la retraite contemplative ont animé sans doute la jeune génération d'artistes. De façon générale, on peut dire avec Etienne Landais¹²⁰ : « l'activité agricole, qui représente dans les espaces humanisés du Vieux continent l'un des principaux facteurs qui façonnent les paysages ruraux, comme les préoccupations esthétiques qui lui sont liées, est pratiquement absente des références du Land Art qui s'inscrit de préférence dans l'espace urbain ou dans celui des immenses déserts américains. »

Cependant certains artistes isolés ont réalisé plusieurs œuvres majeures dans la campagne européenne, aux Pays Bas et en Allemagne. En particulier, on peut citer des œuvres de Minimal art ou de Land art inspirées ou intégrées dans une scène de campagne : Richard Long lors de l'exposition à Berne *Quand les attitudes deviennent formes* en 1969 montrait une simple phrase affichée, évocation lapidaire d'une randonnée dans la campagne voisine : « Richard Long, March 12-22-1969, A walking tour in the Bernerobderland » ; Richard Fleischer conçoit sous forme de cercles concentriques un labyrinthe de gazon (Sod maze, 1974) rappelant les anneaux faits par un caillou jeté dans un étang paisible. En 1977, Robert Morris réalise en Hollande son « observatoire » sur un polder près de la ville de Lelystad. S'appuyant sur un talus extérieur couvert de gazon, l'œuvre se distingue assez peu de son environnement par le matériau visible : terre, herbe, eau des douves. C'est à l'immensité du ciel et à l'alternance des saisons saisissables sur un territoire plat à grande échelle que l'observatoire renvoie.

Finlay en Grande Bretagne et Pierce aux Etats unis se sont écartés des villes et disposent de leur propre terrain. Ian Hamilton Finlay réalise dans son jardin de Stonypath, en Ecosse, son œuvre manifeste. Les sculptures, les bas reliefs, les colonnes jalonnent une promenade dans la lande pâturée et renvoient à la culture européenne.¹²¹ Il utilise les branchages, les landes et les oiseaux comme supports de ses installations illustrant le thème de la monumentalité. Pierce joue sur le pittoresque de la campagne dans sa propriété Pratt Farm, située dans le Maine. Il illustre ce concept par des compositions faites de gazon, de prairie en friche, d'arbres comme les ifs traditionnellement associés à la mélancolie.

Dans un esprit voisin, en France, le paysagiste Jacques Simon construit des paysages en les chargeant de symbolique et en accentuant l'empreinte humaine pour accentuer encore plus le contraste avec la nature spontanée. Il agit sur le paysage rural avec les outils traditionnels de l'agriculture en traçant des sillons graphiques à l'échelle de centaines d'hectares, réalise une tour Eiffel avec des bottes de paille, conçoit un drapeau de la France en ensemençant un hectare de parcelles avec des bleuets et des soucis.

Ces artistes composent des métissages déroutants entre les diverses notions du jardin urbain, de la nature sauvage ou de la campagne. Cependant, tout en utilisant le support ou le matériau de la campagne, ils visent avant tout un rapport d'échelle entre leurs œuvres et l'immensité d'un territoire rural, un rapport au cosmos. Ces œuvres sont souvent médiatisées par la

¹²⁰ E. Landais, « Land art, temps et lieux », in *Courrier de l'environnement* n°24, Avril 1995

¹²¹ Selon Colette Garraud, *l'idée de nature dans l'art contemporain*, Flammarion, 1994

photographie et ne laissent place pour le spectateur à aucun rapport « charnel » avec la campagne. Elles constituent essentiellement des objets indépendants, des supports de réflexion pure plus que le fruit d'une inspiration ou d'une esthétisation du milieu rural. D'ailleurs, des individus isolés comme Pearce et Finlay par exemple sont qualifiés par Etienne Landais de « jardiniers paysagistes »¹²², dont l'inspiration écologique est assez éloignée du Land art.

Toutefois des installations isolées dans les villes européennes vont à la conquête du paysage rural français, le temps d'une manifestation : La Grande Moisson, organisée en juillet 1990, oeuvre d'art ou opération de marketing, fut une belle retrouvaille des citoyens avec le monde rural sur les Champs Elysées recouverts de blé ; de même, la ville de Barcelone organisa en 1997 dans son centre ville des installations de fragments de prairie et de bocages pour rappeler le lien entre ville et campagnes.

Claude-Gorges Mallet rappelle aussi la rencontre de l'art et de l'agriculture, dans les plaines de l'Oise, les Champs d'art¹²³, situés sur 100 hectares le long d'un parcours de 30 kilomètres : « Là, se trouvent associés l'invention de formes sur de grandes surfaces cultivées et les événements biologiques de la croissance des plantes ». Jean Paul Fane a conçu avec l'aide de deux agriculteurs, des figures de plus de 10 hectares. Les « compositions agricoles » forment un tableau grandeur nature dont les auteurs sont aussi bien le concepteur que l'agriculteur qui a semé, soigné et récoltera. »

Ici, les visiteurs enrichissent leur vision des sensations du parfum du colza en fleurs, du toucher des épillets, du bruissement des tiges. « Ces essais d'art agronomique, soucieux de la réalité des productions, pourront intéresser des exploitants d'autant que, comme l'a affirmé le président Barret lors du 125^e anniversaire de la société des agriculteurs de France ,

l'agriculture est le premier des arts. Ces créations doivent favoriser une fréquentation touristique nouvelle destinée à percevoir, lors de randonnées guidées, les sites sous un angle esthétique. Il n'est pas question de transformer le paysage rural en galerie d'art de plein air ; les parcelles font partie de la structure et ne servent pas de faire valoir des œuvres, comme le fait le Land art ».¹²⁴

1223 L'idée du champêtre vu par les anthropologues et philosophes

* La permanence du modèle de la campagne pour les urbains :

En 1995, la sociologue Françoise Dubost analysant les réponses du concours photographique « Mon paysage, nos paysages » initié par le Ministère de l'Environnement fait le constat de la permanence de ces vieux modèles. Nature et campagne sont les thèmes dominants, et d'ailleurs presque équivalents. Il s'agit rarement de nature « sauvage ». Il s'agit bien plus souvent de nature aménagée et d'un paysage français paisible et domestiqué, villageois, cultivé, planté et habité par le son des cloches des églises. Les photographes amateurs retenus dans cette opération, citoyens en majorité, n'ont pas sélectionné leur environnement urbain

¹²² E. Landais, « Land art, temps et lieux », in *Courrier de l'environnement* n°24, Avril 1995.

¹²³ C. G. Mallet, « Champ d'art et d'essai », in *Agro- Magazine*, Mars 1993, p27.

¹²⁴ C.G. Mallet, « La jachère habillée », in *le Courrier de l'environnement* n°23, novembre 1994.

quotidien mais ont eu le goût et l'intérêt des paysages ruraux qu'ils avaient fréquentés au cours de leur vie ».¹²⁵

Contradictoirement, dans notre société urbanisée, ce sont en effet les citadins qui s'intéressent, semble-t-il, le plus aux paysages ruraux. Augustin Berque illustre la sacralisation du champêtre au Japon par la thématique du Susuki, la graminée *Miscanthus sinensis*, l'herbe folle esthétisée qui abonde en association de symboles : « Par une série de métaphores plongeant aussi dans la synesthésie, l'inéluctable dessèchement du Susuki motive les mélancolies automnales : fuites du temps, impermanence, espoirs déçus. Plus même que par son port élégant, le Susuki attire le regard par son fleurissement automnal en épillet blancs, si semblables de loin à une flammerole qu'on y croit danser l'esprit des morts. »¹²⁶

En réaction à ce constat, Alain Roger écrit : « Pourquoi cette phobie urbaine ? Je crois qu'elle exprime surtout l'indigence de notre regard et le recours nostalgique, anachronique et en tout cas stérile à des modèles bucoliques qui nous permettent d'artificialiser in situ, comme in visu. » Autour d'une réflexion sur le concept de la « mort du paysage », ce philosophe peut même affirmer : « Je suis convaincu que loin de s'appauvrir, notre vision paysagère ne cesse de s'enrichir, au point que cette exubérance risque de nous crever les yeux et de provoquer la satiété, la nostalgie d'un temps où, seule la campagne bucolique, chère à certains écologistes, avait droit de cité (de cécité...) dans notre regard esthétique. C'est de la conjonction de deux facteurs - détérioration in situ, déréliction in visu - que procède la crise actuelle du paysage. Mais, est-elle aussi grave ? Je crois qu'elle trahit surtout la sclérose de notre regard qui veut du vieux et le recours nostalgique à des modèles bucoliques, plus ou moins périmés, des *paysâges*, des *paysâgés*. »¹²⁷

Augustin Berque attire l'attention sur le fait que « les citadins de campagne portent sur leur environnement un regard qui n'a plus rien en commun avec celui des paysans de naguère. Pour eux, la campagne est d'abord un paysage. Ce sont donc les gardiens les plus fidèles du paysage rural, alors qu'ils n'ont rien à voir avec l'agriculture et que, la plupart du temps, ce sont des immigrés de fraîche date dans la société locale. Aussi celle-ci est-elle souvent réticente à leur égard. Cependant les goûts des citadins représentent le courant majoritaire dans l'ensemble de la société, et leurs thèses paysagistes finissent par prévaloir. Ainsi le paysage agreste, inventé jadis par le regard des citadins, finit-il de nos jours par s'imposer à la campagne, à la faveur de la disparition des paysans. »¹²⁸

Pierre Donadieu, de son côté, constate dans un même esprit que « devenue presque totalement urbaine, la société française vit pour l'essentiel dans les villes mais est attirée irrésistiblement par la campagne, la montagne et le littoral. La demande sociale de paysage, très mal connue, reste partagée entre le désir de conserver les lieux de mémoire et celui de voir perdurer la vie sociale et économique des campagnes. Le citadin à la campagne, qu'il soit habitant permanent, résident secondaire ou touriste de passage, attend de l'espace rural ce qu'il est convenu d'appeler des aménités. Ces sources d'agréments, de plaisirs, de sensations inédites ou convenues relèvent autant des qualités relatives des ambiances rurales que de la nature des paysages attendus, notamment pittoresques. Par contre, les regards intérieurs aux territoires, ceux des groupes sociaux qui les produisent, les utilisent et le plus souvent les habitent, sont

¹²⁵ F. Dubost, « Le paysage préféré des français », in *Les paysages pour demain*, *Environnement Magazine* hors série, Mars 1995, Actes du colloque, 2 nov. 94, Cité des sciences et de l'industrie.

¹²⁶ A. Berque, *Le sauvage et l'artifice*, Paris, Gallimard, 1986.

¹²⁷ A. Roger, *Le paysage occidental*, in *Le débat*, n°65, 1991, p. 20-28.

¹²⁸ A. Berque, *Une certaine conception de l'environnement*, in *l'Atlas des paysages ruraux de France*, sous la direction de P. Brunet, J.P. De Monza, 1992.

constitutifs de leur attachement ou de leur mémoire. La rencontre des regards exogènes et endogènes sur un même territoire est, depuis plus de deux siècles, à l'origine de controverses sociales et politiques, que le langage a, depuis la fin du 19^{ème} siècle en France, désignées sous le terme de paysage, mais confondu, au cours des vingt dernières années, avec le terme d'environnement.. »¹²⁹

* Quelle nouvelle campagne inventer ?

Pierre Donadieu anticipe le besoin d'aménager un autre type de campagne répondant mieux aux demandes sociales contemporaines des citadins : « La France a besoin de campagnes, celles d'un âge d'or mythologique, d'une Arcadie inaccessible. La France urbaine a besoin de rêver de paradis anti-urbain, pittoresques, sauvages ou exotiques, mais le spectacle des campagnes engendrés par la modernisation agricole des trente dernières années et la PAC ne convient pas. L'enjeu pour la Datar comme pour le Ministère de l'agriculture est de s'opposer efficacement au développement des friches, signe déplorable de l'abandon des campagnes et de l'incurie des pouvoirs publics. En effet, l'espace de l'abandon de l'agriculture n'est pas répréhensible en soi. Seule compte la relation sociale à cet espace, celle qui juge, réprouve et bannit, ou bien celle qui approuve et s'approprie l'espace des friches ; Faut-il s'inquiéter du nouveau spectacle des jachères et se laisser gagner par une désagréable sensation de gâchis ou bien n'est-il pas prudent d'examiner plus attentivement les réactions sociales que provoque le retrait des terres ? »¹³⁰

Raphaël Larrère constate aussi l'extension des friches et propose une nouvelle perception des ces nouveaux espaces : « Quittons maintenant les appréciations dictées par des considérations sociales ou éthiques, par la prégnance des schèmes du désert ou des représentations nostalgiques de la France rurale. Interrogeons-nous sur le regard paysager, sur ce que voient et apprécient les gens lorsqu'ils sont en présence d'un paysage envahi par des friches, des boisements spontanés ou des plantations. Il est possible aussi de postuler que les regards s'habitueront aux pays désertifiés, y trouvant même un certain charme. Avec le temps les regards s'acclimatent pour finalement devenir des espaces de liberté aux marges des terroirs. »¹³¹

Ce motif de paysage en cours d'ensauvagement ne correspond plus entièrement aux schèmes paysagers de la pastorale. En étudiant l'hypothèse d'évolution des jachères, Pierre Donadieu avance : « La signification de parcelles en jachères dans un paysage rural n'aurait pas ces conséquences esthétiques pour le public citadin tant que les formes lisibles des campagnes continueront à exprimer l'ordre éternel des champs à ceux qui le recherchent. Mais le moment du basculement possible de l'opinion locale reste imprévisible : la concentration des jachères uniquement le long des axes de communication pourrait le provoquer selon les saisons mais qui se plaindrait du spectacle printanier des campagnes qui ressembleraient à des tableaux de Monet ou de Pissarro ? Toutefois, d'autres causes, réelles ou imaginaires, pourraient déclencher des retournements inattendus d'opinions, notamment des phénomènes biologiques (pullulation de nuisibles) ou plus ou moins naturels (incendies, sans compter les rumeurs. »¹³²

¹²⁹ P. Donadieu, « Pour une conservation inventive des paysages », in *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon, 1994.

¹³⁰ P. Donadieu, « La jachère : hypothèse pour un exorcisme », in *Le courrier de l'environnement de l'I.N.R.A.*, n°19, p21.

¹³¹ R. Larrère, « Paysages en friches », in *Paysage et aménagement*, n°34, hiver 96/97.

¹³² P. Donadieu, « La jachère : hypothèse pour un exorcisme », in *Le courrier de l'environnement de l'I.N.R.A.*, n°19, pp.19-22, 1993.

L'intérêt pour les paysages ruraux de demain métissés de nature commencerait ici dans l'école de la ville. Les écosymboles de la ruralité auraient migré vers elle pour désigner de nouveaux paysages entre villes et campagnes .

La plupart des théoriciens du paysage admettent que les modèles picturaux et littéraires de ces campagnes sont extrêmement désuets mais toujours prégnants ; Pierre Donadieu rappelle en effet qu' « il serait imprudent de récuser ou de minimiser cette aspiration. Aussi serait-il préférable de rechercher à l'éternelle pastorale de nouvelles formes d'expression.

Face au désarroi de l'évolution de la campagne vers les friches ou l'urbanisation, L'Etat met en avant deux types de projet. Le premier conservateur de la richesse biologique (races, variétés...) et patrimoniale correspond à un projet lié à l'idée de la nature à travers le développement durable. Le deuxième répond au désir de mise en paysage et d'installation d'aménités dans la campagne au service des urbains qui la visitent ou l'habitent. »¹³³

Bertrand Hervieu et Jean Viard brossent le tableau de la campagne du début du XXI^e siècle en plein bouleversement et plongent dans l'imaginaire et les représentations des Français. Ils rappellent que « la campagne dépeuplée se reconstruit autrement. L'urbanité triomphe hors la ville, car la cité est sans lieu ni bornes. Les mégapoles des pays développés sont largement des villes à la campagne, des villes mêlées aux campagnes d'alentour. La campagne est une origine à qui on invente un passé, un archaïsme qu'on restaure à l'authentique, c'est à dire qu'on reconstruit dans le réel, pour ressaisir ce que nos aïeux ont quitté. Avec lui (le bonheur des campagnes), souvent en se prenant pour lui, mais sans être lui. »¹³⁴

L'ensemble de ces visions de la campagnes par diverses écoles de pensée à caractère anthropologique converge vers l'actuel constat d'une campagne pensée et idéalisée par les urbains depuis le XVII^e siècle, habitée et aménagée par les urbains massivement depuis la fin du XX^e siècle selon une culture urbaine. Les formes et les perceptions de la campagne et de la ville se mêlent ainsi selon de nouvelles perspectives d'avenir.

1224 L'idée du champêtre chez les paysagistes : la mise en scène du jardin

* La campagne dans les jardins historiques :

Si l'on revient à l'univers du parc, nous pouvons d'une certaine façon affirmer que les jardins ont été moins souvent influencés par l'environnement rural réel que par cette image de la campagne issue des schémas de la littérature antique : *les Bucoliques, les Georgiques* etc... Par exemple, les jardins anglais comme Stourhead Gardens, dans le Wiltshire, édifiés par la famille des Hoare au XVIII^e siècle, constituent des témoignages d'inspiration pastorale gréco-latine ou picturale par mimétisme avec les peintures de paysage du XVII^e siècle, eux-mêmes imprégnés d'images virgiliennes. (Poussin, Le Lorrain, Salvatore Rosa...). Dans cette optique,

¹³³ P. Donadieu, « La jachère : hypothèse pour un exorcisme », in *Le courrier de l'environnement de l'I.N.R.A.*, n°19, pp. 19-22, 1993.

¹³⁴ B. Hervieu, J. Viard, *Au bonheur des campagnes*, Edition de l'Aube, La Tour d'Aigues, 1996.

il faut citer le hameau du Petit Trianon à Versailles aménagé en 1774 par Marie-Antoinette en mimant la rusticité campagnarde avec de faux torchis et un toit de chaume. Les moutons sont apportés sur le site pour permettre aux pratiquants du lieu d'endosser le rôle de berger arcadien.

Cette Arcadie, revisitée jadis par les peintres et les écrivains, puis interprétée par les "classes cultivées", semblait alors s'imposer dans l'esthétique des parcs de campagne, à la faveur de la disparition progressive de la paysannerie et des motifs paysagers ruraux d'origine. L'urbanisme et la campagne purent cohabiter dans des villes bâties au XVIII^e siècle comme Bath, en grande Bretagne, conçu par John Wood (1704-1754) dans un style classique paysager. Les « crescents » et les « circus » se succédèrent avec comme premiers plans des morceaux de campagne, de prairies pâturées et de bocages inclus dans la ville.

Toujours sur la même lancée, Gabriel Thoin¹³⁵, paysagiste du XIX^e siècle, propose des modèles de jardins construits tels des compositions picturales, notamment les types champêtres (champs cultivés, prés, rivières..) ou pastoraux (eaux vives, ruisseaux, pelouses, saules, cabanes rustiques..) qui furent interprétés par les jardiniers tout au long du siècle.

* La campagne dans les projets contemporains

Face à cette demande sociale de campagne pittoresque, les paysagistes se tournent depuis peu vers cette problématique. Pierre Donadieu étudie leurs réponses :

En alternative du projet de parc public, le paysagiste peut répondre à une certaine aspiration champêtre contemporaine en mettant en œuvre des formes de campagnes comme les vignes, les vergers, les prés, les marais mis en scène dans le registre du jardin et formant repères territoriaux dans la culture paysagère occidentale. A l'inverse, le projet paysagiste qui s'était surtout concrétisé dans la ville s'étend de plus en plus à l'espace rural hors les murs de la ville ou à ses limites à l'intérieur des agglomérations en partenariat avec les agriculteurs .¹³⁶

De façon générale, malgré la prégnance de schèmes arcadiens dans l'inspiration paysagère du XX^e siècle, on peut dire que les paysagistes contemporains utilisent assez rarement le vocabulaire champêtre dans la description de leur projets. Les livres de présentation des jardins actuels des années 90 comme l'ouvrage *Paysages du Moniteur*¹³⁷ ou *Parcs et jardins contemporains* de Jean Paul Pigeat¹³⁸ ne font pas apparaître la typologie des jardins campagnards ou des campagnes jardinées. Plus récemment pourtant, Louisa Jones , journaliste anglaise, a mis en avant ce qu'elle appelle les nouveaux jardins de campagne dans son dernier livre en montrant des images de jardins hétéroclites utilisant les produits de la campagne, ou qui adoptent un esprit champêtre lié aux herbes folles de la campagne. En outre elle y recense, sans logique apparente liée à la définition officielle de la campagne, les jardins intimes comme les jardins de curés et les jardins de grands-mères où règnent des fleurs, des légumes et des plantes aromatiques, les jardins d'essences botaniques, notamment d'anciennes variétés de légumes et de fruits plus courants dans l'arrière-pays français, des jardins d'herbes traditionnels, des jardins de château dans l'inspiration médiévale, des jardins formels déclinant les haies agricoles, des jardins inspirés esthétiquement ou biologiquement par la friche.

¹³⁵ G. Thoin, *Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins*, réédition Inter-livres, 1820.

¹³⁶ P. Donadieu, *La société paysagiste*, ENSP, 2001.

¹³⁷ L. Leblanc, J. Coulon, *Paysages*, Le Moniteur, Paris, 1993.

¹³⁸ J. P. Pigeat, *Parcs et jardins contemporains*, La maison rustique, 1990

Cependant, à travers les grandes réalisations contemporaines, on peut relever chez les paysagistes une certaine tendance à créer des mises en scènes sur le thème de la campagne reconstituée, symbolisée ou aménagée, définissant de nouveaux rapports spécifiques du jardin et de la campagne :

-des paysagistes qui jouent sur l'imaginaire de la campagne dans les jardins ou dans la ville :

Camille Muller par exemple propose dans son jardin privé du faubourg Saint Antoine « une campagne sur un toit parisien »¹³⁹ Il aménagea un jardin de lianes luxuriantes sur les 100m² de toits, le planta d'essences de talus ou de champs comme la vigne, les clématites, les sorbiers, les graminées, les giroflées, les capucines ou les pieds de tomates. Cette niche dans la ville suffirait à entendre les papillons, les martinets et moineaux et à respirer les odeurs des champs.

A l'échelle plus vaste d'un espace public, Louis Benech, chargé avec Jacques Wirtz et Pascal Cribier de redessiner les jardins du Carroussel et des Tuileries à Paris jouent sur des compositions florales à aspect naturel, des mixed borders mêlant graminées et fleurs vivaces des champs dans des parterres réguliers et formels de jardins classiques.

Pascal Cribier décline encore le modèle du potager à La Coquetterie, en Normandie, où un jardin de cour a été planté de trente six carrés de vivaces, d'aromates et de légumes .

-des paysagistes qui sont inspirés par les formes et les sens de la campagne remis en scène dans les jardins à la campagne :

Alain Richert, paysagiste et peintre, a entrepris par exemple un Jardin des Sens en basse Normandie autour d'un ancien moulin. Il a travaillé à un jardin « pétalement » inspiré des petits fruits d'antan appelés confituriers mais aussi à un potager, un verger et un étang. Le jardin se fond insensiblement dans le paysage de campagne. Les espèces spontanées de la région sont encouragées comme les aubépines, les érables champêtres. A la façon de William Robinson, il mélange essences exotiques et indigènes en jouant sur des harmonies de couleur et de feuillage. Il illustre un art de vie à la campagne fondé sur un art des jardins mimant la campagne cultivée par les agriculteurs.

Eric Ossart et Arnaud Maurières, paysagistes, ont construit Les Jardins du Paradis à Cordes sur Ciel en Midi-Pyrénées et valorisent les plantes que les citadins jugent vulgaires et que l'on trouve dans les vieux jardins de campagne comme les cymbalaires et les orpins. Parmi les formes végétales , on trouve une rivière de seaux de jardiniers, un potager expérimental, des murs de lianes, des matériaux en tiges de châtaigniers et osiers tressés.

Anouk Debarre et Pascale Hannetel proposent dans le bassin de rétention de la Petite Gironde à Coulaines le projet d'un ruisseau reconstitué autour de prairies humides . « En périphérie nord, la greffe avec le coteau bocager environnant est assurée par des plantations denses de bosquets, interrompues de vergers qui créent une échappée visuelle vers la campagne. »¹⁴⁰

-Des paysagistes inspirés par la géométrie des paysages agricoles :

Jacques Simon, par exemple, a créé de nombreux sillons de terre stylisés visibles depuis les airs comme un drapeau européen ou un personnage. Ses outils préférés sont la charrue, le bulldozer et l'hélicoptère.

Dans le même esprit, les architectes Patrick Taravella et Sonya Lesot rythment leur parc au prieuré d'Orsan dans le Berry avec des structures de plessis de châtaigniers traditionnellement

¹³⁹ L. Jones, *Nouveaux jardins de campagne*, Albin Michel, Paris, 2000

¹⁴⁰ L. Leblanc, J. Coulon, *Paysages*, Le Moniteur, Paris, 1993.

utilisés pour les terres agricoles. Les structures définissent des espaces, des lignes, des plans comme des terres de maraîchage.

-Des paysagistes qui s'inspirent de la friche de la campagne :

Raphaël Larrère soutient la proposition du paysagiste Gilles Clément d'anticiper l'appréciation des espaces de friches comme espaces de liberté aux marges du terroirs en montrant que la friche peut être source d'inspiration dans le cadre de la thèse du jardin planétaire : « Il s'agit de mettre au service du jardin le « pouvoir de conquérir l'espace » de la végétation et la diversité floristique de certains stades de son évolution. Il s'agit donc d'accélérer la mise en place des stades les plus riches et de ralentir l'installation d'une formation forestière fermée. Dans une dynamique qu'il pilote, Clément propose de saisir des occasions de découverte, d'émotion esthétique, d'anticiper celles qui seront offertes l'année suivante, et d'adapter le dessin du jardin et le linéaire des sentiers à l'éclosion de ces floraisons. »¹⁴¹

-Des paysagistes qui s'intéressent à des morceaux de campagne transformés en parcs publics :

Claire et Michel Corajoud, Jacques Coulon réaménagent deux cents hectares de terrains agricoles dans le Parc départemental du Sausset, en Seine Saint Denis. Il s'agit de décliner le thème de la campagne et de la forêt sous ses différentes formes : lisières, bocages, prairies, berges de rivières, zones humides, clôtures en bois, pontons : « Les principes de mise en valeur du site de la plaine de France et ceux d'un nouvel usage de loisirs créent un maillage de structures contradictoires qui évoque le territoire en devenir. On n'a pas choisi ici des formes abouties, mais des principes conceptuels et agricoles. »¹⁴²

Olivier Philippe, de l'Agence Ter, propose aussi pour les 30 hectares de vignes enclavées dans le territoire de Montpellier une « arlequinade » de terres agricoles locales comme les fruitiers de vergers secs, de vergers nourriciers, des prairies sèches et humides, tout en ouvrant l'espace recomposé pour les loisirs urbains et les pratiques sportives et festives. « Ce qui sera contemporain dans ce parc, ce sera l'acceptation du jeu de l'imbrication, de la mixité des espaces et des usages. C'est cette mixité qui créera l'ambiance champêtre du parc, c'est à dire le lieu de tous les possibles, où l'on peut pique-niquer dans les vignes tout en étant à l'ombre d'un figuier, où il est possible de faire la sieste ou de jouer au ballon dans un frais vallon, de faire du jogging au travers de jardins familiaux. Cette mixité sera traversée par une esthétique contemporaine qui sera présente dans tous les ouvrages. »¹⁴³

Les schèmes arcadiens d'origine sont réinterprétés selon d'innombrables modes pour satisfaire la plus grande palette de souhaits des usagers de parcs publics. La campagne constitue dans ses projets soit le matériel végétal à mettre en scène, soit le motif emprunté aux formes paysagères rurales, soit le lieu d'accueil de créations ou encore la symbolique du parc selon un schème arcadien revisité

¹⁴¹ Raphaël Larrère , « Paysages en friches », in Paysage et aménagement, n°34, hiver 96/97.

¹⁴² L.Leb Blanc, J. Coulon, Paysages, Le Moniteur, Paris, 1993.

¹⁴³ O. Philippe, Note de présentation du concours international du concours de paysage de Malbosc, Ville de Montpellier, 2000.

123 Conclusion sur la notion de campagne

Nous avons montré comment la campagne, signifiant à l'origine le pays plat, ouvert et cultivé, désigne aujourd'hui l'ensemble des espaces cultivés ou à l'abandon, situés indifféremment dans les plaines, les montagnes ou les périphéries urbaines.

Les travaux des chercheurs ont permis d'envisager l'idée de campagne au sens figuré dans une perspective plus large historique et contemporaine, la désignant simultanément comme :

-Un thème récurrent d'inspiration des artistes et des paysagistes depuis l'époque romaine jusqu'à aujourd'hui, avec la période phare de l'idylle pastorale du XVII^e siècle, qui ont forgé les schèmes de la campagne arcadienne prégnants dans notre histoire culturelle européenne: il s'agit de l'idylle de la campagne, aménagée de façon harmonieuse pour l'agriculture et habitée par les bergers heureux et les animaux domestiques paisibles. Ces images s'avèrent difficilement déracinables, même dans un contexte où elles ne correspondent plus à la réalité de la campagne contemporaine, notamment aux pratiques et usages des urbains et aux pratiques actuelles des agriculteurs.

-Un espace idéalisé par les citadins depuis le XVIII^e siècle, aménagé et habité par les urbains contemporains de plus en plus comme un espace d'aménités hors de la ville. Dans ce sens, la campagne constitue une réponse possible à la phobie urbaine latente dans les agglomérations, un espace de loisirs à réinventer, un cadre de vie à esthétiser.

-Un espace aux formes paysagères évolutives, notamment avec la progression des friches et de l'urbanisation, qui entraîne des confrontations entre les producteurs socio- économiques de la campagne en minorité et la majorité de nouveaux habitants dont la culture et le rapport à la terre sont urbains.

-Un espace rural, cultivé ou en friche, propice à l'accueil d'une faune et d'une flore spécifiques liés au rythme des cultures. Perçu comme un réservoir de biodiversité depuis les années 90, il devient un objet d'études approfondi par les scientifiques contemporains, qui analysent notamment les interpénétrations biologiques des milieux urbains et ruraux.

Tant du point de vue scientifique que dans les représentations pluridisciplinaires de chercheurs, nous avons vu que la limite entre la ville et la campagne devient difficilement palpable. Cette évolution ne peut que se renforcer avec l'intégration dans les schémas d'urbanisme des campagnes périurbaines au sein des communautés d'agglomérations.

13 Le sauvage, le champêtre et la ville ; des contradictions dépassées: quelles productions de la nature en ville ?

Cette recherche sur les définitions des notions de champêtre et de sauvage, suivie par les interprétations des spécialistes de plusieurs disciplines, nous ont amenés à constater la multiplicité de leurs représentations mais aussi la production dense et multiforme de paysages et de jardins inspirés par ces thèmes. Si nous nous rapprochons de notre sujet sur les formes de campagne et de sauvage produits par les villes, nous pouvons nous demander pourquoi et comment des espaces publics gérés par les services de villes sont produits dans une intention sauvage et campagnarde? Nous proposons dans le chapitre suivant de résumer les nouvelles formes et les politiques contemporaines de traitement de cette nature dans les villes françaises afin de resituer notre sujet par rapport à l'ensemble des productions d'espaces verts urbains.

Nous avons constaté que les notions même de campagne, de sauvage et de ville ont évolué à la fin du XX^e siècle et de fait rendent difficilement lisible la demande publique de paysage et les productions de formes nouvelles inspirées par ces thèmes.

Louisa Jones, journaliste anglaise fait le constat de cette évolution : « En 1998, on estimait que la moitié des habitants de la campagne française était originaire de la ville. Dans les mêmes temps, la renaissance des jardins touche les villes: à Paris, depuis 1980, 171 nouveaux jardins ont vu le jour, plusieurs ayant été conçus pour apporter un peu de campagne dans la capitale. Dans les villes, les listes d'attente pour les attributions de jardins familiaux s'allongent. Des villes moyennes demandent l'aide des grands du jardinage.»¹⁴⁴

En effet, dans les villes, apparaissent donc de nouvelles formes de nature en relation avec la campagne ou la forêt distinctes des jardins de repos et des aires de jeux urbains traditionnels.

*** Des espaces de jardinage individuels ou collectifs :**

Les jardins familiaux n'ont rien perdu de leur dynamisme des cités ouvrières du début du siècle. Comme le rappelle Françoise Dubost , sociologue, qui s'est intéressée « aux jardins ordinaires », l'appellation « jardin familial est utilisée de façon plus large. Historiquement , elle s'est substituée à celle de jardin ouvrier, et ce changement correspond à un déplacement des enjeux dont le jardin est l'objet. »¹⁴⁵

Cependant, ce type de jardinage familial est de plus en plus pratiqué par des citoyens en demande d'aménités ou en recherche d'une intégration sociale. L'association « Les restos du cœur », par exemple, donne leur chance aux chômeurs en les initiant au jardinage. Le plus

¹⁴⁴ L. Jones, *Nouveaux jardins de campagne*, Albin Michel, Paris, 2000.

¹⁴⁵ F. Dubost, *Les jardins ordinaires*, L'Harmattan, 1997.

ancien réseau, les Jardiniers de France, possède cinquante trois jardins collectifs expérimentaux qui nourrissent des sans abris.

De façon plus spontanée, à San Francisco et à New York, des jardins communautaires permettent à des personnes âgées ou marginalisées de cultiver des fleurs et légumes. Ces initiatives permettent de tisser des solides liens entre des populations d'origine différente et formalisent l'apparition incontrôlée de jardins potagers dans les cours d'immeubles.

* des parcs agricoles :

Au XX^e siècle, ce n'est plus l'agriculture qui conquiert le « saltus » de la garrigue et la forêt; c'est plutôt le projet urbain qui s'approprie les terres non bâties ensauvagées ou cultivées et qui y aménage des espaces de loisir et de production à l'intérieur des agglomérations. L'agriculture urbaine se distingue de l'agriculture rurale fuyant la proximité urbaine et de l'agriculture périurbaine traditionnellement limitée aux marchés des produits frais et fragiles. Pierre Donadieu, spécialiste de la recherche sur le développement de la campagne urbaine, apporte une définition à ce concept novateur : « Le projet d'aménagement des campagnes urbaines autour des villes suppose d'avoir recours à des formes d'agriculture urbaine mais aussi périurbaine et rurale ; mais surtout de construire les relations sensibles à l'espace rural où se définit ainsi une nouvelle ruralité qui ne coïncide plus avec les seules activités agricoles et forestières. L'idée de parc de campagne renoue ainsi avec celle des parcs agricoles du XIX^e siècle, mais demande à être réinventée pour les aires urbaines du III^e millénaire. L'expression campagne urbaine désigne le mélange durable et intentionnel de formes et de fonctionnalités urbaines et rurales impliquant des habitants de cultures différentes. Issue d'un projet de paysage ou reconnue pour ses qualités paysagères et environnementales propres, la campagne urbaine doit offrir aux habitants et usagers de l'espace, un métissage de formes urbaines, circulatoires, agricoles, forestières et aquatiques dont les produits et services leur sont en partie destinés, notamment l'agriculture urbaine. »¹⁴⁶

Le concept de campagne urbaine est une réponse possible aux projets publics de requalification des périphéries urbaines partagées entre les espaces urbanisés et ceux qui ne le sont pas. Il a été mis en œuvre dans le Plateau de Saclay, la plaine de Versailles, et est en cours d'étude dans des villes comme Strasbourg et Montpellier.

* des espaces de campagne ou de nature sauvage créés ex nihilo dans la ville :

Désormais, l'idée de créer un verger ou une prairie de coquelicot est faisable tant du point de vue de la conception que de l'usage social. Dominique Perrault explique son intention de créer un verger de 450 pommiers autour du vélodrome et de la piscine olympique de Berlin en 2000 : « C'est un morceau de nature décalée; il n'y a plus de campagne, le citoyen européen vit en ville, on retrouve dans la ville des éléments de campagne, de la même façon que la campagne est à la ville. C'est un collage d'un morceau de nature rurale ». Le même concepteur a fait le pari en 1997 d'implanter une greffe de forêt mature au cœur de la Bibliothèque Nationale et explicite son geste : « Au milieu de ces champs de connaissance où sont conservés tous les écrits, dans toutes les matières prend place un morceau de nature sauvage, libre, sacrée, intouchable, que l'homme ne peut que bien mal protéger ». ¹⁴⁷

¹⁴⁶ P. Donadieu, « Définition de campagnes urbaines », in *Mouvance, cinquante mots pour le paysage*, , Edition de la Villette, Paris, 1999.

¹⁴⁷ R. Raderschall et E. Bonnemaïson, « Une nouvelle nature de la ville, interview de Dominique Perrault », in *Anthos n°1*, 1998.

Nous étudierons plus particulièrement dans le cadre de cette thèse la part de ces parcs et jardins de campagne ou de nature sauvage créés dans la ville et produits dans les services espaces verts des villes par le monde des ingénieurs.

* l'alternative naturaliste :

C'est l'espace urbain revu par les scientifiques comme les botanistes et les écologues qui s'intéressent aux formations végétales et animales comme des écosystèmes. Pierre Donadieu résume leurs intentions: « Sous toutes les latitudes, existe un groupe social , les scientifiques naturalistes, pour lequel la nature ne suscite aucune frayeur, mais est construite comme un univers à décrire et à comprendre, pour mieux en tirer parti de divers points de vues scientifiques, économique, symbolique ou esthétique. Pour ce groupe, comme pour une partie des citoyens, l'espace inculte favorise la reconquête souhaitée de la nature sauvage, l'identité des régions ou des espaces de liberté à ouvrir au public. »¹⁴⁸

La « colline » de Marseille ou le Bois de Montmaur à Montpellier sont par exemple des pinèdes où se rencontrent les pratiques de découvertes de la nature par les scolaires et les adultes, celles de loisirs et de pique-niques libres. La municipalité de Montpellier a même créé une réserve naturelle volontaire au sein même de la ville.

Cette nouvelle typologie de parcs est née de façon concomitante à une prise de conscience de la nécessité d'un environnement urbain durable qui rompt avec la tradition de l'art des jardins historiques et contemporains.

Nous verrons dans le cadre de cette thèse que les nouveaux parcs urbains publics de gestion différenciée, inspirés par le thème de la campagne et du sauvage, comprennent à la fois des objectifs scientifiques de naturalité et le désir de conception d'espaces imaginaires comme cela a été vu dans la typologie précédente.

¹⁴⁸ P. Donadieu, *La société paysagiste*, ENSP, 2000.

14 Problématiques, hypothèses, modèles, démarches, méthodes

141 Les problématiques concernant la production d'espaces de nature sauvage et champêtre dans la ville

Après cette étude bibliographique concernant les rapports ambigus et complexes entre la ville, d'une part, les notions d'espaces sauvages et champêtres d'autre part, nous sommes en mesure d'aborder la problématique initiale de la thèse sur la construction physique et symbolique des espaces de nature champêtre et sauvage dans les services d'espaces verts de ville.

En effet, nous avons souligné que très peu de recherches avaient porté actuellement sur ce thème. Nous avons explicité dans l'introduction que nous centrons en particulier notre étude sur les espaces verts publics alternatifs au tout horticole, issus de la « gestion différenciée », produits dans le monde des ingénieurs des villes depuis les années 90, qualifiés d'espaces champêtres et sauvages dans les publications .

A la faveur des conclusions sur le sauvage et la campagne, nous pouvons nous poser successivement des questions concernant:

*** Le contexte culturel d'apparition de la gestion différenciée :**

- A-t-il existé autour des années 90 un contexte culturel précis qui a favorisé l'émergence de ce nouveau traitement de la nature ?
- Quels sont les nouveaux principes de conception et de gestion de ce courant qualifié de « gestion différenciée » ?
- Où et comment s'est manifesté le début de ce mouvement ?
- Quels ont été les motivations des concepteurs et des gestionnaires pour mettre en oeuvre une nouvelle nature urbaine ?

*** Les inspirations de ce mouvement ?**

- Les jardins publics produits récemment s'appuient-ils sur les schèmes esthétiques du pittoresque ou du bucolique arcadien forgés au XVIIe siècle ou déclinent-ils des modèles novateurs ?
- La conception de cette nature est-elle fondée sur un courant de l'art des jardins qui évoquait déjà la campagne et le sauvage ?
- Cette nature résulte-t-elle d'une inspiration scientifique ou artistique ?
- A-t-il existé dans l'histoire des problématiques similaires de confrontation des natures urbaines, sauvages et campagnardes ?

* Les formes de cette nature :

- Est-il possible de construire des espaces d'aménités sauvages et campagnardes au sein même de la ville ?
- Comment traiter paysagèrement la campagne, le sauvage dans la ville alors même que les champs cultivés dans la campagne ou les forêts des espaces naturels ne sont pas jugés toujours comme des espaces esthétiques et accueillants pour les loisirs ?
- Quelles sont les nouvelles formes paysagères et écologiques de ces espaces. Peut-on parler de modèles de composition et de gestion à leurs propos ?
- Quelle est la part d'écologie et de mise en scène paysagiste dans la création de ces espaces dits naturels ?

* La représentation et les usages de ces espaces par les citadins :

- Quelle est la limite d'acceptation du sauvage dans la ville sans revenir à son ancienne image de nature horrible et diabolisée du XVII^e siècle ? Jusqu'où peut-on pousser l'image de campagne dans l'urbain sans pour autant retomber dans la définition d'origine dévalorisante au sens figuré d'un espace rustique et peu apprêté ?
- Ces espaces publics représentent-ils avant tout une valeur de refuge pour les citadins ou comportent-ils des atouts propres ?
- Que sont les regards des citadins sur ces espaces paradoxaux ?
- De nouveaux usages et pratiques pour les visiteurs citadins s'y développent-ils ?

Dans le contexte de l'évolution des définitions, des images et des schèmes contemporains du sauvage et du champêtre, nous cherchons à montrer que les espaces publics de nature sauvage et champêtre dans les villes françaises répondent au nouveau goût des gestionnaires et des usagers. Dès lors, nous montrerons comment de nouveaux territoires publics sont pensés et dessinés pour satisfaire ce nouveau public et comment les usagers de ces espaces perçoivent ces expérimentations contemporaines ?

A partir de ce constat bibliographique, puis de nos questions d'études, nous souhaitons plus précisément montrer dans notre thèse que :

- cette nouvelle nature issue de la gestion différenciée depuis les années 90 n'est pas une invention récente et spontanée d'un groupe de gestionnaires des collectivités publiques mais constitue bien un avatar d'un type de jardins lié à l'art des jardins historiques et un support d'une philosophie environnementale qui germe dans ce milieu professionnel depuis les années 70.
- Cette nature dite sauvage et champêtre est pensée et construite selon de nouveaux modèles intégrant des aspects biologiques et artistiques. Les nouveaux modèles de construction de ces espaces sont à élaborer et médiatiser.

- Ces nouveaux espaces verts alternatifs sont fréquentés par une clientèle spécifique qui y perçoit un paysage au sens d'un territoire esthétisé, y installe de nouvelles pratiques, interprète et réinvente sa signification culturelle.
- Ces espaces ne correspondent pas à une réponse passagère à une mode mais marquent une rupture décisive de la démarche de construction d'un espace vert public avec celle d'un espace vert traditionnel et de la demande sociale en nature urbaine. Ces types de parcs sauvages et champêtres constituent une réelle réponse pour l'évolution des espaces ruraux, cultivés ou enfrichés, naturels en espaces publics enclavés ou en marge des agglomérations urbaines fréquentées par des citoyens en attente d'un décor plus naturel et dépassant par rapport à la ville.

142 Les hypothèses de recherche

Après avoir posé les problématiques et les objets de démonstrations essentiels, nous proposons de répondre à quatre types de questions:

1-Dans quel contexte culturel émerge cette nouvelle nature ? :

*Né en Europe d'une critique de l'art horticole des jardins à la fin des années 1970 puis de la diffusion de modèles naturalistes de gestion de la nature dans les villes du Nord et de l'Est de l'Europe, la gestion différenciée des espaces verts des villes françaises de la fin du XX^{ème} siècle exprime un projet de retour aux sources naturelles et campagnardes de l'art des jardins influencé par le souci sécuritaire de la pérennité de la vie en ville. Elle se traduit par de nouveaux processus de mise en paysage, d'intégration d'un modèle scientifique de la nature qui mobilisent les écologistes urbains et les paysagistes.

2-Quelles sont les références esthétiques de ces nouvelles formes paysagères de la nature sauvage?

*Les formes paysagères du sauvage dans l'espace public produites par le monde des ingénieurs des services espaces verts de villes dans les années 90 constitueraient des avatars contemporains du modèle paysager anglo-saxon de la fin du XIX^e siècle du *wild garden*. Cette récurrence du jardin sauvage s'exprime aujourd'hui à l'échelle des territoires urbains publics et à travers le filtre du paradigme contemporain du développement durable.

3-Quels sont les modèles de construction physique de ces nouveaux jardins ?

*La composition de cette nouvelle nature constitue le résultat d'une construction partagée entre deux modèles scientifiques et artistiques qui se superposent. Ces nouveaux parcs publics de gestion différenciée illustrent essentiellement les pôles de référence des natures champêtres et sauvages, déclinés sur le mode naturaliste, esthétique ou symbolique.

4-Comment sont perçus ces espaces par les usagers ?

1 Les espaces de nature sauvage ou champêtre dans l'espace public urbain sont fréquentés et appréciés par un public ciblé de citoyens qui recherchent dans un cadre public une relation factuelle et symbolique avec la nature urbaine différente de celle procurée par les espaces verts traditionnels. Ces parcs sont perçus et désirés par leurs usagers comme des espaces paradoxaux pastichant la nature sauvage et champêtre, tout en étant équipés et esthétisés comme des espaces publics urbains.

143 La présentation de la démarche de recherche : les objectifs et les sites d'étude

Le texte de thèse est divisé en cinq parties :

Chaque partie correspond à l'exposé d'une des réponses posées dans les hypothèses initiales, présentées dans le chapitre précédent.

Dans une première partie, en l'absence de bibliographie sur la signification culturelle des espaces champêtres et sauvages produits dans le cadre de la gestion différenciée, nous avons fait état des diverses notions sur l'idée du sauvage et du champêtre au sens figuré et propre dans l'espace urbain, et nous avons resitué ces espaces verts issus de la gestion différenciée dans le contexte général de la production contemporaine de natures paradoxales.

Dans une deuxième partie, nous montrerons que l'émergence de cette rupture des idées concernant les espaces verts de la cité s'ancre dans une généalogie et une géographie significatives et des intentions politiques, techniques et esthétiques plus vastes que le développement de la gestion différenciée dans les collectivités des années 90.

La troisième partie est consacrée à vérifier que cette forme de nature est un avatar du « wild garden » anglosaxon dans ses formes et dans son contexte culturel d'émergence .

La quatrième partie est relative à la construction de ces nouveaux espaces verts par les gestionnaires qui pratiquent la gestion différenciée : nous identifierons les processus par lesquels ces territoires se sont mis en place, notamment les formes et les matières paysagères les plus fréquentes, les principes écologiques mis en place dans la conception et la gestion de ces nouveaux parcs paradoxaux désignés comme espaces « naturels » par les ingénieurs des services espaces verts de ville.

Enfin, dans la cinquième partie, nous vérifierons les champs d'adhésion de certaines catégories de citoyens qui fréquentent régulièrement ces espaces en observant les nouvelles perceptions, pratiques sociales et demandes des usagers dans ce patrimoine vert singulier

144 Les outils et les méthodes employés

1441 *L'analyse de la généalogie de la gestion différenciée dans le chapitre 2:*

Afin de remettre en perspective les formes, les projets et les demandes sociales de nature « sauvage » et « champêtre » dans la ville aux alentours des années 90, nous avons entrepris dans un premier temps de retracer la généalogie de la diffusion des idées concernant la nature urbaine qui ont amené les gestionnaires du patrimoine vert public des villes françaises à remettre en cause leurs représentations de l'espace vert urbain dans les années 70, à diversifier les modes de conception et de gestion des jardins par l'intégration de concepts paysagers et écologiques contemporains, puis à suivre l'évolution de leurs motivations et références dans les années 90.

Dans cette optique, la recherche initiale a consisté à partir d'une question générale : quels sont le contexte et la signification culturels de la création de la gestion dite "différenciée" dans les services espaces verts de collectivités publiques, qui nous servira de fil conducteur pour les travaux ultérieurs.

Une exploration préliminaire de ce thème a visé à pénétrer davantage l'objet d'étude, à trouver des idées et des pistes de réflexion éclairantes pour préciser les champs et modalités de recherche. Elle a été pratiquée sous deux formes complémentaires qui se sont enrichies mutuellement: les lectures et les entretiens exploratoires.

Les premières lectures ont en effet permis d'apporter un cadre aux entretiens exploratoires et ces derniers ont éclairé la pertinence de la bibliographie :

-Les opérations de lecture :

Dans la perspective de dépasser les interprétations établies et de faire apparaître de nouvelles significations, une lecture sélective a permis d'apporter un support théorique. Ont été choisis en priorité :

- *des ouvrages théoriques de culture générale* autour de notre thème pour délimiter les champs disciplinaires directement ou indirectement liés à la question ou s'imprégner de modèles d'analyse appliqués à des sujets parfois lointains mais susceptibles d'inspirer des hypothèses : histoire de l'art des jardins, histoire de l'urbanisme, histoire de l'architecture, histoire des politiques environnementales ...

- *des ouvrages théoriques sur la recherche en sciences sociales* pour affiner la méthode d'entretien exploratoire et de lecture analytique des documents choisis.

- *des articles de revues spécialisées* dans le paysage et l'horticulture ("Paysage et Actualités", "Paysage et aménagement", "Anthos"...), dans les collectivités publiques ("La Gazette", "Le Moniteur.", "Le Génie urbain"...).

- *des Actes de colloques de collectivités* concernant la gestion différenciée entre les années 90 et 2000, les comptes -rendus de réunions de l'Association des Ingénieurs des Villes de France, section espaces verts, des publications d'organismes de recherche liés à l'environnement ("Courrier de l'I.N.R.A., bulletin de l'Association 4 D), des rapports d'institutions (ex. la Commission nationale Suisse pour l'Unesco).

Parmi ces ouvrages, nous avons choisi quelques paramètres de sélection d'ouvrages pertinents pour recentrer notre sujet d'études :

- illustration des diverses étapes de la gestion différenciée entre les années 70 et 1997.
- variation du statut et de la formation des auteurs: directeurs de Villes, fonctionnaires de services publics, élus, paysagistes, horticulteurs, agronomes, scientifiques.
- complémentarité des textes descriptifs ou comportant des éléments d'analyse et d'interprétation,
- recueil de textes présentant des approches diversifiées de la gestion différenciée et permettant de confronter des perspectives alternatives.

-Le recueil d'icônes (logos, photographies...) choisies pour illustrer les colloques, publications concernant la gestion différenciée :

on notera plus particulièrement l'évolution de leur connotation écologique ou paysagère en association avec les termes sélectionnés pour qualifier cette nouvelle démarche d'entretien.

Les entretiens exploratoires :

Les entretiens exploratoires contribuent à découvrir ou préciser les champs d'investigation des lectures. Ils aident à trouver des pistes de réflexion, des idées et des hypothèses de travail.

Ont été interviewés trois témoins privilégiés de la gestion différenciée : deux directeur de services, leaders du mouvement, un praticien.¹⁴⁹

De façon générale, on peut dire que la bibliographie sur la gestion différenciée est très abondante sous la forme de publications courtes dans des magazines spécialisées portant essentiellement sur la description de la gestion et les modalités de faisabilité technique et organisationnelle de cette démarche. Aucun travail abouti n'a porté à ce jour sur la signification culturelle de ce mouvement paysager par les gestionnaires des villes ou pour le grand public.

Nous n'avons pas cherché à diagnostiquer la différence entre la part d'intention des gestionnaires d'espaces verts relatés dans les publications et la part de concrétisation sur le terrain de ces principes dans la construction de jardins. Nous nous sommes intéressés seulement aux motivations des ingénieurs des villes à mettre en œuvre la gestion différenciée et leur façon d'en parler.

Après ce premier diagnostic, nous avons précisé la problématique en rapport avec la question de départ et tenté de mettre en évidence les diverses approches du problème, notamment :

- les facteurs de déclenchement du mouvement,
- les références idéologiques, scientifiques, esthétiques de cette pratique,

¹⁴⁹ Les témoins de la gestion différenciée interviewés dans le cadre des entretiens exploratoires ont été :

-Philippe Croze, Directeur de la Direction Paysage et Nature de la Ville de Montpellier, praticien de la gestion différenciée dès 1993.

-Yves Marie Allain, ancien directeur du service d'espaces verts d'Orléans, pionnier de la gestion différenciée dès les années 75.

- Monique Fabbro, observatrice de l'évolution de la gestion différenciée dans les villes françaises en tant que responsable du pôle de compétence national espaces verts de l'Ecole Nationale d'application des Cadres Territoriaux.

- le mode de diffusion géographique des idées sur la gestion différenciée et les personnes leaders ou relais de ce mouvement
- l'évolution des motivations des directeurs de services d'espaces verts des villes sur la gestion différenciée.
- la confrontation des représentations de la "gestion différenciée" par ses pratiquants .

L'étape suivante a consisté à rassembler les données utiles à la vérification de l'hypothèses, à sélectionner puis approfondir dans le détail les textes significatifs contribuant à donner une représentation de l'espace vert sous sa forme nouvelle "différenciée" de manière à procéder à des comparaisons thématiques.

Les analyses des discours et des textes tenteront principalement de mettre en évidence les représentations sociales et les jugements des gestionnaires concernés.

Cette analyse de la "gestion différenciée" a été décryptée à la fois par une analyse formelle de l'expression (choix des mots pour la nommer...) et de l'énonciation en vue de cerner le contexte, les dispositions idéologiques, les références historiques du discours et par une analyse plus structurale qui met l'accent sur les aspects sous-jacents et implicites du message : co-occurrence de thèmes. qui informent des préoccupations latentes, des idéologies, des systèmes de valeurs, des aspirations.

Schéma 2 ; La généalogie de l'idée de gestion différenciée dans les services d'espaces verts de villes : la démarche d'analyse

PROBLEMATIQUE

Définition d'une méthode d'analyse pour comprendre le contexte et la signification culturelle de la gestion différenciée dans les services d'espaces verts des villes, en l'absence de recherche existante sur ce sujet

EXPLORATION

Recherches bibliographiques:

- ouvrage de culture générale concernant l'évolution de l'espace public et de la nature urbaine
- lectures de publications dans les revues spécialisées en horticulture, paysage, collectivités territoriales.
- Actes de colloques et publications produits par les gestionnaires de services d'espaces verts.

Recueil d'icônes pour désigner la gestion différenciée :

logos, photographies de paysages choisis par les ingénieurs de villes pour désigner la gestion différenciée



Entretiens exploratoires

de 5 témoins et acteurs privilégiés de l'application de la gestion différenciée dans les villes françaises

RECENTRAGE DU SUJET D'ETUDE

- Facteurs de déclenchement du mouvement
- Références idéologiques, scientifiques, esthétiques de cette pratique,
- Mode de diffusion géographique des idées sur la gestion différenciée et les personnes leaders et relais de ce mouvement
- Evolution des motivations des praticiens,
- Confrontation des représentations de la gestion différenciée par ses pratiquants.

INTERPRETATION DES RESULTATS

Analyse thématique des discours écrits ou oraux :

- formelle de l'expression
- structurale des discours oraux et écrits

1442 La démonstration de la parenté entre la gestion différenciée et le wild garden anglais dans le chapitre 3

A partir de notre hypothèse initiale, l'objectif défini est de révéler la liaison tangible ou sous-jacente concernant l'art des jardins entre la forme contemporaine de la gestion différenciée des espaces verts étudiée précédemment qui revendique le jardin naturel et sauvage et le courant paysager du «Wild Garden »anglo-saxon pratiqué à la fin du XIX e siècle et au début du XX^e siècle et promu par W. Robinson et G. Jekyll.

Il est à noter que même si la littérature paysagère fait référence courante à ce mouvement anglais, aucun des deux livres de W. Robinson n'a été traduit en français, et seulement deux livres sur quinze de G. Jekyll ont été publiés en France. A ce jour, seuls, M. Baridon¹⁵⁰ et J. P. Le Dantec¹⁵¹ ont traduit des courts extraits de leurs propos pour transmettre l'esprit de ces paysagistes innovateurs. Aussi, avons- nous commandé en anglais les ouvrages majeurs de ces deux jardiniers et traduit les extraits les plus significatifs dans la thèse pour faire part de leurs intentions paysagères.

Pour comprendre la réelle acception du mot « sauvage » utilisé par les créateurs de jardins anglo-saxons, nous avons dans un premier temps tenté de suivre le parcours professionnel des deux artistes principaux promoteurs de ce mouvement, William Robinson et Gertrude Jekyll, puis nous avons resitué l'originalité de leur proposition paysagère dans le contexte des mouvances paysagères contemporaines de leurs créations.

Les ouvrages de W. Robinson et G. Jekyll comprennent essentiellement des recommandations techniques jardinières de mise en forme ou de choix d'essences ou des critiques des réalisations contemporaines. Aucun chapitre de leurs productions littéraires n'aborde dans sa globalité la définition de leur philosophie paysagère, leurs références culturelles à l'art des jardins. Cependant, pour comprendre mieux leurs interprétations du sauvage et du campagnard, nous avons été amenés à extraire de nombreuses remarques d'ordre plus théorique disséminées dans les chapitres de conseil de jardinage des deux livres cités .

L'analyse des ouvrages majeurs rédigés en anglais par les jardiniers promoteurs de cette mouvance, leurs réalisations paysagères restaurées, la lecture d'ouvrages littéraires contemporains ou datant de cette période anglaise charnière portant sur le contexte social et historique de la création de ces jardins anglais nous ont permis d'identifier les fils directeurs de la philosophie du « wild garden ». En particulier, nous avons mis en exergue dans ce paragraphe la signification de ce « sauvage » jardiné vu par ces concepteurs et avons dégagé dans l'ensemble de ces données cinq principes fondateurs du « wild garden » qui avaient déjà été relevés pour désigner la gestion différenciée dans le paragraphe précédent, ce qui nous a permis de vérifier l'hypothèse de la parenté des deux mouvements paysagers.

¹⁵⁰ M.Baridon, *Les jardins*, R. Laffont,1998, Paris, p 1097-1106.

¹⁵¹ J. P. Le Dantec, *Jardins et paysages*, Larousse, 1996, pp. 323-330, pp. 345-351.

Schéma 3 ; La filiation entre le *wild garden* anglo-saxon du XIX^e siècle et la gestion différenciée du XX^e siècle : la démarche d'étude

PROBLEMATIQUE

Définition d'une méthode d'analyse permettant de comprendre le contexte d'émergence ainsi que les formes de paysage du *wild garden* et de mettre éventuellement en parallèle cette expérience avec la gestion différenciée contemporaine.

EXPLORATION

Recherches bibliographiques générales sur le contexte paysager du XIX^e siècle :
-Ouvrages d'histoire des jardins portant sur les commandes politiques et les types de réponses paysagères anglaises et européennes du XIX^e siècle

Repérage et étude des parcs et jardins majeurs réalisés par G. Jekyll et W. Robinson et restaurés en Europe

Etude bibliographique du parcours professionnel de W. Robinson et G. Jekyll

Traduction et analyse d'extraits des ouvrages majeurs de W. Robinson et G. Jekyll portant sur la philosophie du *wild garden*

RECENTRAGE DU SUJET

Recherche de l'identification de la spécificité du *wild garden* dans sa relation à la nature sauvage et champêtre:

- Contexte d'émergence
- Essences végétales employées
- Formes paysagères
- Couleurs paysagères
- Relation entre le jardin, la campagne et la nature

TRAITEMENT DES DONNEES

Caractérisation du *wild garden* et mise en parallèle avec les caractéristiques contemporaines de la gestion différenciée identifiées dans le chapitre 2 :
Analyse des points de convergences et de différences.

1443 L'analyse de la construction et de la représentation des parcs de nature champêtre et sauvage: les sites de références et les méthodes choisis pour les chapitres 4 et 5

14431 Les sites d'études de référence

Pour réduire le champ vaste d'étude à l'analyse de sites concrets, nous illustrerons notre démonstration en nous fondant sur l'expérience de sites conçus et gérés comme des espaces de nature issus de la gestion différenciée dans la ville depuis les années 90, en particulier deux parcs publics de la ville de Montpellier qui illustrent des formes, des ambiances, des écosystèmes différents et des références complémentaires au sauvage et au champêtre, depuis l'artifice jusqu'au spontané : le Mas Méric et le Parc de la Lironde (cf plan de situation ci-joint).

En particulier, nous cherchons à définir les modes de construction de ces parcs de nature et les représentations et pratiques des usagers dans ces parcs publics alternatifs.

Pour chaque site, nous serons amenés à nous poser la question de la nature du sauvage et du champêtre évoquée lors de la genèse du projet, à analyser la part scientifique et artistique dans l'intention de création puis dans la réalisation du parc public, à identifier les espaces désignés comme sauvages et champêtres par les usagers, appréciés comme tels ou réinventés comme espaces imaginaires.

-Le domaine de Méric : d'un domaine agricole à un parc de campagne urbaine

Les recherches consisteront à montrer la réalité des avatars du "naturel" dans ce site en décrivant les étapes de transformation du domaine agricole ; nous nous intéresserons en particulier à ses diverses représentations dans le temps, notamment comme campagne paysagée à l'anglaise par son propriétaire, Gaston Bazille, en 1860, comme interprétation par le peintre impressionniste Frédéric Bazille, comme vigne enfrichée au XX^e siècle puis comme parc public, en 1991, réaménagé et porteur d'attributs champêtres et impressionnistes, géré selon les principes de gestion différenciée. Les formes produites constituent des prairies fleuries de bleuets et de coquelicots, des vergers d'essences fruitières introduites ou existantes dans l'Hérault au XIX^e siècle, des boisements éclaircis et des berges « luxuriantes » du Lez. Nous observerons l'appropriation collective rapide du public de cette forme d'espace champêtre liée à la tradition picturale impressionniste et un art local de vie à la campagne du XIX^e siècle.

-Le parc de la Lironde : d'une friche agricole à un parc de campagne ensauvagé

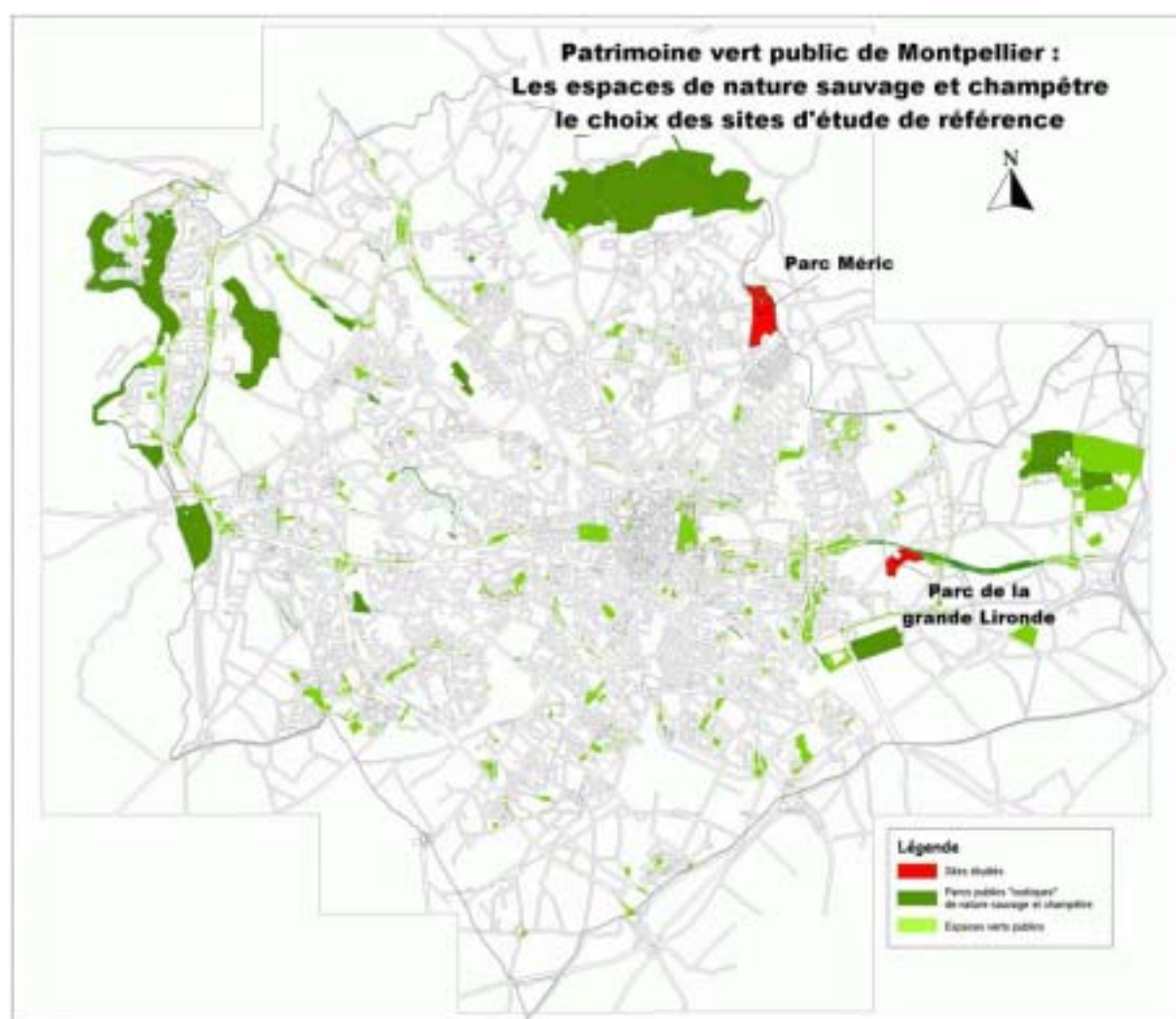
L'identité du parc actuel de la Lironde constitue le résultat d'interventions humaines, encore lisibles aujourd'hui, notamment :

une histoire d'un morceau de campagne cultivé, l'histoire de l'art des jardins classiques au XVIII^e, puis à l'anglaise au XIX^e siècle, pratiquée par les anciens propriétaires qui ont tour à tour exprimé leur propre vision de la nature, un redéploiement des éléments naturels lors de l'enfrichement des terrains agricoles dans les années 60-90, l'opportunité foncière pour la construction d'un ouvrage technique de prévention des inondations, la réalisation d'un parc

public en 1993 selon une sensibilité nouvelle qui privilégie l'intervention minimale et les principes de biodiversité issus du concept de durabilité de Rio. Les formes paysagères correspondent à la mise en scène de trois milieux enfrichés existants : les prairies, la ripisylve et le bois.

La représentation prédominante de cet espace vert alternatif entouré de terrains agricoles abandonnés par les usagers correspond à "un morceau de nature jardiné" assez libre pour le dépaysement par rapport à la ville, mais confortable comme un espace public. Nous approfondirons les intentions de conception écologiques ou artistiques et étudierons le rapport des usagers à ce type de parc expérimental.

Dans notre conclusion, nous tenterons de généraliser des observations sur les parcs champêtres et sauvages issus de la gestion différenciée en France en partant des exemples précis des deux parcs étudiés. Nous avons choisi des sites d'études dans une ville très impliquée dans la gestion différenciée et qui a médiatisé largement ses expériences. Cependant, cette ville étant de géographie et de culture méditerranéenne, nous nous efforcerons dans la conclusion générale de remettre en perspective nos résultats.



Afin d'apporter plus de précision aux références paysagères de ces parcs de campagne et aux différentes formes de nature mises en place sur le terrain, nous avons décrypté les stades successifs de création des 2 sites d'études, en particulier la commande politique, les auteurs du projet, le discours sur le projet, ses conditions de mise en œuvre et de gestion en mettant en relief les représentations scientifiques, techniques, culturelles de la nature.

Dans un premier temps, pour chacun des sites, nous avons constitué un corpus de recherche, notamment:

- * Les propriétés successives, les notes descriptives des actes notariés, les statuts, les compositions citées dans l'histoire,
- * Les plans successifs, les plans d'aménagement des espaces de nature champêtre ou sauvages par la collectivité : les documents techniques et graphiques, le parti d'aménagement,
- * Les protocoles de gestion et plans de gestion mis en place par le service d'espace vert
- * Les photographies éventuelles qui témoignent de l'évolutions du site,
- * Les représentations littéraires, artistiques, iconographiques du site par les propriétaires successifs de la ville, les associations locales, les journalistes, la ville...
- *Le recueil des publications écrites sur les projets du service.

Ces données ont été synthétisées pour montrer comment la ville a produit des formes sauvages ou champêtres, comment s'est réalisée la généalogie du projet et de ses références de construction, quelles ont été les interventions et les références successives pour la construction matérielle de cette nouvelle nature.

Dans un deuxième temps, nous avons analysé les formes végétales et minérales ainsi que la faune, éventuellement sur le terrain, afin de mieux saisir sur le site ce qui a été souhaité par les concepteurs et ce qui sera vécu par les usagers, selon certains indicateurs :

- * La description des unités paysagères, la variété des milieux différents, des strates végétales
- *L'inventaire des espèces dominantes végétales, les espèces classées au niveau national ou régional lors de l'ouverture du site au public après interventions de la Ville, selon des diagnostics effectués par des experts scientifiques.
- *Le relevé ornithologique des essences nicheuses ou migrantes dans le site, selon des relevés effectués par des experts .

Les modes de conception et de gestion de ces parcs et les indicateurs préliminaires de terrain nous permettent de dresser une première approche des grandes caractéristiques paysagères et écologiques de ces nouveaux parcs de nature champêtre et sauvage.

Schéma 4 ; La construction matérielle des parcs de gestion différenciée dans les services d'espaces verts de villes : démarche d'analyse

PROBLEMATIQUE

Définition d'une méthode d'analyse des modes de réalisation des projets sélectionnés

DEFINITION D'UN CORPUS DE RECHERCHE

*** Analyse historique:**

- Etude des propriétés successives à travers les siècles
- Analyse des actes notariés mentionnant les évolutions de composition des parcs, des intentions d'aménagement des propriétaires.
- Analyse des publications locales apportant les représentations sociales du lieu

*** Analyse du mode de conception et de gestion par le service d'espace vert de Montpellier :**

- Recueil de la commande politique du projet
- Analyse des notes d'intentions des gestionnaires: parti d'aménagement, documents techniques et graphiques
- Recueil des plans de gestions du site
- Recueil des inventaires faunistiques et floristiques du lieu.
- Communication politique, artistique et scientifique des projets et des parcs réalisés .

TRAITEMENT DES DONNEES RECUEILLIES :VALIDATION DE L'HYPOTHESE INITIALE

- Analyse des potentiels des sites choisis pour accueillir ces projets
- Compréhension des motivations et des intentions des projets
- Distinction des intentions des gestionnaires d'ordre artistique et scientifique
- Evaluation de la rigueur de construction par rapport aux intentions.

14433 L'analyse des perceptions et des représentations de ces sites par les usagers dans le chapitre 5.

L'enquête se donne comme objectif principal, non pas de mesurer le degré de satisfaction quantifiable, mais de vérifier l'existence d'un rapport esthétique, fonctionnel, symbolique particulier des usagers des deux sites sélectionnés avec les espaces qu'ils pratiquent dans ces parcs publics. Ces rapports concernent autant les usages que les représentations mentales, artistiques, scientifiques. Le but recherché n'est pas en effet d'étudier un échantillon statistiquement représentatif de toutes les idées possibles sur les parcs champêtres et sauvages mais plutôt d'analyser des données essentiellement qualitatives permettant de comprendre le contenu et l'élaboration d'idées construites autour de ces parcs.

Méthode d'entretien de la préenquête

Dans chacun des sites, nous nous proposons de mener une pré-enquête portant sur un échantillon aléatoire d'une quinzaine d'usagers par site sélectionné.

La préfiguration d'axes thématiques

L'enquête se donne comme objectif principal de recueillir ce que les usagers disent des formes paysagères et de leurs usages. A défaut d'une recherche de techniques d'enquête de caractère professionnel, je propose ici d'employer une méthodologie adaptée qualifiable de préenquête par entretien à usage exploratoire qui aura pour fonction de mettre en lumière les pistes de travail.

Pour recentrer l'échange en fonction des hypothèses formulées, on notera ici principalement :

- les motivations de fréquentation de ce parc par rapport aux autres espaces verts publics, à la campagne et à la nature.
- l'appréciation esthétique et fonctionnelle du site : composition générale, endroit préféré...
- la part de l'intervention humaine dans la création de ce parc : les lieux identifiés comme spontanés ou créés,
- les images ou milieux de référence de cet espace,
- les sites publics ou privés fréquentés pour les mêmes types de loisirs.

Dans ces conditions de pré-enquête, nous adopterons ces principes généraux pour l'entretien d'une quinzaine d'usagers par site: l'accent sera mis sur l'écoute du discours de l'interviewé. Nous privilégierons "le discours in situ" dans le cadre de rencontres d'usagers du lieu, un discours qui évitera dans la mesure du possible les écueils de descriptions pures et simples des jardins et facilitera plus volontiers l'émergence de conceptions, de raisonnements et de logiques subjectives de l'interviewé à partir de son environnement immédiat.

Pour garantir une réponse libre, un promeneur isolé momentanément du groupe est préféré à un groupe ou couple de personnes. Les relances du discours seront pratiquées comme actes réactifs. Dans la mesure du possible, nous avons accompagné le promeneur dans ses pratiques quotidiennes qui indiquera ses lieux préférés.

Une enquête approfondie par entretiens (cf enquête en annexe 1, p.303)

Cette pré- enquête a permis de cerner mieux les thèmes récurrents, le vocabulaire choisi pour décrire le lieu, les souvenirs et les usages liés à ce site. Cette première étape nous a aidé à élaborer un guide d'entretien semi-directif pour des entretiens approfondis.

Les questions sont regroupées en 7 chapitres :

-*Une fiche signalétique* concernant les personnes enquêtées pour aider à resituer l'interview dans le contexte du lieu d'origine, du travail pratiqué, ainsi que des questions sur le cadre de vie pour les habitants du quartier du parc.

-*Une partie sur les loisirs* : pour percevoir dans quelle mesure le parc public champêtre ou sauvage entre dans la culture de loisirs des personnes (loisirs de nature, lieux de pratique des loisirs, fréquentation des parcs urbains publics).

-*Un descriptif du site* : il s'agit de faire parler les gens sur leur expérience personnelle de ces sites , afin de connaître leurs pratiques, leurs savoirs botaniques, historiques, leurs rapports au changement du site avec l'ouverture au public, globalement leurs expériences émotionnelles , sensorielles et esthétiques dans le site.

-*Une partie sur les parcs de nature et de campagne* en général, notamment sur les sites analogues à ces deux sites que ces usagers fréquentent dans ou hors la ville, ce qui nous autorisera à tracer un parallèle avec les autres espaces verts publics de la ville de Montpellier .

-*Le choix d'une liste de mots* :

Ce sont des adjectifs qualitatifs pour valider et conforter, par une situation différente, le discours né spontanément lors du questionnaire. Ces mots ont été sélectionnés en fonction de la récurrence du vocabulaire choisi par les usagers pour désigner ce site lors de l'étape de la pré enquête. Ils permettront d'identifier les mots -clefs et les idées latentes liées à ces mots concernant ce type de paysage champêtre paradoxal dans la ville. Ils se rapportent à plusieurs notions puisées dans les registres utilitaires, naturalistes, esthétiques, plastiques, sensoriels. C'est l'ensemble de ces mots choisis par une personne qui définit ensuite un certaine idée sur ce parc de campagne.

-*Le choix d'une série de photographies* (ci-jointe en annexe 1, p.307):

On montre un éventail de 10 photographies qui déclinent des ambiances et des usages le plus variés du patrimoine vert de la Ville de Montpellier tant dans l'espace public que dans les propriétés privées : square haussmannien du XIX^e siècle, folie classique du XVIII^e, esplanade et fleurissement horticole, patio privé historique, palmeraie didactique, prairie fleurie, olivette travaillée, espace rural enfriché, bords du Lez. Ces photographies recouvrent les références de jardins, de campagne, de friche, de nature sauvage et le métissage entre ces notions.

Leur choix est susceptible d'éveiller de nouvelles idées sur les deux sites en comparaison avec d'autres espaces verts, mais surtout de vérifier de façon plus large l'adhésion aux types de paysages que ces personnes reconnaissent et apprécient.

Le déroulement des entretiens :

Les entretiens se déroulent à domicile ou dans le lieu familial de prédilection de l'interviewé. Ils durent de 1 heure 30 à 2 heures selon sa disponibilité. Le but de l'enquête est présenté de façon rapide et générale comme une étude universitaire sur la fréquentation des sites d'étude. L'utilisateur est sollicité pour parler librement sur le site, le questionnaire étant exploité comme guide homogène de relancement de la parole et de recentrage de la discussion sur les thèmes étudiés.

Les 15 personnes interrogées ont été sélectionnées parmi les usagers fréquentant régulièrement les sites d'études, au moins une fois tous les quinze jours:

Ces groupes sont composés de personnes d'âge et de sexes variés aussi proches que possible de la réalité du terrain : des adolescents, une dominante de femmes d'une quarantaine d'années, avec ou sans enfants, des hommes sportifs

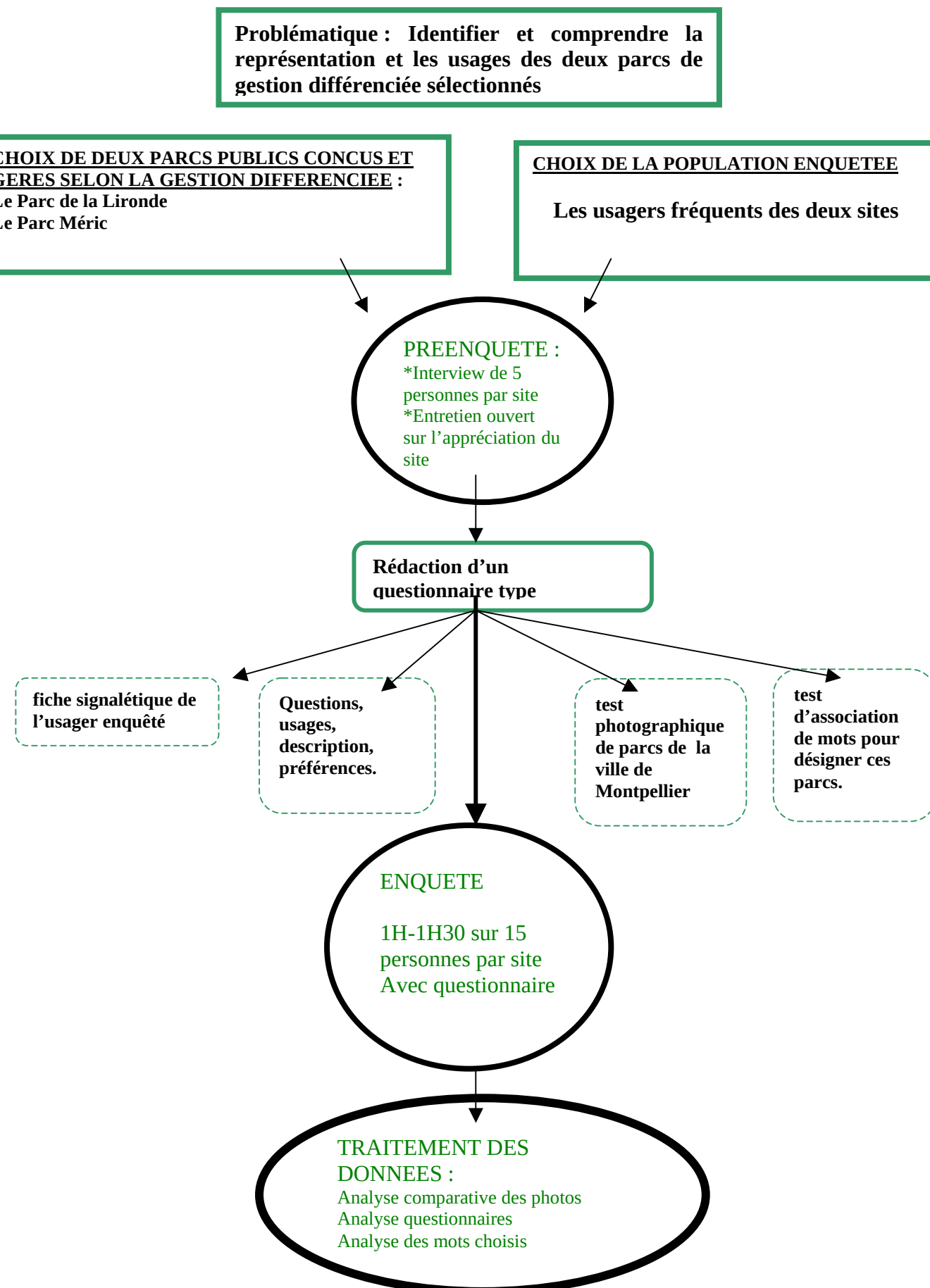
Les entretiens sont enregistrés ouvertement après autorisation des personnes enquêtées.

Sont retranscrites les séquences enregistrées concernant les expressions - clés de compréhension des motivations latentes ou exprimées sur ce site, de qualification des entités paysagères, de sentiments suscités par le lieu, les choix de mots ou de photographies ainsi que les commentaires liés au choix.

Il nous semble de première importance de rappeler les limites de cette enquête qualifiée à juste titre de "préenquête" :

- les usagers présents sur le site à des heures choisies pour les divers usages (soir, mercredi, après-midi, week-end) ont été enquêtés sans sélection de catégories d'acteurs selon des critères socio- professionnels ou autres comme dans les enquêtes quantitatives.
- la taille de l'échantillon nécessaire à la réalisation d'une enquête par entretien est trop faible même si les informations recueillies sont validées dans le contexte et n'ont pas besoin de l'être par la probabilité d'occurrences.
- le mode d'accès direct aux interviewés plus ou moins assimilé à un face à face suppose un entretien rapide et un sujet peu introspectif. Mais on ne pourra prétendre à l'objectif de neutralité requis par un professionnel des enquêtes.
- le plan d'entretien, interface du travail de conceptualisation de la recherche et de sa mise en oeuvre concrète, n'est pas approfondi ici. Cette étape serait importante pour le processus d'objectivation dans la campagne d'entretiens et l'analyse du discours.
- les arguments n'ont pas été étudiés sous forme de modèles de composants langagiers.

Schéma 5 ; La construction symbolique des parcs de gestion différenciée à Montpellier : protocole d'enquête



Conclusion première partie

Dans un premier temps, nous avons évoqué les diverses notions liées au sauvage et au champêtre pour souligner les confusions et les ambiguïtés pérennes de ces expressions aux sens propre et figuré, mais aussi pour comprendre mieux le contexte culturel historique et actuel dans lequel se situe la problématique plus précise de la nature champêtre et sauvage produite par les gestionnaires des espaces verts publics.

En effet, au sens strict du mot sauvage, nous avons noté comment la création de formes paysagères dites sauvages relevaient d'une démarche scientifique vaine dans un milieu urbain artificialisé. Cependant, l'intention de mettre en œuvre des parcs urbains inspirés par la nature sauvage chez les ingénieurs des villes ou l'adhésion des usagers à ces espaces paradoxaux témoignent essentiellement de la quête de symboles, d'esthétique d'une nature sauvage inventée comme repère onirique dans un territoire qui a exclu la réalité d'espaces sauvages matériels.

Dans le même esprit, l'étude pluridisciplinaire de la notion de campagne a montré comment les archétypes de l'idylle arcadienne étaient récurrents dans les projets paysagers et dans la culture de perception de l'espace mais aussi comment cet espace rural était en pleine mutation. La motivation des ingénieurs des villes à produire des espaces urbains sur le mode champêtre montre la continuité dans cette tradition artistique d'interprétation des formes de la campagne mais aussi leur participation à cette invention d'une nouvelle campagne urbaine tournée vers les aménités urbaines.

De façon plus générale, nous avons relevé la nouvelle orientation des espaces publics urbains, alternatifs aux espaces traditionnels comme les parcs historiques, les aires de jeux, en soulignant l'émergence de nouvelles formes de natures fondées simultanément sur des notions autrefois opposées comme le jardin public, la campagne, la forêt, la ville : nous avons cité les jardins familiaux, les parcs agricoles, les parcs naturalistes, les espaces de campagne ou de nature sauvage créés ex nihilo dans la ville.

Aussi le thème de cette thèse s'inscrit bien dans cette mutation de la production et de la demande paysagère des villes, et plus particulièrement dans la mouvance de la gestion différenciée appliquée par les services espaces verts des villes qui a entraîné la mise en œuvre d'une nouvelle typologie de parcs de nature champêtre et sauvage que nous étudierons dans les chapitres suivants.

Dans un deuxième temps, nous avons posé les questions principales et les hypothèses de recherche concernant notre sujet sur l'origine et la construction de la gestion différenciée des espaces verts publics et urbains en nous appuyant sur le cas de la ville de Montpellier.

Puis, nous avons explicité les démarches mises au point pour démontrer les hypothèses, notamment :

- des recherches bibliographiques nécessaires pour le second et le troisième chapitres,
- les méthodes d'analyse de la construction matérielle et symbolique de deux sites choisis pour leur référence essentielle à la gestion différenciée, dans le troisième et quatrième chapitres.

Les chapitres suivants feront l'état des résultats des démonstrations en suivant les principes d'études ainsi définis.

DEUXIEME CHAPITRE



2 Chronologie de la genèse et de l'évolution de l'idée de "gestion différenciée" dans les services des espaces verts des collectivités publiques françaises

Nous montrerons successivement dans ce deuxième chapitre :

- Quels ont été les facteurs de déclenchement de la gestion différenciée,
- Quel a été le mode de diffusion géographique et chronologique des idées sur la gestion différenciée,
- Qui sont les individus ou les groupes leaders ou relais de ce mouvement,
- Quelles sont les représentations de la "gestion différenciée" par les praticiens des collectivités.

SOMMAIRE CHAPITRE 2 :

2 Chronologie de la genèse et de l'évolution de l'idée de gestion différenciée dans les services des espaces verts des collectivités publiques françaises

21 Les prémisses de la critique de la gestion horticole et rationalisée de l'espace vert dans les années 60-70	79
22 L'apparition d'un système critique de la gestion horticole des espaces verts dans les années 70.	82
* Une réaction politique anti-technologique	82
* La naissance de l'écologie urbaine	83
* Un nouvel imaginaire social de la nature	84
* La recherche de nouvelles références et images paysagères	84
23 La mise en oeuvre de modèles de gestion de type plus environnemental dans les Services d'Espaces Verts des villes du Nord et de l'Est de l'Europe et d'Amérique du Nord.	87
2 3.1. Le modèle allemand de la gestion "plus proche de la nature".	87
2 3.2. Le modèle hollandais de la gestion des écosystèmes de la ville.	89
2 3.3. Le modèle suisse et la politique agro-écologique.	90
2.3.4. Le modèle canadien, la création de réserves naturelles pédagogiques	92
2.3.5. Conclusion sur les expériences étrangères de gestion différenciée	93
2 4. La diffusion des principes de gestion écologique appliquée au patrimoine vert public des villes françaises dans les années 80-95.	95
2 4.1. Les services espaces verts pionniers des villes françaises.	95
2.4.1.1. Orléans, une référence à l'art des jardins et à la phytosociologie.	95
- Une réponse à une demande sociale plus diversifiée	97
- Une rupture avec le modèle banalisé horticole des années 70.	97
- Des références techniques à l'art du jardinage historique	97
- Des références et des images de pays étrangers.	98
2 4.1.2. Rennes, une référence à l'idylle arcadienne et au modèle scientifique	100
- Une dénonciation des pratiques horticoles traditionnelles.	101
- La création d'espaces "naturels" de références ex nihilo en ville.	101
- Un discours qui donne au jardinier une image de paysan	102
- Une réponse paysagère à un nouveau public :	102
.- Un modèle inspiré des pratiques étrangères :	103
- Une médiatisation locale et nationale des expériences rennaises	103
2413 Paris, la médiation pédagogique de la nature sauvage.	103
2414 Le Conseil Général de Seine- Saint- Denis et la gestion harmonique	105
2.4.2. Les manifestations fondatrices en France	106

243 Vers une esthétique des espaces champêtres, composante de la ville durable
115

- *Des systèmes verts urbains durables.*_____ 115

- *une esthétique naturaliste transposée dans les parcs urbains* _____ 116

25 Conclusion:La gestion différenciée, un paradigme nouveau dans les villes

françaises _____ **118**

251 la confrontation des représentations diverses de la gestion différenciée par les
praticiens _____ 118

les éco-urbanistes et le projet urbain écologique.*_____ **118

Les techniciens et le degré de maîtrise de la nature.*_____ **120

Les scientifiques, les biotopes et les partisans de la ville durable.* _____ **121

Les promoteurs de l'art et de la poésie écologique dans la ville.* _____ **122

les élus, un message porteur de communication.* _____ **124

252 Synthèse des résultats : Les condition de l'émergence de la gestion différenciée
126

Préambule

Kurt R. Schmidt, directeur des espaces verts d'Augsburg, présentait en 1994 les enjeux de l'évolution du traitement de la nature urbaine comme suit : "Les citoyens ont un besoin prononcé pour une nature aussi peu falsifiée que possible. Par conséquent, le concept "proche de la nature" pourrait être une orientation pour les efforts de gestion des jardins municipaux par le biais d'une gestion écologique des espaces verts de la ville "¹. Dans ces conditions, on peut se demander quels degrés d'artifice du végétal ont été atteints pour que des vœux aussi paradoxaux que le retour de la nature dans un milieu urbain soient exprimés ? Désigne-t-on une construction nouvelle concrète ou métaphorique sous ces termes d' "espaces verts naturels", "de gestion différenciée " des espaces verts publics ?

En effet, depuis les années 90, de nombreux gestionnaires du paysage végétal urbain expérimentent de nouvelles formes de jardins et jonglent autant avec la pratique du biologiste qu'avec le savoir-faire de la composition paysagère. Les colloques, séminaires et publications se multiplient sur le thème d'une gestion écologique différente. Chacun s'approprie dans son discours les concepts d'écologie urbaine, de ville durable, de gestion en mouvement, d'images champêtres au cœur de la cité.

Pourtant, le rapprochement entre les deux disciplines du paysage et de l'écologie est posé en termes classiques de faisabilité technique, organisationnelle et financière d'une gestion qualifiée de « différenciée ». De façon générale, on peut dire que la bibliographie de la gestion différenciée, sous la forme de publications courtes dans des magazines spécialisées portant essentiellement sur les démarches et les contraintes de mise en place de cette nouvelle politique de maintenance, est très abondante. Mais, comme nous l'avons déjà souligné, aucun travail abouti n'a porté à ce jour sur la compréhension de ce mouvement paysager par les gestionnaires des villes ou le grand public.

Nous cherchons à vérifier l'hypothèse générale suivante, concernant le contexte historique de la gestion différenciée:

Née en Europe d'une critique de l'art horticole des jardins à la fin des années 1970, la gestion différenciée des espaces verts des villes de la fin du XX^e siècle exprime un projet de retour aux sources sauvages et campagnardes de l'art des jardins influencé par le souci durable de la pérennité de la vie en ville. Elle se traduit par de nouveaux processus de mise en paysage, d'intégration d'un modèle scientifique de la nature, qui mobilisent les écologistes urbains et les paysagistes.

A partir d'une analyse des entretiens des gestionnaires des villes, des contenus de publications, d'actes de rencontres professionnelles et d'iconographies choisies pour désigner cette mouvance émergente, nous avons entrepris dans un premier temps de retracer la généalogie et la géographie de la diffusion des idées concernant la nature urbaine européenne qui ont amené les gestionnaires du patrimoine vert public des villes françaises à remettre en cause leurs représentations de l'espace vert urbain dans les années 70. Puis, nous avons étudié la diversification des modes de conception et de maintenance des jardins par l'intégration de concepts paysagers et écologiques contemporains, enfin la création des formes nouvelles champêtres et sauvages de nature urbaine.

¹ Kurt R. Schmidt, "Présentation du service des espaces verts d'Augsburg", p 9-13, in *Paysage-Actualités* n°166, Mars 94, Actes du séminaire "Les espaces verts urbains, la différence écologique", Rennes 7-8 octobre 93.

Le recueil des témoignages écrits ou oraux de cette expérience professionnelle nous permettra d'identifier les initiatives d'individus isolés ou de groupes qui ont participé à la divulgation de ce mouvement dans les années 90, voire à sa généralisation dans les années 2000.

Volontairement, nous nous attacherons aux discours et aux intentions des directeurs de services d'espaces verts que nous synthétiserons, sans pour autant analyser si les constructions d'espaces de « natures » dans les villes désignées sont conformes aux représentations des gestionnaires.

Cette nouvelle démarche de gestion technique et économique de la nature étant sous-tendue par un contexte culturel et symbolique significatif, nous analyserons les motivations, les référents politiques, philosophiques et scientifiques qui ont participé au déclenchement puis à la permanence de la gestion différenciée de la nature dans les villes françaises. (c.f. annexe 2, Chronologie de la gestion différenciée, dates repères, p. 309 et annexe 3, L'évolution des mots pour désigner la gestion des espaces verts en Europe, p. 311)

21 Les prémisses de la critique de la gestion horticole et rationalisée de l'espace vert dans les années 60-70

Les premières critiques de la gestion horticole traditionnelle font surface pendant les Trente Glorieuses, époque favorable aux constructions massives d'espaces verts publics, mais aussi propice à leur dérive potentielle vers la banalisation et à une rationalisation excessive.

Après la dernière guerre, l'aménagement du territoire avait pour objectifs prioritaires la croissance économique, le développement de l'industrialisation et l'accélération de l'urbanisation. En effet, la pénurie de logements justifiait pour l'Etat la priorité donnée à la construction rapide, abondante et économique d'un habitat social. Cependant, cette urbanisation était orientée par quelques principes fonctionnalistes de recherche de qualité de vie qui étaient clairement exprimés dans la Charte d'Athènes présentée en 1943 par Le Corbusier. La nature devait pénétrer en « doigts de gants » dans la ville jusqu'aux pieds des immeubles pour garantir une qualité de vie de proximité des habitants (loisirs, transports...) :

"Les clefs de l'urbanisme sont dans quatre fonctions:" habiter, travailler, se récréer, circuler."(article 17)

D'une part, l'urbanisation massive participa à l'émergence de nouvelles politiques d'aménagement du territoire et à des démarches paysagères concernant les méthodes et les formes de la nature à mettre en place. En même temps, de nouvelles institutions ont été fondées pour former des compétences dans le domaine du paysage et affirmer le statut des professionnels du paysage:

- D'ambitieuses préoccupations paysagères étaient affichées dans les schémas directeurs d'aménagement établis pour la région de Paris dans les années 60 sous l'égide de Paul Delouvrier et dans les métropoles d'équilibre par les OREAM(organisations d'études d'aménagement d'aires métropolitaines) établis par la DATAR. Par exemple, celui du Val de Loire, entre Giens et Tours, qui anticipait le développement du bassin économique le long de la Loire moyenne, annonçait clairement un parti d'aménagement pour l'ensemble constitué par Tours, Blois, Orléans en tant que métropole-jardin où le paysage (jardins, agriculture, forêts, espaces naturels) assurait la cohérence de l'ensemble et constituait le support du développement économique. Ces importants travaux servirent à l'élaboration d'un schéma d'aménagement, «la métropole- jardin», en direction des professionnels.²

- Il fut mis en place en 1967 au sein du Ministère de l'Equipement et du Logement le Service Technique Central d'Aménagement et d'Urbanisme, constitué d'une équipe interdisciplinaire pionnière dite « relation villes-campagnes », chargée de promouvoir le développement de l'urbanisation dans les SDAU et les POS en tant que territoire existant à qualifier.

- Créé en 1945, la section du paysage et de l'art des jardins de l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles apparut à la fin des années 60 comme l'expression politique du désir de donner un rôle aux paysagistes dans le contexte du rétablissement de la France. Le contenu de l'enseignement tenta de parvenir à équilibrer le poids séculaire de la tradition horticole versaillaise. Bernadette Blanchon, historienne, rappelle qu'en 1967, "Sgard introduit le plasticien Bernard Lassus à la section du Paysage de Versailles et obtient la création d'un cours d'écologie par Jacques Montegut. Les paysagistes cherchent alors à élargir les préoccupations de l'école vers l'aménagement du territoire et

² Sous la direction de P. Dauvergne: « le paysage rural et régional, les paysages de la Loire moyenne, contribution à la méthodologie des études d'aménagement », in *La documentation française*, 1975.

à promouvoir la figure du « paysagiste d'aménagement », historien, agronome, sociologue et écologiste, un homme de synthèse dans la lignée du professionnel des projets paysagers de l'entre-deux-guerres, N. Forestier. »³

-Le lancement du CNERP (Centre National d'Etude et de Recherche sur le Paysage) fut créé en 1973 près de Versailles par le premier Ministre de l'Environnement, Robert Poujade, pour développer en particulier une approche du paysage mieux en prise avec les grands enjeux du territoire et y préparer des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement.

D'autre part, en dépit de cette volonté de progression véritable de la culture paysagère et de l'installation généralisée d'espaces de nature urbaine, force est de constater avec du recul que la réalité sur le terrain était très éloignée ou à l'opposé des principes affirmés au départ. Les espaces vides de l'urbanisation constitués par des zones agricoles ou des jardins ont été souvent considérés sans valeur économique ou culturelle et le plus souvent assimilés à des réserves foncières pour la construction. Aucun moyen en personnel et en crédit n'a été consacré à leur conservation.

En effet, dans le cadre des aménagements urbains nouveaux, l'urbanisme tranchait souvent dans le vif et effaçait l'ancien parcellaire, non sans prévoir de vastes parcs urbains à la place des bidonvilles, comme en Région parisienne à la Courneuve ou à la Défense. Dans le cadre des Zones d'Urbanisation Prioritaire, de nombreux projets se fixaient pour objectifs de résorber les vides des terrains vagues des banlieues. François Beguin écrit à propos de cette époque : "Une des solutions imaginées consiste à faire du vert avec du vide. Le parc ou l'espace public combinant minéral et végétal se présente comme un moyen de reconquête du sol devenu vacant"⁴.

Dans le même esprit, les chercheurs soulignent cette volonté d'expansion de la nature urbaine accompagnée d'une volonté de faire table rase du territoire en place. Bernadette Blanchon, par exemple, rappelle : "A la même époque, les Floralies montrent qu'en forçant la nature, on obtient les effets plastiques désirés comme dans un tableau abstrait : le site est une abstraction, une invention destinée à recouvrir la réalité qu'on ne souhaite pas voir. La recherche de la nouveauté à tout prix rejoint l'impossible mémoire, celle des bombardements, de l'Occupation et des compromissions. L'héritage de l'existant n'est pas recevable dans cette période d'innovations et de contradictions, et cela jusque dans les interventions en villes nouvelles au début des années 70."⁵ Bernadette Blanchon évoque aussi les fonctions réelles des aménageurs du paysage à cette époque : "Les paysagistes sont à peine associés aux travaux de la reconstruction et généralement cantonnés au rôle de "végétalisateurs à posteriori ... L'investissement rapide de ces espaces entraîne une simplification du dessin de l'espace vert en surfaces fonctionnelles plantées d'arbres et délimitées par des haies d'arbustes persistants...Le vocabulaire de l'art des jardins s'adapte aux grands ensembles; les espaces sont découpés à partir de courbes de niveau des allées et caractérisées par un système de haies et de contre-haies constituées de troènes communs ou dorés, de *Prunus*, *Berberis* et de buffets de lauriers, et sont plantés d'arbres rythmés et colorés ou parfois fastigiés, selon un dessin géométrique et des alternances de couleurs."⁶ La gamme des arbres utilisés est pauvre et normalisée.

Ainsi, parallèlement aux opérations vertes de l'Etat, les services d'Espaces verts de villes s'investissaient particulièrement dans la création d'espaces verts "utiles" et fonctionnels pour les habitants. Les efforts des gestionnaires du patrimoine vert public étaient essentiellement tournés vers la réalisation d'aires de jeux

³ B. Blanchon, "les paysagistes en France depuis 1945", in *Les espaces publics modernes*, sous la direction de Virginie Picon-Lefebvre, édition Le Moniteur, 1997.

⁴ François Beguin, "Vague, vides, verts", in *Le Visiteur, Ville, territoire, paysage, architecture*, n°3, automne 97.

⁵ B. Blanchon, *ibid.*

⁶ B. Blanchon, *ibid.*

pour enfants, d'espaces de détente et de promenades pour les adultes. L'espace était avant tout pensé comme un décor, réceptacle de mobilier urbain et d'équipements de confort et de loisir. Dans les années 60-70, l'explosion quantitative du patrimoine vert des villes a amené les élus à mesurer la potentialité paysagère en terme de « ratio de surface d'espace vert par habitant », situé entre 10 et 25 m².

La décoration florale constituait une préoccupation aussi importante pour l'aménagement des villes. "Les villes ne viennent plus inaugurer des étagères d'azalées ou de chrysanthèmes, mais des compositions florales spectaculaires autour de tapisseries de Lurçat, des poèmes d'Aragon, des œuvres de Chagall, des porcelaines de Sèvres, mis en scène par les ingénieurs paysagistes de la Ville⁷". En un certain sens, les fleurs sont utilisées comme remplissage de motifs picturaux ou plus généralement artistiques.

En même temps, des techniques horticoles intensives et mécanisées furent mises en œuvre pour rationaliser les interventions sur ces nouvelles et vastes surfaces publiques : traitements phytosanitaires, forçage des végétaux par une utilisation importante d'engrais, mécanisation des tontes de gazons, automatisations des serres, utilisation d'essences exotiques ou de cultivars. Les projets s'orientaient vers les références d'images produites comme des espaces très construits, équipés, plantés de cultivars d'arbres bleus ou rouges à port géométrique et ornés par la mosaïciculture. La vocation fonctionnelle et la facilité de maintenance des espaces prévalaient sur la créativité des compositions. L'époque était celle de l'espace public dit « vert ». Marc Rumelhart a désigné cette nature urbaine « jardins publics, jardins mécaniques »⁸, où « les déviances de la propreté, du nettoyage et du récurage sont camouflées en pseudo-jardinage », et où dominant de « vastes plaines engazonnées, coloriage à minima des immenses espaces libérés, espaces on- ne- peut plus verts et on- ne- peut plus libres où le mal de vivre atteint son paroxysme »⁹.

Cependant, nous pourrions modérer ces propos en citant les efforts de certains chefs de service d'espaces verts qui malgré ces nouvelles contraintes d'entretien s'étaient adaptés à cette nouvelle commande de verdissement des grands ensembles en cherchant à créer de nouvelles formes urbaines. Nous pouvons citer par exemple ce jugement sur le travail de Jean Marc, ingénieur horticole aux Services techniques de Saint Etienne, à propos de la Z.U.P de Beaulieu le Rond- Point mise à l'étude dès 1950 et réalisée à partir de 1964: "A l'implantation exemplaire des parcs répond une maîtrise raffinée du végétal d'accompagnement, déclinée selon les modes habituels aux squares urbains, avec une virtuosité étonnante due aux talents de l'ingénieur des services techniques de la ville, associé à l'équipe de conception dès l'origine de l'opération." ¹⁰

⁷ M.-J. Gambard, "Les jardins de la seconde guerre mondiale en 1977", in *Paysage et Aménagement*, août-septembre 1988

⁸ M. Rumelhart, G. Chauvel, « Jardins publics, jardins mécaniques », in *Paysage et aménagement* n°30, février 1995.

⁹ M. Rumelhart, « Pour un jardin public écologique, reportage dans le quotidien végétal des villes et des banlieues », in *La plante dans la ville*, Ed. INRA, Paris 1997.

¹⁰ B. Blanchon, *ibid*

22 L'apparition d'un système critique de la gestion horticole des espaces verts dans les années 70.

J.F Bazin, adjoint au Maire de Dijon, s'attacha à souligner a posteriori un certain tournant dans l'histoire de la commande publique de " villes vertes dans les années 70 " : "La France ne manifesta pas un grand enthousiasme pour la conception de l'urbanisme fondée sur la notion de ville verte, comme en Allemagne dans les années 30, restant souvent étriquée et non soucieuse de la nature en pleine ville. Si l'on veut montrer la nature, c'est en dehors de la ville, pour canoter, pique-niquer. Cette situation dura jusqu'à la fin des années 60. Alors se développa un mouvement de réaction contre l'aménagement urbain des deux décennies précédentes, fortement marqué par le béton. Il s'inspira à la fois du phénomène écologique (notion d'environnement, de qualité de vie) et du combat politique dirigé contre ceux qui "massacrent la ville "(autoroutes urbaines). L'idée d'espace vert fait son chemin et la plupart découvrent que l'action municipale traditionnellement consacrée aux parcs et jardins doit évoluer vers une nouvelle conception de la nature en pleine ville. »¹¹

Les espaces publics plantés sont devenus progressivement l'objet de nouvelles représentations imprégnées des valeurs contemporaines de la fin des années 70 en opposition avec le concept de l'" espace vert" des années 60-70 commenté dans le chapitre précédent.

Une lecture des documents écrits concernant le patrimoine vert dans ces années nous permet de relever des axes de convergence dans les critiques de l'espace vert public réalisé après la guerre.

*** Une réaction politique anti-technologique**

A partir de 1973, en pleine période de constat de la consommation excessive de ressources naturelles limitées, la prise de conscience collective d'une nouvelle priorité écologique a mis en avant des théories moins techniques et moins rationalistes au profit de recherches de projets urbains plus participatifs ou plus proches de la population.

A la suite de l'influence dominante de l'urbanisme fonctionnaliste prôné par la Charte d'Athènes, des décideurs de l'aménagement public ont redécouvert des travaux théoriques sur la ville et l'espace, antérieurs ou plus récents comme les recherches de C.Alexander, K.Lynch, G.Bachelard, ou se sont intéressés aux travaux contemporains de H.Laborit. Des gestionnaires des espaces verts publics ont pris le même recul sur la nature urbaine produite dans les années 70.

Par exemple, Y.M.Allain, ancien directeur des espaces verts d'Orléans, relève de façon critique a posteriori : "Il est certain que la science et la technologie, dès les années 60, vont être mises au service de l'espace vert pour une normalisation progressive des pratiques et des moyens. Tout va concourir pour créer une image, l'image idéale de l'espace vert : homogénéité, régularité, ordre, propreté, salubrité"¹².

Dans le même esprit, M. Rumelhart, ingénieur horticole, constate en 1987 à propos de cette période : "On a reconduit les onéreuses prouesses du fleurissement "néohygiéniste" symbolisé par la mosaïciculture ou les tristes structures et palettes végétales des squares; on s'est contenté de renouveler, tant bien que mal, le

¹¹ J.F.Bazin, "Les parcs et jardins dans la cité de demain: La ville verte est-elle encore d'actualité? du point de vue de l'utilisateur à celui de l'élus municipal "in Les parcs et jardins de demain, actes du colloque organisé par l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Paris 4, 7 octobre 1989.

¹² Y. M. Allain, "Historique de l'entretien et philosophie de la démarche" in *Vers la gestion différenciée des espaces verts*, Actes du colloque européen, Strasbourg, 24, 25, 26 octobre 1994.

patrimoine ligneux "contraint" ou "construit", en le déstructurant bien souvent, sous prétexte de contrastes, de mode ou de contraintes budgétaires, par des formes "libres"...puis l'on a aussi planté énormément, surtout lors de la reconstruction et dans les années d'explosion périurbaine qui précèdent la crise pétrolière; outre quelques réussites reconnues (cités jardins) et quelques initiatives originales de diversification, on a surtout consacré "l'espace vert" comme un élément stéréotypé de l'urbanisme de zonage »¹³

Certains gestionnaires ont mis en place d'importantes masses végétales urbaines sans précédents dans des conditions très discutables de pérennité et d'intégration des besoins culturels et sociaux contemporains. Parallèlement, on a constaté une perte de savoirs et de savoir-faire, camouflée par une progression sans précédent du machinisme horticole et des apports d'engrais et de pesticides.

Les premières critiques des espaces verts des années 60-70 étaient porteuses de valeurs anti-technologiques concernant la normalisation, l'intensification, le machinisme à haut rendement, la sélection des variétés à haut rendement, la dépendance par rapport aux industries agrochimiques, l'hygiénisme fonctionnaliste des espaces verts au détriment des références culturelles, humaines, artistiques des créations antérieures de jardins sinon des savoir-faire liés au monde du vivant.

*** La naissance de l'écologie urbaine**

En 1968, alors que les produits issus de l'industrie commençaient à être mis en accusation, s'est constituée, à partir de l'Institut de la Recherche Agronomique, la Société française d'Ecologie. La même année, la revendication sociale a pris la forme militante de la Fédération Française de la Protection de la Nature. Leur première réussite a été symbolisée par le maintien de l'intégrité du Parc de la Vanoise en 1971.

Les années 70 sont aussi marquées par un développement encore embryonnaire d'une approche plus écologique et systémique de l'écosystème urbain par les naturalistes, les horticulteurs et les paysagistes.

En effet, les gestionnaires d'espaces verts, impliqués jusque là dans l'horticulture intensive et mécanisée, ont constaté une certaine crise de gestion de leur patrimoine arboré. Par exemple M.Rumelhart rappelle:

" Les praticiens français, quant à eux se sont trouvés un peu dépourvus en constatant la pénurie de réponses scientifiques aux questions posées par le vieillissement généralisé des plantations existantes et par l'aggravation conjointe des contraintes urbaines présidant à l'installation des végétaux. A la même époque, dans les pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou les Etats-Unis, la recherche sur le végétal urbain a progressé, notamment du fait d'experts en sylviculture. »¹⁴ On citera notamment les travaux de A. Bernatzky¹⁵, A. Shigo,¹⁶ F.H. Meyer¹⁷.

Dans cette perspective de recherche des principes capables d'assurer la pérennité végétale en ville, la communauté scientifique est sollicitée pour analyser et diagnostiquer le milieu urbain avec une approche plus systémique concernant le biotope des végétaux urbains, le bioclimat, les substrats ou la pollution atmosphérique. On citera en particulier les études scientifiques de P. Duvigneaud¹⁸, J. Blondel¹⁹, J. Chasseraud.²⁰

¹³ Marc Rumelhart, "Urbi sed non orbi : le végétal dans l'espace urbain" in *Paysage Actualités*, mars 1987.

Cités dans la bibliographie de cette publication :

¹⁴ M. Rumelhart, *ibid.*

¹⁵ P. Bernatzky, *Tree ecology and preservation*, Amsterdam, Elsevier SPC, 1978.

¹⁶ A. Shigo, "La défense des arbres" , in *Pour la science*, juin 1985.

¹⁷ F.H. Meyer, *Baume in d stadt*, Ulmer, Stuttgart, 1978.

¹⁸ P. Duvigneaud, *l'Ecosystème « urbs »*, *Mem. Soc.roy. Belg*, 1974

¹⁹ J. Blondel, « Ecologie et gestion de l'espace naturel, l'apport du modèle- oiseau- » , in *Ecologie et develop.*, CNRS,ed., 1981

²⁰ J Chasseraud, *l'arbre dans la ville* , Mairie de Paris, 1975 .

La critique latente du modèle d'espace vert des années 60-70 par les scientifiques repose sur les limites d'une réponse intensive et unique des gestionnaires du patrimoine paysager urbain concernant l'espace végétalisé et le cloisonnement professionnel opéré pendant ces années entre les techniciens de l'aménagement d'espaces publics et les scientifiques spécialistes du monde vivant.

*** Un nouvel imaginaire social de la nature**

Après l'époque de l'espace vert formel, normalisé et souvent très architecturé, tout se passe comme si le balancier entre les deux composantes antinomiques du jardin, la nature et l'artifice, s'inversait progressivement dans les années 70 au profit de la recherche d'espaces plus proches de l'utopie de la nature sauvage.

Bernard Kaloara, sociologue, rappelle l'impact des publications littéraires sur l'environnement : " En 1962, le livre d'anthologie, " Le Printemps silencieux " de Rachel Carson, qui obtiendra un énorme succès, sera le point d'origine d'un nouvel imaginaire social. Avec ce livre pionnier, la nature devient synonyme de menace. Elle est menacée et menaçante et n'est considérée que dans la mesure où elle est en danger ou dangereuse et prise dans la tourmente d'une histoire destructrice."²¹ La littérature de l' époque conforte ce nouvel imaginaire social soucieux des pollutions et des nuisances causées à l'environnement . Cette forme de pensée a émergé en France, sans doute en signe d'opposition à la politique technologique, mais aussi sous l'influence de mouvements de pensée contemporains comme la "Deep ecology", issue des Etats- Unis, selon laquelle l'homme n'a pas de statut philosophique privilégié par rapport aux autres créatures vivantes; La survie des systèmes naturels est donc placée au-dessus de celle des êtres humains. De façon moins radicale, à travers les publications de critiques du mode de traitement du végétal urbain dans les années 70, on retrouve en filigrane une quête d'harmonie entre l'homme et la nature, de philosophie plus humaniste du traitement du vert urbain.

Par exemple, J. Montégut, professeur d'écologie à l'E.N.S.H écrit en 1978 : "La conception de nos haies est bien différente. Comment se présentent celles de nos cités : monotones, uniformes, monochromes, silencieuses, anonymes? Quel passant, homme ou oiseau, s'arrêtera devant ou dedans ? En rejetant les forêts loin de nos cités, nous avons oublié, ce faisant, les lois biologiques fondamentales inscrites sur l'écorce de l'arbre, confortés que nous sommes par l'enseignement qui nous a appris à considérer l'homme comme un être dénaturé".²²

***La recherche de nouvelles références et images paysagères**

A l'intérieur de cette polémique contre le modèle du tout horticole des années 60-70, on peut constater les limites du renouvellement de l'art des jardins depuis le début du siècle et une nouvelle exigence d'images et de références esthétiques dans les aménagements. Dans les années 60, des paysagistes émettent des critiques vis à vis d'un enseignement centré sur les savoirs horticoles et, pour beaucoup d'entre eux, n'hésiteront pas à aller chercher ailleurs des compléments de formation, parfois à l'étranger.

²¹ B Kaloara, Un culte contemporain de la nature, in *Nature en tête*, G.H.K, eds 1996.

²² J. Montégut, L'arbre et la ville , in *Techniques et architecture*, avril- mai 1978, n° 319.

Yves-Marie Allain, ingénieur horticole et paysagiste, écrit à propos des espaces verts de cette époque : "L'émotion résultant d'une promenade à travers "la belle nature" n'est pas l'objet de l'espace vert, qui tient dans la perfection froide de son concept. Car la locution espace vert a non seulement tué le regard humaniste et spirituel porté par les mots de parcs, jardins, promenades, mails... mais il a détruit la filiation culturelle du vocabulaire et culturelle propre à l'art des jardins".²³ De même, Marc Rumelhart, a posteriori, rappelle qu'« une grande vague de déstructuration porte les créations contemporaines. Après trois siècles d'efforts constants pour envelopper et structurer les jardins et les parcs, une rupture s'est produite, dont il faut situer les prémices un peu après le tournant de ce siècle, pas très loin, sans doute, de la charte d'Athènes. Une sorte de big bang avant la grande expansion. »²⁴

Alors, au début des années 70, des paysagistes et architectes ont commencé à exprimer de nouvelles idées nées, entre autres, au contact des conceptions internationales d'espaces urbains (Anglo-saxons, Allemands Brésiliens, Japonais...) en réaction contre la monotonie et la banalisation des modèles précédents. Dans le cahier du Moniteur de 1993, sous la rubrique du "Paysage", on retrouvait rétrospectivement ce même constat de renouvellement des références esthétiques à cette période charnière : "Face à l'indigence de l'espace vert et à l'épuisement de la pensée sur le jardin, les paysagistes d'aujourd'hui cherchent ailleurs des sollicitations susceptibles de renouveler leur réflexion. Ils ont ainsi pris conscience de la multiplicité des champs disciplinaires qui touchent le paysage : soit directement, comme l'architecture et le paysage, soit de manière proche, avec de nombreuses technologies, soit de façon allusive avec des pistes qui vont de l'astrophysique à la chimie des sols et de la sociologie à la philosophie. Mais il nous semble que les deux domaines d'investigation qui ont le plus enrichi la réflexion et la production sont celui ouvert par l'écologie et celui de l'art contemporain, principalement du Land Art."²⁵ D'ailleurs, Ian Mac Harg, architecte paysagiste, professeur à l'Université de Pennsylvanie, tenta d'allier art et écologie dans sa planification dès les années 60 : il dénonça la discipline de l'urbanisme hygiéniste et de zonage unifonctionnel. Son livre "Design with nature"²⁶, publié aux U.S.A en 1969, lui confère un rôle de précurseur pour le dessin des projets dans un cadre naturel. Les projets de paysage devaient, à leur manière, entrer dans l'évolution millénaire du monde au lieu de la contrarier, sous peine de sanctions plus graves.

Quand on retrace l'histoire des paysagistes français leaders de cette époque, on peut évoquer les jalons des nouveaux savoir-faire dès les années 60-70, fondés essentiellement sur le rapport au milieu vivant, la relation à la mémoire du site conformément aux méthodes de travail des paysagistes scandinaves ou anglo-saxons. A partir des années 80, ces méthodes de travail innovantes étaient largement répandues et reconnues au sein du milieu professionnel des paysagistes et des commanditaires de projets.

En particulier, on peut citer le travail de Michel et Ingrid Bourne au sujet de l'unité de voisinage de Bron-Parilly qui relatent leurs expériences des années 55-60, recueillis par Bernadette Blanchon :

“ Ces barres courbes introduisaient la notion d'espaces tout à fait nouvelle, constituée d'éléments qui échappent à la géométrie. Nous avons donc fait des formes libres, disons naturalistes... Nous n'avons pas utilisé de haies, ni d'arbustes. Il semblait que ce n'était pas à l'échelle des bâtiments et qu'il valait mieux travailler en masses forestières, comme dans les dessins de Le Corbusier. Jusque là, les techniques de paysage étaient artisanales, de jardinage, et les plantations selon des modèles horticoles un peu

²³ Y.- M. Allain, "Historique de l'entretien et philosophie de la démarche" in *Vers la gestion différenciée des espaces verts*, Actes du colloque européen, Strasbourg, 24, 25, 26 octobre 1994.

²⁴ M. Rumelhart, « Pour un jardin public écologique, reportage dans le quotidien végétal des villes et des banlieues », in *La plante dans la ville*, Ed. INRA, Paris 1997.

²⁵ J. Linda Leblanc, Jacques Coulon, *Paysage*, Le Moniteur, 1993, p5.

²⁶ ¹⁰ I. Mac Harg, *Composer avec la nature*, in *Cahiers de l'IAURIF*, vol 58-59, sept 80. Traduction de *Design with nature*, The natural history press, 1969.

précieuses; ici la réponse doit être innovante... Les plantations suivent les techniques forestières, rapportées cette fois d'Allemagne et appuyées sur des gammes de végétaux peu exigeants en entretien et adaptés aux sols stériles des abords autoroutiers. »²⁷ En effet, ils s'attachaient à transposer leurs références allemandes dans la pratique, à l'instar de leur maître allemand Carl Plömin, et à réaliser de nombreux relevés de différents types de milieux locaux afin de comprendre et de reproduire les associations végétales correspondant aux terrains qu'ils abordent.

Dans la même lignée des paysagistes de cette époque, Jacques Sgard rapporta aussi des références de son séjour aux Pays-Bas qui ouvrirent sa réflexion vers l'échelle du « grand paysage » (Landscape planning pour les Anglo-saxons). De même, Michel Corajoud évolua dans ses projets paysagers en choisissant une approche de plus en plus naturaliste : « Le rôle de paysagiste n'est pas de contredire l'urbanité volontaire en ponctuant la ville d'îlots de « fausse nature ». Il doit, avec les matériaux propres de l'urbain, recréer de toute pièces un cadre qui, par références, donne à la ville des capacités émotives identiques à celles rencontrées dans la nature. La ville est un paysage en soi, nouvelle nature qui porte en elle des valeurs d'échange et de spectacle comparable à celles des sites naturels. »²⁸ Dans son parc de Villeneuve à Grenoble, il a introduit de nouvelles références liées au paysage agricole. Il « approfondit la connaissance du milieu vivant, essentiellement au contact de Marc Rumelhart, professeur d'écologie à l'E.N.S.P. ».²⁹

Après l'expansion du modèle horticole au cours des années 60-70, nous avons souligné ici l'émergence de nouvelles critiques et références dans les années 70 en faveur de la création de villes vertes intégrées, porteuses de nouvelles images paysagères, de dynamiques écologiques des milieux vivants, d'une recherche d'harmonie globale de l'homme et de la nature urbaine. Nous avons identifié les références principales de cette prise de conscience collective, imprégnées de cultures diverses, notamment politiques, écologiques, paysagères, philosophiques mais souvent convergentes vers une même utopie de société.

Pourtant, la mise en pratique de nouveaux espaces verts fondés sur une gestion et une conception à connotation écologique dans les villes françaises ne fut diffusée progressivement que dix à quinze ans plus tard en France. Par ailleurs, en Europe du Nord et en Amérique, dès l'après-guerre, certaines cités s'ouvrirent généreusement sur la question de la nature en ville et les services des espaces verts de villes expérimentèrent des méthodes écologiques de gestion du patrimoine végétal.

²⁷ B. Blanchon, « les paysagistes en France depuis 1945 », in *Les espaces publics modernes*, sous la direction de Virginie Picon-Lefebvre, édition Le Moniteur, 1997.

²⁸ M. Corajoud, *Espaces verts*, n°25, 1970, p. 32.

²⁹ B. Blanchon, *ibid.*

23 La mise en oeuvre de modèles de gestion de type plus environnemental dans les Services d'Espaces Verts des villes du Nord et de l'Est de l'Europe et d'Amérique du Nord.

Après les années 70, sous l'impulsion de mouvements politiques en faveur de l'écologie, des modèles de gestion alternative des espaces verts de ville, plus respectueux de l'environnement, ont éclos au Nord et à l'Est de l'Europe ainsi qu'en Amérique du Nord.

Nous soulignerons l'importance accordée aux milieux vivants urbains de certaines villes citées ici, notamment les villes allemandes, hollandaises, suisses, canadiennes, gérées essentiellement par des scientifiques forestiers, botanistes, écologues. Noël Malevez, responsable des espaces verts de la ville de Bruxelles, écrivit à ce sujet : " La chlorophylle a le vent en poupe. L'écologie a fait recette des premiers grands désastres et dans notre inconscient collectif monte une peur latente. De là, une certaine motivation, un certain acharnement à réquisitionner les espaces déchets de la ville pour une politique basée sur la vie et surtout pour un relèvement de l'environnement habité. " ³⁰

Nous citerons ici uniquement les expériences étrangères les plus souvent publiées dans la presse spécialisée française et susceptibles d'avoir, entre autres, influencé les directeurs des services des espaces verts de collectivités françaises. Au delà, nous nous intéresserons aux formes esthétiques et écologiques de parcs urbains champêtres et sauvages promus dans ces villes qui revendiquent le retour au naturel. (C.F. annexe2, Chronologie de la gestion différenciée, dates repères, p. 309 et annexe 3, L'évolution des mots pour désigner la gestion des espaces verts en Europe, p. 311)

2 3.1. Le modèle allemand de la gestion "plus proche de la nature".

Dans la ville d'Augsbourg, 1975 a été la date du passage de l'entretien intensif à une gestion dite "plus proche de la nature". Kurt R. Schmidt, président de l'Association des directeurs de services d'espaces verts d'Allemagne et directeur des espaces verts d'Augsbourg, a essayé de promouvoir dans sa ville des structures d'espaces verts très diversifiées, du biotope « proche de la nature dans le paysage jusqu'au jardin prétentieux et artificiel de l'ancienne résidence de l'Evêque. Avant tout, ce sont des raisons écologiques, mais également des considérations économiques qui ont occasionné ce changement volontaire de direction. » ³¹

A titre d'illustration, on peut évoquer dans la ville d'Augsbourg, dès les années 75, des études sur les associations de plantes de jardins et le constat d'une diversité d'essences dans la flore des prairies fleuries "qui témoignent de l'intérêt de parcs non soumis à une pression agricole pour la protection des variétés et

³⁰ N. Malevez, C. Boucher, " L'aménagement des anciens bassins du port de Bruxelles en espaces verts, une volonté politique ?, in *Les parcs et jardins de demain*, actes du colloque organisé par l'école Nationale des Ponts et Chaussées, Paris 4-7 octobre 1989.

³¹ K. R. Schmidt, "Présentation du service espaces verts d'Augsbourg", p 9-13, in *Paysage-Actualités* n°166, Mars 94, Actes du séminaire "Les espaces verts urbains, la différence écologique", Rennes 7-8 octobre 93.

du biotope et pour la jouissance de la population³². » Les relevés faunistiques ont permis de diagnostiquer une modification de la faune depuis la pratique d'une gestion extensive, en particulier dans les prairies fauchées (papillon, araignées, bourdons...).

"Le parc vit: on le voit, on l'entend, on le ressent." résume Kurt Schmidt. La ville n'utilise plus les herbicides depuis 1980 en réponse aux critiques croissantes des citoyens, mais aussi à l'opposition des directeurs de service à la destruction systématique de certaines plantes sauvages des espaces verts municipaux.

Dans le même esprit, à Fribourg, Harald Rehbein, paysagiste de la ville, a formulé dans les années 80 dix règles concernant la pensée écologique globale dans les espaces verts, notamment la revalorisation de la culture du jardinier public, la participation citoyenne aux projets de parcs, la prise en compte des réclamations écologiques des promeneurs, le respect des exigences écologiques de chaque plante, la formation des agents sur le terrain, l'information et l'éducation du public à l'écologie. En 1989, une brochure intitulée "La gestion différenciée des espaces verts, 230 conseils pour les jardiniers" est publiée en Suisse.³³

Ces démarches originales sont largement soutenues par les élus locaux et médiatisées vers le grand public.

A Augsburg, la presse, la radio, la télévision ont donné largement naissance au "modèle d'espaces verts d'Augsbourg". La gestion proche de la nature est devenue une référence en matière de planification et de création des espaces verts.³⁴

Dans ce même contexte politique, le directeur des espaces verts de Fribourg écrit : "Dans les années 80, nous étions la proie des insultes dans la presse locale, notamment des plaintes portant sur la tonte régulière des prairies des parcs, la disparition de vivaces au pied des murs de maisons. Nous devions changer nos pratiques, faute de quoi nous courrions le risque de voir s'effondrer en peu de temps tout le crédit que nous avons acquis auprès des habitants grâce à nos premiers pas en matière d'interdiction d'utilisation du sel de déneigement et des herbicides."³⁵

Dans les années 90, 21% des conseillers municipaux de Fribourg adhèrent au parti des "Verts": les critiques, exigences et suggestions du parti constituent la principale priorité des services d'environnement, en particulier les principes de gestion écologique des espaces verts.

Tout se passe comme si cette mouvance écologique en faveur de la ville gérée sur un mode naturaliste, conjointement demandée par les élus, les techniciens et les usagers dans les années 75-80, avaient persisté jusqu'aux années 2000. On ne parlait pas d'image reconstruite de la nature, mais bien de morceaux matériels de nature, autonomes biologiquement, avec un objectif d'intervention nulle ou minimale des hommes pour certaines zones de la ville.

³² *ibid*

³³ H. Rehbein, présentation du service espaces verts de Freiburg, p. 13-14, *ibid*.

³⁴ K. R. Schmidt, "Présentation du service espaces verts d'Augsbourg", p. 9-13, in *Paysage-Actualités* n°166, Mars 94, Actes du séminaire "Les espaces verts urbains, la différence écologique", Rennes 7-8 octobre 93.

³⁵ H. Rehbein, présentation du service espaces verts de Freiburg, p. 13-14, *ibid*.

2 3.2. Le modèle hollandais de la gestion des écosystèmes de la ville.

Les années 80 furent l'objet d'un changement de l'espace vert traditionnel au profit d'un système de natures urbaines plus structuré écologiquement. Le directeur du service espaces verts de Schiedam en témoigne: " En raison des besoins de l'environnement aux Pays-Bas, la conception des espaces verts change très rapidement. Ce processus s'est accéléré dans les années 90, en raison d'une réduction de 25% du budget des espaces verts. Cette perte financière a nécessité des recherches de diminution de la demande de travail et donc d'une nouvelle conception des parcs publics. Il y a lieu de parler de rupture dans la tradition de l'entretien des espaces verts. Cela ouvre de nouveaux horizons. »³⁶

La conception des espaces publics s'appuie essentiellement sur "trois écotopes" :

* eau, côtes et rivages. Pour éviter l'eutrophisation de l'eau du delta, la pollution est en cours de résorption et la multiplication de fontaines urbaines pourrait produire une plus grande concentration en oxygène. "Cela doit apporter un meilleur échange des animaux aquatiques et amphibiens."

* Les prairies. Les mesures d'encouragement de la pénétration des prairies de la campagne ouest dans la ville consistent à: "apporter du sol pauvre sur les prairies urbaines pour réduire la fertilité du sol original et à augmenter la flore indigène, planifier le fauchage précisément, sélectionner les plantes indigènes pour semer... »

* Les forêts. « Il semble qu'il serait sage de conserver les forêts humides et marécageuses rares mais originelles parce qu'elles se combinent le mieux avec les prairies indigènes" plutôt que des" plantations où la végétation suit de très près les modes horticoles de l'époque. »³⁷

La structure écologique de ces trois " écotopes " se mit en place de deux manières :

- la récréation des relations entre les écotopes de même type de façon à ce que l'échange des espèces devienne possible. On parle alors de réseau vert dans la ville.

- le maintien ou le développement de grandes surfaces pour la reproduction des espèces appelés" stepping stones » qui sont « essentielles pour la richesse biologique et la survie des espaces verts urbains »³⁸.

Ce principe de ville traversée par des corridors biologiques et parsemée de biotopes urbains pourrait devenir un nouveau modèle de planification urbaine qui « peut alors prendre le relais des plans d'urbanisation d'une croissance concentrique avec les îles vertes dans la mer urbaine »³⁹ à la manière du plan de Copenhague.

Cependant, D. Louwerse modéra ces intentions scientifiques dans la ville par un point de vue politique : « Il semble qu'il n'y ait pas d'équilibre concernant les expériences écologiques. Des demandes contradictoires empêchent un débat clair. Les politiciens ont peur de faire des choix clairs car ils sont attirés par la Ville-Marketing et par les résultats dans le domaine de l'environnement. »⁴⁰ Pour le gestionnaire de Schiedam, " les espaces verts urbains du XXI^e siècle changeront de différentes manières vers une nouvelle théorie sur la gestion d'écosystèmes artificiels urbains, le développement de nouvelles

³⁶ D. Louwerse, "La nature et la ville, objectifs et gestion des espaces verts publics d'un point de vue écologique", in *Actes du colloque de la gestion écologique des parcs et jardins publics et privés*, Dijon 12-14 mars 90, Cahier n°29 Association Internationale des Entretiens Ecologiques, février 92.

³⁷ Ibid.

³⁸ Ibid

³⁹ Ibid

⁴⁰ Ibid

zones vertes et vers de nouvelles méthodes concernant le guidage de la nature au lieu du contrôle et de la répression.”⁴¹

Parallèlement, dans la ville de Breda, les élus et l'administration lancèrent "l'opération Pimprenelle" en 1989, du nom de cette plante rudérale anéantie par le désherbage chimique et la tonte intensive. Tous les moyens médiatiques furent développés pour informer le public et le personnel sur la gestion écologique. Grâce au battage publicitaire, la gestion écologique des espaces verts de Breda était devenue l'affaire de tous, apparemment sans heurts. Le directeur de la communication de la Ville de Breda écrivait: "L'idée principale, ici, est de montrer clairement que la flore, la faune, et d'une certaine façon les gens, sont des systèmes qui ont tous des caractères propres et qui ont une importance vitale. C'est sur la base de ces principes, que nous avons essayé de promouvoir une idée de cité écologique, d'une écopolis." ⁴²

Il s'agissait donc d'un modèle global d'espace vert écologique appliqué à l'échelle de la planification urbaine, de l'étude du parc jusqu'à l'entretien. Le modèle écologique à l'échelle de l'écosystème urbain prédominait sur la conception paysagère à l'échelle des parcs. Le service de la communication de ces villes hollandaises intégra dans l'image de celles-ci le discours sur la gestion écologique des espaces verts.

2 3.3. Le modèle suisse et la politique agro- écologique.

A Zurich, Peter Stunzi, directeur du Services des Parcs et Promenades, s'est impliqué dans une gestion plus écologique dès la fin des années 70. Au cours des années 80, le service a élaboré plusieurs ouvrages importants qui permettaient à la ville d'assurer un bon entretien des superficies vertes fondées sur:⁴³

- "le concept agronomique" avec le but d'assurer la survie d'au moins une ferme agricole par quartier qui assure des prestations d'entretien d'espaces verts à moindre coût que les opérations horticoles.
- "le concept d'un environnement proche de la nature" autour des écoles. L'environnement de l'école doit permettre des cours concrets, des jeux et des observations de la nature.
- "le concept de creusement des ruisseaux couverts de la ville de Zurich ": 40 km de ruisseaux couverts dans les années 60-70 sont réouverts et végétalisés.

Dans les années 80, la direction des parcs et des promenades s'organisa en deux sections principales de planification : "La protection de la nature" et les "Jardins et Monuments". L'art et l'écologie liés au paysage furent scindés, mais approfondis par des experts spécialisés dans ces disciplines. Un service agriculture fut créé dans l'administration de la ville à partir des années 90.

En même temps, les élus de l'environnement soutinrent ces efforts en activant les législateurs, au niveau fédéral, par exemple : 1983, loi fédérale de la protection de l'environnement et de l'intégration du test écologique à la planification urbaine ; 1986, loi fédérale de l'interdiction des polluants, en particulier des herbicides dans les squares, chemins publics, toits jardinés ; 1991, loi fédérale de l'écoulement d'eaux

⁴¹ Ibid

⁴² W. Kerkhoven, " des modifications dans la gestion des espaces verts et des plantations d'agrément", in *Vers la gestion différenciée des espaces verts*, Actes du colloque européen, Strasbourg 24, 25, 26 octobre 1994

⁴³ Peter Stunzi, Présentation de la gestion écologique des espaces verts de Zurich, in *Paysage Actualités* n°166, Mars 1994, p 14-16, op. cit., p13.

vives en rivières ouvertes ; 1992, loi fédérale permettant la possibilité de conventions payées directement avec des agriculteurs, gestionnaires de l'environnement urbain.

Dans le même esprit qu'à Zurich, Roger Beer, ingénieur forestier, directeur des espaces verts et de l'environnement de la ville de Genève et député du Grand Conseil de la République et du Canton de Genève, confirma l'implication des politiques dans ce nouveau type de gestion : "Dans l'échelle des valeurs de la société, la nature a repris une importance considérable. Cette sensibilité du public envers la protection de l'environnement et de la nature se traduit aujourd'hui par l'envergure du mouvement politique écologique. Cette évolution correspond à une sorte de citoyen qui tient à retrouver en ville des images de son enfance, de la campagne ou d'un idéal disparu. Outre la difficulté de gestion, ce retour aux prés de fauche d'antan illustre parfaitement la contradiction d'un utilisateur polyvalent et gâté".⁴⁴ Pourtant, il rappela l'absence de réduction financière entraînée par cette politique : "Il apparaît clairement que cette écologie ne correspond pas obligatoirement à un entretien plus simple par les responsables. Au contraire, pour répondre à une pression des citoyens plus forte, ces espaces verts, s'ils doivent rester écologiques et naturels, exigeront un entretien plus pointu et plus différencié. Dans cette optique, les terrains municipaux représentent des terrains d'essais privilégiés et nécessaires. C'est en étant attentif à cette évolution vers l'écologie que les services municipaux chargés des espaces verts permettent à l'horticulture et au paysagisme de prendre le tournant de l'an 2000".⁴⁵

A Lausanne, Marc Perrin, chef du service des Parcs et Promenades, écrivit : "La nouvelle réponse que le service des parcs et promenades ait pu apporter à la demande de protection de l'environnement se révèle être une vieille conception systématique de l'entretien des espaces verts, appelé E.E.E pour Entretien Ecologie Economique". Cette approche obéit à la philosophie : "Un entretien autant que nécessaire, mais aussi peu que nécessaire".⁴⁶

Une approche différenciée de l'entretien proposait de maintenir les espaces verts selon leur vocation individuelle. En effet, "chaque parc, chaque site possède son histoire, son caractère, sa fonction. Le but est de trouver un équilibre subtil entre la tradition horticole et le laisser-faire de la nature, tout en tenant compte de l'usage de nos parcs par la population." Cette nouvelle philosophie de l'entretien vise à promouvoir cette diversité, à privilégier la végétation indigène, à augmenter les surfaces en prairies fleuries, à laisser pousser la végétation spontanée, autant que possible : "Pour le Service des Parcs et Promenades, la clé qui devrait permettre de faire de substantielles économies réside dans l'effort de planification globale de l'entretien et de limitation de celui-ci aux tâches réellement nécessaires, au moins à ce qu'on pourrait appeler "la valeur d'usage".⁴⁷

Il s'agissait encore d'un modèle global d'entretien écologique porté conjointement par les élus, les directeurs des espaces publics et les usagers.

⁴⁴ Roger Beer, "Le traitement écologique des parcs: les possibilités genevoises", in *Actes du Colloque de la gestion écologique des parcs et jardins publics et privés*, op. cit.12,pp107-115.

⁴⁵ Ibid

⁴⁶ Marc Perrin, "Le service des Parcs et Promenades innove avec l'entretien différencié plus écologique et plus économique", in *Paysage Actualités* n°166, mars 94, op. cit. p.12

⁴⁷ Ibid

2.3.4. Le modèle canadien, la création de réserves naturelles pédagogiques

Pour la gestion des espaces verts en Amérique du Nord, nous retiendrons ici essentiellement l'exemple du Canada qui a été le plus vulgarisé en Europe (participation à des colloques, publications...), notamment pour ses pratiques écologiques et pédagogiques avancées dès les années 70 .

Le directeur des espaces verts de Montréal en témoigna en cherchant à préserver les lambeaux de forêts et de prairie représentatifs des écosystèmes d'Amérique : “ Le développement anarchique des quartiers et des villes de banlieues qui composent la mosaïque montréalaise a heureusement épargné de magnifiques reliquats de paysages naturels de l'île. Une forte pression populaire s'est manifestée à partir des années 75 en faveur de leur préservation et de leur affectation à des fins de parcs pédagogiques, de détente et de récréation. »⁴⁸

En suivant l'exemple de la réserve naturelle américaine de Yellowstone, les autorités politiques désignèrent ces espaces comme parcs régionaux et les protégèrent contre toute spéculation foncière et comme vestiges des riches écosystèmes d'Amérique du Nord. Plus tard, il en sera de même pour les berges, les îles, les ruisseaux et les habitats faunistiques qui parsèment les îles de Montréal.

Cette gestion conservatrice des milieux naturels était relayée par un grand effort de pédagogie sur l'environnement qui s'appuyait sur la technique anglo-saxonne de “ site interpretation ” .

Dans la foulée, en 1992, la Ville de Montréal mit en projet sur l'ancien site des Jeux Olympiques de Montréal de 1976, un “ biodome ”, en tentant de recréer une biosphère de paysages incorporant la faune et la flore de tous les habitats américains. Parallèlement, on a pu noter des expériences de “ reconstitution de forêts naturelles ”, notamment celles réalisées dans le parc de Mont-Royal à Montréal ou les parcs de nature n'utilisant que des essences représentées dans la flore indigène de Québec. Plus récemment, la Ville de Montréal a structuré un programme de remise en valeur des terrains vagues le long de la rue Sainte- Catherine : “ Dans certains cas, la présence de barricades aidant, il s'est développé une végétation spontanée d'arbres, d'arbustes, de plantes herbacées. Des scénarios ont alors été proposés pour profiter de ces opportunités et mettre en valeur la végétation naturelle. ”⁴⁹

⁴⁸ P Bourque, “ Montréal, une île verte au coeur du Saint- Laurent ”, in *Les parcs et jardins de demain*, ibid.

⁴⁹ M. Labrecque , “ De l'écologie de l'arbre à la composition urbaine, ” Actes du séminaire *Pratiques écologiques dans le paysage urbain*, Montréal, 1996.

2.3.5. Conclusion sur les expériences étrangères de gestion différenciée

Nous avons distingué ici les villes européennes et canadiennes, innovatrices dans leur mode de représentation de l'espace vert urbain comme continuité biologique de la nature rurale et naturelle, et comme illustration d'une gestion holistique et dynamique de l'environnement urbain dans les années 70. Ces parcs de villes naturalistes sont gérés comme les milieux naturels d'une réserve. Cependant, il est à noter que cette gestion écologique a participé à la séparation progressive entre écologistes et paysagistes. En effet, l'attitude de laissez-faire des premiers essais écologiques dans le début des années 70 a été souvent rejetée par les paysagistes. Par contre, de nouvelles compétences ont été intégrées dans les services de ville comme la phytosociologie, la gestion de la faune sauvage, l'agronomie, l'urbanisme écologique, la pédagogie sur la nature en ville.

Deux écoles de pensée semblent avoir émergé parallèlement dans cet esprit, l'une anglo-saxonne portée par des villes américaines, canadiennes ou australiennes, l'autre germanique, mise en avant par des villes de Suisse, Allemagne, Pays Bas, largement plus diffusée en Europe à travers les réseaux de directeurs d'espaces verts publics et les publications. Nous constatons que les leaders de cette nouvelle gestion de l'espace vert perçue comme contribution à la préservation des milieux vivants sont constitués plus souvent de scientifiques forestiers, écologues, agronomes que de paysagistes ou horticulteurs, ce qui confirme la prédominance du modèle scientifique de la nature chez ces promoteurs. Les programmes de gestion des espaces verts "plus proches de la nature" ont éclos de façon synchrone avec la montée des mouvements politiques Verts du Nord de l'Europe, la demande sociale de présenter des images plus naturelles dans les jardins publics et d'enrayer les nuisances contre l'environnement et l'objectif public de réduire les budgets consacrés aux espaces publics. On retrouvait à la fois les ferments du "code qualité" de la gestion différenciée des villes françaises des années 90 et une approche plus transversale et pluridisciplinaire qui annonçait l'esprit de la « ville durable ».

On notera la rareté dans les séminaires professionnels européens des interventions portant sur la gestion écologique ou des publications nationales et européennes émanant des directeurs de services espaces verts britanniques, pourtant imprégnés de l'art du "wild garden" depuis le XIX^e siècle et pratiquant le "nature-like management" dans les espaces périurbains et ruraux.

Planches photos 2
Expériences d'espaces verts naturalisés
des villes d'Europe du Nord
choisies par l'A.I.V.F*, espaces verts,
comme publicité de leur colloque de 1993.



La nature entre les rails : Freiburg

RENNES



Une ville ... Verte : Augsburg



Zone de protection de la nature : Zurich



Aire de jeux naturelle : Zurich



Une chance pour les
"mauvaises herbes" : Lausanne

7/8
OCTOBRE
1993



Laisser vivre la végétation : Freiburg

2 4. La diffusion des principes de gestion écologique appliquée au patrimoine vert public des villes françaises dans les années 80-95.

A partir de l'apparition de ces modèles européens, nous chercherons à décrypter le mode de diffusion de ce mouvement dans les villes françaises, les facteurs de déclenchement de ces nouvelles politiques en faveur de l'environnement, les références et les motivations idéologiques, scientifiques, esthétiques des praticiens de la "Gestion différenciée" des espaces verts. Nous travaillerons ici sur les représentations écrites ou orales des praticiens plus que sur la réalisation matérielle ou sur la gestion des équipes de jardiniers en nous fondant sur les témoignages écrits ou oraux des participants à ce mouvement écologique.

2 4.1. Les services espaces verts pionniers des villes françaises.

Nous retiendrons ici trois collectivités qui se sont démarquées dès les années 80 par leurs expériences écologiques médiatisées dans la presse spécialisée: Rennes, Orléans, Paris. Nous détaillerons les formes de nature urbaine créées ou gérées à la lumière de la gestion différenciée dans ces villes et les motivations exprimées par les directeurs des services espaces verts à entreprendre ces démarches alternatives au niveau national.

2.4.1.1. Orléans, une référence à l'art des jardins et à la phytosociologie.

Dès le début des années 80, Yves-Marie Allain, ingénieur horticole et paysagiste D.P.L.G, directeur du service espaces verts d'Orléans, essaie de mettre à profit son goût personnel pour l'urbanisme paysager et les espaces urbains "naturels" en tentant de rapprocher les disciplines de l'horticulture, du paysage et de l'écologie, tout en reconnaissant qu'il s'agit "de démarches, d'approches intellectuelles souvent sans grand point commun ayant même parfois des buts divergents voire incompatibles, le tout parfois renforcé par des querelles d'écoles".⁵⁰

Il rappelle comment l'écologie a imprégné récemment les démarches des villes: "Ces services ont d'abord été dominés par l'horticulture ; puis la sensibilité "paysage" est entrée petit à petit avec une vision et une analyse plus globale de l'espace libre, l'écologie n'étant apparue que dernièrement à la fois pour des raisons techniques mais aussi politiques et philosophiques. Il semble bien que cela ne soit qu'un début, que dans la pratique journalière, les trois disciplines soient mieux appréhendées pour essayer de répondre de la façon la plus satisfaisante possible aux problèmes posés par le végétal en site urbain ou semi-urbain en ayant toujours à l'esprit que la réponse doit, en théorie, satisfaire à la fois l'utilisateur actif ou visuel et le devenir du végétal à long terme."⁵¹

⁵⁰ Y.M.Allain, "Horticulture, Paysage, Ecologie", in *Paysage Aménagement*, juin 1986.

⁵¹ *ibid*

A Orléans, dans les années 80, une série d'expériences menées en collaboration avec Gaëtane de la Forge, ingénieur horticole, Christine Arlot, docteur en science de la vie (Ecologie végétale) et Claire Fournet, ingénieur horticole, illustre concrètement comment dans une direction d'espaces verts les trois disciplines sont appréhendées lors d'une démarche de conception et de gestion quotidienne, en particulier pour le site du Campus universitaire d'Orléans-"La Source "et sa centaine d'hectares implantés dans des boisements existants .

Parallèlement à ces réflexions, à l'occasion de la réalisation d'un nouveau parc dans le quartier de la Source à Orléans, la direction des espaces verts de la ville, en accord avec le maître d'ouvrage de l'opération (S.E.M), décide d'effectuer une vaste enquête sur les attentes des Orléanais en matière d'espaces verts sous le double aspect des besoins et des désirs. Une étude qualitative réalisée à base d'interviews et de réunions de groupes en 1982 a permis au sociologue V. Chomentowski d'identifier que "les parcs et jardins apparaissent nettement comme des équipements urbains et non comme un morceau de nature situé en ville. A quelques exceptions près, les habitants apprécient leurs espaces verts soit pour y retrouver un autre mode de vie urbaine avec son calme et ses possibilités de rencontre, soit pour simplement contempler les végétaux. De façon générale, les enquêtes rejettent la plupart des propositions d'intrusion du monde rural en ville comme les fermes et autres bergerie "Marie-Antoinette" et n'apprécient que modérément les fleurs d'exposition, symboles de répression ou d'absence de liberté. Ce qui est désiré, ce sont les parcs robustes aux arbres nombreux et aux fleurs que l'on pourrait cueillir. On y refuse la mise en cage d'une nature qui se trouverait méprisée. On préfère des espaces de liberté pour soi-même mais aussi pour la nature"⁵².

Cette démarche d'enquête publique est particulièrement originale dans les années 80, d'une part parce qu'elle émane d'une ville réputée pour son image horticole et son parc floral, d'autre part parce qu'elle apparaît comme une recherche de bilan des actions entreprises depuis vingt ans dans les domaines d'espaces verts. Les résultats de cette enquête vont dans le sens de la remise en cause des fondements de la gestion traditionnelle horticole du point de vue de la satisfaction du public.

A partir de ce constat, Y.M. Allain s'attache à satisfaire ces nouveaux goûts pour une nature plus diversifiée et libre en s'appuyant sur l'écologie et le paysage : les sites rustiques sont analysés sous l'angle à la fois d'une part scientifique de la pédologie et de la phytosociologie et d'autre part artistique de l'esthétique paysagère. Il définit un code qualité de gestion concernant quatre types d'espaces verts couvrant toutes les gammes d'interventions humaines depuis l'espace sophistiqué fleuri préservé jusqu'à l'espace "ensauvagé" et pérennisé. A chaque potentiel des lieux correspond un type de gestion défini en même temps par les principes d'esthétique et de réponse à la demande publique régis par le paysage, l'écologie avec les méthodes de la phytosociologie, de l'horticulture appliquées aux espaces traditionnels. De nouveaux projets de parcs semi-urbains sont mis en oeuvre en illustrant des images de lisières naturelles, des boisements gérés selon les principes forestiers, des prairies fleuries accueillant des aires de détente et des activités libres.

Cependant, au-delà de ces nouvelles directives et méthodes de travail, l'interview de Y.M.Allain et les publications écrites sur les espaces verts d'Orléans permettent de retracer d'une certaine façon les références et les motivations de la mise en place de nouvelles expériences d'entretien plus écologique des espaces verts publics. A cette période, notons que l'ensemble des articles publiés par Y.M.Allain et ses collaborateurs est illustré par des statistiques, des coupes écologiques mais ne présente aucune image des résultats paysagers ou icônes de communication d'une nouvelle esthétique dans les espaces verts urbains.

⁵² V.Chomentowski, « Perception des espaces verts à Orléans », in *Paysage et aménagement*, janvier 1985.

- Une réponse à une demande sociale plus diversifiée

Y.M.Allain définit cette nouvelle approche de l'espace vert public comme une réponse à la demande sociale exprimée lors de l'enquête des années 80 préalablement citée: " Nous ne travaillons plus pour une classe sociale, pour une idéologie, une vision religieuse, une famille. Nous travaillons pour un monde multiple qui de plus a perdu partiellement ses marques, ses références, nous appartenons à une société à la recherche de modèles, à la recherche d'un passé, inquiète pour l'avenir. Nous ne pouvons apporter une réponse unique ni à la valeur, ni à la place du végétal, nous ne pouvons pas nous permettre de choisir un modèle d'entretien, nous devons proposer la multitude des approches que permettent les jardins et les parcs qui sont sous notre responsabilité " ⁵³

Un espace d'aspect plus naturel constituerait une réponse supplémentaire à l'éventail des types de paysages urbains. Notons que cette démarche qualitative sur les désirs de la population ne fut pas suivie, à cette époque, ni plus tard, par les autres collectivités locales.

-Une rupture avec le modèle banalisé horticole des années 70.

Y.M. Allain prône dès les années 80 une rupture des méthodes de travail des services techniques de villes avec la normalisation progressive des pratiques et des moyens qui concourent à l' homogénéité, l' ordre et la salubrité du milieu urbain. Le choix d'une politique écologique permet à Orléans d'opérer à la fois une recherche prospective, mais aussi cette rupture avec le passé strictement et intensivement horticole.

A ce titre, C.Fournet, ingénieur horticole, collaboratrice de Y.-M. Allain, rappelle les objectifs différents de la gestion horticole traditionnelle menée jusque là dans le service et la gestion écologique : "La gestion horticole s'attache à des contraintes telles que la qualité esthétique du groupement, l'adaptation de la hauteur de végétation à l'intensité de la fréquentation, le coût d'entretien modéré. Une gestion écologique s'attachera à conserver la diversité de la végétation spontanée. Par ailleurs, le maintien de cette diversité est une condition de l'équilibre de ces groupements et de leur pérennité, compte tenu des contraintes". ⁵⁴

C'est en explorant les champs disciplinaires parallèles à l'horticulture, la phytosociologie, l'écologie, le paysage mais aussi en s'ancrant sur les méthodes historiques de jardinage, (comme vu ci-dessous) que Y.M.Allain a tenté de renouer avec la filiation culturelle du jardin.

-Des références techniques à l'art du jardinage historique

Dans sa réflexion sur l'évolution du concept d'entretien des espaces verts publics, Y.M. Allain rappelle que la pratique de la gestion horticole "monolithique" a été progressivement mise en place à l'occasion de la création des premiers espaces publics au XIX^e siècle et renforcée lors de l'intensification de la mécanisation dans les années 70 : "Je souhaite montrer à la fois la dérive de certaines pratiques qui nous ont éloigné de nos racines culturelles, mais aussi à quel point la réflexion engagée sur la gestion écologique n'est jamais que la reprise d'un passé que la technique a occulté pendant des décennies". ⁵⁵

Il cite en particulier les propos de J.B. de la Quintinye, directeur des jardins fruitiers et potagers du Roy à Versailles, qui en 1715 dans son ouvrage "Instructions pour les jardins fruitiers et potagers" distingue deux classes de jardiniers selon qu'ils ont en charge les espaces sophistiqués et fleuris ou les autres

⁵³ Y.M.Allain, "Historique de l'entretien et philosophie de la démarche", in Actes du Colloque européen "Vers la gestion différenciée des espaces verts, Strasbourg, oct 94.

⁵⁴ Y.M.Allain, *ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

espaces : "Tels jardiniers furent vulgairement nommés fleuristes, à la différence des autres qu'on nommait seulement jardiniers".⁵⁶

Il rappelle qu'au XVIII^e siècle, Dezallier d'Argenville précise que les surfaces herbacées de parcs comprennent des graduations d'entretien depuis l'espace soigné engazonné jusqu'à la prairie la plus naturelle.⁵⁷ Au XIX^e siècle, après Boitard et Noisette, Edouard André écrit dans son ouvrage de référence, *L'art des jardins, Traité général de la composition des parcs et jardins* : "Dans les parcs, la pelouse soignée doit être réduite aux alentours immédiats de l'habitation et du jardin fleuriste. Plus loin, la prairie naturelle doit reprendre sa place, s'harmoniser avec le paysage environnant et produire des récoltes régulières".

Dans un entretien, Y.M. Allain émet l'hypothèse qu'avec la création du jardin public au XIX^e siècle, c'est la compétence du jardinage diversifié qui s'effiloche, celle acquise dans les grandes propriétés bourgeoises comprenant des espaces sophistiqués aux abords de la demeure, des allées et des espaces boisés naturels à distance : "Le fleuriste de la Quintinye va exercer son pouvoir sur tout le territoire en ayant comme référence l'entretien des parterres, c'est à dire la sophistication et la domestication maximum".⁵⁸

-Des références et des images de pays étrangers.

Lors des entretiens avec Y.M. Allain, ce dernier note avoir été inspiré consciemment ou inconsciemment par les articles de presse sur les expériences menées par les villes étrangères (cf. article d'Anthos dans les années 80), notamment la réhabilitation des mauvaises herbes au pied des arbres, des prairies fleuries de villes suisses, allemandes ou par les visites de sites urbains des Pays-Bas semés avec des graines de graminées prélevées dans les prairies naturelles.

Plus indirectement, ses images de références paysagères auraient pu être nourries par des espaces naturels d'Ecosse ou des Iles Hébrides, visités lors de ses voyages antérieurs, plus que par l'art des jardins anglo-saxons et ses variantes de jardins « sauvages ».

L'expérience de la Ville d'Orléans montre comment un directeur de jardins public a pu expérimenter de façon isolée son idéal d'offre d'une diversité d'espaces du plus artificiel au plus naturel en résistant à la tentation d'homogénéiser les espaces urbains pour en faciliter leur maintenance, et en s'appuyant sur des compétences scientifiques de naturaliste dans le milieu urbain. Nous retrouvons les motivations similaires des services espaces verts des pays du nord de l'Europe dans la rupture avec l'espace vert horticole rationalisé et l'acceptation des essences indigènes contrôlées dans le paysage urbain. Y. M. Allain n'a pas à ce stade entrepris de démarche globale de gestion des milieux ou des corridors écologiques à l'intérieur de l'écosystème de l'agglomération à l'instar de villes européennes citées qui ont intégré la dimension urbanistique de l'écologie. Cependant, il a adopté une démarche personnelle et originale en conciliant l'art des jardins et l'écologie de la nature urbaine tant dans ses références à l'art des jardins historiques que dans sa construction d'espaces rustiques nouveaux.

⁵⁶ J. B La Quintinye, *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*, Compagnie des librairies, Paris, 1715, 2 tomes, p. 2 et 3.

⁵⁷ E. André, *l'art des jardins : traité général de la composition des parcs et jardins*, Paris, G. Masson, 1889.

⁵⁸ Y.M.Allain, "Historique de l'entretien et philosophie de la démarche", in Actes du Colloque européen "Vers la gestion différenciée des espaces verts", Strasbourg, oct 94.

Planche photos 3 : La nature publique dans la ville de Rennes
Photos extraites du Supplément au Rennais n°239, « Les espaces verts à Rennes, le code qualité », rédaction direction des jardins, 1993.



Parc des Gayeules



Entretien des haies bocagères par les jardiniers municipaux



Marais dans le quartier
Patton



Faune recensée dans
les jardins publics

2 4.1.2. Rennes, une référence à l'idylle arcadienne et au modèle scientifique

Au début des années 80, le service des jardins de la Ville de Rennes s'oriente vers "une gestion plus naturelle" de ses espaces verts. J. Le Rudelier, alors directeur du service, explique : "Vers les années 80, est née l'idée d'une nouvelle conception de l'entretien des espaces verts, l'objectif étant de moduler cet entretien en abandonnant pour certains espaces les pratiques horticoles traditionnelles de façon à accorder la plus grande place à la nature en favorisant la présence de plantes sauvages entraînant de ce fait même un enrichissement de la faune".⁵⁹

Denis Pépin et Pascal Meiller, ingénieurs écologues collaborant avec les services techniques de Rennes, apportent leur réflexion scientifique en 1987 : "Le travail de Rennes présente l'intérêt principal d'aborder les espaces verts sous un angle neuf, ni technique, ni esthétique, ni fonctionnel mais biologique. La richesse n'est plus liée à la fréquence de son entretien, à la présence d'essences exotiques ou à son fleurissement, mais à la diversité et à l'intensité de l'activité biologique qu'ils engendrent et qu'ils abritent."⁶⁰

L'espace vert n'est plus vu essentiellement comme un décor d'accompagnement urbain mais comme une ramification d'une "nature ordinaire" en ville, un support de nidification d'oiseaux indigènes et de développement de plantes. J. Le Rudelier fixe des objectifs : « il nous faut vraisemblablement retrouver le jardinier et l'ensemble de la diversité de ses approches, de ses pratiques d'entretien et de suivi du monde végétal »⁶¹.

Les résultats positifs avancés par la ville relèvent de deux ordres écologiques et économiques :

- La première préoccupation du service a consisté à mettre en place un code de qualité⁶² soucieux de l'enrichissement de la flore et de la faune. Des inventaires ont été réalisés par le personnel botaniste horticole des services de ville et des experts écologues : "Ainsi les relevés floristiques ont permis de constater qu'une haie bocagère diversifiée et dense renferme jusqu'à 72 espèces végétales alors que le chiffre tombe à 24 s'il n'y a pas de transition entre la strate arborescente et la strate herbacée". De même nous avons relevé "20 espèces végétales dans une pelouse fleurie contre 6 dans un gazon tondu une fois par semaine et traité sélectivement. Pour ce qui est de l'avifaune, nous avons recensé 44 espèces dans les espaces plus rustiques d'entretien extensif contre 28 dans un parc plus horticole".⁶³ Ces propos révèlent avant l'heure le souci de la biodiversité dans la ville inventoriée selon des indicateurs de réalité biologique: les espèces floristiques colonisatrices et les oiseaux sont dénombrés rigoureusement par de nouveaux partenaires de la gestion d'espaces verts urbains, les experts scientifiques spécialistes de botanique et d'avifaune. Les palettes végétales et les compositions paysagères sont conçues en fonction de trois mots clés "diversité, complexité des structures, densité" et des concepts de support de nidification et de source alimentaire pour la faune.

- Un entretien écologique soucieux d'une nouvelle nature urbaine contribuerait aussi à apporter une réponse aux problèmes de la diminution du personnel et des crédits. Ce type d'argument est mis en avant

⁵⁹ J. Le Rudelier, "Présentation de l'expérience de Rennes", in Actes du colloque européen, ibid

⁶⁰ Denis Pépin, Pascal Meiller, "La nature en ville, l'exemple de Rennes", in *Paysage et aménagement*, Mars 1987.

⁶¹ ibid

⁶² Un code de qualité consiste à attribuer à chaque type d'espace vert un type de gestion publique du plus intensif au plus extensif selon des critères établis dans un code (c.f. codes ville de Rennes et Montpellier en annexe)

⁶³ J. Le Rudelier, ibid

par les élus de Rennes : "Cette politique d'entretien des espaces verts est assez avant-gardiste en ce sens qu'elle conjugue intelligemment écologie et économie pour la plus grande satisfaction des Rennais "ou que "les gains économiques résultant de l'entretien différencié, sont considérables"; "ainsi le coût d'entretien annuel au mètre carré varie dans des proportions de 1,5 à 2,5 entre le code de l'espace à caractère rustique et le code de parc très soigné fleuri".⁶⁴

L'analyse des discours, des images illustrant les documents de la ville, des mots choisis pour caractériser cette nature "ordinaire" urbaine souligne des références culturelles et des motivations latentes dans l'adoption de ce nouveau modèle paysager:

- Une dénonciation des pratiques horticoles traditionnelles.

J. Le Rudelier remet en cause globalement la gestion horticole pratiquée jusque là : "L'entretien traditionnel "tiré au cordeau" est un héritage horticole issu d'un choix esthétique lié à l'art des jardins. Il conduit malheureusement à une banalisation et une pauvreté en matière d'espèces végétales avec comme seuls représentants des végétaux horticoles. C'est au contraire vers la biodiversité qu'il faut s'orienter en s'inspirant de ce qui existe dans la nature".⁶⁵

Les entretiens écologiques ne s'inspirent plus de la formation horticole enseignée au 20ème siècle et motivée essentiellement par des références esthétiques, culturelles et fonctionnelles mais retiennent comme référence prioritaire la diversité biologique et les images de nature. Les nouvelles directives sont affirmées en opposition avec le savoir-faire des jardiniers. La théorie fondamentale sur laquelle repose la mise en place d'un code de gestion n'est plus l'horticulture, mais la biologie, l'écologie, la botanique, la zoologie. Les techniciens des espaces verts, peu compétents dans ces domaines jusque là, se tournent alors vers des experts scientifiques et non des techniciens partisans de la gestion traditionnelle.

- La création d'espaces "naturels" de références ex nihilo en ville.

J. le Rudelier trace un parallèle entre les milieux urbains et ruraux bretons : "La disparition massive des haies bocagères lors des opérations de remembrement dans nos campagnes avec les conséquences dramatiques que l'on connaît aujourd'hui rejoint tout à fait notre propos sur les dégâts que peut occasionner une action de l'homme trop intensive et trop radicale."⁶⁶

La ville se substituerait à la campagne dépérissante pour avancer de nouveaux modèles paysagers intégrant des structures et des occupations de sol typiques des images rurales bretonnes. Les haies bocagères avec une architecture végétale à plusieurs étages arborescents, arbustifs, herbacés, les milieux humides avec des créations d'étangs au milieu de quartiers sociaux (marais dans le quartier Patton, quartier Longs-champs), les prairies fleuries et clairières (parc des Gayeulles, St-Martin). Nous sommes dans des images de nature très éloignées des jardins traditionnels urbains.

Les plaquettes de la ville mettent en avant des photos de daims (Parc des Bois), de renards, de mouflons (parc des Bois), de papillons, d'oiseaux, de petits mammifères à la façon d'un parc zoologique de ville. Elles témoignent d'une volonté d'afficher cette nouvelle philosophie et une esthétique alternative de l'espace vert urbain comme motif paysager rural.

⁶⁴ J. Le Rudelier, ibid.

⁶⁵ Direction des jardins, La ville de Rennes, Les espaces verts à Rennes, code qualité, in *Les dossiers techniques de la ville de Rennes*, dec.1993, supplément au Rennais, n° 259, 1993.

⁶⁶ Ibid.

Le directeur du service des jardins se donne une vocation de conservateur de la nature bretonne en "favorisant l'apparition de végétaux indigènes et la protection d'espèces en voie de régression" ⁶⁷ tel que ce domaine est promu par le magazine ethnologique "Ar Men".

-Un discours qui donne au jardinier une image de paysan

J. Le Rudelier redéfinit la vocation et les compétences du jardinier public : "Le nouveau jardinier devra souvent oublier sa technicité horticole pour devenir artisan de la nature. Il devra accepter, à certains endroits, de voir pousser des mauvaises herbes, des ronces, comprendre le bien fondé de ce choix et aussi savoir l'expliquer au public". ⁶⁸

Outre ce discours officiel valorisant ce type de politique auprès du grand public par une réhabilitation du jardinier, les photos illustrant les plaquettes montrent des jardiniers en costume paysan rustique taillant une nature vierge tels les cantonniers de l'arrière- pays, ou équipés de faucille tels des paysans. Cette image rurale conservatrice est renforcée dans les années 90 par la substitution d'engins de travail du sol, par des chevaux tractant du matériel de labour.

De plus, des botanistes viennent compléter les formations horticoles du service: "Grâce à l'intervention de l'équipe de botanistes, des végétaux dits spontanés, récoltés ou prélevés dans des sites naturels dans la campagne, ont été semés ou plantés." ⁶⁹

- Une réponse paysagère à un nouveau public :

En réponse à « quelques réactions hostiles qualifiant la nouvelle action de laisser-aller, de perte de la qualité de l'entretien » des actions de sensibilisation ont été menées dans les quartiers.

Une enquête réalisée en 1991 auprès d'un échantillon de 206 ménages répartis sur trois quartiers de la ville ont permis de relever: "95% des personnes enquêtées déclarent connaître ce nouveau type d'espaces verts et affirment être satisfaits ou très satisfaits de ce nouveau type de conception. Parmi les parcs publics, c'est le parc le plus rustique qui emporte la préférence pour des raisons suivantes : contact avec un espace vert naturel, présence plus marquée de la faune et de la flore, pratique de la marche et du footing". ⁷⁰

Cette motivation de la population est confortée aussi par l'écologue Denis Pépin : "On comprend les enjeux; près de 80% de la population est urbaine alors que l' artificialisation et l'appauvrissement écologique s'accroissent chaque jour dans les campagnes environnantes. Le square, l'espace vert sont les principaux lieux où l'enfant peut prendre contact et conscience de la nature" ⁷¹

Par ailleurs cette représentation va aussi dans le sens de l'analyse précédente de la substitution de l'espace urbain à la campagne tant dans sa valeur biologique que sociale.

⁶⁷ J. Le Rudelier et G. Paillereau, "Entretien des espaces verts: une approche écologique", in *Génie urbain*, mars 1992.

⁶⁸ Direction des jardins, *ibid*

⁶⁹ J. Le Rudelier et G. Paillereau, *idem*

⁷⁰ Ville de Rennes, *ibid*.

⁷¹ D. Pépin, Pascal Meiller, *idem*

.- Un modèle inspiré des pratiques étrangères :

J.Le Rudelier rappelle que cette nouvelle conception des espaces verts a été inspirée par "ces voyages à l'étranger au cours desquels je me suis rendu compte qu'il était possible à l'intérieur d'une ville de favoriser des modèles d'espaces verts très éloignés des modèles horticoles conventionnels"⁷². En particulier, il cite: "Les enseignements des voyages en Suède et en Hollande" avec des pratiques d'entretien qui avaient l'avantage de faire une plus large place à la flore spontanée."⁷³

-Une médiatisation locale et nationale des expériences rennaises

A Rennes, la politique de la gestion différenciée est largement diffusée aux citoyens par la voie de la presse locale, essentiellement le journal produit par le service de communication de la ville, et aux responsables des services espaces verts des villes françaises par des publications dans les magazines spécialisés. Le discours sur la gestion différenciée et la représentation naturaliste des espaces verts urbains tenus par le directeur des espaces verts est relayé, voire porté politiquement par les élus dans leurs interventions orales et leurs médiations journalistiques. Dans ce domaine, l'exemple de Rennes se démarque nettement de celui d'Orléans moins vulgarisé par la presse.

Rennes a représenté la ville la plus volontariste en matière de promotion d'une ville gérée sur le mode naturaliste selon un modèle scientifique ; les images des nouveaux parcs affichent une référence esthétique forte à l'idylle arcadienne en se fondant sur les images archétypales de la prairie, du bois, du verger, du marais. Jean Le Rudelier met en avant aussi la recherche d'une identité rurale bretonne tant dans les formes de paysage local promu que dans l'outillage et les habits des jardiniers. Après le départ en retraite de J. Le Rudelier, Pierre l'houmeau, directeur actuel des parcs et jardins de Rennes, a repris le flambeau de la gestion différenciée en apportant une dimension sociale et écologique (c.f. « bilan de 15 ans de gestion différenciée à Rennes » en annexe 4, p. 312).

2413 Paris, la médiation pédagogique de la nature sauvage.

Paris s'équipe dès les années 80 d'un service d'animation des parcs de la Ville, en s'appuyant sur les techniques d'interprétation de sites et de façon plus générale sur la médiation pédagogique pour une découverte d'une "autre nature" urbaine.

Georges Lottou, animateur de ce service, résume la finalité recherchée en 1991 : "Connaître et comprendre son environnement naturel pour acquérir un bagage de comportement devant conduire au respect de la nature et susciter une attitude responsable".⁷⁴

⁷² J.Le Rudelier, "Présentation de l'expérience de Rennes", in Actes du colloque européen , ibid

⁷³ J.Le Rudelier, ibid.

⁷⁴ G. Lottou, Direction de Parcs et Espaces Verts de Paris, "L'animation et l'éducation à l'environnement dans les parcs et jardins", in Actes du Colloque sur la gestion écologique des parcs et jardins publics et privés, Dijon 12-14 mars 1990, cahier de l'Association Internationale des Entretiens écologiques n°29, mars 1990.

Au-delà des projets d'encadrement de la population sur des thèmes comme les sentiers nature dans les arrondissements (faune, flore, géologie...), le bus-nature pour les enfants, l'atelier jardinage, on peut citer quelques projets concernant de nouvelles formes paysagères urbaines accueillant des usages complémentaires des espaces verts traditionnels.

*** Les jardins sauvages**

Comme illustration de jardins publics "naturels" originaux et ouverts à la fin des années 80, on peut citer à titre d'exemple:⁷⁵

- le jardin Saint-Vincent sur la butte Montmartre : "Endroit privilégié qui n'a fait l'objet d'aucune plantation. Ce lieu, où le végétal spontané est réhabilité, permet d'observer les plantes qui colonisent spontanément le milieu parisien. Les animateurs dans ce jardin ont pour tâche d'initier concrètement les enfants comme le grand public à l'écologie et de leur faire connaître le milieu naturel caractéristique de leur ville".

- le jardin des Papillons: "L'espace aménagé dans un pavillon du parc floral de Paris présente une cinquantaine d'espèces de papillons, toutes originaires de Paris ou de la région. Les papillons évoluent dans leur milieu naturel recréé avec les conditions écologiques nécessaires, mais aussi grâce à la culture de plantes spécifiques indispensables".

- Paris- Nichoir : "Pour favoriser l'implantation d'oiseaux insectivores tels que les mésanges, 400 nichoirs ont été installés et répartis dans les jardins et certaines cours d'écoles, afin "d'enrayer la prolifération des chenilles et de sensibiliser les enfants à l'ornithologie en milieu urbain".

- le jardin aux cinq sens : situé dans le 13ème arrondissement, très urbanisé. "Dans la partie du jardin à vocation pédagogique, ont été sélectionnés des arbres fruitiers, des légumes et des plantes aromatiques pour solliciter les divers modes de perception ."

*** La ferme pédagogique**

G. Lottou analyse la portée de la création de la ferme Georges Ville par la collectivité de Paris: "Une réalisation qui constitue une approche de la vie agricole, qui utilise des méthodes employées aussi proches que possible de celles des agriculteurs à la campagne. En vivant la nature dans les jardins, les citoyens d'aujourd'hui deviendront demain des citoyens responsables de leur cadre naturel."⁷⁶ A la même époque, on peut citer par exemple les villes comme Marseille ou Montpellier qui s'équipent de fermes pédagogiques à destination des enfants du primaire, au cœur de leur ville.

A travers ces illustrations de projets pédagogique lancés par la Ville de Paris, on peut donc noter des nouvelles formes de jardins urbains liées à l'écologie comme le jardin abandonné, enfriché accidentellement puis ouvert au public tel quel, l'espace « naturel » recréé artificiellement ex-nihilo, la rue et ses végétaux indigènes ou plantés, la ferme qui fait campagne dans la capitale.

L'ensemble de ces démarches pédagogiques s'appuie surtout sur les techniques d'interprétation de sites élaborées par les pays anglo-saxons et les Etats-Unis, dans les années 70.

⁷⁵ G. Lottou, Direction de Parcs et Espaces Verts de Paris, "L'animation et l'éducation à l'environnement dans les parcs et jardins", in *Actes du Colloque sur la gestion écologique des parcs et jardins publics et privés*, Dijon 12-14 mars 1990, cahier de l'Association Internationale des Entretien écologiques n°29, mars 1990.

⁷⁶ G. Lottou, *ibid.*

2414 Le Conseil Général de Seine- Saint- Denis et la gestion harmonique

Si on évalue la progression du patrimoine vert du département du bassin parisien, on note une progression de style dans le temps, depuis la création de parcs horticoles et architecturés des années 70 jusqu'à une préservation de poches de colonisation naturelle dans les parcs, vers les années 80.

Le parc de la Courneuve, par exemple, traversé par des voies pratiquées en voiture dans les années 60, est aménagé en parc paysager d'aspect plus souple et diversifié sous forme de jardins thématiques (jardin alpin, jardin de roses) dans les années 70. Le banal incident d'une absence d'entretien temporaire d'un délaissé voué ultérieurement à l'accueil d'un tronçon d'autoroute à proximité du parc amène le service à prendre conscience de « l'œuvre vivante » recrée par la nature colonisatrice. Cette expérience accidentelle participe largement au choix ultérieur d'interventions minimalistes du service dans la zone de vallon précitée, mais aussi dans un deuxième temps à l'extension de cette philosophie nouvelle fondée sur l'équilibre des écosystèmes à la plupart des zones du parc en remettant en cause le parti initial et en s'appuyant sur un projet de Gilbert Samel. Ce paysagiste libéral, influencé par les pratiques paysagères allemandes, devient le conseiller technique du service des espaces verts. Il apporte, entre autres, son ouverture à la pluridisciplinarité et au plan de gestion⁷⁷ dans le temps des espaces créés.

Dans le même esprit, le parc de Sausset conçu par Claire et Michel Courajoud et S. Coulon a consisté initialement en un verdissement d'une zone agricole de 250 hectares qui a été transformée en partie dès les années 90 en motifs végétaux naturels : prairies fleuries, marais et bocages. Ceux-ci ont été initialement mis en œuvre en tant qu'espaces rustiques et résistants appropriés dans les lieux voués à devenir des aires de gens du voyage, puis généralisés en tant qu'espaces écologiques à l'échelle du parc entier. Ce type de gestion est qualifiée d'« harmonique » dans la mesure où elle est le résultat d'un équilibre entre la demande d'espaces plus naturels par les usagers et les exigences minimales des végétaux en place.

Selon les responsables du service, ce type de plan de gestion est adapté à l'échelle d'un parc départemental de 200 à 600 ha avec des gradations de type d'entretien à l'intérieur du même espace et se distingue du code de qualité de villes comme Rennes et Orléans qui s'applique à des espaces dispersés de nature différente à l'intérieur de la ville.

Nous avons vu comment les villes d'Orléans, Rennes, Paris et le département de Seine-Saint-Denis avaient présenté de façon pionnière les premières expériences de nouvelles formes de jardins fondées sur une approche plus écologique ou pédagogique et une gestion plus diversifiée et extensive. Nous pouvons alors nous demander comment ces expériences dues à des initiatives personnelles se sont confrontées et ont été diffusées dans les villes françaises.

⁷⁷ Certains paysagistes apportent autant de soins au projet d'aménagement d'un espace vert qu'à son plan de gestion qui spécifie et planifie ses formes d'entretien à court et à long terme. Cette approche affirme une prise en compte de la nature vivante et évolutive du jardin.

2.4.2. Les manifestations fondatrices en France

A partir de ces premières expériences françaises , nous avons retracé entre les années 90 et 97 les jalons d'officialisation progressive de ce mouvement écologique dans les services d'espaces verts des collectivités françaises. Le repérage des organisateurs, des participants, des relais de colloques spécialisés dans ce domaine fourniront des indices du mode de diffusion géographique de cette philosophie et de ces pratiques. (C.F. annexe2, Chronologie de la gestion différenciée, dates repères, p. 309 et planche photos 4, L'évolution des logos pour désigner la gestion écologique en France, p. 131)

**Le colloque de la gestion écologique des parcs et jardins publics et privés, A.I.D.E.C., 1990.*

Dans le champ de l'écologie appliquée au patrimoine vert urbain, le colloque sur la gestion écologique des parcs et jardins publics et privés, organisé à Dijon les 12 et 14 mars 1990, constitue le premier pas de la nouvelle sensibilité environnementale en France promue par les institutions. L'Association Internationale Des Entretiens Ecologiques (AIDEC) à l'origine de cette manifestation se fixe "comme objectif fondamental l'élaboration et l'expérimentation d'une méthode de gestion globale des espaces naturels conciliant les nécessités de la protection et de la conservation du milieu avec les besoins d'un développement raisonné et intégrant les données écologiques dans toute réalisation économique ou sociale"⁷⁸.

L'A.I.D.E.C a été fondée en 1975 sous l'impulsion de G.Tendron, sous-directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle, de R. Poujade, Président d'honneur, député-maire de Dijon, premier Ministre de l'Environnement. Elle devait constituer un instrument pluridisciplinaire de réflexion ou de recherche, de formation et d'informations pour les administrations, collectivités, associations, entreprises industrielles ou agricoles, gestionnaires du patrimoine historique, etc.

En 1990, l'association, à vocation scientifique, commence à s'intéresser à la gestion écologique des parcs et jardins, thème qui peut "paraître paradoxal, sinon antinomique ». En effet, la gestion écologique des parcs et jardins peut être perçue comme illusoire dans la mesure où pour beaucoup de praticiens, les parcs et les jardins sont des créations qui s'efforcent de se libérer des contraintes de milieu et font appel à l'architecture par l'aménagement de l'espace. G Tendron situe le contexte particulier du jardin : « Les parcs et jardins sont des systèmes artificiels qui peuvent être facilement détruits ou perturbés par la modification d'une de leurs parties quelconques et impliquent un entretien de chaque instant. Mais il n'empêche que pour les maintenir en bonne santé, il est indispensable de faire appel à une gestion comprenant à la fois des aspects écologiques et des aspects économiques qui leur sont liés Nous sommes d'accord pour reconnaître qu'ils doivent répondre aux attentes sociologiques des citoyens, mais nous devons aussi donner la priorité aux espèces bien adaptées au climat et aux sols, utiliser des modes d'entretien conformes aux conceptions écologiques, afin d'obtenir de meilleurs résultats techniques et économiques et chercher à retrouver un équilibre à l'image des associations naturelles."⁷⁹

Sont présents à ce colloque à la fois des représentants de services d'espaces verts de villes françaises comme Orléans, Marseille, Paris, Montigny-les- Metz, Nancy, Nantes, Rennes, Carcassonne, Dijon, Toulouse, de villes étrangères comme Genève, Schiedam, Lausanne, Bruxelles, des chercheurs du C.N.R.S, des représentants d'administrations (Directions Régionales d'aménagement et

⁷⁸ G. Tendron, allocution d'ouverture, Actes du colloque sur la gestion écologique des parcs et jardins publics et privés, ibid

⁷⁹ G. Tendron, ibid.

d'environnement), des paysagistes, des entrepreneurs- pépiniéristes et des animateurs d'ateliers d'environnement urbain.

Parmi les interventions, nous pouvons mettre en évidence certains extraits de discours qui reflètent l'esprit du colloque, notamment :

- *des réticences pour le "tout écologique" :*

A.Holodynski, directeur des espaces verts de Dijon marque son opposition à la vulgarisation d'une gestion uniquement menée sur le mode naturaliste: "Une froide analyse des chiffres conduirait inmanquablement à choisir le modèle d'espace vert le moins coûteux à l'entretien et dont la consonance écologique serait la plus marquée. Cet espace rustique et naturel correspond à un choix et une aspiration à un moment donné d'un grand nombre d'individus, mais il ne peut répondre à tous les besoins profonds et complexes des citoyens tout au long de l'année".⁸⁰

- *la difficulté d'une réelle gestion écologique :*

Y.M.Allain, un des seuls praticiens français de la gestion écologique assistant à ce colloque, rappelle que le nouveau système de gestion phyto-écologique des prairies mis en place en 1987 à Orléans a dû être modifié en 1988 à la suite de "plusieurs contraintes mal estimées initialement concernant le climat et ses implications sur la variabilité de pousse, la réaction des habitants du quartier de La Source qui ont remis en cause "les zones écologiques au nom d'un abandon de friches." Ces exigences ont permis de réadapter le programme de gestion ultérieurement. De plus, il précise que "le bilan de cette nouvelle gestion apparaît très satisfaisant. Sur le plan financier, ce nouveau système n'a pas entraîné d'importantes économies, car dès le départ la gestion de ces pelouses était sommaire...Le gain réel, bien qu'immatériel, est très important du point de vue de la valeur écologique et esthétique du patrimoine végétal et de la forte implication du personnel".⁸¹

- *le rôle des expériences pédagogiques en faveur de l'environnement urbain :*

Les villes de Paris et de Marseille présentent des projets de fermes pédagogiques et de sentiers nature dans la ville comme une approche innovatrice et un rôle nouveau d'un service d'espaces verts de ville.

L'ensemble des interventions reste essentiellement horticole et ne traduit pas une forte adhésion aux valeurs écologiques. Seules les villes étrangères citées précédemment manifestent des convictions profondes et des démarches globales de gestion écologique de leur ville. En France, Orléans est la seule ville présente capable d'analyser des projets concrets et encore expérimentaux de gestion. En tout état de cause, le thème de la conférence porte principalement sur les exigences culturelles de la plante urbaine sans portée philosophique, humaniste ou approche de plus larges champs de pensées écologiques appliquées à la ville.

***Le colloque "Gestion harmonique des parcs urbains », Conseil Général Seine-Saint-Denis, 1993.**

Plus de cent personnes ont répondu à l'invitation du Conseil Général de Seine Saint-Denis pour relater l'expérience de la gestion harmonique, en cours dans les principaux parcs du département, lors d'une journée d'étude le 16 juin 1993 dans le cadre du parc de La Courneuve : "Sujet d'actualité brûlante

⁸⁰ A. Holodynski, exposé introductif, ibid.

⁸¹ Y.M. Allain, "Adaptation de la gestion aux végétaux en place, l'exemple d'Orléans La Source, ibid.

puisque de très nombreuses communes réfléchissent actuellement sur ces nouvelles orientations qui devraient d'ici quelques années, sinon quelques mois influencer considérablement l'approche conceptuelle et les méthodes d'entretien d'espaces verts.»⁸²

Guy Lequin, directeur du service d'espaces verts du département, précise les buts poursuivis par cette "gestion harmonique" : " Il s'agit de développer et de valoriser les potentiels existants dans les espaces verts (faune et flore) pour les mettre à disposition d'un public de plus en plus sensible au grand retour du jardin sur la scène culturelle comme moyen de ressourcement : afin de répondre aux besoins de nature exprimés par les usagers, il reste en effet à trouver de nouveaux équilibres pour les jardins contemporains, sans toutefois remettre en cause une vingtaine d'années d'efforts constituant un acquis déterminant et encore moins sans prôner le retour à l'âge d'or cher à J.J. Rousseau!"⁸³

Guy Lequin relativise ses expériences dans la conclusion du colloque : "Cette démarche n'est encore, pour le moment, qu'expérimentale et ne s'appuie sur aucune action similaire afin de s'assurer de la maîtrise des techniques utilisées, de vérifier l'intérêt du public pour ce type d'aménagement, au-delà d'un simple engouement passager, et enfin de s'assurer que les coûts de maintenance et d'exploitation sont comparables à ceux relevés sur les autres secteurs des parcs. "Un article de Paysage- Actualités de septembre 93 rendant compte de ce séminaire affiche comme titre : "Retour à la nature ou culture élaborée" et insiste sur cette approche visant la recherche d'une image plus champêtre qu'écologique de cette nature réinstallée après l'observation de zones enfrichées.

**La différence écologique : séminaire des collectivités locales organisé par la Ville de Rennes - octobre 1993.*

Constatant, d'une part la mise en place d'une nouvelle culture « écologique » dans le traitement de la nature urbaine, et d'autre part les contraintes financières des pratiques horticoles traditionnelles, la ville de Rennes, relayée par le Centre National de Formation Publique Territoriale, et l'Association des Ingénieurs de Villes Françaises, groupe de travail des espaces verts, tentent de regrouper les 7 et 8 octobre 1993 des gestionnaires des services d'espaces verts de villes européennes pour permettre des échanges d'expériences qui aboutiront à la mise sur pied d'un colloque européen en 1994 .⁸⁴

Les participants sont essentiellement les animateurs du réseau des directeurs de jardins, membres et animateurs du secteur « espace vert » de l'association des Ingénieurs des Villes de France qui se regroupent pour réfléchir au développement de l'espace vert public sous tous ses aspects. On remarque une certaine confusion dans l'appellation de ce nouvel axe de recherche écologique intitulé gestion différenciée, gestion écologique, gestion économique, gestion harmonique, gestion diversifiée, gestion proche de la nature, ce qui témoigne de motivations et de références divergentes confrontées lors de ce séminaire.

- Des motivations et des résultats variés

J.Le Rudelier, directeur du service des jardins de Rennes, le souligne: " En effet, au cours de mes visites, en Europe, je me suis aperçu que nous partagions pour certains le même souci qui se traduit par les dénominations différentes : code qualité, entretien différencié, entretien écologique, mais qui nous conduit à la même démarche... Nos motivations ont pu être différentes : pour certains, une volonté

⁸²« Gestion harmonique : retour à la nature ou culture élaborée », in *Paysage Actualités*, Septembre 1993.

⁸³ Ibid.

⁸⁴ J.Roy, E.N.A.C.T, Ouverture du séminaire, actes du séminaire "Les Espaces verts urbains: la différence écologique" Rennes, 7/8 octobre 1993, in *Paysage Actualités*, supplément du n° 166, mars 1994.

d'enrichissement de la flore et de la faune ; pour d'autres, de sévères réductions de budget et de personnel, mais, peu importe, la démarche aboutit aux mêmes résultats. Actuellement, nous n'en sommes pas au même stade d'avancement. Pour certains, la démarche a débuté il y a une dizaine d'années, pour d'autres, enfin, il y a chez eux une certaine réticence et même un refus de ce nouvel entretien qu'ils peuvent considérer comme une décadence du métier."⁸⁵

-Une « révolution culturelle » dans les services d'espaces verts:

P.Contoz, animateur du groupe I.V.F et directeur des espaces verts de la Ville de Besançon, parle de "nature retrouvée en ville, de révolution culturelle et culturelle dans les services espaces verts européens. Cette métamorphose du patrimoine vert urbain ne témoigne nullement d'un quelconque laisser-aller des jardins, mais, bien d'une mutation de la gestion des espaces arboricoles et horticoles. Aujourd'hui plutôt que de concevoir et d'entretenir les espaces verts selon un modèle uniforme, basé sur la monoculture, les ingénieurs préfèrent diversifier les paysages et adapter leurs soins aux sites et aux types de végétation. A côté des pelouses et des massifs fleuris sont donc aménagés des espaces d'apparence plus sauvage".⁸⁶ Y.M.Allain affirme : "La gestion différenciée est une nécessité éthique avant d'être une nécessité économique" et préconise "le besoin de recherches plus approfondies avec les scientifiques, les pépiniéristes, pour rendre cohérents tous les maillons de la chaîne écologique depuis les semis jusqu'aux associations végétales."⁸⁷

-Une rupture avec le passé

Le logo qui fut élaboré pour promouvoir la rencontre de gestionnaires sensibilisés par l'écologie représente un signe intitulé "différence", mais sans référence au végétal ou au milieu vivant. Ce choix traduit avant tout la volonté de se démarquer définitivement de l'ère du tout "horticole" avant même de préciser le champ des démarches engagées. Les photographies utilisées pour la communication de cette rencontre de Rennes montrent l'urbanisme écologique de la ville d'Augsbourg, les mauvaises herbes volontaires dans les rues des villes de Lausanne et de Fribourg, la nature entre les rails de tramway à Fribourg et les zones de protection de la nature de Zurich. Cette pensée initiale qui embrasse à la fois l'échelle de la ville et celle de la plante indigène témoigne de l'idéologie écologiste qui inspire les gestionnaires.

-Le choix du terme fédérateur de gestion différenciée

Après un débat interne entre participants, c'est lors de ce séminaire que sera retenu le terme fédérateur et officiel de "gestion différenciée" pour désigner cette nouvelle préoccupation. Cette expression est définie alors par les praticiens présents comme une nouvelle approche qui intègre des processus nouveaux où la défense de notre environnement n'est pas seulement basée sur une autre technicité, mais sur la notion de diversité et, par là même, sur l'idée de respect et d'intégration des différences. Son application se fonde sur l'adoption d'un « code qualité » qui spécifie un type de gestion approprié pour chaque vocation, usage et identité de jardins publics. Des graduations d'entretien permettent de mettre en valeur à la fois les sites de prestige (mosaïculture, fleurissements annuels et bisannuels, jardins historiques) selon les méthodes

⁸⁵ J. Le Rudelier, Ouverture du séminaire, ibid.

⁸⁶ P. Contoz, La nature retrouvée en ville et l'évolution du paysage vert", ibid.

⁸⁷ Y.M.Allain, "Les espaces verts d'Orléans" ibid.

traditionnelles horticoles et les sites à forte potentialité biologique (parcs périurbains, réseaux verts, zones humides...) selon les techniques de plan de gestion écologique.

Cette expression définit avant tout la pratique dite « écologique » sous l'angle technique de la maintenance et de l'adoption d'un code d'entretien de "tâches différentes" selon l'identité du site. Le "différent" du label d'origine de la réunion de Rennes à signification d'alternative politique et philosophique s'oriente au cours du séminaire vers un "différent" au sens de la diversité opérationnelle du jardinage et, de façon plus indirecte, de la diversité des gammes de jardins respectés ou produits. Si l'on compare ce terme générique aux termes étrangers de "gestion proche de la nature" ou français de « gestion harmonique ou écologique », « la gestion différenciée » est un mot technique qui n'évoque pas pour le grand public de projet écologique novateur ou pour les élus une formule porteuse d'un nouveau message philosophique.

Les actes de ce séminaire ont été diffusés cependant au niveau national dans le milieu professionnel horticole paysagiste par un supplément du magazine Paysage Actualités de 1994, titré « différence écologique » et illustré par des photos d'ambiances de natures sauvages recrées dans la ville. Les ambiguïtés ont donc persisté .

Les plus importantes collectivités françaises étaient présentes à ce séminaire et ont exposé leurs premiers tâtonnements « écologiques », à l'exception des projets aboutis des villes de Rennes et Orléans. Les villes européennes de Bruxelles, Augsburg, Fribourg, Zurich, Lausanne présentent officiellement leur politique globale environnementale et leur démarche scientifique et technique souvent rigoureuse (cf. chap. 2). De leur côté, les villes de Gênes, Barcelone, Marseille, Nice et Toulon (à l'exclusion du traitement des déchets végétaux) mènent une gestion horticole de type traditionnel.

L'implication de l'Ecole Nationale des Cadres Territoriaux est confortée par la mise en place de séminaires, de stages professionnels destinés aux ingénieurs et aux techniciens de collectivités sur la démarche environnementale des services espaces verts de la ville. Les intervenants et les organisateurs de ce premier séminaire seront les animateurs principaux d'une divulgation nationale du concept. La gestion différenciée devient donc officialisée par les institutions territoriales qui mettent en place des moyens de formation aux nouvelles compétences exigées par le choix de cette nouvelle politique de gestion des espaces publics.

*** Le congrès "Ville, Nature, Avenir", Berne, 1994, de l'International Federation of Parks and Recreation Administration(IFPRA).**

L'I.F.P.R.A a pour objectif d'encourager les relations internationales et les échanges d'expériences tant en matière de parcs, d'espaces libres urbains, d'installations destinées aux loisirs et aux aires de sport que de protection de la nature et du paysage. Cette organisation représente le lien international des services de parcs et promenades d'administrations communales de plus de trente états ainsi que les associations nationales spécialisées dans l'environnement.

Si l'I.F.P.R.A effleure le problème de la nature dans la ville dès le congrès de 1985 avec le sous-thème de "L'horticulture et l'écologie", sous l'impulsion de la conférence du Sommet de Rio en 1992, elle se consacre complètement à cette problématique "Ville, Nature, Avenir" du 19 au 24 juin 1994 à Berne, en particulier en insistant sur la surexploitation et la diminution des espaces libres urbains et sur les questions d'éthique et de vocation de la nature en ville.

Le séminaire est initié par une confrontation de théoriciens et de chercheurs d'Europe du Nord qui resituent la nature urbaine dans le contexte de la politique et du développement de la ville :

Jost Krippendorf, professeur en sciences sociales et écologiques à Berne, précise: "Après 200 ans d'expansion purement économique, la société industrielle a besoin d'une transformation sociale et écologique. Parler d'une ville écologique revient à parler d'une société écologique".⁸⁸ Constatant les signes avant-coureurs d'une asphyxie urbaine à la fin des années 80, il préconise le passage d'une société de l' « Homo oeconomicus » à celle de l' « Homo écologicus ».

Dans le même esprit, le professeur D.R. Spichiger, directeur des Conservatoires et jardins botaniques de la Ville de Genève, confirme que "l'homme perturbe et détruit de nombreux écosystèmes. Il existe cependant des exemples d'augmentation de la diversité biologique grâce à l'homme qui entretient artificiellement des mosaïques de milieux et qui crée de nouvelles niches écologiques. Les modèles peuvent être appliqués à la ville considérée comme une mosaïque de milieux où cohabitent des espèces introduites ou des espèces indigènes. Les parcs et jardins agissent d'abord en tant qu'espaces verts, comme refuges et relais pour la faune et la flore indigènes, puis comme laboratoires en tant que zones de multiplication artificielle et enfin comme lieu d'éducation du public".⁸⁹

Ces interventions embrassent l'environnement urbain sensu lato en analysant les problèmes de flux, de milieux de vie, d'urbanisme écologique, de continuité biologique et d'éco-citoyenneté. Quelques projets écologiques de grande envergure sont exposés, notamment des projets d'urbanisme écologique : les réseaux verts de Berne, les biotopes de Leicester, les réserves naturelles urbaines de Zurich, Berne et Postdam.

Comme nous avons pu le constater dans les séminaires précédents, seuls les pays du Nord-Est sont présents et novateurs en matière écologique. Les pays méditerranéens ne sont pas représentés. En 1994, l'Allemagne, la Hollande, la Suisse intègrent les composantes et flux biologiques à la planification de la ville et en donnent une priorité à la faune et la flore dans des lieux d'équipements résolument urbains, comme les chemins de fer, les centrales de gaz et les stations d'épuration...

"Vers la gestion différenciée des espaces verts" Colloque européen - Strasbourg - octobre 1994.

L'Association des Ingénieurs des Villes de France en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale tente de promouvoir au niveau européen le concept de "gestion différenciée des espaces verts publics". Sous l'impulsion du sommet de Rio sur "l'environnement durable", les débats s'orientent alors vers les principes de biodiversité, d'équilibre des milieux vivants et de diversités paysagères.

Pierre Contoz, directeur du service des espaces verts de la Ville de Besançon, introduit le débat par un appel aux valeurs des démarches environnementales: "Dans cette Europe de fin de siècle où tout est directif, normatif, réglementaire, il est heureux de constater que des responsables, de Brighton à Zurich, d'Augsburg à Rennes, de Turin à Copenhague expliquent la nécessité d'un jardinage, d'un entretien, d'une gestion bien en amont d'une conception prenant en compte de nombreux facteurs, dont la différence d'usage par nos concitoyens".⁹⁰ Il finit son intervention par des prescriptions éthiques relevant de l'idéologie écologiste: "Maintenant par de nouvelles valeurs et des priorités prises en compte par des

⁸⁸ J. Krippendorf, "Développement urbain, perspective de l'écologie humaine", in *Anthos* 2/94, Actes du colloque IFPRA 1994 Berne

⁸⁹ R. Spichiger, "Paysage anthropisé et diversité biologique : incompatibilité ou symbiose ? ", *ibid.*

⁹⁰ P. Contoz, Actes du colloque "Vers la gestion différenciée des espaces verts", Strasbourg, 24, 25, 26 octobre 1994 - CNFPT/AIVF.

sciences aussi variées que la philosophie, l'écologie, le génie urbain, l'art, le droit, tentons de rétablir le lien des urbains avec la nature, de préserver nos lieux de vie d'une dégradation périlleuse, de définir l'accès à la nature comme droit social, d'affirmer la ville verte comme lieu de croissance d'une école de liberté, de rendre la cité plus harmonieuse, plus souriante que tous les hommes...." Ce discours correspond à un idéal type de ville écologique de la fin du vingtième siècle vue par des ingénieurs horticoles sensibles à ces valeurs.

-Un retard des villes méditerranéennes

Antoni Falcon i Vernis, directeur des espaces verts de Barcelone, est désigné par le comité d'organisation du colloque européen de Strasbourg pour exposer la gestion différenciée dans les villes d'influence méditerranéenne. Un questionnaire a été envoyé à treize villes européennes de Méditerranée, de Valence à Naples et Palerme." Huit villes européennes ont répondu : Athènes, Marseille, Montpellier, Nice, Toulon, Béziers, Cannes et Gênes. La plupart des villes interrogées ont réduit leur approche écologique à l'usage de traitements phytosanitaires doux et à l'économie d'eau. La ville de Montpellier se détache des autres villes par l'application d'une gestion écologique sous tous ses aspects"⁹¹. En effet, la Ville de Montpellier s'oriente des 93 vers le compostage des déchets verts, la réintroduction de plantes indigènes, les économies d'eau et la réduction de l'usage des produits phytosanitaires. Cependant, aucune démarche environnementale rigoureuse n'est approfondie. Barcelone commence alors à expérimenter une gestion globale 'environnementale vers 1994 .

-Un partenariat scientifique nécessaire

La plupart des villes relatent la contribution d'experts scientifiques au diagnostic écologique de leur patrimoine vert, notamment pour les inventaires de faune et de flore ou d'autres indicateurs de l'activité biologique de la nature urbaine.

J.P. Reduron, directeur de la Mission Interservices pour le Respect de l'Environnement de la Ville de Mulhouse, rappelle les obstacles de la mise en œuvre d'une politique en faveur de la diversité du milieu vivant par le personnel des collectivités: "Comment mettre en œuvre une recherche appliquée dans ce domaine ? La difficulté provient de la séparation des milieux culturels qui doivent intervenir pour cela. Les techniciens des villes, et spécialement les aménageurs et gestionnaires des espaces urbains, participent à un domaine d'aménagement, de transformation des milieux, de leur humanisation en quelque sorte, domaine qui est en théorie opposé à celui de la protection de la nature, issu d'une conception naturaliste de l'espace qui consiste plutôt en une volonté de non-aménagement, de non-transformation des lieux. On note donc des logiques différentes, parfois inconciliables car dialoguant peu....Il faut que les équipes chargées de la conception des projets, puis de la gestion des milieux concernés incorporent des acteurs issus du milieu scientifique et symétriquement que les scientifiques et naturalistes s'intéressent plus activement au milieu urbain." ⁹²

-Une forte mobilisation sur l'aspect technique et financier

400 représentants de collectivités européennes sont présents. Le concept de gestion différenciée permet en effet de mobiliser les gestionnaires européens des paysages urbains sur le même axe de recherches, tout en étant motivé par des références contrastées. Les débats des colloques sont très marqués par le concept de la « ville durable », jusqu'à présent absent des préoccupations

Le colloque ouvre sur des discours philosophiques consacrés à la vocation écologique des villes (P. Contoz) et historique (Y.M.Allain) sur la maintenance des parcs et jardins. Le cœur du séminaire porte

⁹¹ A. Falcon i Vernis, "Approche climatique et climat méditerranéen de la ville de Barcelone", ibid.

⁹² J.P. Reduron, "Intérêt de la biodiversité dans le milieu urbain.", ibid.

essentiellement sur les conditions de mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces verts, les démarches d'études, les outils d'analyse et d'évolution des résultats écologiques et économiques, la mobilisation du personnel, les incidences et les résultats attendus de la gestion extensive des espaces verts, l'évolution des techniques, des matériels et des produits. La gestion différenciée est centrée essentiellement dans un premier temps sur la faisabilité technique et financière d'une maintenance plus diversifiée et respectueuse des ressources et milieux naturels.

Cependant Patrick Legrand, Président de la Fédération France Nature Environnement, fait la synthèse des débats et élargit les perspectives de la gestion différenciée : "A des questions du ressort des techniques, triviales sur un tel sujet, se sont mêlées des interrogations plus inattendues et apparemment moins légitimes, sur les finalités, sur les projets de ville ou la terminologie. Des aspects de l'ordre de la politique et du philosophique ont, parfois même, été évoqués. Cela a dû surprendre plus d'un participant, qui s'attendait peut être à des présentations exclusivement techniques. Tout cela dépasse largement le niveau de la gestion quotidienne et renvoie à l'urbanisme, à la ville, au projet urbain, et à la question lancinante du développement urbain"⁹³.

⁹³ P.Legrand, " Synthèse échanges et des débats", ibid

Conclusion manifestations fondatrices

Nous avons vu comment l'idée de la gestion différenciée s'est divulguée dans le monde des ingénieurs des services d'espaces verts des villes françaises dès les années 90, initialement par un groupe réduit autour d'une association scientifique à vocation écologique (AIDEC) qui réunit quelques pionniers de la gestion écologique et des participants qui commençaient alors à prendre du recul par rapport à leur pratique horticole intensive, puis dans un séminaire organisé par le département Seine-Saint-Denis qui fit figure de leader en matière de gestion et de conception paysagère « harmonique » et enfin dans le milieu professionnel des collectivités locales par l'intermédiaire de l'association des ingénieurs des villes de France, section espaces verts, et des animateurs espaces verts de l'Ecole Nationale d'Application des Cadres Territoriaux de Montpellier qui se positionnent d'emblée sur l'idée d'une nécessité éthique et écologique de mettre en œuvre une gestion douce respectueuse de l'environnement rural ou urbain.

Le séminaire de Rennes, appelé « la différence écologique » en 93, où la définition et le terme de gestion écologique ont été définis, puis le colloque international de Strasbourg en 94 qui a réuni 400 représentants de services espaces verts européens semblent avoir été déterminants pour la naissance et la vulgarisation de ce mouvement.

Ce groupe d'ingénieurs s'appuie sur les expériences menées dans les villes d'Europe du Nord, tout en développant essentiellement l'aspect technique de la faisabilité matérielle et humaine de la pratique de la gestion différenciée. Ce type de gestion s'est généralisé entre 1990 et 2000 dans les services d'espaces verts de moyennes et grandes villes. Nous pouvons cependant souligner une disparité géographique entre des villes attachées à leur image horticole (Angers, Dijon, Nice) qui continuent leur politique intensive, les villes de l'ouest (Rennes, Nantes) et de l'est (Strasbourg, Mulhouse) qui illustrent leur volonté d'image écologique par des productions et gestions d'espaces verts sur un mode naturaliste et enfin les villes méditerranéennes qui restent réticentes à modifier l'image horticole ou architecturée de leurs espaces verts à l'exception de la ville de Montpellier.

243 Vers une esthétique des espaces champêtres, composante de la ville durable

Après 1995, la gestion différenciée est intégrée systématiquement dans l'organisation des services d'espaces verts impliqués ou partiellement oubliée par les villes qui y cherchaient avant tout une réponse aux réductions budgétaires. Alors seront médiatisés de nouveaux modèles de villes globalement durables ou des projets véhiculant des images de nature esthétisée dans la ville. Nous chercherons à approfondir la signification de la relation de la gestion différenciée avec ces thèmes.

- Des systèmes verts urbains durables.

La Conférence des Nations Unies de 1992 à Rio a relancé une dynamique environnementale en se concentrant sur la notion de "durable"⁹⁴. Nous avons souligné que le colloque européen "Vers la gestion différenciée des espaces verts" de 1994 avait déjà été une opportunité pour ouvrir le débat originellement technique de la gestion des espaces verts vers les enjeux environnementaux de la « ville durable »⁹⁵.

La pratique de la gestion différenciée, se généralisant alors, pose des questions nouvelles : par exemple celles de la biodiversité et des différentes formes de la diversité des activités et des paysages, celles de la place du hasard dans la ville, de sa complexité. Il y aurait donc une approche technique de la gestion des végétations urbaines, enrichie et si différente, qu'elle va jusqu'à lier explicitement les échelles quotidiennes de l'entretien à d'autres qui renvoient aux systèmes urbains, à leur évolution dans le temps, et qui « replace la pratique du jardinier dans un contexte planétaire. »⁹⁶

A l'occasion du Congrès des Ingénieurs des Villes de France, thème "Ville durable", en mai 1997, le groupe de travail espaces verts de l'association I.V.F (Ingénieurs des Villes de France), regroupant les responsables de services de villes les plus importantes, a mis en œuvre une plaquette de synthèse sur leur nouveaux objectifs de leurs missions: "Les services d'espaces verts et le développement durable" Nous en retiendrons quelques passages phares: « La nature urbaine devient ainsi un des éléments structurants qui donnera un sens au territoire et intégrera les objectifs stipulés dans l'agenda 21 de la première conférence mondiale de l'environnement. Pourtant, insérer un service d'espaces verts dans une démarche de développement durable ne correspond pas forcément aux pratiques horticoles de création et de gestion qui nous ont été enseignées et que nous avons développées jusque dans les années 70. Adapter les objectifs de son service avec ceux du développement durable demande une démarche volontaire de notre part. Cette démarche doit s'inscrire dans un effort global de la collectivité, soutenue par une volonté politique. Elle doit concerner non seulement nos missions habituelles (création et entretien du patrimoine vert) mais nous entraîner à élargir ces missions à d'autres domaines comme ceux de la planification urbaine et du social notamment dans un esprit de pluridisciplinarité. Nous devons donc être partie prenante de ce défi lancé pour le XXIème siècle et maîtriser cette nouvelle mutation de notre métier, qui sera sans doute le principal défi que nous avons à relever au cours des dix prochaines années »⁹⁷

⁹⁴ Société durable

⁹⁵ Ville durable

⁹⁶ P. Legrand, *ibid.*

⁹⁷ Ingénieurs. des Villes .de France, Groupe de travail espaces verts, *les services espaces verts et le développement durable*, mai 1997.

Dans ce contexte réformiste, le métier de gestionnaire de l'espace vert urbain évolue en appliquant de nouvelles méthodes de gestion, de nouveaux champs de compétence et de nouveaux textes réglementaires. Sont concernés à une échelle quotidienne la gestion des ressources naturelles, des pollutions induites, les recyclages puis, à l'échelle de la communauté d'agglomération, la biodiversité, la reconnaissance des potentiels écologiques, la prise en compte d'éléments de flore et de faunes sauvages, la revalorisation d'espaces et de milieux jusqu'à présent dévalorisés. Cette politique d'écologie urbaine élargit sensiblement la palette des options qui s'offrent maintenant aux planificateurs et aux concepteurs, aux décideurs politiques ou techniques, aux jardiniers de base et aux citoyens. A ce stade, la gestion différenciée devient une illustration et un corollaire d'une préoccupation plus durable qui allie développement et environnement et qui se traduit aussi bien dans de nouvelles démarches de maintenance, d'études et de planification.

- une esthétique naturaliste transposée dans les parcs urbains

Parallèlement à la mise en pratique progressive des idées de l'écologie urbaine dans la gestion durable des espaces verts urbains français, la conception paysagère d'espaces publics a évolué dans les années 90 vers de nouvelles images de la nature ou de la campagne préexistante ou recréée ex-nihilo en milieu urbain. La production de la nature est accompagnée, le principal problème consistant à choisir un équilibre dans la composition.

Parallèlement à la mise en place de nouvelles démarches de paysagistes naturalistes comme Gilles Clément et sa théorie du jardin en mouvement ou de paysagistes qui réinstaurent le lien de la ville avec la campagne ou la nature sauvage comme M. Desvignes, les bureaux d'études de services espaces verts de collectivités soucieux de renouveler les images de parcs dans un esprit plus proche de la nature réinventent ou commandent de nouvelles réalisations:

Dès 1997, les boulevards périphériques parisiens présentent des jonquilles à La Porte des Lilas, des coquelicots à la Porte Saint-Mandé et à Bercy : 51 hectares de fleurs porteuses de l'idée du "sauvage" sont disséminées le long des talus.

Le service des espaces verts de Strasbourg cultive les mauvaises herbes le long du nouveau tramway et met en avant l'aspect "retour à la nature" en réalisant des bouquets de coquelicots, de renoncules, de sauges.

La Ville d'Ivry a recouvert la totalité d'une butte de terre vouée à l'abandon avec des milliers de coquelicots en collaboration avec les étudiants des Beaux Arts. "Des milliers de banlieusards vont avoir le plaisir quotidien de " *la butte au coquelicot*" pendant 2 mois. Des milliers de voyageurs auront le plaisir de cette tâche de couleurs depuis le R.E.R et le train. Le choix du coquelicot, en plus de sa force colorée, souligne la relation naturelle entre les fleurs sauvages et le terrain à l'abandon. Le rouge des coquelicots de la butte, c'est aussi le rouge des coquelicots de Monet et de Renoir, celui de la Commune de Paris ou bien encore celui des banlieues rouges."⁹⁸

Dans le contexte de la Coupe du monde de football à Montpellier, le service d'espaces verts a mis en scène les abords du stade en plantant les abords de voirie avec des nappes monochromes de prairies fleuries de plantes messicoles. Outre l'effet événementiel, les associations de quartiers remarquent de nouveaux comportements chez les riverains qui, peu conscients de l'intervention délibérée de la ville, fréquentent ces abords de voirie foisonnants et colorés comme espaces de promenade et de cueillette.

De même, dans les villes méditerranéennes, par exemple le Parc del Bosc à Barcelone ou le parc de la Lironde à Montpellier, sont créés ex-nihilo des milieux naturels méditerranéens : des garrigues, des bois,

⁹⁸ "La butte aux coquelicots", in *Paysage actualités*, juin 1993.

des prairies naturelles, des lisières, des ripisylves. Des plantations d'essences, indigènes ou non, à port rustique sont composées, conformément à des structures et associations végétales de milieux locaux.

On relèvera la participation des Ingénieurs des Villes de France, tenants de la gestion différenciée, au Congrès Citexpo 98 (10, 11, 12 juin 99) « *L'esthétique dans l'aménagement urbain* », tourné vers les gestionnaires des collectivités. En particulier, P. Lhoumeau, directeur du service des espaces verts de la ville de Rennes, s'intéresse aux thèmes de "relativité esthétique" des espaces verts, de "relativisation des notions de propre et de sale" en rappelant l'évolution des modes des plantes et de prestation d'entretien, de la représentation des mauvaises herbes.⁹⁹

A titre d'illustration, on peut aussi relever les titres d'articles du journal de la collectivité de Rennes, « Le Rennais » comme « Quand la ville a des airs de campagne » ou bien « La rencontre du jardin traditionnel et de la nature sauvage ».

Ces exemples montrent bien le souci de certains gestionnaires d'espaces verts publics, praticiens de la gestion différenciée, de créer ou de mettre en scène des espaces, supports d'attributs champêtres et des milieux vivants conformes à une idée de nature picturale et bucolique, transposée dans le cadre d'un jardin public construit, esthétisé et confortable. Ces réalisations peuvent comprendre aussi bien des essences indigènes qu'exotiques et acclimatées (mélange prairie fleuries). Les praticiens se situent alors dans d'autres registres que le concept de "durable" ou "d'entretien proche de la nature". Ils se rapprochent de la vision culturaliste du paysage fondée sur l'interprétation des schèmes picturaux. Ce type de création jardinière s'appuie en effet essentiellement sur des références artistiques liées à l'art des jardins.

Les formes, les références et les typologies de création d'espaces verts désignés comme sauvages ou champêtres, commandés ou produits par les services d'espaces verts dans les pays européens seront approfondis ultérieurement. Cependant, à ce stade, on peut noter une évolution parallèle dans les pratiques écologiques respectueuses des écosystèmes promus par la gestion différenciée, d'autre part de la recherche d'esthétique d'images nouvelles liées à des références campagnardes ou sauvages. Ces projets parfois se superposent sur le même site comme la gestion différenciée et les images impressionnistes dans le parc de Méric à Montpellier, mais aussi peuvent comprendre des objectifs qui s'opposent comme une prairie fleurie composée d'espèces incompatibles avec la nature de l'écosystème prairial.

⁹⁹ P. Lhoumeau, « La relativité esthétique », in *Génie urbain*, sept oct 1998.

25 Conclusion: la gestion différenciée, un paradigme nouveau dans les villes françaises

251 la confrontation des représentations diverses de la gestion différenciée par les praticiens

Nous avons vu que l'analyse des orientations écologiques des villes européennes a souligné la diversité des motivations, des méthodes de travail, mais aussi des représentations de la pratique de la gestion différenciée par les gestionnaires d'espaces verts publics ou plus généralement du sens de l'expression « nature alternative en ville » par les administrations gestionnaires des espaces verts urbains.

Or, la représentation de la nature est fortement liée au contexte culturel de la société qui fabrique ses concepts, ses images et ses réalités de nature. Avec Alain Roger, nous pouvons affirmer: "Cette idée d'une mode de la nature ne surprendra que ceux qui s'obstinent à croire que cette dernière, régie par des lois stables, est elle-même un objet immuable alors que l'histoire et l'ethnologie nous montrent à l'évidence que le regard humain est le lieu et le médium des métamorphoses incessantes...La réceptivité aussi bien que la forme de notre vision dépendent des arts qui nous ont influencés".¹⁰⁰

Dans l'histoire, tel un balancier, le thème du jardin urbain a toujours oscillé entre la nature révélée ou évoquée et l'œuvre culturelle construite et guidée. Cependant, au cœur d'une phase plus naturaliste de l'évolution de l'espace vert public, nous pouvons affiner la signification de l'émergence de la "gestion différenciée" du patrimoine vert dans les services de ville et mettre à jour la confrontation des représentations de ces projets de nature issus de références divergentes ou complémentaires, mais tous inspirés par un paradigme écologique, celui de la durabilité.

Nous essaierons de regrouper les divers modèles de gestion écologique des espaces verts développés dans les villes européennes précitées par classification thématique selon leur famille de références culturelles et l'ampleur des projets, et de remettre en perspective ces réalisations dans le contexte des philosophies de projets urbains historiques et contemporains.

***les éco-urbanistes et le projet urbain écologique.**

Pour des éco-urbanistes, théoriciens et praticiens de l'écologie urbaine, la portée du projet écologique se situe à l'échelle de l'organisation spatiale de la ville ou même de la société. H. Sukopp, professeur d'écologie à l'université de Berlin, définit ainsi cette notion : "En termes de planification, la notion d'écologie urbaine n'est pas perçue comme la science de l'écologie relative aux villes, mais désigne dans un sens normatif les programmes de l'aménagement urbain orienté vers l'écologie"¹⁰¹ "Un projet de ville

¹⁰⁰ A. Roger, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997.

¹⁰¹ Pr. H. Sukopp, Institute of Ecology, Technical University, Berlin. L'avenir de la nature urbains", in *Anthos*, février 1994.

écologique prend en compte des principes de base dépassant la nature des espaces verts notamment l'optimisation des flux énergétiques, faunistiques, floristiques, des eaux souterraines, les mises en réseaux d'espaces libres, la création de zones prioritaires de protection de l'environnement..."

Comme dans la gestion de milieux naturels, la planification urbaine repose sur la gestion des écosystèmes et des besoins des hommes au même titre que de la faune et de la flore. Pour veiller à préserver un bon équilibre entre les surfaces bâties et non bâties et à généraliser la qualité des biotopes, le plan de développement urbain peut établir un lien qualitatif entre la région et la ville grâce aux coulées vertes, maintenir un « bon » fonctionnement des systèmes verts urbains afin de rétablir un climat d'équilibre, garantir l'économie d'eau du sol en interdisant les constructions souterraines et en exigeant de végétaliser les toits et en plantant. Ces études sont menées par des géo-botanistes, des écologues, des phyto-écologues. Tout travail scientifique est discuté au préalable par les autorités de planification. Tout travail scientifique est débattu en amont par les autorités de planification.

A titre d'exemple, on peut évoquer des projets pilotes d'Europe du Nord, notamment ceux de réserves naturelles au cœur de la ville qui sont mis en place dans des sites inattendus:

-Le projet d'aménagement de Potsdam en Allemagne prévoit dans le cadre de la modernisation de la station d'épuration des eaux la création d'un polder de roseaux géré comme "zone prioritaire de l'économie des eaux" par des "cultivateurs de roseaux".¹⁰²

-Le cimetière de Berne est considéré comme un refuge d'espèces sauvages et menacées. Le paysagiste du lieu souligne: "Il faut donc considérer la fonction écologique comme un effet secondaire réjouissant de l'usage du cimetière".¹⁰³

-L'aire ferroviaire de la gare centrale de Zurich est désignée comme un "réservoir de plantes rudérales et pionnières de la ville, de précieux biotopes pour couvrir et hiverner... Elle est classée juridiquement par les autorités comme "objet digne d'être protégé". « Afin de concilier les intérêts des Chemins de Fer Fédéraux et ceux de la protection de la nature, une utilisation plus intensive du rail par le C.F.F est possible si elle est compensée ailleurs par des espaces vitaux revalorisés voire nouvellement créés » écrit Anne Pichardt du service des parcs et promenades de Zurich.¹⁰⁴

Ces philosophies écologiques érigées comme principes fédérateurs de l'urbanisme de la cité sont rarement mises en oeuvre dans leur intégrité dans les villes européennes, à l'exception des projets en cours des villes de Berne, Augsburg, Potsdam, Schiedam, Copenhague mais sont influentes dans des villes comme Strasbourg (Schéma directeur agronomique et écologique à l'échelle de la communauté), Mulhouse, Rennes.

Cette représentation de la cité se trouve située au cœur du débat entre les urbanistes culturalistes et naturalistes. De façon générale, on retrouve d'une part les tenants du modèle méditerranéen de la ville dense aux rues étroites et au paysage minéral, et d'autre part le modèle anglo-saxon de la suburbanisation où les constructions basses sont noyées dans un paysage végétal soigneusement élaboré. On pourrait remettre en perspective la gestion différenciée dans l'histoire des jardins et de l'urbanisme, notamment les tentatives d'urbanisme paysager du XIX^e, du début du XX^e siècles:

¹⁰² F. Trillitzsh, Entretien du paysage urbain et rural de Potsdam, 1994, *ibid*

¹⁰³ P. Stokli, Etude et culture dans un lieu public, Etudes et tendances évolutives à l'exemple du cimetière de la Schosshalde, ville de Berne, *ibid*.

¹⁰⁴ A. Pichardt, A. Borer, L'aire de la gare de Zurich, *ibid*.

- La philosophie de cité-jardin soutenue par le Britannique E.Howard et mise en pratique dans des villes anglaises de Letchworth et Welwyne en 1919: "La ville et la campagne peuvent être considérées comme deux aimants, chacun cherchant à attirer à lui la population, une rivalité dans laquelle vient s'interposer une nouvelle force de vie participant des deux premières "105

-Les réseaux verts urbains conçus par F.L. Olmsted en collaboration avec l'anglais Calvert Vaux: Central Park(1857), Prospect Park, Brooklyn(1866), The Metropolitan Park System of Boston. avec le principe commun d'organiser selon un même concept l'ensemble des espaces de loisirs de la ville.

-Les plans urbains hygiénistes de Napoléon III et du Baron Haussmann au XIXème siècle avec une prise en compte des lieux de détente dans des parcs paysagers de Paris.

-Une "vie urbaine subordonnée à la nature" avec les projets de F.Lloyd-Wright au début du XXème siècle en Amérique et ses quartiers de verdure comme Oak Park à Chicago, La Cascade en Pennsylvanie....

Cependant, le modèle d'urbanisme écologique promu dans certaines villes de l'Europe du Nord s'éloigne de ces préoccupations esthétiques au profit d' un paysage formel, hygiéniste ; il comprend une approche biologique écosystémique et s'intéresse aux flux floristiques et faunistiques entre les villes et leur environnement.

*Les techniciens et le degré de maîtrise de la nature.

A travers les exemples cités dans les villes, on pourrait classer les gestionnaires des espaces verts publics selon leur pratique quotidienne de gestion différenciée, elle-même liée à leur représentation du "bon entretien", notamment celle du degré d'influence de l'homme sur les écosystèmes urbains, inspirée par le professeur allemand H. Sukopp:¹⁰⁶

- "*Naturel* : qui est né sans l'influence directe de l'homme et qui n'est pas altéré par l'homme". On retrouve ici les projets de conservation de biotopes urbains dans des villes comme la gare de Zurich ou les réserves naturelles urbaines (Stepping Stones) de villes hollandaises.

- "*Proche de la nature* : qui est né sans l'influence directe de l'homme et qui n'est pas altéré de façon essentielle par l'homme." On se situe dans le contexte général de la gestion différenciée pratiquée par les villes françaises et étrangères ou dans les espaces qualifiés de "rustiques" où les anciennes mauvaises herbes sont désormais considérées comme des végétations spontanées et indigènes à mettre en valeur.

- "*Semi-naturel* : qui n'est pas créé par l'homme mais influencé consciemment par lui et dépendant de cette influence." Cette classification regroupe l'ensemble des projets où la nature est guidée par le paysagiste et n'a pas atteint l'objectif d'autonomie de gestion.

- "*Eloigné de la nature* : volontairement créé par l'homme et totalement tributaire de lui." Sous cette désignation, outre les projets de type horticole intensif, on retrouve d'un point de vue technique certains projets intitulés écologiques comme les projets d'esthétique champêtre ou l'ensemble des projets créés ex-nihilo en ville mais qui nécessitent des plans de gestion imitant ceux des réserves naturelles.

Selon cette classification, le concept "proche de la nature" ou semi-naturel paraît être la voie la plus suivie par les gestionnaires des jardins municipaux engagés dans la gestion différenciée .

¹⁰⁵ E.Howard , *Cités-jardins de demain* - 1898

¹⁰⁶ . H.Sukopp, Institute of Ecology, Technical University," Berlin. L'avenir de la nature urbains", in *Anthos*, février 1994.

Cependant, on retrouve dans les projets alternatifs contemporains des classifications plus paradoxales et difficiles à définir, en particulier les créations de toutes pièces d'espaces champêtres en s'appuyant sur la végétation indigène et en tentant de reconstituer une dynamique autonome des milieux, des espaces conservatoires de friche urbaine sans intervention humaine. On se situe alors dans le domaine des images, des symboles de la nature, c'est à dire dans la représentation de la nature ou alors dans l'expression des matérialités vivantes et inertes, issues des sciences de la nature.

*Les scientifiques, les biotopes et les partisans de la ville durable.

L'idée de développement durable (sustainable development) lancée par le premier ministre norvégien Brundtland en 1987 a été reprise par la conférence de Rio sur la biodiversité qui a adopté l'Agenda 21 en 1992. Pierre Donadieu rappelle le contexte d'application à la ville : « Ce concept, appliqué peut-être un peu vite à la ville, n'est-il qu'un slogan ou peut-il fonctionner utilement comme un paradigme ? Dans un récent colloque à Nantes, Serge Antoine et Ignacy Sachs, promoteurs à Stockholme en 1972 de la notion d'éco-développement, doutent de l'acceptabilité du terme. Le premier préfère des "éco-villes", le second des "villes conviviales". De quoi s'agit-il donc ? Depuis Vitruve et Alberti, n'a-t-on jamais désiré d'autres qualités aux villes que : *necessitas*, *commoditas*, et *voluptas* : utilité, confort et beauté ? En fait, en cette fin de siècle et de millénaire, il semble que les décideurs préfèrent les valeurs de l'urbanisme et de l'écologie à celle de l'art urbain. Il est parfaitement logique en effet, face à la demande sociale et politique, de vouloir maîtriser la consommation des ressources non, peu ou mal renouvelables (l'eau, l'énergie), de promouvoir le recyclage des déchets, de tenter de planifier la gestion de l'espace, d'organiser les transports et d'impliquer dans le débat social les générations les plus jeunes auxquelles il faudra trouver des emplois. Mais les sociétés urbaines peuvent-elles continuer à bâtir des villes avec comme seuls horizons des *healthy cities*, des villes propres et sécuritaires ? L'art urbain peut-il être le moteur de la ville de demain ?"¹⁰⁷

Avec P.Legrand,¹⁰⁸ on peut ouvrir des perspectives sur la société durable dans le cadre de l'avènement de villes, qui à partir des scientifiques et techniciens de l'environnement désignent 3 échelles d'approches de l'écologie urbaine prenant en compte:

- "Le fonctionnement global du système écologique que constitue la ville en elle-même et dans ses rapports aux milieux voisins ou aux éléments ressources (les flux et les consommations de matière et d'énergie) afin de maîtriser et de contrôler les interventions pour permettre de fonctionner sans assistance forte ni dénaturation radicale, et de perdurer...". Cette philosophie dépasse le souci de planification urbaine précédemment cité et englobe dans une même synergie les considérations écologiques, économiques, sociales. Pour la première fois dans l'histoire, dans cette nouvelle représentation de la ville, le développement économique n'irait pas à l'encontre mais dans le sens de la préservation des ressources naturelles. Cette pensée globale "durable" sera illustrée ces prochaines décennies par les villes qui tenteront d'appliquer l'Agenda 21.

- "A une échelle plus quotidienne et technique, la gestion des ressources, des pollutions induites, les recyclages et les bilans des nitrates et intrants, pollutions de l'air, de l'eau, les métaux lourds, circuits

¹⁰⁷ P.Donadieu, l'espace agricole et les limites de la ville, in CR acad AGRIC. FR,1996,82, n°4.

¹⁰⁸ P.Legrand, " Synthèse échanges et des débats", Actes du colloque "Vers la gestion différenciée des espaces verts", Strasbourg, 24, 25, 26 octobre 1994 - CNFPT/AIVF.

des matières importées ou non, compostage... afin, dans toute la mesure du possible, d'optimiser localement le système et de limiter les risques de dégradation.". Cette représentation de la ville écologique privilégie la notion de gestion respectueuse de l'environnement, au sens technique d'ingénierie. La gestion différenciée des espaces urbains pratiquée dans la plupart des villes françaises devient parfaitement un parfait corollaire de cet axe de recherche tant dans son cadre technique que dans son champ sémantique. On peut compter comme leader de cette philosophie l'ensemble des villes concernées par le Congrès de Montpellier, ville durable (1997) à l'origine de la plaquette sur les espaces verts et la ville durable.

- La biodiversité et la gestion du patrimoine végétal et écologique. La reconnaissance des potentiels, la prise en compte d'éléments de flore et de faune sauvage, la revalorisation d'espèces ou de milieux jusqu'à présent dévalorisés et systématiquement détruits, les conservatoires diffus d'espèces sauvages ou de variétés domestiques apparaissent dans les débats non pas comme opposés à d'autres éléments plus strictement artificialisés mais comme complémentaires. Les parcs et les jardins botaniques jouent un rôle important dans ce processus: "Sans intervention positive, les villes contribuent à la banalisation de la flore et de la faune par substitution des espèces indigènes sensibles (hémérophobes) à des espèces de grande souplesse écologique (hémérophiles). La banalisation de la faune des villes modernes est caractérisée par une augmentation des espèces hémérophiles, opportunistes et généralistes (moineaux, rats...). Cette augmentation se fait aux dépens des espèces indigènes plus sensibles (hémérophiles), en particulier celles qui vivent dans les constructions délaissées et celles qui ont besoin de grands espaces naturels : rapaces, petits carnivores. »

Certaines de ces positions radicalisées s'expriment dans des politiques protectrices qui limitent la nature acceptable par la société aux milieux et espèces indigènes, les protègent dans la ville ou les réinstallent en tant qu'espaces réels et symboliques d'authenticité. Ces modèles sont très répandus en Allemagne et se vulgarisent en France sous l'impulsion de la philosophie du développement durable. Ils donnent une opportunité aux villes de mettre en œuvre une végétation spontanée tributaire de son milieu urbain, symbolisant la ville et non la fuite de la ville comme les espaces d'esthétique champêtre et naturelle et donc de trouver une alternative d'espace vert en rupture avec le traditionnel antagonisme ville / nature.

Au delà de la volonté de participer à l'éco-développement urbain témoignée par les tenants de la gestion différenciée, on ne peut juger à ce jour de la réalité du développement durable et de la biodiversité dans les villes pionnières, fautes d'indicateurs appropriés qui permettraient d'évaluer les performances économiques, sociales, botaniques, écologiques... C. Fayat et L. Diard écrivent à ce sujet : " Nous sommes actuellement à un point d'effervescence, où ni les hypothèses, ni la logique des raisonnements ni la problématique de " la gestion différenciée " ne sont clairement constituées et établies par rapport aux théories et aux pratiques horticoles institutionnelles qui sont, elles en place depuis longtemps. ⁻⁻¹⁰⁹

*Les promoteurs de l'art et de la poésie écologique dans la ville.

Des paysagistes comme Gilles Clément et Gilbert Samel ont montré comment à leur manière ils trouvaient des ressources dans l'approche artistique du projet de jardin naturel. La gestion différenciée peut donc aussi ouvrir de nouvelles perspectives à la création d'éléments artificialisés, conduire à de nouveaux symbolismes, à de nouvelles esthétiques et à de nouveaux plaisirs. Nous sommes ici non dans les doctrines hygiénistes ou décoratives mais plutôt dans le champ de l'imaginaire poétique.

¹⁰⁹ C. Fayat, L. Diard, " La biodiversité dans la ville " , in *Génie urbain*, mai 1998.

Quand le Grand Prix National du Paysage est décerné en mai 1999 à Gilles Clément, le “ jardin en mouvement ” est qualifié d’art très poussé, de “ négligé calculé pour autant bien éloigné du tout laisser faire, d’une approche qui se fonde sur le vivant et non sur une composition préalable .. Les jardins de Gilles Clément sont des versions scénarisées et partout militantes de cette philosophie. Ils donnent à l’homme l’envie de se relier avec la nature en relatant la dimension merveilleuse du vivant. ”¹¹⁰

Au vu de cette analyse chronologique de l’idée de la gestion différenciée dans les villes européennes, on peut donc étayer l’hypothèse suivante: de façon générale, la gestion différenciée et le mouvement contemporain du “ jardin en mouvement,” énoncé par Gilles Clément, constitueraient donc deux faces d’un même phénomène: le premier dans le registre de la technique appliquée au jardin public et mis en œuvre par les ingénieurs horticoles des collectivités, le deuxième dans celui de la poétique paysagiste dans les jardins privés à l’origine, ensuite publics, réalisés par certain paysagistes libéraux.

Cependant , au delà de la posture de Gilles Clément, nous pouvons élargir cette notion à l’ensemble des projets paysagers d’esthétique sauvage et champêtre produits lors des années 90.

Dans ce cas de figure , on se rapproche de la thèse d’une certaine “homologie du paysage et de l’environnement” sur le plan philosophique et éthique soutenue par Yves Luginbühl : “La perspective qui s’ouvre devant nous à l’ère du paysagement vise à ce que peu à peu notre environnement tout entier devienne œuvre d’art, exprimant ainsi écologiquement les valeurs les plus hautes de notre culture”. “Alors, nos symboles sont redevenus notre vie même” ¹¹¹

En effet, les projets de parcs issus de la gestion différenciée exposés dans ce chapitre révèlent que la technique peut produire de la nature exotique acclimatée (ex . Jardins en mouvement de G.Clément) .Il faut rappeler que dans certains cas le naturel vers lequel s’orientent les services espaces verts est d’une certaine façon l’artificiel d’hier. En effet, pour illustrer ce paradoxe, nous pouvons citer l’exemple des plantes messicoles réintroduites dans les prairies des villes comme motifs champêtres et naturels, alors qu’elles sont fondées sur une ancienne technique culturale.

Dans les années 90 ,on pourrait bien qualifier de projet paysager de nature écologique l’ensemble des compositions du style naturel géré grâce à l’outil écologique. Cependant, dans une étape ultérieure de la thèse, on pourrait approfondir des pistes d’influences historiques ancrées dans l’histoire de l’art des jardins de ces modèles paysagers avec notamment :

- les principes de diversité de parterres de parcs depuis le “peigné” jusqu’au sauvage avec des paysagistes comme Le Nôtre au 17^{ème} siècle, J.P. Lenne au 18^{ème} siècle, (cf théorie Y M .Allain,)

- mais aussi les modèles de “Wild Garden” anglo-saxons de la fin du 19^{ème} siècle avec William Robinson (1838-1935), un jardinier irlandais qui publia en 1870 *The Wild Garden*, mais aussi Gertrude Jekyll (1843-1932) qui contribua grandement à l’avènement des jardins champêtres et sauvages qui mimait la couleur des plantes spontanées. Leur influence sera étudiée dans le 3^{ème} chapitre.

- au 20^{ème} siècle, les travaux de Roberto Burle-Marx, peintre,paysagiste et sculpteur brésilien pour qui le jardin est un pont jeté entre la nature sauvage et l’homme. Roberto Burle-Marx joue avec les formes naturelles, réalisant des parterres tourbillonnant de couleurs vives.¹¹²

- Les travaux de Louis-Guillaume Le Roy, paysagiste et écologue hollandais des années 70. Tout a commencé dans son jardin à Mildam en Frise où il a progressivement produit une friche urbaine à partir d’un sol de matériaux recyclés ou de déchets : “Sur un terrain d’environ deux hectares, j’ai construit un atelier de peintre et j’ai cultivé la terre autour de cet atelier de façon à enrichir la culture régionale. Tout le

¹¹⁰ F. Arnold, Le grand prix national à Gilles Clément,4 mai 1999, in *Le Moniteur* n° 4981

¹¹¹ Y. Luginbühl, « La palette des artistes », in *l’Atlas des paysages ruraux de France*, ed. J. P. Monza, 1992.

¹¹² J. P. Pigeat, Le jardin naturel, in *Parcs et jardins contemporains*, La maison rustique, 1990.

matériel organique a été conservé à sa place. L'herbe n'a pas été fauchée et 1800 arbres furent volontairement plantés. Tandis que la quantité de matériel organique augmentait annuellement, diverses sortes de graines furent dispersées sur la surface du terrain. Le travail mécanique fut autant que possible évité. Il était permis aux visiteurs d'apporter des matériaux, mais il leur était défendu d'en emporter." ¹¹³

*les élus, un message porteur de communication.

La chronologie nous a permis de distinguer les villes où la gestion écologique des espaces verts a été pérenne depuis les années 90 grâce à une synergie entre les techniciens de l'environnement et les élus; on peut penser à des villes étrangères comme en Suisse, en Allemagne, en Hollande ou françaises comme Rennes, Strasbourg...

De façon générale, on pourra dire que le choix même du terme "gestion différenciée" a affirmé une tendance technique de cette approche et a limité ses perspectives de message au grand public par le biais de la politique. On peut parler de question de sémantique et de terminologie. P.Legrand écrit : "A une nouvelle conception des choses doivent correspondre de nouveaux sens et de nouveaux termes qu'il faut forger et faire partager. Tout un travail idéologique, en somme. Les langages, qu'ils soient naturels ou techniques, ne sont pas que des vecteurs de communication. Ce sont aussi les moyens de la mise en forme de la réalité, ils agissent sur les options possibles, ils préforment les projets. Il faudra donc créer de nouveaux mots, de nouvelles formules, un peu floues et critiquables au début comme..."gestion différenciée", inventer de nouveaux outils, de planification comme d 'œuvre, d'autres méthodes. Ces questions de sémantique sont d'ailleurs d'autant moins vaines que la gestion différenciée ne s'accorde pas avec la normalisation absolue des techniques et la réduction des différences culturelles." ¹¹⁴

Pour les élus, on peut aussi parler de signes culturels. Par exemple, E.Hervé, Maire de Rennes, illustre ce propos : "Je vois dans la philosophie de la gestion différenciée un nouveau support de dialogue et de rapprochement entre la ville et la campagne. Là encore, il faut trouver des signes, apporter des preuves. A Rennes, nous avons créé un salon du jardinage, qui, chaque année, va de succès en succès. Une anecdote pour illustrer l'ancrage rennais de la gestion différenciée : depuis un an, le service des jardins utilise un cheval, un cheval de trait breton bien évidemment, pour la plus grande joie de son charretier, de la population, du service des jardins et des élus... et pour une efficacité certaine." ¹¹⁵

La coccinelle élevée et reproduite par la Ville de Caen en vue d'améliorer la lutte biologique phytosanitaire des parcs publics devient l'emblème dans les années 80 de la politique environnementale souhaitée par la ville.

Enfin, l'outil de communication des médias a été largement exploité par les villes du Nord de l'Europe. Roger Beer, de la ville de Genève, écrit: "A ce niveau, il faut parler d'un autre acteur qui joue un rôle essentiel dans notre système. Il s'agit des différents médias tels que la presse écrite et audio-visuelle. La publicité qu'ils apportent aux actions politiques influence considérablement le débat. Les médias privilégient ce qui est exceptionnel et inhabituel. Et c'est leur vocation que de le faire savoir ! Ils se font donc très volontairement le porte-parole des minorités agissantes, reflétant ainsi parfaitement la richesse et la diversité culturelle de notre pays. En fait, les médias sont un volet incontournable de l'exercice démocratique. Lors d'échanges comme en cas d'oppositions, les médias représentent une sorte de maillon magique entre le politique et le citoyen. Si la pression "verte" en l'occurrence réussit à convaincre le

¹¹³ L.G.Leroy, "Un jardin sauvage", in *L'Urbanisme*, n°168-169, 1978.

¹¹⁴ P. Legrand, "Les accidents structurels et la végétation urbaine, systèmes formels en milieu urbain, mémoire Paris 1981, U.P.A., n°6.

¹¹⁵ E. Hervé, Politique des espaces verts de Rennes, in *Vers la gestion différenciée des espaces verts, actes du colloque européen*, ibid.

magistrat d'une légitimité et d'un enjeu électoral, il en tiendra vraisemblablement compte dans ses projets politiques !" ¹¹⁶

Cet angle d'analyse socio- politique de la gestion différenciée serait à remettre en perspective dans le cadre des différentes organisations politiques environnementales des pays européens cités pour leur modèle d'espaces verts innovants.

Nous avons vu qu'à l'intérieur de la même mouvance de la « gestion différenciée », on pouvait souligner une grande hétérogénéité de motivations ayant amené les leaders et porteurs de projets d'espaces verts écologiques dans les villes à mettre en œuvre une nouvelle politique dans leur services d'espaces verts. Nous avons identifié chez les animateurs essentiels de ce groupe de novateurs des approches de leurs projets relevant d'éco-urbanistes, des techniciens, des scientifiques, des artistes, des politiques.

¹¹⁶ M Beer, Entre la pression publique, la volonté politique et l'entretien naturel des espaces verts urbains, la conciliation est-elle possible ?, *ibid.*

252 Synthèse des résultats : Les condition de l'émergence de la gestion différenciée

Dans un premier temps, nous rappellerons les étapes principales de la mise en place de la gestion différenciée, les sources géographiques de ce mouvement et son mode de diffusion dans les villes françaises. Cette étude chronologique nous permettra de valider, de nuancer, d'approfondir l'hypothèse initiale .

Le mouvement d'intégration des principes écologiques de la gestion des espaces verts des collectivités a pris naissance en Europe du Nord et de l'Est (Allemagne, Suisse, Hollande) dans les années 70 avec la perspective de s'orienter vers une gestion environnementale « proche de la nature, conformément à un modèle scientifique ».

L'analyse des discours promus par les ingénieurs responsables du patrimoine vert public des collectivités françaises à partir des années 70 souligne l'émergence d'une critique de l'identité et de la gestion de l'espace vert imprégnée de pensées conscientes ou inconscientes situées au croisement des champs artistiques et scientifiques. Ces revendications sont :

- politiques et environnementalistes en réaction contre la vision fonctionnaliste puis technocratique de la société des années 90, et ses corollaires d'intensification, de banalisation et de pollution, dans le domaine de la gestion horticole des "espaces verts" publics urbains des années 70/80;
- philosophiques avec le désir de retour aux sources d'une nature idéalisée dans la ville traduit dans le monde des collectivités par la recherche d'espaces de liberté d'usage, de "reprise des droits de la nature", de mise en valeur de la "nature ordinaire" dans la ville et de pratique d'une gestion "harmonique " ;
- scientifiques et systémiques avec l'impact des écologues , botanistes, ornithologues comme observateurs de la spécificité de la nature en ville (notamment P. Jovet, G. Leroy) puis dans les années 80 comme nouveaux conseillers des gestionnaires des espaces verts publics sur l'approche biologique des écosystèmes de jardins urbains. Cette priorité donne moins d'importance à la technique horticole traditionnelle et au projet de paysage des concepteurs ;
- esthétiques par le souci de renouvellement de l'art des jardins et du spectacle du vivant et l'orientation vers de nouvelles images fondées sur la valorisation des formes sauvages .

Mais la mise en œuvre de ces démarches demandera quinze ans pour être accomplie dans les villes françaises.

La crise latente de "l'espace vert"urbain, pourtant très apprécié, dans les années 50 et 60, a provoqué une révolution culturelle dans le milieu professionnel de l'horticulture grâce à certains directeurs de services espaces verts qui ont su accomplir une rupture avec les pratiques et les savoir-faire traditionnels fondés jusque là essentiellement sur les techniques intensives de l'horticulture. Le mouvement des villes de l'Europe du nord a été diffusé en France dans les années 80 -90 sous l'impulsion initiale du directeur du Services des espaces verts d'Orléans, qui a tenté de satisfaire le nouveau goût des citoyens pour une nature plus libre en mettant en place des paysages diversifiés construits selon des modèles liés à l'art des jardins et à la phytosociologie, du directeur des espaces verts de Rennes, qui a cherché à concevoir de nouveaux morceaux de campagne urbaine porteurs de biodiversité et du service d'animation des espaces verts de Paris qui a utilisé la médiation pédagogique pour valoriser la friche urbaine.

Ce nouvel intérêt pour les sciences écologiques appliquées au patrimoine vert public a été initialement approché en France dans le cadre du " Colloque sur la gestion écologique des parcs et jardins "à Dijon en 1990 par l'Association Internationale des Entretiens Ecologiques, puis lancé dans le monde des ingénieurs

des services espaces verts des collectivités françaises par le colloque préparatoire de Rennes(oct. 93) "La différence écologique", mis en place par l'Association des Ingénieurs des ville de France, section espaces verts, qui a tenté de fédérer les expériences paysagères éparses en faveur de l'environnement naturel et a qualifié à cette occasion ces nouvelles pratiques de "gestion différenciée". Ce nouveau concept a été enfin officialisé sur le plan européen par le colloque "Vers la gestion différenciée des espaces verts"(Strasbourg 24.25.26 octobre 1994) organisé par les I.V.F. Cette invention d'une nouvelle philosophie de la gestion de la nature urbaine a intégré les notions de respect et d'accompagnement de l'environnement vivant urbain dans le processus de maintenance du patrimoine végétal. Parallèlement, les sites urbains de "prestige" liés à la floriculture (annuelles, bisannuelles) et aux jardins historiques ont été maintenus en l'état, sans remise en question de leur gestion horticole. Un code de gestion spécifie pour chaque type d'espace vert les tâches appropriées et adaptées à sa maîtrise artistique et sa potentialité biologique. L'éventail des paysages urbains a été ainsi élargi, depuis l'espace prestige jusqu'au parc de nature.

A partir de 1993, le programme de la gestion différenciée a été plus approfondi en France sous l'angle technique des gammes d'entretien depuis l'horticulture jusqu'à l'écologie qu'avec l'approche conceptuelle d'une nouvelle nature urbaine et de corollaires scientifiques développée par les pays d'Europe du Nord et de l'Est. La gestion différenciée est pratiquée par environ 200 villes françaises . A l'exception de Montpellier qui applique une gestion globale environnementale depuis 93, puis de Barcelone qui a conçu des espaces de nature en ville, l'ensemble des cités méditerranéennes a mis en pratique ces nouvelles approches partiellement et tardivement.

Cette sensibilisation à la gestion écologique du patrimoine vert public a été affirmée en 1995 et relayée à une échelle planétaire par le paradigme de "ville durable, "issu de la Conférence de Rio de Janeiro de 1992. Dès lors, la « durabilité » des projets d'espaces verts urbains devient un objectif prioritaire, essentiellement du point de vue de la recherche de biodiversité et de la préservation à long terme des ressources naturelles.

En parallèle, malgré cet objectif prioritaire scientifique, la conception de projets paysagers s'imprègne de nouvelles images porteuses d'attributs champêtres avec l'influence de nouvelles théories qui opèrent un lien entre l'écologie et l'esthétique comme "Le jardin en mouvement" de Gilles Clément ou "La gestion harmonique" de Gilbert Samel.

Après la construction essentiellement technique de la nature en ville jusque dans les années 70, tout se passe comme si la priorité nouvelle dans les services d'espaces verts était donnée aux modèles issus des sciences de la nature aux dépens de ceux relevant du registre de l'art des jardins. La dynamique et la gestion « in situ » prennent un rôle prédominant par rapport à la conception sur papier de la construction du jardin. Cependant, les ingénieurs des villes n'ont pas encore mis en place de réels systèmes de prévision rigoureux pour étudier l'évolution écologique de leurs sites soumis aux expériences de la gestion différenciée.

Jusqu'en 2000, les villes françaises n'ont pas non plus appréhendé la nature urbaine sous forme de modèles globaux et dynamiques ou comme outil de planification urbanistique de la ville conformément à certaines cités de l'Europe du Nord (Augsbourg, Berne, Zurich, Schiedam...). L'ensemble de ce chapitre constitue l'analyse thématique et la synthèse des discours, entretiens, publications formulés par les leaders de la gestion différenciée dans les collectivités locales. La construction matérielle des projets paysagers et écologiques comme démarches en faveur de la biodiversité sera étudiée ultérieurement à partir d'études de cas. En tout état de cause, leur portée est toujours difficile à mesurer et à comparer, faute d'outils et d'indicateurs fiables à ce jour.

Cet exposé chronologique révèle que ce sont essentiellement des initiatives personnelles ou collectives d'ingénieurs d'espaces verts indépendamment des usagers et des politiques qui ont été à l'origine de ce mouvement de conception et de gestion. D'ailleurs, dans certaines villes, le changement de directeur d'espaces verts d'une ville a suffi à changer l'investissement dans la pratique de la gestion différenciée : par exemple, la philosophie écologique et paysagiste de Y. M. Allain à Orléans a été abandonnée par son successeur, dans les années 95. L'intention naturaliste de l'ancien directeur des espaces verts de la Ville de Rennes, Jean Le Rudelier, a été au contraire redéployée et approfondie à l'échelle de l'agglomération par le directeur actuel, Pierre L'Houmeau. De plus, nous avons souligné que la nouvelle demande sociale française en faveur d'espaces publics plus écologiques et "naturels" n'a pas été suffisamment débattue à l'occasion de la prise de décision de mise en place de la gestion différenciée par les services de collectivité. La Ville d'Orléans a mis en œuvre une réelle enquête sociologique en 1982 sur les besoins et désirs en matière d'espaces verts et la Ville de Rennes a interviewé de façon plus informelle les visiteurs des parcs sur leur appréciation des sites issus de la gestion différenciée. Pourtant, les résultats isolés et non exhaustifs ont fait apparaître dans les années 80-90 le souhait exprimé par certains citoyens d'échapper à l'univers urbain et de lui préférer une idée de jardin contradictoire, à la fois bucolique et sauvage mais aussi esthétisé et confortable comme les parcs urbains publics. Cette aspiration sociale pour une nouvelle nature urbaine sera approfondie dans les chapitres ultérieurs; mais à ce stade, il semble que la mise en place de la gestion différenciée et la naissance d'une nouvelle demande sociale d'espaces verts publics naturels soient plus souvent concomitantes que directement reliées par une médiation politique en France. Ce phénomène a pris une forme différente dans les pays de l'Europe du Nord et de l'Est plus impliqués socialement et politiquement dans la question environnementale, dès les années 70 (chapitre 22).

D'autre part, dans les pays étrangers ou en France, la mise en pratique de la gestion différenciée a été souvent justifiée dans un premier temps comme une réponse économique à la baisse des budgets affectés aux espaces publics. Pourtant, dans les pays du nord de l'Europe puis dix ans plus tard en France, les directeurs d'espaces verts publics ont révélé le faible impact financier de ce mode de maintenance plus sélectif; ils ont saisi en revanche l'opportunité de cette nouvelle politique pour développer leurs compétences vers l'écologie ou la phytosociologie, leur adhésion à une idéologie planétaire et leur adéquation avec une éthique nationale en faveur du respect de l'environnement qui contribuent à pérenniser ce mouvement.

Ces réflexions sur l'ambiguïté des relations entre l'artificiel et le naturel dans le domaine de l'espace vert demandent que soient dissociés les phénomènes scientifiques en faveur du maintien, voire de l'accroissement des écosystèmes viables et autonomes dans la ville, aujourd'hui difficilement mesurables dans le contexte urbain, et les phénomènes sociaux et esthétiques engagés dans les recherches d'images naturelles et de politiques qui favorisent un nouveau cadre de vie plus proche de la nature en ville.

D'autre part, la confrontation des motivations et références diverses des leaders de la gestion différenciée soulève la question de la signification de cet engouement pour le sauvage biologique et esthétique dans la ville : s'agit-il d'une expression de l'insatisfaction d'une société où le pilotage de l'environnement échappe de plus en plus à tous dans le milieu des ingénieurs de services espaces verts ou d'un ferment d'un nouveau regard sur l'environnement urbain porteur de valeurs à la fois plus naturalistes et humanistes où "les équivoques amants de la nature" (C. Baudelaire) se considéreraient comme figurants ou collaborateurs de celle-ci.

En effet, cette utopie du retour à la nature dans la ville ne participerait-elle pas à une "culturalisation renouvelée de la nature afin de rendre plus supportable l'angoisse d'un paysage lui-même en perte de

naturel ?"¹¹⁷ B.Kaloara affirme en effet que "l'amplification médiatique relayée par les scientifiques et les hommes politiques, l'afflux des alertes menaçant la planète créent un climat d'incertitude et d'inquiétude qui installe la nature dans le registre non plus du vivant mais de la mort et de l'angoisse : les grands récits épiques du progrès social et économique appartiennent à un temps révolu et sont remplacés par ceux de la restauration de la planète et du développement durable... l'empathie avec la nature et la soumission vis à vis d'elle sont les nouveaux idéaux recherchés...Chaque période a sa génération d'aménagement, la fin du 20ème siècle est celle des coupures vertes, des zones de décompression et des bassins d'emploi, le 21ème siècle sera vraisemblablement celle des infrastructures de communication et du pilotage de la biosphère".¹¹⁸

Dans cette logique, tout se passe comme si les gestionnaires des espaces verts français agissaient comme des jardiniers planétaires contribuant à maintenir en vie la nature et l'espèce humaine en péril. Paradoxalement, ce "complexe d'Arche de Noé" révèle leurs recherches de refuge et de recours dans la nature menacée et menaçante en se prémunissant ainsi que les générations suivantes d'une catastrophe naturelle et en mettant en place dès aujourd'hui des réserves biologiques de proximité.

A l'opposé, après constat des convergences des attentes politiques, techniciennes, écologistes, sociales d'espaces verts plus naturels dans les années 90, on peut se demander si cette démarche de gestion différenciée imprégnée de valeurs de développement durable et de l'esthétique du sauvage ne contribue pas d'une certaine façon à perpétuer le paradigme écologique global de la fin du XX^e siècle dans la ville à la faveur du désir social de "naturel", d' "authentique", de "diversité", de "rusticité ». Ce naturel de l' espace public pourrait aller aussi dans le sens d'une nouvelle nature émotionnelle de l'homme citadin si l'on reprend la thèse de F.Terrasson : “ L'homme occidental appartient à une culture anti-émotionnelle, où les instincts et les émotions sont vécues comme des menaces pour l'équilibre et l'autonomie du sujet. Un inconscient émotionnel refoulé serait ainsi à l'origine de cette peur de la nature en l'homme, en même temps que son attitude destructrice ou protectrice à son égard ”¹¹⁹.

Après avoir étudié les conditions d'émergence et de diffusion de la gestion différenciée, nous pouvons affirmer avoir vérifié l'hypothèse initiale : « Née en Europe d'une critique de l'art horticole des jardins à la fin des années 70, la gestion différenciée des espaces verts des villes de la fin du XX^e siècle exprime un projet de retour aux sources sauvages et campagnardes de l'art des jardins influencé par le souci durable de la pérennité de la vie en ville. Elle se traduit par de nouveaux processus de mise en paysage, d'intégration d'un modèle scientifique de la nature, qui mobilisent les écologistes urbains et les paysagistes. »

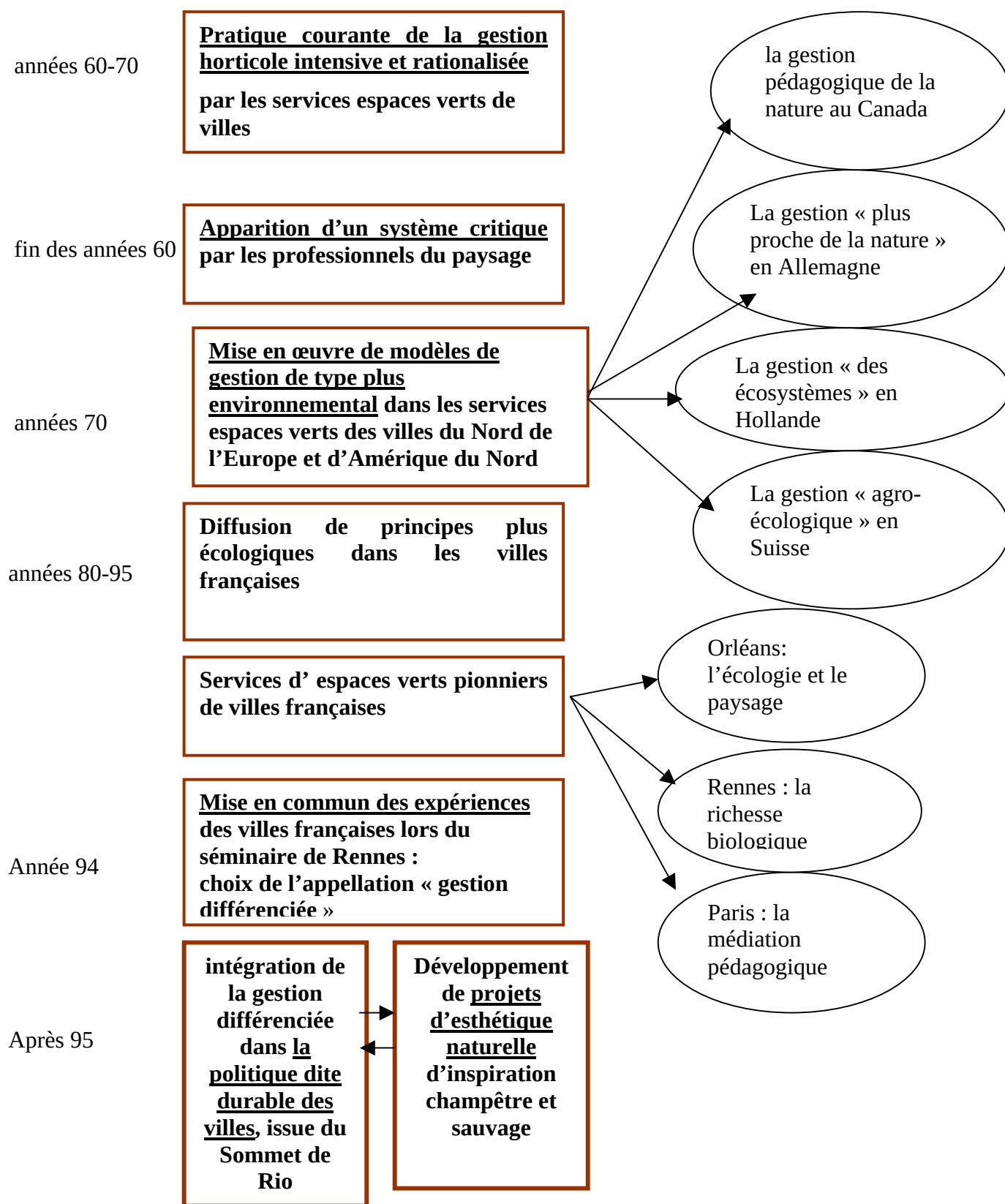
L'ensemble des directeurs de services espaces verts des villes pionnières dans l'application de la gestion différenciée ont mentionné leur forte influence des expériences naturalistes des villes d' Europe du Nord, sans faire référence à l'art des jardins, à l'exception du jardinage des parcs du XVIII^e siècle. Nous étudierons donc dans le chapitre 3 l'origine de ce type de nouveau jardin sauvage aux intentions créatives peu apparentes.

¹¹⁷ B Kaloara, Le culte contemporain de la nature, in *Nature en tête*, G.H.K, eds 1996.

¹¹⁸ B. Kaloara, *ibid.*

¹¹⁹ F. Terrasson, la peur de la nature, Sang de la terre, Paris, 1988.

Schéma 6 : Chronologie de l'émergence de la gestion différenciée dans les services d'espaces verts (années 1960-1997)



L'ÉVOLUTION DES LOGOS POUR DÉSIGNER
LA GESTION ÉCOLOGIQUE EN FRANCE

S E M I N A I R E

ESPACES VERTS URBAINS



LA DIFFÉRENCE ÉCOLOGIQUE



RENNES
7 & 8 oct 1993



avec la participation de la ville de RENNES



Les services
Espaces Verts
et le
développement durable

mai 1997

I.V.F. Groupe de travail Espaces Verts

Logo pour le colloque de Strasbourg, 24-25-26 octobre 1994

Actes de colloque européen

"VERS LA GESTION DIFFÉRENCIÉE
DES ESPACES VERTS"

STRASBOURG - 24-25-26 octobre 1994



ORGANISÉ PAR



I.V.F.

C.N.F.P.T

Jardin 21

ou

De la gestion différenciée au
développement durable

6 et 7 juin 2000

STRASBOURG



-Le logo lancé au séminaire de Rennes, "la différence écologique", constitue un signe "différence" sans référence au végétal ou au milieu vivant. Ce code culturel traduit avant tout la volonté de se démarquer définitivement de l'ère du tout horticole avant même de préciser le champ des démarches engagées.

-Le logo de la "Gestion différenciée", créé à l'occasion du colloque de Strasbourg, exprime un motif végétal non horticole, stylisé tel un pissenlit ou une mauvaise herbe urbaine réhabilitée et remise dans un contexte dynamique et global d'environnement. Il incarne avant tout la démarche du naturaliste gestionnaire de la ville.

-Dans l'illustration des espaces verts durables, le motif végétal s'estompe au deuxième plan au profit d'une préoccupation planétaire. L'espace vert urbain écologique contribuerait au « jardin planétaire. »

-Le logo du colloque « Le jardin 21 » a été commandé dans l'optique d'exprimer le souci de globalisation environnementale appliquée à l'espace vert, notamment l'idée de la planète, du végétal, de l'animal, du social (jardins ouvriers...), de la ville dans son ensemble avec son bâti, son eau.

TROISIEME CHAPITRE



3 Les ancrages culturels du sauvage dans la ville : du « wild garden » anglo-saxon à la gestion différenciée

Nous montrerons successivement dans ce troisième chapitre :

-Qu'il existe une similitude certaine entre la gestion différenciée et le *wild garden* sur le plan du contexte historique d'émergence de ces mouvements paysagers,

-que ces deux courants de l'art des jardins ont partagé la même préoccupation de mise en scène de la nature et d'intégration de préoccupations naturalistes,

-que la naissance de la gestion différenciée des années 90- 2000 pourrait être reliée avec celle du *Wild garden* anglo-saxon du XIX^e siècle,

-que cette récurrence sauvage s'exprime aujourd'hui à l'échelle des territoires urbains publics et à travers le filtre du paradigme contemporain de la ville et du développement durables.

3 Les ancrages culturels du sauvage dans la ville : du « wild garden » anglo-saxon à la gestion différenciée 132

31 Le contexte historique de l'invention du « wild garden » en Angleterre à la fin du XIX^e siècle : _____ 135

311 Les créations paysagères du XIX^e siècle en Angleterre et en Europe _____ 135

312 L'émergence de deux concepteurs jardiniers en rupture avec leur époque _____ 139

32 L'apparition du jardinisme sauvage comme opposition radicale à l'art paysager anglais de la fin du XIX^e siècle _____ 141

321 Une critique de l'académisme néoclassique _____ 141

322 La remise en cause du formalisme géométrique _____ 141

323 La critique des nouvelles techniques industrialisées dans les jardins. _____ 143

324 Le rejet du tout exotique comme symbole d'un prestige contestable _____ 143

33 L'invention d'un savant « naturel aménagé » : une certaine idée du sauvage _____ 145

331 La revalorisation de la flore locale indigène _____ 145

332 l'acclimatation de plantes exotiques rustiques et autonomes _____ 146

333 Les formes paysagères du sauvage _____ 149

34 Au delà du jardin, l'investissement des espaces de nature agricole et de nature sauvage _____ 151

35 Un sauvage esthétisé comme œuvre d'art colorée impressionniste _____ 153

351 La revalorisation du jardin comme une œuvre d'art _____ 153

352 Une succession de tableaux de nature _____ 153

353 La transposition d'une tradition impressionniste _____ 154

36 Le sauvage dans la ville : du « wild garden » à la gestion différenciée _____ 157

361 Une parenté latente entre les deux mouvements paysagers _____ 157

362 Le jardin sauvage : un héritage historique anglais en cours de mutation contemporaine _____ 160

PREAMBULE

Dans le deuxième chapitre, nous avons tenté de décrypter les origines pratiques de la gestion différenciée, notamment le vocabulaire utilisé pour désigner les formes paysagères et écologiques contemporaines produites par les villes européennes. Les expressions récurrentes comme « le jardin sauvage », « le retour de la nature dans la ville », « la réhabilitation des espèces naturelles », celle « des mauvaises herbes », « les espaces rustiques libres » nous ont conduits à rechercher dans les courants historiques de l'art des jardins les ancrages culturels de ces références et de ces images.

Art de la représentation, le jardin ne saurait être sauvage à proprement parler. Pourtant, dans l'histoire, notamment à partir du XIX^e siècle, plusieurs courants paysagers dits sauvages (*wild*) se sont succédés sans se ressembler. Aussi, on peut se demander si cette notion floue désigne l'adaptation d'images et de symboles de nature, l'influence des sciences de la nature, la composition esthétique susceptible d'évoquer les motifs de nature spontanés ou simplement un goût qui s'oppose à la représentation rigide et ordonnée de l'espace.

A partir de notre hypothèse initiale, l'objectif défini est de révéler la relation entre le modèle contemporain de la gestion différenciée des espaces verts, étudié dans le chapitre deux, qui revendique un jardin naturel, champêtre et sauvage et le courant paysager du « Wild Garden » anglo-saxon pratiqué à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle et promu par W. Robinson et G. Jekyll.

Nous avons vu que même si la littérature paysagère fait référence courante à ce mouvement anglais, aucun des deux livres de W. Robinson n'a été traduit en français, et seulement deux livres sur quinze de G. Jekyll ont été publiés en France. A ce jour, seuls, M. Barridon¹ et J. P. Le Dantec² ont traduit des courts extraits de leurs textes pour transmettre les intentions de ces paysagistes innovateurs.

L'analyse des ouvrages majeurs des jardiniers promoteurs de cette mouvance, de leurs réalisations paysagères restaurées, la lecture d'ouvrages contemporains de ces jardiniers portant sur le contexte social et historique de la création de ces jardins anglais nous ont permis d'identifier les fils directeurs de la philosophie du *wild garden*.

En particulier nous avons mis en exergue la signification du « sauvage » jardiné vu par ces concepteurs et avons dégagé dans l'ensemble de ces ouvrages des caractéristiques fondatrices du *wild garden* qui avaient déjà été relevées pour désigner la gestion différenciée dans le chapitre précédent ; ceci nous a permis de vérifier l'hypothèse de la parenté des deux mouvements paysagers :

Nous montrerons donc comment la gestion différenciée des espaces verts publics des années 1990-2000 s'inscrit de façon latente dans une filiation du mouvement paysager du *wild garden* anglo-saxon de la période 1880-1930; sont concernés les contextes d'émergence, certaines idées, notamment la réaction contre l'horticulture intensive contemporaine, la revalorisation d'espaces rustiques et d'espèces locales, le métissage des formes agricoles, naturelles et jardinées et enfin la recherche d'une esthétique picturale liée au mouvement impressionniste.

¹ M. Baridon, *Les jardins, Paysagistes- Jardiniers- Poètes*, R. Laffont, 1998, Paris, pp. 1097-1106.

² J.P. Le Dantec, *Jardins et paysages*, Larousse, 1996, pp. 323-330, pp. 345-351.

31 Le contexte historique de l'invention du « wild garden » en Angleterre à la fin du XIX^e siècle :

Pour comprendre la réelle acception du mot sauvage pour les créateurs de jardins anglo-saxons, nous avons dans un premier temps tenté de suivre le parcours professionnel des deux artistes principaux promoteurs de ce mouvement, William Robinson et Gertrude Jekyll, puis nous avons resitué l'originalité de leur proposition paysagère dans le contexte des mouvances paysagères contemporaines de leurs créations.

311 les créations paysagères du XIX^e siècle en Angleterre et en Europe

Le XIX^e siècle a été du point de vue de l'histoire des jardins le moment du passage du jardinisme aristocratique anglais fondé sur la composition des paysages, impliquant les théories esthétiques du sublime et du pittoresque, au style paysager reposant sur la nouvelle sensibilité romantique.

Michel Baridon remet en perspective la création paysagère à l'époque industrielle :
« L'entrée de la machine dans la vie quotidienne a été ressentie comme une rupture ; elle a transformé la vision de la nature. Jamais peut-être la nature n'a paru si belle. Ils idéalisent d'autant plus ces visions de campagne qu'ils se savent voués à un mode de vie qui ne peut plus changer. Pour certains, comme Dolfuss en Alsace ou Schneider en Bourgogne, ce seront les jardins ouvriers concédés par les industriels à proximité du lieu de travail. Pour d'autres comme Haussmann, ce seront les grands parcs de villes. Pour d'autres enfin, surtout dans les couches moyennes urbaines, ce seront les jardins individuels des villas de banlieue qui permettront à chaque famille de s'approprier un peu de vaste nature. De là, trois façons au moins de concevoir le rôle des jardins. »³

La caractéristique artistique de ce début de siècle est essentiellement marquée par l'évasion développée à travers l'architecture, la littérature et les voyages. Susan et Geoffrey Jellicoe évoquent l'évolution des jardins en relation avec les styles architecturaux : « Dans le domaine de l'architecture, tous les pays européens se mirent aux styles gothique, grec, égyptien ou indien ou encore renaissance italienne. Dans le même esprit, l'urbanisme devint classique et conservateur dans un style hérité de A. Le Nôtre dans la capitale française sous l'impulsion de Napoléon et du Baron Haussmann, greco-roman en Allemagne, notamment sous l'inspiration de l'architecte Schinkel ou encore gothique en Angleterre. Le néo-classicisme de l'architecture et le romantisme des parcs devinrent indissociables dans cette quête du passé idéalisé ».⁴

Les paysagistes s'attachaient essentiellement à mettre en valeur l'aspect remarquable du naturel en créant de toute pièce des jardins-spectacle fondés sur le pittoresque, l'anecdote littéraire ou picturale. Le style paysager avait atteint son apogée sous le Second Empire avec une recherche de l'ordre et de la méthode dans l'irrégularité. L'unité reposait sur la diversité

³ M. Baridon, *Les jardins*, R. Laffont, PP941-942.

⁴ D'après une traduction de G. and S. Jellicoe, *The landscape of man*, Thames and Hudson, 1987, pp. 250-260

des références historiques cosmopolites et le désir de restituer, voire d'amplifier les scènes de la nature à une dimension monumentale tant au niveau de leur échelle visuelle que par les émotions qu'elles procuraient. Les matériaux utilisés pour imiter les effets de nature étaient artificiels, les végétaux essentiellement exotiques, le terrain faisait l'objet d'une table rase pour être une conception ex-nihilo tel un décor naturel de fiction. Le Parc des Buttes Chaumont, par exemple, réalisé par J.C.A. Alphand en 1863 fut une excellente illustration de cet art du paysage scénographique construit à partir d'une carrière, comprenant des caves de stalactites, des montagnes de faux - rochers et un manteau épais de végétation.

J. P. Le Dantec résume ainsi cet attrait pour cette nouvelle esthétique des jardins: « Le progrès de l'horticulture et tout spécialement des techniques d'acclimatation de végétaux vont entraîner, combinés au goût romantique de la liberté des formes et pour l'ailleurs, une vogue des arbres, des arbustes et des fleurs exotiques en particulier et élargir la palette horticole des jardiniers paysagistes qui vont inventer des regroupements végétaux, souvent liés à ces mouvements de terrain artificiels, caractéristiques du style paysager du 19^e siècle. »⁵

En effet, en plein développement économique et industriel de l'Europe et de l'Amérique, la volonté générale de changement de décor dans le parc paysager se traduit par l'introduction massive d'essences d'Amérique du Nord, de Chine et du Japon .

En Grande Bretagne, les principes paysagers mêlant classicisme et romantisme, formulés par Repton, continuèrent à être appliqués, notamment à Regent's Park au cœur de Londres, réalisé en 1813 en collaboration avec l'architecte Nash. Des terrasses de villas classiques monumentales pénétrèrent dans un parc public constitué de lacs, de ponts et de paysages de forêts exotiques. De même, Joseph Paxton, urbaniste et horticulteur, chef jardinier du Duc du Devon créa dans cette région des paysages aussi monumentaux que singuliers comme la grande serre (1836) ou l'aqueduc cyclopéen(1840), d'une trentaine de mètres de hauteur, reconstitué dans un style naturel. Parallèlement, Edward Hussey exprima dans ses projets le romantisme anglais en restaurant en 1837 le vieux château de Scotney, datant de 1378, en ajoutant une aile du bâti en ruine dessinée, en s'inspirant de tableaux classiques. A l'opposé, James Bateman, à Bidulph Grange dans la région de Strafford, proclamait une nouvelle ère de l'internationalisme britannique en réunissant plusieurs types de paysages, de philosophies et de styles dans un ensemble cohérent : un bâti de style Renaissance, couplé avec un jardin japonais et des kiosques égyptiens.⁶

Cet aspect pittoresque du paysage s'épuisa au fil du temps et devint progressivement une pure recette académique et répétitive. L'éclectisme et l'historicisme se perpétuaient et s'opposaient à l'innovation. J.P.Le Dantec rappelle la perte de vitesse de ce style paysager à la fin du XIX^e siècle : « L'art des jardins publics paysagers s'était par la force de la commande mué presque partout en art officiel, autant dire en art académique : rien d'étonnant s'il était devenu le réceptacle de la statuaire »pompiér« célébrant des « gloires » politiques et des allégories bien-pensantes »⁷. Progressivement, la standardisation, l'internationalisation et la démocratisation des parcs heurtèrent la tradition anglaise aristocratique et la culture savante du jardinage.

⁵ J.P. Le Dantec, *Jardins et Paysages*, Larousse, 1996, p. 243.

⁶ D'après une traduction de G. and S. Jellicoe, *The landscape of man*, Thames and Hudson, 1987, pp. 265-270.

⁷ J.P. Le Dantec, *Jardins et Paysages*, Larousse, 1996, p. 245.

Alors, dans cette Angleterre industrielle, démocratique et urbaine s'amorça un nouveau courant de pensée paysagiste qui s'exprima selon plusieurs mouvances radicalement distinctes sur le plan des échelles de travail et des références culturelles, mais qui révéla des tentatives de réponse alternative au constat de la banalisation du jardin :

-un paysage urbain équipé pour les ouvriers et la classe moyenne

Londres, encore imprégné des valeurs du pittoresque, se tourna vers les commandes de parcs publics et se donna alors comme but de donner du plaisir esthétique et d'éduquer par la botanique la population ouvrière, notamment avec son arboretum public de Derby. Dans le même esprit, l'équipe formée de l'architecte Nash et du paysagiste Repton s'adapta à la nouvelle demande de la classe moyenne bourgeoise en proposant le plan du quartier Ladbroke Estate et Holland Park à Londres en 1846 combinant les petits jardins privés et le parc collectif privé.⁸

-Des parcs fondés sur l'association des techniques contemporaines et de formes de nature domestiquée :

Les expositions universelles de Londres en 1851 et de Paris en 1889 montrèrent la relation possible entre le rationalisme de l'ingénierie et le paysage romantique de l'émotion. Notamment, Paxton se tenait au fait des découvertes industrielles et créa pour celle de Londres, Crystal Palace, une serre monumentale où il logeait des arbres exotiques entiers et recomposait un paysage prestigieux en l'honneur des conquêtes coloniales. Ce palace fut érigé par la suite à Sidenham dans un parc d'échelle monumentale.⁹

-Des couloirs urbains de nature reconstituée :

Ces projets furent essentiellement ceux de F.L.Olmsted aux Etats Unis: il considéra le paysage naturel américain comme un réservoir de formes et de couleurs et s'en inspira pour créer des réseaux verts urbains de parcs dans les villes de Chicago, Boston et New-York et étendit sa mission de créateur de parcs aux aménagements de réserves naturelles.

-Un retour vers un paysage rural anglais promu par le mouvement Art and Craft initié par William Morris (1834-1896) : on peut citer essentiellement W.Robinson et G.Jekyll qui s'attachèrent à promouvoir un style de jardin revalorisant la flore locale et la mise en scène de la nature spontanée que nous étudierons dans le chapitre suivant.¹⁰

⁸ *The landscape of man*, op. Cit.

⁹ *The landscape of man*, op. Cit.

¹⁰ *The landscape of man*, op. Cit.

Planche photos 5 . Les jardins anglais de la fin du XIX^e siècle : une priorité donnée à la technique et à la sophistication
Extraits de G. Jellicoe, “ The lanscape of man”, Thames and Hudson, 1987.



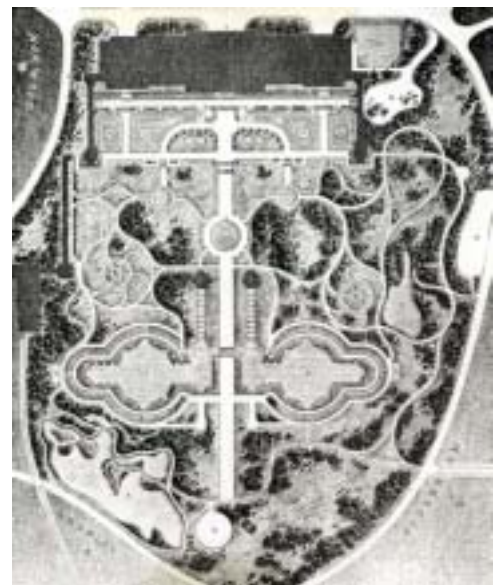
La grande Serre de J. Paxton en 1851



J.C.Loudon : planche de détail de jardin, publiée 1836



J.C.Loudon : planche de détail de jardins extraite de « The suburban Gardener and Villa Companion », publié en 1836.



J. Paxton, plan de “The Grounds”, Sydenham (1853).

312 L'émergence de deux concepteurs jardiniers en rupture avec leur époque

A cette période artistique charnière et en pleine transformation des campagnes anglaises en banlieues de cottages dotés de jardins domestiques, deux paysagistes redécouvrirent la dimension jardinière du paysage et l'intérêt pour les plantes « sauvages » .

Celui qui, le premier, tenta de modifier les pratiques du jardinage à la fin du siècle en Grande Bretagne, en appelant au non-conformisme, fut William Robinson (1838-1935), un jardinier et théoricien de l'art des jardins d'origine irlandaise. Il utilisa son propre domaine « Gravetye Manor » comme laboratoire de ses expériences horticoles et lieu d'observation des espaces de nature spontanée. En 1870, il publia « *The Wild Garden* »¹¹ et en 1883 « *The English flower garden* »¹² qui définissaient ses principes de composition d'un jardin sauvage. En 1871, il fonda le magazine « *The garden* » et y transmit sa conception du jardin anglais. L'ensemble de ces publications n'a jamais été traduit ou édité en français, comme nous l'avons déjà noté.

Peter Herbert, propriétaire actuel du domaine de W. Robinson, resitua son influence parmi les paysagistes de son époque : « Les concepteurs de chaque côté de l'Atlantique ont fait écho à ses idées : Gertrude Jekyll a illustré ses principes dans son jardin forestier de Munstead Wood; Beatrix Farrand a rendu visite à W. Robinson à Gravetye et a adapté ses théories dans les lisières de Dumbarton Oaks à Washington ; Frederick Law Olmsted a donné une copie de ce livre à Calvert Vaux et suggéra qu'il suive ses conseils pour les promenades de Central Park. »¹³

La bibliographie de W. Robinson comprend essentiellement des recommandations techniques jardinières de mise en forme, de choix d'essences ou des critiques des réalisations de son époque. Aucun chapitre de ses productions littéraires n'aborde la définition de sa philosophie paysagère et ses références à l'art des jardins. Cependant, pour analyser l'avancée réelle de son mouvement par rapport aux réalisations des paysagistes contemporains, nous avons été amenés à extraire de nombreuses remarques d'ordre philosophique disséminées dans les chapitres de conseil de jardinage des deux livres cités .

Gertrude Jekyll (1843-1932), contemporaine de W. Robinson, contribua également à l'avènement des jardins sauvages et non conformistes en apportant une vision complémentaire. Elle entra à l'Ecole des Beaux-arts de Londres en 1861 pour y étudier l'ornementation ainsi que l'emploi de la couleur par les peintres. Hercule Brarbazon lui enseigna ensuite l'aquarelle.

¹¹ W. Robinson, *The wild garden*, London, first published, 1870.

¹² W. Robinson, *The English flower garden*, London, first published, 1883.

¹³ P. Herbert, préface de W. Robinson, *The wild garden*, Sagapress, Portland, Etats- Unis, 1994, traduction G. Aggeri, 2001.

Alors qu'elle s'était fait une réputation de peintre et de dessinateur, Miss Jekyll fut contrainte d'abandonner ses créations artistiques en raison d'une extrême et croissante myopie. Elle rencontra William Robinson qui eut une grande influence sur sa reconversion comme artiste jardinière et sur son choix de gamme de plantes. En 1875, elle écrivait dans *The garden* le premier d'une série d'articles et dès la fin des années 1880, elle avait acquis une réputation pour son apport d'idées nouvelles dans le jardinage et sa transposition de ses choix esthétiques picturaux dans le domaine du jardin. En 1876, sa famille retourna dans le Surrey et s'installa à Munstead House, un domaine où Gertrude acquit une grande connaissance du paysage rural et des jardins de cottage. Elle transforma ce lieu en laboratoire de ses expérimentations végétales et paysagères.

Si on résume la trajectoire de sa carrière de paysagiste, on peut estimer qu'elle donna des conseils pour quelques trois cent cinquante jardins dont une centaine réalisés en collaboration avec l'architecte anglais Edwin Lutyens(1869-1944)qui concevait les maisons familiales associées.¹⁴ La plupart de leurs réalisations communes concernaient des propriétés bourgeoises comprenant un ensemble indissociable entre la maison et le jardin comme Munstead Wood(1890), Chinthurst Hill(1893), Orchards(1907), Bois-des-Moutiers(1908), Barrington Court(1917), Hestercombe (1906).

Elle vulgarisa abondamment ses théories du jardinage par l'édition de 15 livres thématiques comme *Wood and Garden*(1899)¹⁵; *Lilies for English gardens*¹⁶(1901), *Colour in flower garden* (1908), écrits sur un mode poétique et littéraire et fondés sur la description de ses réalisations de parterres dans ses aménagements. Les seuls livres publiés en France , « *Couleurs et jardins* »¹⁷ et « *Propos sur le jardin* »¹⁸ permettent de rassembler des éléments théoriques sur sa définition de l'esthétique sauvage. Selon Michel Racine, transparaît dans ses œuvres son admiration pour le mouvement « Arts and Crafts » inspiré des écrits de William Morris, le « revival » régionaliste et la peinture impressionniste.¹⁹

¹⁴ Bibliographie selon M. Racine, in *Créateurs de jardins et de paysages en France du XIXème et XXème siècles*, Actes Sud, 2002.

¹⁵ G. Jekyll, *Wood and Garden*, Longmans Green, 1899

¹⁶ G.Jekyll, *Lilies for English gardens*,Country life, 1901.

¹⁷ G.Jekyll, *Couleurs et jardins*, édition Hersher, Paris, 1989, traduction S. Gleize, édition originale *Colour in the Flower garden*, 1908, Londres.

¹⁸ G.Jekyll, *Propos sur le jardin*, trad. Pierrick Le Louarn, Paris, La Maison rustique, 1993.

¹⁹ M. Racine, *Créateurs de jardins et de paysages en France du XIXème et XXème siècles*, op. cit., pp. 114-119.

32 L'apparition du jardinisme sauvage comme opposition radicale à l'art paysager anglais de la fin du XIX^e siècle

Si nous mettons en situation le courant jardinier du style sauvage de W. Robinson et de G. Jekyll dans son époque, nous pouvons affirmer qu'il traduit en filigrane une profonde remise en question de la banalisation des jardins de la fin du XIX^e siècle et de ses corollaires des parcs à horticulture académique qui ont accompagné cette évolution.

321 Une critique de l'académisme néoclassique

William Robinson mettait en cause « l'art humain » décliné dans les jardins de son époque jalonnés de sculptures évocatrices de scènes historiques : « une jolie pièce grecque, un morceau de toile peint par Corot avec la lumière du matin, un bloc de pierre érigé tel un gladiateur mourant, un rocher construit tel un morceau du Parthénon »²⁰.

On peut supposer qu'il désignait dans ses propos critiques les paysagistes de la deuxième moitié du XIX^e siècle et leur dérive vers l'historicisme composite mis en avant déjà au siècle précédent par les concepteurs comme Walpole et Hirshfeld. Il était ainsi en position de remettre en question à la fois les jardins privés de son époque conçus selon un goût bourgeois néoclassique, archaisants, inspirés du néo-italien, du néo-gothique véhiculés par la presse et la littérature contemporaine. Il critiquait aussi les grands parcs résultant de la commande publique qui donnait une priorité à l'art officiel, notamment la demande exprimée par la Reine Victoria de créations du Domaine d'Osborne dans un style néo-romain sur l'Ile de Wight ou de Balmond en Ecosse dans un style de Baronnie écossaise ou enfin les premiers parcs publics réalisés par J.C.Loudon (1783-1843) et Paxton (1803-1865) (cf chapitre précédent 31).

Tournant le dos à son époque, il privilégiait plutôt une création de jardins fondés sur le mimétisme des scènes de nature et sur l'authenticité et l'harmonie du jardin capables d'inspirer un tableau d'artiste avec des jeux de couleurs, de lumières et de formes.

322 La remise en cause du formalisme géométrique

Les jardins préconisés par W. Robinson voulaient offrir un contraste avec la discipline des jardins au cordeau qu'il critiquait tant. Il livra une bataille sans merci aux jardiniers contemporains de la fin du XIX^e siècle qu'il assimilait à de simples tapissiers d'extérieur ou encore à des créateurs de pâtisseries jardinées (« *pastry-work gardening* ») lorsqu'ils réalisaient des arrangements floraux formels, géométriques, « arrangés comme des soldats sur un champ de bataille »²¹ ou pratiquaient l'art topiaire. En particulier, il attaqua avec insistance

²⁰ W. Robinson, *The English flower garden*, Bloomsbury Publishing Plc, London, 1998, 266 p., first published 1883, traduction G. Aggeri, 2001.

²¹ W. Robinson, *The wild garden*, Sagapress, Portland, Etats Unis, première édition 1836, Londres, traduction G. Aggeri, 2001.

les jardins de Crystal Palace réalisés par Paxton en 1850, les alignements des familles végétales étiquetées dans les jardins botaniques français comme ceux de Caen, Angers et Rouen. Son ton était polémique et très critique envers le jardinage sophistiqué et dirigiste : « Tout ce travail est mauvais et dégradant pour l'art et dans son expression ultime peut même devenir ridicule. »¹⁹, en particulier pour les jardins d'inspiration hollandaise, belge, française et italienne.

Il mit en avant l'image du jardinier naturaliste et non celle du paysagiste créateur de formes géométriques végétales et minérales. D'ailleurs il choisit le mot jardinier pour définir sa pratique: « Dans beaucoup de livres, les auteurs, non satisfaits du mot correct « landscape gardener » utilisé par Loudon, Repton et bien d'autres s'appellent « landscape architects », un stupide terme d'origine française qui implique la réunion de deux disciplines distinctes, l'une traitant de la variété de la vie et de la beauté de la terre, et l'autre de pierres et de briques assemblées ensemble. »¹⁹

En particulier, il intitula le chapitre VII du livre « Wild flower garden » : « contre les effets de style, les maçonneries inutiles et les plans stéréotypés, les jardins de constructeurs et autres formes dégradées de l'art plastique. » qui résumait l'ensemble de sa polémique sur les jardins traditionnels construits.

Cette crispation contre le retour du formalisme est à replacer dans le contexte des réalisations historiques qu'il a pu découvrir en Europe : en témoignent sa curiosité pour le style sinueux et pittoresque du Parc des Buttes Chaumont de Alphand et Barillet, des créations d'Edouard André qu'il rencontra à Paris et son aversion pour le modèle historique de Le Nôtre à Versailles.

On peut imaginer que dans les dernières versions de son livre « The wild garden » publiées au début du XX^e siècle²², W. Robinson n'a pas partagé le goût pour la mode contemporaine architecturale « Art-déco » internationale portée en France par des paysagistes comme André Véra puis Achille Duchêne et relayée par des jardinistes formés dans l'esprit des Beaux-Arts et apparentés d'une certaine façon à la rigueur géométrique de Le Nôtre.

De même, ses revendications sont aussi très éloignées du style plus tardif du cubisme illustré dans les jardins de Guévrékian dans le Parc des Noailles à Hyères, rattaché au Bauhaus et au constructivisme allemand.

Le courant du Wild garden opposait à une vision construite de l'espace et à la sophistication victorienne une philosophie inspirée par les scènes champêtres, impressionnistes et naturalistes dans le jardin.

J. P. Le Dantec désigne son style paysager comme « un jardinisme spontanéiste et coloré »:« Ce n'est pas un artiste d'avant -garde mais un jardiniste de grand talent en renouvelant les problématiques paysagères par de nouvelles formes et associations. »²³

²² Selon Peter King, dans l'introduction de *The english Flower garden*, Bloomsbury, London, 1996, William Robinson supervisa l'édition de ce livre en 1843.

²³ J.P. Le Dantec, *Jardins et paysages*, Larousse, 1996.

323 La critique des nouvelles techniques industrialisées dans les jardins.

En pleine période de progrès technique dans la maintenance du jardin avec l'invention de la tondeuse, des serres chauffées et des châssis, W. Robinson réhabilita les matériaux traditionnels. Il écrivit notamment : « Nous vivons dans un siècle mécanisé à l'âge où nous réalisons des clôtures grillagées. Aussi, nous voyons certains paysages les plus beaux défigurés par des réseaux de clôture métallique. Et quand je vois supprimer une haie végétale superbe et son remplacement par des kilomètres d'horribles clôtures métalliques dans l'arrière-plan d'un superbe paysage, je pense que le diable revêt l'aspect d'un économiste. Et, ce ne sont pas seulement les hommes d'affaires provenant de la capitale qui apprécient ces clôtures »²⁴.

Dans le même esprit, G. Jekyll dans son livre « Couleurs et jardins »²⁵ écrivit en désignant l'emploi de la tondeuse : « La machine non seulement laisse de vilains bords inesthétiques, mais fait entrer dans le bois la discipline et l'élégance du jardin qui, même là où elles sont à leur place, sont souvent excessives. »

En effet, ces auteurs visaient probablement l'engouement pour la technique mécanisée systématique dans le jardin et le risque de standardisation de la nature domestiquée, illustrés par exemple à cette même époque par J.C. Loudon, paysagiste, qui créa le magazine technique du jardinage « *The gardenesque* » et, sur la même lancée, Joseph Paxton (1803-1865), horticulteur, ingénieur, économiste qui fit de la fusion de l'ingénierie architecturale et du paysage romantique anglais un nouvel art avec sa réalisation du Crystal Palace lors de l'Exposition universelle de 1851.

Dans le même souci de remise en cause de la suprématie de la technique horticole sur le jardinage, W. Robinson opposa son art du jardin à la mode de la mosaïculture, des décorations florales banalisées sous forme de corbeilles, de massifs de fleurs exotiques cultivées en serres et plantées selon des arrangements géométriques. C'est le tout-horticole, la standardisation de l'embellissement floral, le coût énorme d'entretien de telles formes paysagères qu'il souhaitait substituer par un jardinage rustique, intégré au site, inspiré de la tradition du *cottage garden*.

324 Le rejet du tout exotique comme symbole d'un prestige contestable

La banalisation des voyages vers les colonies entraîna un goût prononcé pour l'usage d'une infinie variété d'essences internationales, tant chez les propriétaires de grands domaines ou de jardins de cottages lotis dans les banlieues que dans les parcs publics.

Mais avec son œil de peintre, G. Jekyll sut distinguer les pièges de la nouvelle mode : « Parce qu'elle repose sur l'introduction d'espèces exotiques dans les milieux naturels, les gens sans discernement concluent hâtivement qu'ils peuvent planter n'importe quoi n'importe où...j'ai

²⁴ W. Robinson, *The wild garden*, op.cit.

²⁵ G. Jekyll, *Couleurs et jardins*, édition Hersher, France, 1989, traduction S. Gleize, édition originale *Colour in Flower garden*, 1908, Londres.

vu des espaces boisés qui offraient dans leur simplicité, un charme parfait, gâché par des plantations irréfléchies. »²⁶

De même, W. Robinson luttait contre les annuelles et les bisannuelles utilisées systématiquement pour produire des masses de couleurs vives, l'utilisation de plantes exotiques non adaptées aux climats anglais et de ce fait exigeantes en entretien sophistiqué et coûteux : « Dans la génération qui a précédé la mienne, on a vu apparaître un goût qui consistait à sortir des serres à la belle saison des plantes exotiques que l'on groupait de façon à obtenir des masses de couleurs voyantes. Ces plantes étaient en général tropicales; mises dans la terre fraîche, elles fleurissaient en abondance avant de succomber aux premiers gels. Leurs couleurs voyantes étaient très plaisantes et l'introduction de ces parterres a conduit à l'abandon des plantes qui étaient coutumières de nos jardins. Cela est si vrai qu'on a vu très souvent, pour ne pas dire constamment, les plantes vivaces disparaître des plus grands jardins parce que toutes les énergies étaient absorbées par l'entretien des plantes exotiques nécessaires à leur décoration l'été. On ne saurait oublier que ce système coûte cher tous les ans... »²⁷

Il renchérit sur le thème de ces plantes exotiques inappropriées dans une société où les jardins étaient devenus essentiellement l'objet de commandes de la « middle class » et où des institutions publiques : « Notre passion pour l'exotisme est si universelle que notre propre flore n'est jamais plantée alors que l'argent est jeté par la fenêtre pour des arbres exotiques sans intérêt comme le wellingtonia... »²⁸

Tout se passait comme s'il rejetait le goût pour les plantes exotiques des plantes à la fois pour des raisons d'orgueil national, de critique des budgets d'investissement et de gestion de ce type de jardinage, de l'absence de rusticité par rapport au climat anglais mais aussi pour la connotation artificielle qu'elles apportaient par rapport à une idée personnelle de l'authenticité du jardinage souhaité.

²⁶ G. Jekyll, *Couleurs et jardins*, op.cit.

²⁷ W. Robinson, *The Wild garden*, Londres, Murray, 1895, extrait traduit par M. Barridon. in M. Barridon, *Les jardins*, Robert Laffont, 1998.

²⁸ W. Robinson, *The Wild garden*, Londres, Murray, 1895, op. Cit.

33 L'invention d'un savant « naturel aménagé » : une certaine idée du sauvage

A travers les recommandations jardinières exprimées par les défenseurs du *Wild garden*, nous avons essayé de définir la philosophie esthétique de ces modèles paysagers, en particulier la gamme et l'origine des espèces dites sauvages, le niveau d'intervention dans l'espace de nature, le vocabulaire paysager des compositions végétales.

331 La revalorisation de la flore locale indigène

Tout en désignant les jardins anglais de la fin du XIX^e siècle comme des espaces de présentation de plantes exotiques et de parterres, W. Robinson s'interrogeait sur la vocation végétale du jardin : « Il n'a pas été aisé d'abandonner cet art faux et hideux, mais je suis allé au Jardin Botanique, à Regent's Park, où il existait à l'époque un petit jardin de plantes britanniques,... et cette visite m'a amené à visiter les régions diverses autour de Londres, en particulier les champs d'orchidées dans les pentes non labourées des falaises de la côte d'Essex. Il me vint alors l'idée qu'il émanait une grande beauté des fleurs et des arbres indigènes et de plus que s'il y avait tant de diversité dans notre flore insulaire, que ne devrions-nous pas trouver dans les monts et vallées des pays du monde nordique et tempéré ? La véritable démarche de création paysagère n'est pas d'avoir toutes sortes de jardins fleuris stéréotypés ; le type le plus approprié de jardin devrait prendre naissance à partir de son site et d'un environnement aussi harmonieux que celui d'une primevère dans un talus humide. »²⁹

En pleine période de prestige des jardins et des essences importées depuis les pays exotiques en Angleterre, W. Robinson a eu le mérite de réhabiliter la flore locale comme motif esthétique à introduire dans les jardins ou plus simplement à maintenir dans les sites à aménager de façon sélective et à remettre en valeur par des touches de jardinage. Dans ses textes, de façon générale, on retrouvait une forte orientation vers les traditions locales, notamment l'inspiration des *cottages gardens* de l'époque victorienne, l'abandon du langage latin pour désigner les plantes familières : « Nous prenons des leçons en regardant la nature dans ses plus beaux aspects de végétation, d'espaces dégagés, de masses boisées qui bordent les vallées ou tracent des guirlandes dans les montagnes rocheuses bien plus que tout ce que l'homme peut inventer ou a déjà inventé. »³⁰

Dans son livre, *The wild garden*, le chapitre XVI est entièrement consacré aux jardins réalisés avec la flore sauvage britannique.

Il y écrit par exemple « Une fois, j'étais sur les berges d'une jolie rivière en Irlande, The Barrow, j'ai vu une collection de saules ornementaux qui, aussi intéressante qu'elle soit, ne comprenait aucune essence locale » ou encore « Nous cherchons dans le monde des arbustes fleuris...rien n'est plus beau que le *Viburnum opulus* fréquent dans le Surrey. Monsieur

²⁹ W. Robinson, *The English flower garden*, op. Cit.

³⁰ W. Robinson, *The English flower garden*, op. Cit.

Anthony Waterer qui tient la pépinière anglaise la plus prestigieuse m'a dit que nous n'en pourrions trouver aucune dans sa pépinière, ni dans aucune autre. »³¹

En effet, cette nouvelle idée du jardin en Angleterre a été freinée les premières années par la difficulté d'approvisionnement de cette flore locale chez les pépiniéristes.

De même, G. Jekyll s'appuya dans ses jardins tel Munstead House sur des boisements spontanés de noisetiers, de pins, de chênes, de bouleaux, d'ifs qu'elle accompagna de tapis de primevères et de narcisses. Elle s'émerveillait comme un poète des découvertes quotidiennes de fleurs spontanées dans son jardin : « Sur un rocher escarpé, la touffe d'une belle variété de valériane avec l'écarlate et le cramoi profond de la gueule de loup. Ici, la texture de pétales autant que les couleurs se mettent réciproquement en valeur.. ; Des velours qui ont cette belle qualité des anciens velours ciselés d'Italie. »³²

332 l'acclimatation de plantes exotiques rustiques et autonomes

W. Robinson nous a transmis sa vocation de « jardinier sauvage » comme tel : « Mon objectif...est désormais de montrer qu'il est possible d'obtenir de la beauté diversifiée à partir de fleurs rustiques, plus que le plus ardent admirateur des jardins à l'ancienne ne pourrait le rêver, par la naturalisation dans nos bois et nos bosquets des parties accidentées des parcs et des espaces inoccupés de la plupart des jardins, de quantités d'espèces magnifiques ... » ou encore : « J'ai écrit *The Wild Garden* pour montrer que nous pourrions avoir la joie de percevoir le printemps dans le verger, les prairies, ou le bois et le bocage et pour sauver le véritable jardin fleuri autour de la maison, traditionnellement supprimé pour créer des parterres de printemps et d'été ; en d'autres termes, le jardin sauvage est voué aux éléments qui s'entretiennent d'eux-mêmes dans le sol en place, qui sont pérennes pendant des générations si nous adaptons les plantes au sol existant, comme les narcisses sur un sol de verger ou des anémones bleues dans un bocage calcaire très courant en Irlande. »³³
Il définit son intention de créer un « jardin sauvage » comme étant « le lieu d'accueil de nombreuses plantes rustiques provenant de pays étrangers qui pourraient être acclimatées et introduites subtilement dans nos jardins, nos champs et nos bois ». ³⁴

Le terme « wild garden » s'applique donc autant à la préservation des essences locales qu'à l'implantation de plantes exotiques rustiques dans des sites où elles évoluent en se naturalisant et recréent des biotopes doués de dynamique spontanée ; W. Robinson s'est expliqué lui-même sur le caractère ambigu du choix du mot sauvage en traçant un parallèle avec les courants paysagers naturels contemporains : « Cette désignation n'a rien en commun avec le « wilderness » bien qu'elle puisse éventuellement le supposer ; elle ne signifie pas nécessairement le jardin pittoresque car un jardin peut être *pittoresque* et dans sa globalité être le résultat d'un soin permanent ; la signification de ce sauvage est plus claire si on imagine un fleurissement hivernal d'aconits sous un bosquet d'arbres dénudés en février ou des perce-

³¹ W. Robinson, *The wild garden*, Sagapress, Portland, Etats Unis, première édition 1836, Londres, traduction G. Aggeri, 2001.

³² G.Jekyll, *Couleurs et jardins*, édition Hersher, France , 1989, traduction S. Gleize, édition originale *Colour in Flower garden*, 1908, Londres.

³³ W. Robinson, *The wild garden*, op. Cit.

³⁴ W. Robinson, *The wild garden*, op. Cit.

neige abondants dans les prairies de la Tamise et encore des anémones des Alpes créant un effet de tâches bleues dans un bocage . »³⁵

Il défendit ces types d'aménagements car « les plantes rustiques poussent mieux dans ces places non aménagées que dans des parterres, ...car les fougères, les fleurs, les grimpantes , les prairies et arbustes associés ensemble révèlent leur harmonie et rendront infiniment mieux que dans des jardins rigides, car un cortège de fleurs se succédera à travers les saisons sans saison morte. »³⁶

Parallèlement, même si G. Jekyll employa rarement le mot « sauvage » dans ses ouvrages, sa plus grande contribution fut de réinstaurer l'usage des plantes autochtones aux côtés des cultivars et d'espèces exotiques d'introduction plus récente. Sous l'apparence d'une disposition informelle, la place de chaque plante était en fait attentivement choisie. Dans ses jardins, entre les arbres originels, des espèces exotiques rapportées, notamment l'angélique , l'*Aralia elata*, le *Gunnera magelanicum* sud- américain dressaient leurs feuilles au dessus de tapis de fougères. Le jardin devait présenter des végétaux non pas tels qu'ils se trouvent à l'état sauvage mais dans le contexte d' « un milieu naturel aménagé »³⁷. Dans cet esprit, elle affirmait plus que W. Robinson le désir de déployer la gamme végétale locale en mélangeant les plantes indigènes avec des plantes exotiques.

Ce savant art du sauvage reposait sur une grande observation des plantes spontanées , de l'utilisation de leur lumière et de leur couleur, de leur odeur pour les conserver, les respecter dans le futur aménagement ou les transposer éventuellement dans des bordures florales intégrées dans leur environnement naturel : « Le jardinage, c'est discipliner les arbres et les broussailles des sous-bois, donner à leur contours et à leur masses des formes élégantes, des proportions équilibrées. C'est observer sans cesse, noter, travailler, et ce faisant, progresser dans la connaissance, entrer en sympathie avec ce qui pousse. » Elle confirma le caractère flou de ses jardins naturels : « J'ai été amenée à penser au grand nombre de belles plantes vivaces provenant d'autres pays qui pourraient être acclimatées, avec peu d'incidence, dans nos plantations, nos champs et nos forêts. Nous ne pouvons non seulement faire pousser le milieu des fleurs traditionnelles dans nos jardins mais beaucoup plus d'essences qui n'ont aucune chance d'y être vues. »³⁸

Cet art respectait la nature plus comme référent esthétique qu'en tant qu'élément biologique ; il la domestiquait pour lui donner une valeur en tant que paysage.

³⁵ W. Robinson, *The wild garden*, op. Cit.

³⁶ W. Robinson, *The wild garden*, op. Cit.

³⁷ G. Jekyll, *Couleurs et jardins*, op.cit.

³⁸ *ibid*

**Planche photos 6 : Les formes de nature sauvage et champêtre proposées
par G. Jekyll et W. Robinson**



Images choisies par W. Robinson pour illustrer son livre « The wild garden », 1895 ; réalisation A. Parsons .
Métissage de plantes spontanées et exotiques, effets paysagers naturels.



Photos de jardins dessinés par G. Jekyll et restaurées à la fin du XX°.
Interpénétration du jardin, de la prairie fleurie, du verger, des bois. Photos de
G. Levêque extraites de « Couleurs et jardins », 1989.

333 Les formes paysagères du sauvage

W. Robinson devint le défenseur de la « profusion » végétale, du jardin qu'il qualifia de sauvage. Il s'adressa essentiellement aux propriétaires privés amateurs de jardins et parfois aux parcs publics de Londres et dressa une série de recommandations d'aménagements qui illustraient son souci de « savant naturel » :

Ses jardins s'inscrivaient dans la logique du site et exploitaient le déjà- là :

la topographie des sols ne devait être remaniée qu'autour de la maison pour laisser échapper des vues sur les cultures, les courbes de niveau existantes dans le parc étant plus opportunes que les lignes, les angles définis par des terrasses ; des cheminements sinueux et herbeux menaient progressivement à la découverte de la demeure .

Les arrangement végétaux reposaient à la fois sur une composition qui mimait le naturel et sur son développement aléatoire dans le temps. Les bordures herbacées et les parterres étaient traités de façon spécifique : la différence essentielle avec le style traditionnel tenait à leur répartition, non pas aérée mais concentrée au milieu d'une pelouse ou à proximité de l'habitation. « Toutes les plantations dans les prairies doivent se présenter en groupes naturels ou le long des lisières, en développement incontrôlé. A terme, elles se regroupent spontanément de façon superbe. »³⁹ précisait W. Robinson.

Il prescrivit le choix d'arbres à port libre, y compris pour les végétaux traditionnellement traités en formes topiaires comme l'if et le laurier sauce, le houx et le buis, l'abandon des parterres fleuris et des mosaïcures très en vogue du fait de leur coût élevé, du travail requis et de leur manque de style. Il leur substitua des primevères, des pensées, des phacélies, des géranium sauvages, des roses , des plantes grimpantes comme les clématites et les pois de senteur, etc...

Dans son livre *The wild flower garden* , il conseilla une liste de fleurs expérimentées dans son domaine de Gravetye qu'il désignait comme plantes chef de file du *wild garden* telles que l'acanthé, l'asphodèle, l'aconit, le genêt, la coronille, l'aigrette, les fougères, les bleuets, le houx, le fenouil, le chèvrefeuille, le lupin, les narcisses, les pois de senteur, etc...

G. Jekyll, qui n'employait que rarement le mot « sauvage » dans la définition de son style, devint pourtant un maître de la simulation de la nature spontanée dans ses arrangements floraux subtils : « En semant de l'élégante bruyère sauvage jusque sur le chemin et en répartissant judicieusement le thym sauvage et la sauge des bois que l'on retrouve fréquemment parmi les bruyères dans les environs, on aurait donné au lieu une certaine cohésion et l'impression de pousse spontanée, si important si l'on veut un jardin sauvage. »⁴⁰

Dans son œuvre littéraire, elle définit le caractère relatif de son intervention dans les espaces de nature spontanée après l'observation de la dynamique spontanée des plantes, le nettoyage sélectif des bois, la sélection des espèces existantes pour privilégier la diversité végétale.

³⁹ W. Robinson, *The English flower garden*, op. Cit.

⁴⁰ G. Jekyll, *Couleurs et jardins*, op. cit.

« Aussi de cette forêt de sauvageons...il fallait commencer, me semble -t-il par mettre un peu d'ordre dans cet enchevêtrement, le mieux étant de voir ce qu'en disaient les arbres eux-mêmes. »⁴¹

Elle laissait une part à la dynamique naturelle de ses plantations : « Cultiver un jardin implique des transformations constantes. C'est encore plus vrai d'un bois. Heureusement, chaque modification révèle d'autres beautés et ouvre des possibilités nouvelles d'aménagements. Bien appréhendés, bien contrôlés, ces changements sont sources d'embellissement. »⁴²

Dans la suite logique des travaux de W. Robinson, elle préconisait des sentiers de gazon, des effets colorés éphémères pour chaque saison, des arrangements très sophistiqués de bulbes, de feuillages, de vivaces dans des parterres en forme de frises.

Les deux paysagistes parlèrent rarement de composition globale de parcs et de jardins et abordèrent leurs vocation de paysagiste sous l'angle du jardinage artistique. C'est la connaissance des plantes et de leurs besoins, l'habileté à les cultiver et l'art de les disposer qu'ils décrivaient et non la création d'esquisses paysagères sur une planche à dessin.

⁴¹ G.Jekyll, *Couleurs et jardins*, op. cit.

⁴² G.Jekyll, *Couleurs et jardins*, op. cit.

34 Au delà du jardin, l'investissement des espaces de nature agricole et de nature sauvage

Le style sauvage de W. Robinson concernait aussi l'intégration du domaine agricole au delà du jardin, l'esthétique champêtre fondée sur des structures végétales rurales comme les prés, le bocage, les vergers et sur le savant art d'y arranger les compositions florales de façon informelle en introduisant les effets de taches végétales. La nature sauvage et agricole est soit une réalité existante sur le terrain, préservée comme une toile de fond de leur peinture jardinée, soit une succession de motifs esthétiques symboliques de cette nature rurale. La dimension paysagère de sa théorie reposait essentiellement sur le maintien des traces rurales anglaises comme un paysage esthétique domestique et sur la valorisation de certaines essences indigènes peu présentes dans les parcs sophistiqués. Le discours embrassait essentiellement des considérations de jardinage pratique et n'effleura que superficiellement l'aspect scientifique des équilibres écologiques, peu connus à cette époque.

W. Robinson dépassa la notion de jardin des abords immédiats de la maison et intégra, comme dans le jardin paysager anglais, le concept plus large de « paysage environnant » comprenant les espaces de nature spontanée, les espaces agricoles et les abords des routes. En effet, il investissait d'autres espaces comme les bois, les champs, les prairies autant que les terrains de jeux avec des essences comme les narcisses ou les jonquilles : « Dans les plus petits jardins, il peut exister assez d'espace pour décliner le « jardin sauvage », mais dans les vastes jardins où il existe des espaces généreux dans les marges de la prairie, dans le bocage, dans le parc ou le long des cheminements et des routes dans les bois, on peut parvenir à des effets nouveaux magnifiques par cette démarche.»⁴³

G. Jekyll montra aussi dans son jardin de Munstead Wood que les diverses parties du jardin ne sont pas isolées mais forment un tout. La grande bordure peut se voir comme un ensemble, comme une succession de tableaux ou une myriade de détails. Elle fait partie d'une composition plus vaste. En effet, la bordure de fleurs se fond dans le cadre des bois et dans le paysage plus lointain des collines environnantes. « De même que les jardins sauvages ne devraient jamais ressembler à des jardins ordonnés, ou à des lieux où se sont égarées des plantes qui n'ont rien à y faire, les sentiers dans les bois ne devraient jamais ressembler à des allées de jardins. Il ne doit avoir ni limites franches, ni frontières visibles. Il se fond imperceptiblement dans le bois, il est de même nature que lui, avec cette seule différence qu'il est uni et dégagé, sans racine apparente, ni fougères, ni ronces, car on les aura enlevées quand on l'aura tracé. »⁴⁴ indiquait G. Jekyll.

Hors des terrains sauvages, elle créait des parterres conçus à la manière de W. Robinson. En résumé, elle considérait qu'il valait mieux laisser intacts les boisements mais, à leur lisière, s'autoriser quelques plantations audacieuses de fleurs telles une touche légère « comme ici du bouillon blanc et là de la digitale pourpre. Car lorsque l'on se tient dans la partie ouverte, il est plaisant de prolonger sa vue loin dans les bois en laissant y pénétrer par endroits les

⁴³ G. Jekyll, *Couleurs et jardins*, édition Hersher, France, 1989, traduction S. Gleize, édition originale *Colour in Flower garden*, 1908, Londres.

⁴⁴ G. Jekyll, *Couleurs et jardins*, op. cit.

influences du jardin, mieux encore de faire rejoindre l'un et l'autre. » Contrôlé, celui-ci est autant naturel qu'apprivoisé.

W. Robinson et G. Jekyll consacrèrent tous deux un chapitre entier de leur livre à la revalorisation du verger. Ce verger ne doit ni être strictement utilitaire, ni seulement esthétique selon cette dernière « Nul doute, mon verger ne sera pas seulement un lieu de beauté, agréable à l'œil et à l'esprit mais un lieu de repos, un repos à peine troublé par l'intérêt qu'il suscite. Ce sentiment renvoie-t-il aux jours anciens et rudes où l'homme vivait de la cueillette et de la chasse ? Ou bien vient-il du charme direct qu'offre le lieu direct avec une nature généreuse qui met tous les sens en éveil. »⁴⁵

G. Jekyll conseilla même la création de verger d'essences spontanées : « Si l'emplacement du verger est tel qu'un espace le sépare du jardin d'agrément, pourquoi ne pas faire de cet endroit un verger naturel de fruits plus sauvages, avec le néflier rameux, le cognassier, et d'autres encore parmi mes plus gracieux des petits arbres d'Angleterre. »⁴⁶

Nous pouvons souligner que cette volonté d'interpénétration du jardin, du verger et de la forêt relève plus d'une diffusion du jardinage dans la partie rurale d'un grand domaine plutôt qu'un emprunt de paysage traditionnel comme par exemple dans les jardins japonais et paysagers anglais.

⁴⁵ G. Jekyll, *Couleurs et jardins*, op. cit.

⁴⁶ G. Jekyll, *Couleurs et jardins*, op. cit.

35 Un sauvage esthétisé comme œuvre d'art colorée impressionniste

Diplômée de l'école des Beaux arts de Londres en 1862, G. Jekyll apporta une réelle philosophie nouvelle de la couleur dans le jardin et l'énonça plus conceptuellement que W. Robinson. En 1882, Miss Jekyll rédigea pour la revue de W. Robinson, *The Garden*, un article intitulé « *La couleur dans le jardin de fleurs* ». Ce même thème fut repris par W. Robinson dans son ouvrage *The English flower garden* où il y consacra un chapitre entier.

351 La revalorisation du jardin comme une œuvre d'art

Après s'être fait une réputation de peintre et de dessinatrice, Miss Jekyll chercha à rendre au jardin son titre de noblesse et l'importance qu'il avait perdue durant la tourmente horticole du XIX^e siècle.

Dans ses écrits, elle distingua nettement les réalisations végétales aléatoires ou soucieuses de l'espèce au détriment de l'effet d'ensemble et le jardin harmonieux sur le plan des couleurs désigné alors comme une pièce d'art à part entière : « Accumuler les plantes, si belles soient-elles, ne suffit pas à créer un jardin ; on n'aura là qu'une collection. » ; « Se contenter de planter sans harmoniser les fleurs entre elles revient pour le peintre à se fournir chez le meilleur marchand et à disposer les couleurs sur la palette. Il n'en aura pas pour autant composé un tableau » ; « Le même espace, le même matériau peuvent aussi bien devenir un lieu de rêve et de beauté, un séjour de repos parfait, un apaisement du corps et de l'esprit, un trésor finement ciselé ou bien être si mal utilisés que tout s'en trouve discordant. »⁴⁷

A travers ces critiques des jardins de son époque, elle institua son geste de paysagiste comme un pont culturel entre les beaux arts et le jardinage. Cet art était selon elle réservé seulement aux artistes : « Il est extrêmement amusant de concevoir des jardins où une seule couleur domine, s'ouvre alors tout un monde de plaisirs nouveaux à ceux qui, par don ou par culture, possèdent ce que l'artiste appelle le sens de la couleur. »⁴⁸

352 Une succession de tableaux de nature

Dans son douzième livre consacré à la couleur dans le jardin, G. Jekyll apporta un regard poétique sur les vagues d'harmonie colorées mouvant au fil des saisons :

« Le tronc du Grand pin d'Ecosse, à un mètre cinquante du sol, a une circonférence de deux mètres quatre vingt dix. La couleur de l'écorce rugueuse est une merveille, dans les gris et les verts, avec un brun lumineux et profond dans les fissures et les cavités. Là où l'écorce est écaillée, c'est un gris chaud tirant sur le rouge, d'une qualité toute particulière... »⁴⁹

⁴⁷ G. Jekyll, *Couleurs et jardins*, édition Hersher, France, 1989, traduction S. Gleize, édition originale *Colour in Flower garden*, 1908, Londres.

⁴⁸ G. Jekyll, *Couleurs et jardins*, op. cit.

⁴⁹ G. Jekyll, *Couleurs et jardins*, op. cit.

« De cette allée, en juin, si l'on regarde vers l'Ouest entre les fûts de bouleau, on savoure pleinement le jeu de couleurs des rhododendrons en fleurs. Ils sont à quelque cent mètres, et leur masse est brisée par la ligne des troncs. Mais leur éclat est d'autant plus grand qu'ils émergent de sous la voûte des arbres ; et la lumière qui vire au jaune exalte leurs couleurs. »⁵⁰

En désignant l'ambiance de son bois au mois de mai et des tâches de *Daphne mezereum* entre les châtaigniers, les bouleaux et les rhododendrons, elle écrivit : « Cet ensemble en camaïeu est un régal pour l'œil exercé. Rien ne brille, tout est retenu, raffiné, en harmonie avec la lumière voilée qui filtre à travers les bouquets de houx, les hauts châtaigniers . »⁵¹

Dans ses créations personnelles, elle s'inspira de ces effets naturels et fonda ses compositions jardinières en fonction des effets de la lumière et des touches colorées qu'elles suscitaient chez les visiteurs : « Si l'on avance un peu (dans la grande bordure de vivaces), ainsi que le permet un vaste espace herbeux, la bordure toute entière apparaît comme un tableau où les teintes fraîches des extrémités font ressortir l'éclat chaud du centre. En suivant la large allée qui la longe, le jeu des couleurs prend toute sa force. Et c'est alors chaque partie du massif qui devient à son tour un tableau où chaque coloris est choisi, selon la loi de la nature afin de mieux préparer l'œil à ce qui vient ensuite. »⁵²

Richard Bisgrove, professeur à l'université de Reading, rappelle dans l'introduction du livre sur les couleurs de G. Jekyll que celles de la grande bordure de fleurs à Munstead Wood s'inspiraient de la toile de Turner *The fighting Téméraire*, bien que l'ordre dans lequel elles se présentent-du rougeoiement du soleil couchant à son reflet doré, en passant par les violet d'encre de l'eau sombre- s'inverse dans le massif.

Cette couleur sauvage est travaillée en frises ou en touffes de fleurs ou de feuillages qui apportent un équilibre entre harmonie et variété ou encore en jardins thématiques monochromes : le naturel peut être le fruit d'une grande sophistication comme dans ses jardins en pots, ses mixed borders. Il est le fil directeur des compositions paysagères, même pour ses recherches de jardin colorés en hiver.

353 La transposition d'une tradition impressionniste

G. Jekyll ne s'inscrivit pas dans la vague de renouvellement artistique d'avant- garde du jardin mais plutôt dans la tradition impressionniste de la peinture européenne. De même que l'impressionnisme, le japonisme, l'art nabi et l'art nouveau ne trouvent d'écho jardiniste en France que dans les jardins de Monet à Giverny et d'Albert-Khan à Boulogne-Billancourt, G. Jekyll inventa pour sa clientèle de bourgeoisie moyenne une version anglaise de l'impressionnisme horticole autour des concepts de *flower garden*, de *wild garden* et de *mixed borders*. Elle emprunta à ces divers courants la préoccupation principale des peintres impressionnistes de la technique d'apport de lumière et de la couleur à la toile, la volonté de pénétrer à l'intérieur de la matière de la nature. On pourrait rapprocher sa démarche de celle de C. Monnet (1840-1926) : « Mes seules vertus résident dans la soumission à mon instinct.

⁵⁰ G.Jekyll, *Couleurs et jardins*, op. cit.

⁵¹ G. Jekyll, *Couleurs et jardins*, op. cit.

⁵² G.Jekyll, *Couleurs et jardins*, op. cit.

Comme j'ai découvert le pouvoir de mon intuition et lui permets de le prédominer, je m'identifie moi-même au monde de la création et m'absorbe dans lui. »⁵³

Cependant, ses œuvres ne font pas référence aux prémisses du cubisme exprimés par les masses déstructurées des tableaux de Paul Cézanne (1839-1906) ni au souci des vides de G. Seurat (1859-1891).

Dans le même temps à Londres, Miss Jekyll fit la connaissance de William Morris, figure de proue de l'Arts and Crafts Movement, et trouva dans l'enseignement de ce dernier et ses applications le reflet de sa propre attitude devant la vie: la tradition stimule le pouvoir de création, présent d'un créateur bienveillant ; son jardin est une œuvre d'art, une terre à cultiver et le cadre d'une vie simple et agréable.

Pourtant, pour resituer la démarche conceptuelle de l'artiste , il est utile de rappeler que les derniers écrits et les créations paysagères de G. Jekyll sont concomitants avec des œuvres d'art jardinées en rupture totale avec la tradition du XIX^{ème} siècle comme le Jardin cubiste du Vicomte de Noailles, réalisation de Gabriel Guévrékian à Hyères en 1926 : en construisant un jardin d'eau et de lumière à partir d'une peinture moderne, Guevrekian avait testé le passage du concept de l'espace cubiste à la réalisation d'un jardin aux formes inédites et surprenantes, mise en couleur, traduite en volume que l'on qualifia de cubiste. Le jardin sauvage serait donc lié à la fin du XIX^e siècle à une inspiration de tradition picturale impressionniste, devenue déjà un emprunt à la tradition passée .

⁵³ G.Jekyll, *Couleurs et jardins*, op. cit.

Planche photos 7 : La couleur dans les jardins de Gertrude Jekyll



Croquis de plantation « Jardin doré » de Gertrude Jekyll , photos de Georges Lévêque.
Extraits de G. Jekyll, *couleurs et jardins*, 1908, traduit par S. Gleize, Herscher, Paris, 1989

36 Le sauvage dans la ville : du « wild garden » à la gestion différenciée

361 Une parenté latente entre les deux mouvements paysagers

Lors de cette description des deux mouvances dites « sauvages » de l'art des jardins dans l'histoire (chapitres 2 et 3), nous avons pu relever une certaine similitude entre les parcs publics issus de la gestion différenciée et le « wild garden » anglo-saxon pratiqué dans l'histoire des jardins du 19^{ème} siècle .

En effet, nous avons montré comment les conditions principales d'émergence de la gestion différenciée dans le monde des ingénieurs de villes rappelaient le contexte culturel d'apparition du Wild Garden au 19^{ème} siècle en Angleterre. Tout se passe comme si dans l'histoire des deux derniers siècles, une même logique s'était réitérée sous la période victorienne et dans les années 70: un excès de pratiques horticoles intensives et d'académisme formel paysager illustré par un usage important de plantes non locales comme les essences exotiques ou les cultivars au 20^{ème} siècle, une sophistication et une régularité des parterres, un emploi de méthodes de gestion fondées sur les dernières technologies comme la mécanisation auraient entraîné certains praticiens à proposer des modèles opposés de jardins plus rustiques, intégrés à leur environnement, fondés sur les savoir- faire traditionnels du jardinage et d'aspect plus naturel. En synthèse, la recherche d'un jardin au comble de l'artifice aurait ainsi participé à l'avènement progressif du jardin sauvage.

Dans les deux périodes citées, le sauvage est essentiellement symbolique d'un souci de l'environnement, d'une esthétique champêtre en opposition à l'horticulture intensive et à l'indigence du jardin standardisé. Il donne une certaine légitimité aux valeurs de nature que la croissance des années 70 ou l'industrialisation de la fin du XIX^e siècle avaient occultées. Les deux mouvements se sont développés aussi de façon synchrone au constat de la nécessité de budgets lourds pour satisfaire le désir de sophistication des parterres plantés et ont proposé des nouveaux modèles paysagers qui valorisaient le lieu par des moyens rustiques, ponctuels, demandant un coût d'investissement et de gestion moindre. En effet, nous avons vu qu'au XIX^e siècle le jardin anglais sauvage s'épanouit alors que la demande de propriétaires aristocrates en jardiniers privés diminue et que le jardin se démocratise et devient un loisir pour tous. Un siècle plus tard, les jardins champêtres apparaissent en Europe quand le nombre de jardiniers publics et le budget public affecté au patrimoine vert décroissent .

D'autre part, nous avons souligné le parallélisme des deux mouvement dans les domaines de la préoccupation de mise en scène de la nature sur le plan esthétique et de la recherche d'une certaine dimension naturaliste dans le projet, sans pour autant qu'elle soit rigoureuse sur le plan scientifique.

Comme dans le *wild garden*, la composition des jardins publics issus de la gestion différenciée décline les ambiances rurales de l'agricole, de la friche, de la forêt, du jardin domestiqué et implique les supports paradoxaux de milieux biologiques et d'organisations spatiales spontanées d'une part et de compositions construites et gérées d'autre part.

Comme le jardin baroque,⁵⁴ l'interpénétration des trois natures vierge, cultivée, jardinée permet à « chacune d'entre elles de tirer leur signification et leur force de leur juxtaposition ». Pourtant, ces trois zones ne sont plus reliées par un axe de perspective qui symbolise les divers stades de contrôle de la nature par l'homme. Dans les deux mouvements, la préservation des espaces spontanés, l'art du rural, de l'infrastructure urbaine et du jardin se mêlent dans un même espace unique de troisième nature qui mime en réalité sous une forme de mise en scène bucolique et esthétisée la première et la seconde natures. Ce ne sont plus les grottes qui représentent les cavernes mais les formes graciles des essences choisies et leur dynamique temporelle qui imitent le rythme de la campagne et de la nature. Ces parcs ont été construits à partir d'images et d'activités symboliques de la campagne comme le rythme des saisons, les gestes du travail de la terre, les formes archétypiques de la prairie, du bocage, des vergers, de la forêt.

Cette recherche d'intervention minimale dans la nature s'accompagne de la prééminence du jardinier naturaliste de terrain sur l'horticulteur ou le gestionnaire. Si G. Jekyll a pu être représentée comme artiste - jardinière en blouse dans son jardin laboratoire de Mansion House, les jardiniers publics de la fin du XIX^e siècle dans les villes adeptes de la gestion différenciée manient le cheval, la faucheuse et le fil de tonte comme à Rennes et plus rarement les machines à leur disposition.

Les deux mouvements ont mis en avant une certaine revalorisation des essences spontanées locales en tant qu'illustration d'une culture orientée vers le régionalisme, recherche d'une certaine intégration dans le site d'accueil et exploitation du déjà là et enfin choix d'essences rustiques capables d'une auto-régénération.

Mais, au delà de l'intention de construire des espaces d'aspects plus naturels, les paysagistes anglais du XIX^e siècle puis les gestionnaires de patrimoine vert public contemporain ont pratiqué un savant métissage des essences spontanées et des plantes exotiques acclimatées à leur site d'accueil et présentant des formes et des couleurs champêtres, sans se soucier d'une réelle démarche scientifique de gestion des milieux. La recherche d'une composition harmonieuse qui mime les formes et les couleurs des espaces naturels l'a largement emporté sur la fonction de conservatoire d'essences locales; le mode de gestion des plantes sert essentiellement les effets paysagistes sans satisfaire la rigueur scientifique propre au fonctionnement de réserves naturelles nationales et régionales qui cherchent à gérer des ressources de nature et non des effets esthétiques.

Au cours de l'histoire, ces deux styles sauvages dans le jardin ont été exprimés par des recherches d'harmonies colorées inspirées de la nature in situ mais construites comme des tableaux élaborés à base de touches de fleurs vivantes en guise de pigments de palettes de peintres. Cette référence certaine au pictural s'appuie essentiellement sur la tradition impressionniste revisitée à la fin du XIX^e siècle puis du XX^e siècle dans le domaine du jardin.

⁵⁴ J.D. Hunt, *L'art du jardin et son histoire*, édition O. Jacob, 1996..

Nous avons retracé les similitudes entre la gestion différenciée et le courant paysager anglais du XIX^e siècle, le « wild garden » anglo-saxon, notamment sur le plan esthétique et naturaliste. Nous avons aussi confirmé l'hypothèse initiale :

Du point de vue de l'art des jardins, nous pouvons retrouver un certain parallélisme entre la gestion différenciée et le mouvement du *Wild Garden* anglo-saxon de la fin XIX^e siècle, tant dans son opposition à la société industrielle et à ses corollaires d'horticulture intensive, de géométrie standardisée des parterres de nature, que dans la réhabilitation de la flore locale ou rustique, dans l'intégration des espaces agricoles et naturels dans le champ physique du jardin et dans le souci de la couleur impressionniste de la composition paysagère.

Cette étrange ressemblance nous permet d'établir un lien probable de parenté entre les deux mouvements et de comprendre mieux par analogie le contexte d'émergence de la gestion différenciée par rapport au mode de traitement de la nature précédant son apparition.

Au delà, bien que les pionniers de la gestion différenciée n'aient jamais cité l'inspiration possible du *wild garden*, nous pourrions de façon latente entrevoir une certaine filiation entre les deux mouvements et avancer que la gestion différenciée des années 90-2000 pourrait au moins en France trouver une origine culturelle et conceptuelle latente dans le courant du *wild garden* anglo-saxon du XIX^e siècle.

362 Le jardin sauvage : un héritage historique anglais en cours de mutation contemporaine

L'ensemble de ces traits communs montre que tout se passe comme si la philosophie du *wild garden* anglo-saxon avait ressurgi de façon latente dans le domaine du jardin public un siècle plus tard mais au cours de son voyage vers le XXI^e siècle s'était imprégnée de nouvelles valeurs environnementales.

En effet, la gestion différenciée puis durable du patrimoine vert public constitue aussi le ferment d'un type nouveau de parc urbain révélateur d'une plus grande participation de la nature urbaine au fonctionnement des agglomérations et même de l'environnement planétaire. Sur le plan social, ce mouvement paysager pourrait aussi révéler un rapport différent du citoyen avec ses espaces publics comme supports de formes et d'éco-symboles d'une nature-refuge.⁵⁵

La conception du jardin sauvage n'est plus pensée à l'échelle du laboratoire du jardin privé travaillé par le paysagiste-jardinier comme W. Robinson et G. Jekyll mais à celle du territoire urbain public géré par des paysagistes, des écologues et des horticulteurs. La touche de vivaces rehaussant le paysage du verger ou du bois du *wild garden* est réinterprétée aujourd'hui par exemple par des hectares de fleurs messicoles semées par des agriculteurs dans les prairies de jeux publics, par une gestion « douce » de friches urbaines existantes ou par la mise en scène de corridors biologiques dans le milieu urbain des pays du Nord de l'Europe.

De même, le *wild garden* est à resituer dans le rapport évolutif de la ville à la campagne: au temps de W. Robinson, le *wild garden* se construisait dans la campagne anglaise en cours de lotissement et s'appuyait sur les structures végétales existantes tandis que dans la démarche de la gestion différenciée, les villes comme Montpellier et Rennes se substituent à la campagne dépérissant pour proposer de nouveaux modèles paysagers ruraux et naturels reconstruits ex-nihilo ou maintenus artificiellement. Ce renversement des formes de nature se développe au moment même où nous pouvons affirmer avec Francois Ascher, « Il n'y a plus de limites nettes entre la ville et la campagne; les espaces publics et privés, extérieurs et intérieurs se recomposent dans de nouvelles configurations et à toutes les échelles. »⁵⁶

Dans le même esprit, la gestion différenciée et durable n'est plus le fruit d'individus anti-conformistes et novateurs comme W. Robinson et G. Jekyll mais d'une convergence de consciences individuelles et collectives, d'un réseau d'initiatives éclectiques qui trouvent dans les valeurs environnementales des raisons d'agir pour produire des villes habitables sur le mode naturaliste. Les uns sont des scientifiques et des techniciens, les autres des acteurs politiques, des artistes ou de simples citoyens. Un même parc peut-être conçu par une équipe de gestionnaires composée à la fois de botanistes, d'écologues, de paysagistes conseillés par des agriculteurs, des associations et des plasticiens.

⁵⁵ voir chapitre 5 de cette étude.

⁵⁶ F. Ascher, la République contre la ville. Essai sur l'avenir de la France urbaine, Collection « monde en cours », édition de l'Aube, 1998, Paris.

Cet élan environnemental dans le monde des décideurs de jardins publics trouve aujourd'hui un écho équivalent dans celui des usagers des espaces verts urbains. En effet, des enquêtes isolées et non exhaustives font apparaître le souhait exprimé par certains citoyens d'échapper à l'univers urbain dans un jardin globalement conforme à une idée de nature contradictoire, bucolique, sauvage mais esthétique et confortable comme un parc public.(cf chapitre 5)

Nous pouvons donc confirmer notre hypothèse initiale que la gestion différenciée s'inscrit dans la parenté du mouvement paysager du *wild garden*. Ces compositions paysagères imprégnées des valeurs poétiques, artistiques et naturalistes du *wild garden* se sont métissées avec de nouvelles valeurs liées au paradigme de la ville durable du XXI^{ème} siècle qui replacent le jardin dans le contexte biologique planétaire et préparent l'évolution des rapports sociaux à la nature et à l'habitabilité de la terre.

D'une certaine façon, on aurait pu aussi explorer la voie de l'influence plus indirecte des botanistes spécialisés dans le jardin « sauvage » comme Jean -Henri Fabre, ce naturaliste qui cultiva au début du siècle à Sérignan- Du Comtat sa propriété nommée l'Harmas ou « terrain en friche » en provençal une collection d'essences arrangées selon un aspect visuel naturel, ou Paul Jovet dans l'Essonne qui conduisit un travail pionnier sur la flore spontanée de la ville et de sa banlieue .(cf chap 1)

Plus anecdotiquement, on peut cependant percevoir aussi dans les projets de « ville durable » d'Europe du Nord une certaine correspondance sur le plan urbanistique avec les systèmes de réseaux verts américains ou les parcs naturels nationaux promus par F. L Olmsted et ses disciples ou encore les cités-jardins de Howard.

En effet, dès le début du XX^e siècle en Europe, la construction de la ville est marquée avant tout par la naissance de la science, « la planification urbaine et rurale » initiée entre autres par Patrick Geddes (1854-1932) qui sut y intégrer l'écologie comme art de vivre mais aussi comme science.⁵⁷ Parallèlement, le mouvement des cités-jardins lancé par Ebenezer Howard⁵⁸(1850-1928) puis suivi par Lewis Mumford⁵⁹(1895-1990) met en application le concept d'une ville équilibrée écologiquement et socialement viable .

Dans cet esprit de développement d'un paysagisme naturaliste, on pourrait aussi citer les travaux de F.L Olmsted⁶⁰(1822-1903) qui réalisa des systèmes de parcs et de parkways comme Central Park(1857), Riverside Estate à Chicago(1869) et le Boston Parkway(1880), dans un projet de ville qui englobe l'urbain et la campagne en une seule composition .

Enfin, sur le plan de la philosophie écologique, ce nouveau rapport à la nature durable s'inscrit de façon latente dans le courant du « wilderness », inspiré du transcendantalisme.

⁵⁷ P.Geddes, *Cities in evolution*, 1915,(3rd edition 1968), London.

⁵⁸ E. Howard, *les Cités –jardins de demain*, Paris, Dunod, 1969.

⁵⁹ L.Mumford, *The culture of the cities*, London, 1952.

⁶⁰Mc Laughlin et Beveridge, *The papers of F.L. Olmsted*, University Press, Londres, 1992.

L'idée de ce sauvage idéalisé a été développée essentiellement par le philosophe américain Henry David Thoreau.

Nous pouvons également souligner que des paysagistes français contemporains qui ont adopté une attitude bienveillante envers la nature « déjà là » en promouvant les formes végétales naturelles, héritées de W. Robinson et G. Jekyll, comme Gilles Clément⁶¹, Gabriel Chauvel⁶², Erwan Tymen⁶³ et Alain Richert⁶⁴, sont susceptibles d'avoir inspiré les directeurs de services espaces verts de leur époque par leurs réalisations et leurs publications mais nous nous sommes intéressés essentiellement à l'origine historique de cette mouvance. D'autre part, nous pensons que le monde des ingénieurs gestionnaires du patrimoine vert public des villes relevait d'une culture spécifique, ce qui justifiait la restriction de l'étude des jardins naturels contemporains aux parcs de nature champêtres et sauvages issus de la gestion différenciée.

⁶¹ G. Clément, *Le jardin en mouvement*, Paris, Pandora, 1990.

⁶² G. Chauvel, « Plaidoyer pour les plantes sauvages », *les plantes vivaces*, SNHF, Paris, 1989.

⁶³ J.F. Jarreau, interview de Erwan Tymen dans Quatre paysagistes, quatre styles, in *L'ami des jardins et de la maison*, n° 751, 1989.

⁶⁴ A. Richert, « Docteur Jekyll et Mister Robinson », *Page Paysage* n°2, 1988.

**Schéma 7 ; Du wild garden à la gestion différenciée :
parallélisme et spécificités**

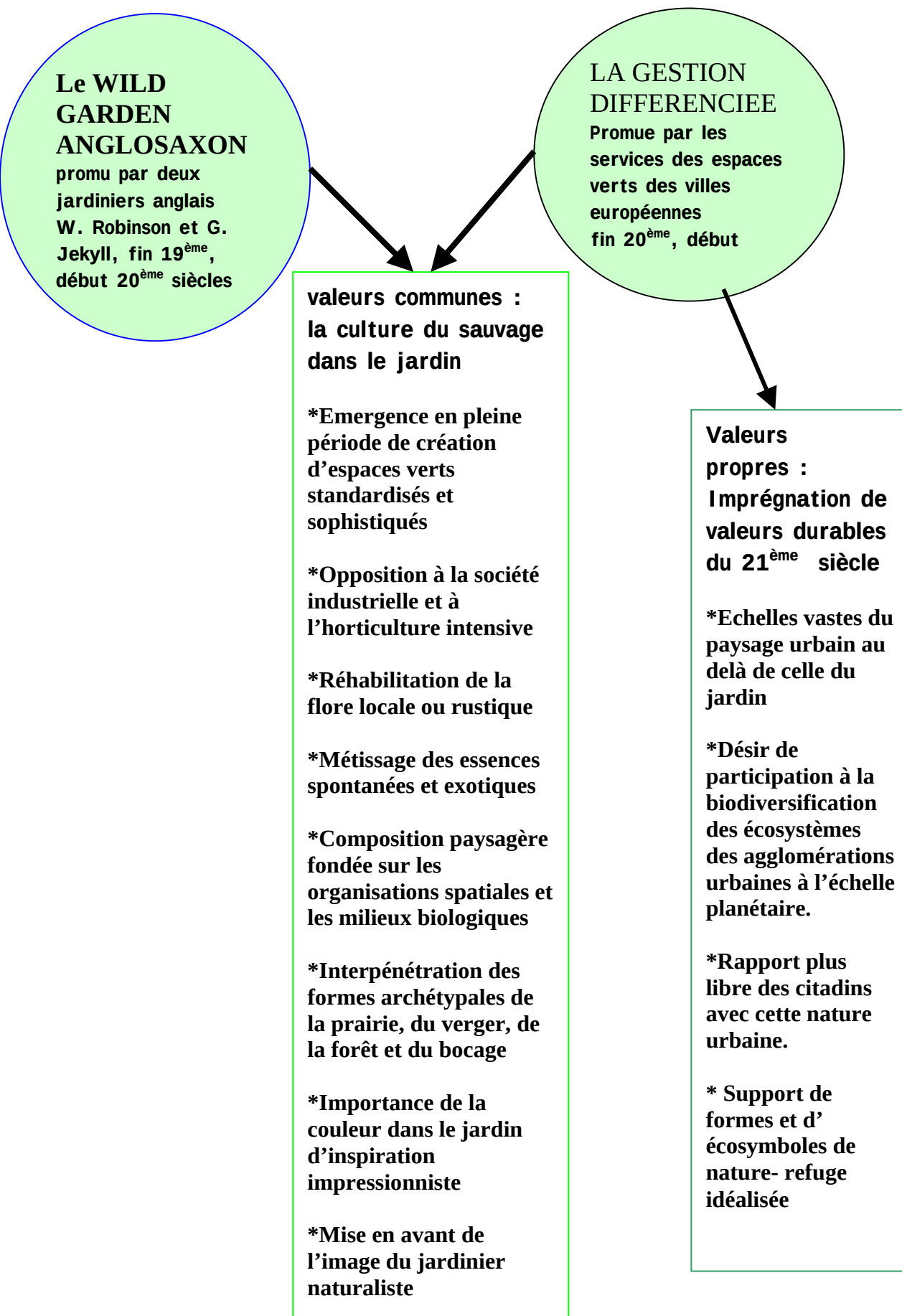


Planche photos 8 : Images analogiques entre la gestion différenciée et le Wild garden.



La revalorisation du paysagiste jardinier : croquis de G. Jekyll par elle-même, extrait de *Couleurs et jardins*, 1989 ; *Jardiniers de la Ville de Rennes*, extraits du *Supplément au Rennais* n° 239, 1993.



La couleur travaillée en touches impressionnistes . Photos d'un massif fleuri dessiné par G. Jekyll (mêmes références) et prairie fleurie du Mas Méric à Montpellier



Formes naturelles : sous bois, prairies fleuries .Parc dessiné par G. Jekyll (mêmes références) et Parc Saint Martin à Rennes (mêmes références)..

QUATRIEME CHAPITRE



4 La construction de projets publics de nature issus de la gestion différenciée :

L'exemple de deux sites d'études à Montpellier

Nous montrerons successivement :

-que dans les 2 sites sélectionnés, la construction d'un parc selon la philosophie de la gestion différenciée s'appuie à la fois sur des intentions scientifiques et artistiques qui s'appliquent tant dans le choix du site d'accueil, de la conception du projet que dans la gestion du parc public.

-que ces parcs publics illustrent essentiellement les pôles de référence des natures champêtres et sauvages, déclinés sur le mode naturaliste, esthétique ou symbolique.

-que ces observations relevées dans ces 2 sites sont généralisables dans les parcs français construits selon l'esprit de la gestion différenciée.

SOMMAIRE QUATRIEME CHAPITRE

4 La construction de projets publics de nature issus de la gestion différenciée : _____ 165

41 La construction du parc public du Mas Méric _____ 170

411 Histoire d'un morceau de campagne au nord de Montpellier : de la métairie au domaine bourgeois au XIX ^e siècle. _____	170
4111 La construction du Mas de Méric autour de la trilogie agricole méditerranéenne. _____	170
4112 La création d'un parc de villégiature bourgeoise méditerranéenne. _____	172
4113 La représentation paysagère du Mas Méric au XIX ^e siècle dans la ville _____	173
412 L'acquisition du site par la ville : la conception d'un parc public alternatif, issu de la gestion différenciée _____	178
4121 L'inventaire patrimonial du jardin. _____	181
*L'analyse du patrimoine paysager historique _____	181
*Le diagnostic botanique _____	181
4122 Un projet paysager pour le site de Méric : vers une site impressionniste et écologique _____	184
413 Un plan de gestion différenciée en faveur de la biodiversité et d'une esthétique champêtre _____	189
4131 La mise en place d'un protocole de gestion _____	189
4132 Le relevé d'indicateurs de gestion de biodiversité _____	190
414 Une animation artistique et naturaliste du site _____	191
415 Bilan de la généalogie du projet du Mas Méric : un théâtre des champs naturalisé _____	193
4151 Les étapes de la naturalisation _____	193
4152 Ruptures et continuités _____	194
4153 Bilan _____	195

42 La construction du parc public de la Grande Lironde : d'un site rural historique à un jardin composé entre campagne et nature _____ 197

421 La généalogie d'un espace de campagne autour de la Lironde : une maison des champs _____	197
4211 Au Moyen-Age un site hors de la ville entre "hermès", garrigues et terres cultivées. _____	197
4212 La période classique: un territoire émaillé de " maisons des champs, " une " folie " sur la Lironde. _____	198
4213 Au XIX ^e siècle: le domaine paysager de la Haute Lironde. _____	201
4214 Au début du XX ^e siècle, un domaine en voie d'abandon _____	204
422 Une opportunité foncière pour les projets de conquêtes urbaines après les années 80. _____	204
4221 Un projet urbanistique de campagne idéalisée à l'Est de la ville _____	204
4222 D'un ouvrage hydraulique à un jardin public fonctionnel _____	208
4223 La commande d'un aménagement d'un espace vert provisoire par les élus en 1991 _____	211
423 En 1992, la conception du Parc de la Grande Lironde selon le principe de la gestion différenciée _____	212
4231 Diagnostic du patrimoine naturel et paysager _____	212
4232 Un parti d'aménagement de mise en scène du patrimoine naturel. _____	213
4233 La mise en place d'une gestion soucieuse de l'environnement _____	218
4234 Le relevé d'indicateurs de gestion de biodiversité _____	219
4235 Une communication du parc comme un site durable : _____	220
424 Bilan d'une généalogie de projets et de réalisations	222

43 Conclusion sur la construction de parcs publics issus de la gestion différenciée pratiquée dans les villes françaises :_____ 226

431 La comparaison des 2 sites : l'identification du pôle pictural et du pôle naturaliste _____ 227

432 La généralisation des pôles picturaux et naturalistes aux projets de parcs publics de villes françaises
issus de la gestion différenciée. _____ 231

433 Les nouveaux référents des projets de paysage issus de la gestion différenciée _____ 232

Préambule

Dans les chapitres précédents, nous avons étudié les approches pluridisciplinaires des notions de nature sauvage et champêtre puis les nouveaux types de projets de parcs publics dans les villes européennes liées aux modes de gestion dits différenciés ou durables qui se sont généralisés dans les services des espaces verts des villes. La majorité des publications portant sur l'émergence de la gestion différenciée relate des expériences menées en terme de réorganisation des compétences du personnel, de réadaptation ou de diversification du matériel et des principes de gestion (cf. chap2), sans pour autant analyser l'impact sur la construction des nouveaux parcs publics.

Or, un changement radical de mode de gestion des parcs publics par leurs gestionnaires et leurs commanditaires depuis les années 90 a, de fait, entraîné de profondes modifications dans les intentions de conception de cette nouvelle nature. En pleine période de « retour au naturel » du jardin public, les services des espaces verts de villes interprètent cette nouvelle mouvance en expérimentant des formes paysagères alternatives au « tout horticole » traditionnel des années 80-90.

Depuis les années 90, se multiplient en effet des projets désignés comme champêtres et écologiques: « improvisations rurales maîtrisées » au Parc de l'île Saint- Germain à Boulogne, près de Paris, conservatoires naturalistes dans les Villes de Zurich et de Barcelone, gestion agro- horticole dans les Villes de Rennes, de la Grande Synthe, etc.

En particulier, depuis les années 90, un "vent nouveau" souffle dans l'organisation du service des espaces verts de la Mairie de Montpellier, avec l'émergence d'une nouvelle culture professionnelle de la biodiversité.

A la suite des Services d'espaces verts d'Orléans, de Rennes en France et de villes suisses et allemandes, la Direction Paysage et Nature a voulu pratiquer une "gestion différenciée de son patrimoine". Dans un article de *Paysage Actualités*, "Montpellier, la naturelle", il est précisé: "Cette gestion fait la part belle au retour au plus de naturel, à la mise en valeur de la biodiversité, mais aussi à l'utilisation systématique des technologies nées de l'informatique. Selon P.Croze, directeur de la direction Paysage et Nature, "Il faut définir des interventions nécessaires et suffisantes pour tirer parti d'une végétation spontanée en réalisant un compromis entre l'aspect sauvage et l'aspect dirigé".¹(c.f. Les mesures adoptées pour une meilleure prise en compte de l'environnement au service des espaces verts de la Ville de Montpellier et code de qualité de gestion différencié en annexe5, p. 315)

Un dépliant conçu par le service des espaces verts explique la gestion différenciée au public montpelliérain : "Il n'est pas question de brader ou de renier une tradition et un savoir-faire horticole. Les solutions globales adoptées consistent à :

- perpétuer le savoir-faire du service des espaces verts dans les parcs et squares à caractère historique ainsi que dans les entrées de ville,
- restreindre l'utilisation de produits phytosanitaires et utiliser tous les moyens de lutte biologique mis à disposition,
- substituer le terreau issu de compostage des déchets verts aux engrais classiques,

¹ Dossier Montpellier la naturelle, in *Paysage actualités*, février 1994.

- introduire ou favoriser le développement d'une flore locale sauvage,
- concevoir et réaliser de nouveaux espaces dans cet esprit global de recherche de biodiversité et de respect de l'environnement.
- former le personnel du Service des Espaces verts au repérage de la flore spontanée et à l'entretien sélectif

Dès 1994, sous l'impulsion du directeur de la Direction Paysage et Nature, la Ville devient promotrice de ce concept au niveau national en participant à l'organisation du colloque européen "Vers la gestion différenciée des espaces verts" à Strasbourg.

Mais le jardin ne saurait évidemment être réduit à un espace rural ou de nature sauvage. Il demeure un art de la représentation et un fait culturel. On peut dès lors s'interroger sur les modèles de construction esthétique et scientifique de cette nouvelle nature dans la ville et sur le sens même de cette quête paradoxale du champêtre et du sauvage dans les compositions végétales publiques urbaines.

Comme ce champ d'étude est vaste, nous avons étudié plus spécifiquement deux sites d'études conçus et gérés par le service espaces verts de la ville de Montpellier, en particulier Le Parc Méric et Le Parc de la Grande Lironde, réhabilités après les années 90 et reconnus par les gestionnaires et les commanditaires de projets de nature de la ville en tant que parcs publics d'une nouvelle génération issus de la gestion différenciée.

Nous avons choisi ces deux sites dans la mesure où ils illustraient des formes différentes de nature, des références complémentaires au sauvage et au champêtre, ce qui nous permettait de valider notre hypothèse de recherche.

Dans la mesure où les raisons paysagères sous-jacentes de ces compositions sont difficilement cernables, tant de la part des concepteurs que de celle des chercheurs, nous avons exploré la généalogie de construction de ces parcs en étudiant les sites avant les projets, les partis d'aménagement et les motivations évoquées lors de leur choix, les réalisations et les modes de gestion et d'animation de ces sites. L'ensemble de ces étapes participant à la construction matérielle des projets de parcs publics, nous avons pris soin d'établir un protocole d'études des sites définis dans le chapitre 1.

41 La construction du parc public du Mas Méric

Le Domaine de Méric est situé entre Montpellier et Castelnau le Lez, sur la rive droite du fleuve au sommet d'un promontoire (c.f. plan de situation p.12). Ce terrain de douze hectares à proximité du centre-ville a été cultivé comme un vignoble jusqu'aux années 90 par ses propriétaires successifs. La notoriété de ce grand domaine bourgeois, ancienne propriété de la famille Bazille très connue au XIX^{ème} siècle sur le plan local, nous a permis d'exploiter une bibliographie très importante du site.

Le Domaine de Méric raconte les avatars paysagistes de l'espace champêtre dans un jardin urbain méditerranéen. Les études historiques menées par des chercheurs en 1992 ont permis de mettre au jour la succession des propriétaires du site et la production picturale liée à cet environnement. Or, la généalogie de la conception du parc offre un nouvel éclairage sur le rapport à l'espace paysager des occupants des lieux dans la mesure où elle retrace les intentions et les motivations de ses différents propriétaires privés puis publics qui ont à leur façon tenté d'associer le confort urbain, la composition paysagère d'un cadre de loisirs, l'expérimentation scientifique et le sentiment de campagne dans la ville.

411 Histoire d'un morceau de campagne au nord de Montpellier : de la métairie au domaine bourgeois au XIX^e siècle.

Selon l'étude de la généalogie du site menée par l'historienne Alix Audurier- Cros, il n'est trouvé trace d'occupation du site de Méric qu'à partir du XVII^{ème} siècle où il s'inscrit dans l'histoire, plus précisément au cours de l'automne 1622. En effet, c'est à la métairie de Méric que le roi Louis XIII installa son quartier général, durant le siège qu'il infligea à la ville de Montpellier, passée dans le camp de la Réforme. Le Roi prit position sur le site de Méric, dominant le cœur médiéval de la ville, protégé de ses environs par la vallée escarpée du Lez. Après de longs combats, le roi entra dans la cité le 20 octobre 1622.

Au cours des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, plusieurs propriétaires se succédèrent. Le Mas, à l'origine propriété du premier consul Aimeric d'Estienne d'Americ, est devenu par transcriptions successives « Mas de Méric ».²

4111 La construction du Mas de Méric autour de la trilogie agricole méditerranéenne.

Dans le cadre de la succession d'un propriétaire du début XIX^{ème} siècle du Mas Méric, P. Vialars, l'analyse de l'état des lieux fut rédigée par un notaire sur place le 13 avril 1813. Ce document donne des indications sur l'affectation des bâtiments, des terres mises en culture et des jardins d'agrément.³

² Selon les recherches historiques sur Méric menées par A. Audurier-Cros, ARTOPOS, *Le Mas Méric, étude des jardins, analyse historique et paysagère*, commande de la Ville de Montpellier, avril 1992.

³ Ibid

En outre, en ce qui concerne les terres, on retrouvait « une cour d'entrée principale avec porte cochère et porte flamande, avec la grille en fer à deux vantaux pour communiquer et découvrir le jardin » mais aussi « aux dits bâtiments sont joints, du côté de la rivière du Lez, un verger, un bosquet et un jardin à l'anglaise . »⁴

L'exploitation agricole était décrite dans sa composition:

« Nous avons ensuite vérifié la partie en vigne qui est portée par une contenance de huit cent quatre vingt seize ares, formant amphithéâtre du côté de la rivière du Lez, y ayant plusieurs oliviers et quelques figuiers à divers endroits ; le restant des dites vignes qui longent le chemin de Méric est en plaine, y ayant fort peu d'oliviers, mais on y voit, non loin de la campagne et au dessous de la principale allée d'amandiers qui conduit au chemin de Méric, plusieurs arbres et fruits comme cerisiers, jujubiers, figuiers et amandiers.

En allant vers le chemin du Pauvre (cami roumieu), il est une portion de blé et le restant en paumelle... » et « une parcelle semée à coté de ce dernier chemin en luzerne et le restant en blé, seigle. »⁵

La mauvaise qualité des sols et des récoltes était soulignée à de nombreuses reprises comme responsable de la faible valeur des terres:

« Quant au sol de toutes ces vignes, il est surchargé de beaucoup de chiendent, le terrain de très mauvaise qualité n'ayant aucune consistance, étant même sur le roc, puisqu'on le touche partout en travaillant ... Attendu que la récolte pendante par racines sur ce champ (blé, orge, seigle) vaut encore moins que l'autre, attendu que la première coupe de la portion semée a totalement manqué, qu'il fait qu'on la coupe, qu'on la laisse sur place sans qu'on puisse la ramasser... Attendu enfin qu'on ne peut rien statuer sur les coupes subséquentes de cette luzerne dont le terrain est si sec et si aride qu'elle ne saurait croître sans de fréquentes pluies... Enfin, nous avons vérifié un hermès devois ... Attendu que le devois n'est propre à rien, qu'il est sur le rocher, qu'il n'est bon qu'à y faire paître des bestiaux... »⁶

La maison de Maître existait déjà avec ses dépendances attenantes (cellier, cave) et un logis de fermiers et des communs (poulailler, écurie, grenier, et remise, pigeonniers)

Ces terres étaient desservies par des chemins : « le Chemin de Méric » à l'Ouest et le chemin du Pauvre » au Sud et à l'Est ; une entrée majeure à la grande terrasse de la maison actuelle guidée actuellement par une allée de pins est décrite en 1813 comme allée d'amandiers.

A titre d'exemple, en 1851, douze personnes résidaient à Méric : huit d'entre elles travaillaient à l'exploitation de domaine (payres, journaliers, jardiniers).⁷

A travers ces descriptions, on retrouve dans le Mas Méric du début XIX^e siècle les caractéristiques typiques de la propriété agricole méditerranéenne, notamment :

*La trilogie traditionnelle céréales, vignes, arbres fruitiers : ici plus particulièrement le domaine est constitué de vignes seules ou complantées d'oliviers, des champs de blé, seigle, et parcelles de luzerne, des vergers d'oliviers, d'amandiers, de cerisiers, de figuiers, de jujubiers.

*Des sols pauvres, arides, exploités sur rochers, de peu de rapport et difficiles à travailler. La qualité des récoltes est dépendante des aléas climatiques.

⁴ A. Audurier-Cros, ARTOPOS, *Le Mas Méric, étude des jardins, analyse historique et paysagère*, op. cit.

⁵ Ibid

⁶ Ibid

⁷ Ibid

*Une difficulté de gestion de l'eau rare et stockée dans une citerne. Mais il n'est pas mentionné à ce stade d'irrigation par puits, canal ou fontaine. C'est un domaine de cultures sèches qui deviendra irrigué au début du XX^e siècle.

En outre, le document souligne un état rustique et peu soigné de la propriété au début du XIX^e siècle. Une friche boisée, du chiendent dans les céréales, les oliviers de seconde qualité, des bâtiments dont l'état général est jugé moyen. L'hermès à bestiaux témoignait de l'existence de friches maintenues par défaut de qualité agricole.

Le site de Méric proviendrait donc de ce mas agricole éloigné de la relative prospérité qu'il connaîtra à la fin du XIX^e siècle.

On retrouve en 1832 cette description du domaine : « Une maison de campagne, située dans Montpellier... de contenance en maison d'agrément et bâtiments ruraux, cour, vergers, bois d'agrément, jardin, aire, champs, vignes et pâtures ».⁸

A partir de cette date, cette mosaïque des terres cultivées illustre toutes les composantes de la campagne montpelliéraine à la fois viticole, agricole avec de l'élevage, horticole avec les vergers. C'était une agriculture vivrière mixte.

Cependant, les termes de maison et bois d'agrément, de jardins évoquent déjà une intention de domestication et d'esthétisation de la propriété pour les usages familiaux

4112 La création d'un parc de villégiature bourgeoise méditerranéenne.

En 1856, Camille Victorine Marguerite Vialars (1821-1908), mariée à Gaston Bazille, hérita du Mas de Méric et y aménagea un lieu d'agrément pour l'été à proximité de la cité.

Cette famille protestante a connu une ascension sociale considérable et a acquis une fortune réelle. Gaston Bazille était particulièrement connu pour ses travaux sur le phylloxera, ses expériences agronomiques dans son domaine de Saint Sauveur à Lattes, notamment sur les vaches laitières, puis plus tard pour son rôle politique de premier adjoint au Maire à l'urbanisme de Montpellier en pleine « haussmannisation » de la ville.

Les grandes plantations de Méric débutèrent vers les années 1860 et le décor du parc à l'anglaise déjà initié au début du XIX^e siècle fut restauré et enrichi d'essences exotiques. L'espace fut géométrisé par des allées de lauriers roses bordées d'iris, la maison fut ornée par une nouvelle façade plaquée sur l'ancienne bâtisse agricole avec une serre et un revêtement de mur en rocaille rosé identique à celle du Jardin des plantes de la ville, au Château de Flaugergues.

La famille se retrouvait chaque année, l'été, et y recevait ses amis. Méric était un lieu de villégiature pour tous, comme complément indispensable de l'hôtel particulier situé Grand rue, au cœur du centre ville historique où la famille résidait tout au long de l'année. La propriété apportait les produits de la terre, notamment le vin, l'huile et les fruits, les légumes

⁸ Archives départementales de l' Hérault, Série I 57 779, Etude Bonfils, Partage Vialars, 1832

frais du grand potager situé en contrebas des jardins en terrasses, les fleurs coupées pour les bouquets.

Les valeurs traditionnelles de la vie domestique bourgeoise protestante locale comme l'accueil de la famille nombreuse, l'économie familiale fondée sur la rente foncière et agricole de la propriété, l'intérêt pour les expériences paysagères et botaniques y furent développés.

4113 La représentation paysagère du Mas Méric au XIX^e siècle dans la ville

La notoriété du Domaine de Méric et de ses propriétaires nous a permis d'explorer les publications locales et de comprendre comment ce parc privé avait été médiatisé et perçu par les visiteurs au XIX^e siècle.

*Une représentation scientifique et agronomique liée à la personnalité du propriétaire du domaine.

Gaston Bazille, propriétaire du Mas Méric, homme de lettres et de droit à l'origine, devint un agronome passionné et membre de la société Centrale de Pomologie et de la Société Centrale d'Agriculture de l'Hérault. Rentier et gestionnaire de 10 hectares de vignes et fruitiers à Méric, il était aussi propriétaire d'un autre domaine, le domaine de Saint Sauveur à Lattes. Il expérimenta sur ses terres la culture des plantes tinctoriales, notamment la garance alors massivement utilisée pour le teinture des habits militaires, et l'élevage des bovins.

Infatigable novateur pendant 10 ans, il vulgarisa ses travaux sur les races bovines, les fumures, les cultures fourragères et les vacheries modernes équipées industriellement pour approvisionner les villes en lait.

Cette immersion dans la recherche agricole est encore latente sur le site à travers les traces dans l'occupation végétale du Mas Méric, notamment des vestiges de garance dans la prairie provenant éventuellement d'anciennes plantations temporaires et des essais sur les variétés de fruitiers sur les terrasses.

Il se consacra également à la vigne, sous l'angle de la recherche scientifique. En effet, il participa à la première mission d'observation du Phylloxera, mandatée par la Société Centrale d'Agriculture.

En 1868, il fut cosignataire du premier rapport sur ce parasite après observation des domaines de la rive gauche du Rhône en Provence en compagnie d'Emile Planchon, son voisin, habitant de la villa Planchon jouxtant le mas Méric.

Emile Planchon poursuivit seul ses expériences d'éradication du phylloxéra, puis en 1871, identifia des plants américains peu sensibles à cet insecte comme porte-greffe des variétés de vignes françaises.

Le dernier héritier du domaine arracha l'ensemble des vignes en 1992 sur le site avant l'acquisition par la Ville.

Ce passé du Mas Méric et de son propriétaire G. Bazille impliqué dans les expériences agronomiques sur le site de Méric, les échanges amicaux et professionnels avec le célèbre E.

Planchon n'ont pas traversé la mémoire collective de Montpellier mais restent présents dans l'esprit des scientifiques et historiens locaux.

Au delà des archives du lieu, cet engouement pour l'agronomie et la viticulture dans la famille Bazille illustre le milieu culturel et social traditionnel d'une famille bourgeoise de Montpellier vivant d'une économie agricole provenant de plusieurs domaines et ouverte au goûts de l'époque pour le développement scientifique et agronomique.

* Une représentation jardinière et botanique de la propriété Méric.

Les actes notariés mentionnent un jardin à l'anglaise enrichi par G. Bazille à partir de 1856. Ce grand voyageur à l'étranger, notamment en Angleterre, se passionna d'horticulture et recomposa sa terrasse haute du domaine en prairie jardinée et fleurie de lauriers roses, ombragée d'arbres exotiques de grande rareté et rythmée d'éléments architecturaux comme l'orangerie, la maison de jardiniers et le bassin.

En effet, la présence d'un arbousier de Grèce (*Arbustus X andrachne*), d'un sapin d'Espagne (*Abies pinsapo*), d'un sapin de Nordman (*Abies nordmaniana*) et d'un cèdre de l'Atlas (*Cedrus Atlantica*) atteste sa volonté de recherche d'arbres exotiques rares, plantés à cette même époque dans le jardin des plantes et dans quelques propriétés privées appartenant à des bourgeois locaux grands amateurs de botanique comme le Château- Bon, le château de la Paillade, le château du Terral et le château de Grammont. Ces familles se côtoyaient régulièrement, s'échangeaient des boutures et plants étrangers, construisaient des serres d'expérimentation et devenaient des membres assidus de la société d'horticulture de l'Hérault.

Dans les terrasses inférieures, G. Bazille aménagea des planches de vergers, de floriculture pour les fleurs des bouquets de la demeure, des châssis pour les essais de maraîchage.

La composition du parc n'était pas sans évoquer un vocabulaire d'art des jardins à l'anglaise, notamment l'effet de « Kitchen garden » dans le potager et le verger clôturés de murets couronnés de tuiles plates à proximité de la demeure et le cheminement du bois exotique sinuant entre les arbres exotiques et les bâtisses anciennement agricoles transformées en fabriques après rehaussement des murs par un cailloutis précieux rose.

Un bois jouxtant la demeure semble avoir été aménagé au XIX^e siècle avec une placette centrale desservant un rayonnement d'allées agencées comme un labyrinthe.

Cependant, le mas Méric reste empreint d'un style méditerranéen, voire italien avec ses terrasses, ses revêtements muraux en cailloutis rose, les calades de galets encadrant les allées, les canalettes d'eau et les versants boisés de pins et de cyprès.

Le propriété décrite au XVII^e, XVIII^e et début XIX^e siècles comme fraction d'un pays rural fondé sur une économie vivrière devient ainsi un lieu de villégiature, un support de création d'un parc à l'anglaise et un lieu d'accueil d'arbres rares en Méditerranée. Le Mas Méric est cité par ses contemporains amateurs de botanique, de jardins ou par ses visiteurs comme un domaine aménagé et enrichi par son propriétaire.

Initialement espace très ordinaire, il acquiert un statut de paysage reconnu pour sa valeur botanique et jardinière. Plus généralement, il raconte l'art de vie de la bourgeoisie montpelliéraine qui partageait sa vie entre l'hôtel particulier au centre ville et la villégiature à la campagne pour l'accueil de la famille et des amis l'été, dans un cadre composé pour refléter les valeurs sociales de l'époque .

* Une représentation picturale internationale du site par le peintre impressionniste Frédéric Bazille (cf planche photos 11)

L'histoire de Méric est relatée à travers un palimpeste de strates historiques, botaniques, agronomiques, sociales mais surtout artistiques. En effet le fils du propriétaire du Mas Méric au XIX^{ème} siècle vivait à Paris en 1859 pour approfondir son goût pour la peinture. Participant à l'atelier de Gleyre, Frédéric Bazille y rencontra Claude Monet, Auguste Renoir et Alfred Sisley, les futurs piliers du Mouvement impressionniste. D'origine bourgeoise, il se partageait entre une vie d'artiste marginal et ses séjours champêtres en famille à Montpellier.

A Méric, la vie de famille, le parc et les berges du Lez devinrent des sujets d'inspiration et de prédilection du peintre. Ses peintures témoignent d'une part de la conservation à l'identique du lieu mais aussi du mode de gestion et d'usage des composantes du parc Méric. Les thèmes des peintures oscillaient entre la mélancolie de la vie de famille, l'esthétisation du jardin et des espaces naturels. Le jeune peintre rendit compte des formes, des effets de lumière des massifs arbustifs, des arbres, de l'ambiance de famille, des tissus et toilettes de l'époque à la fois avec une grande exactitude et une interprétation libre. Parmi les tableaux les plus connus, on citera « La réunion de famille » sur la terrasse de Méric sous les marronniers et à proximité de la serre envahie de glycines comme à l'existant, « Le petit jardinier » habillé et chapeauté d'élégants habits blancs au milieu de parterre de fleurs, « La vue du village » où la cousine surplombe d'une terrasse du site les berges du Lez et le village de Castelnaud.

Enfin « Les baigneurs » illustrent la silhouette flatteuse et sereine de jeunes garçons se baignant sur les berges du Lez en contrebas du site.

Outre ces œuvres picturales, la correspondance régulière entre Frédéric Bazille et son père témoigna de son affection pour le lieu mais aussi de ses échanges sur sa propriété avec les peintres de renom impressionnistes :

« Je suis absolument seul à la campagne. Mes cousine et mon frère sont aux eaux, mon père et ma mère habitent la ville. Cette solitude me plaît infiniment ; elle m'a fait beaucoup travailler et beaucoup lire »⁹.

En 1864, à l'occasion d'une visite chez les Monet, il écrivit à sa mère : « Ce sont des charmantes gens. Ils possèdent à Sainte Adresse près du Havre une charmante propriété en ville comme à Méric ».¹⁰ En 1869, il envoya à ses amis Monet et Renoir des produits des fruitiers de Méric.

Frédéric Bazille, seul peintre impressionniste de l'Hérault avec A. Bruyas, son voisin de Montpellier qui a exposé au salon local, transposa l'inspiration des guinguettes de la Seine, les déjeuners sur l'herbe dans son univers intime, familial et méditerranéen. A travers ses créations, il a artialisé le jardin de Méric au niveau international grâce à la communication autour de ses œuvres. Il révéla essentiellement l'aspect luxuriant et fleuri des terrasses, la fraîcheur des berges du Lez, l'ombrage des arbres exotiques, un univers qui s'appuyait sur la réalité contemporaine du site mais aussi le rapprochait plus du paysage des jardins de Giverny, de la forêt de Fontainebleau, de Honfleur, beaucoup plus que des parcs arides méditerranéens.

⁹ F. Daulte, *F. Bazille et son Temps*, Cailler, Genève, 1952.

¹⁰ D. Vatuom, *F. Bazille, correspondances*, Les presses du Languedoc, 1992.

Cependant, la lumière forte, les jeux d'ombrage, l'eau, le mas aux murs ocre brûlés par le soleil, les collines couronnées de pins des tableaux rappellent ponctuellement l'insertion du site dans le climat méditerranéen. Les interprétations de la nature de Méric puisaient leurs sources dans de multiples références, en particulier aux images de campagne arcadienne avec ses occupants sereins et paisibles, de nature pseudo- sauvage avec les berges luxuriantes du Lez au cœur de Montpellier, enfin à la nature domestiquée et soignée de l'art des jardins. Sa production picturale fut abondante mais courte car il perdit la vie sur un champ de bataille le 28 novembre 1870.

La carrière d'artiste de F. Bazille ne dura que quelques années. S'il connut comme ses camarades Monet, Renoir, Sisley la difficile reconnaissance au temps de l'Impressionnisme, il n'acquit jamais la même renommée posthume au niveau national. Pendant longtemps, le peintre montpelliérain fut oublié ; ses œuvres furent cependant appréciées dans les pays étrangers, notamment en Italie, aux Etats-Unis, à Chicago et à Boston.

Elles furent réhabilitées par les auteurs locaux comme le peintre Descosy qui écrivit « Montpellier, berceau de l'impressionnisme » en 1933 ou l'historien F. Daulte dans ses écrits autour de 1950. A l'extérieur du cercle des amateurs d'art et d'histoire, il devint connu après 1991, lors de l'achat du Mas Méric par la ville.

Planche photos 9 : Le patrimoine du Mas Méric interprété par le peintre impressionniste Frédéric Bazille .



« Les terrasses de Méric », 1867, sur la terrasse haute, F. Bazille à la droite .



« Le petit jardinier », non daté, dans le parc anglais .



« La vue du village », 1865 ;
vue du Lez, du village de
Castelnau depuis la terrasse
de vergers



« La scène d'été », non datée ; vue du Lez
depuis les berges au bas de la propriété.

412 L'acquisition du site par la ville : la conception d'un parc public alternatif, issu de la gestion différenciée

Le 12 Avril 1991, les consorts Palliers, derniers héritiers des Bazille, vendirent le domaine de Méric à une société de promoteurs.

En janvier 1992, il fut cédé à la ville de Montpellier la partie du domaine située hors du périmètre de la ZAC « jardin des Pivoines », soit 12 hectares sur les 13,6 existants à l'origine.

En 1992, la ville célébra le cinquantenaire de la mort du montpelliérain F. Bazille en organisant « l'année Bazille », rythmée par divers événements culturels (décembre 91-octobre 92) dont l'exposition « Traces, lieux de la création » qui invitait le public à suivre les traces de l'artiste à travers la ville et la campagne languedocienne, notamment sa maison natale dans la Grand Rue Jean Moulin, le mas de Méric et la ferme de Saint Sauveur à Lattes. Images photographiques, anciennes et contemporaines, tableaux tissaient un jeu de concordance entre les lieux de création, l'état actuel des sites et les œuvres picturales. En complément de cette exposition, l'Office du tourisme de la région de Montpellier proposa deux fois par semaine des visites guidées sur les traces de F. Bazille à Montpellier en particulier à Méric.

Enfin la journée « portes ouvertes » du Mas Méric du 7 mars 1992 permit aux élus de la ville d'accueillir les montpelliérains lors d'un concert de musique de chambre sur la terrasse, d'une exposition des reproductions des toiles de F. Bazille peintes à Méric et d'une conférence d'histoire de l'art sur les tableaux de Bazille. L'art des jardins de Méric en relation avec les tableaux de cette époque ne fut présenté que par le service des espaces verts qui proposa un sentier de découvertes des terrasses et un plan de la propriété avec ses utilisations jardinières. Le public averti de la ville, notamment les familles traditionnelles locales et les connaisseurs d'art, ont fréquenté massivement le lieu cette après-midi printanière. Il a été conquis par la propriété et a exprimé sa joie de découvrir l'arrière-cour du grand mur de clôture de la rue Ferrand et de la rue de la Draye.

Le Maire de Montpellier se félicita de cette transaction : « La ville est aujourd'hui propriétaire du plus beau domaine de Montpellier ».¹¹

A partir de 1992, la famille Bazille, le peintre Frédéric Bazille, oubliés dans la mémoire collective locale, ont été mis au premier plan de la communication montpelliéraine, essentiellement à travers la peinture impressionniste et la mise en valeur du Mas de Méric et ses jardins. Si les facettes agronomiques et paysagères du site sont rarement évoquées lors de l'exposition Bazille, la ville a produit une plaquette de Méric, racontant l'histoire des cultures, des jardins, des peintures et de la botanique liée au mas.

Initialement, en l'absence d'un programme politique de la ville concernant le développement du site de Méric, notamment pour la vocation des locaux du Mas, le service des espaces verts a mis en place des interventions minimales pour accueillir le public dans ce site inscrit à l'inventaire des monuments historiques en automne 93.

Dans la perspective de convertir ce domaine bourgeois agricole en parc public de la ville de Montpellier, ce site fut repensé dans un premier temps en termes de sécurité des usagers et d'équipement léger du site pour l'accueil de groupes de tous âges :

¹¹ Midi Libre, Sur les pas de F. Bazille, Montpellier, 8 mars 1992.

L'ensemble des limites du domaine et des clôtures fut réaménagé pour permettre la fermeture nocturne et la sécurité d'un parc public :

Les murs extérieurs en pierres sèches furent partiellement confortés et des garde-corps traditionnels de sécurité furent installés le long de dénivelés de terrasses non protégés. Une clôture en fonte est posée entre le domaine agricole rustique, ses terrasses, les rives du Lez et la bâtisse du Mas Méric avec son parc exotique. L'ancien espace agricole fut ouvert au public pendant la journée tandis que les visites du bâti et du jardin à l'anglaise étaient limitées aux présentations organisées par la ville.

Afin de permettre une fréquentation du Mas Méric par des groupes et l'accueil des usagers lors de manifestations exceptionnelles, la ville transforma l'espace situé à l'arrière du domaine en aire de stationnement paysager de 200 places. Un nouveau modèle de plantations dans un esprit de recatrisation des anciennes vignes en lisière de garrigue boisée par des plantations aléatoires de pins, chênes et de sous-étages arbustives de plantes méditerranéennes fut adopté.

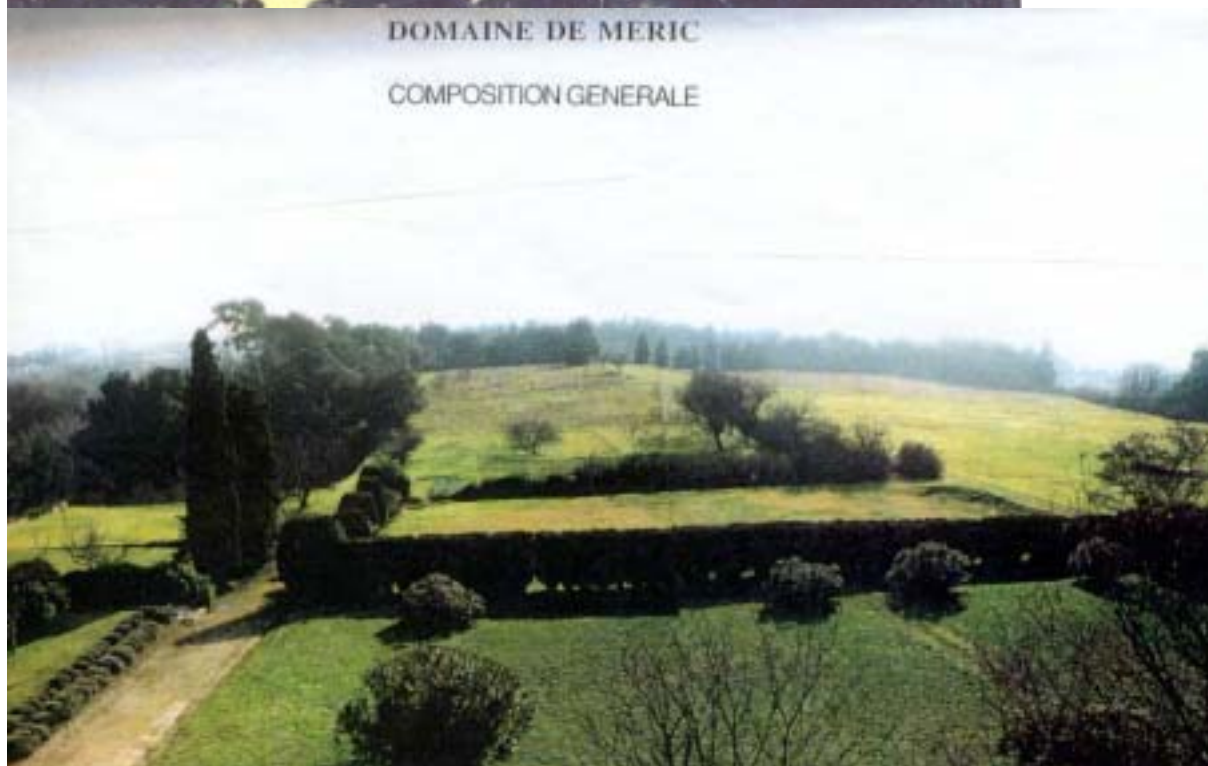
A ce stade, d'un point de vue technique et sécuritaire, le site pouvait être ouvert au public au titre de parc public urbain.

Planche photos 10 ; vue aérienne et panoramique en 1992: composition du Domaine de Méric .



DOMAINE DE MERIC

COMPOSITION GENERALE



Vue depuis le Mas vers les terrasses, la grande prairie et le bois

4121 l'inventaire patrimonial du jardin.

**L'analyse du patrimoine paysager historique*

Le parc et le Mas de Méric sont classés parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, scientifique, légendaire, pittoresque à l'intérieur d'un périmètre délimité au Nord et à l'Est par la rivière du Lez et au sud par la rue Ferrand depuis un arrêté du 4 Août 1943.

A la même date, est inscrite sur l'inventaire des sites la partie non classée du domaine de Méric constituée par un espace ouvert non boisé au sud de la propriété longeant l'avenue Saint-Lazare. Cette partie est devenue site privé, propriété des héritiers du domaine de Méric depuis 1991.

Dans le cadre de ce monument historique, un diagnostic paysager et historique fut commandé à l'équipe de recherche de composition urbaine, paysage et art des jardins, ARTOPOS, de l'Ecole d'architecture de Marseille- Luminy. Il fut programmé un premier repérage concernant une synthèse des documents urbanistiques désignant cette propriété, une recherche des états successifs du site à travers les rédactions d'actes notariés évaluant la propriété à chaque héritage, l'inventaire des tableaux de Frédéric Bazille relatifs au site de Méric.

Dans un deuxième temps, la ville procéda à la restauration préliminaire des constructions notamment :

- Le bâtiment principal en procédant à des réhabilitations des façades, à des démolitions de dépendances rustiques greffées au XX^e siècle.
- le lavoir et l'orangerie dans le parc exotique.
- les cheminements jalonnés de caniveaux en calade ou galets méditerranéens conformément aux motifs d'origine.

En parallèle, la ville se fixa de préserver le patrimoine végétal par intérêt pour la lecture historique du domaine, notamment en débroussaillant de façon douce et sélective la pinède et ses strates de garrigue, en entretenant de façon soignée le parc exotique et ses vieux arbres.

La ville adopta une position de protecteur du patrimoine historique du domaine agricole au même titre que les jardins historiques publics des XVIII^e siècle et XIX^e siècles acquis par elle dans les années 80-90.

L'occupation végétale historique a été maintenue à l'identique, notamment les bois sur les versants, la ripisylve du Lez et le parc botanique. Cependant, après que les vignes et les vergers aient été arrachés par les propriétaires dans les années 90, les 6 hectares de terrain et de friches ont été colonisés spontanément par une végétation prairiale.

**Le diagnostic botanique*

Un premier diagnostic du site lors de l'acquisition du Mas Méric a relevé une cinquantaine d'essences différentes arborées ou arbustives (c.f. liste en annexe) dont :

- 32 essences indigènes ou naturalisées, comme le pin parasol, le pin d'Alep, le chêne blanc, l'érable champêtre, l'arbousier, le pistachier, le petit houx, le buplèvre .

- 16 essences d'arbres et arbustes exotiques plantés au XIX^e siècle comme l'arbousier de Grèce, le sapin d'Espagne, le marronnier, le sapin de Nordmann, le photinia du Japon.
- 4 essences de fruitiers dont le figuier, l'amandier, le cerisier et le jujubier.

Un inventaire floristique a été réalisé en 1993 par l'Association de la Maison de l'Environnement de Montpellier avec le concours des Ecologistes de l'Euzière.¹²

En outre, il a été relevé dans les espèces jugées jusque là comme adventices des prairies et des vergers par les gestionnaires du site la présence d'espèces remarquables protégées :

-au niveau national comme l'anémone couronnée

-au niveau régional comme le mélilot (*Melilotus italicus*), la lavatère des îles (*Lavatera olbia*), le cérinthe major (*Cerinthus major*), le melinet (*Melinet delicus*), la trigonelle (*Trigonella corniculata*) .

Ces naturalistes analysèrent la diversité végétale initiale de ce site enrichi :

« Méric se présente sous l'aspect d'un parc aménagé avec une zone boisée de chênes verts sur les pentes qui descendent au Lez. Si la taille des arbres est remarquable, la flore du sous-bois est des plus classique avec des Salsepareilles, des Alaternes, des Filaires et des Coronilles glauques en bordure, et aussi des Buis (milieu frais en bordure du Lez).

L'intérêt botanique du domaine vient des zones un peu négligées (cassures de pentes, bords de chemins et friches) : il y pousse quelques espèces jugées rares en Languedoc-Roussillon et en France.

L'Anémone couronnée et la lavatère des îles ont été jadis et aujourd'hui cultivées, et leur milieu de vie est tout justement ces friches, anciennes cultures, si bien que l'on ne sait plus très bien si elles sont natives ou récemment introduites. Le cortège avec lequel elles poussent est constitué encore de plantes mi-cultivées, mi-sauvages, comme l'Acanthe, des tulipes (que nous n'avons pu déterminer car les fleurs avaient avorté cette année), le Lilas d'Espagne et l'Iris à onglet (*Iris unguicularis*), à la floraison très précoce. On y rencontre également la Grande Ciguë.

Au printemps le Mélinet épanouit ses corolles jaunes et pourpres dans ces friches. C'est actuellement une des rares populations françaises de cette plante, puisqu'elle ne pousse que vers Pézenas, Sommières et Aigues-Mortes. Ainsi la population du Domaine de Méric représente un élément patrimonial non négligeable de la flore française. Une gestion de cette espèce s'impose, qui n'est guère contraignante, puisqu'elle consiste à ne faucher les endroits où elle pousse qu'une fois la fructification faite, car la plante est annuelle.

Le Mélilot d'Italie et la Trigonelle corniculée, sans être de grandes raretés, sont des plantes intéressantes localement qui profiteront de cette même gestion. Il est à noter que toutes ces plantes ont besoin d'un milieu ouvert pour pousser et fructifier. On trouve également une quantité de chardons du Taurus.

Outre les quelques arbres plantés notables du parc (Cèdres et arbousier d'Orient), en plusieurs points croît une liane originale. Il s'agit d'un Ephedra (*Ephedra altissima*) qui drapait d'une parure verte toute l'année des pans du mur de clôture et les branches basses des cèdres »

L'ensemble de ces espèces a été protégé dans le cadre du protocole de gestion.

¹² Les Ecologistes de l'Euzière, La maison de l'Environnement de Montpellier, *Inventaire floristique sur le territoire communal*, 1993.

**Esquisses d'aménagement du Mas Méric
proposée par la Ville de Montpellier en 1992**



4122 Un projet paysager pour le site de Méric : vers une site impressionniste et écologique

Dans le cadre de la remise en état végétal du site de Méric, la ville a procédé à des interventions légères qui visent à préserver les qualités champêtres et écologiques du site sans compromettre la mise en place d'un projet global d'aménagement ultérieur lors de la précision d'une vocation politique des bâtiments et du site public. Pourtant, à travers les prescriptions végétales recommandées sur le site, préfigurent des priorités et des thématiques d'aménagement construites autour de deux priorités paysagères (cf. esquisse du projet) :

*La reconstitution patrimoniale d'un cadre paysager agricole et champêtre susceptible d'avoir inspiré le peintre impressionniste.

*La préservation de la diversité végétale d'une site autrefois cultivé puis abandonné comme terrain en friche et îlot de reconquête de la nature en ville.

De façon plus précise, les interventions principales concernent :

- *La construction de vergers conformément aux vergers préexistants sur les terrasses :*

L'histoire de Mas Méric a révélé en effet la pratique de l'agriculture fruitière dès le XVII^e siècle, notamment dans les plaines de vignes complantées d'oliviers et d'amandiers, sur les terrasses basses qui épaulent visuellement le domaine et au niveau de l'allée d'honneur aujourd'hui plantée de vieux pins .

En 1992, la ville présente un projet de replantation de vergers sur les terrasses du domaine en s'appuyant sur les vestiges de fruitiers existants : figuiers, amandiers, jujubiers : « L'histoire du Mas de Méric montre que la partie horticole (fruitiers, potager...) correspond depuis le XIX^e siècle à un aspect paysager et traditionnel de l'économie domestique d'une famille bourgeoise de Montpellier :

« Aussi, le Service des Espaces Verts envisage aujourd'hui la remise en valeur d'un verger ornemental dans l'esprit des anciennes cultures du 19^{ème} siècle en se fixant trois objectifs :

- Une intégration paysagère du verger à l'ensemble du parc à l'anglaise, ce qui implique une cohérence de composition, un choix d'essences à floraison et fructification visuellement attrayantes, une sélection de ports d'arbres variés (espaliers, treilles, gobelets, cordons...)
- Un choix d'espèces et variétés de fruitiers typiques de la région méridionale ou introduite dans l'Hérault avant la fin du XIX^e siècle pour offrir aux visiteurs une collection variétale riche, évoquer l'ancienne vocation agricole du site et les expérimentations agronomiques de l'ancien propriétaire Gaston Bazille.
- Une information du public sur les fruitiers présentés notamment leur date d'introduction, les usages et traditions par rapport aux fruits, le mode de culture, etc...

Ce site exceptionnel pour sa qualité paysagère et son histoire nous amène à procéder à des aménagements paysagers avec un grand souci de rigueur méthodologique et historique. »¹³

¹³ Selon extrait d'une présentation du projet de restauration du parc dans la Déclaration du Conseil Municipal du 20 juin 1992

Les service espaces verts collaborent avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Montpellier et un spécialiste de l'histoire des variétés fruitières, le directeur du Centre de Pomologie des Cévennes, pour le choix rigoureux d'essences fruitières susceptibles d'avoir été plantées au XIX^e siècle, notamment des figuiers « Pastillère », des amandiers « Princesse », à la dame, « Marcona rose », des pommiers « Api étoile », des poiriers « Bon chrétiens d'été », des abricotiers « Royal », des jujubiers d'origine non chinoise.

Au total, 42 arbres sont plantés et gérés pendant 2 ans par une pépinière agricole. Les essences rares sont fournies par des pépiniéristes collectionneurs de vieilles variétés.

En parallèle, dans un souci de mémoire des traces de cultures anciennes, il est constitué un alignement de figuiers dans l'axe principal du Parc pour prolonger l'amorce de la perspective créée au XIX^e siècle par des figuiers existants et des bosquets de baliveaux de fruitiers sur le pourtour de la grande prairie .

Une esquisse dessinée en 1992 révèle un projet d'un carré de vignes qui ne fut pas réalisé ultérieurement (cf. plan du projet).

* La recatrisation des lisières de garrigue

Dans les espaces de recolonisation végétale du site, notamment les versants boisés, les abords du mur de clôture de la rue Ferrand, le petit bois à proximité du domaine, la ville gère et complète les plantations en tentant de recatriser les lisières de garrigue avec les essences spontanées identifiées sur le site.

En particulier, le projet de plantation du parking est exprimé comme tel dans une présentation d'appel d'offres aux élus le 12-09-1993 :

« Pour ce faire, nous avons adopté un parti d'intégration du parking au boisement adjacent, en plantant de manière dense et informelle cet espace par des essences communes à l'état spontané : Frênes, Pins pignons, Pins d'Alep, Erables champêtre ou de Montpellier . De même, nous avons traité les transitions entre le parking et son environnement par des créations de bosquets-lisières faits d'arbustes typiques de ce lieu (pistachiers lentisques et térébinthes, arbousier, baguenaudier, buplèvre ligneux, laurier tin...) » Dans certains lieux sensibles, le gestionnaire utilise les vocabulaires et des méthode de plantation qui s'apparentent à celles d'un naturaliste qui travaillerait sur la préservation de la flore d'une réserve naturelle.

* La grande prairie fleurie

Dans un premier temps, en 1992, le service d'espaces verts mit en œuvre son projet de prairie naturelle ouverte à tous les usages remplaçant une ancienne vigne de deux hectares. En particulier, dans un rapport de présentation des objectif en 1992, il est écrit :« La grande plaine anciennement destinée aux cultures des vignes est couverte aujourd'hui d'une vaste prairie rustique. Le service des espaces verts entendait utiliser cet espace comme champ d'activités libres sans surcharge du site par des équipements quelconques ».

L'idée de prairie non arrosée, faite d'adventices et de fleurs saisonnières, ouverte aux jeux de ballons et aux pique-niques, fut concrétisée pour la première fois dans la ville dans le domaine de Méric pour conforter à la fois l'image d'espace de loisirs liés à la campagne et le souhait de renouvellement du paysage végétal annuel dans la prairie.

A partir de 1995, cette expérience fut approfondie esthétiquement par la création d'un motif champêtre éphémère : une prairie d'espèces messicoles qui apporte un fleurissement campagnard dans une ville méditerranéenne au printemps : le champ est labouré. Un agriculteur sème des lins bleus, des coquelicots, des centaurées et des phacélies. Cette gestion est répétée tous les 2 ans en variant la composition de semences.

Au printemps, la prairie fleurie est laissée haute sur 2 hectares. En fin de printemps, la fauche sélective est pratiquée en préservant des îlots choisis pour des raisons esthétiques, à la façon de la gestion du « jardin en mouvement » énoncée par G. Clément. L'été, pour des raisons de sécurité contre l'incendie, la prairie sèche est fauchée ; à l'automne, la prairie verte est coupée et le foin mis en ballots sur le site après fructification. Ces manipulations sont réalisées par un agriculteur pour des raisons économiques et techniques, et non par le service technique.

Le projet s'appuie à la fois sur des références picturales pour l'interprétation sur le terrain des tableaux impressionnistes du XIX^e siècle, et de façon plus contemporaine sur le Land art pour la mise en œuvre d'un fragment monochrome printanier de 2 hectares dans la ville, un peu dans l'esprit des projet du paysagiste Jacques Simon. Cependant, il participe aussi à la biodiversité du parc par l'apport de nouvelles espèces annuelles et bisannuelles qui n'y existaient pas.

*Un schéma directeur paysager d'ensemble : les différentes entités paysagères

Le parti d'aménagement du service des espaces verts repose essentiellement sur la conservation des traces historiques et sur les potentialités existantes du site. Selon les concepteurs, le parc doit réunir des unités spatiales contrastées tant dans les formes que les ambiances qui renvoient aux diversités d'usage dans la mémoire agricole et familiale du lieu :

- Le jardin anglais, ponctué d'essences exotiques prestigieuses sur une prairie fleurie traversée par un cheminement en calade qui mène à l'orangerie et au lavoir.

- Des terrasses intimes, fermées sur elles -même par des haies bocagères comprenant des fruitiers, des figuiers remarquables et des petits murets. Elles constituent des entités à l'échelle de l'homme animées par une fontaine rurale, un porche en voûte végétale, des vues sur l'église de Castelnaud.

- La prairie fleurie, espace ouvert, libre d'usage sur une surface de deux hectares, premier plan des terrasses et du domaine historique perçus dans le loin. Elle est encadrée par le bois méditerranéen et un cheminement bordé de lisières de coronilles.

Sa forme est rectangulaire, calquée sur l'ancienne parcelle de vignes.

- Le boisement dense, spontané n'a pas fait l'objet de restructuration depuis un siècle et correspond à un échantillon de garrigue de pins parasols réunissant toutes les composantes de sous -strates arbustives et arborées.

- La ripisylve en friche du Lez s'étale de part et d'autre de la rue de la Draye, composée de frênes, de chênes blancs, chênes verts et platanes. Elle est marquée par quelques végétaux exotiques plantés au 19^{ème} siècle comme le séquoia géant. La rupture avec le boisement méditerranéen est franche, de part et d'autre d'un dénivelé dans le versant du parc.

Au total, de façon simplifiée, cinq unités paysagères caractérisées par une mémoire, une ambiance, une composition, une palette végétale différentes, voire même contrastées peuvent être distinguées.

Planche photos 11: le Parc Méric
Les différentes entités paysagères,
Photos prises en 2000-2003



Vues depuis la grande prairie vers le mas et les lotissements.



Vue depuis la grande prairie vers la cathédrale.
Champ de phacélies, bosquets, haies bocagères.



La prairie de lins rouges, le verger, le bosquet historique
autour du Mas.

413 Un plan de gestion différenciée en faveur de la biodiversité et d'une esthétique champêtre

4131 La mise en place d'un protocole de gestion

Dans ce site public, la ville a expérimenté ses premiers essais de gestion différenciée en visant un protocole de maintenance adaptée au choix esthétique champêtre et à la volonté de traitement écologique de chaque unité paysagère. Ce site est géré par l'ancien ouvrier agricole du Mas Méric, lorsqu'il était encore mas viticole et fruitier ; il a été gardé au sein de l'équipe des services espaces verts afin de pérenniser le savoir-faire agricole du domaine et le gardiennage jour et nuit du site.

Les prescriptions de gestion sont énoncées ainsi :

€# Dans la grande prairie :

- un labour et un semis de plantes messicoles tous les 2 ans avec les prestations de service d'un agriculteur équipé de charrue, cover-crop, schizel, rotavator, semoir et machine à balle de foin.
- 2 fauches par an dont 1 rase en juillet-Août pour garantir une prévention d'incendie, puis une après maturité de graines en septembre, octobre.

€Dans les 5 hectares de bois : un débroussaillage régulier dans les allées et escaliers, avec une attention particulière aux entrées et lisières. Le reste de l'espace boisé est laissé à l'état spontané.

€Dans le parc exotique : cet espace fermé au public est géré comme un parc de prestige de la ville avec une tonte 1 fois par mois de la prairie, un nettoyage des branches mortes et le nettoyage des allées et des surfaces minérales une fois par semaine.

€Dans le verger de fruitiers: Il est entretenu par une pépinière horticole et agricole locale pendant les 3 premières années de formation de l'architecture des arbres avec comme objectif :

- la taille en gobelet des arbres, la taille de fructification, les travaux du sol, l'arrosage, l'apport de fertilisants et de fumier, de produits phytosanitaires en respectant les normes biologiques des services.
- Le port « paysager » des fruitiers et le maintien des essences rares prédominant sur l'objectif de fructification conformément à la gestion traditionnelle d'un parc urbain (pas de récolte à caractère marchand) .

Ce même parc est donc l'objet d'un code de gestion différencié désigné comme (cf signification du code de gestion de Montpellier en annexe) :

- « prestige horticole » pour les abords de la maison
- « rustique »et durable pour la prairie et les espaces boisés.

- « agricole » encore peu pratiqué dans les sites urbains, pour le verger et le semis de messicoles.

Ces compétences variées sont prises en charge par un ouvrier agricole permanent, une équipe de jardiniers formés à la gestion différenciée écologique respectueuse du milieu vivant pour le débroussaillage du bois et deux entreprises agricoles pour le verger et le semis de la prairie. La gestion vise à maintenir la biodiversité, c'est à dire à la fois la diversité des paysages agricoles horticoles et naturels, des essences au sein de chaque unité paysagère, des milieux biologiques des versants de garrigues et de la ripisylve du Lez.

4132 Le relevé d'indicateurs de gestion de biodiversité

La ville collabore régulièrement avec les associations de la Maison de l'Environnement de la Mairie de Montpellier sur le diagnostic écologique du site, notamment les Ecologistes de l'Euzière, l'Agence locale du Conservatoire des plantes méditerranéennes de Porquerolles et l'association ornithologique GRIVES.

A titre expérimental, les résultats scientifiques liés à leurs investigations sur le terrain sont exploités pour conforter ou modifier le protocole de gestion. Cette participation de scientifiques naturalistes à la gestion d'un parc public est très innovatrice par rapport à la gestion horticole traditionnelle qui demandait seulement l'expertise des gestionnaires horticulteurs.

* La diversification botanique : un souci permanent à l'échelle urbaine

L'ensemble des espèces initiales précédemment citées est toujours présent dans le site à l'exception des zones sur-piétinées par le public et de la plaine fauchée.

Le projet de revégétalisation de certaines zones de prairie s'est appuyé sur les essences existantes .

Globalement le projet de la Ville a permis de replanter 10 essences supplémentaires de fruitiers et 19 essences d'annuelles et bisannuelles messicoles dans les semis de prairie fleurie tout en laissant une colonisation d'essences traditionnelles de friches herbacées pendant les 2 ans entre les labours.

A titre de comparaison, la même équipe scientifique ¹⁴a évalué la potentialité écologique de parcs plus horticoles créés dans les années 80, comme le square du mas Drevon, le square Chico Mendès, le square Favre de Morlhon et le rond-point Schuman et n'y a relevé aucune espèce d'intérêt patrimonial.

La moyenne du nombre d'essences dans les prairies arrosées est de 10 espèces de graminées et de légumineuses et d'une trentaine d'essences différentes dans les parcs arborés et arbustifs traditionnels de la ville.

Le parc Méric se distingue nettement du patrimoine vert public par sa variété de milieux, d'espèces et par son souci conservatoire des plantes protégées et des arbres exotiques.

¹⁴ L'Agence locale du Conservatoire des plantes méditerranéennes de Porquerolles

Cependant, cette richesse repose avant tout sur l'héritage du domaine agricole et l'enfrichement progressif du site avant l'achat par la ville.

* L'étude de l'avifaune (c.f. annexe 6 cartographie de relevé cartographique, GRIVE, p. 318)

Une étude de l'avifaune des parcs et jardins de Montpellier a été lancée en 1999 en commandant un diagnostic sur 9 sites horticoles, en friche contrôlée ou en site naturel du Lez.¹⁵

L'étude visait à préciser la fréquence relative des espèces les plus présentes à Montpellier, dans les 9 sites. Un relevé mensuel d'avril à septembre a été effectué dans chaque parc entre 6 heures et 9 heures afin de préciser les espèces nicheuses.

Les espèces migratrices effectuant également une halte sont également notées.

Au total 41 espèces ont été identifiées à Méric, dont 17 observées dans le parc mais non nicheuses et 24 espèces nicheuses dans le parc.

Les résultats peuvent être comparés avec des espaces verts plus traditionnels comme :

- le parc Richter planté en 1993 le long des Berges du Lez comprenant un bois de pins, mimosas, -figuiers, chênes verts sur pelouse et ses 22 espèces d'oiseaux dont 12 espèces nicheuses.

- le parc d'Aiguelongue et sa pinède plantée dans les années 70 sur prairie rustique et ses 17 espèces dont 9 espèces nicheuses.

- Le Parc de Pérou, parc géométrique du 18^{ème} siècle situé sur un point culminant de la ville et ses 16 espèces, dont 8 espèces nicheuses.

Le Parc Méric incontestablement est le site d'accueil du plus grand nombre d'oiseaux en ville en comparaison avec les espaces de pinèdes ou les parcs horticoles. Les résultats élevés du Mas Méric en matière de support d'avifaune sont bien sur à replacer dans le contexte géographique d'un parc périphérique à proximité du fleuve le Lez, de sa vaste surface de 12 hectares, de sa diversité des milieux et de sa gestion écologique.

414 Une animation artistique et naturaliste du site

Dans le cadre de l'ouverture de la propriété Méric en 1992, « L'année Frédéric Bazille » dans la ville, une brochure a été conçue par une agence de communication.¹⁶ Elle embrasse plusieurs facettes du domaine :

- « Il était une fois, le domaine de Méric » : avec un historique bref des propriétaires du Mas Méric, de la famille Bazille, des peintures de F. Bazille présentant un parallèle graphique entre les photos actuelles du site et les peintures réalisées sur le site au 19^{ème} siècle.

- une description des entités paysagères du site, en particulier les abords du Mas, le jardin anglais, le Lez, ses versants, ses bosquets, la grande prairie, les usages historiques et actuels, les plantes remarquables illustrées par un plan d'ensemble.

¹⁵ Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur environnement, *Etude de l'avifaune des parcs et jardins de Montpellier*, Montpellier, 1999.

¹⁶ Montpellier France, *Le Domaine de Méric*, 1992.

-une liste des « essences rares et simples »complète avec les essences exotiques et les plantes de garrigues énoncées en français et en latin.

En parallèle, la ville a mis en place un panneau d'information sur l'histoire du site, la gestion écologique et durable du mas Méric ainsi que sur la silhouette des arbres et des oiseaux remarquables

La démarche de création d'un verger-collection a été explicitée par un panneau d'information illustré par un tableau de pommiers en fleurs de Pissaro et un texte expliquant le double objectif patrimonial et artistique de plantation d'arbres fruitiers.

415 Bilan de la généalogie du projet du Mas Méric : un théâtre des champs naturalisé

4151 Les étapes de la naturalisation

L'image actuelle du Mas Méric constitue le résultat de projets agricoles, jardiniers et scientifiques successifs qui ont contribué progressivement au passage d'une propriété agricole à un parc public champêtre, notamment:

-Au début du XIX^{ème} siècle, l'histoire d'un mas viticole méditerranéen traditionnel soumis aux contraintes d'aridité et de sol rocailleux et fondé sur une économie vivrière de faible rendement,

-Après plusieurs successions d'héritiers, une transformation du lieu en villégiature bourgeoise en périphérie de la ville, réaménagé pour les réceptions et jardiné avec un parc exotique à l'anglaise.

Le domaine est conçu par le propriétaire comme un espace de représentation bourgeoise et d'intérêt pour la nature sous l'angle des sciences et de l'art des jardins. En réalité, la production agricole passait au deuxième plan économique après l'entretien de l'espace de loisirs. L'activité du domaine s'inscrit avant tout dans le contexte d'un mode de vie d'urbains en quête d'un cadre de villégiature réinventée selon l'idée de campagne pittoresque. Quant à la famille Bazille, elle artialise¹⁷ la mouvance champêtre dans le jardin « in situ » par la réalisation d'un jardin paysager, mais aussi « in visu » par les peintures de F. Bazille et le réseau social d'amateurs de jardins de G. Bazille en contribuant à changer le regard sur le domaine.

-La médiatisation du Mas Méric grâce au fils de G. Bazille, peintre impressionniste qui interpréta sa propriété familiale par la peinture en mettant en avant l'harmonie des couleurs, la sérénité familiale et le cadre bucolique des loisirs dans le parc. Cette artialisation¹⁸ du domaine apportera une renommée locale et nationale temporaire au domaine pendant la vie brève du peintre autour des années 1880. Cet héritage situe d'emblée le Parc Méric dans le registre du patrimoine artistique.

-Le retour dans l'ombre du Mas pendant un siècle comme un mas agricole bourgeois traditionnel sans aménagements paysagers majeurs.

Il s'inscrit dans la ville et est entouré de lotissements contemporains cossus. Les vignes et fruitiers sont arrachés dans les années 90. La naturalisation du site par des essences spontanées prend le pas sur les traces agricoles et jardinières.

¹⁷ Au sens de A. Roger, *Court traité du paysage*, Editions Gallimard, 1997.

¹⁸ Au sens de A. Roger, *op.cit.*

-Lors de l'acquisition du domaine de Méric par la Ville en 1992, le renouvellement de l'image du site comme support paysager d'inspiration du peintre impressionniste F. Bazille lors de l'Année Bazille.

- Les gestionnaires du domaine, scientifiques, historiens et paysagistes de l'espace devenu public mettent en place aujourd'hui de nouveaux projets convergeant vers un même objectif de conservation inventive du patrimoine et d'illustration contemporaine de l'idée de campagne.

La transformation du site agricole en parc public urbain réaménagé s'appuie sur 3 projets complémentaires de réhabilitation d'un paysage :

*Une esthétique champêtre liée au désir d'illustrer en grandeur nature l'ambiance des peintures de F. Bazille.

*Une volonté patrimoniale de conservation des arbres en place, d'évocation des usages scientifiques, botaniques du lieu par la reconstitution d'un paysage susceptible d'avoir existé au XIX^e siècle.

*Le projet de renaturalisation du site par la valorisation de la biodiversité existante du Domaine, en médiatisant la facette du site liée à la richesse botanique, écologique et ornithologique.

Les services techniques de la ville de Montpellier, imprégnés par les valeurs écologiques de la « Ville durable », ont expérimenté sur le terrain leurs premiers essais de gestion écologique des divers espaces de nature horticole, agricole et naturelle du site. Cette nature dite « spontanée » et en cours de recatrisation est placée sous le contrôle de techniciens.

4152 Ruptures et continuités

La genèse de ce parc public raconte en particulier comment le savoir naturaliste et les références picturales se sont conjugués à chaque siècle comme ferments permanents de l'inspiration des concepteurs successifs. Si l'aménagement paysager du Domaine de Méric fut inspiré par la famille Bazille, notamment par un artiste-jardinier et un agronome féru de sciences, cent cinquante ans plus tard, le Parc Méric sera conçu par une équipe de gestionnaires composée à la fois de botanistes, d'écologues, de paysagistes conseillés par des agriculteurs. Cet éclectisme des compétences explique qu'il ait été construit à partir d'images et d'activités symboliques de la campagne comme le rythme des saisons, les gestes du travail de la terre, les formes archétypiques de la prairie, du bocage, des vergers, de la forêt.

Sa composition décline les ambiances rurales de l'agricole, de la friche, de la forêt, du jardin domestiqué et implique les supports inattendus à la fois de milieux biologiques et d'organisations spatiales spontanées d'une part et de compositions construites et gérées d'autre part.

Certes, le Parc Méric comprend des caractères du *wild garden* au sens anglosaxon de W. Robinson et G. Jekyll, défini dans le chapitre 3, notamment pour l'approche plus respectueuse des atouts du site, la recherche d'un certain « savant naturel » et le souci de la couleur, d'inspiration impressionniste, enfin le lieu de métissage entre les essences spontanées et locales et les espèces exotiques d'allure naturelle.

Cette recherche d'esthétique du sauvage est confortée par les préoccupations pour partie scientifiques contemporaines liées à la conquête de la biodiversité et aux valeurs de la ville

durable. Si le Domaine de Méric du XIX^e siècle illustre l'ambition de son propriétaire de s'inscrire dans l'élan des découvertes scientifiques de l'époque, le parc public contemporain de Méric reflète quant à lui le souci de participation et l'engagement des gestionnaires de la ville dans la préservation du « jardin planétaire », de ses ressources naturelles en privilégiant la biodiversité et en accompagnant au mieux le rythme des équilibres naturels.

Cependant, malgré sa plus grande diversité biologique par comparaison avec le patrimoine vert public de la Ville, il ne peut pas être considéré comme une réserve naturelle urbaine. En effet, la vocation de lieu de loisir public l'emporte sur la fonction de conservatoire et le protocole de gestion sert essentiellement les effets paysagistes sans satisfaire la rigueur scientifique propre au fonctionnement des réserves naturelles nationales et régionales.

4153 Bilan

La généalogie des projets successifs a permis de valider les hypothèses préliminaires :

1 La construction contemporaine d'un projet de site public urbain s'appuie à la fois sur des intentions scientifiques et artistiques qui se superposent.

* Ces parcs publics illustrent essentiellement les pôles de référence aux natures champêtres et sauvages, déclinés sur le mode naturaliste, esthétique ou symbolique.

Dans le cas de figure du Mas Méric, nous avons souligné que l'hypothèse pouvait s'appliquer tant dans le choix du site du parc Méric, dans la mesure où il constitue un patrimoine artistique et botanique, que dans l'approche alternative du projet fondé sur les références esthétiques à la campagne et à l'Impressionnisme et une volonté d'expérimenter une gestion intégrant des objectifs naturalistes, et enfin à la communication du site public qui révèle les deux facettes du domaine.

Il illustre nettement le pôle de référence dominant de la nature champêtre sur le mode artistique lié à l'Impressionnisme et à l'idylle arcadienne mais aussi sur le mode naturaliste et agricole pour la recherche d'une biodiversité analogue à celle des champs cultivés traditionnellement. Il décline de façon plus floue le pôle de la nature sauvage du point de vue de la gestion des forêts, des adventices, des oiseaux mais surtout symboliquement pour sa valeur emblématique de réservoir naturel dans la ville pour les gestionnaires des espaces verts publics de la ville.

D'une certaine façon, le parc Méric s'apparente à un idéal de « campagne urbaine » définie par P. Donadieu dans la mesure où il offre aux habitants et aux usagers une mixité de formes urbaines, agricoles, forestières.¹⁹ Cependant, il est implanté à proximité du centre-ville historique et non dans une ceinture verte urbaine et il offre des services de parc public tout en ne faisant pas l'objet de production agricole tournée vers les usagers.

Ici, l'analyse précédente a souligné pour le site de Méric une succession de projets urbains, agricoles et de nature ouverts aux pratiques de loisirs, notamment avec :

- l'existence d'un domaine agricole et de ses dépendances,
- sa collection de fruitiers, ses semis de messicoles,
- Une mosaïque de vergers, de champs et de bois comme à la campagne,
- les formes urbaines de l'équipement de sécurité et de confort des parkings et des circuits piétons,

¹⁹ P. Donadieu, *Mouvance, 50 mots pour le paysage*, Editions de la Villette, 1999.

-l' intervention d'un agriculteur et d'une pépinière agricole pour les travaux de gestion spécifiques aux pratiques rurales,
-la gestion au quotidien par un jardinier de la ville, ancien ouvrier agricole du dernier héritier des Bazille.

Il illustre plutôt un nouveau type de parc contemporain, métissé aux formes paysagères de nature sauvage, agricole et aménagé comme un fragment de paysage urbain.

Méric est le résultat d'une « conservation inventive ménageant la mémoire et la modernité » au sens de P. Donadieu comme aménagement « privilégiant à la fois la conservation d'éléments concrets de paysage pour des raisons historiques, écologiques ou esthétiques et la création de formes innovantes correspondant à de nouvelles ou à d'anciennes fonctions et usages de territoire. »²⁰

Il relève d'un imaginaire des gestionnaires et concepteurs lié à la réalité de la campagne enfrichée ou cultivée, traduit concrètement sous une forme esthétisée, confortable et transposée dans le registre de l'art des jardins.

²⁰P. Donadieu, *Mouvance, 50 mots pour le paysage*, Editions de la Villette, 1999.

42 La construction du parc public de la Grande Lironde : d'un site rural historique à un jardin composé entre campagne et nature

Le Parc de la Grande Lironde, d'une surface de cinq hectares, a été conçu en 1995 dans un bassin de rétention hydraulique en bordure d'une voie pénétrante de la ville (c.f. plan de situation P 66). Au cœur des futurs quartiers de Port Marianne en voie de construction, ce site n'a pas fait l'objet de concertation publique ou de programmation paysagère politique à court terme en l'absence de demande sociale sur ce territoire aujourd'hui en friche. En revanche, ce contexte particulier a permis au Service d'espaces verts d' utiliser ces espaces vacants comme "page blanche" de nouvelles expériences de conception et de gestion inspirées des démarches de gestion différenciée. Sans réelle communication de la ville depuis sa création, ce nouveau type d'espace a su attirer une population de citadins et illustrer un nouveau profil de réponses sociales à la demande de paysage entre ville, campagne et nature .

Nous nous attacherons à exposer la généalogie du projet du Parc de la Grande Lironde en décrivant, avec le plus de recul possible, les différentes étapes du passage d'un morceau de campagne montpelliéraine en frange de la ville à un bassin de rétention puis à un parc urbain réalisé en 1995, en affirmant un parti paysager résolument expérimental par rapport aux espaces verts traditionnels et horticoles.

421 La généalogie d'un espace de campagne autour de la Lironde : une maison des champs

L'ordonnance d'expropriation des terrains voués au futur parc public et à l'aménagement " de bassins écrêteurs de crues " sur le ruisseau de la Lironde est accordée par le Préfet en 1992 au nom d'une déclaration d'utilité publique. Il s'agit d'un terrain agricole situé entre la pénétrante Est de la Ville et la route de Mauguio, inséré dans le secteur Est destiné à devenir le quartier de Port Marianne. L'acte notarial de 1992 cite la présence d'un bois abandonné, des berges de la Lironde traversés par des ponts de ferronnerie stylisée, de sculptures, de grottes, de pommiers abandonnés. La demeure reste propriété privée.

Dans cette propriété sans notoriété spécifique, une recherche foncière plus approfondie, un entretien suivi avec une ancienne propriétaire des lieux et des recherches bibliographiques dans les archives de la ville nous ont permis de retisser les fils de l'histoire du lieu.

4211 Au Moyen-Age un site hors de la ville entre "hermès", garrigues et terres cultivées.

A proximité du site de la Lironde, subsiste encore aujourd'hui le prieuré roman de St-Pierre de Montaubérou, situé sur le chemin de Mauguio (Melgeuil : Siège du Comté) et témoin des fréquentations et des occupations du site dans le tènement rural de Montpellier du début du Moyen-Age qui consistait en "maisons, cours, jardins, champs, vignes, près, forêts, garrigues, arbres fruitiers et non fruitiers".²¹

Il est probable que cet enclos ecclésiastique a constitué un outil privilégié de conquêtes foncières et de défrichages.

Les rares représentations cartographiques des terres de l'Est, au-delà de l'enceinte de Montpellier, montraient un pays morcelé d'"hermès" (friches en langue occitane) et de parcelles cultivées à vocation essentiellement maraîchère et agricole (vignes, oliviers, céréales).

La limite évolua dans l'espace et dans le temps entre « l'ager » (terre cultivée), le « saltus » (pacage à moutons, friche) et la forêt (garrigue à chênes prédominants). Si l'enceinte de la ville symbolisait l'espace urbain clos, la prééminence de Montpellier sur les bourgs à caractère rural, les basses plaines en pacage ou en culture véhiculaient à la fois les sentiments de crainte, d'insécurité et l'idéal de reconquête de la garrigue. Les paysans logeaient essentiellement dans la basse ville à l'intérieur de la clôture, la "Gramenas" (chiendent en occitan).

Mais à partir de 1560 et ceci pour plus d'un siècle, Montpellier traversa la crise la plus grave de son histoire liée aux guerres de religion entre Huguenots et Catholiques. L'arasement des faubourgs, le repli de la ville dans ses limites du XII^{ème} siècle entraînèrent une densification urbaine et l'insécurité des campagnes.²²

4212 La période classique: un territoire émaillé de “ maisons des champs, ” une “ folie ” sur la Lironde.

La ville se développa sur l'espace des champs : si la majorité des Montpelliérains vivaient encore à l'intérieur des murs, certains quartiers suburbains devinrent résidentiels, rompant avec la traditionnelle affectation des faubourgs à des activités industrielles ou périurbaines.

Dès la fin du XVII^{ème} siècle s'amorça un mouvement de constitution de vastes domaines de campagne entre les mains des élites urbaines: détenteurs d'offices ou capitaines d'industrie et négociants fortunés qui regroupèrent leurs demeures le long des rivières de la Mosson et du Lez. En particulier, autour de la Lironde, affluent du Lez, des citoyens élevèrent des demeures nobles sous la forme de maisons de plaisance associées aux dépendances agricoles. Etienne de Flaugergues inaugura cette tendance à quelques centaines de mètres du site : financier, secrétaire du roi auprès du Parlement de Toulouse, il acquit le domaine en 1696 et y bâtit en 1700 une "maison des champs" agrémentée de terrasses et de parcs alliant l'architecture classique d'origine palladienne et l'art des jardins d'inspiration italienne.

²¹ Selon Ghislaine Fabre, Thierry Lochard, Montpellier, *La ville médiévale*, collection Etudes et Patrimoine, 1992.

²² Ibid.

A l'est du site, un autre conseiller du Roi, Fulcran Limozin, fit bâtir, certainement avec le concours de l'architecte Jean Giral, le château de la Mogère: Le parc répondait à un principe général de composition : terrasses successives, grands parterres et broderies de buis, bassins, statues et bosquets latéraux. Ces motifs classiques étaient encadrés d'orangeries et se déroulaient selon un axe de symétrie débouchant sur un buffet d'eau.²³

Dans notre terrain d'études de taille plus modeste, l'observation de la carte de Cassini du XVIII^e siècle indique une icône de « Maison des champs ». Une lecture architecturale des vestiges bâtis du site actuel, réalisée avec l'aide l'architecte des monuments historiques de la Ville de Montpellier, permet de décrypter la présence de deux buffets d'eau classiques se répondant symétriquement de part et d'autre de la maison de maître selon un axe parallèle à l'entrée principale dans le domaine.

Le premier buffet adossé au mur de clôture de la route de Mauguio présentait un parement ornementé de dessins de roseaux dans l'esprit des décors du buffet du château Bonnier de la Mosson (plus grande folie du Languedoc du XVIII^e) et attribués au peintre De Lajoue.

Le deuxième buffet, adossé aux murs des terrasses du parc, s'organisait en "oreilles en volutes". Les murs non parés et les pierres d'angle non taillées révélaient une intention de projet plus ambitieux de type bas-relief de résilles de coquillages, réalisation laissée à l'état d'ébauche.

Le bâti principal présentait deux étages bas aux proportions et aux décors de refends typiques du XVIII^e siècle. Des modifications visibles des percements de la façade latérale indiquent l'ancienne présence de trois portes-fenêtres donnant sur l'axe des deux buffets. A proximité du bâti, une métairie aux murs enduits de chaux fouettée au genêt caractérisait l'art vernaculaire des bâtis ruraux de l'époque

Les traces du jardin du XVIII^e siècle suggèrent une structure géométrique rythmée d'allées d'honneurs (axes, buffets et entrée), de points focaux (buffets) aux abords immédiats de la Maison de Maître et de ses dépendances. Cette organisation architecturée, même simplifiée sur un domaine de surface restreinte, peut être mise en parallèle avec la composition des grandes " folies " de la campagne montpelliéraine, déjà évoquées.

En effet, les hauts fonctionnaires du Roi, généralisant cet importation de modèles classiques des folies parisiennes dans la campagne lointaine et à proximité des rivières principales du Lez et de la Mosson, participèrent à cet élan d'ouverture de la ville sur la campagne, aux prémisses de la perception de cet espace rural comme paysage et à un nouveau mode de vie partagé entre ville (hôtel particulier classique) et campagne (folie).

²³ Selon A. Audurier Cros, « Aux environs de Montpellier, les campagnes à la ville », in *Monuments historiques*, n° 187, mai, juin 1993.

Traces de la "folie" de la Lironde



Maison de Maître (actuellement privée)

*Buffet d'eau modifié au
19ème (actuellement dans
le parc public)*



Buffet d'eau (actuellement privé)

4213 Au XIX^{ème} siècle: le domaine paysager de la Haute Lironde.

A la fin du XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^e siècle, le territoire montpelliérain était en pleine mutation économique et foncière avec l'extension du vignoble et la création d'une véritable industrie viticole liée aux travaux de Chaptal et d'Edouard Adam.

Le début d'un certain héliotropisme, apporté notamment par les voyageurs anglais, ainsi qu'un embourgeoisement soudain de la capitale régionale s'accompagnèrent de créations de lieux de loisirs au fil de l'eau, le long du Lez, au sud de la ville. Guinguettes populaires, restaurants sur terrasses d'eau, lieux de pique-nique familiaux ponctuèrent les berges entre le Port- Juvénal et la Réserve Rimbaud.

Les mas viticoles se multiplièrent dans les basses terres, notamment sur les lits sableux du Sud et de l'Est. Un levé cartographique du service géographique de l'armée de 1925 illustre la répartition foncière de la rive-Est du Lez caractérisée par les grandes propriétés viticoles de Costebelle, la Bastide, Palavieille, le Moulin de l'Evêque, comprises entre la plaine du Pont Trinquat au sud de la route de Carnon, le Pont Juvénal et son ancien octroi à l'Ouest et la route de Mauguio au Nord. Les terres actuelles d'implantation du parc d'étude sont tenantes du domaine de la Haute Lironde, mentionnée dès le milieu du XIX^e siècle.

En l'absence de bibliographie du lieu, une lecture architecturale du bâti principal actuel et de ses dépendances, réalisé en présence de A.Gensac, architecte de la ville de Montpellier, a permis d'identifier les modifications effectuées au cours du XIX^{ème} siècle :

- Le bâti fut surélevé d'un étage et ornementé sous le toit d'un parement de mosaïque bleue typique de l'architecture éclectique de cette époque,
- Le portail d'entrée du domaine fut remanié et encadré de sculptures de paniers fleuris, signes extérieurs de prestige probablement empruntés à des bâtis de XVIII^{ème} siècle.

Le parc fut redessiné avec un cheminement sinueux organisé en boucle et rythmé :

*par des fabriques dispersées:

- le buffet d'eau décrit ci-dessus qui fut modifié au XIX^{ème} siècle par un enroulement de l'édifice classique autour d'un bassin rond,
- la grotte constituée d'arches et d'un dôme en rocailles calcaires conformément aux modèles des parcs locaux contemporains de la Lironde (cf.grottes du Jardin de la Fontaine de Nîmes)
- Sur la terrasse haute, un vestige de glacière en pierre pour la conservation de la glace et la confection de sorbets
- deux ponts en fonte stylisée aux formes végétales ,

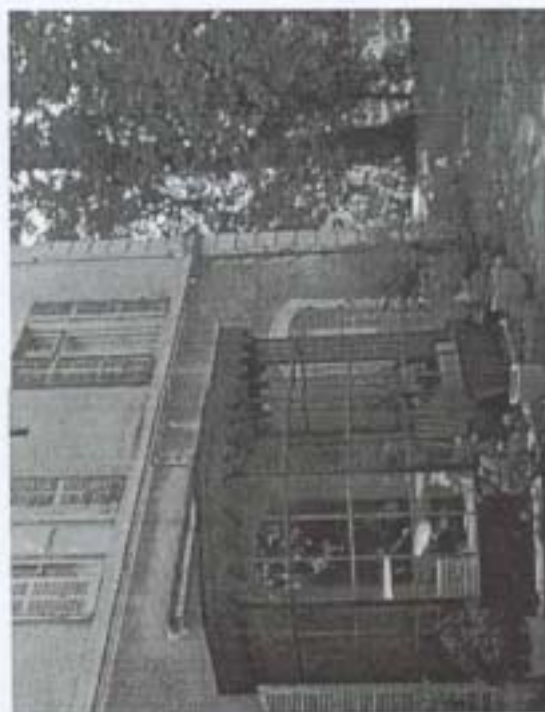
*ou par des pièces architecturales rurales et fonctionnelles :

- avec sur une placette haute, une “ noria ” ou puits à godets qui devait permettre l'alimentation en eau des fontaines décoratives et vignobles grâce à des burneaux (drains en terre cuite) et un système de rigoles géré selon le système local de Rabassière.

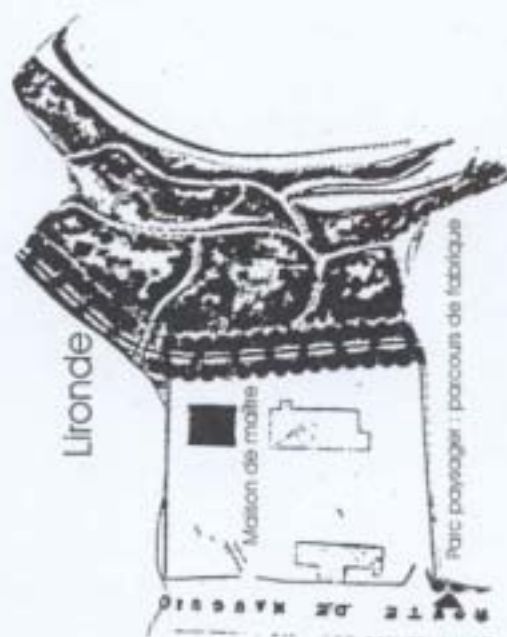
Le boisement existant comprend des essences exotiques d'âge supérieur à un siècle et typiques des représentations jardinières des familles bourgeoises montpelliéraines du XIX^e siècles : palmiers, marronniers, ifs, bambous, tilleuls...

Cette composition était à l'image du patrimoine des jardins de la bourgeoisie du XIX^e et de l'enrichissement horticole privé et public de la ville. Elle était une illustration de la mosaïque de jardins, parfois de faible dimension, entourant les demeures bourgeoises, les édifices du clergé, les nouvelles constructions comme l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie créée en 1870. Elle reflétait aussi un certain savoir-faire horticole, botanique et paysager des amateurs de ces jardins souvent relayé par la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault qui regroupait des propriétaires et scientifiques locaux aussi connus que Emile Planchon et Gaston Bazille. Cette construction jardinière n'était pas sans rappeler le modèle anglo-chinois importé et transposé au cœur de la garrigue et du littoral : une oasis d'exotisme asiatique caractérisée par l'art des rocailles, l'asymétrie de la composition, l'origine des essences en provenance de Chine et du Japon (*bambous*, *Photinia japonica*, *Ligustrum japonica*...) associée à une organisation à l'anglaise composée de parcours imaginaires sinuant entre les fabriques.

Traces du domaine de la Haute Lironde (19ème)



Véranda XIXème sur le bâti principal



Hypothèse composition du domaine au XIXème



Glacière sur terrasses du bois.



Nuria sur terrasse du bois.

4214 Au début du XX^e siècle, un domaine en voie d'abandon

Le plan du service géographique de l'armée de 1925 montrait l'existence de dépendances agricoles sur le site en limite de la route de Mauguio.

Des entretiens recueillis auprès d'anciens riverains du site nous apprirent que la propriété de la Haute- Lironde garda sa vocation viticole jusqu'aux années 60 puis se reconvertit dans la pomme Golden. Le quartier de Montaubérou, route de Mauguio, commença à se lotir ponctuellement autour des parcs des anciennes demeures.

En 1975, le domaine de la Haute Lironde constituait une enclave agricole investie en tant que demeure bourgeoise à la campagne par de nouveaux propriétaires. Les vergers encadrant le bois ne furent plus cultivés et furent rapidement conquis par une friche buissonnante d'ormeaux, de ronces et de graminées qui caractérisent toujours le tissu agricole à l'abandon des abords du parc. Cependant, les traces paysagères des mas voisins, notamment les bosquets et les allées d'honneur, sont toujours présentes dans le secteur de Montpellier –Est.

422 Une opportunité foncière pour les projets de conquêtes urbaines après les années 80.

Dès 1980, l'ancienne "campagne de Montpellier -Est" s'inscrit à l'intérieur d'un triangle de réseaux de communication : avenue Mendès -France au Nord vers l'aéroport de Fréjorgues, avenue de la Mer au Sud vers les plages, autoroute A9 à l'Est.

L'extension urbaine du centre- ville franchit cette fois le Lez, avec l'opération Antigone lancée en 1978. Le parti architectural retenu et le choix du concepteur Ricardo Bofill traduisirent la volonté des élus d'affirmer un geste urbain fort, marquant et initiant la géographie de la ville à l'Est.

4221 Un projet urbanistique de campagne idéalisée à l'Est de la ville

Dans les années 80, la municipalité explora un projet de conquête urbaine vers la mer. L'opportunité des grandes propriétés foncières vierges ou peu construites à cinq cents mètres du Lez et deux kilomètres de la Place de la Comédie, la proximité des grandes dessertes, l'importance des réserves foncières appartenant à la ville devaient transformer le morceau de territoire étudié en façade de la ville vers le littoral.

Le parti politique et architectural retenu pour ce quartier, désigné dès lors comme Port Marianne, consista en une future entité urbaine constituée de plusieurs quartiers mixtes, d'habitations et de secteurs d'emplois planifiés individuellement par un architecte en chef coordinateur (Rob Krier pour le Consul de Mer, C.Vasconi pour le Millénaire, D. Porzamparc pour les jardins de la Lironde, A.Fainsilbert pour Richter...) et structurés par des équipements de quartier ou des équipements lourds: un port, une Faculté de Droit, un parc urbain de huit hectares.

La conception générale entendait favoriser l'émergence d'une vie de quartier qui s'appuyait sur de multiples équipements publics dans un cadre périurbain aéré et vert.

A l'intérieur de la zone programmée de Port Marianne, le quartier "Les Jardins de la Lironde " annonçait les prémises d'une image d'une nouvelle sorte de campagne.

En 1990, Christian de Porzamparc, architecte en chef de la Z.A.C. " les Jardins de La Lironde", comprenant le Parc de la Grande Lironde précédemment étudiée, définit son projet architectural et paysager en abordant le sujet du sens de l'évolution du paysage agricole dans un quartier urbanisé:

" L'installation de 2000 logements dans ce site va évidemment le bouleverser. L'idée de ce projet est pourtant de considérer que la qualité du site puisse être préservée ou transformée mais qu'elle est une donnée essentielle sur laquelle doit se baser toute installation et habiter là sera une chance qu'il ne faut pas gâcher".²⁴

"Ce lieu qui ne sera ni la ville, ni la campagne doit trouver son génie propre. Nous devons inventer un mode d'habiter, un mode de vivre à la périphérie des villes Car une urbanisation au sens habituel recouvrirait tout le site d'un réseau de rues, de parkings et de constructions dans une atmosphère qui n'atteindra jamais les qualités de la ville et aura perdu définitivement ceux du site naturel". "Le projet pose la question moderne des périphéries de toutes nos villes. Christian de Porzamparc conclut en définissant ce lieu qu'il qualifie de "campagne au charme particulier, atout de cette frange périurbaine" : "Au centre de la ville, quotidiennement, l'histoire, la densité, la vivacité. A la périphérie, donnons-nous autre chose : l'espace, le soleil, la déconcentration, le charme de la nature, ses odeurs, ses couleurs".¹⁹ Il amorce la problématique campagne/nature : "Il ne s'agit en effet plus d'une campagne naturelle mais d'un milieu d'équilibre entre habitat et nature, entre parc public et jardins collectifs privés, entre individualité et collectivités"²⁵.

Le parti d'aménagement paysager est défini comme suit :

« Les espaces verts des jardins de la Lironde constituent un "grand continuum végétal" qui réunit le parc public (site d'étude) et les jardins privés de résidences. Les fronts végétaux sont constitués par des masses boisées significatives, voire complétées et redessinées.

Entre ces fronts, les espaces dégagés formant le "continuum des clairières" sont constitués de jardins publics dégagés où la "végétation dominante est rasée". "C'est par ces clairières seules que l'on peut comprendre l'ensemble du paysage, l'idée même de sa respiration". Seuls, à titre anecdotique, sont envisagés des graminées, végétaux bas ou vignes.

Les bassins de rétention sont identifiés à des modelés techniques, continuités du sol des clairières"²⁶. Ils constituent un lieu de rassemblement et de détente au soleil", de jeux d'enfants, de terrasses de pétanque

Les termes de "campagne" et de "nature" utilisés fréquemment ne sont pas réellement définis. L'identité du lieu serait donc à trouver dans l'équilibre entre la nature et l'habitat.

Toutefois, l'espace public au cœur de la Z.A.C, c'est-à-dire notre site d'étude, est identifié à des clairières et des bois. Ce jardin est construit sur un jeu de vides et de pleins mais n'est pas perçu sous des angles culturels ou scientifiques. On peut dire que la sensibilité paysagère pressentie dans le cadre du projet d'urbanisme du quartier n'est pas ou peu développée dans le contexte du jardin privé ou public programmé sur le site .

²⁴ Selon un extrait du document d'études: C. De Porzamparc, la Z.A.C Les Jardins de la Lironde, cahier de prescriptions paysagères, Ville de Montpellier, 1990.

²⁵ Ibid

²⁶ Ibid

La réalisation de ce projet urbain, mis à l'étude par l'architecte dès 1990, est différée en 2002, où Christian de Porzamparc s'associera avec le paysagiste M. Desvignes pour en préciser le contenu. Cependant, le cahier des prescriptions d'urbanisme, validé par les élus, reste le document de référence pour tous les projets implantés sur le périmètre du futur quartier "Jardins de la Lironde", y compris notre futur parc public de La Lironde.

1992 constitue une époque charnière pour le développement paysager de Port Marianne. La priorité urbanistique et politique devient le traitement paysager à long terme à l'échelle de 600 hectares. Il en résulte la commande d'un schéma directeur paysager applicable aux abords des voies primaires des quartiers. L'équipe des paysagistes M. Desvignes et C. Danolky est retenue comme conceptrice de ce vaste projet présenté dans un dossier de 1992 comme tel:

"La structure végétale existante ne constitue pas un territoire. Elle apparaît diffuse, sans organisation identifiable, ni hiérarchie perceptible. Les domaines s'inscrivent dans le territoire par des alignements et par des bosquets. Ces deux éléments constituent un vocabulaire paysager spécifique : les alignements sont des segments dissociés qui ne constituent jamais un maillage.

Le Lez et la Lironde sont les lieux potentiels du développement d'une flore spécifique. Ils constituent deux traces d'ordre géographique qui orientent le site de Port Marianne".

Le vocabulaire paysager choisi est la transposition de la structure végétale des domaines agricoles : alignements disjoints et bosquet à une autre échelle. Les alignements séquentiels soulignent la composition Est-Ouest tandis que les bosquets composent de vastes tracés géographiques Nord-Sud."²⁷

En 1997, ce principe arboré est mis en application dans de nombreux aménagements situés autour du parc de la Lironde : avenue Mendès- France en 1992/1993, parc Richter 1993, avenue Zucarelli au Sud et l'avenue du Mondial 98.

L'enjeu du traitement est celui de la mise en scène de ce morceau de territoire dans son paysage et l'articulation des anciennes traces agricoles avec les projets urbanistiques. La réponse de Michel Desvignes et Christine Danolky constitue une interprétation d'un motif arboré rural. La rivière de la Lironde n'est pas vue sous l'angle d'un flux aquatique d'assainissement mais comme une "trace géographique qui oriente le site de Port Marianne et qui permet d'échapper à la forme cadastrale résiduelle des terrains disponibles"²⁸.

²⁷ Selon un extrait du document d'étude, M. Desvignes et C. Danolky, *Port-Marianne, Schéma directeur de paysagement*, Ville de Montpellier, 1992.

²⁸ Ibid.

Plan Projet de la ZAC des Jardins de la Lironde, C. de
Porzamparc, 1990,



QUARTIER PORT MARIANNE – JARDINS DE LA LIRONDE
Architecte en chef : Christian de Portzamparc

4222 D'un ouvrage hydraulique à un jardin public fonctionnel

A l'intérieur de la zone de Port - Marianne et plus précisément de la Z.A.C" Les Jardins de la Lironde", nous avons retracé l'évolution des principaux enjeux politiques et techniques, des partis de projets d'aménagements variés retenus qui ont entraîné, entre 1990 et 1994, la transformation du territoire agricole du Domaine de La Haute Lironde, décrit précédemment, en bassin d'orage puis en jardin public entre campagne et nature.

** La Lironde, un bassin d'orage préventif*

Dès 1988, une étude technique est lancée sur Montpellier -Est pour tenter d'anticiper l'impact hydraulique des futures constructions programmées en réalisant une série de bassins d'orages sur la Lironde. Les intervenants du projet, essentiellement des techniciens de l'hydraulique, collectent des données bibliographiques, piézométriques, géologiques sur les abords de la Lironde, pour prévoir un juste volume de bassins de rétention, appropriés à une période de 30 ans de retour de crues, dans une situation de future urbanisation.

La qualité des sols, les niveaux topographiques, la proximité d'un « Espace boisé classé » de qualité déterminent la ville à prévoir une situation des bassins au lieu dit "Domaine de la Haute Lironde ", dans un cadre de qualité adapté à un aménagement vert ultérieur au cœur des futurs quartiers. Il est virtuellement délimité à l'Ouest par la future voie urbaine C20 et à l'Est par des talus de l'entrée Est de Montpellier de 4 mètres de hauteur.

En 1989, une étude plus fine permet de préciser le profil type de recalibrage de la Lironde, l'emprise des bassins et répond à la commande de la ville d'optimisation des dimensionnements des quatre bassins selon des principes de construction technique et fonctionnelle. Ce projet implique le terrassement des anciennes parcelles de vergers et d'une partie des boisements et la reconstruction ex-nihilo d'un nouveau paysage.

A ce stade, le Service des Espaces verts n'est d'ailleurs pas consulté pour la composition des espaces ou le maintien de la ripisylve. L'idée de prévention de risque majeur prédomine sur le projet d'aménagement futur. Toutefois, on peut penser qu'une nouvelle sensibilité concernant la nécessité de végétaliser émerge et entraîne les services techniques à "réduire le bétonnage à la cunette de fond du lit et à couvrir les berges de pelouse"²⁹ et de façon générale à envisager une évolution de ces espaces fonctionnels vacants en espaces verts.³⁰

**Le parc de La Lironde : "des vasques aménagées" en plaines de jeux.*

Ainsi définie, la surface du futur parc public était de 5 hectares, espace que l'on peut comparer au Jardin des Plantes (4 ha) ou au Jardin du Peyrou (3 ha) de Montpellier, et qui le désigne de prime abord comme parc urbain à l'échelle de la ville de Montpellier et non à l'échelle d'un quartier.

²⁹ Selon un extrait d'un rapport de réunion du projet Parc de la Lironde, Services techniques de la Ville de Montpellier, 4 octobre 1990.

³⁰ Cf. projets de bassins de rétention des années 80 construits à Jacou, Millénaire en enrochements et béton.

Au début de 1990, la ville désigne un architecte, O. Kauffmann, pour étudier la faisabilité de création d'un parc compatible avec les études hydrauliques et pour présenter une esquisse de parti d'aménagement.

Dans son rapport de présentation de son projet, il explicite son parti d'aménagement :

"Le parc se divise naturellement en 5 espaces (le bois et 4 bassins); chacun de ces espaces aura sa fonction propre. Néanmoins, les concepts de programmation, communs à l'ensemble de ces 5 espaces, sont les suivants" :

1° - La réhabilitation de La Lironde, lors de son recalibrage par "une mise en eau permanente du lit mineur, une berge en V engazonnée et des promenades basses bordées de saules pleureurs. Les promenades hautes permettent d'offrir aux promeneurs des visions de plus grandes étendues vertes".

2° - Une vocation de liaison piétonne inter-quartier avec un parc accessible à tout public (véhicules, handicapés, joggers, poussettes...). Les accès des bassins se positionnent selon les futurs plans masses des quartiers environnants. Une piste cyclable, programmée à l'échelle de Port- Marianne entre le centre ville et les plages, traverse le jardin et longe la Lironde.

3° - des aires engazonnées accessibles dans les bassins sans plantation.

4° - « des équipements ludiques et sportifs dans les bassins constitués d'ensembles de pique-nique, de balisage de parcours sportif, d'amphithéâtre de plein air, de piste de skate board, de circuit à patins à roulettes, de boulodrome, de table de ping-pong, de practice de golf, de jeux d'enfants... »³¹

L'esquisse présente ici un modèle d'espace vert architecturé qui privilégie les jeux de volume (plein/vide ou bois/gazon), les espaces ouverts fonctionnels, les surfaces lisses en minéral ou gazon, les équipements ludiques implantés dans le site. Les dimensions paysagistes des ambiances et de la valorisation de l'existant ne sont pas évoquées. La réponse s'inscrit en continuité avec la programmation paysagère globale des "Jardins de la Lironde" de C. de Porzamparc. L'identité du lieu et la spécificité de l'intervention dans une nature campagnarde ne sont pas à ce stade plus approfondies. L'espace terrassé est pensé comme une infrastructure traitée en tant qu'espace vert traditionnel urbain, équipé et architecturé.

³¹ Selon un extrait d'un rapport de présentation de O. Kauffmann, *Des bassins d'orages aménagés en plaines de jeux*, Ville de Montpellier, Août 1990.



Planche photos 14 : Vue aérienne du Parc de la Lironde
lors du terrassement des 2 bassins de rétention, 1992

4223 La commande d'un aménagement d'un espace vert provisoire par les élus en 1991

Le projet de bassin de rétention de la Lironde est soumis en 1990 à trois enquêtes publiques (parcellaire, hydraulique, préalable à la déclaration d'utilité publique); un contentieux déposé par les anciens propriétaires diffère l'acquisition finale du foncier .

Parallèlement à la réalisation à court terme des deux premiers bassins conformes à la composition topographique de l'architecte O. Kauffmann, le projet d'extension des deux bassins supplémentaires est réétudié sur des bases de concertation entre les divers services techniques: un nouveau chef de projet d'urbanisme est nommé et un relevé des arbres de la ripisylve des futurs bassins 1 et 2 est exécuté ; le diagnostic des espèces, de leur vigueur et de leur état phytosanitaire oriente une demande des Services Espaces Verts pour le maintien au moins de la ripisylve de la berge Nord, des arbres remarquables sur îlots et la conservation d'un lit mineur de la rivière aux dimensions préexistantes dans le but de maintenir un milieu humide au droit des arbres.

Le projet hydraulique initial est modifié pour prendre en compte ces nouvelles demandes : un rapport d'une réunion sur ces bassins en 1990 précise : « Le bassin est aménagé de façon à conserver au maximum les arbres situés en bordure de la Lironde (seuls 6 arbres devront être abattus). Les cheminements et ouvrages d'art, la topographie sont réétudiés en terme d'intégration des contraintes techniques à un cadre voulu avant tout paysager visuellement. »³²

A court terme, le projet urbanistique de la Z.A.C. des jardins de la Lironde étant différé, il est décidé par les élus de la Mairie de Montpellier de réaliser en automne 1992 les bassins hydrauliques 3 et 4, pour gérer les risques d'inondation. Le projet de paysagement d'O. Kauffmann initialement choisi est différé au profit d'un enherbement sommaire en attente d'une demande ultérieure. Un dossier de dénomination de ces espaces en 1992 mentionne deux propositions pour ces "4 hectares d'espaces libres mis à la disposition des futurs habitants de quartier" : "Vasques de la Lironde" ou "Parc de la Lironde". Le second terme est retenu

A ce stade, le projet de jardin évolue sensiblement d'une intention de « vasque hydraulique » à un « parc » d'espaces libres et à des vestiges de ripisylve et de bois à réinterpréter. Une sensibilité paysagère différente émerge dans l'approche du site grâce à une concertation pluridisciplinaire qui contribue à l'élaboration d'un projet plus transversal dans les services. Cependant, le message passe un peu moins facilement auprès des élus, qui, semble t-il, considèrent le site essentiellement sous son angle de bassin hydraulique vert et d'espace libre équipé. Le choix définitif d'un parti d'aménagement n'est pas jugé prioritaire dans ce lieu excentré de la ville par rapport à l'urgence de gestion des risques. Le projet de paysage est perçu comme une étape ultérieure succédant à une urgence technique de travaux, comme une peau verte sur une ossature d'infrastructure.

³² Selon un extrait d'un rapport de réunion du Projet Parc de la Lironde, Services techniques de la Ville de Montpellier, 4 octobre 1990.

423 En 1992, la conception du Parc de la Grande Lironde selon le principe de la gestion différenciée

L'opération d'urbanisme de la Z.A.C. Jardins de la Lironde a été différée. Cependant, la réalisation de deux bassins de rétention de la Lironde complémentaires aux bassins préexistants est programmée conformément aux modifications demandées par le Service des espaces verts : conservation de séquences de ripisylve, composition harmonieuse des formes de bassins et cheminements piétons cyclables intégrés dans un cadre paysager.

Le Service des espaces verts est sollicité pour produire un plan de paysagement de cette première mise en volume topographique selon un budget plus réduit que les projets initiaux, soit de l'ordre de 1 million de francs pour cinq hectares au lieu des quatre millions pré-estimées à la programmation. Il s'agit pour les élus essentiellement d'une commande de "mise en vert" provisoire du site, éventuellement évolutive au gré des projets urbanistiques futurs, dans cette zone éloignée des habitations.

4231 Diagnostic du patrimoine naturel et paysager

Imprégné d'une sensibilité pluridisciplinaire et respectueuse de l'environnement en place, le bureau d'études du service d'espaces verts définit expérimentalement une méthode de diagnostic et de pré-études avant de proposer un parti d'aménagement du Parc de la Lironde, notamment :

- un diagnostic des vestiges historiques dans l'ancien jardin de propriété et le lancement d'une étude de restauration des fabriques conformément à leur origine du 18ème et du 19ème siècles par des architectes spécialisés,
- un repérage naturaliste des milieux rémanents sur le site ou sur le pourtour,
- un repérage des arbres exotiques, indigènes, spontanés ou plantés dans le propriété, dans les bois, la rivière, les talus,
- une identification de la flore spontanée sur les terrains incultes de pourtour de site, notamment dans la lisière de bois, les couvre-sol, les essences de milieux humides par des horticulteurs et botanistes de La Maison de l'Environnement,
- une approche paysagère du site concernant les marges, les vestiges des différentes occupations minérales et végétales du lieu, les contrastes d'ambiances et les unités paysagères,
- la prise en compte des données urbanistiques du schéma directeur paysager de M. Desvignes et du cahier des charges de la Z.A.C. Jardins de la Lironde de C. de Porzamparc.

4232 Un parti d'aménagement de mise en scène du patrimoine naturel.

En 1994, le service des espaces verts de la ville présente son projet aux élus en ces termes :

"Dans le cadre de la création des bassins de rétention des jardins de la Lironde, la Ville de Montpellier propose un aménagement végétal approprié aux contraintes hydrauliques et susceptible de transformer ces espaces fonctionnels en parc paysager ludique de 5 hectares situé prochainement au cœur d'opérations d'urbanisme.

Depuis 1991, les 2 bassins de rétention créés (bassins 3 et 4) ont été engazonnés en attente d'un programme global d'aménagement.

En 1994, 2 bassins de rétention en parallèle à l'aval immédiat de l'avenue Pierre Mendès France ont été construits par la Ville de façon à conserver au maximum les arbres situés dans la ripisylve de la Lironde, l'espace boisé classé et le lit mineur de la rivière.

En application de la politique de la Direction Paysage et Nature concernant la conception et la gestion différenciée, le parti d'aménagement de ce parc périurbain consiste à mettre en relief ou à reconstituer la présence de 3 milieux naturels préexistants présentant chacun une palette végétale et une ambiance paysagère spécifique :

- Les 4 bassins : des graminées décoratives

Les fonds des bassins sont engazonnés par un ensemencement spécifique d'espèces peu exigeantes en entretien, fleuries au maximum et résistantes aux contraintes hydrauliques (inondations partielles ou sécheresses estivales). Le mélange contient des essences, locales ou non et décoratives.

Plusieurs compositions de mélanges de semences originales et choisies de façon scientifique seront testées par zones.

Les talus sont plantés de graminées décoratives par larges bandes parallèles aux courbes de niveau et associés selon leur harmonie de couleurs et textures (par exemple : Fétuque bleue, Stipe plumeux, Pennisetum en épis blancs ou bruns...) ou de tailles (strates de graminées de 30cm à 2m de hauteur).

- L'ancien parc historique : une ambiance de sous- bois romantique

Un sentier serpente entre les fabriques existantes du 19ème siècle (noria, buffet d'eau, grottes, glacière...) et les terrasses successives .

La végétation existante, résultat d'un mélange d'arbres exotiques plantés au 19ème siècle (palmiers, ifs, cèdres...) et d'arbres indigènes (chênes blancs, chênes verts, lauriers sauce, peupliers blancs), est remise en état par un nettoyage sélectif et un complément de plantation.

- Aux abords de la Lironde: l'évocation d'un paysage de ripisylve

Une collection de saules sera plantée selon une bande régulière basse (saules recépés à une hauteur de 60 à 80cm) parallèle à la rivière, sur toute la longueur du parc.

Un effet d'appel visuel au fond du parc depuis les deux parkings a été créé pour encourager les piétons à traverser l'ensemble de ces unités paysagères :

- bassins 3-4 : création d'un axe visuel minéral par un alignement de dalles de pierre rappelant les passages à gué dans les prairies humides

- bassins 1-2 : création d'un axe visuel végétal par une bande de gazon plus bas (semences spécifiques) traversant en diagonale les 2 bassins."³³

Le principe général mis en oeuvre est celui de l'interprétation du terrain existant: la mise en scène de trois formes végétales préexistantes. C'est un parti volontairement minimal et soucieux à la fois des milieux biologiques en devenir et des traces paysagères du site .

La grande diversité de la flore introduite repose sur des essences présentes dans le milieu initial (bois, jardins, lisières de bois, ripisylve) ou dans les friches des abords (Rhus , frênes, graminées...) ou est empruntée à une gamme d'essences non indigènes mais à port et texture libre et d'esthétique naturelle (ex. des collections de saules, de graminées asiatiques et de vivaces...). Les espaces d'accueil du public sont traités avec soin dans un style plus urbain (parking, lisse de bois de style, végétaux plus horticoles) pour ménager la transition au cœur du parc. Des sites anecdotiques qui racontent à leur façon l'histoire et l'intention de parc sont aménagés de façon plus composée (amphithéâtre de pierre, fabriques, collections de végétaux indigènes).

³³ Extrait de la présentation écrite du projet de la Lironde, Déclaration du Conseil Municipal, Ville de Montpellier, 7 novembre 1994.

Parc de la Lironde :
unités paysagères et végétales

Parc de la Lironde
Parc Historique
Région de la Lironde

Prairies bassins 1 & 2
Prairies bassins 3 & 4
Parc Historique
Graminées ornementales
Région de la Lironde
Autres

Planche photos 15 : Parc de la Grande Lironde Les différentes entités paysagères, 2000.



Photo 1 : Massif de graminées



Photo 2 : berge de la Lironde recalibrée



Photo 3 : berges de la rivière dans le bois



Photo 4 : cheminement dans le bois



Photo 5 :
Bassin de
rétention et
graminées



Planches photos 16 : Le Parc de la Lironde, les ambiances paysagères du sauvage et du champêtre

4233 La mise en place d'une gestion soucieuse de l'environnement

**L'établissement d'un protocole de gestion(c.f. protocole en annexe 7, p. 321) :*

Le parti du projet adopté demande dans un deuxième temps une recherche technique de faisabilité opérationnelle. Les nouvelles exigences en savoir faire écologique entraînent une réorganisation et de nouvelles contraintes de réalisation et de gestion.

A titre expérimental, le Service des Espaces Verts a rédigé un protocole d'entretien adapté aux différentes zones paysagères et tenant compte des évolutions des biocénoses potentielles du site .

L'ensemble du parc est considéré comme rustique et demandant peu d'entretien. Le parc n'est pas arrosé. Cependant, pour chaque unité paysagère, il est pensé un équilibre visuel entre la majorité de la surface à faible entretien et des espaces ponctuels (les entrées, les lisières, les abords de bancs) entretenus soigneusement pour permettre aux usagers de percevoir ce site comme un parc public.

Les prescriptions de gestion sont énoncées ainsi :

Dans les prairies :

- Les végétations sont laissées spontanées et demandent peu d'entretien : trois fauches par an dont une rase en juillet-août pour garantir une prévention d'incendie, puis une après maturité de graines en septembre ou octobre.
- les jardiniers doivent respecter la présence spontanée de plantes rudérales comme la phacélie et l'orobanche.
- Les séquences de graminées exotique sont régulièrement entretenues pour apporter une lisière structurée et décorative à la prairie.

¶ Dans le bois : un débroussaillage régulier dans les allées et les escaliers, avec une attention particulière aux entrées et aux lisières. Le reste de l'espace boisé est laissé à l'état spontané. Les zones de Monnaie du pape sont préservées. Les arbres morts peuvent être conservés pour offrir des refuges aux oiseaux.

¶ Dans la ripisylve.

Le paysage en place est laissé en libre évolution, à l'exception des arbres sur berges qui pourraient constituer des prises pour des embâcles. La végétation aquatique est protégée, celle-ci assurant en partie l'existence de batraciens dans le cours d'eau.

La gestion choisie vise à maintenir et à accroître la biodiversité, c'est à dire la multiplicité des unités paysagères, des espèces végétales au sein de chaque unité paysagère et des milieux biologiques .

4234 *Le relevé d'indicateurs de gestion de biodiversité*

La ville collabore régulièrement avec les associations de la Maison de l'environnement de la Mairie de Montpellier sur le diagnostic écologique du site, notamment l'association ornithologique GRIVES et l'association botanique les écologistes de l'Euzière.

A titre expérimental, les résultats scientifiques liés à leurs investigations sur le terrain sont exploités pour conforter ou modifier le protocole de gestion.

Des résultats sont aujourd'hui tangibles :

* Un nombre d'espèces végétales plus important :

L'ensemble des espèces initiales est toujours présent dans le site, notamment une quinzaine d'essences d'arbres exotiques et indigènes, une vingtaine de couvre-sol et d'arbustes.

Le projet de la Ville a permis de replanter une collection de 6 espèces supplémentaires de saules et 5 espèces d'aulnes locaux ou non, une vingtaine d'espèces arbustives et arborées locales, 6 espèces de graminées décoratives exotiques et 15 essences d'annuelles et le semis de prairie fleurie.

La moyenne du nombre d'espèces dans les prairies arrosées est de 10 espèces de graminées et de légumineuses et d'une trentaine d'espèces différentes dans les parcs arborés et arbustifs traditionnelles de la ville.

L'idée de biodiversification fait donc appel à la fois à des espèces indigènes et exotiques.

Le parc de la Lironde se distingue nettement du patrimoine vert des parcs publics par sa variété de milieux et d'espèces. Cependant, cette richesse repose aussi sur l'héritage du domaine agricole, l'enfrichement progressif du site avant l'achat par la ville et la traversée du site par une rivière.

* Une avifaune plus diversifiée (c.f. annexe 6 cartographie de relevé cartographique, GRIVE, p. 318)

Une étude de l'avifaune des parcs et jardins de Montpellier a été lancée en 1999 en commandant un diagnostic ornithologique sur 9 sites horticoles, en friche contrôlée ou en site naturel du Lez. Elle vise à préciser la fréquence relative des espèces les plus présentes à Montpellier, dans les 9 sites. Un relevé mensuel d'avril à septembre a été effectué dans chaque parc entre 6 heures et 9 heures afin de préciser les espèces nicheuses.

Les espèces migratrices effectuant également une halte sont également notées.

Il a été relevé au Parc de la Lironde des espèces en fonction des milieux d'accueil :

« Les fonds de bassins engazonnés avec des mélanges spécifiques constituent un lieu d'alimentation favorable pour le Pigeon ramier, la Tourterelle turque, ainsi que le Pic vert. Ces bassins quand ils sont remplis peuvent à l'occasion être visités par des canards.

-La végétation des sous-bois et d'arbustes buissonnants fournissant une litière abondante constitue un environnement favorable à l'avifaune : Mésange charbonnière, Rossignol philomèle, Fauvette à tête noire, Fauvette mélanocéphale et Grimpereau des jardins s'y reproduisent car ils y trouvent un lieu de nidification, couvert et nourriture.

-Les abords de ruisseaux aménagés de façon à recréer un paysage de ripisylve nous ont permis d'observer en septembre un martin pêcheur ainsi qu'un loriot d'Europe. »³⁴

Au total, il a été compté 13 espèces nicheuses et 10 espèces au cours d'une halte migratoire, ce qui permet d'observer un nombre moyen d'espèces d'oiseaux plus important que dans les parcs horticoles.

Les résultats élevés du Parc de la Lironde en matière d'avifaune sont à replacer dans le contexte géographique de parc périphérique à proximité de la rivière de la Lironde, de sa surface de 5 hectares, de la diversité des milieux et enfin des friches agricoles environnantes.

Paradoxalement, la proximité des axes de circulation, des nuisances sonores et des pollutions qu'ils apportent semblent avoir peu d'impact sur les indicateurs choisis.

Ces études sont conçues pour permettre à la fois une évolution du site à partir de la conception initiale et un « feed -back » annuel du service sur la décision d'intervention ou non dans chaque zone végétale. A ce stade, pour les responsables du service, le message associé au parc est le suivant : "C'est à la fois un écosystème et un paysage en devenir ".

4235 Une communication du parc comme un site durable :

Le Parc de la Grande Lironde inauguré en 1995 fait l'objet d'une communication restreinte de la Municipalité:

Un numéro de "Montpellier notre ville" édité par le Cabinet du Maire à l'attention du grand public rappelle le contexte et les objectifs de l'aménagement. La présentation hésite entre les notions de "cuvette paysagée pour retenir l'eau" et de "paysage attrayant de type naturel ou parc biologique réinterprétant les données du milieu".³⁵

Des visites pédagogiques à l'attention du grand public sont organisées avec le soutien de l'association de l'Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain pour tenter d'explicitier la gestion différenciée à travers ce Parc de la Lironde. Deux visites de 30 personnes en 95 et 96 sont organisées par le service des espaces verts.

En 1997, le Service des espaces verts propose une mise en place d'une signalétique pédagogique sur la démarche et l'intention de ce type de parc et sur l'identification botanique des essences remarquables. Cette réalisation n'est toutefois pas jugée prioritaire par les élus et

³⁴ G.R.I.V.E., *Etude de l'avifaune des parcs et jardins de Montpellier*, Commande de la Ville, 2000.

³⁵ Dossier bassins de rétention, in *Montpellier, notre ville*, n° 193 mars 96.

est différée. Cependant, elle sera finalement mise en place en 2000. De même, un parcours ornithologique jalonné des silhouettes des oiseaux nicheurs dans le parc est installée en 2000.

La communication externe du projet est en fait plus fréquemment sollicitée pour les partenaires français et étrangers :

- L'Ecole Nationale des Cadres Territoriaux commande chaque année à la Ville de Montpellier la présentation de la méthode de travail du parc de la Lironde devant des cadres de Services d'Environnement de collectivités françaises.

- Bien que le parc, élaboré selon des principes de la gestion différenciée, n'ait pas été l'objet d'une commande politique explicite, il a été valorisé après sa réalisation. Le dossier du "label de ville durable" décerné à la ville de Montpellier lors du Congrès des villes durables à Istanbul en 1996 comporte un volet sur les espaces verts et la gestion écologique citant la réalisation de la Lironde : le Parc de la Lironde constitue un exemple d'aménagement réussi d'un bassin de rétention intégré et par ailleurs en tant que nouveau type de jardin libre et rustique .

- Les colloques de professionnels des villes de France (I.V.F) impliqués dans la gestion différenciée se succèdent entre 1993 et 1996. Le parc de la Lironde est cité comme illustration d'une recherche de "biodiversité ». Le parc est même l'objet d'une visite guidée comme illustration d'un projet urbain exemplaire, lors des visites du Congrès Citexpo97 ³⁶.

³⁶ Citexpo 97, 48ème journée nationale des ingénieurs des Villes de France, des Départements et des Régions, thème développement durable à l'épreuve des faits, Montpellier, le 28, 29, 30 novembre 1997.

424 Bilan d'une généalogie des projets et de réalisations

L'identité du parc actuel de la Lironde constitue bien le résultat de la succession de projets successifs et l'aboutissement concret de la confrontation de divers modes de pensées concernant ce site particulier entre ville, campagne et nature. Sa réalité complexe est donc le fruit de diverses interventions humaines et naturelles dans le site encore lisibles aujourd'hui, notamment :

-Une histoire d'un morceau de campagne cultivé, caractérisé par des vestiges de rivière canalisée, d'ouvrages agricoles, de friches rurales sur les marges du site.

-Une histoire de l'art des jardins pratiqué par d'anciens propriétaires du site qui ont, tour à tour, exprimé leur propre vision de la nature à travers des compositions, des éléments paysagers significatifs de leur époque. Une parc formel et géométrique de maison de villégiature a été relayé par un parc à l'anglaise propre à un domaine bourgeois. Ces formes paysagères racontent à leur manière comment les propriétaires montpelliérains ont partagé leur vie entre la ville et la campagne qu'ils ont artistiquement investie.

-Une reconquête de la végétation naturelle du fait de l'absence d'entretien des sites agricoles et de l'enfrichement du parc historique, des vergers, des berges de la Lironde depuis un demi siècle. Cette évolution du site était prédominante dans les années 80 .

- Des programmations successives de schémas d'urbanisme qui ont progressivement apporté aux élus et aux aménageurs successifs une nouvelle orientation paysagère en relation avec l'identité du site, notamment le concept de préserver (cf projet C de Porzamparc) ou de réinterpréter (cf le projet de M. Desvigne) les traces rurales dans le futur quartier de Port -Marianne .

- Une opportunité foncière pour la construction d'un ouvrage technique paysagé de prévention des inondations pour la population de Montpellier-Est. Les empreintes rurales sont partiellement effacées par un décaissement de bassins.

- Le projet d'un espace vert traditionnel engazonné, architecturé et équipé de structures ludiques dans les années 90.

-une commande politique d'un espace vert public sommaire, provisoire et peu coûteux dans un quartier en attente de construction.

- *Une réponse paysagère par le service des espaces verts en 1994 qui expérimente un parc de type nouveau issu des principes de la gestion différenciée.*

Trois principes de projets ont été privilégiés:

- "*L'intervention minimale* ", selon le concept et l'expression du paysagiste Bernard Lassus, qu'il définit comme "l'apport d'autres dimensions sensibles au déjà là"³⁷. Le dernier projet du Parc de la Lironde a exclu, en effet, une "tabula rasa" de la mémoire agricole, jardinière, écologique du site et a tenté d'exalter leurs présences contradictoires voire de les réinterpréter. Chacune de ces strates a été perçue comme le témoin d'une succession d'écritures multiples qui constituent en définitive un jardin -"palimpseste".³⁸

- *Une interprétation de la notion floue de « durabilité »*, nouvelle par la recherche d'une diversification des paysages en relation avec l'identité historique de Montpellier, l'augmentation de la biodiversité faunistique et floristique et la gestion des lieux compatible avec une dynamique naturelle des écosystèmes existants.

- *Une mise en scène des formes paysagères rurales abandonnées ou non* comme le bois, les lisières, les prairies, la rivière. Les espèces ont été choisies par les concepteurs avant tout pour leur port élégant, qui mimait les formes de certaines plantes des champs afin de créer un sentiment d'harmonie du site.

Cette généalogie du projet et des réalisations souligne la chronologie des démarches et des priorités paysagères. Les concepts directeurs se sont relayés puis complétés. En dernier lieu, il s'agit d'un parc pensé par le Service des espaces verts de la Ville en 1994 en l'absence d'une commande politique précise et d'une attente de création d'un parc fréquentable dans l'immédiat. Cette condition initiale d'absence de contrainte de projet a certainement favorisé l'installation d'un nouveau type de parc public champêtre expérimental. Par la suite, cette réalisation fut validée par les élus de l'urbanisme et de l'environnement et même associée à l'idée floue de ville durable par certains élus de la ville. En effet, selon eux, il constituait un bassin d'orage anticipant les futures constructions, il avait été le premier bassin à être programmé comme ouvrage hydraulique conçu comme parc public³⁹ et enfin il était le support d'une certaine biodiversité supérieure aux parcs urbains traditionnels, d'une

³⁷ B. Lassus, « L'obligation de l'invention, du paysage aux ambiances successives », in *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, sous la direction d'Augustin Berque, Seyssel, Champ Vallon, Paris, 1994.

³⁸ Expression empruntée à M. Conan, notamment dans « Eloge d'un palimpseste », in *Hypothèses pour une troisième nature*, Paris, Coracle et Cercle Charles Rivière Dufresny, 1992.

³⁹ Les bassins précédents ont été programmés par la ville seulement comme ouvrages hydrauliques fermés au public. Un seul, réalisé en 1989, a été aménagé en parc public en 1991, suite aux demandes des habitants du quartier d'améliorer la qualité visuelle de ce site.

conception particulière qui entraînait une absence d'arrosage, d'apport d'engrais et de pesticides, etc.⁴⁰

Si la Mairie de Montpellier gère aujourd'hui une centaine d'hectares de bois et ripisylves existants de manière « rustique », le Parc de la Lironde constitue pour la ville un des premiers exemples de réalisation dans un style nouveau, qualifié par le service des espaces verts de création "rustique".

Sa composition décline les ambiances rurales de l'agricole, de la friche, de la forêt, du jardin domestiqué et implique les supports paradoxaux de milieux biologiques et d'organisations spatiales spontanées d'une part et de compositions construites et gérées d'autre part.

Certes, le Parc de la Lironde comprend quelques composantes du jardin anglais, le *wild garden* (défini dans le chapitre 3), comme illustration de la recherche d'un certain « savant naturel », comme lieu de métissage entre les essences spontanées et locales et les espèces exotiques d'allure naturelle. Cependant, le pôle pictural passe au deuxième plan par rapport à la déclinaison du sauvage sous l'angle naturaliste. La recherche des couleurs du naturel et la construction du parc ont été moins élaborées qu'au Parc Méric.

Malgré sa grande diversité biologique par comparaison avec le patrimoine vert public de la Ville, il ne peut pas être néanmoins considéré comme une réserve naturelle urbaine. Le protocole de gestion a été élaboré par les techniciens du service dans le but de maintenir les effets paysagers champêtres et sauvages.

La généalogie des projets successifs a permis de valider les hypothèses préliminaires :

1 La construction contemporaine de ce projet de paysage dans un site public urbain s'appuie à la fois sur des intentions scientifiques et artistiques qui se superposent.

* Ces parcs publics illustrent essentiellement les pôles de référence des natures champêtres et sauvages, déclinés sur le mode naturaliste, esthétique ou symbolique.

Il illustre le pôle de référence de la nature champêtre sur le mode artistique par la mise en scène des formes paysagères rurales mais aussi sur le mode naturaliste pour la recherche d'une biodiversité typique des champs à l'abandon. Cependant, ce site ne partage pas le même héritage artistique que le Mas Méric et est l'objet de moins d'attentions esthétiques comme la mise en œuvre des prairies fleuries renouvelées. Il décline de façon plus dominante le pôle de la nature sauvage, du point de vue de l'emprunt de la gamme végétale aux essences préexistantes dans la forêt, de la gestion du parc public qui laisse une grande part à la dynamique végétale spontanée et au développement de la faune et de la flore dans ce site paradoxal aux abords d'une entrée de ville.

Sous ce thème générique vaste, quelle serait la typologie la plus appropriée pour éclairer les professionnels sur la portée de ces créations ?

Le Parc ne peut être banalisé comme un "espace vert" urbain traditionnel tant dans la connotation fonctionnelle et réductrice de ce qualificatif des années 70 que dans la démarche de la création de la Lironde valorisant la gestion dynamique au même titre que la création initiale.

⁴⁰ Dossier bassins de rétention, in *Montpellier, notre ville*, n° 193 mars 96.

La situation "hors la ville" le désigne comme un "poumon vert périphérique", mais cette appellation désigne les usages et la localisation du lieu sans en définir sa thématique. De plus, il est entouré de pénétrantes et d'infrastructures urbaines.

Il s'apparente plutôt à un "parc de campagne" ⁴¹ par son implantation dans l'espace agricole périurbain et par sa nature alternative aux espaces verts ou aux ceintures vertes promu par l'essentiel des villes. Cependant, dans le contexte de la Lironde et de son terrain en partie décaissé pour des travaux hydrauliques, le paysagiste a proposé une interprétation d'une idée de campagne en friche et non d'une campagne cultivée. Sa composition et sa faible échelle du site n'évoquent pas des projets comme le parc agricole de Chanteloup- les- Vignes, à l'ouest de Paris.⁴²

En effet, l'ensemble du Parc de la Lironde est conçu et géré par des jardiniers et non par des agriculteurs; le public traverse librement les espaces d'activités. Enfin, les anciennes zones agricoles en friche n'ont pas été remises en culture, mais "ensauvagées" dans le but d'accroître la diversité végétale. Seules, des structures paysagères rurales ont été conservées ou recomposées sur le site: lisières, bois, prairies.

⁴¹ Selon un terme défini par P. Donadieu dans *Mouvance*, 50 mots pour le paysage, Edition de la Villette, 1999.

⁴² P. Donadieu, Paris : "rural landscapes for urban residents", in *Topos*, n° 17, 1996.

43 Conclusion sur la construction de parcs publics issus de la gestion différenciée pratiquée dans les villes françaises :

La création de projets de nature urbaine issus de la gestion différenciée étant rarement l'objet de publications et d'analyse de la part des concepteurs de jardins opérant dans les services espaces verts de collectivités, nous avons cherché dans ce chapitre à montrer qu'une nouvelle catégorie d'espaces de nature publique champêtre ou sauvage avait émergé depuis les années 90. Ces espaces seraient fondés sur une philosophie et une méthode de conception différentes de celles des jardins horticoles traditionnels des années 70-90 reposant essentiellement sur les restaurations empruntés à l'histoire de l'art des jardins ou les projets de parcs contemporains, résultant d'intentions essentiellement artistiques, techniques, botaniques et pédagogiques. La compréhension de ces nouveaux projets passe par la compréhension de leurs intentions, des compétences et des nouvelles règles mises en œuvre pour l'élaboration du site, les formes paysagères réalisées et le suivi de leur gestion susceptible de faire évoluer la structure initiale du jardin.

Dans ce vaste champ d'étude, nous avons particulièrement étudié la construction de deux parcs publics réalisés au début des années 90 par le service des espaces verts de la Ville de Montpellier, le Parc Méric et Le parc de la Grande Lironde, et nous en tirerons des conclusions sur les points communs et différents de ces sites. Au delà, nous chercherons à comprendre comment les formes et les matières ont été élaborées en fonction de la commande publique.

Puis nous resituerons la problématique de la construction des parcs issus de la gestion différenciée dans les villes françaises depuis les années 90 dans le contexte plus général du projet urbain d'espace public et de paysage urbain en marquant bien ses spécificités et ses référents.

431 La comparaison des 2 sites : l'identification du pôle pictural et du pôle naturaliste

La généalogie de la construction du parc de Méric et du parc de la Lironde, synthétisée ci-dessus ont mis en évidence leur construction partagée entre des intentions artistiques et scientifiques; on retrouve cette caractéristique :

- tant dans le potentiel du site avant travaux dans la mesure où la ville a exploité des terrains agricoles et des jardins en voie d'abandon qui résultaient de pratiques artistiques, notamment issus de l'art des jardins et d'un développement spontané qui donnait d'emblée une valeur de biodiversité au terrain,

- tant dans le choix du parti d'aménagement fondé sur une mise en scène des formes de nature champêtres et sauvages tout en adoptant une attitude de naturaliste, protecteur des milieux et des essences existantes.

- que dans la pratique de la gestion dite différenciée, reposant sur la diversification des entités paysagères et des milieux et sur l'inventaire d'indicateurs biologiques.

- puis dans la médiatisation et l'animation des sites pour communiquer le deux images du site, c'est à dire la part de construction des formes du paysage et la part de faune et flore spontanée dans la ville.

On constate que les gestionnaires ont mis en œuvre des formes paysagères, symboles de nature dans la ville ; mais il est important de souligner les tensions obligatoires entre deux approches parallèles dites artistique et naturaliste. Ces deux facettes coexistent comme résultantes de travail en équipes pluridisciplinaires de paysagistes et d'ingénieurs. Mais les cultures professionnelles s'affrontent tant dans le choix du parti d'aménagement que dans la gestion. Les conflits sont issus du savoir scientifique qui ignore l'art et de la production artistique indifférente aux résultats des sciences.

Un changement de sensibilité des gestionnaires suffit à infléchir la construction du projet vers le côté naturaliste ou au contraire du côté artistique, au cours de la construction ou après des années de gestion.

Ces deux sites ont été construits à partir de domaines anciennement agricoles méditerranéens cultivés qui se sont plus ou moins enfrichés selon la durée d'abandon. Notons que ces conditions ont nettement favorisé l'installation de paysages champêtres et sauvages dans la ville dans la mesure où les projets ont exploité les potentiels de structures paysagères rurales et de la diversité des essences plantées et des adventices. Cependant, l'expérience des quatre bassins de rétention de la Lironde, entourés de pénétrantes, de réseaux aériens, d'une station services et de futurs logements collectifs, terrassés en cuvettes, puis paysagés en s'inspirant des traces agricoles enfrichées préexistantes, montre comment il est possible de concevoir des parcs d'aspect champêtre et sauvage en milieu urbain à partir d'un site totalement artificialisé.

D'autre part, nous avons vu que la commande politique de projets urbains s'est concentrée dans le cas de la Lironde sur l'élaboration d'un projet urbanistique, architectural et paysager à

long terme pour le quartier Port Marianne, avec le choix de concepteurs de notoriété internationale apportant une médiatisation de la ville, puis sur la préoccupation technique de gestion des eaux de pluie en construisant des bassins écrêteurs afin d'anticiper l'urbanisation des 30 prochaines années. Le devenir d'un territoire de 5 hectares, voué à devenir un parc public, n'a pas constitué de priorité politique, en l'absence d'une demande publique dans des quartiers à ce jour rarement habités et susceptible d'évoluer dans ses formes et ses usages, à la faveur des programmes de logements.

De même à Méric, les élus ont privilégié la réflexion à long terme sur le devenir du bâtiment du Mas Méric dans la perspective de créer un lieu d'accueil d'artistes de renommée européenne dans la tradition de la Villa Médicis, à Rome, de la capacité d'invitation de groupes à l'occasion de manifestations en créant des parkings, de la transformation du parc à l'anglaise en lieu de réception, dans la mesure où le parc constituait un site d'intérêt en l'état. Les budgets publics affectés à ces grands territoires ont été très légers par rapport aux commandes de parcs architecturés de prestige du centre-ville.

Le statut même de ces terrains en attente a différé l'idée d'urgence politique pour les élus qui ont préféré médiatisé des projets de construction plus ambitieuse de lieux symboliques comme la reconstitution du port, la création du quartier de loisirs Odysseum, le Parc des Potiers du centre ville adossé au Palais des Congrès.

Dans ces deux sites, il semble que les ingénieurs du service des espaces verts aient trouvé une certaine opportunité dans ces espaces en attente de commande politique et de demande sociale, pour expérimenter de nouvelles méthodes de conception plus respectueuses des formes et des essences, et concrétiser leurs nouveaux référents d'une nature plus champêtre et sauvage dans la ville. Leur formation scientifique et leur sensibilité environnementaliste ont infléchi la commande politique d'espaces verts traditionnels.

De façon paradoxale, les élus ont adhéré à ces projets après coup, en appréciant les effets paysagers de cette nouvelle nature urbaine ou en rattachant ces expériences dispersés à leur politique, dite « durable » de la ville. Mais à ce jour, si ces évolutions de paysages urbains sont acceptées et même valorisées par les pouvoirs politiques, aucune commande de jardins n'a été formalisée comme un désir de construire un espace sauvage et champêtre. Le langage lié à la gestion différenciée reste propre aux ingénieurs du service d'espaces verts et n'est pas partagé par les élus. Cependant, la croissance du patrimoine vert public dans la ville de l'ordre de dix hectares par an, notamment dans l'espace périurbain, sans évolution des moyens financiers de gestion, suppose de façon indirecte la prolongement d'une politique de gestion différenciée.

Dans les deux cas de figure, nous avons noté le grand décalage entre les intentions naturalistes relevées tout au long de la construction du projet et les démarches de gestion du projet qui ne correspondent pas à la rigueur scientifique des réserves nationales. Les protocoles de gestion sont en effet mis en place par des techniciens généralistes de l'horticulture et du paysage, sans compétences dans les domaines de l'écologie, de la phytosociologie, de la zoologie ou de l'ornithologie. Ce pôle naturaliste constitue donc surtout une référence à une idée de nature sauvage dans la ville exprimée par des ingénieurs de services espaces verts.

D'autre part l'histoire des deux sites d'étude a souligné la distinction entre deux pôles de référence à la nature:

Le pôle pictural avec le Mas Méric où le geste artistique l'emporte sur les préoccupations écologiques. Nous avons vu en effet que la mémoire du peintre F. Bazille, la recherche des formes du parc à l'anglaise, le parti d'aménagement qui privilégie l'esthétique champêtre et le

spectacle d'inspiration impressionniste positionnent d'emblée le parc dans un contexte culturel essentiellement artistique. De ce point de vue, nous avons qualifié Le Parc de Méric de théâtre des champs. En effet, la mise en scène s'applique surtout à la valorisation esthétique des motifs paysagers champêtres comme les champs de messicoles, les haies bocagères fruitières, les vergers et de façon moins importante les formes sauvages comme le bois, les lisières, les drapées de lianes.

Le pôle naturaliste avec le Parc de la Grande Lironde où la référence à la nature sauvage prédomine sur l'idée de construction artistique. En effet, l'idée de nature sauvage est exprimée par la mise en scène des bois, des lisières, de la ripisylve, mais surtout dans la gestion qui met l'accent sur le développement spontané des milieux en place et des adventices. Le projet initial est donc en constante évolution.

Schéma 8 ; La gestion différenciée dans le service des espaces verts de Montpellier : La construction de 2 parcs publics

Le DOMAINE DU MAS MERIC

12 hectares

Traces d'un ancien domaine agricole cultivé depuis le XVII^e siècle

Création d'un parc à l'anglaise au XIX^e siècle

Culture de vignes et de vergers

Enfrichement progressif dans les années 90

Acquisition par la Ville de Montpellier en 1993

Plan des gestion durable fondé sur la biodiversité

Gestion agricole des prairies et des vergers

Mise en paysage évoquant la campagne cultivée et la peinture des impressionnistes

Sentier ornithologique et visites animées par des écologues

Animation saisonnière avec des prairies fleuries

LE PARC DE LA LIRONDE

5hectares

Traces d'un ancien domaine agricole cultivé depuis le Moyen-Age

Création d'un jardin classique au XVIII^e puis à l'anglaise au XIX^e

Culture de vignes et de vergers

Enfrichement progressif dans les années 60

Acquisition par la Ville de Montpellier en 1991

Plan de gestion durable fondé sur la biodiversité

Mise en paysage évoquant les formes de la campagne enfrichée

Sentier ornithologique et visites animées par des écologues

Pôle naturaliste

Pôle artistique

Traces agricoles

432 La généralisation des pôles picturaux et naturalistes aux projets de parcs publics de villes françaises issus de la gestion différenciée.

A partir de l'analyse détaillée de la gestion différenciée dans les deux parcs publics de Montpellier, nous voulons démontrer que l'hypothèse initiale de la double construction artistique et scientifique des parcs s'applique à l'ensemble des productions de nature champêtre et sauvage dans les villes concernées par la gestion différenciée.

Si l'on remet en perspective les intentions des ingénieurs de services d'espaces verts de villes françaises dans la pratique de la gestion différenciée de leur patrimoine vert telle qu'on l'a étudiée dans le chapitre 2, on relève à la fois :

- Un goût pour les formes de nature évoquant la géométrie et la composition des paysages champêtres et sauvages, la revalorisation des bocages, des champs de prairie non arrosée, la mise en scène des rivières et de leurs berges, des forêts et des lisières selon des formes considérées comme naturelles,

- Un désir de participation à la biodiversification des villes avec la réhabilitation de la flore et de la faune sauvage du milieu urbain et périurbain, la plus grande participation d'experts scientifiques spécialisés dans l'ornithologie, la phytosociologie et l'écologie dans l'établissement de plans de gestion, l'acceptation du développement spontané de la végétation comme construction aléatoire sous contrôle des techniciens,

- L'impossible rigueur stricte de ces ingénieurs de villes pour conduire ce dessein de renaturalisation de la ville dans le contexte actuel de la commande politique actuelle centrée sur l'embellissement hygiéniste et du manque de compétences scientifiques au sein du personnel. Pourtant, Philippe Clergeau, chercheur à l'I.N.R.A, qui a diagnostiqué la biodiversité des espaces verts de la ville de Rennes, montre qu'il est possible de mettre à disposition cette nature biologique dans les futures orientations de développement des parcs urbains : « Le développement de parcs de taille suffisante laissant libre cours au développement d'une végétation spontanée peu contrainte, favorisant l'imbrication d'habitats variés et associés à des couloirs naturels de diffusion depuis la campagne serait en mesure de favoriser la colonisation d'une part importante de la faune et de la flore régionale observable dans l'espace rural. Cette vision n'est pas utopique. »⁴³

On se propose d'illustrer ces constats avec des parcs emblématiques de la gestion différenciée : « les jardins imprévus » de l'île Saint- Germain, les parcs de ZAC de la communauté d'agglomération de Rennes :

Bernard Viel, directeur du service d'espaces verts du Conseil général des Hauts-de-Seine, résume le parti d'aménagement des jardins « imprévus » : « L'aménagement tire parti de la flore spontanée et tient compte de l'évolution potentielle de la végétation. Rien dans ce jardin n'est définitivement figé. Les espaces ainsi créés, spontanément ou volontairement, vont évoluer librement selon les saisons, mais également sous le regard du jardinier qui va les retravailler à la manière d'un peintre qui retouche sa toile. L'intervention des jardiniers visera à contenir certaines espèces trop envahissantes ou au contraire à favoriser par endroits telle ou telle plante afin de mettre en scène des jeux de couleurs, d'ombre et de lumières, des contrastes de textures de feuillages. Dans les herbes laissées hautes par endroits, ou encore au

⁴³ P. Clergeau, *Biodiversité en milieu urbain*, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 2000.

sein de buissons d'épineux, la petite faune trouve refuge et prolifère. Nature vraie, nature retouchée, peu importe, les effets sont là qui évoquent la campagne le long du chemin creux ombragé, à travers la prairie fleurie des jardins adossés ou de la prairie intérieure, par les herbes folles du jardin de graminées ou des clôtures en saule tressée. »⁴⁴ Nous voyons que les intentions de construction de ce parc et le vocabulaire utilisé pour désigner les formes végétales en place oscillent sans cesse et sans distinction entre les effets artistique et le désir scientifique de produire des espaces supports d'une vie biologique spontanée. L'imaginaire social des espaces champêtres et sauvages dans la capitale est plus sollicité que les faits scientifiques.

De même, les services des espaces verts de la communauté de Rennes mettent en œuvre la gestion différenciée, fortement inspirée du paysage rural rennais, lequel se décline en termes de bocages, chemins creux, haies, boisements, étangs ou zones humides. Cependant, Pierre Lhoumeau, directeur des espaces verts de l'agglomération de Rennes, est conscient des expérimentations scientifiques supplémentaires pour garantir une conduite scientifique de naturaliste dans la gestion des espaces verts : « Nous sommes plutôt fiers des Z.A.C que nous produisons actuellement, mais il nous reste à travailler sur les coutures qui les relient entre elles et aussi sur la dimension écologique de l'ensemble. Bien qu'ayant introduit des étangs ou des boisements dans l'agglomération, notre approche est restée jusque là plus paysagère que scientifique. L'aspect esthétique ne suffit pas, et il convient maintenant de recréer des milieux complets tenant compte de la faune et de la flore et de leurs interactions. Pour donner une idée, un refuge pour les oiseaux n'a de sens que s'il s'inscrit dans un réseau continu, avec cette notion de corridor écologique. »⁴⁵

De ce point de vue, si nous élargissons la problématique, nous pouvons valider à Montpellier, puis dans les collectivités françaises l'hypothèse initiale :

- que la gestion différenciée s'appuie à la fois sur des intentions scientifiques et artistiques qui s'appliquent tant dans le choix du site d'accueil, de la conception du projet que dans la gestion du parc public.
- que ces parcs publics illustrent essentiellement les pôles de référence des natures champêtres et sauvages, déclinés sur le mode naturaliste, esthétique ou symbolique
- que ces observations relevées dans les deux sites de la Ville de Montpellier sont sans doute généralisables dans les parcs français construits selon l'esprit de la gestion différenciée.

433 Les nouveaux référents des projets de paysage issus de la gestion différenciée

Pour resituer le projet de parcs issus de la gestion différenciée dans le débat plus large de la création paysagère contemporaine, nous proposons de comprendre mieux ce qui le distingue particulièrement au sein des projets de paysage urbain.

Virginie Picon-Lefebvre définit l'identité générale d'un espace public: « La conception des espaces urbains présente des caractéristiques communes d'un site à l'autre, du centre ancien à la périphérie urbaine. Elle mêle toujours une réponse à la demande (celle du commanditaire et

⁴⁴ Département des Hauts de Seine, Extrait de la brochure *Présentation du Parc de l'île saint Germain*, 2000.

⁴⁵ Laurence Defrance, interview de P. Lhoumeau, « L'art d'accommoder les prouesses de la nature », in *Paysages Actualités*, n° 237, Mars 2001.

la demande sociale telle qu'elle est perçue), une part d'imaginaire et l'utilisation de références ainsi que de savoir-faire techniques et architecturaux »⁴⁶. Michel Corajoud définissait de même la vocation du paysagiste dans la construction d'un espace public urbain : « Le rôle du paysagiste n'est pas de contredire l'urbanité volontaire en ponctuant la ville d'îlots de « fausse vraie nature ». Il doit, avec ses matériaux propres à l'urbain, recréer de toutes pièces un cadre qui, par référence, donne à la ville des capacités émotives identiques à celles rencontrées dans la nature. La ville est un paysage en soi, nouvelle nature qui porte en elle des valeurs d'échange et de spectacle comparable à celles des sites naturels. »⁴⁷

Dans les projets de gestion différenciée, il est question en effet d'un nouvel imaginaire et de nouveaux référents de nature, sans pour autant parler de sites naturels dans la ville.

Si l'on revisite la culture paysagiste fondée, selon P. Donadieu, sur : « le jardin, le paysage pittoresque, la nature et l'urbanité »⁴⁸, on peut comprendre mieux comment les services espaces verts ont infléchi les composantes de cette culture :

- *En tant que jardin*, cette production de nature reste liée à la tradition de l'histoire des jardins, notamment au *Wild garden* anglo-saxon du XIX^e siècle comme nous avons vu au 3^{ème} chapitre et comme espace fonctionnel, ludique et social.

- *En tant que paysage pittoresque*, donc agréable à l'œil, cette nouvelle nature urbaine n'a pas été inspirée par le genre héroïque des parcs à l'anglaises du XIX^e siècle mais plutôt a intégré le genre pastoral qui figurait une campagne idyllique peuplée de bergers et constituée de champs, de forêts, et de rivières ou encore la nature vierge de la *wilderness*, inventée aux Etats Unis dans la deuxième moitié du XIX^e siècle par les philosophes comme Thoreau.

Ces référents traditionnels donnent des repères archétypiques qui marquent le territoire en proposant des images stéréotypées ou renouvelées pour être accessibles au regard du public. Selon les projets, ils peuvent revêtir la forme de mémoires nostalgiques (exemple des bocages de la ville de Rennes) ou des créations plus controversées (exemple du jardin sauvage de la Ville de Paris).

- *En tant que référent à la nature*, et donc au domaine du biologique, ce type de nature est l'objet des sciences de la nature. Cependant nous avons souligné que cette approche naturaliste plutôt symbolique résultait des idées que le monde des ingénieurs des services d'espaces verts des villes se fait de la nature dans la société, c'est à dire comme devant participer à la biodiversité et aux ressources naturelles de la planète. Les jardins d'aspect naturel suggèrent par exemple la liberté de croissance et de développement des plantes et des animaux. Au delà des projets montpelliérains, la pensée même de « durabilité et de biodiversité » traduit de nouvelles intentions post - modernes sur notre cadre de vie et des constructions symboliques et imaginaires de la nature articulée autour d'un espace éthique environnementaliste :

- une vision globale de l'écosystème planétaire,
- une conscience d'un objet patrimonial collectif,
- une culture du vivant à travers la valeur accordée à la matérialité vivante (ressources naturelles)
- un pari sur la constitution de réserves naturelles qui permettraient potentiellement à la société de s'adapter à des conditions qu'elle ignore dans l'avenir .

⁴⁶ Virginie Picon Lefebvre, Introduction, in *Les espaces publics modernes*, Le moniteur, Paris, 1997.

⁴⁷ Michel Corajoud, *Espaces verts*, n° 25, 1970, p 32.

⁴⁸ P. Donadieu, *la société paysagiste*, ENSP, 2000.

- une mise en exergue de la profession scientifique de naturaliste qui a pratiquement disparu à la fin du XX^e siècle en France.

Plus généralement, on pourrait penser que le paradigme contemporain de la durabilité constitue un avatar du paradigme écologique qui s'applique dans tous les domaines depuis les années 70. Il inciterait les gestionnaires à s'interroger sur les écosystèmes urbains et à installer une autre nature plus conforme à l'alternative idéologique des environnementalistes.

- *En tant que référent à l'urbanité*, c'est à dire à l'art de vivre ensemble, le projet de gestion différencié peut paraître paradoxal dans un milieu urbain dans la mesure où il tourne le dos à la ville dense et propose un nouveau type de ville ponctué d'îlots de natures sauvage et champêtre, ou du moins fondés sur leurs symboles, leurs imaginaires, leur esthétique et leurs milieux biologiques.

Dans une perspective urbaine où il est annoncé que plus d'un habitant de la planète sur deux sera citadin en 2015, le projet de gestion différenciée appliqué à l'échelle des agglomérations, notamment dans les poches de campagne cultivées ou enfrichées, constitue une réponse éventuelle et opportune au même titre que le projet d'agriculture urbaine. En effet, ce modèle de parc de campagne esthétisé et ensauvagé ouvre une vocation pour des terrains agricoles périphériques à l'abandon et partiellement urbanisables. Il constituerait une alternative au patrimoine vert public du jardin historique, de l'espace vert de proximité et du boisement aménagé.

Si nous resituons les formes paysagères des parcs étudiés par rapport aux jardins sauvages produits par des concepteurs de la deuxième moitié du XX^e siècle :

- On peut dire que la gestion de ces parcs emprunte certaines propriétés du "jardin écologique" tel qu'il est défini par Louis Guillaume Le Roy⁴⁹, notamment l'intervention minimale de l'homme et le développement dans le temps sur la base d'un processus de recyclage naturel. Ils s'en différencient pourtant par la prise en compte de l'identité des terrains concernés.

- Ils peuvent être comparés aux parcs réalisés par G. Clément,⁵⁰ pour le respect et la valorisation de la dynamique végétale, définie par sa théorie du jardin en mouvement.⁵¹

Pourtant, ces parcs s'inscrivent aussi dans un contexte rural en tentant de d'interpréter les traces paysagères héritées. De plus, ils revêtent une forme moins sophistiquée et contrôlée que les parcs réalisés à la manière des jardins thématiques du parc Citroën- Cévennes.

Les nouveaux parcs de Montpellier pourraient s'instituer "écomusée" si la ville développait plus à l'avenir leur vocation de lieu d'animation thématique (par exemple, les cultures, les friches, les sous-bois...), d'interprétation au sens anglo-saxon donné par Freeman Tilden en 1957 (une muséographie d'espace extérieur sous la forme de sentiers de découverte d'explication de site, de conservation de réserves d'animaux et de plantes).⁵²

Alexandre Delarge écrit à ce sujet : "l'approche muséographique proche de l'interprétation qui, dans les parcs, investit surtout les espaces naturels, pourrait se développer en une réelle scénographie de ces espaces qu'ils soient écologiques, paysagers ou urbains, pouvant même

⁴⁹ L. G. Leroy, le jardin écologique, in *Traverse*, n° 5-6, pp 77-81, 74.

⁵⁰ Les jardins de G. Clément comme les jardins thématiques du Parc André- Citroën, La Vallée dans la Creuse, le projet des jardins de l'Arche ;

⁵¹ G. Clément, *Le jardin en mouvement*, Paris, Pandora, 1990.

⁵² F. Tilden, *Interpreting our heritage*, Chapel Hill, 1957.

aller jusqu'à la construction d'espaces paysagers didactiques, peut-être des futurs jardins musées".⁵³

- Ces parcs ne peuvent cependant être assimilés uniquement à une "scénographie de nature reconstituée" comme les projets audacieux et didactiques de la Mairie de Barcelone, notamment "l'installation d'un morceau de campagne("bocage en hiver") au milieu du patio du musée d'art contemporain ,ou à la création ex-nihilo d'un morceau de garrigue ("Parc el Bosc") dans le centre ville aux abords du théâtre construit par R Bofill.⁵⁴ En effet, les parcs montpelliérains sont implanté en périphérie de la ville selon une logique paysagère en continuité avec ses abords. La ville de Montpellier n'a pas encore franchi le pas de création de ces scénographies naturelles détachées de leurs contextes.

Inspirés par ces typologies de parcs évoqués, nous proposons comme synthèse le qualificatif de "Parc de campagne ensauvagé"qui exprime la triple référence à l'art du jardin, à la campagne et à la nature enfrichée évoquée par les concepteurs. Il relève d'un imaginaire des gestionnaires et des concepteurs lié aux formes de la campagne enfrichée, traduites sous une forme esthétisée, confortable et transposée dans le registre de l'art des jardins.

La réalisation de ces parcs issus de la gestion différenciée serait à la fois le résultat d'une tentative de création paysagère, autrement dit d'une « artialisation in situ », mais aussi d'une « artialisation en visu »⁵⁵ grâce à des schémas de perception et d'appréciation esthétiques que véhiculent les pratiquants des lieux. Aussi, proposons- nous dans une cinquième partie de confronter à ces intentions scientifiques et artistiques la représentation et les pratiques des usagers pour vérifier si les concepteurs et la demande sociale de loisirs de nature se rencontrent dans les projets de gestion différenciée.

⁵³ A. Delarge, « Les parcs naturels, des musées de la nature ?, in *Revue Musée collections*, n° 206, mars 95.

⁵⁴ Extraits du magazine produit par le service espace vert de Barcelone, *Barcelona verda, Bulleti de parcs i jardins*, Mars 97, en particulier la réalisation de l'installation *Bocage en hiver* par F. Falcone, responsable bureau d'études du service.

⁵⁵ A.Roger, *Court Traité du paysage*, Gallimard, Paris,1997.

CINQUIEME CHAPITRE



5 Pratiques et représentation sociales des parcs issus de la gestion différenciée :

L'exemple de deux sites publics à Montpellier

Nous montrerons successivement dans ce cinquième chapitre :

-que les deux parcs les plus emblématiques de la gestion différenciée à Montpellier, le Parc de la Lironde et le Parc Méric, sont fréquentés et appréciés par un public particulier de citoyens qui recherchent dans un cadre public une relation factuelle et symbolique avec la nature urbaine différente de celle procurée par les espaces verts traditionnels.

-que ces parcs sont perçus et désirés par leurs usagers comme des espaces paradoxaux pastichant la nature sauvage et champêtre, tout en étant équipés et esthétisés comme des espaces publics urbains.

-que ces constats sont généralisables à la représentation de l'ensemble des parcs de nature champêtre et sauvage, issus de la gestion différenciée des villes françaises .

-que les parcs urbains de nature champêtre et sauvage correspondent en partie à l'apparition d'une demande de la société française urbaine .

SOMMAIRE CINQUIEME CHAPITRE

5 Pratiques et représentation sociales des parcs issus de la gestion différenciée :236

51 La construction symbolique du Mas Méric par les usagers .240

511 Une campagne idéalisée _____	240
5111 Une organisation de campagne harmonieuse.	240
5112 Un paysage rural sensuel.....	241
5113 Une campagne apaisante.	242
512 La mémoire d'un campagne historique, picturale et bourgeoise ____	242
5121 Un patrimoine historique lié au domaine.	242
5122 Un geste artistique.....	243
5123 L' évocation d'un art de vie bourgeoise à la campagne.	243
513 Des touches de sauvage dans la ville. _____	245
5131 Un lieu de contact avec la nature vivante.....	245
5132 Un espace de refuge à l'abri de la ville.	246
514 Un Parc en marge de l'espace vert public _____	247
5141 Une construction et une gestion qui accompagnent la nature.	247
5142 Des lieux multiples, des usages variés pour tous :un espace de liberté	249
5143 Un parc serein reconnu par une clientèle privilégiée.	251
515 Bilan des représentations du Parc Méric _____	254

52 La construction symbolique du Parc de La Grande Lironde par les usagers 257

521 Un échantillon de nature en ville. _____	258
5211 Une nature bienveillante ou génératrice de peurs.	258
5212 Un espace de nature magique et ludique.....	259
5213 Un espace d'équilibre écologique.....	259
5214 Une évocation ou une compensation de la nature locale	260
522 Un lambeau de campagne de référence _____	260
5221 Une campagne de sensualité nostalgique.....	261
5222 Une campagne composée de motifs colorés.....	261
5223 Un morceau de campagne plus accueillant que la campagne locale.....	261
523 Un antidote de la ville _____	262
5231 Un lieu hors la ville	262
5232 Un espace de liberté totale.....	262
524 Un jardin d'un type nouveau _____	263
5241 Une alternative à l'espace vert urbain traditionnel.....	263
5242 Un juste équilibre entre le naturel et le construit.....	264
5243 Un parc botanique et écologique.....	265
5244 Un espace de sociabilité différent.....	265
525 Bilan des représentations du Parc de la Lironde _____	267

53 Conclusion sur la représentation des parcs issus de la gestion différenciée	269
531 Mise en parallèle des représentations des Parcs de la Lironde et du Parc Méric	269
532 Mise en relation des constructions de ces parcs avec leurs représentations	272
533 La représentations des parcs de gestion différenciée et la demande sociale de paysage et de nature	275
5331 La gestion différenciée et la demande de paysage et de nature	275
5332 La gestion différenciée par rapport à la demande sociale de paysage de campagne.....	277
5333 La gestion différenciée comme réponse à la demande de la nature sauvage :..	278
5334 La gestion différenciée comme réponse potentielle à la demande en nature urbaine	280

Préambule:

Dans le chapitre trois, nous avons identifié le processus par lequel les gestionnaires d'espaces verts publics pratiquant la gestion différenciée avaient construit dans la ville des parcs champêtres et sauvages depuis les années 90.

Nous avons décrit les modes de construction matérielle de ces parcs, notamment les formes, les matières, le type de gestion mis en place pour satisfaire leurs intentions de mettre en œuvre des espaces d'esthétique et de portée naturalistes. Nous avons souligné l'originalité de ces projets, provenant non pas de façon classique d'une commande politique traduisant une demande sociale mais plutôt d'une volonté des gestionnaires du patrimoine public de construire une nature urbaine alternative.

Or, comme le rappelle Alain Roger, les artistes, les peintres, les écrivains, les poètes ont œuvré, de façon intentionnelle ou latente, pour forger et transformer notre regard actuel sur nos paysages, nos jardins, notre nature. Sans le savoir, nous souffrons moins du manque de schémas artistiques ou populaires que de leur abondance, de leur concurrence et plus encore de leurs conflits.¹

A partir des intentions de création de parcs spécifiques par les ingénieurs de services d'espaces verts, il n'est pas absurde de considérer que ces mêmes parcs ont été réinventés par les usagers selon leur propre grille de lecture et leurs propres usages. Alors on pourra parler de construction sociale de ces parcs, notamment des représentations symboliques collectives et individuelles, à la suite de la construction matérielle de cette nature.

Dans ce contexte, nous voulons vérifier si les citoyens ont adhéré ou non à ce projet des services espaces verts et comment ils ont perçu ces parcs alternatifs.

En outre, nous chercherons à comprendre mieux les motivations de fréquentation de ces parcs par rapport aux autres espaces verts publics et urbains traditionnels. En particulier, ces espaces de nature sont-ils identifiés comme sauvages et champêtres par les usagers ?

Quels sont les espaces ou les formes végétales assimilés au sauvage par le grand public ?

Nous avons défini dans le chapitre 1 la méthode de mise en œuvre et d'analyse des entretiens semi-directifs susceptibles de faire émerger l'essentiel des représentations des usagers fréquents du Mas Méric et Parc de la Grande Lironde.

Nous avons regroupé les réponses les plus récurrentes par thèmes et par ordre décroissant de priorité pour les enquêtes.

A partir de ces illustrations, nous aborderons de façon plus générale la spécificité de la construction symbolique des parcs de gestion différenciée dans les villes françaises et du public concerné par ces projets.

¹ A. Roger, *Nus et paysages*, Aubier, Paris, 1978.

51 La construction symbolique du Mas Méric par les usagers

Le Mas Méric, ancien domaine bourgeois privé, a toujours joui d'une certaine notoriété locale, en particulier pour sa situation exceptionnelle au bord du Lez, sa superficie importante dans la ville (12 ha) et l'empreinte de ses propriétaires au XIX^e siècle. Sa transformation en parc public en 1992 a entraîné d'emblée un public régulier, provenant du centre-ville situé à 5 minutes en voiture ou du voisinage, c'est à dire du quartier d'Aiguelongue, réputé pour ses villas bourgeoises dominant la ville et le Lez.

511 Une campagne idéalisée

5111 Une organisation de campagne harmonieuse.

La plupart des usagers racontent leurs origines campagnardes méditerranéennes ou françaises ou bien leur enfance liée à des souvenirs de campagne chez les grands-parents, pendant les vacances à Avignon, à Montpellier, à Lodève, dans le Cher... Tous se sentent portés par cette culture rurale traduite en imaginaire de la campagne, quand ils vivent dans la ville.

Méric est alors désigné par les interviewés avant tout comme un morceau de campagne dans la ville :

« A Méric, il s'agit d'une campagne car le terrain est ordonné d'une certaine manière avec des usages différents comme auparavant : le pré, le verger... C'est une juxtaposition d'espaces cultivés différents ».

« On retrouve tout le caractère de la campagne, l'utilisation des haies bocagères, des clôtures en bois, les talus, exactement comme la campagne réelle pensée, entretenue ; on est aussi dans une échelle de campagne avec du vert à perte de vue ... Ce n'est pas un espace embroussaillé comme la nature, c'est aménagé pour l'homme qui profite du paysage, qui peut s'asseoir, marcher en confort. »

« L'approche est intéressante aussi depuis la rue de Ferran : avec le mur du Mas, la grande montée sous une voûte végétale ; on arrive déjà dans la campagne. C'est une campagne ressuscitée, telle qu'elle a pu exister au XIX^e siècle.. un parc bucolique avec tout le côté agriculture préservée. »

Pour la majorité des usagers, l'endroit préféré est :

- en premier lieu , la terrasse de vergers ou le banc sous le figuier.

« C'est une jolie idée de préserver les vergers, les arbres à fruits ; c'est une idée généreuse d'offrir leurs fleurs, leurs fruits, leur odorat au public. C'est un endroit qui ravit les sens ».

« Le verger est un endroit plus modeste, plus intime que la grande prairie. Les arbres y

grandissent, on est immergé dans le vallon vert ». « Je préfère la terrasse qui donne sur Castelnau, sous le figuier, tout est bucolique ».

Les arbres préférés des parcs sont souvent le figuier ou le cerisier.

- en second lieu, la grande prairie, même si elle n'est pas admise par tous :

« L'étendue de fleurs est très séduisante car elle est concentrée et pas formelle, ce qui permet le rêve, la contemplation, la méditation ». Cette uniformité de plantes la rend odoriférante et colorée et apporte une sensation de calme, d'apaisement.

Au contraire, la prairie est vécue parfois comme un embryon d'une vraie campagne : « Elle me fait penser aux golfs anglais. Ce n'est pas à l'échelle d'une personne qui a grandi à la campagne pour se sentir vraiment dans une prairie rurale ». Pourtant, la même personne relève des « bottes de paille à l'automne, on dirait qu'ils cultivent ».

Cette campagne, pour certains, ressemble à la campagne périphérique de la ville, le long du Lez ; pour d'autres, elle rappelle plus le paysage rural de Lodève, du Bassin parisien, de la Bourgogne, de l'Angleterre, de l'Italie et ne s'apparente pas à la garrigue locale aride : « Méric ne ressemble pas à la campagne méditerranéenne au sens de garrigue, de résineux, de lavandes, de romarins. On a plus des images de Bourgogne, de l'Est, de Lodève. C'est un élixir de campagne sans savoir d'où elle est. ».

A ce titre, le domaine rappelle rarement la campagne enfrichée en garrigue à l'exception des franges du site. C'est une campagne domestiquée, travaillée, luxuriante, généreuse en fruits et en fleurs et intemporelle qui est désignée par les usagers.

5112 Un paysage rural sensuel

Dans la description du parc, sont souvent évoqués la fraîcheur de la fontaine, le bruissement des abeilles, l'odeur du miel, de l'herbe fraîche. Des visiteurs observent de près les abeilles dans le pré : « Tu as l'impression de venir pour t'endormir et, en fait, tu réveilles tes sens, tu apprends à regarder ou tu réapprends ».

« La prairie offre un premier regard, la couleur, puis avec un second regard plus proche, on voit que la prairie vit avec des abeilles, d'autres fleurs, des insectes... On peut vivre au ralenti, tu peux te poser pour écouter l'environnement ; il se révèle un monde riche de contenance : les bruits des insectes, l'odeur, la fraîcheur de l'air, le rayon de soleil. C'est un endroit où on peut vibrer ».

Le printemps et l'automne sont les saisons de prédilection pour l'abondance de couleurs et d'odeurs offertes par le site. Cependant, les usagers fréquentent régulièrement le lieu tout au long de l'année : « L'hiver, c'est vert, persistant mais ce n'est pas triste. Le printemps, les arbres sont en fleurs, notamment les amandiers, les cerisiers. L'été, l'espace est frais. »

5113 Une campagne apaisante.

Aucun usager n'a évoqué un sentiment quelconque de peur dans le verger ou la prairie. Au contraire, tous mettent en avant comme motivation la fréquentation du parc, le sentiment de sérénité, les conditions favorables à la méditation, à la pensée solitaire et l'opportunité de lire en paix contrairement aux parcs urbains plus petits et plus cadrés.

Dans la liste des mots clés présentée aux usagers (cf méthode chapitre 1), le parc est noté calme ou reposant pour l'ensemble des usagers. Le pastoral et l'aspect de campagne sont liés à une ambiance tranquille et à une douceur à l'opposé du bois de Méric.

Nous ne sommes pas dans le cas de figure d'une nature sauvage entraînant des sentiments mêlés de peurs de soi et des autres, explicités par F. Terrasson. : « La possibilité existera toujours de franchir la porte de la peur, d'explorer ses propres marécages, de sonder ses propres abîmes. La lande ou la savane, le papillon ou la couleuvre sont, pour peu que vous collaboriez, prêts à se charger de l'essentiel. »². Au contraire, ce parc essentiellement cultivé est perçu comme un support d'images arcadiennes et bucoliques.

512 La mémoire d'un campagne historique, picturale et bourgeoise

5121 Un patrimoine historique lié au domaine.

Tous les usagers expriment leur satisfaction de la conservation de l'esprit du domaine agricole de famille bourgeoise.

La partie historique du domaine est associée essentiellement à la maison de maître perçue depuis le parc public mais non accessible. Le parc n'est pas désigné comme « monument historique », quoique doté d'un charme du XIX^e siècle. Tous soulignent leur regret de ne pas rentrer dans le mas, dans la maison familiale, tout en avouant la part de mystère dû à l'inaccessibilité du bâtiment au public.

Le Mas Méric est parfois qualifié de site historique parce qu'il a été lieu de vie d'une famille de notoriété locale, les Bazille : « On voit la famille courir dans les champs, les prairies, les chevaux qui passent... on reconnaît le site des tableaux, surtout dans les espaces extérieurs, la terrasse haute... les réminiscences de la famille Bazille sont très fantasmagoriques... Je ne peux m'empêcher de me représenter Frédéric Bazille avec sa famille, la cousine sur le muret ».. « Ce n'est pas un lieu sacré, ce n'est pas Versailles. On sent pourtant que c'est un lieu chargé d'histoire avec des arbres centenaires, la maison historique, respecté avec des touches d'aménagement discrètes liées au passé, sans être figées dans son histoire du XIX^e siècle. »

« On oublie vite la vie des Bazille, car c'est un parc contemporain aménagé dans l'esprit du passé sans reconstitution exacte. Heureusement, ce n'est pas un « Bazillaland » avec des reproductions de tableaux et des explications de leur vie partout ».

² F. Terrasson, *la peur de la nature*, Sang de la terre, Paris, 1988.

5122 *Un geste artistique*

Le clin d'œil aux peintures impressionnistes, mis en avant par les services de la ville qui ont créé des prairies à coquelicots et des vergers, est évoqué rarement, mais le rapport général au paysage et à l'art est perçu nettement par certains :

« C'est tout à fait le style du cadre qui suscite l'impressionnisme, la période Nabis où on imagine les goûters à la Monet, les tableaux nabis d'enfants à cerceaux, les robes à crinoline, les tableaux de Mangin, de Cézanne ». Sur 15 personnes interrogées, 3 ont seulement vu l'exposition sur F. Bazille tout en se remémorant seulement deux tableaux, « la famille sous le marronnier » et « la cousine sur le muret ».

Cependant, tous insistent sur l'harmonie des couleurs et des ambiances qui évoque un caractère pictural et qui rend le parc fragile et vulnérable : « Ici, viennent les gens attirés par l'esthétique, on a l'impression de débarquer dans un tableau. » Ou encore : « Les gens respectent les plantations ici, peut-être parce qu'on a l'impression de rentrer dans un tableau qu'on n'a pas envie de dégrader ».

La grande prairie de fleurs est prise en photo régulièrement, longée le long de cheminements et très rarement traversée par les adultes et les enfants : « Le grand pré est théâtral, c'est un rideau de scène, un décor plus aménagé... Cette prairie monochrome bleue au printemps déstabilise certains usagers qui préfèrent les lieux intimistes et plus rustiques : « On a peur d'abîmer la prairie, on ne sait pas si on peut la traverser ; je fais un parcours extérieur, j'en ai une utilisation rasante... y marcher, cueillir des fleurs donne mauvaise conscience ».

Ces entités paysagères désignées comme belles sont associées à une œuvre d'art éphémère et fragile à observer avec distance. Elles sont respectées comme les pièces d'un musée. Cependant, elles sont rarement mises en relation directe avec les œuvres impressionnistes de F. Bazille.

5123 *L'évocation d'un art de vie bourgeoise à la campagne.*

Les usagers rappellent souvent leur chance de pénétrer dans un ancien parc privé et leur sentiment d'être invité dans une famille bourgeoise de Montpellier : « On s'imagine la maison remplie de mobilier, de vaisselle, de tapis. On a l'impression qu'on peut y accéder, le rêver comme si ça nous était donné, on pourrait y marier un fils ou organiser une galerie d'art en pleins champs ».

La plupart des usagers évoquent un parallèle entre le cadre du jardin et la demeure de leur famille, de leurs grands-parents.

Plusieurs usagers rencontrés, originaires de familles bourgeoises locales et habitant dans de belles demeures, projetant leur enfance dans le site du Mas Méric : « Le parc rappelle le mas de mon enfance en périphérie de la Ville. C'étaient des havres de nature apparemment peu

construits ; or, avec une telle harmonie, ils devaient l'être sans que la nature reprenne ses droits. On y trouvait une bambouseraie, des fourrés de laurier tin, des allées d'orangers en vases d'Anduze intercalées avec des amandiers. »

« Ce parc rappelle les rythmes de familles importantes de 80 à 100 personnes qui organisaient des goûters somptueux dans des parcs similaires, sur des tables brodées avec des carafes en cristal ciselé, des tasses chinoises... Les pères voyageaient pour leur travail et ramenaient des cadeaux apportant une touche d'exotisme au décor. »

« Ce parc fait penser à un art de vivre des vieilles familles de Montpellier qui vivaient en cercles élargis avec leurs amis et qui prenaient le temps de jouer, d'admirer la nature dans le jardin ». « Les enfants se mélangeaient aux adultes pour jouer à cache-cache dans les herbes folles, au jacquet, au croquet, à la pétanque. Ils suivaient les jardiniers, jouaient avec les caniveaux empierrés pour l'arrosage sur lesquels ils construisaient des petits bateaux ... Au printemps, on organisait la cueillette des roses par corbeilles entières pour les œuvres de charité et les kermesses ... Les carnivals se passaient au jardin et les grands-mères s'agitaient devant les fourneaux toute la journée pour y faire des oreillettes ... On allait cueillir des champignons dans la propriété, des asperges sauvages avec le grand-père pour l'omelette de Pâques... On voyait les olives tremper dans les grandes jarres d'Anduze au milieu des serres ... Quand on est à Méric, on pense qu'on pourrait retrouver cet art- là de vivre, cet art de prendre le temps, de vivre en harmonie avec la nature ».

Le grand parc de Méric constitue donc un support de rêverie sur cette vie domestique méditerranéenne tournée vers la vie en plein champs, sur l'éducation des enfants de façon proche de la nature, les jeux créatifs dans la verdure et toute la sophistication des robes, des nappes, des décorations de pique-nique.

Quant aux usagers qui n'ont pas connu cette forme de vie sociale, ils l'imaginent assez précisément à travers les images du XIX^e siècle, les peintures de la famille Bazille et ils se sentent privilégiés de pouvoir y goûter.

Dans ce contexte, le caractère public du parc passe au deuxième plan après l'appropriation privée symbolique du lieu. Les valeurs portées par ces descriptions traduisent l'élitisme de cette idylle pastorale bourgeoise souvent envié. De façon assez contradictoire, elles suscitent le regret autant d'une simplicité d'une vie proche de la nature que de l'organisation de fêtes bourgeoises dans un cadre raffiné.

513 Des touches de sauvage dans la ville.

5131 Un lieu de contact avec la nature vivante.

Si l'idée de campagne prédomine pour les usagers, un sentiment général de nature libre effleure les pensées des visiteurs, notamment quand ils évoquent le mode de gestion du site respectueux de la nature :

« C'est un espace écologique car la nature semble protégée, respectée, sans forcing comme dans les parcs de la ville », et « avec l'intervention minimale de l'homme, ce n'est pas une nature cadrée ». « L'aspect nature est présent car tout reprend possession même si on ordonne les choses au départ : ici les abeilles, les herbes folles reprennent le dessus ». « Une harmonie entre les aménagements et les éléments naturels de la faune et de la flore est réalisée ». « La part du naturel est aussi ce qui agresse, est enchevêtré, piquant, barre les chemins. Ici c'est équilibré, toute la nature n'est pas jugulée, c'est proche du naturel. »

Seul est désigné comme morceau de nature préservée de l'intervention de l'homme le versant de pinède qui suscite des émotions contrastées :

-des réticences pour le bois sombre : « Le bois paraît moins accessible, le Lez est dégradé », « le parc est calme et rassurant à l'exception du versant sombre où on ne va pas seul, on a peur ».

-ou à l'opposé, un espace de mystère et de nature libre recherchée par un petit nombre qui fréquente surtout cet espace de sous-bois : « Dans le bois, on trouve des effets d'ombre, de lumière, plus intéressants que dans la prairie », « On oublie la ville, on peut se sentir seul dans la forêt ». Des adolescents du quartier s'y retrouvent chaque semaine pour courir, se cacher, construire des cabanes : « J'aime surtout aller dans le bois quand il y a du vent ; avec mes cousins et mes amis, je prends toujours les mêmes chemins, il y en a au moins cinq ou six que je connais par cœur », « Méric ne ressemble pas aux autres parcs ; il est plus grand, plus isolé, avec de la forêt où on peut se perdre si on ne connaît pas, avec des petits chemins, des plantes partout ».

Les animaux sont souvent cités dans le bois et sa lisière, par exemple les écureuils, les insectes et les oiseaux. Un usager émet la critique que « le parc est orphelin de sa rivière par une clôture. La rivière devrait habiter le site, on sait qu'elle est là, mais elle est absente ». La logique du milieu vivant est là plus forte que la limite de l'espace public.

De façon plus générale, rares sont ceux qui estiment que le parc Méric mérite la qualification d'écologique - « Le mot écologique est un peu excessif pour ce site » -, mais les usagers reconnaissent que la faune et la flore sauvages sont plus importantes que dans les parcs urbains traditionnels. En revanche, la démarche de préservation du site et de sa flore paraît « écologique ».

Pour l'animation du lieu, certains usagers attendraient des visites botaniques et naturalistes plus qu'artistiques tandis que d'autres plus nombreux n'apprécieraient pas l'intervention d'un guide : « Je ne souhaite pas d'animation « faune, flore », car elle donnerait un regard orienté du parc, c'est mieux de réfléchir soi-même ; ce lieu perdrait son caractère émouvant, magique », « un sentier botanique serait ennuyeux et réducteur ».

« Méric devrait devenir un conservatoire de nature si les oiseaux, les abeilles s'installent naturellement. C'est pas dans l'intention de créer une réserve mais dans les faits qu'il deviendra réserve naturelle. J'aime pas visiter les collections didactiques. »

Avec Bernard Kaloara, on peut dire que Méric suscite un certain rapport d'allégeance à l'espace naturel : « l'empathie avec la nature et la soumission vis à vis d'elle sont les nouveaux idéaux recherchés. »³

5132 Un espace de refuge à l'abri de la ville.

La superficie du parc, son écrin végétal sont propices à conférer au parc un statut de refuge, de niche protégée de la ville pour tous les usagers qui le formulent de différentes façons : « Ici, on respire, on sort du monde citadin » ; « Le parc donne une impression de lieu privilégié, à l'abri de la ville, des bruits, des rues, des routes, du va et vient de la ville » ; « Dans la prairie, on n'oublie pas la ville, on voit les autres, dans la forêt de Méric, on fuit sa condition de citadin, on a un sentiment de coupure ».

La ville est rapportée à une notion de densité urbaine, de surpeuplement, de présence de minéral et de stress de la vie quotidienne, à l'opposé de Méric qui permet un sentiment de repos et de protection des agressions de la ville : « Méric est une niche où tu laisses décharger le stress de la ville. Tu es dans un enclos vert sans bruits de la ville, tu perds les repères, tu peux être vraiment seul, tu es immergé dans le vert ».

Les menaces qui pèsent sur le parc sont associées pour l'ensemble des usagers à l'urbanisation dense autour du site et à la sur-fréquentation du lieu à l'instar des espaces publics urbains traditionnels.

Certaines personnes soulignent l'aspect surprenant des signes urbains dans le parc comme le bruit du train, des voitures, la vision d'immeubles, de lotissements, malgré les ambiances naturelles. Un usager rappelle « l'aspect illusoire d'éloignement de la ville tout en le cherchant dans le site ». « Le bois c'est un écrin, un barrage à la ville qui permet de croire qu'on est dans la campagne. C'est le décor qui permet de croire à la pièce de théâtre de jardin, le temps d'une représentation et on accepte d'y croire ! »

Il a été noté que tous les usagers interviewés ont rappelé leur difficile compromis de vie à la ville tout en regrettant leurs souvenirs de campagne d'enfance : « si on avait une balance, je choiserais un bloc de pierre d'un côté, un bloc de nature de l'autre » ; « La ville, c'est le côté contemporain, la manière d'être présent dans le monde ; le jardin, c'est un isolement, une

³ B. Kaloara, *Le musée vert*, l'harmattan, Paris, 1993.

recherche de soi, une harmonie, un abri, une manière d'être plus tranquille, d'être dans la contemplation ; on est ramené aux choses plus simples en soi ».

A ce titre, Méric est approprié comme un bois sacré idéalisé, un écrin indemne des agressions urbaines ou une pause entre les stress de la ville. On se retrouve dans la logique de la nature libératrice de F. Terrasson : « On imagine qu'automatiquement cette levée de censures inconscientes que l'on souhaite et que l'on redoute à la fois va se produire au contact des champs et des forêts. »⁴

514 Un Parc en marge de l'espace vert public

Dans les interviews, les usagers révèlent souvent leur manque d'intérêt pour les jardins publics urbains de la ville. Par contre, Méric répond à leur demande de nature et est généralement mis en opposition avec les autres types de lieux publics à la fois pour sa composition, ses usagers et les impressions qu'ils suscitent.

5141 Une construction et une gestion qui accompagnent la nature.

« Ce parc ne ressemble pas aux espaces publics comme les gens les conçoivent d'habitude mais ils feraient bien de s'en inspirer. Ils ont respecté l'implantation des arbres, le grand espace central. »

« Ce parc ne me rappelle aucun autre parc public. Quelle que soit la distance de mon habitation, je fréquenterais des parcs équivalents s'ils étaient aussi accueillants qu'ici. »

« Dans les parcs de ville, ils veulent imposer leurs marques, ils défigurent le site. Ici ils ont trouvé un bon compromis car on ne voit pas l'apparition de la ville, mais c'est régulièrement entretenu. On ne retrouve pas d'esthétisme rigoureux qui dérange, pas d'agressivité retournée . »

« Parfois, on voit des parcs anachroniques, qui ne tiennent pas compte des lieux, de la culture des usagers. Ici, il n'existe pas de gazon anachronique dans ce site naturel. »

« On constate une grosse part de modification : le verger, la prairie mais ils sont bien faits car ça semble naturel. C'est en allant au parc Bonnier de la Mosson, et en voyant des espèces semées de fleurs que j'ai réalisé a posteriori que les fleurs des prairies étaient plantées à Méric. »

⁴ F. Terrasson, *la peur de la nature*, Sang de la terre, Paris, 1988.

« C'est le parc le plus naturel de la ville, il a un côté champêtre et cette grande prairie, c'est ça qui donne un aspect naturel. »

« Ce parc n'a rien d'un jardin public, il fait penser au parc dans la forêt de ma grand-mère dans le Cher. Il n'y a pas de pelouses, d'allées. »

« C'est un parc plus rustique, plus brut que les parcs urbains. Il est aménagé en touches plus légères et non construites. Ce n'est pas un jardin, car il est brut à l'exception du jardin historique près de la demeure. Il est même laissé des espaces vides non aménagés, sans rien, sans dessin, une grande aire pour courir. »

Ce parc est vécu comme un lieu de contraste avec le patrimoine vert public. Cette différence est une des motivations premières de la fréquentation régulière de ce site. En premier lieu, il n'exprime pas un caractère urbain, malgré son environnement bâti et sa fréquentation.

Parmi les 10 photographies montrant l'éventail des types de parcs et de nature montpelliéraine, sont choisis en priorité :

1-un champ d'oliviers labouré dans un site agricole privé, :«c'est très beau ...Il rappelle le frange agricole de la garrigue »

2-Les berges du Lez pour «le rêve, le calme, la nature. »

3- La collection de palmiers de la forteresse du centre-ville comme «havre de contraste dans la ville, pour son image de nature marocaine : c'est un espace en dehors de la réalité de la ville ».

Le paysage préféré rappelle la campagne domestiquée du Mas Méric. Ces images méditerranéennes sont lues au même titre que le parc comme apparence détachée de la valeur économique du travail.

Sont cités des espaces agricoles, des espaces de nature mais aucun jardin public urbain. Ces observations confirment que le Mas Méric est le support de visiteurs qui n'octroient pas de valeur de paysage au jardin public pour différentes raisons : proximité de la ville, exigüité de l'espace, sur-fréquentation, nature trop cadrée.

Le choix de collections de palmiers contredit le désir de nature ou de campagne cultivée mais traduit avant tout la demande d'images de dépaysement dans la ville.

Enfin, la friche agricole de Malbosc n'est jamais sélectionnée car elle est assimilée à un espace non aménagé.

En deuxième lieu, sa composition n'est pas rigide, quoique visiblement maîtrisée. Ailleurs, l'action humaine est jugée comme dominatrice et peu respectueuse des lieux: « On a l'impression qu'on s'est plié au travail qu'il y avait sur place. On n'a pas cherché à faire un geste, on a tiré parti de ce qui existait. C'est fidèle à une réalité historique, à l'œil d'un peintre.. La terre était plus importante qu'un geste de création humaine. C'est scrupuleusement respectueux du site ».

« Dans les jardins cadrés de la ville, c'est un œil esthétique qui est sollicité mais pas sensitif. En ville, on réveille notre regard à tous les coins de rue. C'est une démonstration permanente du bon goût ; ici, c'est tourné vers les gens qui sont libres de leurs demandes ».

« C'est pas un musée à Méric, c'est pas un traitement contemporain avec des sculptures. Mais c'est complètement contemporain car on répond à un besoin... comme on vend des habits en lin, des meubles en teck, des décors en peinture désagrégée dans les maisons. »

Les usagers ressentent l'intervention de la ville tout en appréciant l'artifice qui « fait naturel » ou qui est « aussi beau que la nature » : « C'est pas complètement naturel mais c'est un esprit naturel ». L'idée de préservation des traces agricoles et surtout de la faune et de la flore existantes l'emporte toujours sur le désir de construction d'un espace lié à l'art des jardins. Ce geste de protection de la nature, d'accompagnement des éléments spontanés est sollicité par la majorité des usagers du lieu.

Dans le même esprit, il n'est recueilli aucune critique sur l'entretien de la ville, de type extensif et rustique : cette démarche est comprise par les usagers car elle représente un effort suffisant pour un confort visuel et une propreté des lieux tout en n'étouffant pas la dynamique des formes naturelles :

« L'intervention de la ville est réalisée uniquement sur les plantes qui nécessitent une surveillance ; la prairie semble être pensée. »

« L'entretien se résume à la taille des arbres, l'élévage, le nettoyage. Ce n'est pas un entretien très soutenu ».

« Les interventions de la ville, ce sont l'entretien des allées, des jeux, la taille du verger, des entrées de parc, l'enlèvement des troncs d'arbres abattus. »

« La ville a une fonction de veille d'un site laissé spontané, un petit peu comme un propriétaire d'un grand domaine qui entretiendrait au minimum ». « L'espace boisé ne semble pas nécessiter d'intervention de jardiniers. »

Sont parfois critiqués par les usagers les aménagements récents de la ville sur le site qui rappellent le statut d'un espace public urbain, notamment « le parking, la clôture. »

5142 Des lieux multiples, des usages variés pour tous : un espace de liberté

Le Mas Méric est perçu comme une mosaïque d'ambiances, de couleurs et d'échelles variées qui renvoient à une liberté de tous les goûts et les usages. Cette qualité d'espaces variés et les sentiments liés à cet espace de découvertes transforme ce site en espace singulier dans le patrimoine vert public de la Ville : « Ce n'est pas un parc ; c'est plutôt un jardin -verger, une prairie, un bois... », « J'aime toutes ses ambiances, sa topographie chahutée, scalpée en flanc de colline, ses orientations contrastées, ses vues différentes, sa végétation de l'urbain jusqu'au fouillis du bas » ; « On n'a pas une impression que de jardin ou de campagne : c'est une espace libre, un jardin aménagé qui mélange le côté sauvage et le côté campagne ».

Cette complexité du site permet aux usagers de choisir leur lieu de prédilection : pour certains les terrasses intimes, pour d'autre la grande prairie pour l'espace, pour les derniers, le boisement naturel ombragé. D'autres expriment leur choix d'un espace différent à chaque promenade selon leurs humeurs.

Cette variété de lieux champêtres et sauvages apporte aux usagers un sentiment de liberté d'usages non policés : « C'est un lieu ludique ; à toute heure, les gens jouent au foot dans le pré. C'est aussi un paradis des scouts qui organisent des jeux de piste dans les bois et les prés. Cette occupation de cet espace me fait rire tous les dimanches ».

« Il y a tout pour plaire à une famille d'adultes, d'enfants et de vieilles personnes pour la détente, la méditation, le pique-nique, les jeux d'enfants. »

Les activités les plus citées sont les jeux pour les enfants, le farniente, la sieste, la méditation, la lecture pour les adultes, le jogging pour les sportifs, la promenade pour les propriétaires de chiens. La contemplation du paysage est un thème récurrent chez les adultes.

Il est souvent cité la liberté d'usages différents dans le même lieu sans gêne pour les autres :

« Le parc laisse la place pour les adultes et les enfants : les enfants vivent un paradis, retrouvent leur propre ingéniosité » ; « Ici, le parc est laissé aux gens pour ce qu'ils veulent y faire », « au printemps, on fait des bouquets, des pique-niques » ; « J'ai vu des cerfs-volants, des concerts de tam-tam, c'est bien des endroits vides » ; « On y va pour être tranquille, pour parler aux gens ou pour travailler sur les bancs ».

Le parc peut susciter chez certains une authentique sociabilité : « Les enfants jouent ensemble, les gens qui pique-niquent se parlent ». Une association japonaise organise deux à trois fois par an des sorties à Méric pour des jeux collectifs dans la prairie.

Pendant les interviews, on observe des usages alternatifs aux parcs publics : des guitaristes, des joueurs de tam-tam s'installent dans les vergers, des associations d'amateurs de photographie ou de peinture viennent pour exercer leur art, notamment dans la prairie fleurie. Un va et vient de promeneurs se suit à distance avec des profils variés : un groupe d'adolescents joue au foot, un couple amoureux traverse les grandes herbes; un enfant se cache dans les fleurs d'un mètre de haut dans la prairie; un jogger court autour de la prairie, un couple handicapé observe les vues lointaines tout en restant sur les bancs ; les usagers se regroupent pour commenter le caractère exceptionnel de la prairie fleurie.

De façon plus générale, les personnes interviewées fréquentent rarement les parcs urbains et préfèrent les usages déjà cités, notamment la promenade, la lecture, l'observation de la faune, de la flore dans la nature ou dans la campagne.

Dans la ville, seul le jardin des plantes est cité pour sa vaste surface labyrinthique, son calme dans la ville, son accueil d'amateurs de livres dans des recoins isolés, son cadre naturel : « Le jardin des plantes est différent par la variété de lieux, l'impression de sauvage, la possibilité de s'isoler, de musarder. »

Les berges du Lez sont citées par trois usagers de Méric qui y apprécient le cadre naturel, frais et le dépaysement. Puis le parc Restinclières à Prades-le-Lez et le Parc du Terral rappellent le charme du Mas Méric avec leur aspect de domaine rural, leur rivière mais offrent un jardin historique trop cadré, une surface boisée moins attirante que les prés de Méric.

Enfin, ce sont essentiellement la campagne, la garrigue et les Cévennes plus lointaines qui sont les lieux de détente du week-end pour la marche, le dépaysement et l'observation de la flore et de la faune.

Face à ce désir d'espace naturel de la part des visiteurs, toute initiative d'équipement lourd du lieu serait vécue comme apportant un déséquilibre à l'harmonie du site. Un adolescent le précise: « Avec plus de jeux, d'équipements, ce serait moins bien ; c'est bien des endroits

vides ». « Une aire de jeux, des barrières, des allées tracées au goudron, c'est facile de gâcher cet espace en intervenant trop ».

5143 Un parc serein reconnu par une clientèle privilégiée.

Le sentiment public d'espace en sécurité, capable de susciter la sérénité, le calme, la paix est récurrent dans les interviews :

« Les menaces du parc seraient dans le futur une concentration urbaine avec des vélos, des planches à roulettes ». « La qualité essentielle ici, c'est le calme, ce qui suppose l'absence de foule. Y viennent des gens paisibles dans l'intimité ».

« A 15 minutes de la ville, c'est incroyable, c'est calme, ça nous nettoie les yeux et la tête ».

A l'exception de quelques personnes qui ont exprimé quelques craintes de visiter le boisement de Méric, personne n'évoque un sentiment de frayeur : « On n'a pas peur, le parc est très dégagé, on ne vit pas une situation d'enfermement comme dans certains parcs », « La fréquentation familiale rassure ».

Dans ce registre, le Mas Méric est opposé aux autres parcs publics mal fréquentés, sur-fréquentés, dégradés où les visiteurs ne reconnaissent pas leur nature désirée. Méric n'est pas atteint par « la part maudite » du jardin traditionnel public que P. Sansot définit : « C'est de cette façon qu'un square peut-être un espace de menace, de l'incertitude et de l'imprévisible, un lieu finalement sans aucune sécurité. Au sein même de ces aires traditionnellement vouées à la détente et au plaisir, le mal être, la contrainte, l'importunité voire le danger parviennent quelquefois à s'immiscer et à régner ».⁵

Le Mas Méric est aussi le support de quête de solitude et de paix dans un parc public à la manière d'un jardin privé :

« Dans un jardin, j'apprécie l'absence de monde. A Paris, dans les parcs sur-fréquentés, on est dans autre chose que ce que peut apporter Méric. On vient chercher l'espace privé pour se détacher de la ville ».

« L'espace vert, c'est s'isoler, c'est arriver à se retrouver seul dans le calme. Dans le square public, on ne peut pas s'isoler, c'est trop petit ; une fois qu'on est adulte, on se sent bridé par la ville, on cherche de l'espace, à perdre ses repères, à s'immerger dans le vert ».

« Méric fait penser à un site privé, par l'absence de faits grandiloquents, d'équipements, de buvette... On déambule sans bruit comme dans un jardin de particulier. »

Le Parc Méric correspondrait pour certains au besoin d'une vaste surface verte fréquentée par une poignée d'urbains qui cherchent à conserver leur tranquillité et leur solitude au même titre que dans un parc privé. Dans ce registre, les usagers jouent sur l'ambiguïté de la vocation d'un espace public utilisé comme espace privé. Cet aspect est renforcé par le sentiment d'accéder dans une demeure bourgeoise habitée par les Bazille.

⁵ P. Sansot, A. Pilon, « le jardin, la part maudite », in *Le jardin, notre double*, collection mutations Autrement, n°184, 1999.

Dans le même ordre d'idée, une des motivations de fréquentation régulière du Parc Méric réside dans la qualité même du public usager, de sa sérénité, de ses occupations paisibles et intellectuelles :

« L'ambiance des gens qui y sont, donne une sensation qu'ils passent du bon temps à la musique, au sport, au travail intellectuel ».

« J'aime un jardin quand les gens qui le fréquentent sont heureux ; à Méric, on a l'impression que les gens n'ont pas de problème... peut-être c'est la classe sociale d'Aiguelongue... des retraités, des gens avec des poussettes ; bref c'est la vie, je veux dire la vie normale ! »

« Les gens sont plus agréables ici qu'au bois de Montmaur. Ce n'est pas fréquenté par les mêmes personnes ; les gens sont plus cultivés, plus attirés par l'aspect esthétique, peut-être à cause des riverains d'Aiguelongue ».

« Méric fait penser à un site privé. On a l'impression d'être dans une enceinte réservée et moins dégradée par le public ».

Planche Photos 17 : Les usages et pratiques au Parc Méric, 2000.



Découverte et sensation de nature



Jeux collectifs (football, cache- cache, pique- nique, rencontres de scouts...)



Promenade en solitaire et évasion

515 Bilan des représentations du Parc Méric

Nous avons évoqué les représentations majeures des usagers réguliers du Parc Méric. Les entretiens qualitatifs nous ont permis de souligner une grande permanence et homogénéité des opinions partagées par le groupe des usagers à l'égard du parc du Mas Méric. Les représentations seules synthétisées dans ce document résultent d'une reconstruction mentale et sociale du site décrit dans le chapitre 4 sous l'angle des interventions réelles et successives des différentes propriétaires y compris de la ville ces dernières années et d'indicateurs scientifiques.

Les mots clés choisis de la façon la plus récurrente parmi une liste donnée (cf méthodologie expliquée chapitre 1) sont :

Naturel, écologique, champêtre, bucolique, artistique, historique, agréable, reposant, calme, poétique.

En deuxième priorité viennent poétique, campagnard, méditerranéen, photographique, coloré, surprenant.

Cette sélection conforte l'identité d'un site qui est perçu comme un métissage de nature, de campagne, de lieu artistique et historique et qui suscite des sentiments liés à la sérénité, au calme et à la méditation.

Le souhait de fréquenter un jardin construit sur des vestiges ruraux et restauré de façon ponctuelle et respectueuse de l'existant prédomine sur le désir d'une nature artificielle, dessinée, liée à l'histoire de l'art des jardins du 18^{ème} ou 19^{ème} siècle ou à la période horticole des espaces verts des années 70-90.

Ce public ne se reconnaît pas dans les productions de lieux publics et plantés tels que les jardins historiques, les squares de proximité, les parcs ludiques. C'est une nature champêtre qui est recherchée ici, évoquant la campagne cultivée, maîtrisée par l'homme et sublimée par le pittoresque à la fois des tableaux de F. Bazille et de la beauté harmonieuse du parc existant.

Les référents à la nature sauvage passent au deuxième plan, à l'exception de quelques usagers qui s'approprient volontiers les versants de pinède ou qui expriment le désir de touches de nature dans le parc à travers les herbes folles des talus.

Ce n'est pas une nature démesurée, embroussaillée, brute, étrangère à l'entreprise de la civilisation qui est recherchée mais un idéal de compromis entre une domestication confortable et esthétisante d'un morceau de campagne et une empathie avec la nature sans lui redonner « ses droits ».

Le Parc Méric est lu comme un paysage esthétisé reposant sur des références à la pratique agricole et à la peinture impressionniste.

Si l'on se réfère aux théories du sociologue Christian Guimelli, cette nouvelle réalité sociale est caractérisée par :⁶

- une objectivation ou une simplification des informations sur le site à partir d'une logique qui reste interne et régulière à l'intérieur du groupe des usagers. Ici le parc est perçu

⁶ C. Guimelli, *Structures et transformations des représentations sociales*, ed Delachaux et Niestlé, 1994.

essentiellement comme un ancien domaine champêtre où la ville laisse la nature s'exprimer tout en apportant des touches minimales d'aménagement et d'entretien. Il est beau et respecté comme un tableau de peinture et suscite des émotions liées au calme, à la contemplation et à la liberté des usagés. Il se différencie du parc urbain qui renvoie aux notions de sur-fréquentation, d'exiguïté, d'agressivité, de nature empreinte du geste de l'homme.

Ce discours se rapproche de celui des services d'espaces verts la ville qui qualifie son travail d'intervention sobres et respectueuses de l'histoire et des pratiques agricoles, de gestion différenciée de la faune et de la flore, de recherche de biodiversité mais reste latent et simplifié par rapport à l'approche des concepteurs et des gestionnaires.

Cependant, on note une certaine adéquation entre les références picturales, champêtres et écologiques de la ville et les usagers.

-L'ancrage, l'enracinement social de la représentation sociale du Mas Méric.

Nous avons mis en évidence que ce nouveau type de parc de campagne urbaine mis en œuvre par la ville était rendu familier par les usagers qui relient ce type de paysage à leur vision d'enfance de la campagne entretenue et généreuse, aux domaines bourgeois de la campagne montpelliéraine et à cet art de vivre convivial, proche de la nature de leurs anciens propriétaires. Ces valeurs et savoirs préexistants parmi les usagers doivent être remis dans la situation géographique et sociale de l'implantation du Mas Méric dans la campagne jusqu'aux années 70 et dans le quartier de la ville le plus prestigieux après les années 80.

L'assurance du public de se mêler à des usagers cultivés, calmes, peu nombreux relève d'une certaine pratique d'élitisme social et culturel dans un lieu traditionnellement lié à la bourgeoisie locale.

Avec le sociologue E. Durkeim,⁷ on peut penser : « ce que les représentations collectives traduisent , c'est la façon dont le groupe se pense dans ses rapports avec les objets qui l'affectent ».

A ce titre, le Mas Méric est largement vécu comme un espace particulier qui mime l'espace privé de par ses origines de villégiature privée, son organisation fermée par rapport à la rue, sa fréquentation par des usagers qui apprécient la liberté d'isolement et surtout par sa symbolisation de propriété d'une famille bourgeoise de la ville. Par le biais de ce jardin public, il s'effectuerait un passage de relais symbolique entre générations bourgeoises, une façon de rendre hommage aux Bazille tout en endossant virtuellement le statut de propriétaire successeur le temps de la visite.

A la façon de Gaston Bazille qui partageait sa vie entre son hôtel particulier du centre-ville et sa villégiature à la campagne pour l'aspect convivial, le rapport à la terre, ses expériences agricoles et le cadre de nature privilégié, le public du Mas Méric a l'opportunité d'oublier le contexte urbain de son habitation en s'octroyant des pauses dans ce jardin de campagne public reconstruit mentalement comme lieu d'accueil dans une propriété bourgeoise locale.

On retrouve le même schéma social que B. Kaloara⁸ relevait dans la forêt de Fontainebleau. : « La fréquentation est le fait d'une élite sociale, se sentant menacée par la consommation de masse. Sa pratique requiert la mobilisation des compétences esthétiques que les couches privilégiées tentent d'imposer comme normes de la consommation ».

Nous sommes amenés à faire l'hypothèse que ce type de parc de campagne médiatisé par l'intervention paysagère et picturale est un bien symbolique qui, comme l'art contemporain, ne peut exercer préférentiellement d'attraction que sur les personnes déjà en possession de la culture appropriée.

⁷ E. Durkeim, *les règles des méthodes sociologiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1956.

⁸ B. Kaloara, *Le musée vert*, l'harmattan, Paris, 1993.

Pour le Mas Méric, nous pouvons valider les hypothèses initiales :

*D'une part, ce parc est fréquenté et apprécié par un public ciblé qui recherche dans un cadre public une relation factuelle et symbolique avec la nature urbaine différente de celle procurée par les espaces verts urbains traditionnels. En effet, nous avons relevé des usages, comme la photographie, la peinture, la cueillette, le pique-nique, la méditation en solitaire, spécifiques à ce type de parc et des attentes par rapport à la nature urbaine qui tranchent radicalement avec la demande sociale des parcs urbains traditionnels. Ce « public ciblé » serait constitué par des sportifs, des propriétaires de chiens, des personnes âgées, des parents et des enfants qui apprécient les usages divers dans un parc peu fragile et donc plus libre dans ses pratiques, mais aussi une certaine catégorie cultivée d'usagers qui adhèrent tout particulièrement au contexte historique du domaine bourgeois du XIX^e siècle et du lieu d'inspiration du peintre impressionniste Frédéric Bazille.

*D'autre part, le Parc Méric est perçu et désiré par ses usagers comme un espace paradoxal pastichant essentiellement la campagne cultivée, à moindre degré la campagne sauvage, tout en étant équipé et esthétisé comme un espace public. En effet, nous avons souligné que le statut particulier de cet espace à quinze minutes du centre ville en voiture, composé et entretenu suffisamment pour rester propre, harmonieux et sécuritaire mais pas de façon soutenue pour laisser une part aux rêves et à l'évasion, animé par des visites guidées ou de la signalétique explicative correspondait clairement aux attentes exprimées des visiteurs.

De plus, il est ressorti des caractéristiques spécifiques qui dépassent les hypothèses générales par leur référent particulier et unique au site de Méric :

*Nous avons relevé une forte ambiguïté sur la perception privée et publique de cet espace du fait de sa récente acquisition par la ville et de la notoriété locale de la famille Bazille au XIX^e siècle.

*Cette appréciation d'un paysage qui mimait les champs cultivés a été particulièrement privilégiée dans un ancien domaine viticole et fruitier qui a exploité ses terres jusqu'en 1990. Mais l'étude du Parc de la Lironde, reconstruit partiellement ex-nihilo nous permettra de savoir si ce passé agricole est une condition inéluctable pour la perception de campagne dans la ville.

52 La construction symbolique du Parc de La Grande Lironde par les usagers

Nous avons vu dans le chapitre précédent que le parc de la Grande Lironde de superficie de cinq hectares avait été construit en 1993, sur les traces d'un ancien domaine agricole modeste, à l'abandon depuis les années 60, en partie terrassé pour construire 4 bassins de rétention, écrêteurs d'inondation. Ce site est lui-même situé à l'est de Montpellier, le long d'une pénétrante vers le quartier Antigone et du Centre Ville, dans un quartier composé aujourd'hui de domaines agricoles cultivés ou enrichés, de routes et de chemins ruraux, support d'un vaste projet urbanistique de 400 hectares de logements et bureaux, nommé Port-Marianne.

L'histoire du projet du Parc de la Lironde, étudié dans le chapitre précédent, a fait apparaître un dysfonctionnement dans l'ordre traditionnel des étapes suivantes : demande sociale - projet paysager - concertation - réalisation, pratiquées généralement dans la requalification des espaces publics. En effet, nous avons souligné l'absence de demande sociale dans un site en cours de construction et l'absence de motivation des élus de promouvoir un projet à petit budget, éventuellement provisoire dans un quartier en pleine mutation.

C'est justement parce que ce projet constitue une figure isolée tant dans sa démarche de concertation que dans son mode de traitement que nous nous attacherons plus particulièrement à approfondir les recherches sur les pratiques, les usages et les représentations de ce site fréquenté depuis 9 ans, malgré de rares publicités et communications sur le lieu auprès du grand public.

Ce chapitre développe la confrontation des objectifs et des représentations des décideurs politiques et des concepteurs du Parc de la Lironde exposés dans la quatrième partie à la perception et à l'interprétation des usagers de ce même lieu.

L'ensemble des arguments des acteurs sélectionnés pour leur pertinence par rapport au champ d'étude a été regroupé selon quatre thèmes principaux : les représentations liées à la nature, à la campagne, à l'anti-ville, aux jardins. Chacun de ces chapitres est présenté de façon dialectique en mettant en lumière les variantes d'opinion portant sur le même thème. Les affirmations énoncées ci-dessus reflètent seulement des pensées répétitives chez les usagers interviewés isolément et de façon générale des bribes non abouties de conscience collective (c'est-à-dire d'un ensemble de croyances et sentiments communs à la moyenne des membres d'une société) ou de conscience individuelle.

Elles ouvrent des pistes pour étudier la permanence de certains points de vue sur les types de parcs entre campagne et nature en ville comme la Lironde.

521 Un échantillon de nature en ville.

L'espace de la Lironde est largement identifié par ses usagers comme "un espace sauvage", "un morceau de nature", "un échantillon de nature", un lieu de "végétation naturelle" intégrés à un milieu urbain. La "touche nature" dans un site pourtant assimilé par la majorité à un parc aménagé ne paraît pas en général contradictoire : on entendra par exemple les expressions : "un jardin qui fait nature", "un paysage, traité nature", "un morceau de nature aménagé sans détruire l'aspect nature...", termes ambigus traduisant la difficulté moyenne à discerner l'intervention humaine, le développement spontané de la nature et l'image en général. Parfois, conscient de cette illusion, le visiteur formule l'impression de "mise en scène naturelle" réalisée par les concepteurs mais s'évade rapidement dans l'univers des images de nature liées à sa mémoire individuelle ou collective.

Contradictoirement, cette idée de nature redondante dans les interviews (évoquée par treize personnes sur quinze) véhicule autant de craintes que d'attirances, autant de demande de maîtrise par les jardiniers que de demande de mise en liberté de ses composantes vivantes.

5211 Une nature bienveillante ou génératrice de peurs.

Pour certains, le Parc de la Lironde est souvent associé à l'image d'un "lieu sécurisant" adapté aux enfants ainsi qu'aux personnes âgées.

Par opposition à la ville dans sa connotation négative de lieu d'agressivité, aux "espaces verts encombrés" d'usagers jugés par les mêmes interviewés comme "insécurisant", la forêt et les prairies de ce parc évoquent alors "un lieu calme", "un espace serein", un site où "rien ne peut arriver". Le vert et sa "composition naturelle" offrent un univers pacifique et un cadre bienveillant en marge de la ville. La nature est citée par quelques uns en tant que "faisant le paysage" par son développement propre. Les autres visiteurs sont souvent critiqués pour leur "non-respect de la nature" : le site est ainsi défendu, approprié aux dépens de l'autre, l'homme "bafoueur" des trésors donnés par la nature.

A l'opposé, la majorité des enquêtés désigne les lieux les plus intimes et foisonnants du parc, comme les sites de tous les dangers pour l'homme : peur des hommes ou du milieu naturel, peur rationnelle ou irrationnelle sont évoquées pêle-mêle de façon redondante par les visiteurs réguliers du site :

Les terrasses hautes du petit bois, ombragées et sinueuses, sont souvent perçues comme propres à attirer une "mauvaise fréquentation", "des inconnus peu recommandables", "ces messieurs qui viennent"... On entend des bribes de réflexion angoissée, traduites par "des histoires d'attaque nocturne", "d'échanges de drogues", "d'exhibitionnistes"....souvent plus liées à des rumeurs que constatées de visu. A l'extrême, une visiteuse demande un passage régulier de la police dans le bois (5000 m²).

Les composantes du bois sont parfois jugées dangereuses : "Le puits" restauré et fermé est le plus souvent cité comme un danger potentiel pour les enfants. Dans cette optique, la densité des haies, l'absence de lumière, les bruits de la forêt de chênes et de lauriers suffisent apparemment à repousser grand nombre de visiteurs non accompagnés (seulement 3

personnes sur 15 pratiquent régulièrement les terrasses hautes). Un éducateur de Centre aéré qualifie le bois d'espace "dangereux" à cause de ses labyrinthes végétaux, ses murs, ses escaliers, ses arbres denses "qui constituent autant de pièges pour les enfants ; il préfère les espaces verts ouverts et clôturés pour les sorties du Centre.

Enfin, la promenade en solitaire dans le parc, notamment dans les espaces les plus arborés, est parfois mise en relation avec les émotions et les tourments personnels. On entend les propos suivants "La forêt ne soulage pas, elle fait surgir les souvenirs". C'est une nature révélatrice de sa propre nature mélancolique qui est citée ici.

5212 Un espace de nature magique et ludique

Certains visiteurs, essentiellement des parents et grands-parents, motivent leur fréquentation assidue du Parc de la Lironde par son cadre propice au jeu et à l'évasion mentale des enfants, "Les enfants n'ont pas besoin de jeux fabriqués; ils trouvent des cailloux, des bouts de bois" ou "Ce site pousse les enfants à courir dans l'herbe, à jouer avec l'eau, avec les feuillages...". En effet, la pratique du lieu permet d'observer des comportements enfantins : une petite fille se lance à la découverte d'asperges dans le sous-bois, des groupes de garçonnets jouent au moulin dans la rivière canalisée ou s'amuse avec les grenouilles...

Plusieurs mères rapportent les "jeux de mystère et d'imaginaire" pratiqués par leurs enfants comme dans les exemples suivants : "Mes enfants jouent au corsaire dans la forêt ou dans la grotte", "mon neveu qualifie la glacière de prison aux sorcières et les exutoires d'assainissement de cage au dragon Ligore"...En ce qui concerne les parents, ces usages des lieux sont jugés plus souvent comme plus valorisants et riches pour le développement de leurs enfants que les jeux, désignés comme passifs et surpeuplés, des espaces verts des villes. Rares sont ceux qui regrettent la présence de structures de jeux traditionnels dans les autres parcs (3 sur 15).

5213 Un espace d'équilibre écologique

Quelques usagers plus sensibilisés à l'environnement qualifient cet espace de "nature écologique" présentant à la fois une "diversité de milieux vivants" et une "balance écologique satisfaisante". Alors la démarche de la Ville est jugée par un visiteur comme "une réponse écologiquement acceptable succédant à l'époque critiquable des grands travaux". Dans le discours d'un usager, l'intervention même du paysagiste dans ces lieux est remise en cause avec ses constructions "trop rectilignes d'allées", "l'emprunt de matériaux non locaux" aboutissant à une "nature mise en cage" par le concepteur. Un naturaliste parle même d'espace soutenable pour l'homme, mais non soutenable pour la nature qui doit reprendre ses pleins droits sur l'espace, même s'il est aménagé de façon minérale. Cette interprétation de l'espace est loin d'être partagée par la majorité qui se contente de développer le concept de nature vivante.

5214 *Une évocation ou une compensation de la nature locale*

Ce jardin raconté par les usagers est parfois apprécié par référence mais surtout par opposition au milieu naturel environnant de l'Hérault.

Certains interviewés (4 sur 15) fréquentent le parc de la Lironde pour sa profusion végétale, sa fraîcheur, son ombrage... jugés comme atouts positifs par rapport à la nature locale associée à "la garrigue trop sèche, caillouteuse" ou "à la pinède aride"...Leurs sorties s'orientent alors vers les autres parcs périurbains ou la plage.

A l'opposé, la prairie fleurie rappelle pour d'autres "la garrigue basse de l'Hérault, après la pluie" avec ses bulbes et ses vivaces indigènes. Ceux là, en général, pratiquent comme autres loisirs, les promenades dans des lieux jugés similaires pour leur charme mais plus éloignés de la ville comme "le domaine de Restinclières" (5 personnes sur 15), "le parc de Maurin" (7 personnes sur 15), ou des espaces sportifs semi-naturels comme le parcours de santé de Grammont (3 personnes sur 15).

Pendant leurs vacances ou en week-end, ces mêmes personnes évoquent leurs marches sur les G.R. de la région, leurs visites dans les milieux humides (bois de La Boissière, berges de l'Hérault), les milieux de garrigue ou assimilés (Pic St-Loup, Causse)...

Ce thème mériterait d'être exploré en relation avec la représentation de la garrigue par les Montpelliérains

522 **Un lambeau de campagne de référence**

En dépit de la tendance générale observée parmi les usagers à associer plus volontiers le Parc de la Lironde à un "morceau de nature", certains évoqueront leurs souvenirs de campagne sur les lieux.

En premier lieu, force est de constater le peu d'intérêt pour la campagne en friche aux limites mêmes du parc. En effet, les cheminements reliant l'espace public aux vergers à l'abandon ou aux vignes environnantes paraissent rarement pratiqués. L'espace rural préexistant à la création du parc n'a jamais été perçu comme lieu de loisirs par l'ensemble des interviewés. La campagne montpelliéraine paraît réduite à un "pays" austère, les visiteurs limitant leurs investigations et loisirs à l'intérieur de l'enceinte du parc public.

Généralement, le terme "campagne" est confondu avec celui de "nature" comme regroupant l'ensemble des terres, hors la ville dense.

Cependant, de façon plus imagée, est évoquée par une poignée de visiteurs "l'impression d'être dans un petit coin de campagne au bord de la ville", "une intention de conservation d'un lambeau de campagne de référence"..., et des séries d'images bucoliques véhiculées par le cadre de la Lironde.

5221 Une campagne de sensualité nostalgique

Quelques usagers de la Lironde désignent leurs espaces de prédilection du parc, en nommant les lieux où poussent "les herbes folles, la luzerne, l'avoine", où circule la rivière en méandres, autant d'images visuelles champêtres traditionnelles. Par exemple, une personne originaire de l'Aubrac met en écho les prairies avec les prés de Laguiole dans son enfance; une autre se remémore les champs et les rivières du Minervois où elle est née; un natif de Barcelone évoque ses promenades d'enfant le long des rivières de Catalogne; un Américain habitant à Montpellier projette dans la campagne montpelliéraine la campagne périphérique de Nevada City avec les jardins champêtres aménagés de façon légère le long de la rivière du Deer Creek. Ces scènes fort contrastées géographiquement et écologiquement sont toutes liées à l'idée d'une campagne de référence, pratiquée dans l'enfance, d'un tableau idyllique d'un paysage rural traversé par un cours d'eau.

Pour une visiteuse amatrice de randonnées, le Parc de la Lironde n'est associé à aucune image visuelle précise. Par contre c'est l'odeur du foin, des fleurs éparses, le son du grillon, les coassements des grenouilles qui la plongent dans son univers des rivières de sa région audoise.

La relation polysensorielle de l'utilisateur à cette campagne serait donc souvent détachée de la réalité de la campagne montpelliéraine, mais prendrait ancrage plutôt dans la culture enfantine des paysages ruraux.

5222 Une campagne composée de motifs colorés

La plupart des visiteurs interrogés désignent la prairie fleurie au printemps comme la source de leurs plus grandes émotions pour le jardin.

En effet, le camaïeu variable des tâches colorées semble intéresser grand nombre de passants: par exemple, un grand-père avoue "avoir couru plusieurs fois à la fin des pluies printanières pour voir les fleurs écloses dans les champs".

Le contact avec les prairies les plus florifères (combinaison de semences planifiées par le Service) semble être plus d'ordre visuel que tactile. Les prairies moins travaillées s'avèrent plus souvent piétinées et sont perçues comme des espaces libres. Un visiteur insiste sur le motif esthétique de la prairie fleurie et projette d'y planter son chevalet pour y peindre coquelicots, graminées, par impressions colorées.

Aucun des usagers des lieux ne relie consciemment cette scène à des références artistiques, impressionnistes par exemple.

5223 Un morceau de campagne plus accueillant que la campagne locale.

Nous avons relevé une certaine tendance chez les usagers à nier l'intérêt de la campagne locale pour les loisirs: "la campagne, on n' a rien à y faire", "les vignes n'ont aucun intérêt pour les enfants", "on s'y salit les pieds quand il pleut", et de manière extrême: "Il n'existe pas

de vraie campagne dans la région". Les vignes ne seraient donc pas associées à leur paysage rural de référence, les rivières sont vues comme "trop aménagées pour l'irrigation".

Les arguments réitérés sur les atouts du parc par rapport à la campagne consistent essentiellement en son statut public, son aspect sécuritaire par rapport aux "routes dangereuses" du pays rural, son confort pour la promenade notamment ses allées praticables après la pluie, ses bancs, etc.

Le parc de la Lironde constituerait pour certains une campagne assez équipée pour être accueillante aux citadins, mais assez libre pour s'évader dans leurs rêves d'enfance et dans des visions de campagne plus proches de celles évoquées dans "Le Grand Meaulnes" d'A.Fournier que des garrigues provençales de J.Giono.

523 Un antidote de la ville

Il ne semble pas abusif d'affirmer que tous les usagers justifient leur fréquentation régulière du Parc de la Grande Lironde par son implantation "hors la ville" mais "à proximité de leur habitation" (de 10 à 20 minutes maximum en moyenne). Le citadin y trouverait un compromis entre ses aspirations de dépaysement et ses conditions de fonctionnalité.

5231 Un lieu hors la ville

Le Parc de la Lironde est souvent défini par opposition au milieu urbain, identifié implicitement à l'asphyxie tant spatiale qu' atmosphérique : un "lieu facile à atteindre" depuis la ville pour "prendre l'air", "pour avoir de l'air", "qui sert à respirer".

Les critiques les plus répétitives sur le parc portent sur l'impact visuel des composants urbains: "la route trop proche", "le bruit de la ville", "le paysage des voitures" sur la route de Mauguio ou l'avenue Mendès France. Contradictoirement, la présence des parkings sur le site et la visibilité des ouvrages hydrauliques ne sont pas associées à l'image urbaine mais à des équipements fonctionnels de confort.

Un passant définit poétiquement le lieu comme "une parenthèse urbaine où on se perd sans être envahi par les enfants et les voitures". L'extériorité même de la ville est jugée en moyenne valorisante et conditionnelle d'un apaisement quotidien.

L'urbanité est stigmatisée en premier lieu pour sa nuisance sonore, sa concentration démographique et sa pollution ou sa saleté. C'est pourquoi les visiteurs n'explorent en général que les espaces de nature périurbains ou le "hors la ville" lors de leurs loisirs.

5231 Un espace de liberté totale

Sans toujours pouvoir le justifier, la moitié de l'échantillon des usagers du Parc de la Grande Lironde déclarent un certain sentiment de liberté, procuré par la promenade dans ce parc. Une tentative de comprendre mieux le sens de cette notion vaste a permis de dégager trois pistes essentielles: liberté d'usage, liberté de surveillance, liberté de choix.

Les espaces libres de sous-bois, de prairies rustiques sont désignés et pratiqués comme des "espaces de liberté" car peu fragiles et vastes : "On n'a pas à faire attention", "On ne gêne personne avec ses enfants, ses chiens". De même, l'absence d'équipement ludique ou sportif

semble permettre "toutes les activités libres" : vélo, pique-nique, course, jeux de rivière, cabanes dans les bois.

Le volet de liberté d'usage est à compléter aussi par "la diversité des ambiances" entre le bois intime, les berges des rivières, les prairies ensoleillées qui invitent les piétons et les cyclistes à effectuer des "boucles de promenades variées".

Une infirmière pratiquant le lieu bi-quotidiennement parle même "d'état de grâce pour la liberté" et s'inquiète d'une dérive réglementaire éventuelle de l'espace. Cette sensation proviendrait de l'absence de gardiens municipaux, pourtant fort rares dans les espaces verts urbains (5 gardiens dans 50 parcs à Montpellier), de panneaux d'interdiction mais aussi, de façon plus floue, du sentiment de "non surveillance par les autres". Dans ce contexte, ce vaste espace (5 hectares) fréquenté à ce stade par une certaine catégorie de personnes constituerait pour certains un modèle de l'épanouissement individuel sans contrainte environnementale et urbaine.

Enfin quelques personnes se rejoignent pour apprécier "ce jardin d'un nouveau type qui laisse le choix..."

En effet, ce profil de jardin compléterait "la panoplie des choix d'espaces verts" publics à Montpellier, couvrant déjà "les espaces de proximité, le patrimoine paysager historique, les parcours de santé, le parc zoologique, etc". C'est le caractère alternatif du lieu qui serait reconnu comme positif.

524 Un jardin d'un type nouveau

En dépit des rares signalétiques informatives sur les lieux, les entretiens permettent de vérifier que la majorité des usagers identifie le site de la Lironde comme un parc public aménagé par la Mairie.

Pourtant il ressort d'emblée que "ce site vert" n'entre pas dans la même lignée que les "espaces verts urbains". Sans pouvoir qualifier précisément le type de parc qu'ils apprécient, les usagers tentent de les définir, usant souvent à leur insu des termes contradictions.

5241 Une alternative à l'espace vert urbain

De façon générale, les personnes interviewées sur le site affirment leur nette préférence pour le Parc de la Grande Lironde par rapport à l'ensemble des espaces verts du centre ville qu'ils fréquentent rarement sinon jamais. Les raisons de cette désaffection, les plus souvent invoquées, s'avèrent tenir à leur "surface trop réduite", au "manque de liberté", notamment pour l'accompagnement des chiens, la sur-fréquentation étouffante avec comme corollaire l'insécurité des enfants, "la saleté" des lieux, sinon "des autres".

Les parcs historiques de prestige comme l'Esplanade ou le Parc de Grammont sont parfois qualifiés de "trop cadrés"; l'aire de proximité se révèle souvent fonctionnelle, notamment pour les jeunes mères, mais souffre de l'incapacité à dépayser et à offrir des activités libres : "Dans

une aire de jeux de proximité, on a l'impression d'être chez soi, dans une extension de la maison": ces loisirs quotidiens gagneraient à alterner avec des "parcs où on se sent ailleurs". Aussi les visiteurs fréquentant Le Parc de Méric, semblent privilégier pour leurs loisirs verts des parcs périurbains (Parc de Lunaret, le Mas Méric, le Parc de Maurin à Lattes, le domaine de Grammont à Montpellier, le domaine de Restinclières à Prades-le-Lez...) ou les sentiers de randonnée dans les Cévennes les jours de plus grande disponibilité.

5242 Un juste équilibre entre le naturel et le construit

La plupart des visiteurs interrogés se satisfont de "l'aspect sauvage, non entretenu" du parc de la Lironde..."qui aide à s'extraire du monde".

Les expressions comme "On aime beaucoup ce jardin qui fait nature" traduisent la conscience d'un équilibre entre la réalité d'un jardin construit et la perception de nature. L'utilisateur pressent une démarche des concepteurs du parc dans l'esprit de nature mais l'estime souvent minimalisée par rapport aux atouts préexistants du site. On entend par exemple : "l'impression que la ville a juste mis en valeur l'existant", "un aménagement de la ville peu visible", "un aménagement simple, juste ce qu'il faut pour être bien", "ça suffit, ça fait nature...".

Les interventions de la ville sont fréquemment réduites à l'équipement de base comme "les allées, les bancs, les marches, les berges...". La composition de l'espace et l'ouvrage hydraulique sont rarement perçus.

Une certaine recherche d'équilibre entre "le construit et le naturel" est jugée valorisante, par exemple au travers des oppositions de langage: "un morceau de nature aménagée sans détruire l'aspect naturel", "l'aménagement n'a pas nui à la nature", "le contexte apparaît naturel tout en étant aménagé...".

Les amateurs de botanique soulignent l'effort de la ville dans le domaine des plantations d'essences exotiques et indigènes ou dans celui des associations végétales réussies : "la nature fait de belles choses mais pas aussi belles que les aménagements floraux harmonieux réalisés par la ville".

Chacun expose ses propres perceptions, souvent contradictoires entre l'effet global qui fait naturel et les composantes du jardin réalisé de façon lisible par la ville. Dans le même esprit, on peut citer encore : "Une nature construite mais l'effet naturel l'emporte".

Quelques rares personnes assimilent le lieu à un jardin pour ses références à l'histoire des jardins: "une impression d'être à la fois dans la nature et dans un jardin classique type Versailles avec son canal d'eau, ses fontaines...", "son style gréco-romain avec sa grotte (XIXe), ses mises en scène (aire panoramique, découverte progressive des fabriques...).".

A l'opposé, de rares personnes (2 sur 15) ne voient dans ce lieu aucune référence naturelle mais regrettent l'état de cet "ancien parc à l'abandon", et déplorent le foisonnement végétal, le manque d'entretien des allées, des poubelles et la sensation générale "d'absence de cadre" dans la composition des lieux.

D'autres promeneurs, aussi peu représentatifs, ne ressentent aucune gêne à la vue des herbes folles, mais jugeraient valorisant pour le parc un passage plus régulier des jardiniers et une tonte des couvre-sols et prairies "à une hauteur raisonnable: « J'apprécie l'herbe naturelle mais l'herbe haute commence à être sale ».

5243 Un parc botanique ou écologique.

Si la grande diversité arborée est notée par beaucoup, rares sont ceux qui ont perçu et identifié les collections botaniques (saules et graminées) et l'existence de plantes exotiques (palmiers, cyprès chauves, ifs, marronniers...).

Pourtant, quelques usagers, amateurs de la flore locale, peuvent identifier quelques essences de la prairie et qualifient le parc de "transposition de plantes locales et exotiques dans un site donné". Ces mêmes interviewés (3 sur 15) formulent comme images de référence du Parc de la Lironde, non pas la nature ou la campagne, mais plutôt le jardin botanique d'expérimentation. Ces familiers du Jardin des Plantes de Montpellier regrettent fort l'absence d'affichettes botaniques sur les plantes rares de la Lironde.

A une échelle plus large, quelques acteurs du lieu félicitent la Mairie pour sa démarche de création d'une nature "écologique". Les regrets portent alors sur le manque d'oiseaux mais certains y observent la prolifération des lapins et des écureuils et espèrent un développement de la faune et de la flore dans l'avenir.

Les notions scientifiques d'écologie sont peu approfondies par les interviewés, qui, faute de connaissances plus précises, se satisfont d'une qualification écologique globale, symbolisée par le coassement du crapaud.

5244 Un espace de sociabilité différent

Le parc est traversé par ses usagers de façon prédominante en groupe ou individuellement selon les heures et les jours.

Aux périodes d'affluence maximale (mercredis, week-ends), les usages en groupes sont observés tels la promenade en famille, les sorties en cyclotourisme, le pique-nique, les groupes d'enfants en Centre Aéré et les groupes de handicapés : des activités inhabituelles dans un parc traditionnel. Des associations professionnelles choisissent même le lieu comme salle de réunion de plein-air pour son assemblée générale.

Les débuts de soirée en semaine favorisent plus les visites en couple ou en solitaire (joggers, propriétaires de chien...). Contradictoirement, c'est souvent le potentiel d'accueil en grand groupe ou l'isolement qui est recherché ici. Cependant, le Parc de la Grande Lironde remplit bien sa vocation de lieu public de sociabilité: en effet, la moitié des promeneurs en solitaires interrogés fréquentent quotidiennement le parc, s'y rencontrent, se reconnaissent comme "ayant des goûts et des usages similaires" et échangent des propos amicaux.. "Un réseau d'amis" se serait même constitué autour de ce parc.

Le parc constituerait pour ces usagers un miroir de leurs affinités pour cet environnement particulier et faciliterait leur identification en tant que groupe des amateurs du lieu.



Planche photos 18 :
Illustration des usages
au Parc de la Lironde,
2000



525 Bilan des représentations du Parc de la Lironde

Lors des entretiens, les termes utilisés pour parler des images et des ambiances du parc soulignent une certaine liberté d'interprétation de ce paysage complexe par les amateurs du site, notamment avec certains points de vue contradictoires et divergents révélés dans le paragraphe précédent.

Cependant, on observe des thèmes partagés par la majorité des usagers :

*Les espaces perçus par les visiteurs évoquent essentiellement les images de campagne ensauvagée ou de nature vierge. L'aspect historique du parc a été à peine abordé par les usagers sinon dans leurs mentions positives de conservation des traces du passé. Le bassin de rétention, tant dans sa forme de cuvette que dans sa vocation hydraulique, n'a été identifié qu'exceptionnellement par les pratiquants du lieu. Pourtant, il constitue la principale facette de la communication du site pour les élus et les services techniques de la ville. Les commentaires libres ont donc surtout porté sur les espaces dits "rustiques" créés dans le cadre du dernier projet du service d'espaces verts. L'environnement, constitué d'infrastructures urbaines à fort impact visuel et sonore (station d'essence, voies pénétrante, réseaux aériens...) est exceptionnellement cité.

* Les mots choisis dans la liste présentée dans le cadre de l'entretien sont : naturel, sauvage, campagnard, vivant, reposant, campagnard, ludique, sportif, coloré, entretenu. Cette sélection conforte l'idée d'un paysage partagé entre nature, campagne et jardin public.

La représentation prédominante du parc constitue un "morceau de nature jardiné", assez libre pour un dépaysement par rapport à la ville mais confortable comme un espace public. Cette relation à cette campagne urbaine esthétisée est détachée de la réalité de la campagne montpelliéraine.

* Ce type de parc constitue une réponse à une recherche de rupture plus symbolique que factuelle avec l'environnement urbain, jugé asphyxiant pour accéder à une liberté imaginaire.

* Ce jardin de type nouveau a été identifié comme un espace public alternatif, d'aspect naturel, conçu et géré de façon respectueuse de la nature. Il est apprécié pour ses différences avec l'espace vert urbain, sa liberté d'usage, sa dynamique naturelle, ses curiosités botaniques, voire écologiques. Ce public ne fréquente pas ou rarement les parcs urbains traditionnels, tels les parcs historiques, les squares de proximité, les aires de jeux.

* Les usagers se désignent eux-mêmes comme ayant des aspirations par rapport à leur besoin de nature différentes de la majorité des citadins. Ce sentiment particulier privilégie une certaine sociabilité entre les promeneurs qui se reconnaissent comme amateurs de leur catégorie de nature. D'une certaine façon, nous pouvons dire que la création jardinière de la ville est rendue familière par les usagers qui accrochent ce type de paysage à leur mémoire d'enfance des prairies et des bois naturels ou à leur promenade dans les espaces naturels de la région.

L'ensemble de ces conclusions nous permettent de valider nos hypothèses initiales :

- Que le Parc de la Lironde est fréquenté et apprécié par un public particulier de citadins qui recherchent dans un cadre public une relation factuelle et symbolique avec la nature urbaine différente de celle procurée par les espaces verts traditionnels. Ce public serait majoritairement composé de sportifs, de promeneurs de chiens, de parents et enfants qui pratiquent des usages interdits ou rares dans les parcs urbains : accès libre des chiens, jeux libres pour les enfants, sports de bicyclette et jogging libres, pique-nique autorisé, des solitaires qui viennent pour le dépaysement, la contemplation, mais aussi des groupes spécifiques qui se sont appropriés les lieux, les centres aérés d'enfants, les groupes d'handicapés, des associations. Nous avons noté un public significatif connaisseur en faune et flore sauvage, constitué d'enseignants, de chercheurs, de scientifiques qui appréciaient ce cadre comme lieu de découvertes et de spectacle de la nature.

- Que ces parcs sont perçus et désirés par leurs usagers comme des espaces métissés pastichant la nature sauvage et champêtre ensauvagée tout en étant équipés et esthétisés comme des espaces publics urbains. Dans le cas du Parc de la Grande Lironde, ce constat est d'autant plus contradictoire que le parc a été en grande partie terrassée et reconstituée en mimant de façon construite et harmonieuse la friche agricole préexistante. La sauvagerie perçue ne réside en rien dans le potentiel initial du site mais dans l'orientation spécifique donnée dans la conception puis dans la gestion publique du site.

53 Conclusion sur la représentation des parcs issus de la gestion différenciée

Afin de démontrer le caractère particulier de la fréquentation des parcs de gestion différenciée, nous avons été amenés à étudier les motivations et les aspirations des usagers de deux parcs emblématiques de la pratique de la gestion différenciée dans la Ville de Montpellier, le parc Méric et le Parc de la Grande Lironde.

*d'une part pour leur caractère expérimental avec leur réalisation dans les années 90 : cette condition nous a permis d'avoir un recul d'une dizaine d'années sur l'évolution du paysage et la fidélité de fréquentation de ces sites.

*d'autre part pour leur généalogie différente de construction de site, leur notoriété et leur communication politique opposées, leur localisation géographique dans des quartiers sociaux différents tout en étant le résultat d'un même méthode de conception et de gestion du service espace vert, inspirée de la nouvelle philosophie de la gestion différenciée. Ce choix nous permet d'évaluer l'impact de la gestion différenciée dans des gammes de sites différents.

531 Mise en parallèle des représentations des Parcs de la Lironde et du Parc Méric

A partir du choix de cette méthode de travail, nous proposons de comparer les résultats obtenus lors de l'analyse qualitative des entretiens menés dans les deux sites ainsi définis .

D'une part, nous avons souligné en dépit des différences évoquées sur la nature des deux sites une permanence évidente dans les motivations de fréquentations de ce type de parc :

*Ces parcs sont vécus comme des enclaves de nature, éloignées symboliquement de la ville et offrant des usages et des sensations compensatoires de la vie en milieu urbain. Or, nous avons évoqué que ces sites sont situés à 10 minutes en voiture du centre-ville et qu'ils offrent des vues sur les infrastructures urbaines. Il s'agit essentiellement ici d'un sentiment de nature et non uniquement d'une nature matérielle qui est ressentie par les usagers.

*Dans les deux cas de figure, les usagers ont exprimé leur rapport à cette nature en évoquant à la fois la campagne, la nature sauvage et le jardin public entretenu. C'est cette confusion même d'images de référence et ce métissage de paysages dans un même lieu qui semble porteuse d'évasion.

* Ces deux parcs ont été largement identifiés comme alternatifs aux parcs urbains, et désirés comme tels. Ce public ne se reconnaît pas dans les aménagements traditionnels de nature urbaine et fréquente exceptionnellement les parcs historiques, les aires de jeux, les aires de proximités, mais est susceptible de visiter ponctuellement des poumons verts

urbains de grande surface à caractère botanique comme le Parc Zoologique de Lunaret, le Jardin des Plantes, ou les parcs périurbains d'agglomérations. En effet, le contexte urbain, la composition rigide, le caractère figé des espaces de repos, de jeux, la fréquentation massive, le manque de propension à l'évasion, à la méditation sont autant de facteurs incompatibles avec la fréquentation des parcs publics urbains produits par la Ville de Montpellier par cette catégorie de public qui ont choisi le Parc de la Lironde et le Mas Méric comme cadres privilégiés de leur loisirs. De ce point de vue, ce nouveau type de parc, identifié comme tel par les gestionnaires de la ville et par les visiteurs, a permis de mettre en évidence a posteriori une autre type de demande sociale insatisfaite par la production de parcs urbains jusque-là. Ce public s'identifie volontiers comme appartenant à un groupe de citoyens en marge de la population citadine pour ses aspirations de nature.

-Les visiteurs ont essentiellement apprécié la qualité des parcs étudiés pour leur grande superficie, l'aspect naturel, la gestion respectueuse de la dynamique de la végétation, la diversité et la profusion végétale, la diversité d'ambiances, la pratique libre et créative du lieu. En effet, ils ont pratiqué en solitaire ou en groupe des activités habituellement rares, difficiles, policées ou interdites dans les parcs urbains comme le jogging, le pique-nique, la peinture, la cueillette et la découverte botanique, la méditation dans le silence, la randonnée, le rassemblement d'associations ou d'enfants de centres aérés.

- Nous avons souligné que les adolescents interviewés (scouts, groupes d'amis) marquaient leur préférence pour les parties d'espaces boisés comme labyrinthes de leurs jeux et refuge de leur imaginaire, ce qui pourrait souligner une demande de nature spécifique par rapport aux adultes.

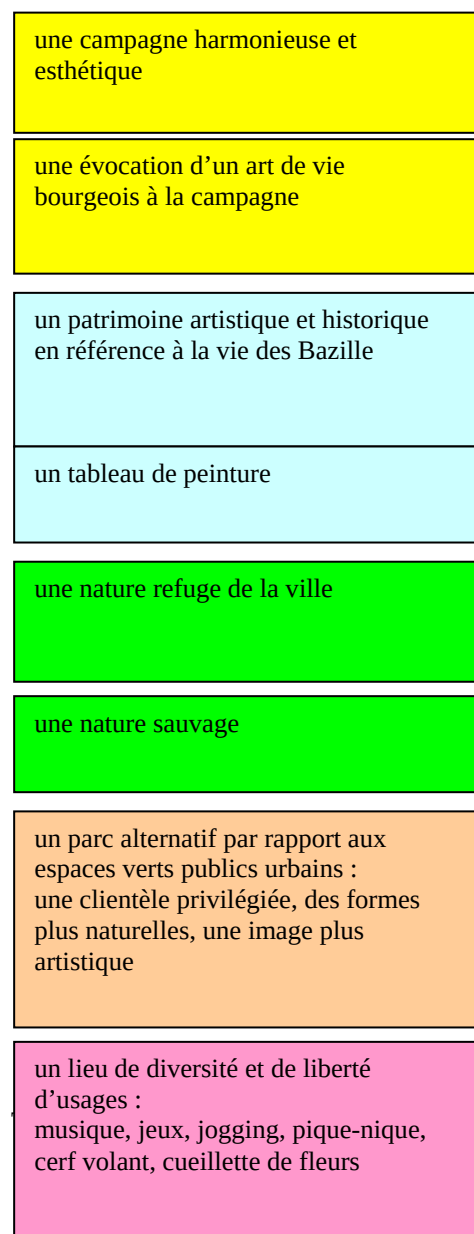
Cependant, la nature différente des deux sites, soulignée dans le chapitre précédent, a permis de mettre en évidence des particularités dans le public, les pratiques du site et le sentiment de nature suscités par ces parcs :

*Nous avons souligné la différence de nature sauvage et champêtre perçue par les visiteurs. En effet, Le Parc Méric évoque une campagne cultivée, fleurie, fruitière, ensauvagée ponctuellement dans les talus, dans les haies bocagères ou dans le bois. Parallèlement, il fait référence à la composition et aux couleurs d'un tableau, au deuxième plan à la peinture impressionniste de l'époque de Frédéric Bazille, ancien familier des lieux.

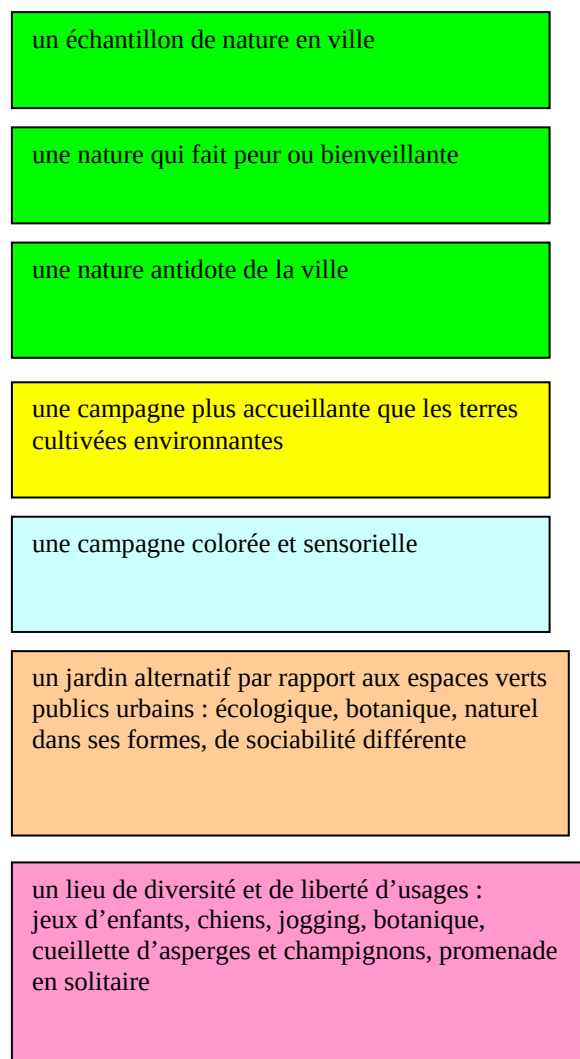
Au contraire, le Parc de la Lironde rappelle la campagne ensauvagée comme les berges de rivières, les chemins creux ou la nature sauvage avec le bois, les lisières, la profusion végétale. L'intérêt botanique, faunistique, écologique a été largement cité tandis que l'aspect artistique n'a été qu'effleuré avec le sentiment de beauté de la nature et d'harmonie de la composition.

Schéma 9 ; La représentation des parcs issus de la gestion différenciée : l'exemple de deux sites de la ville de Montpellier

Le DOMAINE DU MAS MERIC



Le PARC DE LA LIRONDE



campagne idyllique espace alternatif

évocation artistique nature sauvage

usages

532 Mise en relation des constructions de ces parcs avec leurs représentations

Ces constats nous permettent de relever un certain écho entre les intentions des gestionnaires lors de la construction matérielle des parcs et la construction symbolique de ces mêmes parcs par les usagers et amateurs des lieux. En effet, tant au niveau de la conception que de la représentation des lieux, nous avons identifié des pôles de références de cette nature issue de la gestion différenciée :

- Pour le Mas Méric, la dominance du pôle pictural représenté par la campagne bucolique qui puise ses sources dans la campagne arcadienne largement représentée par les artistes de toutes époques, qui ont forgé des stéréotypes et des images présentes dans l'esprit de visiteurs.(cf chapitre 1)
- Pour le Parc de la Lironde, la dominance du pôle naturaliste qui se nourrit d'une aspiration récurrente à la nature vierge dans l'histoire, notamment dans la littérature des Etats Unis du 19^e siècle (cf Chapitre 1)

Ces conclusions nous permettent de relever un certain parallèle entre une interprétation dite "savante" dans le cadre d'une culture spécialisée du paysage, notamment minimale et durable, promue par les concepteurs des deux parcs et une interprétation sensible avancée par une catégorie de Montpelliérains qui ont élu ces lieux comme espaces périurbains de leurs loisirs. Le groupe de personnes concernées par cette typologie de parc a, semble -t- il, accepté la création proposée et chacun à sa façon y a trouvé un sens à sa propre présence. On peut souligner un certain atout des sites quant à son" principe d'habitabilité par le fait que chaque groupe puisse comprendre les implications de la création proposée dans son système culturel et qu'il puisse de ce point de vue trouver une raison d'être au projet . »⁹

On peut en déduire que les concepteurs ont exprimé à leur insu une ou plusieurs attitudes culturelles partagées par un groupe vis à vis du paysage. Touchant, semble -t- il, un nouveau type de population ne fréquentant pas habituellement les jardins urbains, ce projet participe à l'accroissement du public potentiel des espaces verts de la Ville .

-Nous avons relevé un certain élitisme dans la fréquentation du Parc de Méric, tant dans la culture artistique exprimée lors l'interprétation du lieu, que dans la connaissance de l'histoire des propriétaires du lieu, notamment Gaston Bazille, reconnu pour son implication politique et scientifique au niveau local et Frédéric Bazille, de renommée internationale pour sa peinture impressionniste, mais surtout dans le sentiment d'appropriation symbolique d'une domaine agricole anciennement bourgeois, traditionnel de l'art de vie de la communauté bourgeoise de Montpellier de l'avant-guerre. Nous pouvons penser que le parc de la Lironde, situé sur les terres d'une ancienne folie du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle, n'a pas suscité le même effet, dans la mesure où la notoriété de ce site n'a pas laissé d'empreinte dans l'histoire locale, où le parc public n'est pas situé dans un quartier de réputation bourgeoise, et où la ville n'a pas médiatisé l'histoire prestigieuse du lieu. Il existerait alors deux types de campagnes de référence dans l'imaginaire du public, une campagne ensauvagée populaire accessible à tous, représentée par les champs, les chemins ruraux, les rivières et une campagne à connotation privée bourgeoise avec une composition de domaine comprenant le jardin, les terrasses de

⁹ M. Conan, *l'invention des lieux*, Saint Maximin, Theetete, 1997.

fruitiers et les vignes ou les prairies fleuries, close par des murs en pierres et un portail de style. Ces deux imaginaires rencontrent un public spécifique.

Schéma 10 : Les parcs de nature champêtre et sauvage issus de la gestion différenciée : Confrontation des constructions matérielles des gestionnaires et des constructions symboliques des usagers

construction matérielle
PÔLE PICTURAL

Construction symbolique

- Perception d'une campagne cultivée ensauvagée ponctuellement dans le cadre d'un jardin
- Références à l'harmonie d'un tableau de campagne : idylle arcadienne
- Dominante d'un public élitiste, cultivé, amateur d'art

Construction symbolique

attentes communes :

- antidote de la ville
- formes et ambiances naturelles
- liberté des usages
- diversité des ambiances
- public qui s'identifie aux valeurs naturelles et à la distance par rapport aux parcs traditionnels urbains.

Construction symbolique

- Perception d'une campagne sauvage dans le cadre d'un jardin
- références au spectacle de la vie biologique : l'espace vierge
- Dominante d'un public plus populaire aux attentes fonctionnelles

construction matérielle
PÔLE NATURALISTE

533 La représentations des parcs de gestion différenciée et la demande sociale de paysage et de nature

On ne peut nier la grande difficulté d'évaluer et de cerner la demande sociale de paysage en France et le fait que la recherche en paysage émet un ensemble d'hypothèses concernant les préférences, les perceptions, les représentations, les attentes du paysage par les usagers. Aussi, nous restituerons ici nos résultats spécifiques concernant la pratique et les usages de parcs de gestion différenciée par rapport aux conclusions de recherche concernant la demande sociale en nature en France, notamment la demande sociale de campagne, de nature sauvage et de nature urbaine.

5331 *La gestion différenciée et la demande de paysage et de nature*

Il nous semble important de rappeler qu'il n'est pas facile de prendre en compte la demande de paysage. Françoise Dubost mentionne en effet qu'elle est « souvent conservatrice et passéiste, et se limite à une demande de protection contre les changements de tous ordres, perçus comme autant de nuisances. Autre problème majeur, la demande de paysage est souvent hétérogène et contradictoire. Le paysage des uns n'est pas celui des autres : entre l'habitant et le touriste, le chasseur et le randonneur, l'agriculteur et l'ingénieur écologue, les anciens habitants de la campagne et les nouveaux installés ou les résidents secondaires, les intérêts sont divergents, les conflits sont inévitables. »¹⁰

Cependant, au cœur de ce désir de compréhension de la demande sociale, Y. Luginbühl retrace l'intérêt des Français pour le paysage et relève : « Il reste que dans les ordres de priorité qu'émettent les Français à l'égard des questions d'environnement, apparaît l'ambiguïté fondamentale qui sous-tend les sens donnés au paysage : d'une part, il est plutôt appréhendé sous une signification de décor et renvoie ainsi à une signification formelle et esthétique, d'autre part, il se confond partiellement avec le cadre de vie, et ouvre une brèche dans cette signification en y ajoutant des sens plus écologiques ou sociaux. »¹¹ De ce point de vue, la construction partagée de la gestion différenciée des parcs entre un modèle naturaliste et des images artistiques pourrait d'une certaine manière et de façon involontaire répondre à ces attentes paradoxales entre paysage et environnement.

De plus, les travaux d'Yves Luginbühl montrent en effet que, dans l'analyse des discours sur le paysage, une opposition apparaît entre l'harmonie et la beauté d'une part et d'autre part la vie et la liberté, ce qui pourrait nous ramener au pôle pictural et au souci de recherche d'un espace alternatif qui offre plus de liberté d'usage et d'imaginaire dans la ville, tels qu'ils ont été révélés dans l'étude des parcs de Montpellier. Y. Luginbühl rappelle que la première représentation renvoie essentiellement à une conception esthétique, qui est plus répandue chez les adultes. L'autre représentation est plus présente dans les discours des populations jeunes,

¹⁰ F. Dubost, « Les paysagistes et la demande de paysage », in *Créateurs de jardins et de paysages*, sous la Direction de M. Racine, Actes sud, E.N.S.P., 2002, PP373-379.

¹¹ Y. Luginbühl, *La demande sociale de paysage*, Rapport au conseil national du paysage, MATE, 2001.

la liberté étant comprise ici « comme le symbole de la capacité du paysage à offrir un espace d'affranchissement des contraintes sociales, et de choix délibéré d'un mode de vie. »¹²

Si l'on s'intéresse à la gestion différenciée comme réponse potentielle à une demande globale de nature, on peut se demander aussi si cette demande sociale relève d'une nature cultivée ou d'une nature spontanée. Y. Luginbühl montre au niveau national que les éléments les premiers cités sont les éléments qui sont davantage constitutifs d'un tableau naturel, comme le relief ou la végétation spontanée ou encore la forêt qui est considérée comme naturelle. Mais à partir du troisième rang, la diversité des positions commence à se faire jour : les jeunes placent l'eau et les rivières alors que les adultes mettent à égalité les habitants, les agriculteurs, les animaux de ferme et la faune :

« On voit donc s'établir deux positions opposées : l'une du côté nature naturelle qui occupe une place prépondérante dans les représentations du paysage et dont les jeunes seraient les représentants, l'autre du côté nature anthropisée et dont les agriculteurs seraient le groupe social le plus représentatif. Entre les deux, les positions oscillent, mais plus les personnes interrogées proviennent du milieu urbain, plus les éléments « naturels » du paysage occupent une place prépondérante dans le classement. Un avis reste unanime : les éléments urbains arrivent toujours en dernière position, y compris les arbres d'une place en ville. »¹³ Cette représentation globale de la nature d'une certaine façon nous amène à poser l'hypothèse que les usagers des parcs étudiés qui affirmaient leur désir de fuite symbolique du milieu urbain, des espaces verts construits et leurs préférences pour des formes naturelles de végétation sans apparent impact de gestionnaires pourraient potentiellement être les pionniers, non d'un public ciblé minoritaire et fidèle comme relevé dans l'étude de nos parcs mais d'un public éventuellement plus majoritaire, aujourd'hui non averti de l'existence de tels parcs ou moins proche géographiquement des quartiers qui abritent ces types de parcs encore rares et peu dispersés. Le but de l'analyse qualitative des représentations des parcs étudiés n'a pas consisté dans cette étude à recenser quantitativement ce public potentiel.

Alors, les travaux concernant les deux sites étudiés pourraient représenter un témoignage des modifications importantes opérées dans la demande sociale au milieu de la décennie 1990-2000, étudiées par Y. Luginbühl comme « un glissement progressif vers la nature, non homogène dans le corps social, mais qui devient majoritaire: la nature prend peu à peu la place du paysage cultivé et pastoral. »¹⁴ En effet, une étude du Ministère de l'environnement sur la représentation de l'environnement aboutit aux mêmes conclusions : « Finalement, dans le triptyque cadre de vie/nature/environnement, c'est l'idée de nature qui apparaît comme la dimension neuve. La tendance générale de l'opinion devrait, dès lors, évoluer vers l'abandon progressif de la référence directement sensible et familière aux espaces agraires du passé. Et parallèlement, le point de vue aujourd'hui minoritaire devrait développer deux visions complémentaires : d'un côté affirmer le primat de la préoccupation des conditions de vie de l'homme là où se concentre son activité, de l'autre, remodeler, entre les territoires les plus peuplés et les plus exploités, des espaces de nature sauvage. »¹⁵ Ce constat pourrait aller dans le sens de construction d'agglomérations dans l'avenir conciliant la ville dense soucieuse de l'environnement de proximité et la préservation ou la création de toute pièce d'îlots de nature de surface suffisante et construits comme illustration d'une nature sauvage sur le mode

¹² Ibid

¹³ Ibid

¹⁴ Ibid

¹⁵ Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, *L'environnement : ce qu'en disent les Français*, La documentation Française, Paris, 1999, 224 Pages.

naturaliste et esthétique, notamment conformément aux principes de la gestion différenciée ou d'autres modèles inventifs paysagers répondant à cette nouvelle demande sociale.

5332 La gestion différenciée par rapport à la demande sociale de paysage de campagne

L'enquête INED de 1992 fait ressortir que les préférences concernant les paysages ruraux selon un ordre de préférence décroissant sont constituées de prairies naturelles à 68%, de paysages naturels non travaillé à 58%, de vergers ou de vignes à 57%, plutôt que la nature anthropisée comme les champs de grande culture à 46%, les paysages naturels travaillés (gazon et arbustes taillés) à 36% et les jardins potagers à 21%.¹⁶

En effet, dans le registre d'attentes paysagères bucoliques ou pastorales, Y. Luginbühl montre de même que « les paysages de cultures ou de prairies, c'est à dire les paysages agraires s'imposaient dans la plupart des groupes sociaux français à côté des forêts. Cette vision privilégiant le paysage rural renvoyait à une société très marquée par son histoire agraire, le rôle de l'agriculture dans une géographie française. »¹⁷

Or, nous avons vu que les parcs de gestion différenciée présentant majoritairement des images archétypales de la prairie, des vergers, des lisières et des bois répondait de façon involontaire à cette demande persistante d'images de campagne esthétiques, en particulier de la part des urbains. Malgré une intrusion récente majoritaire de la demande de nature spontanée, il n'est pas certain que la référence directement familière aux espaces agraires du passé s'efface totalement. Avec l'exemple de l'émergence des parcs champêtres et sauvages ou des parcs agricoles, on a vu que cette offre d'image bucolique dans la ville pouvait se recomposer ou prendre un sens différent.

Dans un autre registre d'idées, nous pouvons poser la question suivante : les parcs publics à références champêtres sont-ils perçus par les citoyens, comme la campagne rurale exploitée par les agriculteurs ?

Si l'on trace un parallèle avec les enquêtes sur la campagne de B. Hervieu et J. Viard,¹⁸ on souligne la même quête de motifs paysagers : « sans nous en rendre compte, nous vivons en ce temps de siècle finissant par une extraordinaire découverte, celle des campagnes heureuses, du silence de la nature, des odeurs, des fleurs et des sous-bois ».

La recherche d'authenticité est décelée dans les parcs de gestion différenciée étudiés comme à la campagne : « la campagne est une origine à qui on invente un passé, un archaïsme, qu'on restaure à l'authentique, c'est-à-dire qu'on reconstruit dans le réel, pour ressaisir ce que nos aïeux ont quitté ».

Cette campagne rend libre. « La campagne n'est libérée de ses vieilles images pour s'inventer autre : ludique, esthétique, libertaire même. Si la ville conserve ses « accros » comme lit de beauté et de liberté, pour la majorité d'entre nous, cependant, la campagne a acquis des vertus qui, hier, étaient largement attribuées à la cité comme le paysage rural. »¹⁹

La représentation des parcs de gestion différenciés est perçue en référence à une idylle champêtre médiatisée par les productions artistiques du XIX^e siècle et contemporaines : « Cette campagne de liberté et de beauté n'est pas une redécouverte, c'est une reconstruction

¹⁶ Sources INED 1992, Traitement CREDOC 1998.

¹⁷ Y. Luginbühl, *La demande sociale de paysage*, Rapport au conseil national du paysage, MATE, 2001.

¹⁸ B. Hervieu, J. Viard, *Au bonheur des campagnes*, éditions de l'Aube, 1996.

¹⁹ B. Hervieu, J. Viard, *Au bonheur des campagnes*, *op. cit.*

qui s'appuie sur la culture du XIX^e siècle, notamment des Impressionnistes à la littérature, plus récemment au cinéma avec *Manon des sources*, *Jean de Fleurette*, *les roseaux sauvages*, *Le hussard sur le toit*, le feuilleton télévisée *du Château des oliviers*... »²⁰.

Pour l'ensemble de ces valeurs communes, les jardins publics urbains et champêtres conçus à la fin du XX^e siècle sont vécus de la même façon que la campagne vaste, jardinée pour les urbains et reconstruite par une culture artistique. Ces parcs participent à faire oublier la ville et la sensation d'insécurité urbaine. Cette approche de la campagne est libérée des efforts du travail, des contraintes de labeur des agriculteurs ou des jardiniers actuels qui sont réservées désormais à la ville. Dans les deux cas, c'est avant tout un paysage avant d'être un lieu de production.

Ce constat rend difficile le discernement géographique et mental de la limite du paysage entre la campagne urbaine et la campagne cultivée et habitée par les urbains. Une parc d'échelle suffisante construit en référence aux formes de la campagne au milieu de la ville suffirait sans doute à symboliser un territoire agricole, ses caractères et surtout son imaginaire et ses usages. Ce constat suggère une abolition progressive des différences entre le parc public de campagne péri-urbain et la campagne cultivée.

5333 La gestion différenciée comme réponse à la demande de la nature sauvage :

Dans le registre de la nature sylvestre, les forêts restent très présentes dans les représentations du paysage des Français. Elles fournissent les représentations les plus proches de l'idée du sauvage et du naturel.

A la question sur le rôle prioritaire de la forêt, 54% des français pensent qu'elle est amenée à devenir une réserve naturelle alors que pour 31% il s'agit d'un lieu de détente et pour 13% de production de bois. Interrogés sur leurs motivations principales sur la sortie en forêt d'Ile de France, 69% des français mettent en avant la promenade, et 40% l'observation de la faune et de la flore, peu mentionnée par les enquêtés dans les années 75 qui étaient dans l'ignorance des milieux physiques et biologiques.²¹

La place accordée à la forêt doit cependant être relativisée par l'accessibilité des espaces de loisirs. « La forêt est appréciée pour la plupart des citadins, en particulier les habitants de la région parisienne, comme l'espace naturel le plus disponible et souvent le plus proche, en raison de l'organisation de l'espace qui a placé la forêt en périphérie des villes pour favoriser l'approvisionnement en bois de populations urbaines et diminuer les coûts de transports du bois plus difficile à déplacer que les denrées alimentaires ou que les céréales. »²² De même, s'il est aisé de se promener en forêt, grâce au libre accès au public des espaces gérés par

²⁰ B. Hervieu, J. Viard, *Au bonheur des campagne*, op. cit.

²¹ ONF, Observatoire régional du tourisme d'Ile de France, Agence des espaces verts de la Région d'Ile de France, *Etude quantitative de la fréquentation des forêts de Fontainebleau et des Trois Pignons*, 1996, Paris.

²² Y. Luginbühl, *La demande sociale de paysage*, Rapport au conseil national du paysage, MATE, 2001.

l'ONF, il n'en est pas de même pour les champs cultivés ou même les prairies occupées par le bétail.

D'une part, nous pouvons tracer un certain parallèle entre la fréquentation des parcs de gestion différenciée à Montpellier et celle des forêts, notamment dans l'idée de se démarquer du public de masse qui fréquente les espaces verts traditionnels urbains, voire dans celle de préférer par élitisme des lieux pittoresques de nature .

En effet, Bernard Kaloara qui a étudié le public qui fréquente la forêt de Fontainebleau en déduit : « La forêt nous est apparue non comme un bien naturel hors jeu des compétitions sociales, mais comme un produit culturel: sa fréquentation est le signe de l'appartenance ou du désir d'appartenance à l'élite économique et/ou culturelle. La pratique de la forêt à l'instar d'autres équipements de récréation est l'occasion d'affirmer son statut et de se démarquer de ceux qui sont exclus de la société de consommation et de loisirs. Fréquenter la forêt, c'est alors participer aux valeurs de la modernité. »²³

Si l'on compare à présent les profils des usagers des parcs de gestion différenciée et ceux des forêts, notamment selon la typologie des attitudes et des comportements propres aux différents usages et usagers définis par Kaloara lors de ses études de la forêt de Fontainebleau, on peut distinguer :

-« La première attitude est celle que nous qualifions de cultivée. Elle est le fait d'une élite sociale, se sentant menacée par la consommation de masse et qui recourt à des stratégies de distinction pour se réserver l'accès à la nature, maintenant ainsi à l'écart sur le plan spatial et symbolique les gens qu'elle désigne comme vulgaires.»²⁴ La forêt est perçue comme un paysage artistique et sa pratique requiert la mobilisation de compétences esthétiques que les couches privilégiées tentent d'imposer comme norme de la consommation. Ce type de motivation a été signalé dans les parcs champêtres et sauvages urbains à pôle pictural majeur comme le Parc Méric.

-« La deuxième attitude est celle des couches moyennes dotées de peu de capital culturel, pour qui la fréquentation de la forêt est le signe de leur ascension sociale, de la distance parcourue pour échapper aux modes de vie propres aux classes populaires. »²¹ La forêt n'est pas un attribut du paysage, mais un espace public où le contact est recherché dans l'objectif d'afficher les biens acquis symbolisant la modernité et le confort matériel (voiture, équipements de plein air). Cette attitude n'a pas été relevée dans l'étude des parcs montpelliérains où, semble-t-il, les visiteurs préféraient le calme, la discrétion, le recueillement dans des espaces coupés de la ville plutôt que la mise en avant de leur confort matériel. D'autre part, la demande d'une nature dépayssante semble trop pressante pour ces citadins pour qualifier ces lieux d'espaces urbains fondés exclusivement sur un certain type de sociabilité.

-Enfin le troisième groupe est celui des couches populaires, peu représentées en forêt de Fontainebleau, qui rejettent cet espace qu'elles qualifient de non adapté à leurs valeurs et pratiques. Cette partie de la population n'a pas été étudiée dans le cadre de la thèse

²³ B. Kaloara, *Le musée vert*, L'Harmattan, collection «environnement », 1993.

²⁴ Ibid.

qui a exploré essentiellement la demande de nature des amateurs de la nature urbaine naturelle.

De façon plus générale, avec B. Kaloara, nous pouvons noter une demande de nature sauvage en corrélation avec l'importance attribuée à l'écologie par le public :

« En 1975 la référence à l'écologie était le fait de marginaux alors qu'aujourd'hui elle est partagée par l'ensemble des acteurs sociaux. La rhétorique écologique envahit la sphère des loisirs et du tourisme et cette imprégnation est le symptôme d'un changement des mentalités qui ne peut être ramené aux seuls effets de mode. Le « stakhanoviste austère » est concurrencé par « l'écolo-branché ». Il est probable dans ce contexte que l'intérêt pour la flore, la faune, le milieu physique et biologique soit amené à jouer un rôle plus grand dans la définition des bonnes conduites et relègue à un rôle mineur le modèle rousseauiste de la contemplation de la nature fondée sur un jugement de goût. A l'imposition d'un mode légitime de consommation de la nature par les élites se substitue un modèle plus consensuel construit autour de valeurs écologiques. »²⁵ De ce point de vue le pôle naturaliste de la gestion différenciée pourrait répondre à ce public émergeant aspirant à un spectacle et un milieu biologique de nature sauvage dans leur territoire.

« De même, si l'on compare le vivier de fréquentation des parcs de gestion différencié avec celui des réserves naturelles, on pourrait démontrer une grande similitude des profils comportementaux entre leurs visiteurs potentiels et leurs visiteurs réels : tous sont fortement centrés sur le respect et l'écoute de la nature, sur leur autonomie de visite, sur l'effort détendu et convivial. La motivation principale de visite peut-être les amateurs de pédagogie de la nature, les découvreurs, les promeneurs fidèles, les jeunes sportifs. »²⁶

Cependant, Bernard Kaloara montre la dérive éventuelle de ce désir de conservation de nature : « A la notion de protection est associée celle de la catastrophe. La protection ne suggère aucune idée positive ou créatrice. Elle suggère les différentes phobies et angoisses de notre société : guerre, clandestins, sida, pollution, seringues... Le lieu objet d'une protection apparaît comme un refuge, une bulle, un univers clos, privatif plutôt que public. Cet isolement-enfermement est connoté tantôt positivement, tantôt négativement. Il symbolise l'Eden mais aussi la privation, l'exclusion. Cette nature refuge telle qu'elle apparaît, est une réserve où ne devrait être admis que les repentis et ceux qui ont fait profession de foi et de respect. »²⁷

5334 La gestion différenciée comme réponse potentielle à la demande en nature urbaine

Il est important de rappeler que les gestionnaires d'espaces verts publics créent, commandent, gèrent les espaces verts en l'absence de travaux satisfaisants sur la demande sociale en

²⁵ B. Kaloara, *Le musée vert*, L'Harmattan, collection « environnement », 1993.

²⁶ A.T.E.N, *Etudier la fréquentation dans les espaces naturels : méthodologie*, Montpellier, Janvier 1999, 62 p.

²⁷ B. Kaloara, *La nature hyper moderne : le paradoxe comme lien à la nature*, in dossier « A la recherche des espaces naturels sensibles », assise nationale sur les E.N.S, Faculté d'Orsay, Les 13,14 septembre 2000, *Le courrier des Maires*, Janvier 2001, 1p.

espaces verts urbains, encore moins sur la perception des espaces verts issus de la gestion différenciée. Aussi exposerons-nous les résultats épars des chercheurs sur les paysages urbains et les idéologies vertes.

De façon générale, selon les avis de tous les groupes sociaux interrogés, la ville n'est pas paysage. Aucun groupe n'envisage que la ville puisse avoir une valeur paysagère pour une raison apparemment simple : elle est l'anti-nature. Cette conception de la ville contraire au paysage se retrouve d'ailleurs dans l'interprétation que l'on peut faire des enquêtes de l'IFEN et du CREDOC.²⁸

Cependant, Françoise Dubost rappelle que « l'intérêt pour le patrimoine végétal et le militantisme qui s'est développé pour sa sauvegarde sont largement nourris de tous les thèmes hérités du mouvement écologiste : retour au local et retour à la nature, retour aux espèces condamnées à la disparition par les techniques modernes de production, apologie de la diversité. Sans l'existence de ce public constitué dans la mouvance écologiste et qui se révèle très sensible aux thèmes de l'écologie urbaine, on ne saurait comprendre l'idéologie verte des aménageurs et des responsables urbains. »

Quand elle évoque la trajectoire des paysagistes au XX^e siècle, elle en conclut : « La demande des responsables politiques évolue sensiblement dans les années 90. Réintroduire la nature dans la ville devient la solution miracle. Redonner leur place aux éléments naturels, c'est changer le cadre de vie et restaurer le lien social : ce sont pour la plupart des idées héritées du XIX^e ; on y retrouve le discours hygiéniste en même temps que la notion d'embellissement du décor urbain. Mais s'y ajoutent le thème nouveau de l'écologie urbaine, celui de la ville durable réconciliée avec son environnement naturel. L'écologie urbaine, c'est aussi l'idée de réintroduire en ville la nature sauvage et qui inspire de nouveaux modes de gestion aux responsables des espaces verts urbains. »²⁹

Si l'on cherche à comprendre le type de nature évoqué dans la construction de la nature de gestion différenciée, on peut se référer aux quatre types de nature identifiés par Y.Luginbühl qui synthétise des travaux de recherche divers sur la représentation du paysage :

« la nature qui est désirée appartient à différentes sphères de signification. Elle peut être :

- Une nature lointaine isolée de la capacité de l'homme à lui nuire. Elle apparaît dans des clichés issus des médias, mais aussi des pratiques touristiques ou de la mode. Ce qui semble en outre attirer le regard de ces personnes et la capacité de cette nature à offrir le plaisir de la découverte ou de l'aventure et de l'isolement, loin des contraintes sociales.
- Une nature proche : la prairie, le parc public et en général ce qui est assimilé à la nature, c'est à dire essentiellement le végétal qui alimente la mode des jardins. Mais il ne s'agit pas de n'importe quel jardin : il s'agit d'une nature recomposée comme étant conforme à l'idée de la nature naturelle et non de la nature anthropisée. Cette nature là est celle d'adultes urbains avant tout, et plutôt de cadres supérieurs et moyens.
- La nature comme spectacle de la vie naturelle : il s'agit d'une sorte de pittoresque écologique, c'est à dire d'un spectacle que l'on peut voir quotidiennement et qui met en scène des processus biologiques comme la nidification d'oiseaux, la niche

²⁸ Sources INED 1992, Traitement CREDOC, 1998.

²⁹ F. Dubost, « Les paysagistes et la demande de paysage », in *Créateurs de jardins et de paysages*, sous la Direction de M. Racine, Actes sud, E.N.S.P, 2002, PP373-379.

écologique d'animaux difficilement visibles et de plantes rares. C'est n'est d'ailleurs pas tant l'animal ou la plante qui est l'objet du regard, mais l'ensemble constitué par le paysage lui-même où cet animal ou cette plante vivent et les processus biologiques. Ce regard a d'ailleurs été exploité par les naturalistes dans les mises en scènes des écomusées et des réserves naturelles. Ce sont essentiellement les adultes urbains qui participent à ce type de vision du paysage naturel.

- La nature comme objet d'épreuve de la peur de la nature : réservée presque exclusivement à des adultes jeunes ou des jeunes, cette catégorie de nature est celle qui s'offre comme spectacle dans la pratique de certains sports à risques, comme le rafting, le parachute ascensionnelle. Il s'agit peut-être d'une nouvelle forme de sublime où l'individu cherche à vaincre sa peur de l'obstacle de la nature. »³⁰

Si l'on revient à la production de parcs de nature champêtres et sauvages issus de la gestion différenciée, on pourrait extrapoler à partir de cette étude qu'elle n'apporte pas une nature lointaine car elle se situe dans les zones d'agglomérations peuplées mais éventuellement permet une évasion symbolique de compensation vers cette nature vierge de toute empreinte humaine. En revanche, elle constitue complètement une nature proche paradoxale reconstituée conformément à l'idée d'un espace naturel au cœur de la ville et à proximité de l'habitation. Cette demande sociale pourrait amener l'hypothèse que les squares de proximité, de surface plus réduite que les parcs étudiés et d'environnement urbain plus affirmé pourraient aussi décliner ce thème du sauvage et du champêtre, pour répondre mieux aux préférences de la population. Ce constat pourrait annoncer la remise en question éventuelle des squares les plus familiers équipés et ludiques, intégrés dans une composition fonctionnelle faite de voies, de mobilier urbain, de plantations d'arbustes fleuris et d'arbres d'ombrage. Une ambiance avant tout naturelle pourrait éventuellement suscité un public plus large que les mères de familles accompagnées d'enfants qui cherchent un espace de détente.

Nous avons vu que les parcs étudiés de Montpellier, de superficie importante (5 hectares minimum) avaient su attirer un public intéressé éventuellement par le spectacle de la faune et la flore, même si nous avons souligné le peu de rigueur de gestion de ces milieux naturels par les services de villes et l'environnement urbain immédiat porteur de nuisances sonores et de pollutions. Philippe Clergeau en étudiant les espaces verts publics de Rennes a aussi conforté la faisabilité de mettre à disposition une nature « naturaliste » dans les futures orientations de construction des parcs urbains dans la mesure « où était privilégié un développement de parcs de taille suffisante laissant libre cours au développement d'une végétation spontanée peu contrainte, favorisant l'imbrication d'habitats variés et associés à des couloirs naturels de diffusion depuis la campagne. »³¹ Cette nature serait alors de fait pensée en collaboration étroite avec des experts scientifiques qui apporteraient de nouveaux outils d'évaluation et de programmation d'espaces biologiques à une échelle urbanistique. Cependant, P. Clergeau a souligné les limites de cette demande du public en spectacle de la nature dans l'attente ségrégative de faune et flore : par exemple, « l'oiseau jouit d'une bonne image et s'avère un bon promoteur d'une nature facilement perceptible et non hostile. Les mammifères jouissent d'une image plus négative, ils sont moins connus et sont par ailleurs plus sensibles aux perturbations

³⁰ Y. Luginbühl, *La demande sociale de paysage*, Rapport au conseil national du paysage, MATE, 2001.

³¹ P. Clergeau, *Biodiversité en milieu urbain*, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'Environnement, Rennes, 2000, 135p.

anthropiques rendant plus délicate la mise en place d'une gestion des populations en milieu urbain. On peut alors s'interroger sur l'intérêt de la présence de telles espèces dans le milieu urbain pour un public dont l'activité naturaliste est d'abord consommatrice d'esthétisme ou de spectacle. »³²

Une construction de parcs, uniquement selon un mode scientifique rigoureux de type conservation ne pourrait répondre alors à l'essence même des attentes et des usages des citadins. Cette faune et cette flore devraient être mis en spectacle au même titre que les compositions de formes et d'ambiances végétales.

Enfin la quatrième catégorie de la nature comme support des défis physiques n'a pas été étudiée dans le cadre de parcs de gestion différenciée. Elle est plus proche des vocations des parcs naturels des montagnes ou des milieux marins, hors la ville. Cependant, la gestion différenciée dans les villes européennes a pu faire émerger une nouvelle catégorie d'espaces verts urbains comme les réserves naturelles urbaines, gérées comme des milieux naturels, sans protocole de gestion formel comme les parcs naturels mais ouverts aux attentes sportives des citadins. La ville de Montpellier a aménagé par exemple une réserve naturelle du Lez, découverte sous forme de visite accompagnée par un guide expliquant la faune et la flore méditerranéenne et de pratiques sportives comme l'escalade et le canoë-Kayac. Ce type d'espace attire un autre public et est géré selon une philosophie et une culture scientifique différente des parcs sauvages et champêtres urbains, qui sont l'objet de cette thèse.

³² Ibid.

En conclusion, dans ce chapitre, nous avons montré une certaine convergence de demande de nature dans la mise en parallèle des deux parcs étudiés, le Parc de Méric et le Parc de la Lironde sur le plan de la représentation des usagers, notamment la capacité de ces espaces à être vécus comme des îlots de nature éloignés symboliquement de la ville, à satisfaire le besoin des usagers en une nature champêtre et sauvage réinterprétée dans le cadre d'un jardin public et urbain, à répondre au caractère alternatif au jardin public traditionnel, non visité par ce type de public, et à offrir des espaces harmonieux, variés et supports de milieux biologiques.

Cependant, nous avons montré à l'intérieur de cette catégorie la distinction entre un pôle à dominante champêtre pictural fréquenté entre autre par un public élitiste amateur d'art et un pôle à dominante de nature sauvage, susceptible d'attirer un nouveau public en quête d'un spectacle de la vie biologique.

Puis nous avons montré un certain parallèle entre les intentions de constructions matérielles des parcs de gestion différenciée dans le monde des ingénieurs des services espaces verts des villes françaises et les motivations des visiteurs pour fréquenter de tels parcs paradoxaux dans la ville.

Enfin, nous avons tenté de remettre en situation cette perception des parcs de gestion différenciée par rapport à la demande de nature et de paysage contemporaine, ce qui nous a permis de révéler que la production de parcs de gestion différenciée pratiquée de façon apparemment spontanée dans les services espaces verts et indépendamment de la commande politique correspondait en fait à une réponse possible aux aspirations contemporaines de nature « naturelle », recomposée dans le cadre de jardins esthétiques, support d'une vie biologique, et à proximité de l'habitation qui prennent le relais des parcs horticoles ou encore d'images bucolique de campagne pittoresque. Cette convergence de constats pourrait nous amener à penser que la gestion différenciée des espaces verts n'est pas une mode passagère mais constitue bien une étape de l'évolution globale de la représentation de la production et de la représentation de la nature urbaine.

CONCLUSION GENERALE



CONCLUSION GENERALE

Les objectifs et les résultats de cette recherche :

Cette étude s'est proposée d'explorer la production d'espaces verts publics contemporains par les services espaces verts des collectivités, notamment un nouveau type d'espace que nous avons qualifié de nature champêtre et sauvage dans la ville. Cette mise en œuvre de parcs a été vulgarisée spontanément, semble-t-il, dans de nombreuses villes françaises comme déclinaison de la pratique d'une gestion dite gestion différenciée. Celle-ci a apporté l'offre d'une gamme d'espaces verts urbains plus variés, du parc sophistiqué jusqu'aux parcs plus naturels et libres d'usages, et a été fondée sur une meilleure prise en compte d'une exigence de qualité environnementale dans la conception et la gestion du patrimoine vert.

Selon les publications techniques nombreuses concernant cette évolution considérable de l'idée de gestion d'espaces verts urbains, ce phénomène, qui a débuté dans les années 90, se réduirait essentiellement à une réponse économique due à la baisse des budgets publics dédiés aux espaces verts urbains, mais aussi à une nouvelle sensibilité à la préservation de l'environnement, tant au niveau local que planétaire, en relation avec l'alerte donnée par le Sommet de Rio et la politique de la ville durable qui en a découlé.

Notre travail de recherche, qui a été pionnier en la matière, a essayé de montrer de façon avec laquelle à la faveur de ces événements extérieurs politiques et économiques les ingénieurs des villes ont exprimé des projets contemporains artistiques et scientifiques de parcs publics. Ceux-ci ont été influencés par un contexte européen culturel précis des années 70-90, notamment par l'évolution des pratiques des gestionnaires dans certaines villes nord-européennes.

Parallèlement, nous nous sommes intéressés à la perception de ces mêmes espaces par le public, qui, semble-t-il, a été peu consulté et rarement informé de la construction de ces parcs de nature champêtre et sauvage dans la ville. Certains usagers ont confirmé leur fréquentation exclusive de ce type de parcs publics.

Dans un premier chapitre, en l'absence de recherches scientifiques concernant la gestion différenciée dans les villes, nous avons exploré les différentes représentations des mots « sauvagerie » et « campagne », aux sens figuré et propre, par les chercheurs tant scientifiques qu'artistes, anthropologues, philosophes et paysagistes. L'objectif était de mieux cerner les définitions et les représentations multiples de ces deux notions, de dégager les archétypes de nature et les débats pluridisciplinaires contemporains, susceptibles d'avoir influencé consciemment ou inconsciemment les ingénieurs de ville dans leur construction de nature, et le public dans ses représentations et ses attentes de cette même nature.

En particulier, nous avons montré que cette nature sauvage, au sens scientifique, n'avait jamais existé, en milieu urbain ou non, sinon par absence de l'homme, et par là-même de la ville. Au sens plus large, le sens de « nature sauvage » est admis en tant que nature spontanée, acclimatée et en toute alliance avec l'homme. Ce constat a permis de souligner que le sujet même de cette étude consistait à étudier moins les pratiques des ingénieurs des villes tels qu'ils l'entendaient que les images, les symboles, les motivations et les références latentes de

ces gestionnaires lors de leur construction d'une nature anthropisée sous contrôle de techniciens qu'ils qualifient de naturelle ou sauvage.

De plus, nous avons montré que le rapport de l'homme à cette nature sauvage s'était culturellement construit et avait varié dans l'histoire entre une idée de nature diabolisée jusqu'au XVII^e siècle, un sentiment de nature idéalisée par les romantiques au XVIII^e siècle puis par le courant philosophique transcendantaliste du Nouveau Monde au XIX^e siècle, enfin une valeur refuge et un repère onirique dans une société contemporaine qui ne détient plus d'espaces sauvages. Dès lors, nous comprenons mieux comment les notions de « domestique » et de « sauvage » constituent le support d'une telle ambiguïté sémantique dans la représentation de nature et comment les ingénieurs de villes ont été inconsciemment inspirés par le thème de la nature sauvage sur le plan culturel.

Cherchant à explorer l'idée de l'espace champêtre dans la ville, nous avons ensuite noté que la campagne, à l'origine pays plat, cultivé, désigne aujourd'hui l'ensemble des espaces cultivés ou en friche, situés indifféremment dans les plaines, les montagnes ou les périphéries urbaines. Dans ce contexte, parler de campagne urbaine ou de parc champêtre urbain prend tout son sens.

Puis nous avons souligné que la campagne avait constitué un thème récurrent d'inspiration des artistes, notamment avec l'idylle pastorale du XVII^e siècle qui s'est accompagnée de créations de schèmes de la campagne arcadienne, indéracinables dans notre histoire européenne. De nos jours, cet espace en cours d'enfrichement devient un lieu de loisirs potentiel des urbains, un refuge hors la ville. Ce constat nous permet de mieux comprendre comment les terrains ruraux disponibles dans le cadre d'agglomérations peuvent éventuellement être transformés en parcs champêtres à destination des aménités urbaines, mais aussi comment l'idylle champêtre peut être une référence permanente des créateurs de jardins publics et des amateurs usagers des jardins.

De façon plus générale, nous avons souligné que la distinction entre les espaces urbains, champêtres et sauvages relevait de problématiques dépassées dans la mesure où les limites géographiques entre ces notions s'avéraient floues et que de nouvelles formes de nature embrassant simultanément toutes ces désignations avaient émergé dans les villes contemporaines comme les jardins familiaux, les parcs agricoles, les espaces de nature sauvage ou champêtres comme déclinaison possible de la gestion différenciée que nous avons étudiés ici.

Ayant exploré ce contexte culturel général autour des notions de parcs de nature champêtre et sauvage issus de la gestion différenciée pratiquée par les villes depuis les années 90, nous avons posé nos hypothèses de recherche concernant le contexte culturel d'émergence de cette nature paradoxale, les références esthétiques de ces nouvelles formes paysagères, les modèles de construction physique de ces nouveaux jardins et le type de représentation de ces espaces de nature par les usagers. Nous avons défini les outils et les méthodes scientifiques de recherches bibliographiques, d'enquêtes, d'analyse et de structuration des résultats afin d'apporter une garantie de rigueur aux résultats démontrés.

Dans un deuxième chapitre, nous avons étudié la généalogie de la mise en œuvre de la gestion différenciée en France, notamment en étudiant les prémisses de ce mouvement en Europe puis les modes de sa vulgarisation dans les villes.

En outre, nous avons souligné l'apparition dans les années 70 d'un système critique de la gestion horticole, intensive et souvent banalisée des espaces verts des années 60-70 par les acteurs urbains, dont les ingénieurs des villes, imprégnés de référents politiques, écologiques, paysagistes et philosophiques mais convergeant vers une même utopie de société écologiste. Parallèlement, nous avons montré comment des programmes de gestion des espaces verts « plus proches de la nature » avaient éclos dans les villes du nord de l'Europe comme la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas, dès les années 70, comme réponse à une demande politique et sociale et comme résultat d'une prédominance d'une culture scientifique dans l'idée de nature urbaine. Cette politique environnementale menée par les ingénieurs des services espaces verts s'est révélée souvent ambitieuse en cherchant à mettre en œuvre une gestion naturaliste globale fondée entre autres sur une urbanisme de corridors écologiques, une revalorisation de la flore spontanée, une création de réserves naturelles faunistiques et floristiques urbaines afin d'enrayer les nuisances environnementales apportées par un traitement de la nature urbaine comme espace construit, géré de façon intensive, donc au maximum de l'anthropisation.

Cette nouvelle représentation européenne de la nature ne sera partiellement diffusée dans les villes françaises que quinze ans plus tard, sous l'impulsion initiale des directeurs des services d'espaces verts d'Orléans, de Rennes et de Paris qui ont à leur façon proposé de nouveaux modèles de nature urbaine plus respectueux de l'environnement et en rupture avec l'horticulture traditionnelle pratiquée depuis vingt ans. En 1993, cette mouvance du paysage a été officialisée et nommée « gestion différenciée » par les 200 villes qui la pratiquaient pour des motivations et selon des modalités diverses. Cette sensibilité à l'écologie est affirmée à partir de 1995 et relayée à une échelle planétaire par le paradigme de ville durable, issu du Sommet de Rio de 1992. En parallèle, la conception de projets paysagers par les villes s'est imprégnée de cette nouvelle philosophie en proposant des espaces cultivant l'idée de nature champêtre et sauvage sur le mode scientifique, artistique et symbolique.

Nous avons montré aussi que cette mouvance contemporaine s'était vulgarisée spontanément dans le monde des ingénieurs, indépendamment d'une commande politique d'espaces verts alternatifs et d'une recherche d'enquête exhaustive sur les modifications éventuelles de la demande sociale urbaine en paysage et en nature. Cependant, les gestionnaires des villes auraient répondu aux nouvelles contraintes économiques des budgets publics en développant leurs champs de compétence vers l'écologie en adéquation avec l'idéologie environnementaliste planétaire. Malgré les motivations divergentes et multiples des ingénieurs des villes, nous avons expliqué comment les gestionnaires de patrimoine vert, de cultures diverses, techniques, urbanistiques, scientifiques, artistiques avaient su se fédérer pour participer à l'utopie du paradigme de la durabilité comme expression d'une recherche de nature refuge dans une ville perçue comme un territoire en péril.

Dans une troisième étape, nous nous sommes demandés quelles pouvaient être les origines conceptuelles de la gestion différenciée dans l'histoire, notamment les influences scientifiques et artistiques susceptibles d'avoir influencé consciemment ou inconsciemment les ingénieurs des services espaces verts des villes dans leur représentation de la nature jardinée.

D'une part, nous avons montré comment les conditions principales d'émergence de la gestion différenciée étudiées au chapitre 2 rappelaient le contexte culturel d'apparition du *wild garden* au XIX^e siècle en Angleterre. Tout se passe comme si dans les deux cas, dans la période 1880-1900, puis dans les années 1960-1990, un excès de pratiques horticoles intensives et d'académisme formel paysager, de recours aux plantes exotiques et aux dernières technologies avaient entraîné des jardiniers pionniers à remettre en cause les modèles contemporains de jardins puis à proposer en réaction des modèles de jardins plus rustiques, intégrés à leur environnement, fondés sur les savoir-faire traditionnels du jardin et sur une esthétique champêtre et sauvage. Ce type de jardins donne un certain ancrage aux valeurs naturelles que la croissance des années 70 ou l'industrialisation de la fin du XIX^e siècle avaient occultées.

D'autre part, nous avons démontré que ces deux mouvements de jardins dans l'histoire avaient cherché à mettre en scène la nature sur le plan esthétique, tout en essayant d'apporter une certaine dimension écologique à leur espace de nature, sans pour autant viser une rigueur scientifique dans leur démarche. Les compositions des jardins des jardiniers anglais, William Robinson et Gertrude Jekyll et celles de la majorité des ingénieurs des services d'espaces verts de villes un siècle plus tard déclinent toutes deux les ambiances rurales de la campagne et sauvages de la forêt, en adoptant le principe d'intervention minimale du naturaliste. Elles exploitent les espèces spontanées locales ou les essences exotiques acclimatées au port naturel, pêle-mêle, sans chercher une rigueur botanique ou écologique au choix des espèces. Les présentations végétales miment l'espace naturel par leurs formes et leurs associations et s'interpénètrent avec la campagne cultivée ou sauvage. Des harmonies colorées inspirées de la nature sont savamment travaillées en référence à la peinture impressionniste.

Cette étrange ressemblance nous a permis d'attester une certaine parenté entre les deux mouvements. Bien que les pionniers de la gestion différenciée n'aient pas cité l'inspiration éventuelle du *Wild garden* ni de toute autre source, nous pouvons avancer que la gestion différenciée des années 1990-2000 pourrait trouver une origine culturelle et conceptuelle latente dans le courant du *wild garden* anglo-saxon du XIX^e siècle.

Cependant, nous avons souligné en complément que cette réapparition d'une mouvance contemporaine proche du *wild garden* s'était métissée de nouvelles valeurs environnementales imprégnées du paradigme de la ville durable. Au début du XXI^e siècle, ce mouvement prend sens à l'échelle des agglomérations, dans un milieu urbain qui présente autant de potentiel biologique que la campagne déperissante, gérée par un réseau d'initiatives éclectiques qui trouvent dans ces valeurs environnementales des raisons d'agir pour produire des villes habitables sur le mode naturaliste.

Dans une quatrième partie, nous nous sommes intéressés à la construction matérielle des parcs de gestion différenciée, notamment aux parcs de nature champêtre et sauvage, en tentant de comprendre les intentions, les champs de compétence, les nouveaux principes mis en œuvre pour l'élaboration des formes paysagères et le suivi de leur gestion. Dans ce vaste champ d'étude, nous avons particulièrement exploré la construction de deux parcs emblématiques de la gestion différenciée de la ville de Montpellier, le parc Méric et le Parc de la Lironde, choisis pour leur contexte géographique et politique ainsi que leurs compositions nettement différentes.

La généalogie de leur réalisation a montré que les motivations de construction des gestionnaires des villes étaient partagées entre des intentions artistiques et scientifiques. En effet, on retrouve ces deux composantes tant dans le choix du parti d'aménagement, fondé sur une mise en scène des formes de nature champêtre et sauvage tout en adoptant une attitude de naturaliste que dans la gestion, reposant sur la diversification des entités paysagères et des

milieux, enfin que dans leur animation sous forme de signalétiques et de visites guidées montrant les deux aspects des jardins.

Dans ces deux cas de figure, la commande politique n'a donné aucune directive précise en l'absence d'un programme défini pour les sites, mais a exprimé le souhait d'intervention minimale avec petits budgets. Il semble que les ingénieurs aient trouvé une certaine opportunité dans ces espaces en attente pour expérimenter de nouvelles méthodes de conception et concrétiser leurs nouveaux référents d'une nature plus champêtre et sauvage dans la ville. De façon paradoxale, les élus ont adhéré à ces projets après coup, en validant les effets paysagers d'une telle nature et en les médiatisant comme supports d'une nouvelle politique de « ville durable ».

Bien que les références naturalistes et durables soient récurrentes dans les intentions de construction, nous avons souligné que les démarches de réalisation et de gestion ne recouvraient aucune rigueur scientifique telles qu'elles sont pratiquées dans les plans de gestion des réserves nationales.

L'exemple de ces deux parcs nous a permis de distinguer deux types de parcs naturels issus de la gestion différenciée selon leur pôles de référence de nature dominant : d'une part, le pôle pictural de parcs qui s'appuient sur la mise en scène de l'idylle arcadienne et une gestion naturaliste servant avant tout la symbolique et l'esthétique de campagne ; d'autre part, le pôle naturaliste où l'idée de la nature « vierge » est exprimée par l'esthétisation des bois et le développement spontané des milieux biologiques présents.

L'illustration avec des parcs de gestion différenciée dans d'autres villes a permis de valider ces constats au niveau des parcs de nature champêtre et sauvage produits par les ingénieurs des villes françaises dans les villes françaises dans leur propre cité.

Enfin, ces modèles de "parc de campagne ensauvagé" ou d'espaces naturels champêtres pratiqués encore rarement aujourd'hui dans les villes ouvre une voie éventuelle pour la vocation des terrains agricoles périphériques à l'abandon, convertis traditionnellement en réserve foncière à urbaniser et à verdir. Adapté à une implantation en couronne rurale, ce type de projet, viable économiquement, socialement et écologiquement constituerait une alternative au patrimoine vert historique, à l'espace vert de proximité, au boisement aménagé dans une même lignée que la typologie de "parc de campagne" conceptualisé par P. Donadieu.

De façon plus générale, nous pouvons observer que le type de "parc de campagne ensauvagé" instituerait corrélativement un point de vue paysager et un point de vue scientifique. Alors dans cette hypothèse, les faits de nature et de campagne, et leur sens, l'environnement et le paysage, l'écologie et le symbolique tenteraient de se correspondre, rompant dans le même élan leurs dissociation typique de la société occidentale contemporaine. A. Berque pourrait parler de "figure écologique prête à migrer au plan des symboles". De telles pratiques auraient un sens profond, celui d'une "écosymbolique où la réalité sensible s'ancre dans la réalité factuelle de l'environnement" et par conséquent d'une "vérité physique qui évoluerait en source nouvelle du sens de nos milieux".³³

³³ A. Berque, « Une certaine conception du paysage », in *Atlas des paysages ruraux de France*, J.P. Monza, 1992, p 112.

Dans une cinquième partie, nous avons confronté l'intention de conception de ces mêmes parcs à leur représentation par leur public afin de vérifier l'appréciation des usagers sur ces espaces alternatifs et les motivations de leur fréquentation.

A la mesure de notre enquête par entretien qualitatif, nous avons essayé de montrer l'adhésion d'une certaine catégorie de Montpelliérains à ce type d'espace. Les citoyens interrogés ont exprimé leur désir d'échapper à l'univers urbain dans un jardin-paysage globalement conforme à une idée de nature contradictoire, inspirée essentiellement par des archétypes récurrents dans l'histoire comme le sauvage et l'idylle arcadienne, mais aussi des écosymboles contemporains en cours de conditionnement paysager comme la demande de spectacle de nature en ville. Ces deux parcs ont été largement identifiés comme alternatifs aux parcs urbains et désirés comme tels. Ce public ne se reconnaît pas dans les parcs traditionnels urbains, construits, équipés et policés et s'identifie volontiers comme appartenant à un groupe de citoyens en marge de la population pour ses aspirations de nature.

Aussi, nous avons pu souligner une correspondance entre ces constructions précises de parcs selon la philosophie de la gestion différenciée et leurs représentations par leur usagers : un public commun en marge par rapport aux parcs traditionnels, antidotes de la ville qui permettent des usages libres et variés, une sociabilité spécifique entre amateurs qui se reconnaissent et une relation différente symbolique à la nature sauvage et champêtre.

D'autre part, nous avons relevé une distinction entre deux types de représentations de ces parcs de nature sauvage et champêtre : une référence dominante à la campagne pittoresque à connotation bourgeoise avec une composition de domaine privé accompagnée d'espaces évoquant les terrasses de vergers, les prairies fleuries et une campagne ensauvagée à connotation plus populaire représentant les chemins creux, les lisières, les berges de rivières. Ces deux imaginaires rencontrent un public commun ou spécifique.

Si l'on resitue ces résultats partiels et localisés géographiquement dans le contexte général de la demande sociale contemporaine de nature et de paysage, on peut constater que les études des représentations des parcs montpelliérains vont dans le sens des dernières observations nationales. En effet, les études contemporaines de demande sociale ont permis de montrer d'une part une adhésion majoritaire aux formes de nature produites comme les prairies fleuries, les vergers, les lisières, les forêts, d'autre part un désintérêt pour la nature sophistiquée traditionnelle des villes au profit d'une nature aménagée de façon naturelle dans le cadre d'un jardin urbain, d'une recherche d'espace de liberté évoquant la campagne et de plus en plus la nature sauvage, ce qui a permis d'apporter une caution à notre étude mais aussi d'élargir le débat sur la remise en cause de l'espace vert traditionnel au niveau national. Ces résultats nous amènent à poser l'hypothèse que les usagers des parcs étudiés qui affirmaient leur désir de fuite symbolique du milieu urbain, des espaces verts construits et leurs préférences pour des formes naturelles de végétation sans apparent impact de gestionnaires pourraient potentiellement être des pionniers ; non seulement d'un public minoritaire et fidèle comme relevé dans l'étude de nos parcs, mais aussi d'un public éventuellement plus majoritaire, aujourd'hui non averti de l'existence de tels parcs ou moins proche géographiquement des quartiers qui abritent ces types de parcs encore rares et peu dispersés. La fréquentation des parcs naturels issus de la gestion différenciée relèverait d'un tournant de la demande sociale en faveur d'une nature urbaine plus « naturelle » et non d'une mode fugace. Cependant, le but de l'analyse qualitative des représentations des parcs étudiés n'ayant pas consisté dans cette étude à analyser quantitativement ce public potentiel, nous ne pouvons apporter de garantie à cette hypothèse.

Cette nouvelle nature produite par les villes est susceptible de répondre en effet aux différentes sphères d'attentes de nature de la demande sociale et de signification relevées par Y. Luginbühl au niveau national: une capacité à évoquer une nature vierge lointaine, une nature matérielle proche, recomposée comme étant conforme à l'idée d'une nature naturelle, un spectacle de la vie naturelle incarnant un nouveau désir de pittoresque écologique.

Les limites et les champs d'étude de ce travail :

De façon générale, nous gardons à l'esprit que cette thèse de doctorat aborde des problématiques généralistes expliquant l'essence de la gestion différenciée, en particulier l'histoire des jardins à travers le parallèle entre le *wild garden* et les parcs de nature sauvage et champêtre, l'étude des formes du paysage produit et les représentations sociales de ce paysage. Cette étude a de fait emprunté de nombreux concepts à d'autres disciplines, tout en ayant une approche toujours centrée sur la notion polysémique de paysage. Cependant aucun chapitre n'a été traité en tant qu'expert de l'histoire des jardins, ou encore d'ethnologie ou de sociologie, ces sujets ne relevant ni strictement de l'objet de la thèse, ni de mes compétences

Volontairement des thèmes d'actualité, liés de fait globalement à notre sujet de la production d'espaces verts publics, n'ont pas été abordés pour rester centrés strictement sur nos hypothèses de recherche :

- Nous aurions pu étudier l'existence d'autres courants de création de paysages dits naturels, de références sauvages et champêtres, mis en avant entre autres par des agences libérales de paysage, notamment celles de Gilles Clément, Gabriel Chauvel, de Michel Desvignes ...qui ont interprété à leur façon ces idées de nature. Nous n'excluons pas l'idée d'interférences entre les productions de nature par les villes et les réponses des commandes publiques de nature par ces paysagistes libéraux. Cependant, il nous a semblé que l'étude de la gestion différenciée pratiquée exclusivement dans le monde des ingénieurs horticoles, agronomes et paysagistes de villes présentait un réseau d'influences et une culture particulière qui justifiait une thèse sur la problématique de la gestion différenciée. Cependant, une étude ultérieure sur les notions de sauvage et de champêtre dans la création paysagère contemporaine aurait permis de confronter les logiques et les référents des différents acteurs du paysage urbain.

- Nous pouvons aussi citer la problématique de l'insécurité dans l'espace public, première critique des citoyens dans les réunions publiques. En effet, même si les usagers du Parc Méric et du Parc de la Lironde ont largement mentionné que ces lieux donnaient un sentiment de sérénité et de sécurité, il est certain qu'une généralisation d'une nature de référence sauvage et champêtre, à végétation « foisonnante », rendrait aléatoire le contrôle effectif des visites et des pratiques dans le patrimoine vert public dispersé et vaste des villes: Montpellier comprend par exemple 500 hectares d'espaces verts répartis dans toute la ville. Une étude ultérieure pourrait explorer la faisabilité de la construction de parcs champêtres et sauvages dans les quartiers socialement difficiles pour valider l'opportunité de leur généralisation géographique.

- Nous pouvons mentionner la grande difficulté de gestion d'un patrimoine vert toujours en extension dans les villes. Une ville comme Montpellier doit gérer 700 points d'intervention et une extension de 20 hectares par an. Aussi cette étude conforte-t-elle l'idée qu'une gestion de type extensif a permis de produire des types de paysages plus libres, appréciés par un nouveau public. Cependant, une étude plus technique pourrait permettre de connaître la limite d'acceptabilité de la gestion minimale des espaces verts par le public pour maintenir le sentiment d'harmonie et de sécurité.

Dans les second, troisième et quatrième chapitres, nous avons orienté nos études sur les représentations écrites des praticiens de la gestion différenciée puis des créateurs du *Wild garden* anglo-saxon pour déduire les références idéologiques, scientifiques, esthétiques dans leurs désirs de production de nature sauvage et champêtre. En effet, cette étude explore avant tout le contexte et la signification culturelles de la gestion différenciée. Cependant, nous n'avons pas cherché à analyser le décalage ou la continuité entre les intentions de ces concepteurs et la production matérielle des jardins. Ce thème pourrait être l'objet d'une étude ultérieure.

Nous attirons l'attention par ailleurs sur les limites conceptuelles et méthodologiques de ce travail, notamment sur les choix géographiques des sites:

- le choix de sites conçus et gérés par une équipe d'ingénieurs du service des espaces verts de la ville de Montpellier, dans laquelle l'auteur de cette thèse exerce sa profession, ce qui apporte un certain biais sur la distance à prendre par rapport à l'objet d'étude dans le cadre de la recherche. Cependant ce travail repose sur le principe de la recherche- action où le chercheur est acteur et donc impliqué. Cette condition a permis une analyse sociale mais aussi une observation de terrain. Il s'agissait de parcourir les lieux, de détecter les situations significatives d'évolutions en cours, d'être témoins des conflits entre acteurs, de photographier les mêmes sites à diverses saisons, situations privilégiant une présence de tous les jours sur les lieux. De fait, comme l'analyse Y. Luginbühl, « Même en tentant de dépasser les modèles conventionnels et de se dégager de ses propres sentiments esthétiques, il est un moment où l'analyse de terrain, confortée par les résultats de recherches historiques ou l'identification de pratiques locales de la nature, devient fascinante. Elle bat en brèche la neutralité du chercheur, mettant en jeu sa propre sensibilité, l'amenant à admettre qu'il tire de cette observation un immense et profond plaisir. »³⁴ D'autre part, en matière de paysages, les décideurs pas plus que les chercheurs ne peuvent éviter la question de la subjectivité. Tout au plus, cette recherche qui n'avait encore jamais été abordée sur la question cruciale de l'évolution de la production de nature publique urbaine repose-t-elle ici sur des méthodes d'analyses scientifiques propres à une thèse.

- le choix de sites méditerranéens pour étudier finement la gestion différenciée pratiquée dans un service espaces verts, en raison d'un accès facilité à l'observation de toutes les étapes du projet et de gestion des espaces publics ciblés. Nous avons noté la faible représentation des villes méditerranéennes dans la pratique de la gestion

³⁴ Y. Luginbühl, « Quelques avatars de la recherche sur le paysage », in *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*, édition de la maison des sciences de l'homme, Paris, 1995.

différenciée jusqu'alors. En effet, seules des villes comme Gênes, Turin, Montpellier et Barcelone se distinguent de la tradition horticole à ce jour en proposant une gamme d'espaces du plus naturel au plus sophistiqué. Une étude de construction matérielle et symbolique de sites issus de la gestion différenciée au nord de la Loire aurait néanmoins permis de valider les informations plus rigoureusement au niveau national tant dans la construction matérielle que symbolique des parcs de gestion différenciée.

En particulier, Y. Luginbuhl a avancé des résultats d'enquêtes sur la demande sociale de parc à nuancer par un effet régional : « Le regard que portent les populations de l'ouest de la France sur le paysage n'est pas exactement le même que celui des populations du Sud ou de l'est. Par exemple, pour les populations bretonnes interrogées, le modèle paysager de grande nature est plus que d'autres celui de la montagne et en particulier des Alpes. »

Pourtant, une étude de la sociologue Agnès Alessandra, du bureau Crisalide, a exploré la perception de l'identité des jardins méditerranéens pour le compte de L'INRA de la Villa Thuret. En particulier un « focus groupe » étudié dans la ville de Montpellier a fait ressortir que les termes qui illustrent spontanément le paysage méditerranéen sont « les oliviers, les lauriers, les cyprès... et la garrigue, les villages perchés, les minéraux, les épineux.. »³⁵ qui se distinguent nettement des formes paysagères dans les parcs étudiés. L'identité méditerranéenne des espaces étudiés a été rarement évoquée dans les paysages désirés du public étudié. De plus, trois montpelliérains sur quatre ne sont pas d'origine montpelliéraine, mais du nord de la France, ce qui brouille le débat sur les aires géographiques de rapport spécifique à la nature.. Cependant, une étude pourrait montrer si la problématique de la gestion différenciée en milieu méditerranéen se développe de façon spécifique ou représentative de la mouvance nationale et européenne.

- le choix des sites dans des quartiers marqués socialement : il s'agit du niveau local où la représentation est dépendante des rapports sociaux internes à une localité et renvoie davantage à l'histoire locale. Les valeurs attribuées aux différents parcs de quartiers peuvent prendre sens à travers les pratiques sociales, les rapports de voisinage, et les couches sociales les plus représentées. Le choix des deux parcs à Montpellier, l'un dans un quartier de collectifs en devenir à proximité du centre-ville, l'autre dans un quartier de villas bourgeoises aurait pu être complété par l'étude de sites dans un quartier social ou au centre ville historique pour valider les résultats en embrassant potentiellement toutes les couches sociales.

-Le choix d'un site qui présente une dominante picturale et un site à dominante naturaliste. En effet, la gestion différenciée a participé à l'émergence de nouvelles typologies de parcs urbains qui n'ont pas été étudiées comme des espaces publics à dominante agricole, des berges de rivières piétonnes, des boisements aménagés...et qui sont susceptibles de révéler d'autres types de construction et de perception d'espaces de nature champêtre et sauvage. Il aurait été intéressant par exemple de comparer ces études à des enquêtes similaires pour des parcs champêtres et sauvages de toute autre nature comme les « jardins imprévus » de l'île saint Germain, les marais du Parc de Patton ou du Parc de Longs Champs, ou le paysage-bocage du Parc de Bréquigny de la ville de Rennes.

-Le choix de parcs de gestion différenciée de grande surface (Lironde, 5 hectares, Méric, 12 hectares), peu représentatifs du patrimoine vert urbain constitué avant tout

³⁵ Agnès Alessandra, Crisalide, *Représentations des plantes méditerranéennes*, 1999, Antibes, 15p.

de squares de proximité. En effet, la superficie des sites choisis a permis aux concepteurs, puis aux usagers de développer le sentiment de campagne ou de nature sauvage, en variant les formes paysagères et en offrant une diversité de pratiques. Ils constituent 30 % de la surface du patrimoine vert public positionné aux limites de la ville, choisi en premier lieu pour appliquer la gestion différenciée par le service d'espace vert. Cette étude apporte une contribution à la faisabilité de tels parcs à l'échelle de l'agglomération qui devra traiter les îlots de campagne et de nature non cultivée sous forme d'espace public ou semi- public.

Certes, l'enquête de Y. Luginbühl a montré aussi que les Français attendaient de la nature proche un aménagement naturel réinterprété sous la forme d'un jardin public.³⁶ Aussi il nous paraîtrait opportun dans une étude ultérieure de rechercher la faisabilité des squares de quartiers déclinant des thèmes de campagne et de nature sauvage, mais surtout d'apporter aux riverains le même dépaysement, le sentiment d' antidote de la ville, une capacité à la méditation comme cela a été relevé dans les parcs de grande surface étudiés.

Dans le chapitre 5 qui relève de la demande sociale de paysage, nous avons souligné les difficultés de cerner la demande en parcs de gestion différenciée, notamment du fait des difficultés du public à exprimer sa préférence paysagères, du fait de la rareté de ces parcs dans une même ville, mais aussi de l'évidente influence des discours médiatiques ou encore du décalage entre ses représentations et ses pratiques effectives dans ces parcs. D'autre part le mode d'analyse des entretiens qualitatifs aurait pu être complété par :

- une étude quantitative avec un échantillon conséquent pour connaître la fréquence de visiteurs et de visites selon les jours de la semaine et les mois, la provenance et le profil des usagers, la hiérarchisation des motivations de fréquentation, la mesure du poids de toutes les activités pratiquées, la mesure de l'intérêt et du potentiel des services ou des prestations envisagées, la proportion de nouveaux usagers.

Cette étude pourrait conforter cette thèse et apporter aux gestionnaires des éléments quantitatifs plus faciles à médiatiser auprès des pouvoirs politiques que l'analyse qualitative.

- la connaissance des évaluations potentielles de ces parcs par le public qui ne les visite pas. Nous avons vu que le public constitué par les usagers des deux parcs de gestion différenciée à Montpellier fréquentait rarement les parcs urbains traditionnels. Il serait intéressant à l'inverse de réaliser des études d'appréciation des parcs plus horticoles de la ville par son propre public et de la confronter à notre étude. D'autre part, il serait opportun de connaître l'évaluation des parcs de gestion différenciée par les non- usagers pour vérifier la raison de leur non-fréquentation : goût différent pour la nature urbaine, éloignement géographique, méconnaissance des sites, pratiques et échelles de sites non appropriées. Cette enquête seule permettrait de juger de la pertinence de vulgariser ce type de parcs dans les quartiers de villes. Une enquête quantitative rigoureuse menée à l'échelle de la ville nous permettrait de valider cette première piste et de vérifier l'éventualité d'une offre et d'une demande paysagères

³⁶ Y. Luginbühl, *La demande sociale en paysage*, Conseil National du Paysage, Paris, 2001.

fugaces sur ce thème ou d'une construction métaphorique significative de l'idée de nature au XXI^e siècle .

Cette première thèse concernant la compréhension de la mouvance de la gestion différenciée dans les services espaces verts des villes françaises a permis de mettre en évidence d'une part l'émergence de nouveaux modèles de parc naturels d'inspiration champêtre ou sauvage depuis les années 90 et parallèlement l'existence d'un certain public insatisfait de la production de nature urbaine qui adhère à ces nouvelles créations. Ces résultats pourraient contribuer à une prise de conscience des gestionnaires des patrimoines verts des villes sur la signification culturelle de leurs gestes quotidiens et de leur nouvelles motivation à changer l'image de leur production paysagère. Cette prise de conscience pourrait aussi concerner les élus impliqués dans la commande de projets de nature urbaine pour repenser la programmation des espaces verts urbains en fonction de l'évolution de la demande sociale de nature. Nous avons vu que cette étude ouvrait de nombreuses pistes que des thèses spécialisées en écologie ou en sociologie concernant la gestion différenciée pourraient explorer pour maîtriser mieux ce tournant dans l'évolution de la production et de la représentation des paysages urbains et péri-urbains.

Récapitulatif des illustrations :

Schéma 1 ; La problématique de la thèse P.7

Schéma 2 ; La généalogie de l'idée de gestion différenciée dans les services d'espaces verts de la ville : la démarche d'analyse, P. 61

Schéma 3 ; La filiation entre *le wild garden* anglo- saxon du XIX ° siècle et la gestion différenciée du XX ° siècle : la démarche d'étude, P.63

Schéma 4 ; La construction matérielle des parcs de gestion différenciée dans les services d'espaces verts de la ville : démarche d'analyse, p. 68

Schéma 5 ; La construction symbolique des parcs de gestion différenciée à Montpellier : protocole d'enquête, P.72

Schéma 6 ; Chronologie de l'émergence de la gestion différenciée dans les services d'espaces verts, P.130.

Schéma 7 ; Du *wild garden* à la gestion différenciée : parallélisme et spécificités, P.165

Schéma 8 ; La gestion différenciée dans le service d'espaces verts de la ville de Montpellier : Les étapes de la construction matérielle des 2 parcs publics, P. 230

Schéma 9 ; La représentation des parcs issus de la gestion différenciée : l'exemple de deux sites de la ville de Montpellier, P.271.

Schéma 10 ; Les parcs de nature champêtre et sauvage issus de la gestion différenciée : Confrontation des constructions matérielles mise en œuvre par les gestionnaires et les constructions symboliques des usagers des sites de dominante picturale et naturaliste, P.274

Planche photos 1 : La naturalisation des espaces verts urbains depuis les années 90, P.8

Planche photos 2 : Expériences d'espaces verts naturalisés des villes d'Europe du Nord, P. 94.

Planche photos 3 : La nature publique dans la ville de Rennes, P. 99

Planche photos 4 : L'évolution des logos pour désigner la gestion écologique en France, p. 131.

Planche photos 5 ; Les jardins anglais à la fin du XIX ° siècle : une priorité donnée à la technique et à la sophistication, p. 138

Planche photos 6 : Les formes de nature sauvage et champêtre proposées par G. Jekyll et W. Robinson, P. 148

Planche photos 7 : la couleur dans les jardins de G. Jekyll, P.156

Planche photos 8 : Images analogiques entre la gestion différenciée et le *wild garden*, P.164

Planche photos 9 : Le patrimoine du Mas Méric interprété par le peintre impressionniste F. Bazille, P. 177

Planche photos 10 : Vue aérienne et panoramique en 1992 ; composition du Domaine de Méric, p. 180.

Planche photos 11 : Le parc Méric, les différentes entités paysagères, 2000- 2003, P. 188

Planches photos 12 : Traces de la folie de la Lironde, P. 200

Planche photos 13 : Traces du Domaine de la Haute Lironde du XIX ° siècle, P. 203

Planche photos 14 : Vue aérienne du Parc de la Lironde lors du terrassement des 2 bassins de rétention, 1992, P.210

Planche photos 15 : Le Parc de Lironde, les différentes entités paysagères, 2000, P. 216

Planche photos 16 : Le parc de la Lironde, les ambiances paysagères du sauvage et du champêtre, P. 217

Planche photos 17: Illustration des usages au Parc Méric, P. 253

Planche photos 18 : Illustration des usages au Parc de la Lironde, P. 266

PLANS :

Plan de situation des 2 sites d'études de la Ville de Montpellier, P. 66

Esquisse d'aménagement du Mas Méric proposée par la Ville de Montpellier en 1992, P. 183

Plan projet de la ZAC des jardins de la Lironde, C. de Porzamparc, 1990, P. 207

Esquisse Parc de la Lironde, projet service d'espaces verts, 1991, P. 215.

BIBLIOGRAPHIE

Allain Y.M. , « La gestion différenciée, nouvelle mode ou retour aux sources », in *Paysage et aménagement* n° 31, juin 1995.

Allain Y.M., « La ville, un territoire nouveau pour la nature ? La gestion différenciée en Europe » in *Sauvages dans la ville*, JATBA- 1996, Vol. XXXIX.

Association Internationale des Entretien Ecologiques, *Actes du colloque de la gestion écologique des parcs et jardins publics et privés*, 150pp, 12-14 mars 1990, Cahier de l'A.I.E.E. n°29, Février 1992.

Association Ingénieurs des Villes de France, Groupe de travail espaces verts, *Les Services espaces verts et le développement durable*, 50p., mai 1997.

A.I.V.F, C.N.F.P.T., *Actes du colloque européen "Vers la gestion différenciée des espaces verts "*, Strasbourg, 24, 25, 26 octobre 1994, édition C.N.F.P.T, Dijon, 1995.

A.I.V.F, C.N.F.P.T, *Actes du colloque européen « De la gestion différenciée au développement durable »*, Strasbourg , 6-7 juin 2000, édition E.N.A.C.T, Montpellier, 2001.

A.T.E .N, *Etudier la fréquentation dans les espaces naturels : méthodologie*, Montpellier, Janvier 1999 , 62 P.

Baridon M., *Les jardins*, R. Laffont,1998 , Paris.

Berque A., *Nature et artifice*, Gallimard, Paris, 1986.

Berque A., Conan M., Donadieu P., Lassus B., Roger A., *Mouvance, cinquante mots pour le paysage*, Editions de la Villette, Paris,1999.

Blanchon B., « Les paysagistes en France depuis 1945 », in *Espaces publics modernes*, Le Moniteur, Paris, 1997.

Chomentowski w., « Perception des espaces verts à Orléans », in *Paysage et Actualités*, janvier 1985.

Clément G., *Le jardin en mouvement*, Paris, Pandora, 1990.

Clergeau P., *Biodiversité en milieu urbain*, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 2000.

Département Seine Saint Denis, Service espaces verts, *La gestion harmonique des parcs, une expérience de reconquête d'un équilibre naturel*, 70p, 1991.

Defrance L., interview de P. Lhoumeau, « L'art d'accommoder les prouesses de la nature », in *Paysages Actualités*, n° 237, Mars 2001.

Donadieu P., *Campagnes urbaines*, Arles, Actes Sud, E.N.S.P, 1998.

Donadieu P., *la société paysagiste*, ENSP, Versailles, 2001.

Donadieu P., Fleury A., « L'agriculture, une nature pour la ville », in *les Annales de la recherche urbaine*, n° 74, pp. 31-39.

Douvre C., J. Roy, “ Vers la gestion différenciée des espaces verts ”, Strasbourg, in *Le génie urbain*, janvier 95 .

Dubost F., *Les jardins ordinaires*, l'Harmattan, Paris, 1997.

Fayat C., Diard L., “ La biodiversité dans la ville ”, in *Génie urbain*, mai 1998.

Garraud C., l'idée de nature dans l'art contemporain, Flammarion, Paris, 1994.

Hervieu B., Viard J., *Au bonheur des campagnes*, Edition de l'Aube, La Tour d'Aigues, 1996.

Hunt J.D., *L'art du jardin et son histoire*, ed.O. Jacob, Paris, 1996.

Jekyll G., *Wood and Garden*, Longmans Green, Londres,1899

Jekyll G., *Lilies for English gardens*, Country life, Londres, 1901.

Jekyll G., *Couleurs et jardins*, édition Hersher, Paris, 1989, traduction S. Gleize, édition originale *Colour in the Flower garden*, Londres, 1908.

Jovet P., « Paris, sa flore spontanée et sa végétation », VIIe Congrès International de Botanique, Paris- Nice, « La Nature quand même », in *Sciences et Avenir*, n°25, p 46- 53.

Kaloara B., *Le musée vert*, L'Harmatan, collection « environnement », 1993.

Kaloara B., "Le culte contemporain de la nature", in *Nature en tête*, G.H.K, eds, 1996.

Le Dantec J.P., *Jardins et paysages*, Larousse,1996.

Legrand P., “ Gestion différenciée des espaces verts ”, in *Metropolis*, n° 103 “ humeurs ”, 1995.

Larrère C. et R., *Du bon usage de la nature*, édition Aubier, Paris, 1997.

Le Roy L.G., « Principes écologiques qui devraient régir jardins et paysages » , in *Le jardin, lectures et relations*, Yellow Now, Bruxelles, 1977.

Lhoumeau P., “ la relativité esthétique ”, in *Génie urbain*, sept- octobre 1998.

Lizet B., « Au jardin d’Athis, portrait de Paul Jovet », in *Sauvages dans la ville*, JATBA-1996, Vol. XXXIX.

Lizet B., Dubost F., « Pour une ethnologie du paysage », in *Paysage au pluriel*, Collection Ethnologique de la France, Cahier 9, Editions de la Maison des Sciences de l’Homme, Paris, 1995.

Luginbühl y., *La demande sociale de paysage*, Rapport au conseil national du paysage, Ministère de l’Aménagement, du territoire et de l’environnement, 2001.

Maleyx J.N., Dupouey C., *Les Hauts -de -Seine ou la nature au cœur de la ville*, Conseil Général des Hauts- de- Seine, 2000.

Olivier L., Chauvet M., *la biodiversité enjeu planétaire : préserver notre patrimoine génétique*, Paris, Sang de la Terre, 1993.

Paysage-Actualités supplément n°166, Actes du séminaire "Les espaces verts urbains, la différence écologique", Rennes 7-8 octobre 93, Mars 94.

Racine M., *Créateurs de jardins et de paysages en France du XIXème et XXème siècles*, Actes Sud, 2002.

Rennes District, AUDIAR, *Code vert, pour des espaces verts plus naturels dans l’agglomération rennaise*, 53 P., Rennes, 1995.

Rumelhart M., Chauvel G., Jardins publics, jardins mécaniques, 33p., in *Paysage et aménagements n°30, février 1995*.

Rumelhart M., « Pour un jardin public écologique, Reportage dans le quotidien végétal des villes et des banlieues, pp. 57-68, in L.M. Rivière, *La plante dans la ville*, ouvrage collectif, INRA, Paris, 1997.

Robinson W., *The English flower garden*, London, First published 1883.

Robinson W., *The wild garden*, Sagapress, Portland, Etats Unis, 1994; London, first published 1870.

Roger A., *Court traité du paysage*, Editions Gallimard, 1997.

Sansot P., *Jardins publics*, Petite Bibliothèque Payot, Lonrai, 1995.

Terrasson F., *La peur de la nature*, Sang de la terre, Paris, 1988.

Ville de Rennes, service des jardins, *Les espaces verts à Rennes, le code qualité*, supplément au Rennais n°239, 11P., décembre 1993.

ANNEXES

ANNEXE1:

Guide d'entretien à destination des usagers du parc Méric à titre d'exemple

1 - Les renseignements de base

Sexe,
Age,
Profession et lieu de travail.

Depuis combien de temps habitez-vous ici ?
Etes-vous né ici ? Dans quel quartier ?
De quel endroit venez-vous ?

2 - Les loisirs

Si vous avez du temps pour les loisirs, quel loisir pratiquez-vous ?

Quoi ? Sport,
 Promenade,
 Repos,
 Pique-nique,
 Observation faune, flore,
 Randonnées.

Où ?	- dans un square urbain,	- à la campagne,
	- dans un poumon vert,	- dans les Cévennes,
	- au bord du Lez,	- dans la garrigue.
	- au zoo,	
	- à la plage.	

3 - le cadre de vie.

Pourquoi vous êtes-vous installé dans le quartier de l'Aiguelongue ?

En un mot, ici, c'est plutôt :

- la campagne,
- la nature,
- la nature sauvage,
- une couronne verte,
- un quartier urbain.

cet endroit a -t-il quelque chose de particulier ?

4 - Le parc Méric

Pratiques :

Connaissez-vous le parc Méric ?

Que pouvez-vous m'en dire ? aujourd'hui ?

Parlez-moi de ce parc par rapport aux autres que vous connaissez ?

Que peut-on y voir ?

Agriculture : ouvrier agricole, champs, vergers, prairie, moisson, semis.

Art : cartes postales, photos, peintures.

Nature : bois, fleurs, eau, garrigue, animaux, oiseaux.

Jardins : chemins, arbres exotiques, bancs, jeux, aire pique-nique, panorama, paysage.

Quels usages y pratiquez-vous ?

Promenade à pied, promenade de chiens, accompagner les enfants, jogging... ?

Quelles expériences artistiques ou émotionnelles sont associées à vos promenades ?

Qu'est-ce qui vous attire dans cet endroit ? Quel est votre coin préféré ? pourquoi ?

Prairie, verger, terrasse, jeux, bois, berges, oiseaux, calme, l'espace, la vue sur la ville, campagne, la nature.

Qu'est-ce qui vous plaît le moins ?

Etes-vous attaché à cet endroit ? pourquoi ?

Ce parc vous inspire t-il des sentiments de peur, de sérénité ?

A quelle saison préférez-vous vos visites ? pourquoi ?

Trouvez-vous cet espace ludique pour les adultes ? pour les enfants ?

Trouvez-vous cet espace écologique ?

L'importance de la faune, la flore sauvages ?

Trouvez-vous que cet espace ressemble à la campagne montpelliéraine, à la nature méditerranéenne ?

Quelles sont les interventions de la Mairie ?

Ce parc est-il construit ?

Quelles odeurs/bruits retenez-vous du site ?

Avez vous l'impression que ce site ressemble aux autres parcs urbains ?

Qu'a t-il de particulier ?

Ce parc incite-t-il à la sociabilité ? Rencontrez-vous des usagers ?

Pensez-vous que quelque chose peut menacer cet endroit ?

- intensification de l'entretien,
- enfrichement,
- fréquentation des urbains,
- construction des abords.

Quels pourraient être à votre goût les évolutions possibles pour le parc Méric ?

5. Rapports au changement :

- Connaissez-vous le parc Méric quand il était un mas agricole privé ? Avez-vous vu des peintures, des photographies de ce mas à l'exposition Bazille en 1992 ?
- A t-il changé ?
- Comment était-ce autrefois ?
- Que pensez de ces changements ?

6. Histoire :

- Connaissez-vous la vie des anciens propriétaires ?
- Les peintures de F.Bazille ?
- Avez-vous vu l'exposition F.Bazille au musée Fabre ?
- Etes-vous venu aux journées portes ouvertes en 1991 ?
- Si oui, pensez-vous que les peintures ressemblent au parc actuellement ?
- Trouvez-vous ce site lié à l'impressionnisme ?

7. Les parcs champêtres en général :

- Fréquentez-vous les espaces verts urbains ? En ville ? Dans votre quartier ?
- Connaissez-vous d'autres parcs dans ce style, en périphérie de Montpellier ?
- Ailleurs ?
- Avez-vous déjà entendu parler des nouvelles démarches écologiques dans les parcs publics de la ville en France ?
- Fréquentez-vous d'autres sites dans la région pour les mêmes usages, les mêmes sensations ?
- Avez-vous l'impression que la parc Méric ressemble aux autres parcs ?
- Aimerez-vous que la Ville multiplie ce type de parcs publics ? les fréquentez-vous ?
- A quelle distance de chez vous ?
- Dans quel site ?
- Quelle serait la meilleure façon de connaître un parc de ce type ?
 - une promenade à pied,
 - avec un dépliant, accompagné d'un guide artistique, botanique, naturaliste...
 - seul, en famille, avec des amis,
 - du haut d'un observatoire,
 - au cours d'une exposition.
- A quoi un parc champêtre doit-il servir ?
 - conservatoire d'essences locales agricoles ?
 - conservatoire de la faune et flore locale ?
 - aménagements touristiques et d'accueil de loisirs ?

8. Les mots pour qualifier le parc Méric :

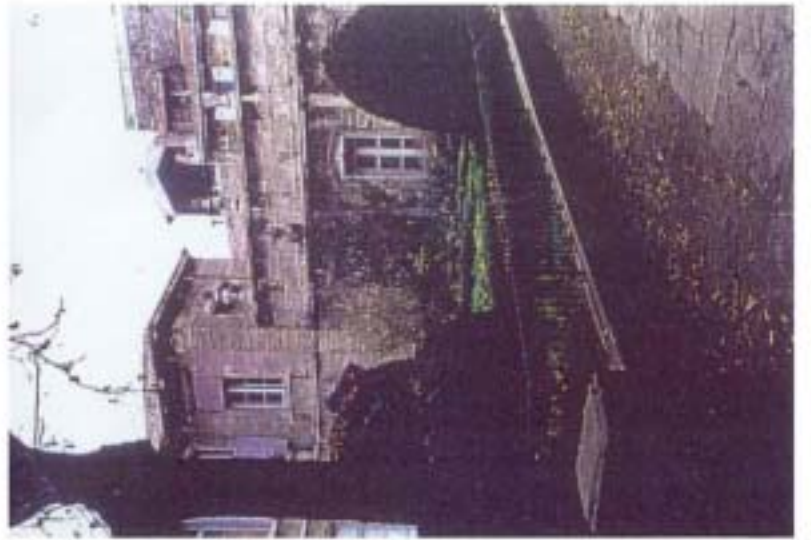
Dans la liste suivante, choisissez les adjectifs qui semblent convenir tout à fait à ce parc :

Naturel	Abandonné	Vivant	Artificiel
Sauvage	Banal	Reposant	Ennuyeux
Ecologique	Horticole	Calme	Agricole
Champêtre	Beau	Gai	Campagnard
Bucolique	Agréable	Méditerranéen	Surprenant
Artistique	Fragile	Sec	Aménagé
Urbain	Impressionniste	Frais	Equipé
Vide	Patrimonial	Italien	Sportif
Jardiné	Historique	Anglais	ludique
		Poétique	Coloré
		Photographique	entretenu

Pensez-vous à d'autres mots ? à une autre façon de qualifier ce type de parc ?
Quelle plante et quel animal pourrait évoquer ce parc ?

9. Les préférences photographiques :

Choisissez la photo que vous préférez dans les photos ci-jointes de dix sites publics de nature publique ou privée de la ville (photos sans titre) .





ANNEXE 2

CHRONOLOGIE DE LA GESTION DIFFERENCIEE : DATES REPERES

1975- 80 : Premières tentatives d'une mise en pratique d'une "gestion proche de la nature" dans les services gestionnaires des espaces verts de **villes européennes** en Hollande, Suisse, Allemagne...

1980-85 : Ecllosion de **projets de " gestion écologique "** dans les villes de **Rennes et Orléans**
fondés sur des diagnostics phyto- écologiques, des études faunistiques et floristiques.

1985 : Colloque de l'International Federation of Parks & Recreation Administration, Brighton
"l'horticulture a -t-elle un avenir dans les parcs publics et quels sont ses rapports avec l'écologie"

1990 : 12, 14 mars : Colloque sur " La gestion écologique des parcs et jardins publics et privés", Association Internationale des entretiens écologiques, Dijon
Interventions des directeurs de services espace verts des villes de Paris, Dijon, Orléans, Marseille, Genève, Schiedam ...

1992 : 12 septembre- 14 octobre, Symposium international "**Education et sciences pour maintenir la biodiversité** ", Commission nationale Suisse pour l'UNESCO, Bale.
A cette occasion, édition d'une plaquette, "Le jardin de Monsieur Noé, la biodiversité en péril".

1993 : 7/8 octobre, Séminaire "Espaces verts urbains: la différence écologique" Rennes, Organisation Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Délégation Régionale Bourgogne, Association des Ingénieurs des Villes de France, Groupe de Travail Espaces Verts
Participation de 19 villes françaises et de villes étrangères comme Barcelone, Bruxelles, Turin, Gênes, Freiburg, Augsburg, Zürich,

1994 : Avril. Congrès International Federation of Parks and Recreational Areas, "City, nature, future" , Berne.

1994 : 24.25.26 octobre , Colloque Européen "Vers la gestion différenciée des espaces verts ", Strasbourg , organisé par le Centre National de la Formation Publique Territoriale et l' Association des Ingénieurs des Villes de France.
Environ 500 participants dont des directeurs de services espaces verts de ville, des architecte-paysagistes des écologues conseil, des enseignants, des élus , des pépiniéristes, des chercheurs I.N.R.A....

1995: Janvier, **Congrès International Federation of Parks and Recreational Areas**, "Ecological aspects of green areas in urban environment", Anvers.

1995 : 10.13 Octobre: **Colloque Gestion différenciée des espaces verts: fertilisation, désherbage, lutte phytosanitaire**, Caen, organisé par le Centre National de la Formation Publique Territoriale et l' Association des Ingénieurs des Villes de France.

Une quarantaine de participants, essentiellement directeurs de services espaces verts. Edition d'un ouvrage « *Pour une évolution des pratiques phytosanitaires en milieu urbain* » par le CNFPT.

1996 : 11/ 13 décembre :Colloque « **La gestion différenciée des espaces verts : le matériel** », Clermont- Ferrand, organisé par le Centre National de la Formation Publique Territoriale et l' Association des Ingénieurs des Villes de France, Acte du colloque publié par le CNFPT.

1997 : Mai **Citexpo, Montpellier, thème "La ville durable"**, colloque organisé par le Centre National de la Formation Publique Territoriale et l' Association des Ingénieurs des Villes de France.

Table ronde et publication de l'association I.V.F spécialité espaces verts : "les services espaces verts et le développement durable "

2000 : 6 et 7 juin , **Jardin 21, de la gestion différenciée au développement durable , Strasbourg** organisé par le Centre National de la Formation Publique Territoriale et l' Association des Ingénieurs des Villes de France.

Bilan de la gestion différenciée six ans après son lancement en 1996.
150 professionnels présents.

ANNEXE 3

L 'EVOLUTION DES MOTS POUR DESIGNER LA GESTION DES ESPACES VERTS EN EUROPE

- "**La gestion horticole**" des espaces verts dans les années 70
- **La gestion "proche de la nature"** des jardins municipaux allemands à partir de 1975
- **La gestion "écologique"** hollandaise des espaces verts structurés en écotopes à partir de 1980
- "**L'entretien -écologique- économique**" à Lausanne dans les années 80
- La "**gestion extensive agro- écologique**" à Zurich dans les années 80
- La "**gestion écologique et paysagère**" de la nature à Orléans dans les années 80, un code qualité du rustique au prestigieux
- La "**gestion plus naturelle**" à Rennes dans les années 80, un code qualité par milieu
- Le "**jardin en mouvement**" fondé par le paysagiste G. Clément, mis en place au Parc André Citroën en 1989
- La "**gestion écologique**" des parcs et jardins publics et privés au Colloque de l'Association Internationale des « Entretiens Ecologiques », Dijon , 1990
- "**La gestion harmonique des parcs urbains**" au Colloque organisé par le Conseil Général de Seine -Saint -Denis, juin 1993
- La "**différence écologique**" au séminaire des collectivités locales, section espaces verts, Rennes, octobre 1993
- La "**gestion différenciée**" des espaces verts au colloque européen des collectivités locales, Strasbourg, octobre 1994.
- Les "**espaces verts durables**", au colloque des collectivités durables, Montpellier, mai 1997.
- Le « **jardin 21** », au colloque « De la gestion différenciée au développement durable », juin 2000.

ANNEXE 4

Le 21 février 2001

BILAN ET PERSPECTIVES APRES 15 ANS DE GESTION DIFFERENCIEE A RENNES

I - Bref rappel historique :

1 - 1) Le contexte

- Une évolution récente et rapide du patrimoine vert rennais : 60 ha en 1966, 525 en 1984, 778 en 2000.
- Un effort d'organisation et de rationalisation de manière à pouvoir maîtriser cette forte croissance.
- Un patrimoine ancien prestigieux (parc du Thabor : 10,5 ha dessiné par Denis Bülher en 1867) qui a servi de référence : l'organisation mise en place visait à entretenir tout le patrimoine sur ce modèle.

1 - 2) La "rupture"

Naissance du parc des Bois (30 ha) en 1966 : les créations modernes ne reproduisent plus le modèle horticole des jardins traditionnels mais s'inspirent du paysage rural : boisements, haies bocagères, chemins creux, étangs. En fait, il s'agit de donner du sens à des aménagements, les espaces verts, qui ont d'abord été pensés et réalisés sur le modèle des jardins traditionnels, alors qu'ils n'en sont plus.

1 - 3) Convergence d'idées

- Les modèles allemands et Nord - Européens
- L'émergence de la pensée écologiste
- La prise de conscience des impasses d'un rationalisme outrancier

1 - 4) Le passage à l'acte

De 1981 à 1984 l'encadrement du Service des Jardins, des agents de maîtrise au directeur, élabore une typologie des espaces verts, bâtit le code qualité, construit un fichier informatisé et saisit l'ensemble du patrimoine.

La gestion différenciée devient opérationnelle à partir de 1984, même si la mise en place reste progressive sur certaines tâches : la diversification du parc de tondeuses ne peut s'effectuer qu'au rythme des réformes de matériel.

II - Etat des lieux

2 - 1) Répartition et évolution des codes qualité entre 1983 et 2000

	1983		2000		Evolution 1983 - 2000	
SURFACE TOTALE	496 ha 1259		778 ha 6258		+ ou - en surface	Pourcentage
Code Qualité 0	0 ha 0549	0,01%	483	0,01%	- 0,0565	-
Code Qualité 1	11 ha 3841	2,28%	11 ha 3692	1,46%	+ 0,0121	- 0,82 %
Code Qualité 2	49 ha 5504	9,99%	56 ha 9635	7,32%	+ 7,4131	- 2,67 %
Code Qualité 3	256 ha 1952	51,64%	331 ha 4522	42,57%	+ 75,2570	- 9,07 %
Code Qualité 4	138 ha 6268	27,94%	274 ha 7209	35,28%	+ 136,0941	+ 7,34 %
Code Qualité 5	12 ha 9091	2,60%	60 ha 1439	7,72%	+ 47,2348	+ 5,12 %
Code qualité 6	27 ha 4354	5,53%	43 ha 9008	5,64%	+ 16,4654	+ 0,11 %

Les opportunités du développement rennais (création de plusieurs ZAC sur espaces agricoles comportant un maillage bocager intéressant) ont orienté, pendant cette période, la création de nouvelles surfaces vertes dans les types les plus rustiques.

2 - 2) Gestion différenciée et développement durable

La gestion différenciée pratiquée à Rennes "a les traits fondamentaux des projets de développement durable" (cf annexe : article de C. Fayat)

Nos codes qualité s'inscrivent sur une courbe et on pourrait imaginer un passage progressif et continu d'un code à l'autre, donc une infinité de codes !

Dans la pratique, l'acquisition d'expérience par les jardiniers, la modification progressive du regard porté sur l'espace par le public comme par les jardiniers, nous ont amenés à simplifier certaines tâches et par la suite à diminuer le nombre de codes.

Aujourd'hui notre classification comporte sept codes :

0

1	2

 3

4	5

 6

- 0 et 6 correspondent à des extrêmes qui n'entrent pas dans les surfaces vertes habituelles : jardinières (code 0) et espaces purement minéraux, serres, parkings ...(code 6)

- 1 et 2 correspondent aux espaces horticoles traditionnels avec une différence sur la sophistication et l'importance du fleurissement par massifs

- 4 et 5 correspondent aux espaces rustiques à caractère champêtre avec une différence en fonction de l'âge (les espaces adultes sont moins "demandeurs" d'intervention) et en fonction des usages

- Le code 3 correspond à la charnière entre ces deux groupes, là où des plantations de type horticole peuvent se marier avec une végétation indigène subspontanée qu'il n'est pas indispensable de détruire systématiquement.

III - Le point actuel de notre évolution

Fondamentalement, cette évolution est culturelle : c'est ce que nous avons pris l'habitude de voir pendant des décennies qu'il a fallu remettre en cause, de même que l'universalité des techniques que nous avons apprises. Le patrimoine d'une ville n'est plus limité à quelques jardins et mails. A Rennes, il intègre des berges de cours d'eau, des étangs, des haies, des boisements. Ces structures paysagères et végétales ne relèvent pas des techniques horticoles (ou alors très partiellement). Elles requièrent des compétences croisées : sylviculture, botanique, écologie, ornithologie,... compétences qui existent rarement dans nos services mais qu'il faut savoir mobiliser. C'est ce que nous commençons à faire par la création d'une activité "Animation - Nature".

Deux voies apparaissent aujourd'hui concernant les domaines d'intervention du service :

3 - 1) Le travail sur le pôle social du développement durable

La réhabilitation des coeurs d'îlots, des espaces de proximité, les opérations Contrat de Ville sont l'occasion de développer la concertation avec les usagers avec des objectifs tels que transformer le cadre de vie en lieu de vie, favoriser l'appropriation, multiplier les usages, valoriser et identifier l'espace extérieur en lui donnant du sens, transformer l'espace vert en jardin.

3 - 2) Le travail sur le pôle environnemental du développement durable

L'objectif régional de protection de la ressource en eau nous a conduits à réduire de façon draconienne le recours aux désherbants. La recherche de solutions nous a amenés à imaginer l'enherbement comme alternative au désherbage chimique : l'herbe pousse sur les trottoirs sablés depuis 1994, sous contrôle évidemment.

IV - Les limites ou lacunes de notre démarche

4 - 1) Limites

Faute de croisement de compétences, elle reste inaboutie et se situe plus dans l'image que dans une réalité scientifique.

Nous en prenons conscience aujourd'hui, au travers d'études menées par des étudiants de formation justement non horticole.

4 - 2) Perspectives

Trois pistes doivent être développées :

- pluridisciplinarité
- formation interne plus poussée sur l'écologie, la botanique et les écosystèmes
- communication grand public

Ville de Montpellier service espaces verts en avril 1993

Les catégories d'entretien :

La classification des catégories d'entretien s'inscrit dans un souci de simplicité et de clarté. C'est pourquoi nous avons fixé à trois le nombre de types d'espaces verts que l'on peut rencontrer.

L'espace de prestige :

Comme son nom le suggère, l'espace classé dans cette catégorie prétend exprimer un espace vert complètement maîtrisé où seule la volonté du jardinier doit être visible. Cette catégorie regroupe tous les espaces dans lesquels l'ensemble des techniques horticoles et ornementales peuvent s'exprimer dans toute leur complexité. En élargissant cette idée, ces espaces sont la représentation de **la Nature maîtrisée et dominée par l'Homme**, ici la Nature ne s'exprime que par et sous la volonté du jardinier.

L'espace normal :

Sur ce type d'espace, le compromis est roi. Le jardinier, pratique l'horticulture dans des limites économiques raisonnables et il exploite davantage les potentialités naturelles : en conservant des pâquerettes qui envahissent une pelouse parce que c'est joli ou en laissant s'épanouir le port naturel d'arbustes. Sur ce type d'espace dont **le caractère entretenu reste prédominant**, l'opportunisme du jardinier et de la nature sont de mise.

L'espace rustique :

Sur ce type d'espace, **le jardinier accompagne la Nature**. Il laisse se développer la flore spontanée, il favorise par son action le maintien de plantes rares ou protégées. Il considère avec bienveillance les relations harmonieuses qui s'établissent entre les individus des règnes animaux et végétaux. Le jardinier préserve le naturel des espaces dont il a la charge tout en **garantissant l'usage normal que peuvent en faire les publics autorisés** à le fréquenter.

Les codes d'entretien

Une grande diversité de milieux

La Direction Paysage et Nature de la ville de Montpellier doit entretenir un patrimoine de plusieurs centaines d'hectares. Celui-ci est lui-même réparti sur l'ensemble du territoire communal et est constitué de plusieurs centaines d'entités dont les caractéristiques sont souvent très différentes.

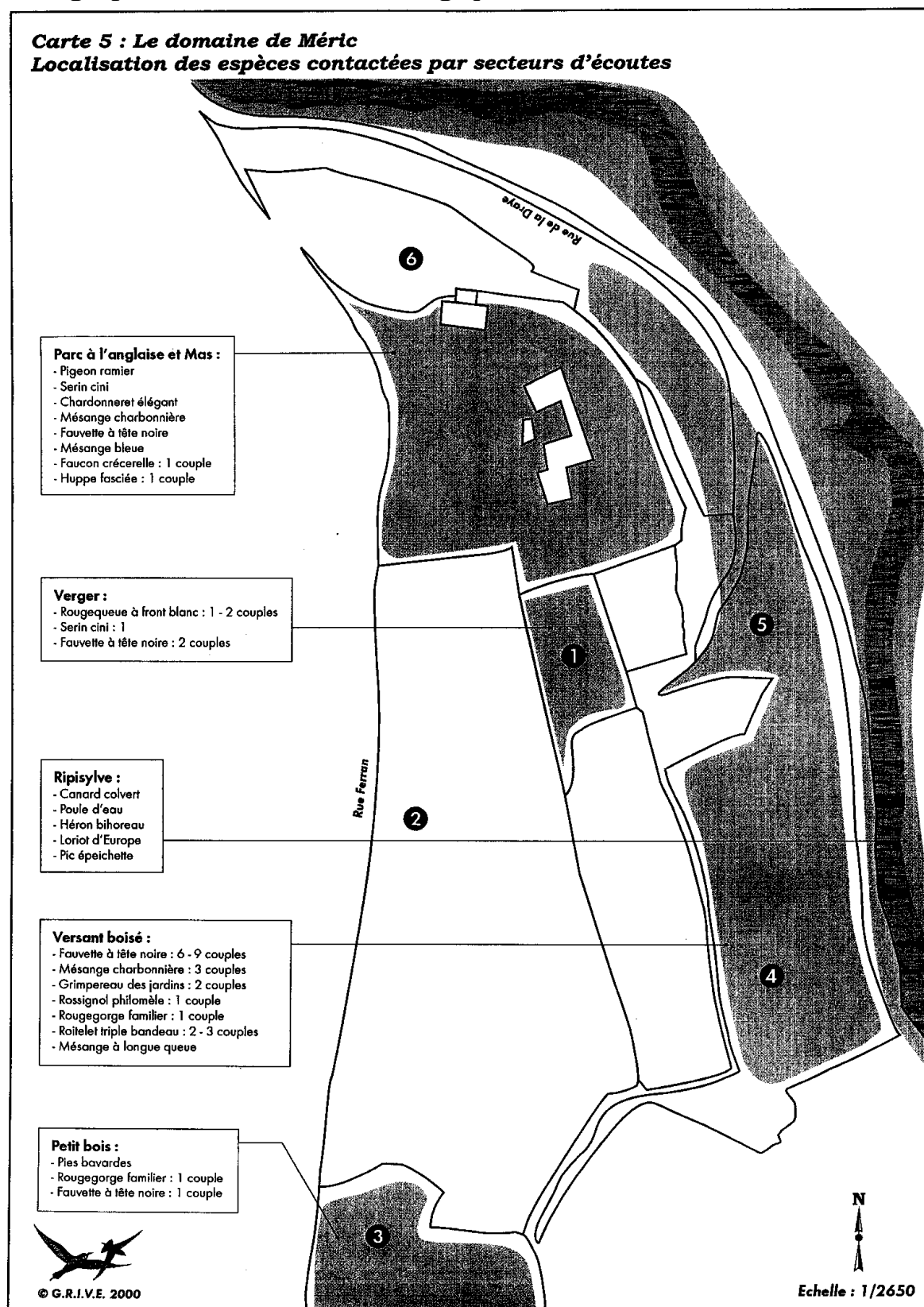
Appréhender avec justesse cette diversité en considérant la richesse que représente le croisement multiple de leurs paramètres constitue un gageur. Et pourtant, ignorer les différences ou considérer les espaces d'une manière uniforme conduit à un appauvrissement du patrimoine. Le nivellement entraîné par une pratique stéréotypée et normalisée d'entretien est préjudiciable à l'idée que l'on se fait d'un paysage renouvelé et en perpétuelle évolution.

Un objectif : la simplicité

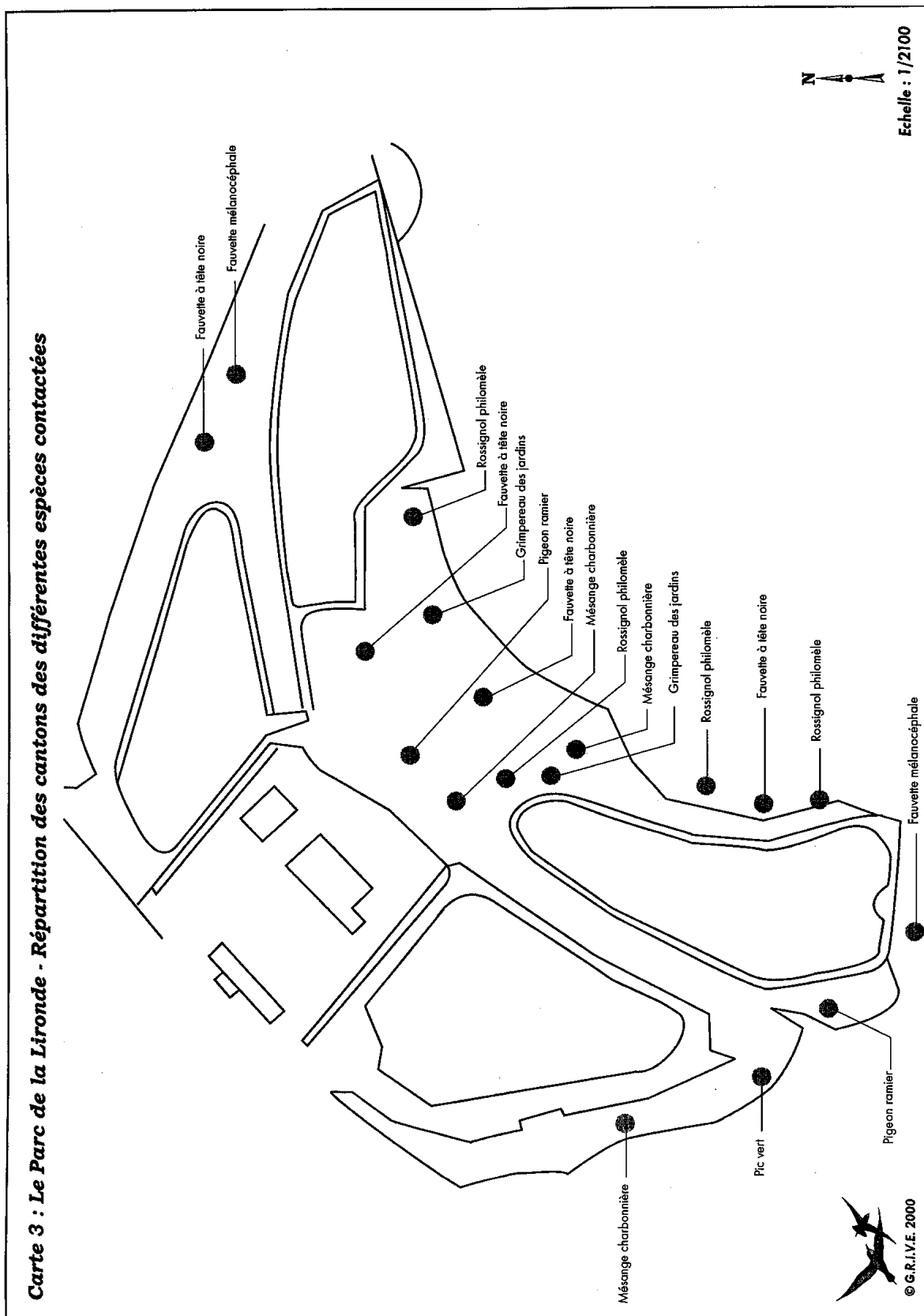
C'est pourquoi, fort de ces considérations, nous avons défini un nuancier de codes d'entretien qui par sa simplicité (3+1 catégories) doit guider les jardiniers vers la tendance d'entretien souhaitable. Ceci en affirmant clairement un parti de maintenance correspondant au type d'espace. Cette simplicité marque aussi la limite de ses prétentions. C'est ainsi que ce classement ne doit pas constituer un bornage aux multiples pratiques horticoles possibles et qu'il doit au contraire ouvrir une voie vers un objectif qualitatif.

OPERATION	Rustique	Normal	Prestige
PELOUSES Tonte Engrais	- -	1 fois/10 jours 1 fois/an	1 fois/semaine 2 fois/an
ENGRAIS	-	1 fois/an	2 fois/an
ARBUSTES Béchéage Désherbage Taille Traitement	- - Taille horticole exceptionnel	1 fois/an 2 fois/an Taille horticole exceptionnel	2 fois/an Régulier Taille horticole Préventif
PLATES-BANDES FLORALES Remplacement	-	Suivi	Très suivi
PAILLAGE	-	oui	oui
ENLEVEMENT FLEURS FANEES ET DECOUPE BORDURES	-	non	oui
JEUX	Vérification permanente	Vérification permanente	Vérification permanente
ENTRETIEN AIRE DE SECURITE JEUX	Permanent	Permanent	Permanent
HAIES	1 fois/an	1 fois/an	Régulier
NETTOYAGE	1 fois/semaine	2 fois/semaine	quotidien
FAUCHAGE DEBROUSSAILLAGE TONDOBROYAGE	3 à 4 fois/an	-	-
MOBILIER Peinture Entretien courant	1 fois/an Régulier	1 fois/an Régulier	1 fois/an Régulier

**Annexe 6 : Cartographies de relevés ornithologiques dans les 2 sites étudiés
comparaison des résultats avec les parcs de la ville, G.R.I.V.E, 2000.
cartographie du relevé ornithologique du Mas Méric**



Cartographie du relevé ornithologique du parc de la Lironde



ANNEXE 7

**Protocole de gestion du parc de la Lironde,
service des espaces verts de la Ville de Montpellier, 1996**

ANNEXE 7: Protocole de gestion de la Lironde, service des espaces verts de la Ville de Montpellier, 1996.

16 janvier 1996

Description des unités paysagères et végétales (cf esquisse)	
Zone -0	Ripisylve de la Lironde La zone est constituée par le lit du ruisseau et les pentes qui le borde. La ripisylve a été préservée ou recréée par des plantations de saules et graminées.
Zone -2	Parc historique Il est constitué par l'ensemble boisé naturel, enrichi par des essences exotiques typiques des parcs du 19 ^{ème} siècle (ifs, palmiers marronniers, tilleuls...) .. Il comporte plusieurs strates : arborée haute (chêne blanc, micocoulier, ailanthe, acacia...), strate arborée basse (chêne vert, laurier sauce, laurier tin ...) et couvre sol (lierre, pervenche, lamium ..)
Zone -3	Prairies des bassins 1 et 2 (réalisation 1994) Il s'agit de prairies fleuries et résistantes aux variations hygrométriques. La composition spécifique est la suivante des taches de semences typiquement méditerranéennes : - brome érigé, oenothère bisannuel, saponaire de Montpellier, muflier, Lin de Narbonne Une trame de prairie fleurie ray grass, fétuque rouge traçante, paturin des prés, chiendent pied-de-poule, trèfle blanc, plantain lancéolé, plantain corne-de-cerf, lotier corniculé, pimprenelle, achillée, grande marguerite, , anthyllides
Zone 4	Axe visuel des bassins 1 et 2 Il s'agit d'une prairie à port plus rasant ou tapissant bas dont la composition spécifique est la suivante : R.G.A. Fétuque rouge, paturin, chiendent, trèfle blanc, plantain lancéolé et corne de cerf.
Zone -5-	Prairies des bassins 3 et 4 réalisation 92 Il s'agit d'une prairie issue d'un semis par hydroseeding. Un certain nombre de plantes rudérales apparaissent au printemps, notamment Phacelia tanacetifolia (plante annuelle). On y trouve également une orobanche dans le talus sud, le long de l'allée
Zone -6	séquences de graminées ornementales ils sont constitués de différentes variétés de graminées : stipes, pennisetums, elymus, miscanthus, cyneniums ...
Zone -7	trames arborées (lignes visuelles de saules, bosquets, lisières ... essences de milieux humides situées proches de la Lironde ou entourant l'axe visuel : baliveaux d'aulnes blancs, glutineux et à feuilles de cœur, de frênes communs, de saules blancs, argentés, pourpres, marsault ...

Protocole d'entretien de la végétation		
Zones	Protocole d'entretien	But recherché
Zone ① Berges de la Lironde	Les berges et le cours d'eau devront être débarrassés régulièrement des embâcles éventuels de branches et déchets divers. La strate herbacée devra être conservée telle quelle, celle-ci entravant peu l'écoulement du ruisseau. La végétation aquatique sera protégée, celle-ci assurant en partie l'existence des batraciens présents dans le cours d'eau. Il est possible qu'une végétation arbustive ou arborée apparaisse. Il convient de la laisser se développer sur 2 ans. Au delà, la pratique du recépage sera pratiquée avant le démarrage de la végétation, afin de limiter le volume végétal, tout en protégeant les berges de l'érosion.	Rappeler la trace de la ripisylve de la Lironde . Assurer correctement l'écoulement du ruisseau en cas de pluie moyenne et limiter l'érosion des berges lors de courants forts.
Zone -② Parc	L'entretien sera soigné et consistera à : - L'enlèvement du bois mort sur les arbres, - la limitation de la strate arbustive par la pratique du recépage tous les 3 ans et par zone successive aux abords du ruisseau canalisé et dans la partie haute où l'aspect bosquet doit être conservé. - L'entretien des couvre-sols existants ou plantés. - Certaines zones recèlent la présence de monnaie du Pape. Cette végétation subspontanée sera protégée et son extension favorisée. - Certains arbres morts éloignés des allées peuvent être conservés afin d'offrir des refuges intéressants pour les oiseaux.	Retrouver l'ambiance du parc de la fin du XIX ème

Zones	Protocole d'entretien	But recherché
Zone -③- Prairies des bassins 1 et 2	Il devra suivre scrupuleusement la phénologie des plantes installées. Les fauchages seront donc fonction des stades de floraison des plantes. - Premier fauchage : mi-décembre. - Deuxième fauchage : fin de l'hiver (mi-février) (des observations devront être réalisées).- - Troisième fauchage : 15 juin Aucun arrosage systématique n'est prévu en dehors d'un éventuel arrosage estival de sauvegarde en cas d'une sécheresse prononcée.	Obtenir une prairie la plus fleurie possible sur laquelle le piétinement sera limité
Zone -④-	Une coupe régulière sera effectuée à peu près tous les 15 jours en période de forte pousse. Les produits de tonte peuvent être laissés sur place.	Obtenir un tapis végétal praticable par les usagers dont la hauteur ne dépasse pas 10 cm
Zone -⑤-	Il sera effectué 2 fauchages par an. La première aura lieu à l'entrée de l'hiver, la seconde lors du jaunissement de 80% de la superficie. Les produits de coupe seront évacués. Aucun arrosage n'est prévu.	Obtenir par invasion spontanée la présence de plantes messicoles pour obtenir une prairie fleurie.
Zone -⑥-	Des opérations de désherbage seront effectuées afin de favoriser le développement des graminées plantées. Il s'agira d'un désherbage manuel.	Obtenir un tapis végétal de graminées ornementales les plus monospécifiques.
Zone -⑦-	Les deux premières années, chaque massif sera désherbé soit manuellement, soit chimiquement (utilisation d'herbicide de contact) 2 fois par an. Au delà de ces deux années, une sélection pourra être réalisée en fonction du développement des plantes, en dédensifiant les massifs. Pendant les 2 premières années, un arrosage, avec confection de cuvette, sera pratiqué pendant la période estivale, aussi souvent que nécessaire. L'utilisation de débroussaillouse à fil dans ces zones est proscrite.	Obtenir un boisement dense
Zone -⑧ Idem zone -⑤-		